UNIVERSITY OF CALIFORNIA, SAN DIEGO
3 1822 02257 7472

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA
SAN DIEGO

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, SAN DIEGO
3 1822 02257 7472

D
1
R-1
V.81

Social Sciences & Humanities Library
University of California, San Diego
Please Note: This item is subject to recall.

Date Due

U.C.S.D.	
OCT 15 1998	
INTERLIBRARY LOAN ILL 4043930	

CI 39 (5/97) UCSD Lib.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

P. S. 95-97

REVUE

DES

ÉTUDES HISTORIQUES

Publiée par la Société des Études Historiques

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

QUATRE-VINGT-UNIÈME ANNÉE

JANVIER-MARS 1915

SOMMAIRE

Pages

P. R. : 1915 1

Léo Mouton : Le duc d'Épernon et l'archevêque de Bordeaux (suite et fin) 6

Roger Peyre : Coup d'œil sur l'origine des villes (suite). . . . 27

Lieutenant de vaisseau Jean Vivielle : Une lettre inédite sur le combat de la Grenade 52

Aug. Coulon : La France et la Castille au XIIIe siècle (à propos d'un ouvrage récent) 58

Comptes rendus critiques (Pour le détail, voir au verso) 62

Revues et Publications des Sociétés savantes 81

Chronique des Études historiques 104

Livres nouveaux 113

PARIS

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

CONDITIONS D'ABONNEMENT ANNUEL :

France et Colonies : 12 francs. — Étranger : 15 francs

Le numéro : 2 fr. 50

95

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Directeur de la Revue : M. Pierre RAIN

47, rue de l'Université, Paris (7e).

Ouvrages analysés dans ce numéro :

R. P. R. Gleizes, *Jean Le Vacher, vicaire apostolique et consul de France à Tunis et à Alger* (**P. Deslandres**) 62
A. Franklin, *La Cour de France et l'assassinat du maréchal d'Ancre* (**R. Burnand**) 63
M. Collignon, *Le consul Jean Giraud et sa relation de l'Attique au XVIIe siècle* (**P. Deslandres**) 64
A. Gazier, *Bossuet et Louis XIV* (**E. Forgues**) 65
C. de Coynart, *Le Chevalier de Folard (1669-1752)* (**Ed. Hauterive**) 67
H. Bergmann, *La Vie parisienne au XVIIIe siècle* (**R. Burnand**) 69
E. Daudet, *De la Terreur au Consulat* (**J. Laverne**) 70
Cap. von Colomb, *Carnet de campagne d'un officier prussien. La guerre de partisans contre Napoléon* (**E. Forgues**) 71
A. Boppe, *L'Albanie et Napoléon (1797-1814)* (**H. Mylès**) 71
Mis de Calmon-Maison, *Le général Maison et le 1er corps de la Grande Armée* (**E. Forgues**) 73
Cte R. de Damas, *Mémoires*, t. II (**P. Rain**) 75
Cap. Tanera, *Souvenirs anecdotiques d'un officier d'ordonnance allemand, 1870-71* (**P. Rain**) 75
Brousse et Lejeune, *La question d'Uxellodunum* (**L. D.**) 76
G. Gazier, *Les jeux à Besançon dans l'ancien temps* (**P. D.**) 77
A. Chuquet, *1814, Recueil de documents* (**J. J.**) 77
H. Welschinger, *La protestation de l'Alsace-Lorraine* (**P. R.**) 78
Annual Report of the American Historical Association for the year 1911 (**E. F.**) 79
J. Neville-Figgis, *The divine right of Kings* (**E. F.**) 79

PRINCIPAUX ARTICLES PUBLIÉS PAR
LA REVUE DES ÉTUDES HISTORIQUES
EN 1914

Baron de Maricourt, *Le duc de Penthièvre et la duchesse d'Orléans à Eu pendant la Révolution.* — **Paul Fromageot,** *Les fantaisies littéraires, politiques et autres d'un grand seigneur : Le comte de Lauraguais (1733-1824).* — **Marcel Fosseyeux,** *Les Solitaires de l'Oratoire.* — **Cte Baguenault de Puchesse,** *La vertu de Jeanne d'Albret.* — **Louis Madelin,** *La jeunesse de Danton ; ses débuts politiques.* — **François Rousseau,** *Les Sociétés secrètes en Espagne au XVIIIe siècle et sous Joseph Bonaparte.* — **Jacques Barth,** *L'Evolution de la Question d'Orient.* — **Elphège Frémy,** *L'Académie et les Femmes.* — **Gustave Gautherot,** *Un Démolisseur Jacobin : Fr. Daujon.* — **André Auzoux,** *Un Incident diplomatique entre la France et le Directoire (1798-99).* — **Lucien Pinvert,** *Mérimée et le Combat de Schwardino, le vrai enlèvement de la redoute.* — **Vicomte de Reiset,** *Mme de Genlis et les historiens.* — **R. Peyre,** *Coup-d'œil sur l'origine des villes.* — **Léo Mouton,** *Le duc d'Epernon et l'Archevêque de Bordeaux.* — **B. Combes de Patris,** *Le Jansénisme en Rouergue à la fin du XVIIIe siècle.* — **E. Duvernoy,** *La date de la Bataille de Bouvines.*

La* Revue des Études Historiques *n'ayant pas paru depuis le mois d'août, ne comptera que quatre numéros en 1914 ; elle en comptera quatre également en 1915, qui paraîtront à raison de un par trimestre ; la table des matières de 1914 paraîtra en même temps que celle de 1915.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

1915

Voici ouverte l'année de la délivrance ! Depuis un siècle la France passait aux yeux de l'Europe et du monde pour une vaincue ; Waterloo avait confirmé Leipzig ; Louis XVIII en acceptant le territoire sur lequel avait régné Louis XVI n'avait pas cru faire déchoir la France ; mais elle était diminuée de la gloire qu'avait amassée Alexandre Ier, de la prééminence qu'avait acquise l'Angleterre, des bénéfices qu'avait réalisés Metternich, des conquêtes, surtout, qu'avait obtenues la Prusse. La France de 1815, riche des gloires acquises depuis 1789, se trouvait pourtant plus faible que la France de l'ancien régime ; les ambitieuses destinées que Napoléon avaient rêvées pour elle s'étaient évanouies ; dominatrice, la France ne devait l'être que par le génie de ses hommes d'État, de ses savants, de ses poètes, de son peuple ; on eut dit qu'elle se contentait de son sort amoindri, et que repliée sur elle-même elle ne cherchait plus qu'à se développer dans le cadre de ses anciennes limites. Louable ambition qui devait suffire à faire son bonheur sous les règnes paisibles et prospères de Louis XVIII et de Louis-Philippe.

Cet effacement consenti par les monarchies bourgeoises de 1815 et de 1830 fut une des causes de leur chûte ; les révolutionnaires de Juillet et de Février voulaient la revanche ; survint Louis-Napoléon qui voulut venger son oncle ; Sébastopol effaça la retraite de Russie, mais Solférino prépara Sadowa et Sedan confirma Waterloo ; la France était une seconde fois vaincue et l'Europe une seconde fois modifiée à son plus grand détriment ; les anciennes limites étaient entamées, et l'Allemagne par sa conquête enfonçait un coin sanglant au cœur même de sa rivale.

Une fois encore la France se replia sur elle-même et durant près d'un demi-siècle employa tous ses efforts, toute son énergie à enrichir son domaine, à lui faire rendre toujours davantage, spirituellement et matériellement ; elle ne pensait à la guerre que pour en redouter l'éclat ; elle ne maintenait et ne développait ses armements que pour n'être pas en trop flagrante infériorité vis-à-vis de son puissant voisin ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la consigne était donnée de ne jamais parler des provinces perdues; on en parla peu et tout bas ; mais on travailla.

Peu à peu la situation de la France dans le monde s'améliora ; soit habileté de nos diplomates, soit effet naturel des choses, ce que nous avions perdu en puissance matérielle nous l'avions regagné en force morale si bien que le jour vint où l'Allemagne voulut nous prouver que la matière l'emportait toujours sur l'esprit. Le résultat fut le choc formidable qui depuis cinq mois déchaîne sur l'Europe presque entière l'ouragan de mitraille ; la force brute règne encore une fois sans partage ; mais elle apparaît en ce siècle plus odieuse et plus anormale. Contraintes de l'employer, la France et ses alliées ne combattent que pour l'asservir ; leur triomphe sera le triomphe de la paix.

Mais le bruit des armes réveille en des cœurs qui s'en sont déshabitués une vigueur qu'on pouvait croire endormie sinon morte ; 1914 a marqué la renaissance des sentiments de patrie, de devoir, d'abnégation ; 1915 en verra l'épanouissement. La lutte en se poursuivant deviendra plus âpre ; les adversaires se mesurent et se remettent en garde aussitôt les premiers assauts ; la France envahie jure de chasser l'envahisseur, de reprendre les provinces perdues ; le chef du gouvernement, la Chambre par l'organe de son président rivalisent d'énergie : « il s'agit de savoir, dit celui-ci, si la matière asservira l'esprit, si le monde sera la proie sanglante de la violence, tous, jusqu'au bout, nous ferons tout notre devoir pour réaliser la pensée de notre race : « le Droit prime la Force ». Le président du Conseil, en cette même séance du 22 décembre, flétrissait « cette guerre impie » qui avait pourtant mis en plein jour « toutes les vertus de notre race, et celles qu'on nous accordait, l'initiative, l'élan, la bravoure, la témérité, et celles qu'on nous déniait, l'endurance, la patience, le stoïcisme. » « Il n'y a pour l'heure, proclamait-il, qu'une politique : le combat sans merci jusqu'à la libération définitive de l'Europe gagée par une paix pleinement victorieuse. C'est le cri qui s'est échappé de toutes les poitrines, c'est le cri qui s'élève des tranchées glorieuses où la France a jeté toute sa jeunesse et toute sa virilité... »

Ce sont là paroles historiques qui méritent d'être relatées ; elles traduisent éloquemment les pensées de tous : 1915 verra se prolonger, se cristalliser l'union morale qui fait depuis six mois notre force ; 1915 verra nos armées endurcies par la plus terrible guerre de siège que le monde ait vu, s'ébranler pour une campagne nouvelle qui terrassera

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'adversaire ; 1915 verra surtout nos diplomates discuter des traités qui effaceront non seulement les signatures données à Francfort, mais encore celles données à Vienne.

L'an dernier, nous célébrions pacifiquement, en historiens, les centenaires de 1814 et nous rappelions les gloires de la campagne de France, les derniers et magnifiques efforts de Napoléon et de Marie-Louise, le retour des Bourbons sous la surveillance du vainqueur. On célébrera autrement les centenaires de 1815 ; les Marie-Louise sont légion, qui referont à l'envers et la campagne de France et celle de Belgique ; le génie de Napoléon sera monnayé dans la sûre intelligence de nos généraux, et, le 18 juin, ce ne seront pas les armées de Blücher qui paraîtront victorieuses sur le plateau de Mont-Saint-Jean. Ce n'est pas à Vienne qu'on signera les traités de 1915, le successeur de Metternich n'en présidera pas les discussions avec la grâce désinvolte et la morgue autrichienne de l'amant de Mme de Lieven ; Hardenberg ne prononcera pas de retentissants quos ego, mais le successeur de Talleyrand, qui sera beaucoup mieux que son continuateur, n'aura pas besoin de jouer la comédie pour se faire écouter ; il sera vite d'accord avec les Nesselrode et les Castlereagh du moment pour consacrer le triomphe d'une nouvelle sainte alliance, autrement plus logique en ses principes, plus féconde en résultats que celle rêvée par Alexandre et déformée par Metternich, une sainte alliance des princes et des peuples qui, en détruisant le militarisme prussien, assoiera sur des bases durables l'équilibre européen et travaillera à maintenir entre les nations des relations basées sur la justice et le droit.

Programme difficile à réaliser et qui peut sans doute rencontrer quelques à coups.

La première difficulté est toute militaire : avant de traiter, il faut combattre encore, chasser l'ennemi hors du territoire. La terrible défaite de Charleroi a hypothéqué toute la première partie de la campagne, et c'est au plein cœur de la France, et après un magnifique effort, qu'il a fallu organiser la guerre défensive à laquelle nous nous savions réduits, au moins pour débuter. Maintenant, il faut aller de l'avant, quitter nos abris pour forcer l'Allemand à quitter les siens, et c'est une seconde campagne meurtrière qui se prépare ; mais la troisième sera fructueuse si elle consiste à harceler la retraite germanique. La marche au Rhin sera rapide et superbe, souhaitons le pour l'héroïsme de nos soldats, de nos populations meurtries, des Belges

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

surtout qui ont sacrifié leurs vies, leurs biens jusqu'au dernier village pour une cause qui n'était pas proprement la leur.

Pourra-t-on traiter quand on aura atteint l'antique frontière des Gaules et de la Germanie? Ce sera au kaiser de le dire ; le militarisme prussien se jugera-t-il vaincu, s'effondrera-t-il de lui-même devant la révolte des peuples d'Allemagne enfin éclairés, ou faudra-t-il aller plus avant pour obtenir les conditions nécessaires? La Russie, à l'inépuisable réservoir d'hommes, aura-t-elle pu s'assurer sur les frontières polonaises la supériorité non seulement numérique mais stratégique; l'absence des chemins de fer est la cause de difficultés auxquelles il est impossible de remédier en quelques mois ; elle explique une stagnation qui peine certains, mais qui prépare une offensive vigoureuse ; combien faudra-t-il de semaines aux alliés pour fondre sur l'adversaire commun ; combien en faudra-t-il aux Italiens et aux Roumains pour grossir la coalition anti-austro-allemande, c'est le secret de demain ; notre éminent confrère, M. Lacour-Gayet, qui fit l'année dernière, en Roumanie, un voyage qui a laissé des traces durables, affirmait récemment que la coopération roumaine était certaine, qu'un traité liait la monarchie roumaine et la monarchie dualiste, traité qui ne prenait fin qu'en 1915.

L'année qui naît verra donc l'entrée en lice de la Roumanie, et conséquemment de l'Italie ; les deux puissances ont partie liée, et leur accord diplomatique est depuis longtemps scellé à demi mots avec les chefs de la triple entente ; le débarquement des bersaglieri à Valona en est une suffisante preuve.

Le temps est notre indéfectible allié : c'est pourquoi avec tant de courage nous avons patienté en cet automne de 1914, et patienterons encore durant l'hiver de 1915 ; c'est pourquoi patientent les victimes les plus directes, les Français des départements envahis, les Belges et les millions d'hommes qui, dans les tranchées, vivent le dos courbé et les pieds dans la boue ; ce sont des héros dont on ne dira jamais assez l'héroïsme. L'Henry Houssaye des épopées de 1914-1915 devra commencer son récit en glorifiant l'armée nationale dont le courage, l'endurance n'auront jamais été égalés.

L'armée victorieuse aura facilité la tâche de la diplomatie ; certes, la diplomatie française aura, elle aussi, bien mérité de la patrie ; dès maintenant, on peut dire qu'elle a obtenu les plus beaux résultats qu'ait enregistré l'histoire puisqu'elle a groupé autour de la France

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le plus puissant faisceau qu'on ait jamais connu ; sans prétendre à une prépotence qui ne peut qu'exciter des jalousies, elle a su exercer une influence utile sur toutes les tractations qui se sont succédées depuis quinze ans en Europe ; elle a développé l'alliance russe malgré l'opposition acharnée de tout un parti politique ; elle a conclu l'alliance anglaise, malgré les ricanements de quelques esprits forts, malgré, au début, le sentiment de l'opinion publique encore impressionnée par Fachoda ; elle a surtout présidé au rapprochement anglo-russe, pierre angulaire de tout le système, pierre si difficile à sceller que Louis XVIII et Napoléon III, ce dernier surtout, s'y étaient en vain essayés, elle a lentement, sans avoir l'air d'insister, avec le doigté nécessaire, débauché l'Italie, tout en ne s'offusquant pas de la voir demeurer dans la triple alliance, persuadée qu'elle en sortirait en temps voulu ; elle a enfin accepté nombre d'échecs apparents pour conserver toujours son bon droit et ses amitiés, et quand elle a senti le conflit inévitable, avec quelle adresse elle a contraint l'adversaire à accumuler les torts, le récent *Livre jaune* en est la preuve la plus éloquente. Nul doute que les traités de 1915 ne couronnent des efforts aussi persévérants et continus ; l'homme qui a le mieux personnifié cette politique se trouve à point nommé au gouvernail pour conduire le navire au port, malgré les quelques récifs qu'il pourrait rencontrer.

Tout nous incite donc à faire confiance à l'année nouvelle ; nous la saluons dans l'émotion d'une ferveur patriotique que depuis trop longtemps nous avions laissé diminuer, dans l'union nationale enfin recouvrée : « Demain dans la paix de la victoire, nous nous rappellerons avec fierté ces jours tragiques, car ils nous auront faits plus vaillants et meilleurs. »

P. R.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le Duc d'Épernon
et l'Archevêque de Bordeaux

(SUITE ET FIN)

II

LES CONSÉQUENCES D'UN MOUVEMENT DE MAUVAISE HUMEUR

En un instant tout Bordeaux sut l'événement et l'on peut supposer les heures d'agitation que vécut la cité. Le parlement était en vacances jusqu'à la Saint-Martin et ne devait reprendre ses séances que le 12 novembre. Néanmoins, le président Daffis réunit d'urgence tout ce qu'il put de conseillers et courut le jour même porter à l'Archevêché ses condoléances et l'assurance de son respect. Sourdis voulait quitter Bordeaux avec tout son clergé. Le président Daffis, à force de supplications, le décida à rester ; il le pria même de suspendre le prononcé de la sentence d'interdit contre la ville de Bordeaux, lui remontrant que « toutes ces âmes qui suçaient les mamelles de l'église afin qu'il en découlât du lait de miséricorde, embrassaient les genoux de son pasteur et se jetaient à ses pieds avec humilité et soumission ». Mais l'archevêque ne céda pas et se retrancha derrière la décision prise par l'assemblée de son clergé.

Alors commença la seconde phase de l'affaire. La procédure entra en jeu. Les jurats, le gouverneur, les officiers du guet, l'archevêque, les prêtres battus se pressaient chez les notaires et les procureurs pour faire rédiger des procès-verbaux, des citations, des formules d'appel comme d'abus et c'étaient des allées et venues continuelles entre ces différents pouvoirs aux prises les uns avec les autres.

D'Épernon, revenu à la notion des réalités, était maintenant inquiet ;

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

une nuit passée sur cette grande colère avait remis les choses au point et lui laissait apercevoir l'énormité de son acte. Il alla lui-même au parlement trouver le président Daffis pour essayer d'arrêter l'enquête. Il fut reçu avec déférence mais ne put rien obtenir : l'enquête continuait. Il se mit à préparer sa défense. Il s'y présentait comme bravé et presque insulté par l'archevêque. Des coups de canne, naturellement, il ne faisait point mention. Il terminait en se plaignant des termes dans lesquels l'archevêque avait signifié l'interdit dans toutes les églises et monastères de la ville : il qualifiait cette pièce de « libelle diffamatoire ».

Cependant l'information suivait son cours ; commencée dès le lendemain de l'événement, le 11 novembre, elle se poursuivait le 14 et reprenait les 2, 3, 5 et 7 décembre. Vingt-sept témoins étaient venus déposer.

De son côté, Sourdis enquêtait aussi et tirait au clair l'assemblée de Puypaulin. Comme on pouvait le prévoir, un concert de protestations s'éleva ; personne n'avait opiné contre l'archevêque ; mais l'enquête menée avec sévérité et précision révéla cinq ou six coupables qui furent interdits et chassés de leurs couvents. L'assemblée de Puypaulin fut déclarée « acéphale, illicite et schismatique, poussée et animée de l'esprit de vertige et d'erreur. »

Pendant ce temps, le parlement mandait et tançait vertement les jurats qui n'avaient rien su prévoir ni éviter. Ce n'étaient partout que récriminations, reproches, accusations réciproques.

Tandis que Bordeaux était agité par ces événements, le roi, à Saint-Germain, chassait, et s'occupait avec Richelieu des difficultés pendantes entre la France et le duc de Lorraine et du renouvellement de l'alliance avec les Suédois. Tout cela ne constituait pas de véritables dangers et la cour était relativement au calme. La nouvelle de l'affaire Naugas fut prise en sérieuse considération et irrita Richelieu. Le roi écrivit aussitôt à Sourdis et à d'Épernon, leur enjoignant d'en rester là et de ne rien entreprendre l'un contre l'autre. Il leur envoyait M. de La Villemontée, conseiller d'État, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel, intendant de justice à La Rochelle et provinces voisines, pour faire une enquête et les accommoder. En même temps, les deux jurats qui avaient été saluer Sourdis le jour de son arrivée étaient mandés à Paris, ainsi que le lieutenant Naugas.

Mais pendant que M. de la Villemontée cheminait vers Bordeaux,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

arriva la nouvelle de l'attentat du 10 novembre. Ceci passait toutes les bornes et l'émotion fut grande. Le jour même, un courrier partait vers le duc d'Épernon; il lui portait une lettre du roi avec injonction de quitter son gouvernement et de se retirer à son château de Plassac, en Saintonge d'où il ne devait bouger jusqu'à nouvel ordre. Le même courrier mandait Sourdis à Paris et lui annonçait l'arrivée d'un enseigne des gardes du corps du roi qui venait pour l'escorter et le protéger. C'était, à l'égard du gouverneur, la disgrâce dans toute sa rigueur; mais en même temps le roi laissait entendre au prélat courroucé sa volonté de voir lever l'interdit de la ville. Sourdis se rendit compte qu'il valait mieux céder sur ce point et, le dimanche 20 novembre, avait lieu à Saint-André une imposante cérémonie pour ramener le Saint-Sacrement à sa place habituelle, et ce au grand soulagement de la population qui n'en pouvait mais. Les jurats, il est vrai, demeuraient interdits mais comme « ils croupissaient toujours dans leur extrême opiniâtreté », ils affectaient « de n'en peiner pas beaucoup ».

Si M. de Sourdis eut lieu ce jour-là d'éprouver quelque réconfort par l'attitude du peuple de Bordeaux à la cérémonie de la levée de l'interdit, il reçut une visite qui raviva encore ses indignations et provoqua de nouveaux anathèmes. Il demeura, en effet, assez longtemps en conférence avec un certain abbé Fustami, vicaire de Cadillac, qu'il avait chargé de signifier l'interdit aux chanoines de la Collégiale de Saint-Blaise de cette ville et au couvent des capucins de la même localité. L'abbé Fustami venait rendre compte de sa mission. Cadillac est une petite ville encore munie de ses portes, de ses tours et d'une partie de ses anciens remparts; elle se dresse sur le bord de la Garonne, à une trentaine de kilomètres en amont de Bordeaux. C'était là que se trouvait le splendide et énorme château où d'Épernon avait englouti tant de millions et que l'on peut encore admirer aujourd'hui; il en était le seigneur tout puissant ; c'était là qu'il étalait son faste. Cadillac n'existait et ne vivait que par lui; c'était lui qui y avait établi le Chapitre, lui qui avait fondé le couvent des capucins hors des murs, lui qui faisait vivre les légions d'ouvriers de toute nature qui travaillaient dans le château ou dans les manufactures de tapisseries installées par ses soins.

Depuis plusieurs jours déjà l'abbé Fustami, un des rares prêtres de Cadillac fidèles à leur archevêque, avait reçu mission d'aller dans sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

paroisse signifier les sanctions prononcées par Sourdis. Il n'était pas sans appréhensions. Le 19, il se décida à se rendre à Cadillac. Il vit d'abord deux chanoines ; mais l'accueil qu'il reçut fut peu encourageant : le chanoine Durand et le chanoine Béliard le prirent de haut, puis se mirent à le persifler, et finirent par lui dire qu'il ferait mieux de s'en retourner comme il était venu, car il allait se faire mettre en prison par M. de Molère, gouverneur de la ville et M. Chenu, intendant du château qui en avait reçu l'ordre du duc lui-même. L'abbé Fustami, troublé, rassembla son énergie et résolut de continuer sa mission. Des gens de la rue, ayant appris ce qu'il venait faire, commencèrent à le huer. Fustami, de plus en plus troublé, pressa le pas, poursuivi par les clameurs et se glissa avec peine hors de la ville par une des portes pour aller au couvent des capucins. Mais là ce fut bien pis : le père Martial de Limoges qui le reçut commença par le traiter sur le ton du mépris, puis lui adressa les reproches les plus aigres pour avoir consenti à se charger d'une pareille mission et finit enfin par se mettre à rire en le tournant en ridicule d'oser venir, lui petit prêtre chétif, signifier l'interdit à des gens appartenant à un seigneur tel que Monseigneur le duc d'Épernon; il fallait, sans doute, qu'il espérât en récompense quelque évêché ou quelque abbaye !

Fustami avait du courage : il poursuivit sa lecture, mais, quand il arriva au passage relatant la scène entre Sourdis et d'Épernon et à la belle phrase de l'archevêque : « Frappe tyran... etc. » l'irrévérencieux père Martial de Limoges s'abandonna à une franche hilarité, ajoutant qu'il n'en croyait pas un mot, car si l'archevêque eût osé prononcer pareille phrase, Monseigneur le duc l'eût traité encore de bien autre façon et l'eût, sans aucun doute, assommé sur place. Comme le capucin refusait de recevoir sa signification, l'abbé Fustami la piqua sur le mur du cloître.

A ce moment, sortait de la ville une troupe de gens gesticulant et vociférant; à leur tête marchait M. de Molère, le gouverneur de Cadillac. A la vue du papier qui pendait le long du mur, il interpella en riant le capucin : « n'y touchez pas, père Martial, il est infect ! » et, crevant le papier du bout de sa canne, il l'arracha et alla le jeter dans une bouche d'égout. Alors l'abbé Fustami perdit contenance. Il comptait rentrer en ville et fixer sur quelque mur bien apparent la feuille de sentence de Monsieur l'archevêque de Bordeaux; mais M. de Molère et sa troupe le firent changer d'avis et, transformant sa retraite en fuite,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

il se sauva le long du rempart sans rentrer en ville. On ne le poursuivit pas ; alors un peu plus loin, en passant devant une autre porte de la ville, qui celle-là était fermée, il s'approcha sournoisement, y piqua l'interdit et s'éloigna avec prudence et rapidité. Et tandis que Fustami inquiet se retournait pour voir s'il n'était pas suivi, dans l'air résonnaient les cloches de la Collégiale de Saint-Blaise qui sonnaient l'office, sans se préoccuper autrement de l'interdit de Monsieur de Sourdis. Seuls les capucins, malgré leurs moqueries, n'osèrent continuer l'exercice de leur culte.

A la rébellion du clergé de Cadillac, Sourdis répondit par la suspension contre les chanoines, avec défense d'exercer leur ministère sous peine d'excommunication. Le fidèle abbé Fustami, dont la position ne devait guère être facile à Cadillac, devait pourtant y retourner et y administrer, le cas échéant, les sacrements urgents. Il est probable qu'il ne fut pas appelé à moins de nécessité absolue car toute la ville était dévouée à d'Épernon : quelques jours avant, deux malheureux petits colporteurs avaient été pris portant dans leur ballot des libelles contre le duc; ils en avaient été dépouillés et on leur avait donné les étrivières, tandis que les palefreniers du château prenant et froissant les malencontreux libelles s'en étaient servis pour bouchonner les chevaux de Monseigneur.

L'incident de l'abbé Fustami fut le dernier qui amenât du trouble dans la rue. Désormais nous allons voir l'affaire se dérouler non pas avec calme, car les passions étaient surexcitées plus que jamais, mais du moins par les voies de droit. Laissons donc Sourdis, d'Épernon, les moines, le chapitre de Cadillac et les jurats échanger exploits, citations, appels et oppositions et arrivons au 27 novembre. Ce jour-là, le duc d'Épernon avait bien changé d'humeur. A la superbe des premiers jours avait succédé une colère sourde, puis un abattement que la dignité du maintien n'arrivait pas à masquer. Pour accentuer la sévérité de la mesure, c'était un simple garde qui avait apporté l'ordre d'exil et de suspension de ses charges au gouverneur et ce jour-là, 27 novembre, celui que Balzac qualifiait plus tard de grand Turc, de grand Khan, de grand Mogol, enfoncé dans son carrosse, entouré de ses familiers atterrés, s'en allait par les rues de Bordeaux pour gagner Blaye et Plassac, cédant le pavé en vaincu à l'orgueilleux prélat qui demeurait sur ses positions.

Nous venons de voir l'attitude respective des deux adversaires et de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

leurs tenants. Mais, en jetant un coup d'œil sur la ville elle-même, on demeure étonné des proportions que l'affaire avait prises. Jamais question brûlante ne divisa une cité comme cette querelle entre le gouverneur et l'archevêque. On ne parlait que de cela. Toutes les ambitions, toutes les rancunes entrèrent en jeu. Deux camps se formèrent : les « Épernonistes » et les « Sourdistes ». Les discussions s'enflammèrent et ne tardèrent pas à tourner à l'invective. Le parlement, les congrégations, les familles étaient coupés en deux. Des brouilles, des raccommodements inattendus se produisaient. Tout ce qui touchait à la jurade, au fisc, aux autres charges royales, ce que nous appelons aujourd'hui les fonctionnaires, tenait pour le gouverneur ; le peuple était pour Sourdis ; la noblesse et le parlement étaient divisés ; les moines, divisés eux aussi, étaient « enragés » ; quant aux femmes, nonnes ou laïques, elles étaient toutes pour l'archevêque mais avec encore plus de violence et de nervosité. Un officier du duc d'Épernon étant venu, quelques jours après l'événement, rendre une visite, tomba dans une compagnie de plusieurs dames. Elles causaient avec animation de l'affaire Sourdis-d'Épernon et n'épargnaient point le gouverneur. L'officier essaya de prendre la défense de son maître, mais mal lui en prit car sa voix fut aussitôt couverte par les exclamations et les protestations furieuses de l'assistance ; une servante, qui repassait des collerettes dans une pièce voisine, fut même saisie d'une telle indignation qu'elle fit irruption dans la salle, tenant à la main son poëlon plein d'empois qu'elle jeta avec colère sur les bottes de l'officier. La victime ne put que se retirer sans mot dire. Un autre jour, une bataille au sang eût lieu près de la Porte Dijeaux entre un racoustreur de bas de soie qui travaillait pour Puypaulin et un escarpinier de l'Archevêché.

La Guyenne elle-même était en ébullition à propos de cette malheureuse affaire : Libourne était Épernoniste ; Saint-Émilion était Sourdiste ; et ainsi du reste. Un tiers parti essaya bien de se former, composé des finauds et des prudents qui ne voulaient point se compromettre, mais il n'eut point de succès et tomba sous les attaques et les violences des deux autres partis.

Pendant les dix jours qui suivirent le départ du gouverneur, les Sourdistes triomphèrent. Le menu peuple croyait d'Épernon disgracié pour toujours et manifestait bruyamment en faveur de son archevêque. Ce dernier faisait de la popularité et pansait ainsi les blessures que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la canne du gouverneur avait faites à son amour-propre. Les bouchers vinrent lui offrir une petite course de taureaux dans la cour même de l'Archevêché où l'on mit aux prises quelques-uns de ces animaux avec de gros chiens féroces. On prétendit que quelques personnes furent blessées. Alors le parti Épernoniste jeta les hauts cris, évoqua les jeux cruels du Bas-Empire, rappela que ces sortes de combats étaient défendus par les lois canoniques et consigna le fait dans les factums qui s'élaboraient.

Et chaque jour était marqué par quelque acte d'hostilité entre les deux partis; un jour, c'étaient les Feuillants qui refusaient de se soumettre à l'interdit de l'Archevêque; un autre jour c'était M. de Flamarens, l'un des excommuniés qui, entrant au parlement pour un procès en cours, se voyait mis à la porte sans autre explication. Le même mécompte était réservé à l'avocat Pierre Mentel, autre personnage de la suite du gouverneur, excommunié également, qui se présenta au palais pour y plaider une cause et s'en vit refuser l'entrée.

Enfin, le 7 décembre, M. de Sourdis quittait lui-même Bordeaux pour se rendre à Paris où le roi l'avait mandé et où l'affaire devait se débattre à l'assemblée générale du clergé.

Ce départ ne ressembla point à celui du gouverneur : Monsieur de Bordeaux s'embarqua sur la galiote des Chartreux, au-delà du pontet du cap Fin-de-terre ; toute la ville accourut pour prendre congé de lui et ce fut au milieu des vivats et des applaudissements que la galiote démarra. Et le chroniqueur Gaufreteau, Sourdiste déterminé, à qui nous devons ces détails, ajoute en manière de réflexion : « Plassac doit en avoir mal au cœur ».

Le voyage se fit sans incident ; mais, s'il en fut ainsi, cela ne tint point à Monsieur l'archevêque qui choisit, pour se rendre à Paris, une route passant précisément par Plassac et longeant le mur du parc et la grille même du château où le gouverneur exilé cachait ses colères et distillait ses rancœurs.

Le train de l'archevêque était assez imposant: une suite de carrosses, de chariots, de chevaux de main, de valets et d'officiers à cheval formait une colonne qui ne circulait pas sur les routes sans bruit et sans attirer l'attention des populations. Quand d'Épernon apprit que son ennemi osait venir ainsi passer presque sous ses fenêtres, il fut pris d'une de ces colères, comme il en avait quelquefois ; il saisit une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

arquebuse et manifesta l'intention de tirer sur M. de Sourdis du haut de son mur quand il passerait à portée. Girard, le secrétaire du duc, M. du Plessis et ses autres officiers, en proie à toutes les inquiétudes, essayaient de le raisonner ; il fallut l'entourer, le calmer, lui montrer combien son cas déjà mauvais allait devenir désespéré. Il se laissa désarmer, se retira et passa une mauvaise journée.

Cependant le cortège de M. de Sourdis s'était écoulé avec calme et ostentation et avait continué sa route sans encombre jusqu'à Paris. Là, l'archevêque trouva la Cour nettement disposée en sa faveur. En vain, les fils du duc d'Épernon multipliaient leurs démarches ; ils n'arrivaient point à faire pencher la balance du côté de leur père. Le plus jeune, le cardinal de La Valette, était dévoué corps et âme à Richelieu tant et si bien qu'on l'avait surnommé le cardinal valet. C'était lui qui, à la fameuse journée des Dupes, au moment où Richelieu disgracié se disposait à partir pour l'exil, lui avait conseillé la dernière démarche, cette visite au roi pour prendre congé, qui s'était transformée en un long tête-à-tête d'où le ministre était sorti plus puissant que jamais. C'était là un titre à la bienveillance et même à la reconnaissance de Richelieu ; mais tout cela ne réussit pas à le fléchir et l'affaire suivit son cours. Le fils aîné du duc d'Épernon, le duc de La Valette, dès les premières nouvelles, était accouru de son gouvernement de Metz où il avait remplacé son père et où il s'était rendu depuis peu, mais toutes ses démarches demeurèrent également sans résultat.

De Plassac, le duc d'Épernon continuait à se défendre par des lettres et des factums. Mais, le 14 décembre, il écrivait au nonce et en venait à demander l'absolution *ad cautelam*, c'est-à-dire sous réserve. Il a beau relever le ton quelque temps après et s'écrier qu'il ne veut pas obtenir cette absolution de l'archevêque, mais seulement du Pape ; en fait, il sollicite, il supplie. La superbe du gouverneur cède devant les inquiétudes du croyant.

Le 5 janvier, vingt-six prélats présents à Paris, formant l'assemblée du clergé, se réunissaient chez l'archevêque de Bourges pour écouter le long exposé de M. de Sourdis et le 19, à 9 heures du matin, se tenait au Louvre la séance solennelle, présidée par le roi lui-même, où onze prélats députés par l'assemblée du clergé vinrent faire des remontrances sur l'affaire en instance. Après une courte allocution de M. l'évêque d'Arles, le roi répondit quelques mots et tout le monde se retira.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pendant près d'un mois et demi l'affaire suivit son cours. Une à une les pièces du procès furent examinées et discutées. Et pendant ce temps les parties mettaient chacune en mouvement toutes les influences dont elles pouvaient disposer. Du moins, pendant cette longue attente, les coupables obtinrent un résultat : le 19 mars, les deux vicaires généraux de Bordeaux, les abbés Myard et Caron, reçurent l'ordre de lever l'interdit qui pesait sur les jurats, le maire et leurs officiers.

Quant au duc d'Épernon, il obtenait enfin l'absolution « *cum reincidentia* », c'est-à-dire suspensive pour six mois des sentences ecclésiastiques prononcées contre lui. La même faveur s'étendait aux autres coupables.

Enfin, le 31 mars, le Conseil d'État, réuni auprès du roi à Chantilly, rendit son arrêt. Il était sévère :

Les jurats étaient cassés de leurs fonctions et de nouvelles élections devaient avoir lieu. Le capitaine Verduc et le lieutenant Naugas devaient passer en jugement. En attendant, ils étaient suspendus de leurs charges et devaient quitter Bordeaux ou n'y point rentrer.

Quant à d'Épernon, le roi évoquait l'affaire de la Clye devant le parlement de Paris et décidait qu'il aurait à se pourvoir devant le Pape en ce qui concerne l'excommunication pour se soumettre aux réparations qu'il plairait à Sa Sainteté de lui dicter. En attendant, il demeurait suspendu de ses fonctions de gouverneur avec défense de rentrer dans son gouvernement. Il était en outre privé, jusqu'à nouvel ordre, de la prérogative d'avoir des gardes ; sa compagnie était dissoute et le capitaine cassé.

L'affaire cependant s'acheminait vers une solution. Tandis que le cardinal Bichi, légat du Pape, discutait les pénitences à imposer aux coupables, la semaine sainte approchait et le vieillard, exilé à Plassac, survivant à l'écroulement de sa fortune et de sa faveur, attendait avec anxiété la possibilité de faire ses pâques et de chercher dans la religion une consolation à son amertume. Le vicaire-général Myard quitta Bordeaux le vendredi saint 14 avril et se mit en route vers Plassac pour signifier au duc la mesure gracieuse dont il avait été l'objet le 19 mars dernier, l'absolution « *ad cautelam cum reincidentia* ». Le lendemain matin il se rendit au château. Là, sur le pas de la porte, une troupe d'hommes l'attendait et, au milieu d'eux, le duc lui-même avec son visage ridé et ses cheveux blancs. La contenance était digne, mais combien humble et soumise à côté du jour où, quelques mois aupara-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vant, ce même duc avait reçu le même abbé Myard porteur des réclamations de l'archevêque, où il s'était ironiquement félicité de le voir au lieu de l'abbé Caron « à qui il aurait fait repasser l'eau avec sa barque plus vite que le vent ». L'heure n'était plus aux mots d'esprit. Les requérants durent réitérer verbalement leurs supplications; l'abbé Myard énuméra les conditions et, devant leur acquiescement et leurs soumissions, se dirigea vers la chapelle où il revêtit le surplis et l'étole. Il s'assit sur son siège et tout le monde se mit à genoux, penché vers la terre en signe d'humilité. Alors le vicaire-général prononça les paroles saintes, leva la main qui délie et donna la bénédiction. Les portes du temple se rouvraient. Sans doute, il ne s'agissait là que d'une absolution conditionnelle et temporaire, mais tous sentaient bien que le reste n'était plus qu'une question de formalités. Ce fut ce jour-là que ces croyants se sentirent soulagés du poids qui pesait sur leur cœur. La table sainte était dressée devant eux. Ils s'y agenouillèrent avec ferveur.

Dès le mois de mars, avait commencé l'instance devant le Saint-Père, représenté à Paris par le cardinal Bichi, délégué apostolique. L'affaire traina en longueur pendant plus de cinq mois. Enfin la sentence intervint. Le duc d'Épernon obtiendrait son absolution pleine et entière à la condition de se soumettre à un certain nombre de pénitences. Elles n'étaient pas bien terribles en elles-mêmes : le coupable devait faire dresser par acte notarié une déclaration de repentir : le 13 septembre, à Plassac, le notaire Trébuchet remplissait cette formalité. Le Duc devait en outre visiter les chapelles de Notre-Dame de Montuzet, Notre-Dame de l'église métropolitaine de Bordeaux et Notre Dame de Verdelais; en troisième lieu, réciter trois fois le rosaire et trois fois le petit office de Notre-Dame. Enfin le cardinal Bichi avait personnellement imposé comme pénitence complémentaire la construction d'une chapelle expiatoire dans l'église métropolitaine de Bordeaux. Le cardinal Bichi était chargé de choisir un prélat à qui il donnerait délégation pour procéder à la cérémonie de l'absolution.

Ce fut ici que se manifesta la sévérité : la délégation fut donnée à Sourdis lui-même. Le coup fut rude. Le roi et Richelieu n'avaient du reste cessé de s'occuper de l'affaire et, en fait, de tout décider. Dès le 1er septembre, un ecclésiastique de la maison du Cardinal, le sieur Bruillard, abbé de Coursan, était parti pour Bordeaux annoncer à l'archevêque les satisfactions que les cours de Rome et de Paris

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lui accordaient. M. de Sourdis avait lieu d'être content : il allait tenir à genoux devant lui son ennemi. Il se promit de prendre sa revanche.

Mais il semble bien aussi que si la Cour voulut humilier le gouverneur et le faire venir à résipiscence, elle ne fut pas sans quelque méfiance sur la modération et la charité sacerdotale du prélat chargé de pontifier en cette circonstance. L'abbé de Coursan arrivait avec les instructions les plus précises ; rien n'était laissé à l'initiative de l'archevêque ; le lieu, la date, les paroles, les démarches de chacun étaient réglés dans leurs moindres détails.

La rencontre devait avoir lieu à Coutras, le mercredi 20 septembre, « dans l'église ou chapelle du château ». L'archevêque serait accompagné d'une délégation de son clergé et du parlement de Bordeaux. Le duc n'aurait point de gardes mais se ferait accompagner d'autant de noblesse qu'il voudrait. L'archevêque donnerait alors l'absolution et prescrirait les pénitences convenues. Après cela, le duc devait aller faire visite à M. de Sourdis, le remercier, protester de son désir de vivre désormais avec lui en bonne intelligence et lui donner la main. L'archevêque devait rendre la visite. Le duc d'Épernon retournerait alors à Plassac pour y attendre les ordres du roi. Enfin l'abbé de Coursan devait rendre au roi un compte exact de tout ce qui se serait passé, en suite de quoi Sa Majesté déciderait s'il y avait lieu de remettre le duc d'Épernon en possession de ses charges, honneurs et prérogatives.

Le 15 septembre, l'archevêché de Bordeaux présentait plus d'animation que de coutume : une assemblée du clergé allait s'y réunir pour recevoir la bonne nouvelle et nommer les délégués chargés d'accompagner l'archevêque ; vingt-neuf curés ou religieux y prirent part. On y discuta d'abord l'absolution en elle-même ; elle fut votée à l'unanimité avec grande joie et force actions de grâce ; puis on examina s'il y avait lieu de soumettre le gouverneur à toutes les formalités prescrites par le Pontifical romain. Elles étaient humiliantes. Le coupable devait se présenter en chemise, pieds nus et la tête découverte. Il devait, à un moment de la cérémonie, se prosterner devant le prélat, qui lui donnait alors deux ou trois coups de baguette entre les deux épaules, en manière de symbole. Il fut décidé que, vu son âge et sa situation, on ne pouvait imposer au duc d'Épernon pareille mise en scène ; on supprima la tenue en chemise, les pieds nus et les coups de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

baguette ; mais l'exception ne fut que pour lui : tous ses complices, Flamarens, Mentel, Naugas, Verduc et les autres durent les subir ; seulement la cérémonie fut pour eux remise à un autre jour.

Le mardi 19 septembre, M. de Sourdis quittait Bordeaux pour aller coucher à Coutras. La route était longue et les dix lieues qui séparent les deux villes donnèrent à l'archevêque le temps de régler en son esprit son attitude du lendemain. Plusieurs carrosses suivaient ou précédaient le sien, portant les douze curés ou chanoines, délégués du clergé de Bordeaux ; quant aux cinq conseillers au Parlement, ils préférèrent partir le lendemain matin de bonne heure.

La petite ville de Coutras était, comme on le pense, en grande animation, car outre M. l'Archevêque et les douze prêtres ou chanoines, il avait fallu loger la nombreuse suite du prélat, M. l'Évêque d'Aire et les personnes qui l'accompagnaient, ainsi que plusieurs membres de la famille de M. de Sourdis venus pour assister à la revanche de leur parent.

Le lendemain matin, 20 septembre, M. de Sourdis se rendit à l'église paroissiale suivi de ses parents, de ses officiers et des prêtres ou chanoines de Bordeaux. La sacristie était trop petite pour ces personnages qui étalaient et préparaient leurs aumusses de chanoines, leurs surplis et autres vêtements sacerdotaux qu'ils allaient revêtir pour la cérémonie. L'archevêque, après avoir dit sa messe, attendait la venue du duc d'Épernon, lorsqu'il vit arriver vers lui, l'air gêné, l'abbé de Coursan. Cet ecclésiastique, de la maison du cardinal de Richelieu, était là, nous l'avons vu, comme porteur des ordres du roi, et ordonnateur de la cérémonie. Or il venait de voir, devant la grande porte de l'église même, un fauteuil en manière de trône élevé sur trois ou quatre marches recouvertes elles-mêmes d'un tapis. Au pied des marches, un coussin de velours pour se mettre à genoux était préparé. Cela était absolument contraire aux ordres du roi et du cardinal. C'est la chapelle du château qui avait été désignée ; là devait se passer la scène de l'absolution, à huis clos, en présence des seuls témoins désignés. Il était inadmissible que l'archevêque contrevînt ainsi à des ordres aussi formels et donnât à l'amende honorable un caractère de publicité qui en aggravait de beaucoup la rigueur ; il faisait un temps superbe et chaud et le populaire envahissait déjà de toute part le petit cimetière qui entourait l'église.

L'abbé de Coursan fit au prélat des représentations, mais il ne put obtenir de réponse satisfaisante. Il appréhendait à juste titre les con-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

séquences de cette dérogation aux ordres du roi qui rendait le beau rôle au duc d'Épernon. Il n'y avait point d'apparence que le gouverneur acceptât de se plier ainsi aux fantaisies rancunières de l'archevêque. Inquiet de l'échec de sa démarche, l'abbé de Coursan fit atteler son carrosse et résolut d'aller trouver le duc d'Épernon.

Dès la veille au soir 19 septembre, le gouverneur était en effet arrivé à Guitres, petit village situé à une demi-lieue de Coutras. Sa nombreuse suite avait encombré cette localité où il avait passé la nuit. Son fils aîné, le duc de La Valette, M. l'évêque de Nantes, Cospeau qui s'était compromis en opinant en sa faveur, M. le marquis de Duras, le comte de Lauzun, le comte de Maillé, le baron de Montferran et beaucoup de noblesse, soixante ou quatre-vingts personnes en tout, formaient la suite de ce seigneur qui venait s'humilier. M. d'Épernon s'était levé de bonne heure, avait entendu la messe célébrée dans l'église abbatiale de Guitres par l'évêque de Nantes et attendait l'heure de s'acheminer vers Coutras, quand il vit arriver le carrosse de l'abbé de Coursan et ce personnage lui-même tout agité de la difficulté qui surgissait au dernier moment.

Après un court entretien, l'abbé de Coursan se remit en carrosse et disparut à vive allure sur la route de Coutras. Là, une nouvelle conférence avec M. de Sourdis ne fit pas avancer la question d'un pas et l'on vit quelques instants après le carrosse de M. l'abbé de Coursan qui reprenait au grand trot la route de Guitres. L'abbé très inquiet prévoyait un éclat ; l'obstination de l'archevêque était absolue ; en vain il avait raisonné, prié, menacé même : M. de Sourdis ne cédait rien. L'abbé avait pris à témoin les assistants et c'était avec ces mauvaises nouvelles qu'il venait une seconde fois trouver le gouverneur.

Comme M. de Coursan se préparait à subir le choc des récriminations, il fut tout surpris de trouver le gouverneur calme, doux et soumis : « Monsieur, dit le duc d'Épernon, quand Monsieur l'archevêque me voudrait donner l'absolution dans un champ, je suis tellement disposé à la recevoir que j'irois d'aussi bon cœur la prendre là qu'au lieu où Sa Majesté vous l'avait prescrit ; mais, puisqu'il ne se peut autrement, retournez-vous-en, je vous prie, vers Monsieur l'archevêque pour l'asseurer que je m'en voy le trouver ».

L'abbé de Coursan, qui était venu de Paris prêt à lutter contre le gouverneur et à mâter ses résistances se trouva du coup retourné en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sa faveur ; contrairement à ce qu'il attendait, l'adversaire, c'était maintenant M. de Sourdis. Il vint une troisième fois l'adjurer de se conformer aux ordres du roi, mettant en avant l'humilité et l'obéissance d'un vieillard tel que le duc d'Épernon. Sourdis était inébranlable ; alors il s'emporta, appela les conseillers au Parlement qui venaient d'arriver pour assister à la cérémonie, les prit à témoin et fit réitérer le refus de l'archevêque en leur présence :

— Où voulez-vous donc que cela se fasse ? répondit M. de Sourdis.

— Monsieur, je vous l'ai assez dit, c'est à vous meshuy à y adviser !

On disputait encore quand quelqu'un vint annoncer que le duc d'Épernon allait arriver. M. de Sourdis se rendit à la sacristie et revêtit un pluvial violet tout brodé d'argent sur un gros de Naples. Ce riche vêtement avait été rapporté par feu M. le Cardinal de Sourdis, de Rome et de la sacristie du pape Clément VIII. L'archevêque coiffa la mitre, se fit précéder de son porte-croix et d'un diacre tenant sa crosse et traversa processionnellement l'église entouré de tout le clergé présent. Par la grand'porte, ouverte à deux battants, le riche cortège s'écoulait lentement. Les ornements dorés, les fourrures des chanoines, et surtout le beau pluvial violet brodé d'argent retenaient le populaire accouru de toutes parts dans une admiration silencieuse M. de Sourdis monta les trois marches et s'assit sur son trône. A sa droite se rangea son clergé en surplis ou aumusses. Les chanoines prirent place sur un banc, tandis que les curés demeuraient debout. A sa gauche, se placèrent Messieurs du Parlement ; des chaises leur avaient été préparées. Quand tout le monde fut placé, la grand'porte de l'église se referma et on attendit.

On attendit un grand quart d'heure. Enfin on vint annoncer que M. d'Épernon arrivait à hauteur du cimetière et un instant après, à l'autre bout de la place, apparaissait un groupe de gentilshommes. Au milieu d'eux, marchait le duc d'Épernon ; à sa droite se tenait l'évêque de Nantes, à sa gauche l'abbé de Coursan ; derrière lui venait M. Despruez et son aumônier qui portait un coussin de velours vert sur lequel il devait s'agenouiller. Derrière encore, suivaient son fils, le duc de La Valette, le marquis de Duras, bien qu'il fût de la religion réformée, MM. de Maillé et de Montferran. Le reste de la suite du duc n'assistait pas à la cérémonie et était demeuré dans une mauvaise auberge, à l'autre bout de Coutras, où les carrosses s'étaient arrêtés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le duc d'Épernon était vêtu d'une sargette grise avec la botte et l'éperon, et d'une petite casaque de campagne de la couleur de l'habit. Il était sans épée et marchait d'un pas un peu raide et court avec ses mauvaises jambes maigres qu'il soulageait en s'appuyant sur une haute canne. Il était ganté de gants en peau de cerf à courts crispins et portait le feutre à larges bords de l'époque.

Il marcha droit à l'archevêque et se découvrit. Les deux hommes étaient face à face. C'était la première fois qu'ils se revoyaient depuis la scène de la place Saint-André. Tous deux pâlirent au point que les assistants le remarquèrent. L'aumônier se hâtait de disposer le coussin de velours vert sur celui qu'on avait déjà préparé. Le duc lui donna son chapeau et se mit en devoir de se mettre à genoux. Son âge et peut-être aussi l'émotion le firent tituber quelque peu. Il s'appuyait avec effort sur sa canne. Cette canne, les documents ne la décrivent point, mais, étant donné le personnage et ses manières de faire, nous gagerions qu'il n'avait pas manqué de prendre pour la circonstance la même canne noire à pomme d'argent, avec laquelle, dix mois auparavant, il avait bâtonné M. de Bordeaux.

C'est que le duc d'Épernon n'était plus du tout en état de grâce comme le jour où l'abbé Myard était venu à Plassac lui apporter l'absolution « *ad cautelam* ». Ce jour-là, c'était la délivrance du fardeau qui pesait sur son cœur de croyant ; c'était l'église lui ouvrant les bras après de longs mois de rigueur. Mais, depuis lors, le temps avait passé, il avait repris ses habitudes religieuses et la cérémonie de Coutras n'apportait point de changement ; il n'y voyait qu'une formalité pénible et humiliante.

Un silence gênant planait. Il était convenu que le duc devait le premier prendre la parole et renouveler sa demande d'absolution. Comme il ne le faisait pas, l'archevêque lui dit : « Monsieur, demandez-vous pas l'absolution de l'excommunication qu'avez encourue ? »

— Je vous l'ai demandée par écrit et vous la demande encore, dit le duc.

— Ce n'est pas assez, il faut que vous déclariez maintenant que vous la demandez de bon cœur.

Le gouverneur répondit simplement : « Oui monsieur ».

Alors M. de Sourdis se leva et tout le monde l'imita, excepté le duc d'Épernon et les siens qui demeurèrent à genoux. Il entonna le *Miserere*. Et, tandis que le prélat, soutenu par le chœur des prêtres et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des chanoines, lançait à pleine voix les versets de l'hymne d'imploration, on entendait la voix faible et cassée du vieillard qui psalmodiait à l'unisson, tenant à deux mains sa canne devant lui, le front appuyé sur ses mains. Le chant terminé, l'archevêque se rassit et demanda au duc s'il était prêt à se soumettre aux pénitences prescrites par le cardinal Bichi et par lui-même.

— Oui, répondit le vieillard.

M. de Sourdis se leva de nouveau et fit ouvrir le Pontifical romain. Il se mit alors à lire la formule latine de la levée d'excommunication e de l'absolution. Arrivé vers la fin du long paragraphe, le prélat continua par le passage suivant, qui surprit fort les assistants, car il n'était point dans le texte liturgique : «... *et ego authoritate ecclesiæ et ea quâ fungor absolvo te a vinculo excommunicationis quam incurristi, quia claustrum et immunitatem ecclesiæ meæ metropolitanæ perfregisti, manum armatam militum ut me currumque meum in via sisterint misisti ; statione disposita, palatium nostrum vallasti, jurisdictionem ecclesiasticam violasti eamque tibi arrogasti, nos clerumque nostrum insignibus et indignibus contumeliis affecisti. In nomine patris et filii et spiritus sancti. Amen.* »

M. d'Épernon savait peu de latin ; cependant, arrivé à ce passage, il lui sembla comprendre que ce n'étaient point là des formules liturgiques, mais qu'il était question de lui. Il releva son front qu'il tenait toujours appuyé sur ses mains et, regardant l'archevêque, s'aperçut qu'il avait, en effet, glissé un petit papier blanc qui ne faisait point partie du Pontifical et sur lequel il avait ajouté à la main le passage qui flétrissait personnellement la conduite du duc d'Épernon.

Mais le pénitent était décidé à tout supporter. Il ne releva point ce petit subterfuge et les quelques traits personnels lancés par l'archevêque.

Pendant toute la cérémonie, le duc et toute sa suite étaient demeurés à genoux, sauf M. l'évêque de Nantes à qui on avait réservé une place au-dessus de Messieurs du Parlement.

Alors M. de Sourdis descendit de son trône et tendit la main au pénitent pour le relever. M. d'Épernon, qui savait les usages, voulut vivement se déganter de la main droite pour prendre celle du prélat, mais le gant de peau de cerf résistait et M. de Bordeaux dut attendre un instant que le duc lui présentât sa main nue et se relevât. On ouvrit alors, derrière eux, la grande porte de l'église et l'archevêque

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

menant le duc par la main le conduisit jusqu'au pied de l'autel. Et ce devait être un curieux spectacle que celui de ces deux hommes, animés des sentiments que nous pouvons supposer, marchant la main dans la main, avec des paroles de concorde et de pardon aux lèvres.

La cérémonie touchait à sa fin, l'archevêque fit encore quelques oraisons, aspergea le duc d'eau bénite, et lui donna le baiser de paix. Le duc d'Épernon était définitivement rentré dans le giron de l'Église. M. de Sourdis se retira vers la sacristie pour se dépouiller du beau pluvial violet et M. d'Épernon sortit de l'église. Sur la porte, il trouva son fils, le duc de La Valette, qui disputait aigrement sur les termes de l'absolution et sur le texte modifié par l'archevêque. La formule de pardon prenait ainsi figure d'une formule d'accusation. Il y avait aussi un autre débat : le duc et son entourage prétendaient, qu'en arrivant, il avait parfaitement formulé, quoiqu'à voix un peu basse, la demande d'absolution et que le prélat avait fait semblant de ne pas l'entendre afin d'avoir l'occasion de poser lui-même la question sur un ton d'autorité. Les tenants de l'archevêque soutenaient que M. d'Épernon n'avait rien dit.

Le duc, en paraissant sous le porche, coupa court à ces récriminations et se retira au jardin du château où était descendu M. de Sourdis. Là il fit appeler Messieurs du Parlement et leur tint un petit discours pour manifester son contentement d'être enfin en règle avec l'Église : « Depuis soixante ans que je sers les rois, je n'ai fait une action qui me laisse plus de satisfaction que celle que je viens de faire, puisque le pape me l'a *ordonnée,* le roi *commandée* et le cardinal *conseillée.* » L'espèce de soin protocolaire qu'il avait mis à cette énumération montrait qu'il avait repris le calme et la maîtrise de lui-même. Il ajouta quelques autres paroles de courtoisie pour les remercier de la peine qu'ils avaient prise en venant à Coutras ; puis on vint lui annoncer que M. de Sourdis était rentré dans ses appartements.

— Monsieur l'archevêque est en impatienee de vous embrasser, lui dit l'abbé de Coursan.

— Allons le trouver, dit le duc.

En montant l'escalier, il marchait lentement afin de donner à M. de Sourdis le temps de faire une partie du chemin ; mais l'archevêque, qui se tenait sur le palier, ne bougeait pas. Enfin, quand il vit les premières personnes de l'entourage du duc arriver, il se décida et des-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cendit jusqu'au second repos où il rencontra M. d'Épernon, qui montait, s'appuyant d'un bras sur l'abbé de Coursan et de l'autre sur sa canne. Là s'échangèrent les saluts, puis le duc continua de monter les degrés encadré par l'abbé de Coursan et l'archevêque de Bordeaux.

— Monsieur, dit le duc, vous prenez beaucoup de peine.

— Monsieur, répondit Sourdis, je vous ai longtemps attendu ce matin sous l'espérance que j'avais de vous servir d'aumônier pour dire messe.

— Monsieur de Nantes est en coutume de ne nous laisser sortir du lieu où nous couchons sans entendre messe qu'il nous a dite assez matin aujourd'hui à Guitres.

— Je le crois, Monsieur, reprit l'archevêque, car je scay qu'il n'est point paresseux à bien faire.

— Il est vrai, confirma le duc, il ne s'en lassa jamais.

Et tout en devisant ainsi, tous trois arrivèrent au premier étage d'où Sourdis était parti.

— Monsieur, dit alors le duc d'Épernon, je suis ici pour vous remercier de la peine que vous avez prise pour moi et pour vous prier de croire que, toute ma vie, j'en aurai le souvenir tel que je dois et je rechercherai les occasions à moi possibles de vous en témoigner mes ressentiments.

— Monsieur, je vous dois davantage que cela et vous puis asseurer avec vérité qu'au prix de mon sang, s'il en estoit besoin, je voudrais achepter le salut de vostre âme, vostre contentement et repos en toute chose.

— Il est vrai, Monsieur, que, comme nostre pasteur, vous nous devez procurer le bien, et nous, comme vos brebis, vous debvons reconnaissance. C'est ce que de mon costé je tascheray tousiours de faire d'auss bon cœur que je vous reste obligé de voz bénédictions.

— Je prye Dieu, Monsieur, qu'elles puissent servir à prolonger voz jours.

— Je vous remercye et, si c'est le plaisir de Dieu, j'ay assez vescu puisque, de sa grâce, j'ay vescu en homme de byen.

Alors, M. de Sourdis invita le duc d'Épernon à entrer dans la salle. « — Passez le premier, dit le prélat. » M. d'Épernon refusa et, après un combat de politesses, ajouta : « — Je voy bien, Monsieur, vous estes tout dans la cérémonie aujourd'hui ; je ne l'entends pas, c'est pour-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

quoy je vous laisseray en repos. Aussy bien en ay-je regret de vous faire tant tarder à disner ».

Le duc prit congé. M. de Sourdis l'accompagna jusqu'au bas du degré où son carrosse l'attendait et il semblait que le plus aimable abandon dictât les propos de ces deux gentilshommes ; ils parlèrent du temps superbe dont on jouissait et des melons de Plassac particulièrement bons cette année.

A peine le duc d'Épernon était-il de retour à son modeste logis, qu'on vint lui annoncer l'approche de l'archevêque qui arrivait à pied lui rendre sa visite. Il faisait chaud, et le duc avait enlevé sa casaque ; il la demanda et, comme on tardait à la trouver, il sortit en pourpoint jusque sur la porte au devant du prélat et s'excusa de le recevoir sans casaque :

— Comment, Monsieur, n'est-ce pas assez que, pour l'amour de moy, vous ayez pris la peine de venir ici, sans que je vous l'augmente encore par l'entrée d'un si malotru lieu que celle de mon logement? Je vous prie de croire que je ne le saurais souffrir.

Et ce disant il attira M. de Sourdis dans la rue.

— Je ne suis venu que pour vous assurer de mon très humble service, disait l'archevêque, et pour vous prier de vouloir perdre le souvenir des choses passées. Je vous promets que, de ma part, je ne m'en souviendrai que pour en détester la rencontre.

— Aussy vous puis-je asseurer, répondit d'Épernon, que de mon côté j'en feray tout de mesme.

Et, saisissant l'occasion de replacer l'énumération protocolaire, qui avait fait si bon effet dans le jardin avec Messieurs du Parlement, il ajouta : « ... puisque le Pape me l'*ordonne*, le roi me le *commande* et Monsieur le cardinal me le *conseille* ».

M. de Sourdis releva le trait et toujours plein d'onction et de bonne grâce lui répondit :

— Ce sont ces trois personnes aussy qui m'ont arraché de la mémoire le souvenir de tout le passé et qui feront que je vivray toujours comme si j'estois votre filz et vous honoreray comme mon père.

— Je suis assez vieux pour le pouvoir estre, mais je ne mérite pas un tel filz !

Là-dessus, M. de Sourdis fit mine de se retirer. Le duc l'arrêta par le bras.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

— Eh quoi, Monsieur, vous êtes à pied ? Prenez mon carrosse, je vous prie !

— J'ai bonnes jambes, Monsieur, à votre service !

— Je ne vous en puis pas autant dire des miennes, veu qu'elles sont usées et les vostres sont en leur force.

Et après maintes salutations les deux hommes se séparèrent.

C'était fini. Le duc d'Épernon avait bu le calice jusqu'à la lie ; mais il éprouvait cet allègement qu'on sent en face d'une besogne dure et pénible qui n'est plus à faire. En outre, il savait de bonne source que le roi allait le réintégrer dans toutes ses charges et honneurs. Il rentra dans sa mauvaise hôtellerie. On avait voulu lui préparer un logis plus convenable au centre de la ville, près du château, mais il avait refusé. Il aimait mieux être loin.

Il était plus d'une heure ; tout le monde avait faim, mais M. le gouverneur ne songeait qu'à s'en aller. Il en avait assez de Coutras. Un à un les carrosses avancèrent ; les courriers partirent en avant et, peu de temps après, le dernier carrosse de la suite du duc d'Épernon disparaissait sur la route et ne s'arrêtait qu'à deux lieues de là, au village de Chalaure où l'on put enfin dîner à deux heures passées.

Tandis que M. le duc d'Épernon roulait sur la route de Chalaure dans le soleil et la poussière, M. de Bordeaux était rentré au château souriant, satisfait, détendu et s'était mis à table. Il avait en face de lui M. l'évêque d'Aire (Gilles Boutaut) et autour de lui sa famille, sa maison, le clergé et Messieurs du Parlement. Il porta la santé de Monsieur le cardinal, le véritable artisan de cette journée de revanche, et n'eut point la générosité de passer son ennemi sous silence ; il se donna le plaisir de porter aussi la santé de M. le duc d'Épernon. Quand ces Messieurs se levèrent de table, ils étaient plus animés qu'en entrant dans la salle. La réserve du début disparaissait. Le fait n'avait rien que de naturel en ce pays de vignobles déjà célèbres. On discuta chaudement sur les péripéties de la matinée ; les récriminations du duc de La Valette au sujet de la publicité de la cérémonie et son départ sans saluer l'archevêque furent vivement attaqués ainsi que le silence du duc lui-même en s'agenouillant ; cependant l'abbé de Coursan et deux conseillers soutenaient avoir entendu le duc prononcer à voix basse la phrase convenue. L'auteur de la lettre où nous puisons ces détails conclut en affirmant que, lors

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de leur rencontre, le gouverneur et l'archevêque étaient si émus qu'ils ne s'entendaient point l'un l'autre.

La journée avançait ; on songea au départ. Les carrosses rangés près de la porte du château emmenaient les uns après les autres les invités de M. de Sourdis.

Longtemps encore, sur la place de Coutras et devant le château, les habitants demeurèrent à épiloguer sur la cérémonie à laquelle ils venaient d'assister et les derniers groupes, en se dispersant et en rentrant chez eux, ne pensaient sans doute pas que, près de trois siècles après, leurs arrière-neveux s'intéresseraient encore à l'événement qui avait mis en émoi leur petite ville.

LÉO MOUTON.

SOURCES

MANUSCRITS. Bibl. Nat. Fr. 15503 et 15714 ; N. A. F. 7310 et 7314

IMPRIMÉS : — *Un archevêque amiral, Henri de Sourdis*, par E. Bertrand, lieutenant de vaisseau (Extr. de la *Revue maritime*. — 1912).

— *La Vie du duc d'Épernon*, par Girard.

— *Mémoires* de Souvigny.

— Gaufreteau. — *Chronique bordelaise.*

— Jullian. — *Histoire de Bordeaux.*

— Abbé J. Callen. — *L'Entrée solennelle des archevêques de Bordeaux.* — Bordeaux 1890, in-8.

— Richelieu. — *Mémoires.*

— *Lettres et instructions diplomatiques* de Richelieu (*Documents inédits pour l'histoire de France.*)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Coup d'œil sur l'origine des Villes sur les causes de leur situation de leur développement de leurs transformations et de leur décadence

---

LES CAPITALES DE L'ANCIEN ORIENT. — LES VILLES GRECQUES

1er §

Un très grand nombre de villes ont été construites à une date fixe. — La fondation des cités antiques suppose une cérémonie religieuse. — Comparaison avec les villes créées de nos jours en Australie et aux États-Unis. — Une maladroite prédiction de Joseph de Maistre.

Les villes royales de l'ancien Orient. — Fréquents changements des capitales orientales aussi bien dans les temps modernes que dans l'antiquité. — Les sept capitales de la Birmanie. — Villes assyriennes : Dour-Saryoukin, El Kalakh. — Villes égyptiennes : Thèbes ; les villes des Morts ; caractère cosmopolite de Memphis. — Ville chaldéenne : Babylone. — Ville perse : Persépolis. — Caractère militaire que conservent ces résidences royales : Ecbatane.

Il est facile de conclure d'une partie des considérations qui précèdent que les villes ne se sont pas formées au hasard et d'une manière impersonnelle. La fondation de la plupart des villes dont on peut suivre l'histoire a été l'œuvre d'une volonté méditée et elles ont

1. Tite Live. Liv. V, ch. LIV. Il y avait alors 365 ans que Rome était fondée et Camille estimait cet espace de temps peu de chose à côté de l'ancienneté de bien des villes que Rome avait déjà vaincues ou soumises. Cicéron développe plus longuement ces mêmes idées dans le Livre II de la République dont nous avons cité plus haut un passage.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pour ainsi dire été nommées avant d'exister. Ce n'est donc pas ignorance ou naïve crédulité que de ne pas rejeter *de plano* les traditions sur Cadmus, Cécrops et des autres « conducteurs de peuples ».

La fondation d'une ville était une cérémonie religieuse accompagnée d'un rituel obligé ce qui donnait une date précise à cet événement. Festus nous apprend que les Etrusques possédaient des livres spéciaux contenant les cérémonies à pratiquer pour la fondation des villes en général et des cérémonies particulières présidant à la construction des murailles, temples, etc. Denys d'Halicarnasse et Plutarque, notamment décrivent les rites observés par Romulus lors de la fondation de Rome, rites qu'Ovide résume en de beaux vers dans son poème liturgique des *Fastes*. Ces règles faisaient non seulement partie de la religion, mais du droit public, qui d'ailleurs n'en était pas alors distinct, au même titre que les institutions politiques et sociales [1].

Ce qui pouvait d'abord manquer à ces villes c'étaient les habitants ; mais elles possédaient dès l'origine les organes essentiels qui constituent une cité : des temples, des marchés, des monuments pour les services publics, des tribunaux, des fortifications, des magistrats, des prêtres.

C'est ainsi qu'il y a de grands rapports entre deux types de groupes humains aussi opposés d'autre part que les cités antiques et les villes qui de nos jours se sont pour ainsi dire dressées sur le territoire des États-Unis anglo-américains, de l'Australie, de l'Afrique australe. En effet les unes et les autres ont été également créées de toute pièce : « Sans doute, dit M. Raveneau en parlant de ces récentes villes anglo-saxonnes, au premier jour on sent qu'il manque quelque chose à ces villes improvisées : ce sont les habitants. Mais déjà les écoles sont construites, les tribunaux siègent, les journaux se querellent, l'hôtel de ville ouvre ses bureaux, la banque agiote, l'armée du salut fait des conversions [2]. »

Suivant certains penseurs, une ville ne dépendrait qu'en apparence de la volonté humaine ; une ville serait un organisme qui se développerait par une sorte de force intérieure. « Paris ne s'est pas fait en

1. Festus, *de Verborum significatione* au mot *Ritualis*. Denys d'Halicarnasse *Histoire Romaine*, Livre I. Plutarque *Romulus*., ch vi. Ovide (Fastes VI, 219). Comparer Fustel de Coulanges : *la Cité antique*. Voir aussi, ce que dit Paul Manuce au début de son traité *de Civitate Romana*.

2. *L'élément humain dans la géographie* (Annales de géographie, 15 avril 1892).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

un jour » et Londres, comme Paris, a commencé par être une halte de mariniers.

Sans doute l'emplacement d'une ville nouvelle peut être mal choisi, si mal choisi que la ville, même sans aucune révolution ni catastrophe, ne peut durer; mais c'est rare. Une ville de grand avenir peut être créée par décret.

Vainement Joseph de Maistre, ne tenant aucun compte des exemples du passé, prédisait-il avec l'assurance tranquille d'un prophète la chute prochaine de la ville de Washington dont le congrès des États-Unis avait décidé la création pour servir de capitale à l'Union. Vainement écrivait-il en 1797 cette page plus citée que lue et qu'il n'est pas inutile de reproduire.

Non seulement je ne crois pas à la stabilité du gouvernement américain, mais les établissements particuliers de l'Amérique anglaise ne m'inspirent aucune confiance. Les villes par exemple animées d'une jalousie très peu respectable n'ont pu convenir du lieu où siégerait le congrès ; aucune n'a voulu céder cet honneur à l'autre. En conséquence on a décidé qu'on bâtirait une ville nouvelle qui serait le siège du gouvernement. On a choisi l'emplacement le plus avantageux sur le bord d'un grand fleuve. On a arrêté que la ville s'appellerait Washington ; la place de tous les édifices publics est marquée. On a mis la main à l'œuvre et le plan de la cité-reine circule déjà dans toute l'Europe. Essentiellement il n'y a rien là qui passe les forces du pouvoir humain : on peut bien bâtir une ville. Néanmoins il y a trop de délibération, trop d'humanité dans cette affaire et l'on pourrait gager mille contre un que la ville ne se bâtira pas ou qu'elle ne s'appellera pas Washington ou que le congrès n'y résidera pas.

On ne peut se tromper plus complètement. Sans parler du pronostic porté sur les États-Unis en général, Washington a aujourd'hui 400.000 habitants. Elle s'appelle toujours Washington, le congrès y réside encore et rien ne fait prévoir que son siège sera déplacé.

Parmi les villes créées aussi par un acte de volonté souveraine, il faut placer au premier rang les villes princières des états de l'Orient. Ce furent de beaucoup les villes les plus riches et les plus peuplées des anciens temps. Là en effet, il ne s'agissait plus d'états ne comprenant pas même parfois cent mille citoyens, mais de vastes empires avec de nombreuses villes dont les plus importantes étaient celles que le souverain avait choisies pour résidence : Abydos, Memphis,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Babylone, Thèbe, Ninive, El Kalakh, Pasargade, Persépolis, Suse, Dour-Saryoukin, etc.

Ces capitales sont exposées à changer. Les souverains qui ont acquis de la gloire, surtout les fondateurs de dynastie, tiennent à avoir une ville bien à eux à laquelle leur nom soit attaché. Cette jalousie rétrospective des souverains à l'égard de leurs prédécesseurs persiste encore dans l'Extrême-Orient. Une des preuves les plus curieuses en est donnée par la succession des capitales de l'empire de Birman qui jalonnent le cours de l'Irraousady, Tayoung, Promé, Pagan ou Panya qui étale sur une étendue de treize kilomètres sur la rive gauche du fleuve plus d'un millier de pagodes ruinées, puis Ava (1304-1784) remplacée par Amarapoura (la ville de l'immortalité) qui, en dépit de son nom, ne garda son rang que jusqu'en 1855, date de la fondation de Mandalay [1].

Prenons pour exemple la fondation de Dour Saryoukin que M. Maspéro nous raconte d'une façon saisissante.

« La onzième année de son règne et par un jour favorable, Saryoukin (le Sargon des Grecs) roi grand, roi puissant, roi des légions, roi des pays d'Assour, fonda une ville et un palais selon la volonté des Dieux et le vœu de son cœur. Tout dans les cités royales qu'il avait habitées jusque-là, lui rappelait trop vivement la gloire des souverains qui l'avaient précédé », ne fût-ce que par les inscriptions et les bas-reliefs qui racontaient leur histoire. Sargon (722-705) voulut une ville qui lui appartînt tout entière et dont le passé ne commençât qu'avec lui. Il choisit un canton fertile qu'on appelait le pays des deux printemps et qui était spécialement favorisé par les eaux. «En effet un des ruisseaux qui l'arrosent sent le soufre et jouit d'une propriété remarquable ; tandis qu'ailleurs, dans la vallée du Tigre, les indigènes et même les étrangers sont tourmentés par l'éruption à la face de gros boutons douloureux qui ne disparaissent qu'au bout d'un an en laissant une cicatrice indélébile, ceux qui boivent de cette eau sont épargnés ou guérissent rapidement [2]. »

Toutes les formalités religieuses nécessaires furent scrupuleusement observées. « La ville édifiée sur un plan régulier devait former

1. A la mort d'Alompra (1760), son fils aîné transporta quelque temps sa résidence à Agaïn mais il revint bientôt à Ava. Comparer les capitales successives du Népal.

2. C'est le « bouton de Bagdad » si redouté aujourd'hui encore des voyageurs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

un carré presque parfait et présenter une surface de trois cents hectares. Ses angles furent orientés vers les quatre points cardinaux du ciel. Tous les habitants avaient été expropriés d'un seul coup et avaient reçu soit un paiement en argent et en cuivre, soit un terrain équivalent ailleurs. Il fallut que cette opération préliminaire fut conduite avec assez de soin et d'équité pour ne donner lieu à aucune plainte justifiée. Si un seul des anciens maîtres du sol eût été dépouillé injustement, ses malédictions auraient porté malheur à la ville nouvelle. »

Dour Saryoukin ne jouit que quelques années de son rang de capitale. Le fils et successeur immédiat de Sargon, Sennacherib, (705-781) transporta de nouveau à Ninive la résidence du souverain. La cité entretenait chez lui de tragiques souvenirs et peut-être des remords. Sargon y avait péri assassiné et Sennacherib n'était peut-être pas étranger à cet événement. Malgré cet abandon rapide, les ruines de Korsabad attestent encore aujourd'hui la splendeur de cette capitale éphémère qui conserva en partie sa prospérité, quoiqu'elle eût cessé d'être la résidence du souverain.

Assour-Nazir-Habal (930-905), moins scrupuleux que Sargon, ne trouvant plus à son gré sa résidence d'El-Kalakh la fit raser presque complètement pour bâtir sur le même emplacement une ville nouvelle qui fut agrandie et embellie par ses successeurs. Là, sur la vaste plate-forme artificielle qui portait la ville, s'accumulaient les palais et les temples déployant au soleil d'Orient leurs bois précieux artistement taillés, leurs portes d'ébène et de cyprès incrustés d'or et d'ivoire, leurs lions, leurs taureaux ailés, leurs longs bas-reliefs de pierre blanche, leurs riches tentures, leurs ornements d'or et d'émail, leurs tours sacrées, leurs obélisques se dressant vers le ciel. Le Tigre reflétait les édifices et en doublait leur hauteur, et enfin dominant tout le reste, la Pyramide à degrés du temple d'Adrar servait comme de centre à cette réunion de constructions riches et grandioses [1].

En Egypte les capitales semblent avoir eu plus de fixité. Depuis Ménès jusqu'à Alexandre dans un espace de près de cinq mille ans, elle n'en a eu en somme que trois : Memphis, Thèbes, Saïs, quatre si l'on veut avec Tanis qu'habitèrent les rois pasteurs. Cependant on sait aujourd'hui que, dans l'empire Memphite, les dynasties régnantes

1. D'après Rawlinson.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qui tiraient cependant leur origine de Memphis n'aimaient guère cette ville. « Ils se choisissaient chacun entre la bouche du Fayoum et la pointe du Delta une résidence à soi où ils résidaient avec leur cour et d'où ils gouvernaient l'Egypte. Ce n'était pas un simple palais qu'il fallait à tant de monde, mais une cité entière. » (Maspero). Ces cités éphémères étaient remarquables par leur population variée où se trouvaient représentés et les divers peuples de l'empire et ceux qui étaient soumis à l'influence égyptienne.

Pendant l'empire Thébain, Thèbes fut le plus souvent la résidence du souverain. Si Memphis a presque complètement disparu, il n'en est pas de même de Thèbes et c'est ce qui reste de Thèbes qui nous permet de nous rendre compte de ce que devait être une grande ville du temps des Pharaons. Le grand espace couvert encore par ses merveilleuses ruines atteste ce que fut la puissance de cette ville, qui passait pour la première du monde au temps d'Homère, « de cette ville, dont les demeures regorgent de richesses de toute espèce, et dont les cent portes s'ouvrent pour laisser sortir chacune deux cents guerriers avec leurs chevaux et leurs chars ».

La population y fourmillait. Car Thèbes n'était pas seulement la capitale politique du pays, mais était alors aussi son principal centre industriel et, quoiqu'elle ne fût pas au bord de la mer, l'entrepôt d'un commerce immense, qui, sans parler des empires de l'Asie antérieure et des pays du haut Nil, s'étendait jusqu'à l'Arabie et à l'Inde par la mer rouge et à l'ouest jusqu'à Carthage, très probablement jusqu'au Niger et peut-être même jusqu'à l'Océan Atlantique, au cap Soloïs (cap Cantin, Maroc occidental) [1].

Dans les faubourgs se pressaient des huttes en vase séchée couvertes de feuilles de palmier. Une pluie torrentielle, chose heureusement fort rare, suffisait à transformer en quelques heures des quartiers populeux « en tas inégaux d'une pâte noire d'où sortaient des poutres brisées ou des pans de mur à demi-fondus [2]. » Mais, avec le retour du soleil, quelques jours suffisaient pour réparer ce désastre.

Les maisons bourgeoises de la ville proprement dite étaient presque

1. Hérodote, II, 32. C'est justement ce caractère d'entrepôt que signale, comme étant proverbiale, la poésie Homérique, non seulement dans le passage cité plus haut de l'*Iliade* (XI, 281) mais dans l'*Odyssée* (IV, 126).
2. Maspero. *Lectures historiques. Histoire ancienne*, p. 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

entièrement construites en brique. Hautes en général et bordant des rues étroites elles se réunissaient souvent par leurs étages supérieurs en saillie les uns sur les autres, au point de transformer des rues en galeries obscures. Au-dessus à divers niveaux, apparaissaient, sur un horizon toujours clair avec la netteté de ligne que donnent les constructions en grandes pierres bien taillées, les terrasses à rebord des palais et des temples, portées par des colonnes au dessin noble et varié. Devant les pylônes aux murs obliques les obélisques dressaient vers le ciel la pointe de leur masse monolithe. Il se dégageait de cet ensemble un caractère de majesté calme que les splendeurs des villes d'Asie n'atteignaient pas.

La plupart de ces constructions publiques ou privées étaient établies sur des caves et des galeries souterraines : ce qui fait dire à Pline que Thèbes était une ville suspendue *(pensilis)* [1] à tel point, ajoute-t-il, que les rois pouvaient, par ses chemins cachés, en faire sortir les plus grandes armées sans qu'aucun des habitants s'en aperçût.

Mais ce qui donnait un caractère bien particulier aux villes de l'ancienne Egypte, c'était la ville des morts qui s'élevait à côté de la ville des vivants [2]. Les Nécropoles égyptiennes étaient bien de véritables villes ; car elles comprenaient non seulement la ville muette des tombeaux, mais une population considérable employée au service des morts.

« La Nécropole de Thèbes est située sur la rive gauche du Nil, dans un chaînon détaché de la chaîne Libyque et qui aboutit juste en face du grand temple d'Ammon. » Elle était formée d'une suite continue de villages groupés autour des divers temples et édifices funéraires construits par les Pharaons. « Ces villages étaient habités par des prêtres, des soldats de police, commis d'administration, gardiens des tombes, commerçants, artistes et ouvriers de toute sorte, population spéciale, qui rappelle, mais de bien loin, celle que l'on trouve dans le voisinage des cimetières de nos grandes villes. » En effet la mort exigeait bien plus de serviteurs que chez nous. Les manipulations pour les momies demandaient de soixante à quatre-vingt jours et, à supposer (chiffre plutôt faible) qu'il y eut quinze ou vingt morts à Thèbes en

1. *Histoire naturelle.* Livre XXXVI, 14, 20.

2. Comparer dans une certaine mesure les villes Etrusques, comme en témoigne encore, par exemple, la nécropole d'Orvieto.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vingt-quatre heures, c'est de douze à quinze cents cadavres qu'il fallait loger à la fois et chacun occupait en moyenne six ouvriers [1].

Au temps de la domination Perse, Memphis était redevenue la ville la plus importante de l'Egypte. Hérodote y remarque ce caractère cosmopolite qu'on devait retrouver à Alexandrie. La plupart des nations qui la fréquentaient avaient leur quartier particulier : le *camp des Tyriens* pour les Phéniciens; le *Mur des Cariens*, le *Mur des Hellènes*.

Mais aucune ville n'égala la splendeur et les dimensions de Babylone, quoiqu'elle fût construite presque exclusivement en briques. Lorsqu'Hérodote la visita elle était déjà bien déchue et n'était plus la capitale d'un grand empire. Elle avait été dévastée par la conquête perse et par deux révoltes suivies d'une rigoureuse répression. Hérodote néanmoins la considérait comme la plus belle ville qu'il connût. Sa description paraît vraiment fantastique et cependant les explorations de l'archéologie moderne l'ont confirmée de tout point ainsi que les renseignements donnés par la Bible.

Babylone était entourée d'une double enceinte. La première enceinte composée d'un mur de cinquante coudées de haut et de vingt de large enfermait un espace de 513 kilomètres carrés, soit à peu près la superficie du département de la Seine. L'enceinte intérieure comprenait une superficie de 290 kilomètres carrés. Tout cet espace n'était pas couvert de constructions mais comprenait des terres cultivées, des parcs, des jardins qui séparaient les divers quartiers et entouraient les monuments. On voit que Babylone, à la différence de bien des villes modernes, n'avait pas à se plaindre de l'absence d'espaces libres. La ville était partagée en deux, en diagonale, par l'Euphrate dont les eaux coulaient entre des quais élevés. Ses maisons étaient à trois ou quatre étages. Cinquante rues principales aboutissaient à leurs deux extrémités aux cent portes de la ville, vingt-cinq de ces rues était parallèles à l'Euphrate et vingt-cinq perpendiculaires au fleuve. Au débouché de celles-ci on avait pratiqué, dans les murs de défense construits le long du fleuve, de petites portes de bronze par où l'on descendait sur ses bords. Un

1. Résumé d'après Maspero, *Histoire ancienne*, tome II, p. 506 et suiv. *Lectures historiques*, p. 140 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pont formé d'un tablier de bois portant sur des piles de pierre réunissait les deux parties de la ville[1].

Les deux monuments les plus remarquables étaient le palais du roi et l'enceinte du dieu Bel du centre de laquelle s'élevait une tour massive présentant un carré de 135 mètres de côté. Sur cette tour s'en élevait en retrait une autre et ainsi de suite jusqu'à huit, formant une hauteur totale d'environ 80 mètres. Dans le voisinage se trouvaient les célèbres jardins en terrasse construits par Nabuchodonosor et connus sous le nom de jardins suspendus.

Lorsque la Grèce ne connaissait encore que l'industrie exercée dans l'intérieur de chaque famille, les grandes villes de l'Orient méditerranéen possédaient de vastes ateliers savamment organisés où les traditions des meilleures méthodes se perpétuaient et où tout progrès réalisé par un ouvrier profitait à l'industrie entière. De là une grande agglomération de population ouvrière analogue à celle des villes manufacturières modernes. A Tyr, les seules manufactures de pourpre étaient si nombreuses qu'elles rendaient le séjour de la ville incommode.

Les capitales de la Perse n'étaient pas des villes industrielles, mais elles avaient un caractère plus artistique.

Les souverains achéménides avaient mis à contribution les architectures des divers pays qu'ils avaient soumis : Egypte, Assyrie, Asie grecque. Persépolis s'élevait sur une vaste plate-forme de 13 m. 50 de haut soutenue par des murs construits en grands blocs de marbre appareillés sans ciment avec une grande précision. On ne pouvait y aborder que par un escalier à rampes opposées et parallèles situé sur la face occidentale. Cet escalier grandiose était couvert de bas-reliefs représentant les délégués des provinces apportant leur tribu au grand roi. Sur ce gigantesque soubassement de 473 mètres sur 286, d'autres terrasses échelonnées soutenaient les palais de Darius et de Xercès entourés de jardins; au fond sur le flanc de la colline formant

1. Au point de vue de la distribution de la population l'Égypte se trouvait dans une situation particulière. Quoique l'Égypte fût un pays essentiellement agricole et que les paysans formassent la partie la plus importante de la population, son organisation sociale était essentiellement urbaine. En effet, quel que fût l'emplacement des champs que l'on avait à cultiver, il fallait que les habitations se groupassent sur les terre-pleins qui dépassaient le niveau des plus hautes inondations du Nil.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

comme le fond du tableau apparaissaient les nécropoles royales avec leurs grandioses bas-reliefs creusés dans le roc[1].

Quelle que fût leur étendue, ces capitales conservaient bien leur caractère de forteresse et de refuge et si dans le reste du royaume plusieurs autres villes étaient dépourvues de murailles, aucune accumulation de fortifications ne paraissait trop grande, lorsqu'il s'agissait de garantir la sécurité de la personne royale. Comme le dit Lucrèce.

> Condere cæperunt urbes arcemque locare.
> Præsidium reges ipsi sibi perfugiumque,

Lorsque Déjocès se fut fait décerner la royauté par les Mèdes dans les circonstances rappelées plus haut, « il commença par se faire bâtir à l'endroit qu'il désigna un édifice vaste et bien fortifié et on lui permit de choisir dans toute la nation des gardes à son gré. »

Aussitôt son trône assuré il obligea les Mèdes, dit Hérodote, à élever cette ville forte immense connue aujourd'hui sous le nom d'Ecbatane dont les murs concentriques sont renfermés l'un dans l'autre et construits de manière que chaque enceinte ne surpasse la voisine que de la hauteur des créneaux. L'assiette du lieu qui s'élève en colline en facilite les moyens. Il y avait en tout sept enceintes, de différentes couleurs. Les créneaux de l'avant-dernière étaient argentés, les créneaux de la dernière, celle qui contenait le palais et le trésor du roi étaient dorés [2]. Le reste du peuple reçut l'ordre de venir s'établir au pied des remparts [3].

1. Voy. Gayet : *Art Persan*. Dieulafoy. *Architecture de la Perse*.

2. Certains bas-reliefs assyriens nous font bien comprendre cette disposition.

3. Hérodote, livre I, ch. 98 et Polybe, livre X, fragm. 4. Le nombre sept de ces enceintes avaient sans doute un caractère symbolique. Cette ville si militaire n'en était pas moins d'une rare magnificence. Le Palais, dit Polybe, avait sept stades de tour et, quoique tout ce qu'il y avait en bois fut de cèdre et de cyprès, rien n'avait été laissé à nu. Les poutres, les lambris, les colonnes qui soutenaient les portiques et les péristyles étaient revêtus les uns de lames d'argent, les autres de lames d'or ; toutes les tuiles étaient d'argent. La plupart de ces richesses furent enlevées par les Macédoniens du temps d'Alexandre. Antigone et Séleucus Nicanor pillèrent le reste. Cependant lorsque Antiochus (Antiochus III le Grand en 214 av. J.-C.) entra dans ce pays (qui appartenait alors au royaume de Bactriane), le temple d'Ena était encore environné de colonnes dorées et on trouva à l'intérieur des tuiles et des briques en argent et en or en assez grand nombre pour donner quatre mille talents de monnaie. Il s'agit sans doute du talent balylonien valant 6.416 francs. Cela fait donc une somme de 23.664.000 francs.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

§ 2e

Les villes grecques. — La beauté des monuments publics contraste avec l'aspect assez misérable des maisons et des rues. — Athènes. Les belles habitations privées sont dans les faubourgs. Pourquoi ?

Les villes de la Grèce ne pouvaient rivaliser avec les grandes villes d'esroyautés orientales ni pour la disposition des quartiers, ni pour la beauté des rues et des maisons. Il ne faut pas que leur gloire artistique donne le change. A part les groupes de leurs monuments publics qui constituaient des ensembles d'art incomparables, les plus connues d'entre elles n'avaient rien de luxueux ou d'élégant.

« Les Grecs se mettaient si bien en frais pour loger leurs dieux et leurs magistrats que dans cette magnificence des monuments publics, ils oubliaient trop de s'occuper de leur propre logis. Quand on revenait d'une visite aux Temples ou d'une promenade sous les portiques, on se perdait dans un dédale inextricable de ruelles tortueuses, jamais éclairées, rarement pavées .» On s'en étonne moins si l'on songe qu'il n'y avait presque pas de routes en Grèce ; il n'y avait donc pas lieu de prolonger dans les rues principales d'une ville des voies bien entretenues aboutissant à ses portes. « Les rues étaient bordées de maisons en bois et en brique crue dont les balcons en saillie interceptaient presque complètement l'étroite bande de lumière tombée du ciel. Ces maisons étaient d'une mesquinerie qui nous surprend. » Elles n'avaient parfois qu'un rez-de-chaussée et rarement plus de deux étages en tout [1]. Mais aux yeux des Grecs cette étroitesse des rues, l'irrégularité de leur direction, les impasses où elles aboutissaient souvent avaient l'avantage de faciliter la défense en désorientant l'ennemi qui se serait introduit par surprise dans la ville ou aurait forcé ses murailles [2].

1. Il en était tout autrement dans les villes maritimes de la Phénicie (voir ci-dessus).

2. Choisy : *Histoire de l'architecture*, tome Ier, p. 503. — Paul Monceau : *La Grèce avant Alexandre*, p. 299. Schœmann : *Antiquités grecques*, 2e partie, 1re section, chap. III, page 115 du 1er volume de la traduction Galuski. Il faut cependant remarquer que l'art apparaissait bien souvent au milieu de ces construc-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Cet aspect assez misérable subsistait même dans l'Athènes de Périclès et de Phidias, lorsque déjà la statue colossale d'or et d'ivoire d'Athéna se dressait dans le sanctuaire du Parthénon. Aussi était-ce aux environs des villes ou dans leurs faubourgs que les riches habitaient de préférence. C'est là qu'ils trouvaient de la place pour construire de belles habitations et réserver, devant elles, l'espace libre permettant à l'air et à la lumière d'y entrer largement. Dans l'intérieur de la ville, il y avait de plus à compter avec les susceptibilités d'une démocratie jalouse. Un simple citoyen qui possédait une habitation trop étendue et trop riche était vu d'un mauvais œil : c'était une humiliation pour les autres. A Rome, quoi qu'on y eût davantage le respect de la hiérarchie sociale, Valérius Publicola abandonne, pour complaire au peuple, la maison qu'il occupait sur le mont Velia. Ces sentiments existaient entre oligarques ou aristocrates comme entre démocrates aussi bien dans les temps modernes que dans l'antiquité. A Venise une loi fixait, dit-on, l'étendue maximum qu'un palais pouvait occuper en façade sur le grand canal.

Quelle était la densité de la population de ces villes antiques? Sans doute les maisons étaient plus petites que dans les villes modernes et les habitations des familles aisées occupaient à fortune égale une surface moins grande que de nos jours, car la plus grande partie de la vie du citoyen se passait en plein air ; mais d'autre part la population ne se superposait guère en étages, chacun tenant à être propriétaire de l'habitation qu'il occupait et à être vraiment maître chez soi. Un simple locataire qui n'avait pas d'établissement fixe pour son foyer de famille et ses dieux domestiques était dans un état de déchéance et considéré presque comme un vagabond qui n'avait « ni feu ni lieu [1] ». Le sentiment était encore plus vif chez les Romains. « C'est quelque chose, dit Juvénal [2], n'importe où, n'importe dans quel coin d'être propriétaire, ne fût-ce que d'un trou de lézard. » A Rome, où la population s'entassait, on cherchait au moins à être propriétaire d'un étage

tions quelconques par les Hermès placés aux carrefours, par les statues trop nombreuses pour être toutes mises autour des monuments publics. Athènes, malgré tout ce qui lui avait été enlevé, en comptait environ 3.000 au temps de Pline et Pline estime qu'il y en avait autant à Delphes et à Olympie. Comparer la Florence du XIVe siècle. Perrens : *Civilisation florentine*, p. 113 et suiv.

1. Il reste quelque chose de cette prévention contre ceux qui « logent en garni » ; qui ne sont pas « dans leurs meubles ».

2. Satire III, vers 230 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ou d'une portion d'étage d'une maison. Des arrangements intervenaient entre les copropriétaires pour les frais généraux d'entretien[1].

§ 3e

Transformation des villes vers la fin du ve siècle avant Jésus-Christ. Elles deviennent régulières et symétriques. — Grand rôle de l'architecte-philosophe Hippodamos de Milet. Il est chargé de construire la ville de Thurium et lui donne la disposition d'un théâtre (comparer les résidences du XVIIe siècle : Versailles, Mannheim, Carlsruhe). Il reconstruit le Pirée. Il donne le plan de la ville de Rhodes destinée à être la capitale confédérative des cités de l'île. Comparer la ville de Tripoli, en Phénicie.

Les fondations d'Epaminondas dans le Péloponèse : Mégalopolis, Messène, capitales des confédérations arcadiennes et messéniennes. — Reconstruction d'Halicarnasse, capitale de la Carie. — Les villes macédoniennes.

Vers la fin du ve siècle une révolution commença à se faire dans la construction des villes grecques, par l'adoption d'un plan régulier et de rues plus larges, par un souci nouveau de la salubrité, comme de la beauté générale des quartiers.

Cette révolution fut sans doute amenée par le progrès naturel de la civilisation et le changement des mœurs. Mais elle est aussi en grande partie l'œuvre d'un architecte-philosophe Hippodamos. S'il ne créa pas ce mouvement de transformation, il l'accéléra, il le réduisit en méthode et donna sans tâtonnement des modèles de ce qu'on devait faire. Ce que chacun désirait sans savoir formuler son désir, il le réalisa.

Les colonies avaient été les premières à entrer dans la voie de ces perfectionnements. Les colons réunis dès l'origine en nombre considérable, gens actifs et entreprenants, se trouvaient dans un état de civilisation plus avancée que leurs ancêtres qui avaient fondé la cité dont ils se séparaient. Moins gênés par la routine, et les constructions déjà faites, plus libres d'agir à leur gré, ils purent se proposer de

1. Dans la Rome moderne, de nos jours encore des maisons ont été construites dans ces conditions.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

construire des villes plus commodes et moins confuses que leur métropole. Or c'est justement d'une de ces colonies, de celle qui fut peut être la plus riche et la plus brillante des colonies grecques, c'est de Milet qu'était originaire notre Hippodamos.

On peut affirmer que personne dans l'histoire de la construction des villes n'a occupé une place plus importante qu'Hippodamos de Milet [1], fils d'Euryphon. Aussi mérite-t-il de nous arrêter quelques instants.

Donc Hippodamos passait pour avoir, le premier parmi les Grecs, conçu le projet de construire des villes d'une façon méthodique et sur un plan d'ensemble harmonique et régulier. Cet homme éminent avait des petitesses singulières. La gloire ne lui suffisait pas et, comme son contemporain Alcibiade, il ne dédaignait pas d'avoir recours aux moyens les plus frivoles pour attirer l'attention et faire parler de lui. « Il vivait avec faste, dit Aristote, affectant de se montrer avec une énorme chevelure et de porter en été comme en hiver des habits qui, bien que simples en apparence, étaient d'un tissu moelleux et chaud. » Cette vanité puérile s'accordait chez lui avec les plus hautes ambitions. Il se piquait de posséder des connaissances sur toutes les choses de la nature et d'avoir, comme on dirait aujourd'hui, un esprit encyclopédique. Il aurait désiré être un de ces « Œsymnètes » auxquels les peuples remettaient le soin de leur organisation politique tels qu'avaient été Lycurgue, Solon, Pythagore. Mais le temps en était passé. Il voulut que la postérité sut du moins ce qu'il aurait pu faire. Le premier, avant Platon, d'une trentaine d'années plus jeune que lui, il entreprit, sans avoir jamais pris part à l'administration, d'écrire sur la meilleure forme de gouvernement et l'on constate dans son utopie politique la précision abstraite et la régularité absolue chères à un ingénieur, à un polytechnicien.

L'état comprend dix mille citoyens divisés en trois classes : 1° Artisans ; 2° Laboureurs ; 3° Guerriers et tous ceux ayant le droit de porter les armes. Il divisait parallèlement le territoire en trois parts : l'une consacrée aux dieux, l'autre appartenant au public, la troisième aux particuliers. Le reste de la constitution continuait à appliquer cette division ternaire. Cette symétrie qu'il désirait dans

1. Sur Hippodamos voir Aristote : *Politique*, liv. II, chap. v et liv. VII, chap. x (Livre VI d'après l'ordre établi par Barth. Saint-Hilaire). — Diodore, XIII, 75. — Xénophon, *Helléniques*, II, ch. iv. — Strabon, liv. XIV, page 621. — Le mémoire de F. Hermann, *de Hippodamo Milesio*, Marburg, 1848.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'organisation politique il chercha à la réaliser dans la construction des villes et justement les occasions ne lui manquèrent pas.

Hippodamos avait fixé sa résidence à Athènes. Lorsqu'on décida que des colons athéniens iraient s'établir près des ruines de Sybaris, on demanda à Hippodamos de donner le plan de la nouvelle ville qui reçut le nom de Thurium (444 av. J. C.). Hippodamos prit pour type la disposition d'un théâtre. Une place demi-circulaire correspondant à l'orchestre était dominée le long du diamètre par des monuments publics. De là partaient un certain nombre d'avenues rayonnantes divisant la ville en un certain nombre de secteurs. C'est une distribution analogue que nous retrouvons dans un bon nombre de villes princières modernes : à Versailles avec sa place d'armes d'où rayonnent les trois grandes avenues de Saint Cloud, de Paris et de Sceaux, à Carlsruhe, et aussi à Mannheim quoique les rues s'y coupent à angle droit.

La construction de Thurium fit le plus grand honneur à Hippodamos. Bientôt après, il fut chargé de remanier complètement le Pirée. Il légua au peuple athénien la belle maison qu'il s'y était fait construire, au lieu où fut ensuite la place appelée de son nom : Agora d'Hippodamos [1].

A la fin de sa vie, il fut chargé de diriger une œuvre plus considérable. Les principales villes de l'île Rhodes comprenant enfin la nécessité de s'unir d'une façon plus étroite qu'elles ne l'avaient fait jusque-là, voulurent donner à leur confédération une capitale. Mais pour ménager les susceptibilités et couper court à des discussions qui auraient pu être indéfinies, on décida, non de choisir une ville déjà existante, mais de créer une ville nouvelle pour qu'aucune des cités anciennes n'eut à subir la suprématie d'une rivale et la fondation de Rhodes fut décrétée en l'an 408. C'est ainsi que dans les temps modernes ont été votées la fondation de Washington, chef-lieu de la confédération des États-Unis, d'Ottawa, capitale du Dominion du Canada, et tout à fait de nos jours de Yass-Canberra qui doit être la capitale de la confédération australienne [1]. Ce fut à Hippodamos, tout vieux qu'il était, que les Rhodiens s'adressèrent.

1. Xénophon, *Hell.*, I, 2 (458).

1. Le décret fut rendu en 1902 En 1911 un concours fut ouvert entre les architectes du monde entier pour l'établissement des plans. Parmi les trois projets retenus se trouve celui d'un jeune architecte français d'un grand talent, M. Donat Alfred Agache. On a pu juger du rare mérite de son œuvre par l'envoi de ses dessins au salon de la Société nationale des Beaux-Arts en 1912.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Dans l'intérieur de Rhodes, dit le rhéteur Aristide[1], on ne voyait pas une petite maison à côté d'une grande, toutes les habitations étaient d'une égale hauteur et offraient la même ordonnance d'architecture, de manière que la ville entière ne semblait former qu'un seul édifice. Des rues fort larges la traversaient dans toute son étendue. Elles étaient percées avec tant d'art que de quelque côté que l'on portât ses regards l'intérieur offrait toujours une belle décoration. Dans ce beau décor se dressèrent bientôt des centaines, puis des milliers de statues[2]. Les murs de la vaste enceinte de la ville étaient entrecoupés de tours d'une hauteur et d'une beauté surprenantes qui excitaient surtout l'admiration. Leurs sommets élevés servaient de phares aux navigateurs.

Ces fortifications rendirent inutiles toutes les attaques de Démétrius Poliorcète et de ses terribles « hélépoles » (305-304). Avec une partie du métal des machines de guerre abandonnées par Démétrius fut élevé par Charès de Lindos la célèbre statue d'Apollon haute de 34 mètres qui de son bras levé tenait la lanterne d'un phare. Le « Colosse de Rhodes » acheva de répandre au loin la renommée de cette ville qui fut regardée comme l'honneur de la Hellade. Lorsqu'en 226 un tremblement de terre l'eut ruinée presque complètement et eut renversé le fameux colosse, ce désastre retentit douloureusement dans tout le monde grec. Les Rhodiens surent profiter de ce sentiment et leurs ambassadeurs firent ouvrir à travers la Méditerranée une souscription qui réunit des sommes considérables. Syracuse où régnait Hiéron II leur envoya mille talents sur un vaisseau gigantesque pour le temps et d'un luxe inouï[3].

Quelque temps avant la fondation de Rhodes[4] les trois grandes villes de la Phénicie avait déjà eu l'idée de constituer une ville où se discuteraient et se règleraient leurs intérêts communs. Tripolis (les trois villes) comprit d'abord trois villes distinctes : la ville des Tyriens, la ville des Aradiens, et la ville des Sidoniens, séparées par des intervalles

1. Aristide : *Rhodiaca.*

2. Plus de 3.000 encore au temps de Pline, malgré le pillage de la ville par Cassius, en 42 avant Jésus-Christ.

3. Ce vaisseau avait été construit par Archimède. Il avait trois étages, une galerie soutenue par des Atlantes, des portiques, un gymnase ; les principales pièces étaient pavées de mosaïques représentant les scènes de la prise de Troie.

4. La partie de l'ouvrage connue sous le nom de *Périple de Scylax* qui traite de l'Asie Mineure et où il est parlé de Tripolis ne peut être postérieure à l'année 409.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

libres d'un stade. Mais il est probable que ces intervalles ne tardèrent pas à se remplir.

Les principes posés par Hippodamos, sans être appliqués à la rigueur, allaient être suivis par Epaminondas, lorsque le grand Thébain réveillant l'énergie des Arcadiens (370) les décida à se donner une capitale commune qu'on appela Mégalopolis (la grande ville) et qui témoigne en effet encore aujourd'hui par ses ruines qu'elle fut une des plus grandes villes de la Grèce. Nous savons par Pausanias qu'il n'y avait pas de théâtre en Grèce qui, pour les dimensions, pût se comparer à celui de Mégalopolis[1]. La même année ce fut sur ses conseils que les Messéniens qu'il avait délivrés du joug des Spartiates et dont il avait reconstitué la nationalité se donnaient une capitale et fondaient Messène.

Pausanias dit que son enceinte est la plus belle construction de ce genre que les Grecs aient exécutée, et la compare avec quelque complaisance aux travaux analogues des grandes villes de l'Asie, telles que Babylone. Elle avait une étendue de 16 kilomètres et se rattachait au mont Ithome qui formait l'acropole.

En parlant de Mégalopolis Pausanias nous montre comment se formaient ces villes collectives. Il donne la liste des villes ou bourgs d'Arcadie ayant leur autonomie politique, dont les habitants par zèle pour le bien public et par haine des Lacédémoniens consentirent à abandonner leurs patries. Quelques-uns voulurent revenir sur une décision prise dans un moment d'enthousiasme ; mais ils furent contraints de tenir leurs engagements et forcés de s'établir à Mégalopolis. Les Trapézontins aimèrent mieux combattre que de céder. Mais ils furent vaincus et ceux qui ne furent pas tués dans le premier mouvement de colère par les Arcadiens abandonnèrent tout à fait le Péloponèse et se rendirent dans le Pont-Euxin où ils furent bien accueillis par les habitants de la Trapezonte d'Asie qui était leur colonie.

La ville d'Halicarnasse fut transformée vers le même temps par le roi de Carie Mausole (377-353) suivant le plan que nous a conservé Vitruve. « Qu'on se figure un hémicycle de collines bordant le port. Au centre la place publique; à mi-hauteur de l'hémicycle part une grande voie dont le milieu est occupé par le tombeau de Mausole. Le sommet de la colline est marqué par le temple de Mars. Aux deux extrémités

1. *Corinthiaca*, ch. XXVII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

s'élèvent comme deux masses s'équilibrant, d'un côté le palais du roi, de l'autre le temple de Vénus. »

Lorsque la civilisation se développa en Macédoine, précisément vers la même époque, le même caractère de régularité se montra dans les villes du pays dont plusieurs bâties en plaine n'avaient ni fortifications ni acropoles[1].

§ 4e

Aristote. Ce que doit être, d'après lui, la cité ; où et comment construite. — Doit-elle être fortifiée[2].

Aristote que le roi de Macédoine Philippe choisit comme on sait pour précepteur de son fils Alexandre, Aristote remarquait cet aspect nouveau que de son temps prenaient les villes et tout en approuvant ces modifications faisait quelques réserves Dans sa *Politique* il traite méthodiquement la question de ce que doit être une ville, son emplacement, sa construction. On ne peut se dispenser dans le sujet qui nous occupe, de rappeler ce qu'il en écrit. Car il nous dira excellemment quel était l'idéal des Grecs sur ce point Il nous présentera comme le résumé de ce qui précède et en formera la conclusion.

Remarquons d'abord qu'Aristote est tout pénétré de cette idée qui étonne un peu les esprits modernes ; c'est que, s'il est bon qu'une cité soit puissante et bien peuplée, si l'*oliganthropia* fait sa ruine, il n'est pas bon que cette population dépasse un certain maximum qui nous paraît aujourd'hui bien modeste.

Une cité doit être à la fois continentale et maritime. Il faut qu'elle ait des communications faciles avec la mer, comme avec la terre ferme. Il importe qu'elle soit assez près de la mer pour qu'elle puisse recevoir les produits qui lui seront apportés de divers pays et exporter les siens ; mais qu'elle en soit assez loin pour ne pas être exposée à l'invasion soudaine d'ennemis dont rien ne peut révéler l'approche[3]. Il faut aussi se mettre en garde contre la corruption qui ne tarde pas à atteindre les populations maritimes, d'humeur mobile et vagabonde,

1. Choisy : *Histoire de l'Architecture*, I, p. 505.
2. Aristote : *Politique*, livre VII (ou livre VI, si on adopte l'ordre établi par Barthélemy Saint-Hilaire).
3. Comparer ci-dessus ce que dit Cicéron dans le *De Republica* sur la ville de Rome.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

peu disciplinables, difficiles à surveiller, toujours prêtes à s'abandonner à leur goût du plaisir et à la satisfaction de leurs passions et ayant pour but unique l'amour du gain[1]. Mais le plus grand inconvénient d'un excès de population maritime, c'est le danger qu'il fait courir à la constitution et à la nationalité. En effet la familiarité avec une foule d'hommes de mœurs et de coutumes différentes, leurs exemples, la facilité même avec laquelle — par suite de la difficulté de surveiller tant d'hommes venus de côtés si divers — les étrangers peuvent s'immiscer dans les affaires publiques ne manqueraient pas d'altérer profondément la constitution nationale.

On doit, dans le choix qu'on fait de l'emplacement d'une ville, se préoccuper : 1° de la sûreté ; 2° de la salubrité ; 3° de la disposition des rues et des places.

Il faut que les citoyens puissent facilement sortir de la ville et qu'il soit difficile aux ennemis d'y entrer ou d'en faire le blocus; de là, la nécessité d'avoir tout d'abord dans l'intérieur de la ville des réserves d'eau suffisantes pour qu'on ne soit jamais dans le cas d'en manquer, en temps de guerre lorsqu'on ne peut sortir dans la campagne.

La bonne santé des citoyens est d'un intérêt capital et il faut en prendre grand soin. On doit donc attacher une grande importance au choix de l'exposition dans un air pur et en tenant compte de la direction des vents dominants. Mais plus encore que de la pureté de l'atmosphère il faut s'occuper de la salubrité des eaux.

Aristote nous prouve que l'on avait déjà de son temps un sérieux souci de l'hygiène publique. Les Romains devaient encore pousser ce souci plus loin. Mais plus d'une ville moderne aurait de bons conseils à prendre du philosophe de Stagire.

« Ce sont des choses, dit-il, qui ne souffrent ni négligence ni insouciance. Car ce qui sert le plus souvent et le plus ordinairement aux besoins du corps a nécessairement une grande influence sur la santé. » Et il ajoute : « Si les eaux ne sont pas toutes de la même qualité et si elles sont abondantes, il faut séparer et distinguer celles qui serviront pour la nourriture de celles qui pourront servir à d'autres usages. »

Il n'est pas indifférent que la ville soit commode à parcourir et ait

1. Cinq siècles plus tard Hadrien parlant de la plus commerçante des villes de son temps écrivait : « A Alexandrie, juifs, chrétiens, serviteurs de Sérapis, tous n'ont qu'un Dieu : l'argent. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des quartiers bien distribués suivant la méthode d'Hippodamos. Mais il y a ici opposition entre deux intérêts : la facilité de la circulation et la défense. Or l'usage suivi dans les anciens temps est plus favorable à la sûreté en temps de guerre. Aussi Aristote propose-t-il d'employer concurremment les deux systèmes et la chose lui paraît possible. Car on peut suivre une méthode analogue à celle que quelques agronomes, en parlant plantation des vignes appellent en quinconces[1] et rendre la ville entière facile à parcourir ; mais de façon que ce ne soit que par parties ou par quartiers. Ainsi elle réunira la sûreté et l'élégance.

Convient-il d'entourer la ville de fortifications, se demande ensuite le philosophe. Il ne manquait pas de gens pour soutenir déjà de son temps, en se donnant facilement un lustre d'héroïsme, que le courage des citoyens suffisait et que rien ne valait un rempart de poitrines humaines. Aristote déclare que ces beaux théoriciens « sont dupes d'une opinion peu réfléchie ». Il ne tient qu'à eux de voir que cette imprudente confiance a été réfutée par les faits dans les villes même qui s'en faisaient un point d'honneur. Aristote fait visiblement allusion aux dangers qu'avait fait courir à Sparte l'approche de l'armée d'Epaminondas. Après discussion, il conclut avec son bon sens habituel : « Quand on a des remparts, on peut à volonté s'en servir ou ne s'en servir pas, tandis que dans une ville ouverte on n'a pas le choix[2] ».

§ 5e

Alexandre : Prodigieux mouvement de fondations urbaines provoqué par la conquête d'Alexandre et continué par ses successeurs. — Les soixante-dix Alexandries fondées par le conquérant. Alexandria Eschata (Khodjend). — Alexandrie d'Egypte, description sommaire.

Les fondations des Séleucides. — Les fondations des Lagides. — Etablissements le long et au delà de la mer Rouge. — Royaumes grecs en Ethiopie (Axoum) et sur le Haut-Nil (Méroe). — Colonies militaires grecques dans l'Inde.

Palmyre et Antioche... Persistance de leur prospérité sous la domination romaine.

1. On ne voit pas clairement le sens des mots τῶν ἀμπέλων συστάδας. Le passage est obscur et peut être aussi interprété ainsi : en groupes suffisamment serrés mais séparés par des rangées plus espacées.

2. Sparte ne devait pas tarder à être fortifiée lorsque des tyrans s'y furent établis. Justin, 14. 5. Pausanias, 7, 8. Tite-Live, 34, 38. Remarquons que Sparte ne se composait pas de quartiers, mais plutôt d'une réunion de villages.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La fin de la vie d'Aristote correspond à une époque exceptionnelle, unique même dans l'histoire, pour la création des villes nouvelles.

Avant Alexandre le mouvement colonial phénicien ou grec dans les temps modernes, l'œuvre même des Espagnols ou des Anglo-Saxons, en Amérique n'ont pas eu à cet égard une importance égale, surtout si l'on songe au court espace de temps qui a suffi à Alexandre et à ses successeurs pour tant de fondations.

Sans parler de son génie militaire et de sa gloire guerrière, l'activité qu'Alexandre déploya pour établir et répandre la civilisation et la prospérité à la suite de ses armes paraît prodigieuse, invraisemblable et, s'il avait vécu à une époque où l'histoire n'était pas encore constituée, ce que l'on sait de lui paraîtrait une légende mythologique et il n'y serait pas difficile d'en faire un mythe solaire. Qu'on songe qu'entre son départ de Pella en 333 et sa mort à son retour à Babylone (323), il ne s'est écoulé que dix ans et qu'il n'avait que trente-trois ans, lorsqu'il mourut.

« Alexandre, a dit un ancien, fonda plus de soixante-dix villes au milieu des peuples barbares et sema l'Asie de villes helléniques. » Ce chiffre a été mis en doute ; on y a vu une « hâblerie » de ces Grecs toujours prêts à se vanter, fût-ce aux dépens de la vérité.

Quidquid Græcia mendax audet in historia [1].

Or les travaux les plus scrupuleux de l'érudition moderne l'ont confirmé. C'est ce qu'a établi avec sa grande autorité le travail méticuleux de Droyssen [2].

« Depuis l'archipel jusqu'au Gange, depuis le Yaxarte (Sir-Daria) jusqu'au Nil, partout où il a passé, Alexandre sait avec une audacieuse assurance semer dans les espaces immenses du monde barbare des centres de vie et de civilisation hellénique, entretenant ou réveillant ainsi les autres civilisations et il fit tout cela avec prévoyance, en sachant choisir d'un coup d'œil sûr la bonne place, avec pleine conscience du but, des moyens et la certitude du succès. Il se montre également grand dans cette œuvre par la hardiesse de ses conceptions et l'énergie de sa volonté. »

1. Juvénal, sat. 10, v. 174.

2. Droyssen. *Histoire de l'Hellénisme*, appendice III du tome II. *Les villes fondées par Alexandre et ses successeurs*, pp. 701-754, de la traduction Bouche-Leclerc.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

A l'extrémité de son empire dans un pays longtemps redevenu barbare et que les Russes rendent de nos jours à la civilisation : l'Alexandria Eschata est maintenant Khodgend, la ville la plus importante de la région et à l'embouchure du Nil la ville qui porte encore son nom ne tarda pas être la première du monde.

Alexandre a dit lui-même que le choix de l'emplacement lui avait été inspiré par Homère dans le vers où le poète parle de l'île de Pharos. Il en traça le plan avec l'architecte Dinocrates qui avait reconstruit le temple de Diane à Ephèse et lui donna la forme d'une chlamyde macédonienne déployée et frangée sur les bords, sorte de trapèze mixtiligne dont la grande base serait courbe. Il désigna l'emplacement des places, des palais, des temples à élever aussi bien aux dieux égyptiens qu'aux dieux grecs. Les rues de la ville larges et bien bâties se coupaient à angle droit. Leur direction principale était du nord-ouest au sud-est. Elles étaient orientées de manière à mettre les habitants à l'abri des vents chauds du désert et à donner en même temps accès aux vents qui, soufflant de la Méditerranée, venaient rafraîchir l'air et le renouveler. « Une rue d'un plèthre (35 mètres de large) traversait la ville dans toute sa longueur depuis la porte de Canope jusqu'à la Nécropole. Elle était entièrement bordée de palais et de constructions magnifiques. Une autre rue de la même largeur coupait cette voie principale à angle droit et allait de la rade au lac Mareotis. Les palais, les monuments publics et les jardins couvraient plus du tiers de la ville. Le faubourg de Canope était spécialement le quartier des plaisirs et du luxe. Bientôt on réunit à la terre ferme par une chaussée l'île de Pharos sur laquelle Sostrate de Cnide éleva une tour de 135 mètres de haut destinée à porter des feux pour servir de signaux aux navigateurs. La tour de Pharos fut bientôt célèbre et l'on appela phares toutes les constructions analogues. Un autre édifice d'Alexandrie a donné aussi un nom commun, avec une signification il est vrai trop spécialisée : le Musée ou demeure des Muses sorte d'université et d'institut grandiose avec une bibliothèque incomparable, des salles de cours, des bâtiments où l'on entretenait aux frais du trésor des hommes distingués en tout genre de travaux intellectuels : savants, mathématiciens, poètes, érudits, critiques, archéologues. Ce qui fait l'originalité d'Alexandrie, c'est qu'elle fut à la fois, le grand centre intellectuel, artistique, scientifique, en même temps que commercial et industriel de l'hellénisme ; et aussi la ville privilégiée du luxe et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du plaisir ; c'est comme si l'on réunissait à la fois, Paris, Londres, Manchester et Monte-Carlo[1].

Cette activité colonisatrice fut la partie de l'héritage politique d'Alexandre que ses successeurs, même les médiocres, surent le mieux conserver. Nous savons par Appien[2] que le seul Séleucus Ier fonda 47 villes dont 16 Antioches appelées ainsi du nom de son père, 5 Ladocées portant le nom de sa mère, 9 Séleucies portant son nom, 3 Apamées et une Stratonice rappelant le nom de ses épouses. A d'autres villes il donna soit les noms de villes grecques ou macédoniennes, soit des noms commémoratifs de ses exploits à lui ou de ceux d'Alexandre. Les successeurs de Séleucus ajoutèrent beaucoup à cette liste.

Les Ptolémées d'Égypte qui possédaient un territoire moins étendu et où la population était déjà très dense, furent cependant aussi de grands fondateurs. Leurs villes avaient le nom d'Arsinoé, Bérénice, Philathera, Ptolémaïs, etc[3].

Sur les côtes de la mer Rouge et de l'Arabie, ils portèrent la civilisation hellénique plus loin que n'avaient été les armes d'Alexandre : jusqu'au delà du détroit de Babel-Mandeb probablement jusqu'à l'île Dioscoride (Socotora), qui était au temps de l'empire romain un centre d'échanges très actif, et plus certainement le long de la côte méridionale de l'Arabie sur l'Océan Indien jusqu'aux îles Zénobios (Khurian-Murina), où des stations commerciales faisaient un trafic important avec le port, fondé par Alexandre, aux bouches de l'Indus. Des Souverains de second ordre, issus du démembrement de l'empire des Selencides furent aussi de grands bâtisseurs, Prusias Ier (237-192) roi de Bithynie bâtissait trois Prusiades (au bord de la mer) près du Mont Olympé (aujourd'hui Brousse), et sur les bords de l'Hypios. Un de ses prédécesseurs Nicomède Ier avait fondé (264) Nicomédie qui devait devenir la capitale de Dioclétien.

Quelques villes de la Grèce propre ont, chose singulière, une origine analogue. A cette époque la ligne Étolienne disputait à la ligne Achéenne l'hégémonie de la Grèce. Arsinoé, femme de

1. Sur *Alexandrie*, voyez surtout Strabon, p. 791-799 (ed. Casaubon). Pline, VII, 37. Valère Maxime, I, 14. Vitrure, préface, 2. Hirtius (*de Bello Alexandrino*, 8).
2. Appien : *Syriaca*, 57.
3. Quinze Arsinoé, treize Bérénice, six Ptolemaïs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ptolémée III fonda à ses frais en Étolie une ville qui reçut son nom et était située non loin d'une Lysimachia qui portait le nom de son premier époux. Ce sont là des traits d'une munificence royale dont il y a peu d'exemple.

A ces fondations faites par des princes déjà puissants, il faut ajouter les entreprises d'aventuriers heureux. Deux royaumes grecs s'établissaient, l'un à Axoum sur le plateau de l'Ethiopie et, sur le haut Nil l'autre, à Meroé où l'on parlait encore grec au vie siècle ap. J.-C. — Il y eut peut-être jusqu'à Ceylan et en Indo-Chine des colonies de soldats *Iavanas* (Ioniens) [1].

La prospérité des villes fondées par Alexandre et ses successeurs fut favorisé par l'existence du système de routes qu'avaient établi les rois de Perse, et que les Lagides aussi bien que les Séleucides, entretinrent et développèrent.

Dans de vastes états possédant depuis plusieurs siècles un système administratif bien organisé, la sécurité pour chaque ville était un souci moins impérieux. Le souverain, d'ailleurs, pouvait craindre qu'une ville ne trouvât dans une enceinte fortifiée une tentation et un appui pour l'insurrection. Aussi, la plupart de ces villes ne sont pas fortifiées ; on ne recherche plus les hauteurs pour les bâtir. La symétrie succède au pittoresque. Au risque de donner aux plus belles d'entre elles une solennité un peu monotone tout est tracé au cordeau ; c'est le triomphe de la ligne droite. Elles aiment cette longue série d'arcades et de colonnades dont les dimensions dépassent de beaucoup les portiques les plus vantés d'Athènes ou de Sparte. Les prodigieux alignements de Palmyre, postérieurs de plusieurs siècles à cette époque, peuvent nous en donner une idée et témoignent d'ailleurs de la persistance de cette forme architecturale. La colonnade de Palmyre avait près de deux kilomètres de longueur, environ la distance de l'Obélisque de la place de la Concorde à l'Arc de l'Etoile. Quinze cents colonnes corinthiennes, interrompues à intervalles réguliers par des arcades, formaient cette grande avenue. Ces colonnes, dont 150 sont encore debout, portent engagées dans leur fût des consoles saillantes destinées à servir de piédestaux à des bustes, à des statues ou à des inscriptions honorifiques.

1. Voyez Silvain Lévy : *Quid degræcis veterum Indorum monumenta tradiderunt.* Les Indiens donnaient aux Hellènes le nom d'Ioniens comme les Occidentaux (les Romains) leur donnaient le nom de Grecs, et par une raison analogue.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Des galeries analogues ornaient la ville d'Antioche, qui, plus que Séleucie sur le Tigre ou Ctésiphon la capitale des Parthes, fut la plus belle ville de l'Asie. Antioche-sur-Oronte, qui n'est plus aujourd'hui qu'une misérable petite ville, fut fondée sur l'ordre de Séleucus Ier qui fit construire par Xenomaos les deux quartiers de la rive méridionale du fleuve. Séleucus II et Antiochus III élevèrent une autre ville dans l'île du fleuve où fut la résidence du roi. Antiochus IV bâtit sur le mont Silpion une acropole. Les divers quartiers étaient reliés par des portiques et des arcs-de-triomphe. Il ne reste rien de ces monuments ; mais on voit encore une partie de ses magnifiques fortifications qui ont jusqu'à 70 pieds de hauteur et sont flanquées de 130 tours dont cinquante subsistent[1]. Antioche était non moins célèbre par ses jardins que par ses édifices. Aux portes d'Antioche se trouvait Daphné qui n'était pas une ville mais une réunion de monuments et de temples avec deux sources qui ne tarissaient jamais et des bois de lauriers roses.

La fortune d'Antioche survécut à l'indépendance de la Syrie. Au IIe siècle ap. J.-C. elle eut jusqu'à 700.000 habitants. Les Chinois, dont quelques-uns l'avaient vue ou en avaient entendu parler, croyaient qu'Antioche était la capitale de ce qu'ils nommaient l'empire d'Occident.

Sous la Paix romaine, les villes, comme le montrent Antioche, et Palimyre, allaient maintenir ou développer leur prospérité Car aucun peuple n'a plus fait que les Romains pour assurer leur salubrité, leur commodité et leur bel aspect.

Roger Peyre.

1. Ott fried Muller : *Antioche et Daphné ;* Renan : *Voyage.* Le même caractère de régularité, le même goût pour les longs portiques se montraient à Pergame, Damas, Soles, Gerasa (Djerach), Balbek, etc.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Une Lettre inédite sur le Combat de la Grenade

(1779)

Au point de vue purement historique, il semble bien qu'il n'y a plus rien à dire sur les opérations conduites par d'Estaing à la Grenade, en 1779 : M. Lacour-Gayet[1] a traité magistralement et complètement la question. Après lui, notre camarade, le lieutenant de vaisseau Castex[2], a reconstitué la bataille navale, l'a analysée au point de vue tactique, en a tiré les enseignements militaires.

Aussi bien, la lettre que nous publions ici n'apportera à l'histoire maritime aucun fait nouveau. Mais elle est intéressante, parce qu'au lieu d'être empruntée à quelque source officielle, à des archives, c'est tout simplement la lettre affectueuse et enthousiaste d'un jeune officier de marine à sa mère.

Ce jeune officier — lieutenant de vaisseau sur le *Zélé*, pendant la campagne d'Amérique — était d'une famille provençale qui donna à la marine tant de ses fils, que nous risquerions de nous égarer si nous n'avions quelques pages de « Mémoires sur la famille de Cuers de Cogolin », écrites par l'un d'eux. Alors, parmi ces Cogolin — dont le premier, Jacques, s'illustra sous Louis XIV, et reçut un marquisat, tandis que son frère est tué au siège d'Orbitello, — un autre se fait tuer, auprès de Duquesne, à dix-sept ans, — un autre perd la vue

1. La marine militaire de la France sous le règne de Louis XVI.
2. Les Idées militaires de la marine du XVIIIe siècle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans l'explosion d'une bombe à Tripoli, un autre a la cuisse emportée par un boulet anglais — parmi tous ces frères et ces cousins servant presque dans le même temps, nous n'aurions pas reconnu le héros de notre lettre.

Mais le voici :

« Messire Jacques de Cuers de Cogolin, chevalier, entré garde de la « Marine environ en 1760. Enseigne de vaisseau quelques années après. « Fait les campagnes de l'Amérique et de l'isle de la Grenade, à bord « du *Zélé* en 1779, en qualité de lieutenant de vaisseau. Obtient la déco- « ration de Cincinnatus. Retourné en France où il fut fait capitaine « de vaisseau, trois ou quatre ans après. Fait brigadier des armées « navales de France en 1790. Chevalier de Saint-Louis à peu près à « cette époque et est mort victime de la Révolution. »

Il fut, en effet, parmi les 73 notables de la ville de Toulon, arrêtés le 20 mai 1793, et enfermés au fort La Malgue, avec « toutes les per- « sonnes ci-devant nobles, ecclésiastiques et autres suspectes ». Quelques jours après, il était remis en liberté sous caution. Son nom ne figure pas sur la liste des officiers de marine qui furent exécutés à Toulon, non plus que sur une liste manuscrite fort complète que nous possédons : « Listes générales des émigrés de la ville de Toulon, « dressées en exécution des lois du 28 mars 1792 et 25 juillet 1793. » Nous ne savons donc pas comment, ni où il est mort.

*

Quoi qu'il en soit, voici la lettre pleine de tendresse et de respect pour sa mère, d'enthousiasme pour son métier, et d'amour pour la France, que Messire Jacques de Cuers de Cogolin, lieutenant de vaisseau, à bord du *Zélé*, écrivait au lendemain du Combat de la Grenade :

De l'isle de la Grenade, à bord du *Zélé*,
le 8 juillet 1779.

MA TRÈS-CHÈRE ET BONNE MAMAN,

Nous venons à la fin de terminer la grande affaire que nous plaidions depuis un an avec l'amiral anglois nomé Byron ; la victoire complette que nous venons de remporter sur lui est d'autant plus belle qu'elle vient à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la suitte de la conquette de l'isle de Saint-Vincent, et de celle de la Grenade qui a été emportée le 3 de ce mois, l'épée à la main. Nos troupes et notre escadre, a fait des prodiges de valeur, et nous sommes tous si animés contre les Anglois qu'un françois en battroit quatre. Enfin, il y a une joye icy inconcevable : je vais, chère maman, vous en faire un léger détail, espérant qu'ils vous feront plaisir.

L'amiral anglois commandant icy 26 vaisseaux de guerre et 12 à 15 frégattes étoit à nos trousses, comme je vous ai mandé. Depuis un an, notre escadre de 12 vaisseaux et 4 frégattes n'auroit pas eu beau jeu. C'est ce qui nous a fait rester 7 mois à la Martinique pour attendre du secours. Enfin la Cour nous a envoyé 13 vaisseaux de Brest et 4 frégattes qui sont arivés par détachement à la barbe de Byron sans qu'aucun aît été pris. Ils nous ont ammené aussi un convoy de 60 batîmens marchands, chargé de vivres, d'agrêts pour nos vaisseaux, etc., avec deux mille hommes de troupes pour renforcer la garnison de nos isles. Nous profitames dans l'instant que nous eûmes reçus ce renfort, du moment ou l'escadre angloise avait été à Antigo pour faire partir un convoy, — pour envoyer 2 petites frégattes avec 500 hommes de troupes pour s'emparer de l'isle de Saint-Vincent, qui comme nous l'avions prévu fut surprise, et prise sans la perte d'un seul homme. La garnison de 300 hommes qui y étoient furent faits prisonniers et ammenés à la Martinique. Nous fimes passer tout de suitte des troupes et des travailleurs dans cette isle, que dix mille hommes à présent ne pourroient pas prendre. Cette isle est une perte de trois millions pour nos ennemis, on y a trouvé 80 pièces de canon et douze mille fusils.

Le 30 juin, nous mîmes à la voille de la Martinique avec nos 25 vaisseaux et 10 frégates et 2.000 hommes de troupes, pour venir attaquer la Grenade. Nous arivames devant ce port le deux de ce mois à 4 heures du soir; nos troupes furent toutes débarquées à 7 heures. Mr le comtte d'Estaing à la tette de cette petite armée suivi de Mr de Noailles, fils du maréchal, qui est venu de France pour faire la guerre icy, marcha en avant et, dans la nuit du 3 au 4, l'ennemy fut attaqué dans ses retranchemens. L'épée à la main, avec une hardiesse et une intrépidité incroyable, les ennemis furent forcés d'abandoner, et de poste en poste on les poussa jusqu'au fort malgré 130 pièces de canons qui faisoient feu sur nos geans en diverses batteries. Enfin au point du jour, le lord Macarteney[1], gouverneur anglois, se voyant forcé, demanda à capituler et nous rendit la place et l'isle dans la journée du 4 où le pavillon blanc fut arboré avec les réjouissances à l'ordinaire. C'est une perte pour les Anglois qu'on ne peut aprécier. On a trouvé les magasins remplis de

1. Macartney.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tout ; et 45 batimens dont la plupart chargés, sont tombés entre nos mains. La terre venoit de faire des prodiges ; c'étoit à la marine à couroner tant d'exploits.

Le 5, nous eumes avis que l'escadre angloise venoit au secours de cette isle avec 3.000 hommes de débarquement. La moitié de notre escadre mit à la voille pour faire la découverte. Le lendemain au petit point du jour, l'armée angloise parut composée de 21 vaisseaux et 4 frégattes. Le reste de notre escadre mit à la voille sur le champ, et le manque de vent fit que nous ne pûmes nous mettre en ordre ; les ennemis vinrent sur nous vent arrière, et nous attaquèrent comme premier vaisseau de l'avant-garde à 7 heures. Le combat fut engagé tout le long de la ligne et a duré jusqu'à 2 heures après midy, que les Anglois ayant 6 de leurs vaisseaux écrasés, ont tenu le vent et n'ont plus voulu combattre ; ils ont été battus à plate couture et 6 de leurs vaisseaux seroient tombés entre nos mains, si notre Général n'avoit préféré d'empêcher leur débarquement dans l'isle, où il n'y avoit encore aucun ordre. Tout leur convoy a été dispersé ; nous avons pris 3 de ces batimens chargés de troupes, et le reste ainsi que l'escadre a profitté des ténèbres de la nuit pour se sauver. Nous n'avons pu les poursuivre pour conserver l'isle et pour ne pas abandoner ô de nos vaisseaux qui étoient tombés sous le vent et qui ont été assés malheureux pour n'avoir pu combattre, car si nous avions été en ordre et tous ensemble, la moitié de cette escadre et de leur convoy étoient pris sans ressource ; en sorte que nous avons eu la gloire de les bien battre et les mettre en fuyards 18 contre 21. Le lendemain matin, nous n'avons plus vu d'ennemis quoique nous ayions eu toute la nuit des feux allumés pour nous montrer, et qu'ils fussent au vent avec l'attention de leur cotté de n'en point mettre pour se tenir cachés. Tous nos vaisseaux, au moins les 18 combattans, ont fait un feu terrible sur les ennemis.

Nous étions le premier et nous avons eu l'agrément de les passer en revue et de leur distribuer nos dragées. Nous avons eu 40 hommes tués ou blessés et un garde de la marine neveu de notre cher capitaine[1] blessé. Dans la totalité, l'escadre a eu environ 900 hommes tués ou blessés, dont 12 officiers tués et 20 blessés. Le pauvre Champorcin[2] a été tué ainsi qu'un autre capitaine breton. J'ai été assés heureux pour n'avoir eu aucune égratignure. Nous avons mouillé icy le soir et nous [nous] occupons à soigner nos pauvres blessés, à racomoder nos vaisseaux, au millieu des réjouissances. Tout le monde semble fou de la joye que chaque françois a dans le cœur. Notre général est transporté ; il a ordonné un te deum en actions de grâce au bruit du canon et toutes les troupes sous les armes.

1. Barras de Saint-Laurent, capitaine du *Zélé*.
2. Desmichel de Champorcin, commandant la *Provence*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Tous les marins de Saint-Tropés, de Cogolin et des environs qui sont embarqué avec moi se portent bien, vous pouvés le dire à leur famille. Nous serons icy 8 jours, après quoi nous ferons routte pour France où nous devons être arrivés pour la Toussaint. J'espère, chère maman, me *tranquiliser* avec vous, car je vous jure que j'ai le plus grand besoin de réparer ma santé. La satisfaction que nous éprouvons répare un peu nos forces. Vous devés sentir qu'un combat de 7 heures n'est nullement rafraichissant.

Faites part de ma joye à toute ma famille que j'embrasse de tout mon cœur du grand au petit, et à toutes les personnes que 18 mois d'absence n'ont pas fait oublier.

Adieu, bonne et trop chère maman Je vous demande toujours votre tendresse, et portés vous bien en attendant le seul plaisir pour moy de vous embrasser de tout mon cœur.

Le Ch^er de Cogolin.

Comme je crois que nous devons passer à Saint-Domingue, il pourroit se faire que nous n'arivions en France qu'à la fin de novembre. Ainsi, point d'inquiétude sur notre retour ; nous ignorons encore si nous irons à Brest ou à Toulon.

— Les Ramatuelles se portent bien, ainsi que Lambert. Mes compliments au conseiller, à Coste, au chevalier avocat. Tournel, Augier, le médecin Olivier et sa femme, et tous mes chers parens, et au fidelle Thomas. Donés cette agréable nouvelle pour la France aux Chartreux, et à Perrin. Son neveu Taxil se porte bien.

— Au moment où j'allois fermer ma lettre, le général sort d'icy pour nous remercier tous en particulier d'avoir par notre bonne manœuvre et ferme contenance, contribué à battre les ennemis.

Ce document d'intimité familiale nous montre un officier de la Marine Royale tout différent de celui qu'on nous a si souvent représenté : où est sa morgue ?

Quand on pense qu'un futur sénateur de l'Empire, tour à tour député, président de l'Assemblée législative, ministre et directeur, en l'an V, a osé écrire dès 1786, ce jugement que j'ai déjà rapporté dans une précédente étude : « Vous autres, Hommes de la Terre ferme, vous « déplorez souvent le rôle des postillons, des soldats et des portefaix : « mais les malheureux matelots sont cent fois plus à plaindre. Exposés « à des temps affreux, vivant dans la vermine et couchés sur des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« planches, debout presqu'à toute heure du jour et de la nuit....., « n'ayant souvent pendant deux mois que la même chemise sale et la « même grande culotte qu'ils ne quittent jamais....., *ils sont encore « traités par leurs supérieurs comme les plus grossiers paysans ne « traitent pas leur bétail.* C'est un métier horrible ! »

C'est donc ainsi qu'on écrit l'histoire quand on est Procureur général du Roy au Conseil supérieur du Cap français ?..... Il est vrai que chez François de Neufchâteau, il faut faire la part du poète qui, dès l'âge de douze ans, recevait les « encouragements » de M. de Voltaire !

J'aime mieux croire à la sincérité, à la crânerie, à toutes les jolies qualités de cœur que j'aperçois dans la lettre qu'a écrite un petit officier à sa « maman ». Et je crois bien avoir raison !

Lieutenant de vaisseau Jean VIVIELLE.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

A propos d'un ouvrage récent[1]

La France et la Castille au XIIIe siècle

Lorsque, le 5 mai 1255, Alphonse X le Savant, roi de Castille, déclara solennellement à Palencia que, suivant la coutume générale de l'Espagne, l'héritage royal passerait, faute d'hoir mâle, à l'aînée de ses enfants Bérangère, il répondait au désir du roi de France, Louis IX, qui venait de fiancer son fils Louis à cette princesse. Ainsi, pensait le saint roi, verrait-on réunis quelque jour sous un même sceptre les deux royaumes de France et de Castille. Mais Bérangère n'avait alors pas deux ans; peu de mois plus tard, la naissance d'un infant Don Fernando, surnommé de La Cerda, réduisit à néant ses droits éventuels à la couronne, le prince Louis passa lui-même de vie à trépas en 1259, et le projet, de si longue main préparé, demeura lettre morte.

Don Fernando grandissant, on songea à un autre mariage qui créerait de nouveaux liens entre les deux maisons, sans avoir pourtant des résultats politiques aussi considérables que le premier puisque la succession masculine était de part et d'autre assurée. Des ambassadeurs du roi de Castille vinrent demander à saint Louis pour l'infant la main de sa fille Blanche. En septembre 1226, à Saint-Germain-en-Laye, les conditions de la nouvelle union furent arrêtées ; le pape Clément IV accorda la dispense que nécessitait la parenté des deux fiancés et le mariage fut célébré à Burgos le 30 novembre 1269. Deux fils naquirent. Ils semblaient devoir continuer la dynastie, lorsque leur père, à peine âgé de vingt ans, fut enlevé par la maladie. Pouvait-il

1. Georges Daumet, archiviste honoraire aux Archives Nationales : *Mémoire sur les relations de la France et de la Castille de 1255 à 1320.* Paris, Fontemoing et Cie, s. d., in-8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

transmettre à ses enfants une couronne qu'il n'avait lui-même pas portée? Le cas n'avait pas été prévu dans les conventions passées à Saint-Germain-en-Laye. Le frère puîné du défunt, Don Sanche, ne se posa même pas la question; au moment du mariage, il n'avait pas dissimulé ses ambitions; l'occasion lui parut opportune pour les réaliser, il en profita. Tandis que le roi Alphonse X, alors à Beaucaire, cherchait à faire valoir auprès de Grégoire X ses droits à l'Empire, il s'assure, avec l'appui d'un puissant vassal, Don Lope Diaz de Haro, celui d'autres seigneurs et des riches hommes, il repousse les envahisseurs marocains qui avaient pénétré en Castille, et fort de ces avantages, écartant les incertitudes de son père, il se fait reconnaître comme héritier du royaume.

L'histoire des relations de la France et de la Castille n'est guère alors que l'histoire des tentatives, qu'avec des appuis divers et des chances variables, mais en fin de compte sans succès, feront les infants de la Cerda, Alphonse et Ferdinand, les petits-fils de saint Louis ainsi évincés, pour arracher à leur oncle le pouvoir dont il s'était emparé avec non moins de hardiesse que d'habileté. La succession, sur l'un et l'autre trône, de souverains dont la parenté avec les prétendants se faisait chaque fois plus lointaine, la mise en jeu de nouveaux et plus proches intérêts, tels que ceux dont l'Aragon et la Navarre furent l'objet, firent passer au second plan et étouffèrent les plaintes de ces parents pauvres.

Tout d'abord la guerre faillit éclater: Philippe III, ayant vainement protesté en faveur de ses neveux, conduisit une armée jusqu'au pied des Pyrénées; il comptait des partisans en Castille même, dans la famille de Lara, rivale de celle de Haro, et il voulait, du même coup, consolider l'autorité de la jeune reine de Navarre qui était fiancée à l'héritier de la couronne capétienne. Alphonse X, qui avait aussi des vues sur la Navarre, s'empressa de négocier et un double traité fut signé à Vitoria en 1276. Une trêve était établie entre la Castille et la Navarre et il fut convenu que les Cortès seraient convoquées afin que fussent discutées devant elles les droits respectifs des infants de La Cerda et de Don Sanche. Seul était nécessaire l'assentiment de ce dernier; or il n'était pas homme à se laisser détrôner par persuasion; il s'était saisi du pouvoir et il le garda, malgré la menace d'un conflit armé, malgré les exhortations du pape Martin IV qui, par un projet de croisade sans cesse rappelé, cherchait à faire diversion en faveur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la Terre-Sainte, malgré l'intervention du roi d'Angleterre Edouard Ier et de Louis, prince de Salerne, malgré les entrevues inutilement préparées par les uns et par les autres à Bordeaux, à Beaucaire, à Dax, tandis que les malheureux infants étaient retenus prisonniers par le roi d'Aragon, Pierre III, auprès duquel leur grand'-mère avait cru vainement trouver un protecteur ; et bien qu'Alphonse le Savant, las enfin des exigences de ce fils ingrat et révolté, l'eût maudit et déshérité le 8 octobre 1282, bien que par un testament rédigé à Séville, et porté à la connaissance du roi de France, il eût institué héritier de son royaume l'aîné des infants de La Cerda, Sanche ne respecta pas plus les dernières volontés de son père qu'il n'avait tenu compte des actes qui mettaient son pouvoir en cause.

Alphonse X étant mort au mois d'avril 1284, il le remplaça sans opposition. Toutefois, comme il tenait à faire reconnaître le fait accompli, comme il voulait que son propre héritier lui put succéder, mais que la légitimité de ce dernier pouvait être contestée, puisque lui-même, Sanche, avait épousé, sans obtenir l'autorisation du Saint-Siège, sa parente Marie de Molina, il prit en 1286, avec le nouveau roi de France, l'initiative de négociations qui, après s'être quelque temps égarées, aboutirent au traité rédigé à Lyon le 13 juillet 1288. Philippe le Bel renonçait aux droits qu'il pouvait avoir sur la Castille comme héritier de sa bisaïeule Blanche, femme de Louis VIII, droits que d'ailleurs jamais aucun de ses prédécesseurs, pas même saint Louis, n'avait songé à faire valoir. Les infants de La Cerda devaient abandonner, au profit de Sanche IV, toutes prétentions à la couronne de Castille, ils recevraient en compensation le royaume de Murcie, récemment conquis sur les Maures, et la ville de Ciudad Real, enfin l'aîné, Alphonse, épouserait Doña Isabel, fille de Sanche. Blanche de France serait remise en possession de son douaire, des biens acquis par son mari, et toucherait les arrérages qui n'avaient pas été payés. D'autres articles concernaient les conditions de mutuelle fidélité que se promettaient les parties, les secours que Sanche IV et Philippe le Bel se donnaient contre l'Aragon, alors leur ennemi commun. Mais les infants de La Cerda ne souscrivirent pas aux clauses qui les concernaient ; leur mère, Blanche, ne les accepta, pour elle, que lorsqu'elle eût compris, après la ratification du traité à Bayonne, le 9 avril 1291, qu'un refus lui enlèverait ses derniers avantages. Une partie des stipulations que contenait le traité resta lettre morte ; « il marque pourtant,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dit M. G. D., une date importante dans l'histoire des relations de la France et de la Castille puisqu'il consacre le rétablissement d une paix troublée depuis douze ans et la reprise de rapports amicaux qui devaient se resserrer au XIVe siècle au point de se transformer en une alliance permanente et traditionnelle qu'on renouvellerait à chaque changement de règne. »

Bientôt, en effet, dans les derniers mois de 1293, des projets de mariage, qui devaient rendre plus étroite l'union des deux pays, furent élaborés, des ambassades s'échangèrent ; la mort de Sanche IV, remplacé, en 1295, par Ferdinand IV, interrompit les pourparlers. C'est le 8 août 1304 seulement, à l instigation de Boniface VIII qui avait fini par accorder la bulle de légitimation, depuis si longtemps demandée par les descendants de Sanche IV, que, dans le compromis de Torrellas, l'aîné des infants de La Cerda, Alphonse, consentit, en échange de domaines et de revenus, à se reconnaître vassal de son cousin et renonça à toutes prétentions à la couronne. Son frère se soumit lui-même plus tard. Un traité, passé entre Philippe le Bel et Ferdinand à Valladolid, consolida entre les deux souverains cette amitié qui devait se continuer entre leurs successeurs pour devenir sous Philippe de Valois, une véritable alliance offensive et défensive Tels sont, brièvement exposés, les faits qui marquent ce que furent les relations de la France et de la Castille depuis le règne de saint Louis jusqu'au commencement du XIVe siècle. M. G. Daumet a su en montrer l'enchaînement subtil, il a su démêler les fils des intrigues qui rendaient parfois obscure l'histoire de cette période, pour en tracer, avec autant de clarté que d'autorité, un tableau fidèle et précis. Une suite de pièces justificatives, trente et un documents, pour la plupart inédits et tous tirés des Archives nationales, six planches reproduisant les sceaux des principaux personnages ajoutent à la valeur de l'ouvrage qui, joints à l'*Étude sur les relations de la France et de la Castille au XIVe et au XVe siècles* précédemment donnée par le même auteur, apporte une importante et précieuse contribution à l'histoire de ces deux pays pendant le Moyen-Age.

AUG. COULON.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Le P. Raymond Gleizes : **Jean Le Vacher, vicaire apostolique et consul de France à Tunis et à Alger (1619 1683)**, d'après les documents contemporains, Paris, J. Gabalda, 1914, in-16 de xviii-294 pp.

Un érudit prêtre de la Mission nous présente aujourd'hui un travail approfondi sur son illustre confrère, Jean le Vacher. Le P. Gleizes ne s'est pas contenté des archives de la marine et du ministère des Affaires étrangères à Paris, il a encore exploré celles de la propagande à Rome. Aussi cette histoire qui nous semblait très connue auparavant devient, grâce aux recherches érudites de l'auteur, comme presque nouvelle. Dans la pensée de l'historien, cet ouvrage n'est que l'amorce d'un travail plus étendu destiné à préparer la béatification de l'héroïque consul de France.

Jean le Vacher naquit à Ecouen le 15 mars 1619. Il nous sera permis de regretter qu'aucun détail ne soit donné sur ses parents ; on sait seulement que sa famille était nombreuse. Il allait se marier quand une difficulté relative au contrat fit tout rompre et l'amena à réfléchir sur sa vocation. Bientôt après il rejoignit son frère cadet Philippe qui était déjà prêtre et se mit sous la direction de Saint Vincent de Paul. On sait que grâce aux libéralités de la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, la Congrégation de la Mission avait acquis les consulats d'Alger et de Tunis qui étaient alors affermés. C'est au mois de novembre 1641 que Jean Le Vacher arrive à Tunis. Il devait passer quarante ans en Afrique. Sept ans après il a le titre de missionnaire apostolique, en 1650 de vicaire général et vicaire apostolique, il exerce le consulat de Tunis jusqu'à 1653 et de 1657 à 1666 ; alors cette charge lui est enlevée par les intrigues de l'envoyé du roi Du Molin « sous ce prétexte que le sieur Boucher (*sic*) n'était pas bon pour le commerce ! » Le Vacher rachète deux franciscains qui se montrèrent dans la suite assez ingrats à son égard, pour s'occuper des pauvres esclaves ; il rentre en France, mais il est renvoyé à Alger en 1668 ; il devait y rester jusqu'à sa mort en 1683.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

On a beaucoup médit du système des consuls lazaristes ; M. de Grammont, en particulier, a montré la situation difficile où certaines affaires de contrebande devaient placer un religieux. Sur ce point, le plaidoyer du P. Gleizes paraît concluant, il a parfaitement prouvé que Le Vacher sut faire partout respecter la dignité du nom français, et rendre à la *nation* française, comme on appelait les Français établis en Afrique, les plus signalés services. A Tunis, il bâtit pour le logement des Français le fondouk, qui existe encore. Il va visiter les esclaves des autres ports tunisiens et aussi ceux de l'intérieur ; le Bey disait lui-même que Le Vacher faisait aimer la religion chrétienne en sa personne ; Saint Vincent de Paul se faisait à Paris l'écho d'un témoignage aussi flatteur.

Jean Le Vacher avait un remarquable talent d'organisateur ; il établit des confréries, il convertit des hérétiques, il essaie de plier à sa juridiction les prêtres italiens d'Alger et de Tunis. Il secourt les captifs français Jean Foy-Vaillant, le célèbre numismate, qui avala des médailles afin de les soustraire aux Barbaresques, Regnard et son ami de Fercourt, dont les archives de Troussure ont fourni au P. Gleizes la relation authentique. Le Vacher s'était fait tellement estimer à Alger qu'au départ du chevalier d'Arvieux le consulat lui fut conféré. Il était souvent appelé au conseil des *Puissances* d'Alger et il demanda parfois pour les Algériens les satisfactions auxquels ceux ci avaient droit.

L'expédition mal conduite de Duquesne contre Alger devait causer sa mort. Les lecteurs de notre *Revue* ont encore présents à la mémoire les articles de M. l'abbé Misermont sur ce sujet. Victime de la haine de Mezzomorto, dont il avait contrarié les mauvais desseins sur une jeune captive, Jean Le Vacher fut mis à la bouche d'un canon, qui depuis fut appelé la *Consulaire*. Ce canon fut transporté en 1830 à Brest qui tient à le garder. Jean Le Vacher figure au ministère des affaires étrangères parmi les consuls de France, victimes de l'assassinat au mépris de l'immunité diplomatique. Il fut un bon serviteur de la France, un digne disciple de Saint Vincent de Paul et nous ne pouvons que lui souhaiter les honneurs ecclésiastiques que demande pour lui le P. Gleizes. son excellent ouvrage servir à ce louable dessein.

Paul Deslandres.

Alfred Franklin : La Cour de France et l'assassinat du Maréchal d'Ancre. Paris, Émile-Paul, 1913. In-12 de 322 pp.

M. Alfred Franklin est, comme chacun sait, l'auteur de la *Vie privée d'autrefois* qui est une mine inépuisable de renseignements. C'est encore la vie privée du temps passé qu'il étudie aujourd'hui, la vie de la Cour à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la plus « déplaisante période » de notre histoire. Henri IV s'alourdit : il ravale la dignité royale et une immense popularité dans des aventures amoureuses où un vieil homme n'a jamais un bien beau rôle ; la Reine Marie, lourde, indolente, sans aucun charme féminin, n'est pas faite pour le rappeler à ses devoirs. La petit Dauphin qui, demain, sera Roi, traîne une enfance sournoise et vicieuse aux mains des gouvernantes et des écuyers. A la Cour, c'est le jeu ordinaire des embûches et des intrigues, avec encore je ne sais quelle brutalité qui est bien du XVIe siècle finissant. Là, s'agitent éperdûment de rudes seigneurs et de jolies écervelées et le couple abject des Concini. Ceux-là, dès la mort du roi, perdent toute mesure ; on sait le honteux miracle de leur fortune, leurs basses rancunes assouvies, les millions ramassés dans le désordre de la Régence, leur intolérable morgue de parvenus. Elle surtout, la Galigaï noiraude et perfide qui tient la Reine, qui a fait d'elle sa chose, est malfaisante.

L'homme est moins odieux, sinon moins effronté : au faîte des honneurs, marquis d'Ancre et Maréchal de France, entouré d'une véritable cour, il tremble de voir s'évanouir le rêve insensé, il perçoit la tempête qui gronde, il voudrait fuir, mais sa femme ne veut rien entendre.

Le coup de pistolet de Vitry, capitaine des gardes, mettra fin à la dangereuse aventure. Après les offenses faites au cadavre, le pillage de l'hôtel, Léonora sera jugée et condamnée et la procédure se prolongera, interminable, où on ne l'épargnera pas, où la revanche du peuple s'étalera vraiment trop à nu. La nourrice de Marie de Médicis mourra sur l'échafaud.

M. F. donne de ces événements tragiques un récit vivant, bien qu'un peu touffu. Le lecteur sera surtout attiré par le document, dû à Cadenet, qui est publié en appendice du volume : *Relation exacte de tout ce qui s'est passé à la mort du Maréchal d'Ancre.* Ce sont des pages saisissantes qu'il faut savoir gré à M. F. de nous avoir permis de relire.

Robert Burnand.

Maxime Collignon, membre de l'Institut : **Le consul Jean Giraud et sa Relation de l'Attique au XVIIe siècle.** Extrait des « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres », Tome XXXIX. Paris, Imprimerie Nationale, 1913, in-4 de 57 pp.

Les sympathies françaises pour le peuple grec et ses récentes victoires nous engagent à regarder de près tout ce qui concerne son histoire. A la fin de 1673 M. de Nointel, ambassadeur de France à Constantinople,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

entreprit un voyage dans le Levant, et se fit documenter par les gens compétents. C'est un de ces informateurs que M. Collignon vient de mettre en lumière. L'auteur d'une *Relation des antiquités d'Athènes*, déjà publiée, est le même que celui de la *Relation de l'Attique*, aussi comprise dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale (Supplément grec, 301) ; c'est le consul Jean Giraud, dont la carrière est curieuse.

Né à Lyon, il fut en 1658 vice-consul, puis consul de Morée, mais sa vivacité lui attira une disgrâce ; en 1664, ayant souffleté un capitaine provençal, il fut remplacé dans son poste. L'ambassadeur anglais à Constantinople confia à Giraud le titre de consul d'Angleterre, il y joignit aussi le vice-consulat de Hollande. Marié à une Grecque de la famille des Paléologue, Giraud resta toujours Français de cœur. Il rédigea ses Relations sur la demande de Nointel, il raconta la fameuse explosion du 26 septembre 1687, causée par le Vénitien Morosini et mourut sans doute peu après.

M. Collignon, après cette notice, publie la plus grande partie de la Relation de l'Attique. Le diligent observateur parle de la population d'Athènes, de son gouvernement, de l'administration de la justice ; il décrit les coutumes et la vie familiale des Grecs, le climat d'Athènes et donne des itinéraires pour visiter les environs. Des anecdotes très curieuses illustrent cette Relation. Jean Giraud n'a pas autant d'esprit critique que Spon et a commis quelques erreurs, mais dans l'ensemble, c'est un travail estimable sur l'état d'Athènes pendant la domination turque.

Paul Deslandres.

Augustin Gazier : **Bossuet et Louis XIV (1662-1704).** Etude historique sur le caractère de Bossuet, avec deux similigravures. Paris, Champion, 1914, in-12, 120 pp.

C'est bien au plus vrai sens du mot, une étude historique, et à ce point de vue, un travail plus particulièrement intéressant pour notre *Revue* que M. Gazier nous offre aujourd'hui. L'éminent professeur à la Faculté des Lettres y analyse avec sa précision coutumière les rapports du grand évêque et du grand roi ; et il entreprend de démontrer à l'aide des textes et des faits que l'opinion trop facilement accueillie de Sismondi, suivant laquelle Bossuet avait « l'âme adulatrice » trouve une réfutation certaine dans tous les documents de l'époque. Depuis le *Carême du Louvre* (1662) et plus spécialement depuis le sermon du 2 février sur la prédication évangélique jusqu'à l'oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse (1683), on retrouve dans tous ses discours la même attitude, celle du véritable

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ecclésiastique français, loyale et respectueuse envers le souverain, ferme et discrète à l'égard du pécheur. Nombreux sont les passages, soigneusement relevés par M. A. Gazier, où l'orateur sacré adresse au monarque les conseils les plus directs, les exhortations les plus pressantes et les moins voilées.

Qu'on relise en particulier le magnifique passage du sermon pour le jour de Pâques (1681), où s'adressant au roi qui venait de conclure la paix de Nimègue le prédicateur s'écrie impétueusement : « Demain, c'est « trop tard. Sortez aujourd'hui de l'abîme où vous périssez et *où peut-* « *être vous vous déplaisez depuis si longtemps.* La vieillesse, où vous « mettez votre confiance, ne fera que vous affaiblir l'esprit et le cœur *et* « *répandre sur vos passions un ridicule* qui vous rendra la fable du « monde, mais qui n'opérera pas votre conversion... » De bonne foi, était-il possible au roi, si obtus qu'on le veuille supposer, de ne point saisir à travers la généralité des périodes si harmonieusement balancées, le sens personnel des conseils prodigués, — en vain, — par un homme d'église dévoué aussi bien à son devoir qu'à son souverain ? M. Gazier, qui remonte toujours aux textes, même et surtout manuscrits, signale que dans certains sermons où des passages peuvent concerner le roi, les membres de phrase imprimés au pluriel, celui-ci par exemple : Venez vous voir « *tels* que vous êtes afin que vous ayez horreur de *vous-mêmes,* « et que *confondus* par les reproches, etc. [1] » sont au singulier dans le manuscrit, ce qui indique nettement l'intention de l'auteur. Comment s'étonner après cela que malgré sa célébrité quasi-universelle, ses nombreux et éclatants services, son dévouement incontestable, Bossuet ne soit jamais parvenu aux premiers rangs des charges d'église, et qu'il n'ait jamais revêtu la pourpre cardinalice à laquelle il avait tant de droits ?

Voilà pour le prédicateur. Mais M. Gazier n'arrête point là sa démonstration ; ni dans l'affaire de la Montespan, ni dans celle de la succession de l'évêché de Beauvais, qui aurait dû lui revenir, Bossuet ne laissa voir aucune faiblesse ; et si dans celle de la Régale il ne montra point l'héroïque intransigeance d'un Pavillon, il faut du moins considérer que l'enjeu n'était point le même et que Bossuet avait plus de douceur et de modération dans le caractère que n'était tenu d'en manifester le fougueux et un peu sauvage évêque d'Aleth. De même dans sa conduite à l'égard des protestants lors de la Révocation de l'édit de Nantes, alors que Fénelon se montrait missionnaire fanatique, intolérant et persécuteur, Bossuet ne cessa d'intervenir pour atténuer les rigueurs de l'administration. Qu'importent après cela les quelques défaillances insignifiantes qu'on a

1. Sermon sur l'*Intégrité de la pénitence*, 1662.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pu relever dans cette grande âme, soit au point de vue des intérêts de sa famille, soit au regard de cette autorité royale qu'il se croyait tenu d'honorer, tout en craignant Dieu ? Bossuet n'en demeure pas moins, aux yeux de tous les hommes de bonne foi, le véritable type de l'homme d'église sous l'ancien régime, en France. Et combien serait-il à souhaiter que nous ayons aujourd'hui des évêques de sa trempe pour mener dignement les combats de l'heure prochaine !

Eugène Forgues.

Ch. de Coynart : **Le chevalier de Folard (1669-1752)**, in-18, 346 pp., Librairie Hachette, 1914.

Avec la conscience à laquelle il nous a habitués par ses ouvrages précédents, M. de Coynart nous donne aujourd'hui une biographie des plus complètes de ce personnage si curieux que la gloire effleura du bout de son aile et à qui il manqua un peu de chance pour être classé par l'Histoire parmi les Grands Hommes. Le chevalier de Folard fut, en effet, un précurseur. Cet enfant du midi, que, par sa vivacité, on aurait cru né sur les bords de la Gascogne plutôt qu'en Avignon, a mis en pratique sur les champs de bataille et préconisé dans ses écrits militaires des principes de tactique complètement nouveaux au moment où il les formulait et qui devaient, par la suite, recevoir une éclatante consécration.

Entré jeune au service, il prit part à toutes les guerres du commencement du xviiie siècle. Il eut le talent de tirer un enseignement de chacune des nombreuses affaires auxquelles il fut mêlé. Très bon observateur, doué d'un coup d'œil extraordinairement rapide, d'un esprit vif et inventif, en même temps qu'il se battait avec un courage jamais en défaillance, il savait *regarder*, il savait *voir*. Il acquit ainsi de très bonne heure une singulière expérience et se forma une méthode personnelle. Sa réputation de bon conseiller s'établit rapidement : malgré le grade modeste qu'il conservait, les généraux sous les ordres desquels il servait n'hésitèrent pas à écouter ses avis. Ils s'en trouvèrent d'ailleurs fort bien, qu'il s'agît de la défense des places dans laquelle il excellait ou de la manœuvre en rase campagne qu'il voulait toujours plus hardie et plus vigoureuse.

Il faut lire le livre de M. de Coynart pour suivre cet infatigable capitaine dans toutes les campagnes de la guerre de la succession d'Espagne, en Italie, en Flandre ou dans le Nord, puis à Malte où il mit l'île à l'abri d'une attaque des Turcs, en Suède ensuite, auprès du roi Charles XII. Plus tard, quand le canon cessa momentanément de tonner, loin de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

songer au repos, il estima le moment venu de réunir dans ses écrits les leçons du champ de bataille. Pour donner une base plus solide à ses observations, il résolut de les mettre en marge d'une histoire déjà connue des guerres de l'antiquité et, sous le prétexte de commenter Polybe, il donna le récit de ce qu'il avait vu lui-même, en indiquant les conséquences qu'il tirait des événements du passé ou du présent. Très fort en tactique mais très ignorant de la langue grecque, pour mener à bien cette entreprise, il s'enferma momentanément à l'abbaye de Saint-Germain, où il travailla pendant plusieurs années avec un bénédictin aussi bon helléniste que peu au courant des choses de la guerre.

De cette étrange collaboration sortirent des ouvrages dont la valeur ne tarda pas à être universellement proclamée, malgré les attaques de la critique. Aussi, quand par suite de l'âge et d'une surdité résultant d'une blessure, il dut renoncer définitivement à paraître sur les champs de bataille, il continua à entretenir une correspondance active avec des hommes illustres, comme le maréchal de Belle-Isle ou le comte de Saxe, à qui ses conseils furent d'une grande utilité.

Entre temps, lui, l'indifférent en matière religieuse, il se laissa gagner par les théories des jansénistes, ce qui l'amena à fréquenter le cimetière de Saint-Médard. Il crut d'abord avoir obtenu, par le diacre Pâris, la guérison de son infirmité : il reconnut son erreur et renonça aux convulsions, sans abandonner les jansénistes.

M. de Coynart a été bien inspiré en entreprenant cette étude. L'oubli dans lequel est tombé ce brillant écrivain militaire, à la fois tacticien hors ligne et guerrier vigoureux, est profondément regrettable. De son vivant, ses conseils ont servi aux autres à conquérir une gloire qui lui fut refusée à lui-même ; de nos jours la lecture de ses ouvrages serait encore d'une utilité certaine. Il est donc heureux qu'un historien répare cette injustice et mette en belle lumière cette intéressante figure.

L'auteur s'est livré à de patientes recherches tant en France qu'à l'étranger. Il convient de le féliciter de ses heureuses trouvailles. Il a su grouper ainsi de précieux matériaux qu'il a eu le talent de mettre fort habilement en œuvre, en les encadrant de considérations générales, de manière à ne pas isoler la figure de son héros et à nous donner en même temps une physionomie très vivante de l'époque. Il a évité les exagérations auxquelles se laissent trop souvent entraîner les biographes aux yeux desquels le personnage étudié prend une importance démesurée, soit par ses qualités ou ses défauts, soit par le rôle qu'on lui prête. M. de Coynart a observé une sage mesure. Le monument qu'il vient d'élever à la mémoire du chevalier de Folard garde de justes proportions ; c'est ce qui garantit la ressemblance du portrait et assure le succès de cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

œuvre qui a sa place toute marquée parmi les ouvrages évoquant le mieux ce XVIIIe siècle que l'auteur connaît si bien et dont il nous a donné déjà de si remarquables études.

Ernest d'HAUTERIVE.

H. BERGMANN, L. CAHEN, H.-G. IBELS, L. DE LA LAURENCIE, J. LETACONNOUX, D. MORNET, J.-J. OLIVIER, M. ROUFF : La Vie parisienne au XVIIIe siècle. Leçons faites à l'École des Hautes-Études sociales. Paris, Félix Alcan, 1914. In-8 de IV-292 pp.

Ce volume inaugure une série où revivra, sous ses formes multiples, le Paris de la Révolution, le Paris du XIXe siècle, celui des émeutes et des barricades, la ville de Balzac et le beau Paris tout neuf du Second Empire. Les directeurs de cette collection, MM. Letaconnoux et Cahen, avec quelques collaborateurs avertis, ont voulu, auparavant, évoquer la vie parisienne sous l'Ancien Régime. Ils nous présentent une suite de tableaux sur la circulation dans les rues et la foule des passants, sur le costume, l'ameublement, la vie mondaine, théâtrale, musicale, artistique, sur les mouvements populaires. Ils ne se sont pas proposé d'écrire une histoire de Paris, mais « sans négliger d'aller le plus possible directement aux sources, de retrouver et de fixer les principaux aspects de la vie parisienne ». C'est particulièrement la fin du XVIIIe siècle qui est étudiée ici. Les détails donnés sont précis, les renseignements exacts et le style généralement assez vivant pour que le tableau tracé soit pittoresque. On trouvera dans ces pages le résumé de travaux nombreux, dispersés un peu partout. Les auteurs n'ont cependant pas tout vu : loin de là — le cadre de leur livre leur défendait du reste une trop grande érudition. — Leurs sources sont relativement peu nombreuses : *le Tableau de Paris* est la principale, comme aussi ces nombreux petits Guides où la vie parisienne est, à la fin du XVIIIe siècle, si spirituellement décrite. On a, par endroits, attribué une importance exagérée à l'Histoire de Paris, de Dulaure, dont les renseignements sont suspects et la documentation approximative.

L'ouvrage manque forcément un peu d'unité. Malgré cela, il est intéressant et sera lu avec plaisir par ceux — et ils sont légion — qu'attire une des époques les plus charmantes de notre histoire.

Robert BURNAND.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ernest Daudet : **De la Terreur au Consulat.** Récits romanesques et tragiques en marge des temps révolutionnaires. Paris, Émile-Paul frères, 1914, in-12, 288 pp.

M. Ernest Daudet a réuni en volume, six anecdotes dont la plus ancienne se place en août 1792 et la plus récente en 1803. Ce sont, comme il prend soin d'en avertir le lecteur, « des « En Marge » où sur un « épisode d'ordre secondaire, réellement vécu, l'imagination du narrateur « a pu se donner librement carrière sans manquer à la vraisemblance ». Les écrire a constitué pour l'auteur au « lendemain de travaux plus « graves et plus fatigants, un passe-temps reposant », la lecture n'en offre pas seulement, comme le pense l'auteur une distraction agréable ; ce serai vrai s'ils n'étaient que des récits purement romanesques ; mais ils offrent un intérêt plus attachant et plus élevé car le « romanesque » dont M. Daudet a orné ces récits « tragiques » y est incorporé avec tant d'art qu'il est impossible au lecteur de discerner ce qui ressort de la vérité strictement historique et ce qui est l'œuvre de l'imagination : les deux éléments se sont associés et fondus pour donner seulement l'impression de la « vie ».

Les sujets de ces différents récits ne paraissent avoir entre eux d'autre affinité que la période troublée qui leur sert de cadre ; l'action se passe à Colmar, à Paris, à Lyon, sur les bords du Rhin, à Hambourg ou au Mans ; les acteurs appartiennent à toutes les classes de la Société ; religieuses expulsées ; curé de campagne à qui le « serment » est apparu comme un devoir et qui par devoir rétracte ce serment et paie de sa tête cette rétractation ; comédienne maîtresse de Barras qui renonce aux faveurs du directeur et au luxe de Paris pour partager l'exil d'un conspirateur duquel elle a sauvé la vie ; aide de camp d'un général royaliste victime des canonnades de Fouché aux Brotteaux ; émigré, qu'un noble autrichien odieux sauve des eaux du Rhin par intérêt. Mais au fur et à mesure de la lecture une unité se dégage du livre à travers les récits divers : tous les personnages ont vécu à une époque de vie intense où cependant la vie comptait si peu et ils ont su lui donner du prix par l'idéal dont ils l'ennoblissaient : le sentiment du devoir, la fermeté des convictions, la fidélité à ses croyances et à ses amitiés, donnent à chacun d'eux une valeur morale qui chez quelques-uns va jusqu'à l'héroïsme, et ces « récits romanesques et tragiques » apparaissent comme d'autant plus attachants qu'ils ont été vécus et ils montrent une fois de plus que l'histoire « vraie » est plus passionnante que le plus habile roman.

J. Laverne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CAPITAINE VON COLOMB : **Carnet de campagne d'un officier prussien (1813-1814). La guerre de partisans contre Napoléon.** — Paris, Berger-Levrault, 1914, in-18.

La traduction de cet intéressant document, due à M. le commandant breveté Minart, est de celles qui s'imposaient. Avec Lützow, Hellwig et bien d'autres, il précise les événements secondaires de cette terrible « guerre d'indépendance » qui finit par chasser Napoléon de l'Allemagne en 1813. Il montre surtout l'élan de toute une population pour s'affranchir du conquérant détesté. Étudiants, commerçants, petits fonctionnaires, tous coururent sus à l'ennemi. Le meilleur des lieutenants de Colomb fut un « conseiller juridique », aussi apte à organiser l'enlèvement d'un convoi qu'à résoudre le conflit de deux textes de droit romain. C'est à l'unanimité de ces sentiments patriotiques que l'Allemagne de 1813 dut ses succès contre Napoléon. Les premières opérations de Colomb en déduisent un caractère véritablement épique, et tant qu'il se battit hors du territoire français, elles ont une envergure qui surprend tout d'abord. — Avec son entrée en France, la scène change, et son rôle se réduit considérablement, ainsi qu'il le constate lui-même. Le partisan audacieux de Zwickau devient un excellent éclaireur, sans plus. C'est que, pour réussir, la guerre de partisans exige, en réalité, la complicité du pays où elle s'opère. Et c'est en somme la leçon qu'il convient de tirer du carnet publié par M. le commandant Minart.

Le capitaine de Colomb, né en 1775, devait mourir seulement en 1854 à Berlin, après avoir pris sa retraite en 1849 comme général commandant d'un corps d'armée. Sa tête avait été mise à prix par Napoléon. Et sa confortable longévité permet de constater que le redoutable conquérant ne réussissait pas toujours à tuer ceux qu'il condamnait. L'intention y était sans doute. Mais elle ne suffit pas toujours même pour les plus absolus des autocrates, — et c'est encore une réconfortante constatation.

E. FORGUES.

A. BOPPE : **L'Albanie et Napoléon (1797-1814).** Un vol. in-6, 276 pp., Hachette.

M. A Boppe, mettant au service de sa très grande érudition un fin talent de conteur, s'est appliqué à retracer les relations de Napoléon avec Ali de Tepelen, pacha de Janina : c'est l'évocation de toute une période d'histoire locale, avec comme arrière-plan la « grande histoire ». L'auteur souligne avec beaucoup de justesse l'influence de celle-ci sur celle-là et ouvre des aperçus intéressants et neufs sur la politique de Napoléon dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'Adriatique et sur l'étroite dépendance géographique des îles Ioniennes et de la Dalmatie. Le résultat le plus ordinaire des grandes causes est de produire beaucoup de petits effets : il est parfois très piquant de détourner son attention de la lutte des Titans pour regarder l'affolement que produit leur moindre geste dans la fourmilière placée sous leurs pieds. C'est ainsi qu'au moment même où la France domptait l'Europe, et où Napoléon et Alexandre, un instant réconciliés, se partageaient les empires et les royaumes, Ali de Tépélen dépensait des trésors d'intelligence matoise au service de son ambition de posséder Corfou. Le traité de Tilsitt, en replaçant les îles Ioniennes sous la domination de la France, déçoit les espérances d'Ali, qui s'écarte de la France et se rapproche de l'Angleterre. Ali semble avoir été très habile à ce jeu de bascule qui caractérise nécessairement la politique des États faibles envers les grandes puissances et qui est le fin mot de la diplomatie asiatique depuis Constantinople jusqu'à Péking Curieuse figure de chef oriental, avec des allures de grand seigneur et des mesquineries et des méfiances de paysan, ignorant-ès-sciences livresques mais érudit-ès-sciences humaines, tel du moins il apparut en 1805 à Pouqueville, envoyé de l'Empereur, et tel nous le dépeint aujourd'hui M. Boppe (p. 47 et sq.) : « La lumière vacillante d'une bougie jaune éclairait mal la salle d'au-« dience où il se tenait debout, attitude qui ne lui convenait pas, car en « raison de sa petite stature et de sa corpulence, il ne paraissait vraiment « imposant que lorsqu'on le voyait à cheval, ou accroupi dans l'angle « d'un divan... A travers l'ombre, Pouqueville distinguait l'éclair de « ses yeux ; il écoutait ses discours vagues en apparence et pourtant « remplis d'astuce... Il avait les mains très belles ; de ses doigts, chargés « de bagues précieuses, il maniait quelque tabatière enrichie de brillants, « venant de France ou d'Angleterre, ou roulait son tesbih, chapelet de « dix-neuf grosses perles orientales extorqué en 1804 à un marchand de « la place Dauphine qu'il avait attiré à Janina. Les pistolets et les « poignards qu'il avait à sa portée étaient couverts de diamants... Il était « nuit et jour occupé prenant à peine quelques heures de repos... « recevait ses nombreux courriers, ses marchands, ses capitaines, descen-« dant des plus grandes aux plus petites affaires, n'oubliant ni les « choses ni la physionomie des hommes. » Le livre de M. Boppe est plein de ces portraits vivants, d'anecdotes alertement contées. En le lisant, on sera charmé.

Henri Mylès.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MARQUIS CALMON-MAISON : **Le général Maison et le 1er corps de la Grande Armée.** Campagne de Belgique (décembre 1813-avril 1814). Paris, Calmann-Lévy, éditeurs, 1 vol. in-8.

M. Calmon-Maison a entrepris de rappeler à nos contemporains la mémoire de l'un des plus brillants lieutenants de Napoléon. Il l'a fait dans un sentiment pieux qui est assurément louable en soi, mais qui ne lui permet pas toujours de garder un sens exact des proportions. Lorsqu'il affirme par exemple que la campagne de Maison en Belgique pendant les premiers mois de 1814 eut pour résultat de conserver à la France sa frontière du nord, il exagère singulièrement la portée des succès un peu maigres remportés par le héros de Spinosa, de Polotsk et de Leipzig, sur les alliés envahisseurs. La partie alors ne se jouait pas en Belgique, hélas ! et c'était sous les murs mêmes de Paris que devait se perdre ou se gagner la victoire décisive. On sait trop que le sort n'en fut pas pour nous.

Le rôle de Maison, à cette époque, pour avoir été secondaire, n'en est d'ailleurs pas moins intéressant. Lorsqu'après la désastreuse campagne de Saxe, Napoléon eut à envisager la possibilité d'un envahissement du territoire de l'empire par les Alliés, il dut se préoccuper de défendre, dans la mesure où il lui était loisible de le faire, la Belgique et la Hollande, du moins en deçà du Rhin. La Hollande s'était révoltée dès qu'elle avait eu la certitude de nos revers. La Belgique, désaffectionnée par la conscription et par le blocus continental, menaçait d'en faire autant. Molitor, en Hollande, n'avait pu tenir ; le duc Charles de Plaisance, à Bruxelles, n'avait aucune troupe à mettre en ligne. Napoléon avait, dès novembre 1813, prescrit à Anvers la reconstitution du premier corps de la grande Armée, à l'aide des dépôts. Mais les alliés avançaient toujours. Le 14 décembre les cosaques se montraient à deux lieues d'Anvers. Le Napoléon chargeait Maison du commandement du premier corps en remplacement du général Decaen. On peut dire que Maison constituait à peu près à lui tout seul son corps d'armée.

Il ne désespéra pas cependant, et ce fut son principal mérite. Il avait à défendre Flessingue et la Zélande, Anvers et Berg-op-Zoom. De son quartier général, qu'il établit à Lierre, il organisa tout d'abord la défense d'Anvers et dès le 12 janvier un combat à Wyneghem, qui fut un demi-succès, permit aux alliés de constater tout au moins que la ville ne pourrait être prise qu'à la suite d'un siège régulier qu'ils étaient hors d'état d'entreprendre. Carnot au surplus venait d'être nommé au commandement de la place. Maison n'avait plus dès lors à s'occuper plus spécialement de la défense du grand port de l'Escaut. Il eût au contraire risqué

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de s'y trouver enfermé. Il se hâta donc d'en sortir et d'aller établir son quartier général à Louvain dans l'espoir de tenir tête en manœuvrant aux Prussiens de Bulow, aux Anglo-Hollandais de Graham, et aux Russes de Wintzingerode. Mais la pénurie de ses ressources en hommes et en artillerie ne lui permit au début de rien entreprendre. Il dut successivement évacuer Malines et Bruxelles, et se retirer d'abord à Tubize, puis à Ath et à Tournai. Il ne lui restait plus, la Belgique étant perdue, qu'à se concentrer dans le réseau des places fortes du Nord, Lille et Douai, Condé, Valenciennes et Bouchain, Maubeuge, le Quesnoy et Landrecies, pour y organiser la défense et y reconstituer son ombre d'armée. Bulow et une partie de son corps prussien pouvaient sans obstacle rejoindre Blucher, dans les premiers jours de février.

Dès le 19 du même mois, Maison, sur les incitations sans cesse renouvelées du duc de Feltre, ministre de la guerre, s'efforce de reprendre l'offensive. Il ne disposait pas, — en y comprenant les garnisons des places, — de douze mille hommes en tout. Il avait à lutter contre les quinze mille hommes du duc de Weimar, constamment renforcés, et contre les troupes saxonnes de Gablentz et les Anglais de Graham qui bloquaient Anvers. De plus le prince royal de Suède, Bernadotte, était annoncé comme devant prochainement entrer en ligne. Suivant les instructions de l'empereur, Maison devait avant tout extraire d'Anvers une division de la jeune garde, la division Roguet, qui n'était plus nécessaire à la défense de la place et s'en servir pour rentrer en campagne. C'est ce qu'il parvint à faire. Les combats de Peruwelz, de Camphin, de Peteghem (5 mars), la défense de Lille contre les Saxons de Thielmann (21 mars), la reprise de Gand (26 mars), marquent les différentes étapes de cette entreprise hardie, qui réussit pleinement, et eut pour conséquence de mettre à la disposition de Maison près de 4.500 hommes d'excellentes troupes. Le premier résultat fut le combat victorieux de Courtrai où Thielmann et ses Saxons furent écrasés (31 mars).

Mais ce très honorable succès arrivait trop tard. Le 5 avril Maison, revenu à Valenciennes dans l'intention de débloquer Maubeuge, y apprit l'entrée des alliés à Paris. Il rentra aussitôt à Lille, et le 7 avril une suspension d'armes, convenue avec Thielmann, arrêtait les hostilités. Il donna, dès qu'elle lui fut demandée, son adhésion au gouvernement provisoire, reçut Louis XVIII à son débarquement en France, et fut appelé le 30 mai au gouvernement de Paris.

On voit que si Maison ne fut pas tout à fait l'homme de génie qu'exigeaient les circonstances, il n'en fut pas moins un général avisé et consciencieux et il est juste de conclure, avec M. Calmon-Maison, que si les moyens mis à sa disposition avaient été ce qu'ils auraient dû être, il eût

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sans aucun doute pu avoir sur l'issue de la campagne de France une influence que son dénuement ne lui permit pas d'exercer. Le volume de M. C. M. est au surplus amplement documenté et accompagné d'une excellente carte. S'il est parfois un peu trop disposé à critiquer le rôle de Napoléon, de son état-major et de ses ministres, en vue de grandir son héros, il n'en constitue pas moins une fort honorable contribution à l'histoire d'une époque dont le centenaire réveillait naguère chez nous de mélancoliques souvenirs.

Eugène Forgues.

Comte Roger de Damas : **Mémoires publiés et annotés par M. J. Rambaud**, tome II. Paris, Plon, 510 p., in-8.

Le second volume de ces mémoires est peut-être plus intéressant encore que le premier. De l'excellent observatoire que Vienne constitue à ce moment, Damas note tous les mouvements qui agitent l'Europe, les armées, les cours, la société. Émigré, fidèle à son drapeau, il est cependant séduit par le génie de l'empereur et regrette de ne pouvoir le servir « que n'est-il Bourbon » ! s'écrie-t-il ; il a des mots durs sur ses ennemis personnels, notamment sur Pozzo di Borgo dont l'intrigue perpétuelle déconcerte, « vinaigrier à qui la Corse a servi de brouette pour arriver à la fortune ». Il a suivi de très près les opérations de la guerre de 1809, et déploré que les archiducs aient si mal profité des avantages que la hardiesse téméraire de Napoléon leur procura à diverses reprises : « L'excellente armée autrichienne, écrit-il, a toutes les conditions requises pour résister et pour vaincre, ses généraux en chef et ses archiducs surtout, ont toutes celles requises pour être battus. »

Demeuré à Vienne même après le mariage de Marie-Louise qu'il considère comme la honte suprême, il assista avec une satisfaction que ne cherche pas à dissimuler son journal aux victoires de la dernière coalition qui devaient lui permettre de revoir sa patrie et les Bourbons sur leur trône.

M. J.-R. a complété ce deuxième volume de très heureuse façon, par un index alphabétique et par une suite de lettres adressées par la reine Marie-Caroline à Damas, qui sont bien curieuses à divers points de vue.

Pierre Rain.

Capitaine Tanera : **Souvenirs anecdotiques d'un officier d'ordonnance allemand 1870-71**, traduits par Backelard. (Berger-Levrault, 1914, in-12, 345 p.).

Ce petit volume vient à son heure, en cette année où chacun recherche

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les lectures qui rappellent la guerre de 1870 pour y puiser avec le courage de supporter des épreuves presque semblables à celles qu'ont vécu nos pères, le réconfort et les raisons d'espérer

Ce n'est pas que les souvenirs du capitaine Tanera nous donnent sur les grandes pages de la guerre des renseignements nouveaux ; rejetant volontairement les considérations d'ordre général, il se borne à raconter les menus incidents qui ont marqué son séjour en France ; cet Allemand nourrit à l'égard des Français des sentiments généralement moins méprisants que ses descendants, nos adversaires d'aujourd'hui, mais l'orgueil militaire perce dans maintes réflexions de ce bavarois, fier de sa victoire.

Les principales étapes de ses souvenirs sont à Worth, à Beaumont, à Sedan ; son régiment ne prit pas une part prépondérante sur ces divers champs de bataille, mais T. n'en prétend pas moins avoir accompli deci de-là quelque action d'éclat. L'armée à laquelle il appartenait ne prit pas part au siège de Paris, mais descendit vers la Loire, T. raconte complaisamment ses succès dans les rencontres qui eurent lieu devant Orléans, puis à la bataille de Coulmiers et au combat de Thion-Gardais. Le capitaine Tanera donnera-t-il en 1915 la fin des souvenirs de 1870 ou ne craindra-t-il pas de nous conter sa part dans les campagnes d'hier et de demain ?

P. Rain.

Dans le numéro de novembre-décembre 1913 (p. 714), nous montrions qu'il existait de fortes présomptions pour que la forteresse d'Uxellodunum fût non pas le Puy d'Issolud (Lot), mais Uzerche (Corrèze). Les auteurs de cette thèse, MM. J Brousse et C. Lejeune, viennent de la reprendre et de l'exposer d'une façon suivie dans un opuscule intitulé : **La question d'Uxellodunum**; préface par Boyer d'Agen, Paris, Leroux, 1913, in-8 de viii-53 pp. et deux croquis. Après avoir donné la traduction du texte des *Commentaires* (l. VIII, chap. xxxii-xxxxii) et en avoir résumé les conclusions, les auteurs, s'appuyant sur ce texte, montrent successivement que le Puy d'Issolud ne peut absolument être Uxellodunum et qu'au contraire Uzerche paraît y correspondre tout à fait. Cette thèse nous paraissait absolument plausible ; elle vient d'être mise complètement hors de doute par un article de M. B. Marque, *Uxellodunum* (ou *Usercadunum*), paru dans *le Corrézien* du 17 avril 1914 et qui vulgarise de savantes recherches. La topographie étant satisfaite par l'identification d'Uxellodunum avec Uzerche, restait à répondre à deux autres arguments, l'un d'ordre philologique auquel nous avions fait allusion, l'autre d'ordre historique auquel nous n'avions pas pris garde ; c'est ce

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que fait M. Marque. L'examen des manuscrits des *Commentaires* lui a montré que la graphie *Uxellodunum*, admise d'ordinaire, était une leçon fautive pour *Usercadunum*, qui a manifestement donné Uzerche ; l'étude des remaniements politiques de la Gaule lui permet d'admettre que Uzerche, qui apparaît plus tard dans le territoire des *Lemovici*, a dû être primitivement situé dans celui des *Cadurci*. Voilà, à notre sens, un des plus beaux exemples d'hypothèse historique rendue absolument convaincante par la correspondance complète entre les éléments du problème à résoudre et les données fournies par l'expérience ; cette hypothèse, encore fortifiée par la découverte de restes gaulois, est aujourd'hui démontrée par la véritable leçon des manuscrits.

L. D.

Les jeux à Besançon dans l'ancien temps, tel est le titre d'une mince, mais spirituelle plaquette de M. Georges Gazier (Besançon, Dodivers, 1914, in-8 de 16 pp.). L'érudit bibliothécaire étudie successivement les jeux d'adresse et les jeux de hasard. Un jardin à Dijon, naguère une rue à Besançon, conservaient le souvenir de l'arquebuse et de l'arbalète. L'heureux joueur qui abattait la même année les *papegays* de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse, jouissait de privilèges financiers. Ce n'étaient point là des occupations frivoles ; ces confréries sont les devancières de nos Sociétés de préparation militaire. Quant aux jeux de hasard, Besançon en semblait la patrie privilégiée ; la moyenne annuelle des jeux de cartes fabriqués à Besançon vers la fin du XVIIIe siècle était de 136.000, sans compter les tarots. Mais les réquisitoires du procureur général Perreney de Grosbois, et, après 1789, de l'officier du génie Legrand, en vue de proscrire le jeu, restèrent vains. La vertu républicaine n'eut qu'un temps; aujourd'hui l'État ne songe qu'à prélever une forte part sur l'argent engagé par les joueurs malheureux.

P. D.

M. Arthur Chuquet qui a déjà su réunir avec tant d'art les documents les plus intéressants, sur la Révolution et l'Empire, publie aujourd'hui en un gros volume (Fontemoing, gr. in 8°, 480 p.) les textes les plus variés, souvent les plus oubliés sur l'année 1814. La chute de l'empereur, la restauration des Bourbons, n'ont jamais été plus d'actualité si l'on peut dire qu'en cette année du centenaire, aussi ce livre vient-il particulièrement à son heure ; la première partie en est relative à la campagne de France et comprend quelques notes des maréchaux au major général, quelques ordres de l'empereur parmi les plus caractéristiques ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

puis plusieurs récits de l'entrée des alliés à Paris, dont un anonyme, décrit la joie exubérante des Parisiennes du grand monde, de la plus amusante façon ; il ne manque que les noms de ces héroïnes ! M. C. publie ensuite des correspondances, des rapports relatifs à l'occupation, notamment en Alsace, il donne, d'après les contemporains les plus divers, des portraits généralement brefs des généraux de la fin de l'épopée ; les documents qu'il présente sur le séjour de Napoléon à l'Ile d'Elbe, sur les complots des royalistes à son endroit sont fort intéressants ; plusieurs sont presque inconnus : enfin dans une dernière partie il évoque le mouvement mondain du Congrès de Vienne, grâce aux correspondances féminines les plus variées ; combien cependant la réunion de ces documents prendrait plus de valeur si M. C. avait bien voulu noter soigneusement de quel volume ou de quel manuscrit ils sont extraits !

J. J.

« Nous proclamons par les présentes, à jamais inviolable le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester membre de la nation française, et nous jurons tant pour nous que pour nos commettants, nos enfants et leurs descendants de le revendiquer éternellement et par toutes les voies, envers et contre tous usurpateurs ». Ainsi se terminait la fière protestation des députés d'Alsace-Lorraine, lue par E. Keller à la tribune de l'assemblée nationale le 17 février 1871. M. H. Welschinger, alors archiviste de l'assemblée, fut témoin de l'émotion patriotique qui étreignit tous les cœurs à cette lecture : après avoir dans ses beaux volumes sur les origines et les responsabilités de la guerre de 1870, consacré plusieurs pages à ce fatal aboutissement de l'effroyable lutte, il veut aujourd'hui en une brochure spéciale (Berger-Levrault, gr. in-8°, 70 p) rééditer cette *protestation de l'Alsace-Lorraine*, en donnant le fac-similé de la dernière phrase et des signatures des députés d'Alsace-Lorraine et en publiant de nouveau la carte au liséré vert qui rappelle les exigences primitives des Allemands s'étendant jusqu'à Briey, Pont-à-Mousson, Nancy, Lunéville, Saint-Dié, Montbéliard, englobant ainsi non seulement la plus grande partie de la Lorraine, mais encore entamant la Franche-Comté. Ce faisant, l'éminent historien alsacien, fervent et indéfectible, a voulu contribuer une fois de plus au réveil patriotique de la France en montrant que la protestation des captifs ne peut être prescrite par le temps ; et quelle opportunité en cette publication !

P. R.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Annual Report of the American Historical Association for the year 1911. T. I et II, Washington, 1913, in-8.

La *Société d'Histoire Américaine* publie annuellement, — mais non sans quelque retard, — un rapport sur ses très intéressants et très considérables travaux. Elle y comprend souvent la publication intégrale de documents rares ou inédits. C'est ainsi que le tome II du *Rapport* pour l'année 1911 contient un recueil très développé de la correspondance de Cobb, Toombs et Stephens, qui furent des hommes politiques de premier rang dans les États du Sud. Stephens fut même élu, en 1861, vice-président de la Confédération du Sud. On peut dire que toute l'histoire de la Sécession, de ses œuvres, de ses débuts, de son développement, se trouve à l'état d'embryon dans cette collection, infiniment précieuse pour tous ceux qui voudront entreprendre l'étude d'une époque héroïque où l'on passait sans transition du bureau de l'homme politique à la tente du général commandant un corps de troupes. Il faut remercier M. Ulrich B. Philipps du soin apporté par lui dans la publication de textes souvent malaisés à déchiffrer. Et si parfois on peut regretter certaines lacunes, et parfois aussi un certain excès de documentation, il n'en reste pas moins qu'un semblable travail constitue une précieuse ressource pour les travailleurs de l'avenir.

E. F.

J. Neville-Figgis, docteur ès lettres de l'Université de Glasgow : **The divine right of Kings.** Cambridge University press, 1914, in-8.

Une première fois, en 1896, M. Figgis avait entrepris d'examiner et de discuter le développement de la théorie sur laquelle on a tenté d'édifier la royauté de droit divin. Il revient aujourd'hui sur ce très intéressant sujet, et on peut dire qu'il l'épuise. Il fait d'abord ressortir, — et très justement, — qu'une doctrine, pour être de nos jours presque universellement abandonnée ou condamnée, ne doit pas être pour cette seule raison considérée comme dénuée de toute raison d'être et de tout intérêt. Pour avoir été adoptée par toute une époque, qui en fit presque un article de foi, il faut nécessairement que la théorie du droit divin ait eu son origine dans les besoins de cette période de transition qui va de la dernière moitié du seizième, à la première moitié du dix-septième siècles. Ce qui le démontre encore, c'est qu'on la retrouve, fondée sur des arguments distincts, et tendant vers un idéal différent, à la fois en France et en Angleterre, pendant cette même période. Une croyance aussi générale et aussi ardente devait sans nul doute s'appuyer-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sur un long enchaînement de causes historiques. C'est ce que M. Figgis, aidé d'un esprit analytique précis, et s'appuyant sur des recherches judicieusement conduites démontre de façon véritablement irréfutable. Les chapitres relatifs au Saint Empire Romain, qui fut un état fondé sur la conception idéale du Moyen Age, — sur Henri IV de Navarre et la loi salique en France, sur les *Vindiciae contra tyrannos* et la Franco-Gallia de Hotman, sur Jacques Ier d'Angleterre, sur Filmer et Mainwaring, — sont des études aussi attrayantes qu'approfondies. Et M. Figgis, après cet exposé lumineux, est fondé à conclure qu'en dernière analyse la théorie du droit divin fut avant tout une doctrine anti-cléricale, et la transition indispensable entre les anciennes conceptions de l'Église romaine et celles de la politique moderne. Elle rendit possible la Réformation d'une part, l'organisation de l'État actuel de l'autre, et mourut quand elle eut atteint ce double but, son utilité disparaissant. Deux chapitres consacrés à Eraste et l'Erastianisme, à Bartole et au développement des idées politiques en Europe, complètent l'œuvre de M. Figgis qui est de nature à intéresser tous les lecteurs français.

E. F.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Bulletin monumental, année 1914, nos 1-2 : F. Deshoulières, *Essai sur les tailloirs romans*, 5-46. — J. Formigé, *Cabanes de pierres sèches dans le Vaucluse*, 47-57. — E. Lefèvre-Pontalis, *A quelle école faut-il rattacher l'église de Beaulieu ?* (Corrèze), 58-87. — Vte Pierre de Truchis, *L'église romane de Saint-Sorlin-en-Bugey*, 88-106. — Georges Huard, *La restauration de la nef de l'église de Rots (Calvados)*, 107-128. — Commandant Lefebvre des Noëttes, *Nouvelles remarques sur la date probable de la tapisserie de Bayeux*, 129-137.

Correspondance historique et archéologique, avril-juin 1914 : J. Roman, *Le général Hanriot d'après des documents nouveaux*, 81-90. — *Extraits de la correspondance d'une famille noble de province pendant le XVIIIe siècle* (suite), 91-102. — Pierre Dufay, *La chanson populaire dans le Blésois, la Sologne et le Vendomois*, 103-122. — *Liste des immeubles classés parmi les monuments historiques avant la promulgation de la loi du 31 décembre 1913*, 123-150.

Correspondant, 25 juin 1914 : Henri Bremond, *Walter Scott et le romantisme conservateur. A propos du centenaire de « Waverley »*, 1069-1090. — Henry Laporte, *Les emprunts français à travers l'histoire*, 1091-1115. — *Le sort des Nouvelles-Hébrides. Condominimu, partage ou échange ?*, 1116-1129. — François Boucher, *La journée de Bouvines*, 1149-1163. — Amédée Britsch, *Les courses de chevaux sous Louis XVI. Les prix du Roi. Avec des documents nouveaux*, 1178-1191. — Ambroise Vollard, *Paul Cézanne. Souvenirs d'une visite à Aix*, 1206-1214. = 10 juillet : Claudius Grillet, *Victor Hugo spirite. A pro-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pos des fêtes de Guernesey, 41-63. — Albert Vogt, *La restauration du catholicisme à Genève sous la domination française. A l'occasion des fêtes du centenaire genevois*, 117-151. — P. Leblanc, *L'archiduc François-Ferdinand d'Este et la duchesse de Hohenberg. Souvenirs intimes*, 152-160. — Pierre de Chadaleu, *Le nouvel héritier presomptif d'Autriche. L'archiduc Charles. Notes personnelles*, 161-164. — *A propos du crime de Sarajevo*, 165-174. — M. André, *Femmes de princes. Deux mariages morganatiques. Philippine Welser et Agnès Bernauer*, 175-182. — Tancrède de Visan, *Le monument de Sully-Prudhomme à Lyon*, 183-187. = 25 juillet : Amédée Britsch, *A propos des fêtes de Belœil. Charles-Joseph, prince de Ligne (Bruxelles 1735. Vienne 1814)*, 255-272. — Louis Arnould, *Le livre français au Canada. Librairies et Bibliothèques*, 273-286 Alfred Marquiset, *Un héros de juillet. Le général Dubourg*, 287-299. — De Lanzac de Laborie, *Jules Ferry épistolier*, 328-339. = 10 août : Francis Jammes, *Sur le congrès eucharistique de Lourdes*, 419-431. — Pierre de Quirielle, *Une génération littéraire. A propos des « Maîtres de l'heure »*, 451-480. — De Lanzac de Laborie, *Les Bonaparte et les Cent jours*, 510-520. — Victor du Bled, *Quelques grands élégants depuis trois cents ans* (fin), 521-547. — Noël de Clazan, *Un nouveau portrait de Danton*, 548-550. — Baron Angot des Rotours, *La controverse sur les provinces*, 551-552. = 25 août : Edouard Trogan, *La mort de Pie X*, 577-580. — *L'esprit public et la situation en Angleterre*, 581-596. — Vte du Motey, *En Alsace (1870-1871). Souvenirs d'un enfant*, 597-620 ; suite le 10 septembre, 864-879. — André Cheradame, *La Bulgarie au seuil de la guerre européenne*, 621-652. — Fortunat Strowski, *Esquisses littéraires. Jules Lemaître*, 653-664. — Henry d'Estre, *Silhouettes de sabreurs. Conte épisodique de la mort du prince Louis-Ferdinand de Prusse (10 octobre 1806)*, 665-675. — De Lanzac de Laborie, *Deux portraits de Dumouriez*, 718. = 10 septembre : *L'avènement de Benoît XV*, 737-740. — H. Collin, *La Lorraine catholique*, 743-747. — Anselme Laugel, *La politique alsacienne pendant la domination allemande*, 748-755. — *L'esprit public en Russie. Journal d'un mobilisé*, 756-765. — Georges Fonsegrive, *Notes de province. En Périgord*, 766-780, suite le 25 septembre, 966 979 ; 10 octobre, 70-85 ; 25 octobre, 244-257. [Impressions sur la guerre]. — André Chéradame, *La Turquie et le conflit européen*, 781-818. — G. M., *Impressions d'un territorial*, 819-823 ; suite 25 septembre, 991-1000 ; 25 octobre, 298-307. — P. de Saint-Hugon, *Les projets et les résolutions de l'Allemagne*, 824-840. — F. de Witt-Guizot, *Que lisent les paysans ?*, 841-863. = 25 septembre : *La situation financière de l'Allemagne et les premières manœuvres de sauvetage*, 897-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

909. — Pierre Jouvenet, *Une procédure allemande contre Mgr Foulon, évêque de Nancy (1870-1874)*, 910-932. — Félicien Pascal, *Leur race*, 980-990 [l'Allemagne]. — J. Delaporte, *Les « articles de guerre ». Code impérial de l'armée allemande. Avec les commentaires du colonel von Unger de l'état-major de Berlin*, 1001-1015. — Jean Bosler, *Entre l'éclipse et la guerre. Journal de route d'un astronome*, 1016-1026. — Francis Marre, *Comment il faut soigner les blessés allemands*, 1027-1029. = 10 octobre : *L'esprit public dans les colonies anglaises*, 3-21. — H. Collin, *La Lorraine catholique*, 22-34. — Pierre de Quirielle, *Lettre ouverte à M. le professeur Karl Lamprecht à propos de la cathédrale de Reims*, 35-43. — A. de Tarlé, *Les soldats de Wellington, d'après de récentes publications anglaises*, 44-69. — Fortunat Strowski, *Culture antique et culture moderne*, 86-95. — Paul Bourdarie, *Turcos et Sénégalais*, 96-106. — Jean Bouchot, *La littérature finnoise*, 107-135. — Eugène Griselle, *Procédés teutons en 1611. Le sac du collège des Jésuites à Aix-la-Chapelle, d'après un document inédit*, 136-140. = 25 octobre : Mgr Pierre Batiffol, *Les lois chrétiennes de la guerre*, 161-178. — *L'esprit public et la situation en Suisse*, 179-197. — Docteur Grasset, *La science, le droit et la force*, 198-216. — Alice Martin, *Sous les obus et dans les caves. Notes d'une bombardée de Reims. Septembre-octobre 1914*, 217-235. — Pierre de Quirielle, *Pour nos morts*, 236-243. — *La guerre britannique au commerce allemand*, 258-279. — J. Delaporte, *L'heure décisive de l'empire allemand par Frobenius, lieutenant-colonel de l'armée allemande*, 280-297.

Feuilles d'histoire, juillet 1914 : Cl. Perroud, *Une famille en 1793-1794. Lettres d'un volontaire*, 1-14 ; suite en août, 108-120. — Louis Humbert, *Lettres de la comtesse de Balbi, de son fils et de Louis XVIII*, 15-26 ; fin en août, 121-132. — Eugène Welvert, *Barras après Brumaire*, 27-47, suite en août, 142-154. — François Larcher, *Les colonies de vétérans sous le premier Empire*, 48-49. — Paul Holzhausen, *Le maréchal Davout à Hambourg (1812-1813) jugé par ses contemporains allemands* (suite), 50-62. — G. Vauthier, *Une demande de bourse pour Alexandre Dumas*, 63-64. — André Mazon, *Rapport d'un Russe sur l'Instruction publique en France en 1842*, 65-73. — Pierre Bart, *Lettres et billets de M. Thiers*, 74-78. — Arthur Chuquet, *Les francs-maçons du Mexique et l'empereur Maximilien*, 79-80. = Août, Marcel Schweitzer, *Les Chartreux de Vauvert propriétaires à Paris*, 97-107. — Gabriel Vauthier, *Les demandes d'emploi dans la Maison de l'Empereur*, 133-139. — François Larcher, *Le chapitre impérial d'éduca-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tion pour les filles d'Austerlitz, 141-142. — Alfred Marquiset, *La fin de Godoy*, 155-160. — G. V., *La dissertation de licence d'Octave Gréard*, 161-166.

La France médicale, avril 1914 : *André Vésale, A propos de son quatrième centenaire*, 69-73. — Maurice Potel, *Noël Vallant, 1632-1685* (suite), 78-82 ; suite en mai ; en juin, 122-127 ; Dubreuil-Chambardel, *Histoire d'un lépreux attardé et d'un chapelain récalcitrant*, 90-91 [Léproserie de Crouzilles]. = Mai : E. Dupont, *Les prisons du Mont-Saint-Michel (Hygiène et maladies), d'après un médecin, détenu politique en 1820*. — B. Reber, *Diplôme d'un barbier chirurgien*. — J. Avalon, *L'urologie à travers les âges*. — I. Sérieux et L. Libert, *Le régime des aliénés en France au XVIIIe siècle*. = Juin : Louis de Ribier, *Petit dictionnaire des médecins et chirurgiens de la Haute-Auvergne jusqu'au XIXe siècle*, 117-119 ; suite en juillet, 152-154. — Roger Goulard, *Les papiers d'un médecin des hôpitaux militaires du Roy au XVIIIe siècle*, 120-122. — Paul Delaunay, *Une expertise médico-légale en 1735. Histoire de deux chirurgiens et d'une perruche assassinée*, 127-128. — Jean Avalon, *Un vieux manuel d'Obstétrique*, 128-132 [de Christophe Volter]. — P. Dorveaux, *Le serment des apothicaires chrétiens et craignant Dieu*, 139-140. = Juillet : J. Bergounioux, *Documents pour servir à l'histoire des eaux minérales du département du Lot*, 111-146. — Jean Avalon, *Une pharmacie de Carcassonne à la fin du XVIe siècle*, 154-155. — E. Wickersheimer, *La Faculté au bain*, 163-164. [Bain offert aux maîtres régents aux frais des bacheliers]. — P. Dorveaux, *Le roman de Renart le contrefait*, 164.

La Grande Revue, 25 décembre 1913 : Albert Houtin, *Vie du père Hyacinthe d'après des documents inédits* (fin), 712-751. = 10 janvier : Léon Séché, *Sainte-Beuve et Charles Labitte. Documents inédits*, suite le 25 janvier, 294-308. = 25 janvier 1914 : Robert de Souza, *La poésie de Francis Vielé-Griffin. Le poète. La pensée*, 331-360. = 10 février : Emmanuel Brousse, *Les vicissitudes de la Cour des Comptes*, 702-726. = 10 mars : Léon et Frédéric Saisset, *Le Pédant dans l'ancienne comédie*, 57-70. = 10 avril : A. Mathiez, *La politique et la finance à travers l'histoire. L'abbé d'Espagnac*. — J. Galzy, *L'œuvre du poète Mistral*. = 25 avril : C. M. Couyba, *Le Parlement sous le Consulat et l'Empire*. — J. Donady, *Alfred de Vigny, marin*. — E. Roche, *Vieux champagne, vieux fraudeurs*. = 10 mai : Louis Guimbaud, *Victor Hugo et Juliette Drouet*, 5-31. = 25 mai : Paul Dislère, *Retraites de comédiens. Les retraites du personnel des théâtres subventionnés*, 245-252.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

= 10 juin : Ch.-M. Couyba, *Le Parlement sous la seconde République*, 369-378.

Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, 8e série, tome III (1913) : Henri Stein, *Le peintre Jean Hey et le financier Jean Cueillette*, 1-22, p. justif. — François Martroye, *La répression du Donatisme et la politique religieuse de Constantin et de ses successeurs en Afrique*, 23-140. — Louis Carton, *L'art indigène sur les lampes de la « Colonia Thaburnica »*, 141-168. — Léon Mirot, *L'hôtel d'Étampes, rue Saint-Antoine*, 169-204. — Maurice Roy, *La galerie de François Ier à Fontainebleau*, 205-224, p. justif. — Alexis Bobrinskoy, *Le trésor de Poltava*, 225-248. — Art Heron de Villefosse, *Les agents du recensement dans les trois Gaules*, 249-300. — Louis Serbat, *Tablettes à écrire du XIVe siècle*, 301-313.

Nouvelle revue historique de droit français et étranger, Janvier-février 1914 : E. Jobbé-Duval, *Les idées primitives dans la Bretagne contemporaine. Les ordalies* (suite), 5-60 ; — suite en mai, 343-389. — Olivier Martin, *Sentences civiles du Châtelet (1395-1505), publiées d'après les registres originaux* (suite), 61-104. — Ch. Lefebvre, *Observations sur les rentes perpétuelles dans l'ancien droit français*, 105-135 ; suite en mars, 184-229. = Mars-avril : Edouard Lévy, *L'application de l'édit de 1787* (suite), 230-254. — Émile Chénon, *Les conséquences juridiques de l'Édit de Milan (313)*, 255-263.

La Révolution française, juillet 1914 : A. Aulard, *Thiers historien de la Révolution française* (fin), 5-29. — Just Berland, *Mots d'ordre et de ralliement à Châlons pendant la Révolution*, 30-35. — Paul Vinson, *Un essai de représentation professionnelle pendant les Cent jours*, 36-62 ; fin en août, 131-159. — Marcel Nesi, *La résistance au coup d'État du 2 décembre dans les Deux-Sèvres (Sources et documents)*, 63-68. — *Les hésitations d'un prêtre jureur*, 69. — *Un mariage civil sous la Restauration*, 70-72. — *Difficulté d'écrire l'histoire de la Révolution en 1807*, 75-79. = Août : A. Aulard, *Jean Jaurès*, 97-100.— Alphonse Méry, *Les élections à l'Assemblée législative de 1791. Les assemblées électorales en août-septembre 1791*, 101-124 ; suite en septembre, 247-264. — Maurice Preaux, *Un grenadier du 19 brumaire. Le capitaine Pourée*, 125-130. — *Une lettre du conventionnel Ritter à son collègue Laurent*, 160-162. — *Funérailles républicaines*, 162-164. — *Jugement contre les assassins de Hoche*, 165-177. = Sept.-oct.-nov. : A. Aulard, *Le « Recueil des actions héroïques »*, 193-211.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

[Recueil publié, sur l'ordre de la Convention, par les soins du Comité d'instruction publique]. — F. Raymond, *Les Constituants de Lyon et leurs électeurs (juin 1789-septembre 1791)*, 212-229. — F. Uzureau, *Arrestation des fédéralistes angevins*, 230-240. — *Manœuvres des prêtres dans l'Ardèche en prairial an III*, 265-268 [Lettre du représentant en mission Goupilleau]. — *Lettres de Roux-Laborie à Thibaudeau en l'an VIII*, 268-274.

Revue de l'Art chrétien, janvier-février 1914 : Jean de Foville, *L'Art chrétien au musée Jacquemart-André*, 1-16 ; suite en mars, 95-112. — J. Puig y Cadafalch, *Un cas intéressant d'influence française en Catalogne. San Joan de les Abadesses*, 17-27. — Comte Paul Durrieu. *Les heures du maréchal de Boucicaut au musée Jacquemart-André* (fin), 28-35. — Jos. Casier, *L'art ancien dans les Flandres à l'exposition de Gand*, 36-46 ; fin en mai, 171-196. = Mars-avril : André Rostand, *Le retable de Livry (Calvados)*, 81-85. — Amédée Gastoué, *D'une chanson que chantait le bon roi saint Louis*, 86-88. — Henri Drouot, *Les pleurants bourguignons de la collection de Schickler*, 113-118. = Mai-juin : G. de Jérphanion, *Une chapelle cappadocienne du Xe siècle*, 153 157. — Paul Vitry, *Quelques sculptures du moyen âge et de la Renaissance de la collection Camondo au musée du Louvre*, 158-164. – G. Mougeot, *Le « saint Laurent » du cardinal de Granvelle*, 165-170.

Revue des Deux-Mondes, 1er juillet 1914 : Émile Ollivier. *La fin de l'Empire. II. La nouvelle du désastre de Sedan au Corps législatif. La déchéance. Le départ de l'Impératrice*, 5-50 ; suite, 15 juillet : *III. La proclamation du gouvernement provisoire à l'Hôtel de Ville. La fin du Corps législatif et du Sénat*, 241-274. — Marcel Reymond, *L'art de la Révolution française*, 90-114. — Georges d'Avenel, *Le port des lettres depuis sept siècles*, 138-164. — Maurice Borel, *Le divorce de Mme Patterson Bonaparte*, 165-173. — André Beaunier, *Alfred de Musset*, 193-204 [à propos du livre de M. Donnay]. = 15 juillet : Henri Welschinger, *Les souvenirs de M. de Freycinet*, 313-341. — Augustin Thierry, *Les amuseurs d'autrefois. Paradis de Moncrif*, 342-377. — Georges Goyau, *Une personnalité religieuse. Genève, 1535-1907. I. L'éclosion de la « Cité de Dieu ». La Genève calvinienne*, 378-416. — T. de Wyzewa, *Un livre allemand sur Ferdinand Brunetière*, 457-468 [par E. R. Curtius]. = 1er août : Valérie Masuyer, *La reine Hortense et le prince Louis. I. Le voyage d'Italie (octobre 1830)*, 574-620 ; suite le 15 août, 829-874 : II. *Le séjour à Rome* (nov. 1830-fév. 1831) ; 1er octobre, 295-325 : *L'insurrection des Romagnes (février-mars 1831)*. — Germain

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Lefèvre-Pontalis, *Le septième centenaire de Bouvines*, 621-648. — Léon Polier, *La France en Egypte*, 649-675. = 15 août : Victor Giraud, *Un philosophe méconnu. Maine de Biran*, 767-793. — *Un village d'Alsace-Lorraine en 1914*, 875-888. = 1er septembre : Henri Welschinger, *La neutralité belge*, 6-17. — Raphaël-Georges Levy, *La mobilisation financière*, 18-32. — Louis Gillet, *Les images d'Épinal*, 33-48. — Victor Bérard, *Choses d'Allemagne. Deux méthodes diplomatiques*, 49-61. [Comparaison entre la méthode allemande d'aujourd'hui et celle de Bismarck.] — Pierre de Quirielle, *L'Alsace en 1814 et en 1914*, 62-81. = 1er octobre : *Le livre du prince de Bülow sur la politique allemande*, 257-280. — Jacques Flach, *La première réunion à l'Allemagne de la Lorraine et de l'Alsace était-elle fondée en droit public ?* 281-294. — Raphaël Georges Levy, *Les effets de la guerre aux États-Unis*, 326-338. — Georges Goyau, *Un nouveau pontificat*, 339-354. = 15 octobre 1914 : Émile Boutroux, *L'Allemagne et la guerre*, 385-401. — Raphaël-Georges Lévy, *La situation économique et financière de l'Allemagne après deux mois de guerre*, 408-426. — Félix Klein, *La guerre vue d'une ambulance*, 427-443. — D. Zolla, *La production agricole de la France en 1914 et l'alimentation publique*, 444-456. — Contre-amiral Degouy, *Les opérations maritimes. La guerre sous-marine*, 457-467. — Giuseppe Galavresi, *Les origines et les limites de la neutralité italienne*, 468-474. — René Doumic, *Charles Péguy*, 475-486. — T. de Wysewa, *L'héritage des victoires de 1870*, 486-498 [*Leutnant Mucki* par le baron von Schlicht. — *Die Erben. Roman aus Neudeutschland*, par C. Brachvogel].

Revue de Paris, 1er juillet 1914 : Édouard Chapuisat, *Comment Genève devint ville suisse*, 111-122. — Edmond Blan-Guernon, *Une amie inconnue de Théophile Gautier. Documents inédits*, 123-148. — Maurice Chardon, *Le jeu à la Cour de Louis XIV*, 182-202. = 15 juillet : Général Aubier, *Le combat de cavalerie. Les deux doctrines*, 238-265. — Édouard Chapuisat, *Empereurs, rois et ministres au Congrès de Vienne*, 280-316. — Martine Rémusat. *Un amoureux de Charlotte-Amélie de la Trémoïlle*, 351-376. [Pierre de Griffenfeld, grand chancelier de Danemark]. = 1er août : Serge Goriaïnoff, *Paris pendant le Consulat* [*Journal de voyage d'Élisabeth Divoff, en 1802*], 459-484. — Joachim Merlant, *Balzac en guerre avec les Journalistes, 1839*, 639-649.

Revue des Questions historiques, avril 1914 : Léon Mirot, *L'enlèvement du Dauphin et le premier conflit entre Jean sans Peur et Louis*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'Orléans (juillet-octobre 1405), 329-355. — L. Cristiani, *Luther au couvent, 1505-1517* (suite), 356-378). — P. Bliard, *Loriquet et Saint-Acheul*, 379-424. — Paul Allard, *A propos de l'arc de triomphe de Constantin*, 425-439. — R de Cisternes, *Louis XV et le comte de Clermont à la bataille de Lawfeldt*, 440-447. — René Bubt, *Un apôtre français en Suède à la fin du XVIIIe siècle*, 447-454 [l'abbé Oster]. — Gustave Gautherot, *Les destructions d'archives à l'époque révolutionnaire*, 455-478. — P. Ubald d'Alençon, *Une lettre inédite de Félicité de La Mennais adressée à Gerbert (19 septembre 1833)*, 478-481. — Adhémar d'Alès, *Le cardinal Rampolla historien*, 481-485.

Revue des Questions historiques, juillet 1914 : R. de Launay, *Le combat de Perrigny (août 52 av. C.)*, 5-23. — Am. Moullé, *Les corporations drapières de la Flandre au moyen âge*, 24-46. — Léon Mirot, *L'enlèvement du Dauphin et le premier conflit entre Jean sans Peur et Louis d'Orléans, juillet-octobre 1405* (suite), 47-68 ; fin en octobre, 369-419 ; p. justif. — Henry du Bourg, *La saisie du temporel ecclésiastique du diocèse de Saint-Papoul en 1582*, 69-81. — R. de Cisternes, *Un colonel du régiment de Champagne à l'académie française*, 81-91. [Charles-Armand-René, duc de la Trémoille]. — Baron André de Maricourt, *Lettres de l'abbé Le Gouz au baron de Gemeaux (1740-1764)*, 91-133. — Marius Sepet, *Observations critiques sur l'histoire de Jeanne d'Arc. La relation officielle du procès de condamnation et la diplomatie de l'Angleterre*, 420-439. — M. Prevost, *L'assistance aux Invalides de la guerre avant 1670*, 440-470. — J. Rambaud, *A propos des martyrs de Lyon*, 471-472. — J. Guiraud, *Rome, la Renaissance et les Farnèse*, 473-490. [A propos du livre de M. de Navenne]. — G. de la Véronne, *Une aliénation de biens ecclésiastiques (Contribution à l'étude de la propriété foncière sous l'ancien régime)*, 490-495 [Biens dépendant de l'abbaye de Saint-Cyran]. — C. Daux, *État du diocèse de Montauban à la fin de l'ancien régime*, 495-524. — P.-R. du Magny, *Une supercherie historique. Le pseudo-manuscrit de la comtesse d'Apchier*, 524-529. [Mémoires supposés de Richemont, un des faux Louis XVII, publiés par M. de Bonnefon].

Revue d'histoire littéraire de la France, janvier-mars 1914 : Jean Giraud, *Toujours les sources de Vigny*, 1-40. — Gonzague Truc, *L'actualité psychologique dans les sermons de Bourdaloue*, 41-61. — Pierre-Maurice Masson, *Le séjour de J.-J. Rousseau à l'hospice du Spirito Santo*, 62-71. — A. Lombard, *Labaume, Ségur et Chateaubriand*, 72-95. — Roger Peyre, *A propos de la « Vision de Charles XI »*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Mérimée, 96-100. — R. Dezeimeris, *Annotations inédites de Michel de Montaigne sur les « Annales et chroniques de France », de Nicole Gilles* (fin), 101-141. — Victor Giraud, *La conversion de Chateaubriand et la conception du « Génie du Christianisme »*, 142-152. — H. Omont, *Testament de Brantôme, publié d'après la minute originale et autographe*, 153-171. — G. Baumont, *Note sur Pierre de Larivey*, 172-173. — Georges Roth, *Une adaptation anglaise du « Légataire universel »*, 174-176. — Léo Jordan, *Les manuscrits palatins de l' « Essai », de Voltaire*, 177-182. — L. Delaruelle, *Pour contribuer à l'annotation de la « Correspondance » de Voltaire*, 183-187. — *Lettres de Voltaire, de Buffon et de Malesherbes à G. N. Herkens, médecin et homme de lettres hollandais*, 188-191. — Paul Hazard, *Énigmes Stendhaliennes*, 192-193. — Albert Schinz, *Encore la question du « Contrat social »*, 194-198.

Revue d'histoire littéraire de la France, avril-juin 1914 : Daniel Mornet, *La question des règles au XVIIIe siècle*, 241-268. — Albert Counson, *Deux mots de Corinne : « La muraille de Chine » et « le prophète du passé »*, 269-279. — René Descharmes, *Le « Dictionnaire des idées reçues » dans l'œuvre de Gustave Flaubert*, 280-308. — Paul Kuhn, *L'influence néo-latine dans les Eglogues de Ronsard*, 309-325. — Raoul Bonnet, *Victor Hugo et la Revue encyclopédique (1822)*, 326-330. — Colbert Searles, *L'Académie française et le « Cid »*, 331-374. — Joseph Barrère, *Observations sur quelques ouvrages politiques anonymes du XVIe siècle*, 375-386. — Henri Grappin, *A propos du féministe Poullain de La Barre*, 387-389. — P. M., *Revue de Paris (octobre 1851-15 janvier 1858). Table sommaire des auteurs*, 390-419. — *L'arrestation de Victor Cousin en Allemagne. Lettres et documents inédits* (suite), 420-440.

Revue d'histoire moderne et contemporaine, mars-juin 1914 : M. Marion, *Les rôles de vingtièmes et la statistique de la propriété territoriale sous l'ancien régime*, p. 105-112. — Ch. Ballot, *La politique extérieure du Directoire d'après des ouvrages récents*, 113-128. — Pierre Muret, *Alexandre II et Napoléon III d'après un ouvrage récent*, 129-154.

Revue d'histoire rédigée à l'État-major, février 1914 : *La Bataille, d'après les Kriegslehren du maréchal de Moltke* (suite), 182-193; suite en mars, 357-370; fin en avril, 1-11. — *La cavalerie française au début de la guerre de Sept ans* (suite), 194-228. — *L'organisation de la grande*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

armée de 1813. Les levées et l'esprit public (suite), 229-254; suite en mars, 401-419. — *La guerre de 1870-71. Le siège de Paris* (suite), 255-274; suite en mars, 420-444; avril, 79-128; mai, 268-292; juin, 462-479; juillet, 105-134. — *La 1re armée de la Loire* (suite), 275-309; suite en mars, 445-474; avril, 129-163; mai, 293-332; juin, 480-520; juillet, 105-134. — *L'armée et la nation à la fin de l'ancien régime* (fin), 310-340 [Doléances militaires extraites des cahiers de 1789]. = Mars : *L'armée du Roi (1674)*, 371-400; suite en avril, 20-44; en mai, 194-223; juin, 376-412; juillet, 32-65. — *Catalogue des publications historiques du ministère de la Guerre*, 475-515 [D'après l'ordre chronologique des sujets traités]. = Avril : *Une opinion allemande sur la critique en histoire militaire*, 12-19. [Analyse d'un article du général von Freytag-Loringhoven] — *Campagne de 1807. La manœuvre d'Eylau*, 45-78; suite en mai, 224-267; juin, 413-461; juillet, 66-104. = Mai 1914 : *Une opinion allemande sur l'attaque centrale*, 177-193. [Analyse d'un article du général Wenninger sur la « rupture du front » où sont étudiés les précédents historiques]. = Juin : *Une opinion allemande. La genèse de la décision*, 353-375 [Analyse d'articles du général Wenninger]; suite en juillet, 1-31.

Revue historique, juillet-août 1914 : Ch.-E. Babut, *Recherches sur la garde impériale et sur le corps d'officiers de l'armée romaine aux IVe et Ve siècles* (fin), 225-293. — Pierre Caron, *Un témoignage sur les événements de juillet 1789 (Lettres de Mme de Lostanges)*, 294-313.

Revue maritime, novembre 1913 : Mme Godziemba-Godebsky, *Souvenirs maritimes (1843 à 1854) de M. le docteur Robert Gestin, ancien directeur du service de santé de la marine* (suite), 197-206; suite en décembre, 376-385; janvier, 46-55; février, 197-220; avril, 37-56; mai, 174-187. — *Inventaire sommaire des archives modernes de la Marine. Série BB4* (suite), 207-216; suite en décembre, 386-395; janvier, 56-69, mars, 340-349; avril, 79-88; mai, 188-197; juin, 304-313. = Février 1914 : Castex, *La liaison des armes sur mer au XVIIe siècle*, 145-171; suite en mars, 289-319; avril, 5-16. = Avril : Vincent, *Un grand port français oublié : Brouage, la ville morte, racontée par des documents* (suite), 57-78; mai, 153-173; juin, 282-303; juillet, 26-48; août, 163-178. = Mai : Jourdan, *Dugay-Trouin et ses mémoires*, 133-152; fin en juin, 245-259. = Août : Cayrol, *La marine de guerre allemande avant Guillaume II*, 121-140.

Romania, juillet 1914 : Albert Counson, *Francorchamps et la Fran-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

corum Semita, 321-334 [La plaine que traverse le chemin des pèlerins de la *Terra Francorum*] — C. DE BOER, *Guillaume de Machaut et l'Ovide moralisé*, 335-352. — Edmond FARAL, *Une source latine de l'histoire d'Alexandre : la Lettre sur les merveilles de l'Inde*, 353-370. — C. SALVIONI, *Centuria di note etimologiche e lessicali*, 371-402. — Jessie L. WESTON, *Notes on the Grail Romances*, 403-426. — Giulio BERTONI, *Fragment d'un manuscrit du Chevalier au Lion*, 427-429. — Léopold CONSTANS, *L'Entrée d'Espagne et les légendes troyennes*, 431-432. — J. HAUST, *Notes étymologiques*, 432-436. — Antoine THOMAS, *Fragment d'un manuscrit du Roman de Troie*, 436-437.

Revue du XVIIIe siècle, janvier-mars 1913 : André MORIZE, *Le « Candide » de Voltaire*, 1-27. — M. MARION, *Un essai de politique sociale en 1724*, 28-42. — Georges CUCUEL, *La musique et les musiciens dans les Mémoires de Casanova*, 43-60. — Mme DE BELVO, *Quelques lettres écrites en 1743 et 1744 par une jeune veuve au chevalier de Luzeincour*, 61-73 ; suite en avril, 219-223 ; juillet, 310-317. — S. ROCHEBLAVE, *Pigalle sculpteur officiel, ses grands travaux entre 1750 et 1765*, 74-92. — Louis DELAVAUD, *Une grande dame au XVIIIe siècle. Marguerite-Thérèse Colbert de Croissy, duchesse de Saint-Pierre*, 93-115. = Août-juin : A. PARMENTIER, *Les boulevards de Paris au XVIIIe siècle*, 121-137. — Pierre LESPINASSE, *La peinture « irréaliste » en France au XVIIIe siècle*, 138-149. — Georges ASCOLI, *Quelques pages d'une correspondance inédite de Mathieu Marais*, 150-174. — Georges WEULERSSE, *Les physiocrates et la question du pain cher au milieu du XVIIIe siècle (1756-1770)*, 175-192. — Hippolyte BUFFENOIR, *Un faux portrait de Jean-Jacques Rousseau*, 193-200. — André FONTAINE, *Les archives de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, 201-218. = Juillet-septembre : Cl. PERROUD, *André Chénier après le 10 août 1792*, 233-251. — Prosper DORBEC, *Largillière dans sa résidence de la rue Geoffroy-Langevin*, 252-264. — Henri SÉE, *Une enquête sur la vaine pâture et le droit de parcours à la fin du règne de Louis XV*, 265-278. — Gilbert CHINARD, *Les « aventures du chevalier Beauchêne » de Lesage*, 279-293. — Capitaine HERLANT, *Les abus du recrutement au XVIIIe siècle*, 294-300. — André BLUM, *La mode des portraits mythologiques en France sous Louis XV*, 302-309. — Capitaine Pierre CLOGENSON, 318-319. — G. MACON, *La garde-robe d'une princesse en 1720*, 320-329. — Octobre-décembre : Pierre MARCEL, *Les peintres et la vie politique en France au XVIIIe siècle*, 345-365. — L. Foscolo BENEDETTO, *Madame de Warens espionne de la Maison de Savoie* (d'après des documents inédits), 366-395. —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

G. Gastinel, Le désastre de Lisbonne, 397-409 ; suite en janvier, 72-92. — P. Villey, *A propos de la lettre sur les aveugles*, 410-433. — Albert Schinz, *La théorie de la bonté naturelle de l'homme chez Rousseau*, 434-447. — Charles Charrot, *Cinq lettres inédites de Voltaire*, 448-453. — N. Karkier, *Les études historiques russes sur le XVIIIe siècle français*, 457-460. = Janvier-mars 1914 : F. Gaiffe, *Carmontelle peintre de mœurs*, 1-16. — Jules Guiffrey, *L'Académie de peinture et de sculpture au XVIIIe siècle*, 17-23. — Henri Carré, *Querelles entre gentilshommes campagnards, petits bourgeois et paysans du Poitou au XVIIIe siècle*, 24-39. — Paul Chaponnière, *L'esprit mondain et la poésie lyrique au XVIIIe siècle*, 40-55. — Georges Cucuel, *Le Moyen âge dans les opéras-comiques du XVIIIe siècle*, 56-71. — François Vermale, *Une société de concerts à Grenoble à la fin du XVIIIe siècle*, 93-96. — Pierre Hermand, *Une lettre de Diderot à Sartine*, 97-100.

Revue historique de la Révolution française. Janvier-mars 1914 : O. Karmin, *Trois lettres inédites de Clavière à Étienne Dumont*, 5-17. — Léon-G. Pélissier, *A la veille des Pâques veronaises (juillet-août 1796)*, 18-41. — H. Monin, *La Montansier fondatrice et directrice de théâtres sous l'ancien régime et pendant la Révolution*, 42-98. — R. Valentin du Cheylard, *Savary et le siège de Toulon* (suite), 99-115. — Commandant Weil, *Lettres inédites de Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles, au marquis de Gallo*, 1789-1806 (suite), 116-134. — Charles Vellay, *Benjamin Franklin et le procès du paratonnerre de Saint-Omer (1782-1783)*, 135-138. — Roger Brouillard, *Deux lettres inédites du général de Montesquieu au directoire du département de la Gironde*, 138-140. — *Quelques lettres de Volontaires (an II)*, 141-143. — O. K., *Une lettre inédite de Briois de Beaumez à Étienne Dumont sur ses impressions d'Amérique (3 avril 1795)*, 144-147. — O. K., *Un récit de l'expédition de Quiberon*, 147-149. — H. Monin, *A propos de la mort du tsar Paul Ier (11/23 mars 1801)*, 149-158 [Document publié par Taschereau en 1848]. — C. V., *La question du pain à Paris en l'an IX*, 158-159. — Paul Portevin, *Essai d'une bibliographie de J.-B. Carrier* (suite), 160-164. — *L'opinion de Beaumarchais sur les affaires de France en 1790 et sur la division du royaume en départements*, 165. — *L'émotion causée dans le pays de Gex par la fuite à Varennes*, 166. — *L'impopularité de Marie-Antoinette en 1790*, 166. — *Napoléon à l'Ile d'Elbe*, 166-167. — C. V., *Les incidents des Archives nationales*, 204-208.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

REVUES LOCALES

Bulletin de la Société des Hautes-Alpes, 1er trim. 1914 : Edmond Huguks, *La translation à Sassenage des cendres du connétable de Lesdiguières (1822)*, 1-3 — Joseph Chauvet, *L'état-civil des protestants de la Basse vallée du Buëch au XVIIe siècle*, 4-11. — Benjamin Faucher, *Un billet de Colbert (1672)*, 12-13. — Georges de Manteyer, *Les écus de Faucon*, 14-19 [Trouvaille de monnaies du xvie siècle]. — Abbé P. Guillaume, *Situation économique du département des Hautes-Alpes en 1801* (fin), 23 48. — P.-J. Itier, *Tables de vingt ans, 2e et 3e séries, (1892-1911)*. Fascicule à part de 66 pages.

Mémoires de la Société d'Agriculture d'Angers, 5e sér., t. XVI (1913) : F. Uzureau, *Suppression de la gabelle en Anjou (1789)*, 9-29. — Abbé J. Clemot, *Michel Poncet de la Rivière, évêque d'Angers, et l'oraison funèbre du Régent*, 31-46 [Texte du discours]. — F. Uzureau, *La promesse de fidélité à la Constitution de l'an VIII dans le diocèse d'Angers*, 47-121. — Louis Hogu, *Notes sur les sources de Chateaubriand*, 123-169. — F. Uzureau, *Polémiques de presse à Angers au lendemain de la Terreur*, 171-215. — L. de Farcy, *A l'école buissonnière*, 217-234 [Siège d'Angers par les Normands. — Extraits des *Fœdera* de Rymer, relatifs à l'Anjou. Transport à travers l'Anjou du corps de Jean II, duc de Bretagne. — Trésor de N.-D. des Ardilliers, à Saumur. — Chapelle d'or du cardinal de Richelieu]. — F. Uzureau, *Origine de la paroisse Saint-Joseph d'Angers*, 235-268. — A.-J. Verrier, *Une théorie des déformations du langage français et en particulier dans les parlers et les patois de notre Anjou*, 249-298. — M. Sache, *Note sur la tapisserie de Saint-Saturnin (1649), conservée au musée de l'évêché d'Angers*, 461-466 — Dr David, *Joachim Proust, spécialiste*, 299 305 [Pharmacien à Angers]. — L. de Farcy, *Une tapisserie tournaisienne en Anjou*, 307-324. — F. Uzureau, *Le brûlement des archives pendant la Révolution. Titres brûlés à Angers (1793-1794)*, 325-364 [Liste des documents détruits : titres des privilèges de l'église d'Angers, conclusions capitulaires des chapitres Saint-Pierre et Saint-Maurice ; titres et conclusions de l'Université, etc.]. — A. Mauvif de Montergon, *Le manuscrit du curé Gourdon*, 365-375 [Chronique de la paroisse de Brain-sur-Longuenée, 1851-1871]. — A.-J. Verrier, *Une excursion au pays du patois*, 377-397. — F. Uzureau, *Les agents des septembriseurs à Angers*, 399-417. — G. Dupour, *Courtes remarques sur un panneau de peinture*, 419-425. [Peut-être œuvre de Mignard, conservée chez un paysan de Cha-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lonnes.] — F. Uzureau, *La société d'agriculture d'Angers (1798-1806)*, 427-439. — G. Dufour, *La croix d'honneur d'André Thouin*, 441-459.

Revue historique ardennaise, juillet-août 1914 : Colonel Allaire et baron Ernest Seillière, *Lettres du général Morin, de Charleville, à sa famille*, 169-205. — Numa Albot, *Le capitaine de frégate Baudin à Toulon, en 1814*, 206-207. — Fr. Loes, *Un musée de la vie ardennaise à Florenville*, 207-210. — Henri Jadart, *La comparution de l'administrateur Gromaire au Tribunal révolutionnaire*, 210-211.

Revue de la Haute-Auvergne, 1914, 1er fascicule : Marcellin Boudet, *Quelques documents peu connus ou méconnus de l'histoire religieuse de la Haute-Auvergne dans le Haut Moyen-âge*, 5-44 [Saint-Flour et la déesse Vesta. — Bénédictins languedociens de Moissac. Abbaye de Conques. Saint-Saturnin de Valuéjols. Miracles de sainte Foi]. — Pierre Marty, *Les migrations du village Cantalien*, 45-52. — H. Burin, *Les Carmes de Pleaux, 1630-1790* (fin), 53-74 ; en appendice : Inventaire du couvent des Carmes de Pleaux en 1790. — Dr Charvilhat, *Sceau-matrice du XIVe siècle du couvent de Saint-Flour*, 75-76. — « *Auvergne sans tache* » 77-78 [Surnom du régiment d'Auvergne].

Revue historique du Béarn et du pays Basque, mars 1914 : A. Pons Devier, *Le testament de Pierre de Marca*, 97-109. — J.-B. Laborde, *Origine du nom de la commune de Lys*, 110-114. — J.-B. Daranatz, *Ecrits de Reynon* (fin), 115-124. — Louis Batcave, *De la rigueur de quelques hivers en Béarn*, 125-129. — J. Annat, *Le clergé de la Révolution* (suite) *dans les archiprêtrés de Lemberge et Thèze*, 130-144 ; suite en avril : *dans les archiprêtrés de Maslacq et Pardies*, 145-162 ; en mai, *dans l'archiprêtré de Sault-Navailles, dit le Petit-Lescar*, 214-236 ; juin, 261-279 ; *dans l'archiprêtré d'Arthez*, juillet, 323-337. = Avril : J. Mignon, *Rôle de la milice de Béarn ou des Bandes Béarnaises découvert dans un manuscrit de l'abbé Bonnecaze, XVIIIe siècle*, (suite), 163-175 ; suite en juillet, 341-352. — G. Beaurain, *Histoire du travail à Pontacq. Deuxième partie : L'industrie et le commerce* (suite), 176-192 ; suite en juin, 282-295. = Mai : Simin Palay, *Essai sur les origines du chant béarnais*, 193-208. — L. Batcave, *Une lettre de Robert Britannus à Pierre d'Ibarolle*, 209-212. — V. Dubarat, *A propos de Bergol, libraire de Pau, au XVIIIe siècle*, 213. — *Arrêté du directoire du district de Pau pour assurer l'approvisionnement du marché de Nay (26 janvier 1794)*, 237-238. — *Vers adressés à Mme de Gramont, née de Choiseul, par la Harpe (1774)*, 238. — L. Batcave,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Action d'audace de quatre hussards à Pau, le 10 mars 1814, 239-240. = Juin : Louis Batcave, *La bataille d'Orthez (27 février 1814)*, 241-256; suite en juillet, 306. — J.-B. L., *Mort tragique d'un prêtre béarnais en fuite vers l'Espagne*, (1793), 257-260. — H. Charbonneau, *Comment la commune de Bereu utilisa les fonds alloués pour fournitures de guerres de 1813 et 1814*, 280-281. — A. Asnar, *A propos de Lahitole, curé de Saint-Armou*, 296-298. — *Le sacre et les débuts de Mgr Lacroix, évêque de Bayonne*, 298. — Louis Batcave, *Bulletin d'histoire militaire pour 1814*, 299-304. = Juillet : J.-B. Daranatz, *Un brevet de capitaine de navires*, 338-340 [Etienne Darnaud, 1762].

Bulletin de la société Belfortaine d'Emulation, n° 33 (1914) : Capitaine Chognard, *Étude sur les gardes nationales et sur les levées de troupes dans le département du Haut-Rhin pendant la Révolution*, 9-138. — Louis Herbelin, *Les rosières de Belfort sous le Premier Empire, d'après les archives préfectorales et communales*, 139-154. — J. Joachim, *Le passage à Delle des Souverains alliés (janvier 1814)*, 155-165. — Léon Benoit, *La justice des mines du comté de Rozemont*, 167-209. — G. Charpentier-Page, *Le centenaire de Hommaire de Hell, célébré à Altkirch, le 1er décembre 1912*, 211-216. [Ingénieur et explorateur, mort à Ispahan en 1848]. — Commandant Rampon, *L'art de ferrer les chevaux*, 217-223. — F. Pajot, *Essai d'interprétation des noms de rivières dans l'Est de la France*, 231-249. — Bouchot, *Notes sur les stations de la pierre taillée dans les environs de Belfort*, 251-255.

Bulletin de la Société de Borda. Dax, 1er trimestre 1914 : P. Lahargou, *J.-B. Lalanne, homme de lettres. 1769-1855*, 1-28. — Albert Nodon, *Nos connaissances actuelles sur l'ancienne civilisation mexicaine*, 29-34. — C. Daugé, *Le mariage et la famille en Gascogne d'après les proverbes et les chansons*, 35-68 ; suite dans le 2e trimestre, 141-167. — Albert Darrican, *A propos d'une corvée sous l'ancien régime (Soustons-Vieux-Boucau)*, 69-72. = 2e trimestre : L. Lacouture, *Formalités des duels et combats judiciaires en Guyenne dans les XIIIe ou XIVe siècles*, 73-87 [Reproduction d'un texte publié en 1768 d'après un « volume en parchemin, d'écriture gothique »]. — V. Foix, *Cahiers des doléances de Labenne, Capbreton, Tercis et Bégaar* [*en 1789*], 89-96. — P. Coste, *Le Berceau de saint Vincent de Paul dans la première moitié du dix-neuvième siècle*, 97-116. — J.-J.-C. Taurin, *Saint-Sever, cap de Gascogne*, 117-140. — A. Degert, *Tables des matières contenues dans le Bulletin des trente-sept premières années, 1876-1913*. (Fascicule à part de 36 p.).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux. Revue des études anciennes, janvier-mars 1914 : Camille JULLIAN, *Forma galliæ antiquæ*, 63-70. — M. CLERC, *La voie aurélienne au départ d'Aix, à l'Est*, 71-74. — M. CLERC, *Inscriptions romaines de la cité d'Aix*, 75-78. — *Inscriptions romaines de Garéoult (Var)*, 79-80 — *Notes sur un fragment de statue trouvé à Rognac*, 81-82. — Fr. MARSAN, *Cipe funéraire de Gouaux (vallée d'Aure)*, 83 84. — Armand VIRÉ, *Les fouilles de l'oppidum de l'Impernal à Luzech (Lot)*, 86-88. — Georges GASSIER, *Une solution au problème des sphéroïdes*, 89-91. — Hippolyte MULLER, *La question de l'obsidienne. Préhistorique des environs de Buis-les-Baronnies (Drôme)*, 91 94. = Avril-Juin : C. JULLIAN *Comani*, 210-212. — Léon HOMO, *La maison de l'empereur Tétricus à Rome*, 213-214. — C. JULLIAN, *La console du musée de Cluny*, 215-216. — Ch. DANGIBEAUD, *Enquête sur les Palais-Gallien. A Saintes*, 217. — DUBALEN, *Tombes antiques*, 217-218. — Paul COURTEAULT, *Récentes trouvailles dans le Sud-Ouest*, 219-220. — J. TOUTAIN, *Les prétendus fours de boulangers Gallo-Romains d'Alésia*, 221-230. = Juillet-septembre : Ph. FABIA et GERMAIN DE MONTAUZAN, *Le nouveau diplôme militaire de Lyon : Commode à Sextus Egnatius Paulus*, 290-294. — J. JULLIAN, *De l'origine des Francs-Saliens*, 317-323. — J. TOUTAIN, *Une nouvelle inscription d'Alésia*, 324-328. — H DE GERIN-RICARD, *Enceintes et habitats des environs de Marseille*, 329-332 ; — *Voie antique de Massibia à Trittia*, 323 ; — *Inscriptions rurales de la colonie d'Apt au château de Collongue (Vaucluse)*, 334 336. = **Bulletin italien**, janvier-mars : R. STUREL, *Bandello en France au XVIe siècle* (suite), 29-53 ; suite en juillet, 211-235. — Georges BOURGIN, *Chateaubriand et l'Italie en 1814*, 54-63. = Avril-juin : A. MOREL-FATIO, *Dialogue entre Charon et l'âme de Perre-Louis Farnèse*, 126-157. = Juillet-septembre : J. MARTIN, *Un saint de l'humanisme : le bienheureux Battista Spagnoli, di Mantovano général des Carmes*, 181-193.

Revue historique de Bordeaux, janvier-février 1913 : Alfred LEROUX, *Les trois énigmes du portail Saint-André de Bordeaux*, 5-23. — Pierre HARLÉ, *Le bourreau de Bordeaux avant la Révolution*, 24-35 ; suite en mars, 106-122 ; fin en mai, 197-210. — R. BROUILLARD, *Nouvelles recherches sur les Girondins proscrits : 1793-1794* (suite), 36-55. — M. LHÉRITIER, *Histoire des rapports de la Chambre de commerce de Bordeaux avec les intendants, le Parlement et les Jurats de 1705 à 1791* (suite), 56-70 ; fin en mars, 123 146. — F. GEBELIN, *Note sur la réception de l'abbé Venuti à l'Académie de Bordeaux*, 71-72. — J.-A.-B., *Un ménage modèle*, 72. [Epitaphe de Pierre Sauvage]. = Mars-avril : Alfred

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LEROUX, *La procession expiatoire au Portail royal de Bordeaux*, 81-105. — *Impressions d'un Charentais à Libourne et à Bordeaux en 1775*, 147-149. — G. DUCAUNNÈS-DUVAL, *Les municipalités de Bordeaux sous le Directoire*, 149-152. — Paul COURTEAULT, *Bordeaux et le pays Bordelais dans les Chansons de Geste*, 161-174. = Mai-juin : Jean DE MAUPASSANT, *Un grand amateur de Bordeaux. Abraham Gradis (1699?-1780)*, 175-196 ; suite en juillet, 276-297 ; mars, 118-139 ; avril, 272-289 ; sept. 344-367 ; novembre, 423-448 ; janvier, 53-67 ; fin en septembre, 329-345. — *Le fils du naturaliste Buffon reçu bourgeois de Bordeaux*, 211-212. — F. THOMAS, *Le cimetière de la rue Saint-Louis*, 212-215. — André VOVARD, *Deux portraits de Laffon de Ladebat*, 215-216. — M. DE L., *Le tombeau du cardinal Lecot à Saint-André*, 216-217. — E. DOUBLET, *Un séjour de Jacques Bernoulli à Bordeaux*, 217-219. — « *Garitz* », 219. = Juillet-août : Jacques RAMBAUD, *Le premier préfet de la Gironde*, 233-252. — Th. AMTMANN, *Les impressions d'un Hollandais à Bordeaux en 1804*, 253-267. — Dr Georges MARTIN, *Un musée du vin à Bordeaux*, 268-275. — *La stèle grecque du château de Thouars à Talence*, 298-300. — *Découverte d'une colonne de l'époque romaine*, 300-302. — *Un ambassadeur turc à Bordeaux*, 302-303. — F. THOMAS, *Départ de Bordeaux du 7e d'infanterie (ex-régiment de Champagne)*, 304. = Septembre-octobre : B. SAINT-JOURS, *L'industrie préhistorique sur les dunes du Médoc et l'âge des Dunes*, 313-328. — Paul CARAMAN, *Le journal d'un curé de campagne (1763-1792)*, 329-343. [Abbé Boniol, curé de Sainte-Anne du Puy]. — Paul COURTEAULT, *Un ambassadeur vénitien à Bordeaux en 1528*, 368-372. — André VOVARD, *La carrière militaire du vicomte de Noé, ancien maire de Bordeaux*, 372-373. — R. BROUILLARD, *Un cahier de doléances de vieilles filles aux États généraux de 1789*, 373-375. — Pierre HARLÉ, *Bernadau et l'Académie de Bordeaux*, 376-377. = Novembre-décembre : MÉANDRE DE LAPOUYADE, *Les armoiries de Bordeaux*, 385-410 ; fin en janvier, 18-45. — Paul COURTEAULT, *Les cendres du maréchal d'Ornanso*, 411-422. — G. D.-D., *Un projet de halle aux cotons en 1818*, 449-450. — R. BROUILLARD, *Une lettre peu connue de Mme Tallien*, 451-452. — M. DE L., *Une rétrospective du peintre bordelais J.-L. Brown à Paris*, 452. = Janvier-février 1914 : F. GEBELIN, *Récit de la Fronde à Bordeaux par Cayrac*, 5-17 ; suite en mai, 195-209 ; juillet, 261-271. — André VOVARD, *La Révolution de 1830 à Bordeaux*, 46-52. — R. BROUILLARD, *Deux lettres au sujet des manuscrits de Montesquieu*, 68-69. = Mars-avril : Dr Georges MARTIN, *Les limites historiques de la région des Graves*, 81-97. — Abbé Alfred GAILLARD, *Jean de Gaufreteau et la « Chronique bordelaise »*, 98-113. — Paul COURTEAULT, *Le « Grand théâtre » de François Lhôte*, 114-117.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

— J.-A. Brutails, *Les noms des communes*, 140. — Fernand Thomas, *Une descente à Bordeaux du marin espagnol Pero Niño, vers 1400*, 141-142. — André Vovard, *Un ancien médecin de Bordeaux, le docteur Lafon*, 142-144. — *Le solde des frais de la statue équestre de Louis XV*, 144. = Mai-juin : Wieland Mayr, *Une famille de sculpteurs bordelais au XVIIIe siècle. Les Vernet*, 153-163 ; suite en juillet, 246-260 ; septembre, 317-328. — Francisque Habasque, *André Grellet-Dumazeau. L'affaire du Bonnet et les Mémoires de Saint-Simon*, 164-170. — Alfred Leroux, *A propos des portails de Saint-André et de Sainte-Croix de Bordeaux*, 171-194 ; suite en septembre, 307-316. — Jean de Maupassant. *Note sur les sceaux de corsaires*, 210-213. = Juillet-août : Jacques Rambaud, *L'esprit public dans le sud-ouest et l'entrée des Anglais à Bordeaux (1814)*, 225-245. — *Inscription bordelaise inédite*, 290. [Épitaphe de 1758]. — André Vovard, *Le capitaine Forge*, 290-291. — « *Laïque* », 291. [Histoire du mot]. = Septembre-octobre : Edouard Harlé, *Un projet de transport du gouvernement de Paris à Bordeaux en 1794*, 297-298. — Paul Courteault, *Deux séances de l'assemblée nationale au Grand-théâtre en 1871*, 299-306. — P. C., *Épitaphe d'un architecte du duc d'Epernon*, 346.

Annales de Bretagne, juillet 1914 : J. Trevet, *L'instruction primaire dans l'arrondissement de Fougères sous le régime de la loi du 28 juin 1833* (fin), 603-628. — Georges Saint-Mleux, *Notes d'étymologie Malouine*, 629-635. — René Durand, *Le port du Légué sous la Restauration*, 636-639. — R. Durand, *La fraude des grains dans la région nantaise au XVIIe siècle*, 640-641. — P. Quessette, *L'administration financière des États de Bretagne de 1689 à 1715* (suite), 642-656. — Gaston Esnault, *Le Laé* (suite), 657-678. — Léon Maitre, *Études sur le lac de Grandlieu et ses affluents* (suite), 679-707.

Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais, mai 1914 : Joseph Viple, *L'abbaye de Saint-Léger d'Ébrenil* (suite), 175-182 ; suite en juin, 211-219. — H. de Brinon, *Étude iconographique. Portraits du maréchal de Berwick*, 183-187. — Dr Chopard, *Une donation inédite du connétable de Bourbon*, 188-197. = Juin : F. Chambon, *Note sur un manuscrit inconnu de la « Description générale du Bourbonnais » de Nicolas de Nicolay*, 220-226. — E. Delaigue, *Claude-Jules-Victor Roy, professeur à l'École des Chartes*, 227-234.

Recueil de la Commission des Arts de la Charente-Inférieure, t. XIX, 3e livr. (janvier-avril 1914) : Dr Atgier, *Le manoir de Rivedoux*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

(Ile de Ré) 1480-1845, 143-170. — Dr Ch. Vigen, *Quelques notes sur trois hivers successifs au XVIIIe siècle. 1709, 1765-66 et 1788-89*, 171-177. — Edmond Bordage, *Fouilles exécutées à la Motte-Ronde (commune de Semussac)*, 178-180. — *Lettres d'indulgences*, 181-182. [Rédigées au nom de Raimond Peraud, archidiacre de Saintes, puis cardinal, 1487-1502.]

Bulletin de la société historique et archéologique de la Corrèze, juillet-septembre 1913 : Ludovic de Valon, *Essai historique et généalogique sur la famille de Valon* (suite), 393-475 ; suite en octobre, 577-652. — Colonel V. de Conchard, *Le mariage de Cabanis (avec plusieurs lettres inédites)*, 476-488. — J.-B. Champeval, *Glanes Bas-Limousines* (suite), 489-508. — Joseph Durieux et Louis de Nussac, *Les combattants limousins de la guerre Américaine (1778-1783)*, 509-533 ; suite en octobre, 653-677. — Colonel V. de Conchard, *Brune et Thoumas, La campagne de Hollande en 1799 et la capitulation d'Alkmaer jugées par Napoléon et le général Thoumas*, 534-537. — Dr Raoul Laffon, *Les annales de Larche en Bas-Limousin jusqu'à la Révolution* (suite), 538-576 ; suite en octobre, 741-764. = Octobre-décembre : Colonel Vermeil de Conchard, *Cabanis, homme politique (Coups d'État du 18 fructidor an V et du 18 brumaire an VIII, d'après des lettres inédites)*, 678-698. — J.-B. Finck, *Études sur les divers ateliers monétaires connus de la Basse-Lemovicensis (Bas-Limousin)*, depuis *les Gaulois jusqu'à l'avènement des Carolingiens en 752*, 699-715. — H. Noel-Cadet, *Antoine de Chabanes (1408-1488). Sa famille et ses souvenirs à Dammartin-en-Goële*, 716-740.

Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, tome XVI, 3e fascicule (1912-1913) : Chabeuf, *Note sur les travaux d'investissement d'Alesia*, c-ci. — Fyot, *Note sur la découverte de substructions antiques, à Dijon, lieudit : au bas des Petites-Roches*, cix-cxi. — Picard, *Note sur une œuvre laïque de Claus Sluter*, cxii-cxv. — Dr Jourdin, *Note sur le Quatre de commerce*, cxvi-cxvii. — Chabeuf, *Notes sur quelques maisons dijonnaises réunies par M. Ehinger*, cxix-cxxi. — Fyot, *Le peintre verrier Thierry-Esperlant*, cxxii-cxxiii ; *Le sculpteur dijonnais Bizac*, cxxiii-cxxv ; *Les sculpteurs Boucherot et Bucquet*, cxxv-cxxvii ; *L'architecte Le Jolivet*, cxxvii-cxxviii. — Chabeuf, *Cadre sculpté par Jérôme Marlet*, cxxviii-cxxxiii. — Calmette, *L'influence de Saint-Andoche de Saulieu sur les églises d'Avallon*, 69-71. — Calmette, *Les limites architectoniques du gothique bourguignon*, 73-86. — Henri

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHABEUF, *Le tombeau de Charles le Téméraire à Nancy*, 87-93. — Olivier LANGERON, *L'hôtel de Grancey et de Langres à Dijon*, 95-120.

Mémoires de la Société éduenne, t. XLI (1913) : G. VALAT, *Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne, 13..-1462* (suite), 1-73. — Paul MONTARLOT, *Les émigrés de Saône-et-Loire*, 75-139. — Ch. BOELL, *Histoire d'un donjon. La tour de Savigny-le-Vieux*, 181-209. — René GADANT, *Note sur une navicelle de bronze et sur la navigabilité de l'Arroux à l'époque romaine*, 211-224. — M. DE ROMISZOWSKI, *Les monnaies de Magnence (350-353 de J.-C.)*, 225-239. — Vicomte DE CHAIGNON, *Note sur une colonne de l'époque romaine conservée à l'hôtel Rolin, improprement dite en « cyanite »*, 241-242. — A. DE CHARMASSE, *Rapport sur l'excursion faite à Châteauneuf et à Commarin le 7 août 1913*, 243-251. — Comte Arthur DE VOGUÉ, *Châteauneuf, son château et ses seigneurs, 1175-1802*, 253-274. — Etienne PICARD, *Les tombes de Louis de la Trémoïlle, comte de Joigny et de Marguerite de Ventadour, son aïeule, dans le chœur de l'église de la Bussière*, 275-302 ; en appendice : Notes sur la famille de Montagu, à laquelle appartenait la première femme de Louis de La Trémoïlle, prises en 1782 sur les manuscrits du château d'Agey en Bourgogne. — *Table des mémoires de la Société éduenne, tomes XXI-XL (1893-1912)*, 399-438.

Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure, 7e série, tome Ier (1913) : Abbé GUÉRY, *Notice historique sur Gace de La Bigne, curé de la Goulafrière (Eure), poète et premier chapelain de France (1310-1380)* 41-77. [Appendices ; généalogie de La Bigne.] — Joseph L'HOPITAL, *Quatre grands écrivains normands contemporains (Mérimée, Flaubert, Maupassant, Barbey d'Aurevilly)*, 90-125. — Chanoine PORÉE, *Thomas Du Prat, curé du Tilleul-Oton, évêque de Clermont (1488-1528)*, 138-149. — Etienne DEVILLE, *La « passion Davitique » de Jehan Ferré, abbé de la Noe (1523)*, 150-176. — Abbé GUÉRY, *Procès tri-séculaire pour un banc dans l'église de Sap* (1490-1787), 177-218. [Généalogie de la famille de Grieu.] — J. BÉRANGER, *La pépinière royale de Berthouville (Eure), 1724-1775*, 219-234. — Joseph L'HOPITAL, *Notice biographique sur M. Louis Passy*, 256.

Annales de la Société du Gâtinais, 3e et 4e trimestres 1913 : René DE SAINT-PÉRIER, *Fouilles et découverte d'une mosaïque gallo-romaine à Lonzy-la-Briche, arrondissement d'Etampes (Seine-et-Oise)*, 225-274. — G. ESTOURNET, *Les chartes de Fronchard, prieuré de l'ordre de Saint-Augustin, près Fontainebleau*, 275-369. [Recueil extrait du cartu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

laire de Saint-Euverte, d'Orléans]. — *Notes pour la biographie de Jacques Amyot à propos du quatrième centenaire de sa naissance.* — Victor Carrière, *Pierre et Jacques Amyot* (*XVI*e *siècle*), 370-380. — Henri Stein, *Donation par Jacques Amyot à son frère de domaines sis aux environs d'Etampes*, 381-383. — Abbé C. Bernois, *Histoire de Lorris* (fin), 384-424; p. justif. = 1er trimestre 1914 : G. Livret, *Du Pont de Nemours, député aux Etats généraux et à l'Assemblée constituante*, 1-77. — Maurice Lecomte, *Le rétablissement du culte catholique à Fontainebleau en 1795*, 78-90. — Alfred Charron, *Boesses* (*Loiret*). *Notes d'histoire locale*, 91-126.

Mémoires de l'Académie de Lyon, 3e série, tome XIV (1914) : Ennemond Morel, *Sainte-Sophie de Constantinople*, 1-8. — M. Dubreuil, *M. Antoine Guillin de Pougelon, cinquième bâtonnier de l'ordre*, 9-51. [Mort en 1817]. — F. Pench, *Fragments historiques sur Bourgelat*, 53-74 [Fondateur des écoles vétérinaires de Lyon et d'Alfort]. — Joseph Buche, *Un conflit de conscience entre trois amis, Ampère, Ballanche et Bredin*, 75-96. — F. Leclerc, *Un médecin lyonnais au XVII*e *siècle. André Falconet* (*1612-1691*), 105-150, p. justif. — Claudius Roux, *Notice historique et biographique sur la famille lyonnaise des Prost de Grange-Blanche et spécialement sur le chanoine Barthélemy Prost*, 151-187. — Claudius Roux, *La famille forézienne et lyonnaise des Richard de Laprade au service des sciences médicales et naturelles*, 189-212. — Dr P. Just-Navarre, *Les médecins de Pascal*, 259-304. — Dr Eugène Vincent, *L'influence française en Chine et les entreprises allemandes. Nécessité de créer en Chine une faculté française de médecine*, 305-343.

La province du Maine, juin 1914: G. Busson, *Saint Aldric, évêque du Mans*, 832-857 (fin). — L. Froyer, *Note sur l'établissement d'une chapellenie fondée dans la chapelle du chevet de la cathédrale du Mans* (*1483-1493*), 184-187. — Ch. Girault, *Les seigneurs de la Milesse* (suite), 188-195; suite en juillet, 232-240 ; août, 241-255. — Vte Menjot-d'Elbenne, *Etat des sommes dues par le diocèse du Mans à la Chambre apostolique de l'antipape Benoit XIII, en 1405* (suite), 196-202, suite en juillet, 221-228 ; suite en août, 256-266. — F. Uzureau, *L'Université d'Angers et le collège de la Flèche* (*1776-1793*), 203-207. = Juillet : H. M. Legros, *La taille à Bérus en 1673. Un faux noble. Mauvais payeurs*, 209-220. — L. Froger, *Les séjours du roi Philippe VI au Maine*, 229-231. = Août : L. Froger, *Notes sur le séjour de Charles VI*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

au Mans, 267-269. — L. Calendini, *Menus faits de la province du Maine à la fin du XVIIIe siècle* (suite), 270-272.

Revue historique du Maine, 1er trimestre, 3e livr. : Robert Triger, *Les fortifications du Mans. La porte du château*, 249-274. — L. Froger et H. Devaux, *La paroisse de Pirmil* (fin). 275 295. — F. Uzureau, *Angers contre le Mans et la Flèche* (1790), 296-305 [à propos de l'organisation judiciaire]. — Louis Calendini, *Nos prêtres noyés à Nantes* (1793-1794), 306-347.

Annales du Midi, avril 1914 : Eugène Duprat, *Un faux évêque d'Avignon* (*Pierre*, 1225), 161-188. — Arthur Langfors, *Le troubadour Guilhem de Cabestanh*, 189-225 ; fin en juillet, 349-356. — E Ch. Babut, *Béranger, comte de Substantion* (*ou de Manguio*) *en 898*, 226-228. — J. Anglade, *A propos d'un nom de lieu dans Pierre Vidal*, 229 [Alio = Llo]. — J. Anglade, *Note sur le traitement du suffixe anum dans certains noms de lieu du département de l'Aude*, 230-231. — Antoine Thomas, *Dans les jardins d'Arpaillargues, en 1397. Dernier écho de la Tonchinerie du Bas-Languedoc*, 232-241 [Lettre de rémission]. = Juillet : Jean Morize, *Aigues-Mortes au XIIIe siècle*, 313-348. — Giulio Bertoni, *Raidebren, raidebron*, 357-358. — Ch. Bémont, *De quelques documents mal datés dans les chartes d'Agen*, 358-361. — Paul Dognon, *Pièces relatives aux Etats de Languedoc* (*première moitié du XVe siècle*), 362-371. — Antoine Thomas, *Un « ex-libris » périgourdin-marchois*, 372-373.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 2e fasc. 1914, n° 250 : Résumé d'une note de M. de Loisne sur un *Ordo breviarius secundum usum ecclesie Morinensis* exécuté pour Henri de Lorraine, évêque de Thérouanne de 1456 à 1485 ; 327-328 et 332. — J. De Pas, *Mœurs échevinales à Saint-Omer au XVe siècle*, 336-360. [D'après les nombreux témoignages recueillis dans une enquête faite, en 1446 par ordre du duc de Bourgogne, sur les concussions des mayeurs].

Revue du Nord, février 1914 : Aristote Crapet, *Le premier voyage de Louis XV à Lille* (*12-14 mai 1744*), 1-10. — Edgard Depitre, *L'opposition Lilloise au projet de création d'une caisse générale du Commerce* (*1751*), 11-21. — Max Bruchet, *Une promotion abbatiale à Cambrai, en 1474*, 22-50. — [Compte de Vincent de Rue pour les dépenses de la promotion de l'abbé Baudouin Constant]. = Mai : Jules Leroux, *A pro-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pos d'un tableau de l'église Notre-Dame à Douai, 89-100. — A. Lavoine, *La famille de Robespierre et ses origines. Documents inédits sur le séjour des Robespierre à Vaudricourt, Béthune, Harnes, Hénin-Liétard, Carvin et Arras (1452-1790)*, 101-148.

Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne, 67e vol. (1913), 1er semestre : Cestre, *L'École centrale de l'Yonne* (fin), 5-104. — Antoine Guillois, *Le château d'Avigneau*, 105-144. — Abbé Parat, *Anciacus, la « Ville d'Ancy », commune de Sainte-Colombe, canton de l'Isle-sur-Serain*, 145-160. — Camille Chocat, *Notice sur les fouilles (1906-1912) et les industries céramiques anciennes de Villiers-Vineux*, 161-168. — Léon Foin, *Notes historiques et archéologiques sur le château de la Tour à Merry-sur-Yonne*, 169-190. — Georges Petit, *La terre et seigneurie épiscopale de Charbuy à la veille de la Révolution*, 191-211. — Cestre, *Notice nécrologique sur M. Guillois (1855-1912)*, 213-219. — Pierre Larue, *Réglementation des sonneries de cloches à Escamps, au XVIIIe siècle*, IX-XIV. — David, *Périodes météorologiques*, XVII-XX. — Abbé Parat, *Note sur l'emplacement de la bataille de Fontenoy*, XXXIII-XLII. — *Notices sur trois officiers, frères du maréchal Davout*, XLII-XLVI. — G. Prévost, *Les souterrains de Neuilly*, XLVI-XLVII. = 2e semestre : Abbé Edmond Régnier, *Histoire de l'abbaye des Écharlis*, 221-346. — Antoine Guillois, *Note sur les papiers de la famille de Tenance (décembre 1912)*, 347-348. — A. Guillois, *Relation du passage d'un ambassadeur turc à Auxerre en 1721*, 349-353. — Abbé A. Parat, *Histoire d'Arcy-sur-Cure depuis les temps les plus reculés*, 355-412. — Abbé P. Gaillard, *Le prêt d'argent à intérêt. Son évolution historique. Sa licéité*, 413-450. — Abbé A. Parat, *Les deuils de l'archéologie dans l'Avallonnais*, 451-460. — Abbé F. Poulaine, *Le tumulus de Mailly-le-Château (Yonne)*, 461-464. — Gustave Prevost, *La Société des « Amis de la Constitution » de Villeneuve-le-Roy (1790-1792). Résumé analytique des procès-verbaux de ses séances*, 465-525. — Mlle Augusta Hure, *L'homme à l'époque du renne et ses abris dans les environs de Sens*, 125-142. — Abbé Parat, *La baguette divinatoire aux XVIIe et XVIIIe siècles*, CXI-CXVII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHRONIQUE

Institut. Académie française. — 6 août : Le Directeur annonce la mort de M. Jules Lemaître. A l'unanimité les Académiciens votent le texte de l'adresse suivante : L'Académie charge son directeur d'exprimer au gouvernement ses sentiments unanimes de confiance et sa foi profonde dans la victoire de nos armées combattant pour le droit et la civilisation. — 24 septembre : L'Académie adopte à l'unanimité la proposition faite par M. Frédéric Masson d'exprimer à M. Lavisse l'étendue de ses confraternelles sympathies à l'occasion de l'incendie par les Allemands de sa maison de Nouvion-en-Thiérache. — Le 6 octobre : L'Académie a fait une perte cruelle en la personne du comte Albert de Mun auquel son admirable talent d'orateur ainsi que l'élévation de son caractère avaient attiré l'estime universelle. Depuis le commencement de la guerre il avait assumé la tâche patriotique d'entretenir dans les âmes le calme et la confiance au cours de la lutte que soutient notre pays, et chaque jour sa parole ardente faisait passer dans les cœurs de milliers de lecteurs sa confiance inébranlable en la victoire finale de la France. Le dernier article qu'il ait composé, la veille de sa mort, contenait cette phrase qu'on ne peut relire sans émotion : « Ce soir, après avoir écrit ces lignes, je me coucherai avec l'espoir au cœur, quand on les lira, puissé-je me réveiller dans l'enthousiasme ! » C'est dans l'autre vie qu'il devait se réveiller pour y contempler les splendeurs éternelles. — 29 octobre : Protestation où l'Académie, « au nom de la civilisation française et de la civilisation humaine, flétrit les violations de la neutralité belge, les tueurs de femmes et d'enfants, les destructeurs sauvages des nobles monuments du passé, les incendiaires de l'Université de Louvain, de la cathédrale de Reims, qui voulurent aussi incendier Notre-Dame de Paris. » — 19 novembre : L'Académie choisit pour le « Prix du budget » (4.000 francs), en 1916, le sujet suivant : *Étude sur la civilisation française.*

Académie des Inscriptions et Belles-lettres. — 24 juillet : M. Maspero, est, au second tour de scrutin, élu par 28 voix secrétaire perpétuel de l'Académie en remplacement de M. Georges Perrot, décédé. L'autre candidat était M. Cagnat. — 7 août : L'Académie envoie à ses associés et correspondants belges, MM. Cumont, Michel et Pirenne, une adresse en l'honneur de l'héroïsme de leur patrie. — 18 septembre ; M. Élie Berger rend compte du passage des Allemands à Chantilly. L'occupation eut lieu le 2 septembre au soir,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à la suite de la bataille de Senlis ; elle se termina le lendemain. Il n'y eut que 2 compagnies du 3e bataillon du 22e d'infanterie. Les officiers sous les ordres du commandant Raab s'installèrent dans la petite salle du roi et couchèrent au château qu'ils visitèrent. Grâce au sang-froid et au dévouement du personnel tout incident fut évité. — 23 octobre : L'Académie rédige une déclaration au sujet du manifeste que les savants allemands viennent de publier pour excuser les actes de barbarie commis par les troupes germaniques et leur attribuer le caractère de représailles contre de prétendues violations du droit des gens auxquelles se seraient livrées les armées alliées. « Elle a été, dit-elle, douloureusement surprise de voir que des hommes illustres, quelques-uns même de ceux qu'elle avait associés à ses travaux, et à qui elle avait cru pouvoir confier ainsi une part de son honneur, n'ont pas craint, pour excuser ces crimes, de nier les faits les plus certains, et cela sans enquête personnelle, au mépris de tous les témoignages et de l'évidence même, sur la foi et peut-être sur l'ordre du gouvernement qui a fait profession de n'attacher aucune valeur à la parole donnée. En conséquence, elle déclare que ceux qui ont mis ainsi l'autorité de leur nom au service de la violence, pour l'aider à se déguiser, lui paraissent avoir manqué gravement à un devoir d'honneur et de loyauté. Elle décide que cette déclaration sera lue en séance et insérée dans ses procès-verbaux. » — 13 novembre : M. Henri Jadart, conservateur du Musée et de la Bibliothèque de Reims, donne à l'Académie des détails sur l'incendie de la cathédrale et de l'ancien palais de l'archevêché. Malgré les terribles dégâts qu'a supportés la cathédrale on peut espérer pouvoir un jour la réparer, puisque, grâce à leur solidité, ses voûtes n'ont pas cédé et que l'on possède des moulages des principales statues qui ont été détruites. Mais l'archevêché a été complètement détruit avec les précieuses collections qu'il renfermait, mobilier historique, portraits de princes et d'évêques, tapisseries, manuscrits et incunables. Seule, la chapelle est encore debout. — 20 novembre : Séance publique annuelle. Après un discours de M. Châtelain, président, une lecture est faite par M. Paul Girard, commentant le récit du *Mariage d'Hector et d'Andromaque* contenu dans des vers de la poétesse Sappho récemment déchiffrés sur des papyrus égyptiens, et une autre par M. Henri Cordier sur la *Sculpture sur pierre* en Chine. On lit ensuite la liste des prix et des récompenses décernés par l'Académie. — Le 22 novembre est mort subitement à Paris, dans sa soixante-quinzième année, M. Paul Viollet, bibliothécaire de la Faculté du droit, professeur à l'École des Chartes, qui était membre de l'Académie des Inscriptions depuis l'année 1887. Érudit de grande valeur, il s'était spécialement consacré à l'histoire du droit. Ses principaux ouvrages sont : *les Établissements de saint Louis*, publiés pour la Société de l'Histoire de France, l'*Histoire des institutions politiques et administratives de la France* et l'*Histoire du droit civil français*.

Académie des Sciences morales et politiques. — 1er août : Le prix Rossi (4.000 francs) est, sur le rapport de M. Raphaël-Georges Lévy, attribué à M. Jean Lescure, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, — 8 août :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'Académie rédige une adresse d'admiration à la Belgique, qu'elle envoie à ses correspondants belges, M. le baron Descamps, ancien ministre, et M. Victor Brants, professeur à l'Université de Louvain. Elle adresse en même temps le salut de l'Académie et de la France au grand duc Nicolas Mikhaïlovitch, de Russie. — 29 août : Sur le rapport de M. Lacour-Gayet le prix Freville est partagé entre M. A. Dupont pour les *Arsenaux de la marine* et M. G. Blanchon pour *le Cuirassé et ses ennemis*. — 26 septembre : Le prix Audiffred (ouvrages) est partagé ainsi : 3 récompenses de 1.000 francs à MM. Siegfried, H. Malo, Edmond Seligmann ; 14 récompenses de 500 francs à MM. Levainvitte, Sorre, Lorm, Viallate et Claudel, Rousseau, Borey, Hollander, Royer, Mlle Zeys, MM. Lefas, Rossignol, Boveret, P. Villey, D. Bellet. — 31 octobre : Protestation de l'Académie où « elle affirme de nouveau qu'elle croit accomplir un devoir de sa fonction en signalant dans les actes du gouvernement allemand et dans son mépris de toute justice et de toute vérité une régression à l'état barbare. Le prix Odilon Barrot, 3.000 francs (Histoire des institutions du duché de Bourgogne) est attribué à M. Ernest Champeaux, professeur à la faculté de droit de Dijon et actuellement lieutenant au 58e régiment territorial d'infanterie. L'Académie choisit pour le Prix du Budget à décerner en 1918 le sujet suivant : « Les lois morales de la guerre ».

Académie des Beaux-Arts. — 18 juillet : M. Charles Widor, de la section de composition musicale, est élu, à l'unanimité, secrétaire perpétuel en remplacement de M. Roujon. L'Académie arrête ensuite le règlement de l'exposition de l'Académie des Beaux-Arts qui aura lieu tous les trois ans à Paris, dans la salle du Jeu de paume, aux Tuileries. Seront exposées les œuvres d'académiciens ou d'artistes désignés une fois pour toutes. Leur nombre ne pourra, pour le présent, dépasser 80 peintres, 30 architectes, 15 graveurs, 10 représentants de l'art décoratif. Les sujets seront choisis par les participants. — 8 août : L'Académie vote une adresse de confiance au gouvernement et d'admiration pour les Belges. — 26 septembre : Lecture est donnée de nombreux télégrammes et câblogrammes ainsi que d'un grand nombre de lettres émanant d'associés et de correspondants étrangers de l'Académie qui expriment l'unanime indignation soulevée dans tous les pays par l'incendie et le bombardement de la cathédrale de Reims. — 10 octobre : M. Whitney Waren, à l'aide de projections, met sous les yeux de l'Académie l'état actuel de la cathédrale de Reims, dont il a pris sur place des photographies. — 17 octobre : L'Académie entend la lecture d'une adresse de protestation envoyée par la Grande duchesse Wladimir, de Russie, présidente de l'Académie impériale des Beaux-Arts.

Science publique des cinq Académies. — Le 26 octobre, les cinq académies ont tenu leur séance annuelle sous la présidence de M. Appell, qui a signalé dans son discours la part que l'Institut a voulu prendre aux œuvres créées en vue d'adoucir les maux de la guerre en ouvrant un hôpital auxiliaire à l'Hôtel Thiers et en organisant un second hôpital à Chantilly. Des lectures ont ensuite

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

été faites par différents académiciens : *La guerre et le droit des gens au XX siècle*, par M. Louis Renault, qui a passé en revue les prescriptions d'ordre international relatives à la conduite de la guerre. Exposé particulièrement saisissant à un moment où les violations de ces préceptes du droit des gens par les armées allemandes soulèvent l'indignation du monde civilisé. *L'invasion mongole au moyen âge et ses conséquences* par Henri Cordier, de l'Académie des Inscriptions. *Les Vierges de l'Acropole* par M. Homolle, de l'Académie des Beaux-Arts. *Les journées de Barfleur et de la Hougue* par M. G. Lacour-Gayet, de l'Académie des sciences morales. *Le soldat de 1914* par M. R. Doumic, de l'Académie française.

Doctorat ès-lettres. — Les thèses suivantes ont été soutenues : 8 juin 1914, devant la Faculté des lettres de l'Université de Lille : M. l'abbé Georges Duriez, professeur à l'institution libre de Marcq-en-Barceul (Nord), thèse principale : *Les Apocryphes dans le drame religieux en Allemagne au Moyen-Age* ; thèse complémentaire : *La théologie dans le drame religieux en Allemagne.* — 18 juin, devant la Faculté des lettres de l'Université de Dijon : M. Pierre Viard, thèse principale : *L'administration préfectorale dans le département de la Côte-d'Or sous le Consulat et le premier Empire* ; thèse complémentaire : *Histoire de la dîme ecclésiastique en France au XVIe siècle.* — 15 juillet : devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris : M. Gillot, thèse principale : *Les querelles des Anciens et des Modernes en France. De la Défense et illustration de la langue française au Parallèle des Anciens et des Modernes* ; thèse complémentaire : *Le règne de Louis XIV et l'opinion publique en Allemagne.*

Réunions des sociétés des Beaux-Arts des départements. — Cette réunion s'est ouverte à l'École des Beaux-Arts le mardi 14 avril, sous la présidence de M. Bigard-Fabre, membre du comité des sociétés des beaux-arts, chef de division honoraire au sous-secrétariat des beaux-arts.

Après un discours du président, les communications suivantes ont été faites par les membres de la réunion : et se sont poursuivies aux séances du mercredi, du jeudi et du vendredi :

M. Gaston Chrismant, *La chapelle de Gironvilliers sous Montfort et son reliquaire.*

M. Albert Jacquot, *Complément à l'essai de répertoire des artistes lorrains.*

M. Horace Hennion, *Avisseau et Landais céramistes de Tours.*

M. G. Doublet, *Les sculptures de la porte de l'église d'Utelle* (Alpes-Maritimes), représentant la légende de Saint-Véran, vainqueur d'un dragon.

M. Blondeau, *L'œuvre de J. Courtois dit le Bourguignon des batailles.*

M. P. Monnier, *Pierre tombale de Guillaume Taillefer II, 5e comte d'Angoulême.*

M. O. Beuve, *Un vitrail de Mathieu Bléville en l'église Notre-Dame-en-Vaux de Châlons-sur-Marne.*

M. l'abbé Brune, *L'église de la Chaux-des-Crotenay (Jura) et ses œuvres d'art.*

M. Louis de Grandmaison, *Poinçons d'orfèvres et de fondeurs balanciers, insculpés en la monnaie de Tours, de 1679 à 1790.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

M. Lex, *P. M. Puthod, 1757-1820, membre de la commission des monuments, et l'inventaire des collections et objets d'art du château de Chantilly en 1793.*

M. de Montégut, *Croix en argent provenant du prieuré de Mainsac (Creuse). — Pierre tombale d'un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem dans l'église de Maisonnisses (Creuse). — Buste de Charles XII par J. Bouchardon,* au musée de Stockholm, et *Autel et retable de l'église de Saint-Romain (Dordogne).*

M. l'abbé Bossebœuf, *Jacques de Beaune et quelques vitraux de Touraine. — Peintures murales de l'église du Grand-Pressigny,* par le peintre Du Hey.

M. G Jeanton, *Les Schot, peintres bourguignons du XVe siècle.*

M. le baron Guillibert, *Le Jupiter d'Aix.*

M. Henri Jadart, *Les cartons ou toiles peintes de Pierre Margallé et les tapisseries de Pepersack, à Reims,* modèles des tapisseries exécutées pour l'archevêque Henri de Lorraine et exposées aujourd'hui dans la cathédrale de Reims.

M. Hénault, *L'académie de peinture et de sculpture de Valenciennes (1785-1791).*

Septième centenaire de Saint Louis. — Des fêtes religieuses ont été célébrées à Poissy en souvenir du baptême de saint Louis qui, d'après l'opinion la plus probable, eut lieu dans cette ville le 25 avril 1214. De longues discussions furent soulevées jadis sur le lieu de naissance du saint roi que certains érudits du XVIIIe siècle avaient voulu placer à la Neuville-en-Hez et sur l'année de cette naissance au sujet de laquelle les documents contemporains ne sont pas tous d'accord. La question a été étudiée spécialement dans un mémoire présenté en 1867 à l'Académie des Inscriptions par Natalis de Wailly qui se prononce pour le lieu de Poissy et la date de 1214. Ces conclusions ont été adoptées par Wallon dans son *Histoire de Saint Louis* et par M. Élie Berger, l'historien de la reine Blanche ; elles avaient également reçu l'approbation de Léopold Delisle.

Cours professés à Paris sur des matières historiques. — Nous donnons ci-dessous la liste des principaux cours publics et conférences qui se rapportent à l'histoire de France. On verra que, pour répondre aux préoccupations actuelles, un certain nombre de professeurs ont choisi des sujets qui se rattachent plus ou moins étroitement à la guerre.

Faculté des Lettres

(Ouverture des cours publics le 1er décembre).

A. Aulard, Histoire de la Révolution française : *Le patriotisme et la Révolution française.* Mercredi, à 3 h. 1/2, amphithéâtre Richelieu.

Bouglé, Histoire de l'Économie sociale : *La formation du socialisme démocratique en France de 1830 à 1848.* Mardi, à 3 h. 1/2, amphithéâtre Quinet.

Brunot, Histoire de la langue française : *La langue française à travers le monde. Causes de sa diffusion.* Samedi, à 10 h. 1/2, amphithéâtre Michelet.

Cazamian, Langue et littérature anglaises : *Les origines morales de l'entente cordiale.* Jeudi, à 2 heures, amphithéâtre Quinet.

Chamard, Langue et littérature françaises : *La poésie lyrique de 1820 à 1840.* Mardi, à 3 heures, amphithéâtre Richelieu.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Cultru, Histoire coloniale : *Les origines de la Louisiane française*. Mercredi, à 4 h. 3/4, amphithéâtre Michelet.

Debidour, Histoire du christianisme dans les temps modernes : *Les pontificats de Pie IX et Léon XIII*. Lundi, à 4 heures, amphithéâtre Richelieu.

Denis, Histoire moderne et contemporaine : *L'Allemagne depuis 1871*. Lundi, à 5 heures, amphithéâtre Michelet.

Gallois, Géographie et topographie : *L'Europe en 1914. Les nationalités*. Mardi, à 3 h. 1/2, amphithéâtre Michelet.

Guignebert, Histoire du Christianisme dans l'antiquité et au Moyen-âge : *La Vie chrétienne au IVe siècle*. Vendredi, à 5 heures, amphithéâtre Michelet.

Jordan, Histoire du Moyen-âge : *L'Allemagne dans l'opinion des hommes du Moyen-âge*. Jeudi, à 2 heures, amphithéâtreMichelet.

Lanson, Éloquence française : *Histoire de la Littérature française moderne. Les grands courants et les grands maîtres : l'époque classique (XVIe-XVIIe-XVIIIe siècles)*. Vendredi, à 2 h. 1/2, amphithéâtre Quinet.

Male, Histoire de l'art au Moyen-âge : *L'architecture militaire au Moyen-âge*. Samedi, à 4 h. 3/4, salle G.

Pfister, Histoire du Moyen-âge : *La civilisation française aux XIIe et XIIIe siècles*. Vendredi, à 2 heures, amphithéâtre Michelet.

Reynier, Langue et littérature françaises : *L'inspiration nationale et héroïque dans la poésie française*. Mercredi, à 2 heures, amphithéâtre Richelieu.

Collège de France

Bédier, Langue et littérature françaises du Moyen-âge : *Histoire des lettres françaises, des origines à saint Louis*. Mercredi, à 4 heures et jeudi à 4 h. 3/4, salle III.

Flach, Histoire des Législations comparées : I. *La trêve de Dieu et le rôle social de l'Eglise sous les premiers Capétiens*. Mercredi, à 2 h. 3/4, salle III. — II. *Jean Bodin et les théoriciens politiques de la Réforme et de la Ligue*. Vendredi, à 2 h. 3/4. Salle III.

Gsell, Histoire de l'Afrique du Nord : *Histoire de Carthage, constitution et administration de l'empire Carthaginois*. Lundi, à 1 h. 1/2. Salle V.

Jullian, Histoire et Antiquités nationales : *Formation, structure et moralité des contes et pensées populaires de l'ancienne France*. Vendredi, à 10 heures, salle V. — *Histoire des temps primitifs de la France à la fin des temps ligures, l'époque du fer, les nouvelles invasions, établissement du nom celtique, la question de l'origine des Germains*. Mercredi, à 4 heures, salle V.

Lafenestre, Esthétique et histoire de l'art : *L'histoire des arts en Belgique et de leurs rapports avec les arts français*. Mardi, jeudi, à 10 h. 1/2, salle V.

Lefranc, Langue et littérature françaises modernes : I. *Histoire de la civilisation en France à l'époque de la Renaissance de 1530 à 1550*. Mercredi, à 2 h. 3/4, salle VIII. — II. *Les sentiments et leur expression au XVIe siècle, d'après les œuvres de Pierre de Ronsard*. Samedi, à 2 h. 3/4, salle VIII.

Sylvain Lévy, Langue et littérature sanscrites : (Le professeur qui est envoyé en mission, traitera avant son départ, à dater du 1er décembre, des sujets suivants :) I. *Des idées relatives à la guerre et à la paix dans la littérature indienne*. Mardi, à 2 heures, salle III *bis*. — II. *Des Siks et des Gourkhas*. Vendredi, à 2 heures, salle III *bis*.

Marion, Faits économiques et sociaux : I. *Etude de textes relatifs à l'histoire économique de la Révolution*. Lundi, à 10 h. 1/2. Salle IV. — II. *Histoire financière de l'Assemblée Constituante*. Jeudi, à 4 h. 1/2. Salle V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Monceaux, Histoire de la littérature latine : I. *L'œuvre politique de saint Paulin de Nole.* Lundi, à 3 h. 1/2, salle III. — II. *Explication de poésies de saint Paulin de Nole.* Mardi, à 9 h. 1/2, salle IV.

Morel-Fatio, Langues et littératures de l'Europe méridionale : *Historiens italiens et espagnols des guerres d'Italie au XVIe siècle.* Lundi, à 5 heures, salle III, samedi, à 5 heures, salle III *bis.*

École des Hautes Études

(Cours ouverts à toute personne qui s'est inscrite au secrétariat de l'école en présentant une pièce d'identité).

Section des sciences historiques et philologiques.

Bémont, Histoire : I. *Les chroniqueurs anglais de la Guerre de Cent ans.* Mardi, à 4 h. 1/2. — II. *Les institutions politiques et administratives de l'Angleterre au Moyen-âge.* Vendredi, à 4 h. 1/2.

Héron de Villefosse, Épigraphie latine et antiquités romaines : *Inscriptions relatives aux fonctionnaires des trois Gaules.* Samedi, à 2 h. 1/2.

Lefranc, Histoire littéraire de la Renaissance : *Etude sur Ronsart et la Pléiade. Recherches sur l'évolution des sentiments à l'époque de la Renaissance.* Lundi, à 5 heures.

Lot, Histoire : I. *Les institutions urbaines de la France au Moyen-âge.* Lundi, à 4 h. 1/2. — II. *Introduction à l'étude du Moyen-âge français.* Mercredi, à 4 h. 3/4.

Poupardin, Histoire : *Explication des Livres des Miracles de Grégoire de Tours.* Lundi, à 10 h. 1/2. — *Le pouvoir central, le pouvoir épiscopal et les origines des communes en Provence et en Italie.*

Reuss, Histoire : *Les rapports politiques de la France et de l'Allemagne depuis la paix d'Hubertsbourg et le traité de Paris (1763) jusqu'aux guerres de la Révolution (1792).* Mardi, vendredi, à 10 heures.

Thévenin, Histoire : *Constitution politique de l'Allemagne, du Xe au milieu du XIIIe siècle.* Mercredi, à 2 h. 1/2.

Section des sciences religieuses.

De Faye, Littérature chrétienne et histoire de l'Église : *Étude générale des idées et doctrines morales et religieuses au IIIe siècle de l'ère chrétienne.* Mardi, à 4 h. 1/2.

Génestal, Histoire du Droit Canon : *Rapports et conflits entre la juridiction ecclésiastique et la juridiction séculière.* Samedi, à 2 heures.

Lacroix, Histoire et organisation de l'Église catholique depuis le Concile de Trente : *Histoire de la Constitution civile du Clergé.* Vendredi, à 3 heures.

Monceaux, Littérature chrétienne et histoire de l'Église : *Les documents relatifs aux soldats martyrs de la fin du IIIe siècle.* Lundi, à 2 heures.

Picavet, Histoire des doctrines et des dogmes : *La persistance des doctrines philosophiques et théologiques du Moyen-âge chez les philosophes et les théologiens du XVIIe et du XVIIIe siècles, en particulier chez Bossuet, Fénelon, Malebranche et Berkeley.* Jeudi, à 8 heures.

Enseignement de l'Histoire de la Ville de Paris

(Bibliothèque de la Ville, 29, rue de Sévigné).

Marcel Poete, *Paris devant la menace étrangère en 1636.* Lundi, à 4 h. 1/2, à partir du 7 décembre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

INSTITUT CATHOLIQUE

(Grand amphithéâtre, 19 rue d'Assas).

Chanoine PISANI, Histoire de la Révolution française : *Une élection pontificale pendant la Révolution. Le Conclave de Venise (1799-1800)*. 1er trimestre, samedis 21 et 28 novembre, 5 et 12 décembre, à 5 h. 1/4.

Chanoine Moïse CAGNAC, Cours d'apologétique (2e trimestre) : *Fénelon, apologiste de la Foi*. Lundi, à 5 h. 1/4 : 25 janvier 1915, *De la modernité de Fénelon*. — 1er février, *La Raison et la Conscience*. — 8 février, *Fénelon et Mme Guyon*. — 15 février, *Fénelon et Bossuet*. — 22 février, *Le cas de conscience et la bulle Vineam*. — 1er mars, *Le Quesnellisme et la bulle Unigenitus*. — 8 mars, *La piété : Les lettres spirituelles*. — 15 mars, *Justice et charité : Politique tirée de l'Evangile*. — 22 mars, *La foi chez un prince : Le duc de Bourgogne*. — 29 mars, *Une vie d'évêque : Fénelon à Cambrai*.

Conférences Jules Lair : Léon LECESTRE, *La Guerre sous Louis XIV (Louvois. La rivalité de Colbert et de Louvois. Les dernières années de Colbert. L'organisation militaire sous Louvois, La vie militaire en temps de paix et en temps de guerre, Récits de bataille : de Rocroy à Denain)*. Lundi, à 3 h. 3/4, à partir du 1er février, dix conférences.

Cours supérieurs pour les jeunes filles (Droits de 15 francs pour 6 leçons d'un même professeur ; de 25 francs pour 12 leçons d'un même professeur ; de 100 fr. pour l'ensemble des cours) :

KÆPPELIN, Géographie : *Paris et ses environs (La région Parisienne, formation du sol et du relief, ressources agricoles et industrielles. — La ville, son sol, sa croissance ; le fleuve, son régime et ses inondations. — Défense militaire de la région parisienne)*. Mercredis, 2, 9, 16 décembre ; 6, 13, 20 janvier, à 2 h. 1/4.

Clément BESSE, Philosophie : *L'idée de Patrie. L'antiquité : En Israël, l'idée mystique de la patrie. En Grèce, la Cité. A Rome, la lutte pour l'hégémonie. — L'idée moderne de Patrie : Etat et Patrie, leur évolution. Le milieu géographique, la Race, la Tradition. Rôle du sentiment dans l'idée de patrie. — Nationalisme et internationalisme : Les sources de l'internationalisme. Le conflit de deux morales. Le vrai nationalisme — Les perspectives du patriotisme : Guerre et paix. Le pacifisme des théologiens. Les moyens de pacification : diplomatie et arbitrage*. Mercredis 2, 9, 16 décembre ; 6, 13, 30 janvier ; 3, 10, 17, 24 février ; 3, 10 mars, à 3 h. 1/2.

HEMMER, Histoire de la religion : *De la mort de saint Bernard à celle de Boniface VIII*. Vendredis 4, 11, 18 décembre ; 8, 15, 22 janvier ; 5, 12, 19, 26 février ; 5, 12 mars, à 2 h. 1/4.

BIDOU, Histoire contemporaine : *Les deux guerres franco-allemandes. 1870-1914*. Vendredis 4, 11, 18 décembre ; 8, 15, 22 janvier, à 3 h. 1/2 ; 23, 30 avril ; 7, 14, 21, 28 mai, à 2 h. 1/4.

Gabriel AUBRAY, Littérature française : *Les idées chrétiennes dans la littérature du XIXe siècle (Chateaubriand et le Génie du christianisme. Joseph de Maistre et les soirées de Saint-Pétersbourg. Lamennais et l'Essai sur l'indifférence. Un romantique catholique : Barbey d'Aurevilly. — Les idées chrétiennes dans Balzac, Octave Feuillet, Alexandre Dumas fils, Taine. — Le mouvement contemporain)*. Vendredis 5, 12, 19, 26 février ; 5, 12 mars ; 23, 30 avril ; 7, 14, 21, 28 mai, à 3 h. 1/2.

Le livre d'or de l'Université. — A partir de son numéro du 3 octobre le *Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique* fait paraître chaque semaine, sous ce titre, la liste des membres de l'enseignement et des différents fonctionnaires dépendant de ce ministère qui ont été tués ou blessés à l'ennemi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Parmi les glorieuses victimes tombées sur le champ de bataille la science historique a fait des pertes cruelles :

Joseph Déchelette, né en 1862, archéologue distingué, auteur du *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*. M. Chatelain lui a consacré un éloge ému dans son discours à la séance annuelle de l'académie des Inscriptions : « Conservateur du musée de Roanne, il poursuivait, dit-il, ses paisibles travaux au milieu d'une riche bibliothèque, entouré de l'estime de tous et de l'affection des siens, quand il vit la France envahie. Il n'hésita pas, malgré ses cinquante-deux ans, à accomplir le plus sublime des devoirs. Il écrivait, le 2 septembre, à notre confrère, M. Héron de Villefosse : « J'ai obtenu de rejoindre mon ancienne compagnie au 104e territorial. Pour le moment nous sommes affectés à la place de Lyon, mais nous espérons bien ne pas rester ainsi immobilisés. Quelle heure tragique dans notre histoire ! Malgré tout, si Dieu nous aide, le dernier mot doit être aux armées alliées ! » Appelé, peu de jours après, sur le front de bataille comme capitaine de territoriale au 298e d'infanterie, il fut tué le 3 octobre, près de Vic-sur-Aisne, alors qu'il entraînait sa compagnie sous un feu violent d'artillerie et d'infanterie et lui avait fait gagner 300 mètres de terrain. Avant de mourir il a demandé au lieutenant-colonel, commandant le régiment, si on avait gardé le terrain conquis et, sur sa réponse affirmative, lui a exprimé sa satisfaction, en ajoutant qu'il était heureux que sa mort servît à la France. Tels sont les termes employés par le *Journal officiel* citant Déchelette à l'ordre du jour, le 10 novembre. »

Robert de Fréville, né en 1882, ancien élève de l'École des Chartes, qui s'était consacré aux études d'histoire juridique et avait publié dans la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, d'intéressants travaux sur les *Voies de recours devant l'Echiquier de Normandie au XIVe siècle*, et sur l'*Organisation judiciaire en Normandie aux XIIe et XIIIe siècles*.

Robert Michel, âgé de 30 ans, ancien élève de l'École des Chartes et de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, auteur d'un mémoire sur l'*administration royale dans la sénéchaussée de Beaucaire au temps de saint Louis*.

Nous avons perdu en Jacques Barth un de nos plus jeunes collaborateurs, un de ceux sur lesquels nous fondions les plus grands espoirs. Ancien élève et lauréat de l'École des Sciences politiques il y brillait fréquemment comme conférencier, en attendant d'y être appelé à une chaire ; secrétaire de la conférence des avocats il avait fait au palais des débuts qui avaient été très remarqués et quelques semaines avant la guerre avait plaidé dans la Sarthe une retentissante affaire politique.

Ses articles, comme ses conférences, comme ses plaidoiries montraient un esprit d'une sûreté et d'une clarté de vues remarquables ; sa mort sera cruellement ressentie de tous ceux qui s'intéressaient aux questions économiques et politiques.

Lieutenant de réserve, il est tombé à l'attaque du Quesnoy en Santerre à laquelle il avait mené sa compagnie avec son habituelle vigueur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIVRES NOUVEAUX

Archives et Bibliothèques. — E. André, *Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Largentière*, antérieures à 1789. Le Puy-en-Velay, impr. Peyrillier, in-4 à 2 col., 148 p. — J.-A. Brutails, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1789. Série H.* T. I (art. 1-1335). Bordeaux, impr. Gounouilhou, in-4 à 2 col., xviii-301 p. — *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. LVII : Game-Gaultherus, et t. LVIII : Gauthier de Rumilly-Genthe. Paris, impr. nationale, 2 vol. in-8, col. 1-1282 et col. 1-1218. — M. Descamps, *Archives départementales de la Gironde. Répertoire numérique de la série N.* Administration et comptabilité départementales. Bordeaux, impr. Gounouilhou (1913), in-4 à 2 col. 16 p. — F. Duval, *Catalogue du fonds moderne (1790-1915) de la bibliothèque de Saint-Denis.* Besançon, impr. Jacques et Démontrond, in-8 à 2 col., xviii-209 p. — H. du Halgouet, *Répertoire sommaire des documents manuscrits de l'Histoire de Bretagne*, antérieurs à 1789, conservés dans les dépôts publics de Paris. T. I : Bibliothèque nationale et Archives nationales. Saint-Brieuc, Prudhomme, in-4 à 2 et 3 col. xv-325 p. — J. de la Martinière, *Archives départementales du Morbihan. Répertoire numérique de la série G. Clergé Séculier.* Vannes, Galles, in-4, col. 1-64.

Mémoires et Documents. — R. Lavollée, *Mémoires de M. de Chizay sur le règne de Louis XIII.* Ouvrage publié pour la Société d'histoire diplomatique. Paris, Plon-Nourrit, in-8, ix-360 p — *Mémoires du Vice-amiral baron Grivel.* Révolution. Empire. Paris, Plon-Nourrit, in-8, vii-423 p. — Guillaume de Jumièges, *Gesta Normannorum ducum.* Édition critique par Jean Marx, Paris, Picard, in-8, xliii-418 p. (Soc. de l'Hist. de Normandie). — O. Beuve, *L'invasion de 1814-1815 en Champagne.* Souvenirs inédits publiés avec une introduction et des notes, Paris, Berger-Levrault, in-8, xxii-187 p. — Ch. Valois, *Histoire de la Ligue.* Œuvre inédite d'un contemporain, publiée pour la Société de l'Histoire de France. Paris, Laurens, in-8, xlv-310 p. — A. Duquesne, Voyages autour de ma vie. *Notes et souvenirs d'un vieux Parisien.* T. II, Paris, impr. Capiomont, in-8, iv-508 p. — Baron de Mitis et Comte de Pimodan, *Trois mois à Paris lors du mariage de l'Empereur Napoléon Ier et de l'Archiduchesse Marie-Louise.* Souvenirs du prince Charles de Clary et Aldringen, avec des croquis de l'auteur. Paris, Plon-Nourrit, in-8, xvi-428 p. — P. Marichal, *Mémoires du maréchal de Turenne,* publiés pour la Société de l'Histoire de France, d'après le manuscrit autographe appartenant à M. de Talhouët-Roy. Paris, Laurens, in-8, lxviii-456 p.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Histoire générale. — A. Aulard, *Les grands orateurs de la Révolution.* Mirabeau, Vergniaud, Danton, Robespierre. Paris, Rieder, in-8, 208 p. — W. Bauer, *Un Allemand en France sous la Terreur. Souvenirs de Frédéric-Christian Laukhard,* professeur d'Université saxon et sans-culotte français, traduits de l'allemand et précédés d'une introduction. Paris, Perrin, in-8, viii-395 p. — Ernest Daudet, *De la Terreur au Consulat.* Récits romanesques et tragiques en marge des temps révolutionnaires. Paris, Émile Paul, in-18, iii-293 p. — Ch. Dejob, *Le réveil de l'opinion dans l'Université.* La Revue de l'Instruction publique et Victor Duruy. Saint-Cloud, impr. Belin, in 8, 48 p. — G. Gautherot, *Le Vandalisme jacobin.* Destructions administratives d'archives, d'objets d'art, de monuments religieux à l'époque révolutionnaire, d'après des documents originaux en grande partie inédits. Paris, Beauchesne, in-8, xv-368 p. — J. Guiraud, *Histoire partiale, Histoire vraie.* III. L'ancien Régime (xviie-xviiie siècles). Première partie. Paris, Beauchesne, in-16, 435 p. — *Les instruments de chirurgie urinaire en France d'après les documents originaux du XVIe au XXe siècle.* Paris, Boulangé, in-4, 28 p. — H. Louvancour, *De Henri de Saint-Simon à Charles Fourier.* Étude sur le socialisme romantique français de 1830 (thèse). Chartres, impr. Durand, in-8, 452 p. — P. de Mortillet, Origine du culte des morts. *Les sépultures préhistoriques.* Paris, Gamber, in-8, ix-126 p. — Colonel Picard, *Au service de la nation. Lettres de volontaires* (1792-1798). Paris, F. Alcan, in-16, xx-256 p. — A. Pingaud, *Bonaparte, Président de la République italienne.* Paris, Perrin, 2 vol. in-8, xxix-491 et 535 p. — L. Reynaud, *Histoire générale de l'influence française en Allemagne.* Paris, Hachette, in-8, viii-554 p. — A.-C. Sabatié, *Le Tribunal révolutionnaire de Paris.* Origine. Évolution. Principaux procès et ses victimes dans le clergé. Paris, Lethielleux, in-8, xx-472 p. — G. Schlumberger, *Fin de la domination franque en Syrie* après les dernières croisades. Prise de Saint-Jean-d'Acre en l'an 1291 par l'armée du Soudan d'Égypte. Paris, Plon-Nourrit, in-8, 71 p. — G. Servières, *Episodes d'histoire musicale.* Paris, Fischbacher, in-16, 312 p. — Bettina Strauss, *La culture française à Francfort au XVIIIe siècle.* Paris, Rieder, in-8, 299 p. — H. Welschinger, *La protestation de l'Alsace-Lorraine,* les 17 février et 1er mars 1871 à Bordeaux Paris, Berger-Levrault, in-8, 72 p.

Histoire littéraire. — J. Boulenger, *Au pays de Gérard de Nerval.* Nuit perdue. La route de Loisy. Le hameau de Sylvie. Le village de Gérard. Mortefontaine. Adrienne. Châalis. Ermenonville. Aurélie. Chantilly et Senlis. Paris, Champion, in-8, 213 p. — H. Buffenoir, *De Châteaubriand à Ernest Renan.* Paris, Ambert, in-8, 42 p. *(Hommes et demeures célèbres).* — E. Philippot, *Essai sur le style et la langue de Noël du Fail.* Thèse complémentaire. Paris, Champion, in-8, 174 p.

Histoire militaire. — J. Bernard, *Le Grand Condé et la vie militaire en Berry,* Bourges, impr. Sire, in-8, 20 p. — V. Bizot, *Souvenirs de la guerre franco-allemande de 1870-1871.* Lyon, Rey, in-8, 48 p. — G. de Lhomel, *La garnison de Montreuil-sur-Mer (1872-1880).* Abbeville, impr. Lafosse, in-8,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

VI-42 p. — Capitaine LUYA, *Le 3e chasseurs d'Afrique au Maroc*, 1908-1911-1912. Paris, Charles-Lavauzelle, in-8, 59 p. — J. MAZÉ, *La défense de Paris*. Armées du Nord, des Vosges et de l'Est. Siège de Paris. Tours, Mame, in-fol. 319 p. — Comte SOUILLARD, *Milices et régiments territoriaux* de 1100 à 1912. Historique du 40e régiment d'infanterie territoriale. Paris, Dubois et Bauer, in-8, VIII-210 p. — Capitaine TANERA, *Souvenirs anecdotiques d'un officier d'ordonnance allemand, 1870-1871*. Wörth, Beaumont, Sedan, Coulmiers. Traduit par P. Bachelard, Nancy et Paris, Berger-Levrault, in-16, X-345 p. — Eug. TATTET, *Journal d'un chirurgien de la Grande Armée* (L. V. Lagneau), 1803-1815. Paris, Émile-Paul (1913), in-8, XIV-327 p. — Colonel TOULORGE, *Le service d'état-major en campagne*. Les quartiers généraux et les états-majors allemands en 1870-71. Paris, Imhaus et Chapelot, in-8, VIII-591 p. — Capitaine DE WARREN, *Une campagne au Maroc oriental*. Paris, Berger-Levrault, in-8, 32 p.

Histoire religieuse. — P. BATIFFOL, *La paix Constantinienne et le catholicisme*. Paris. Gabalda, in-18, VIII-542 p. — Abbé BIGUET, *La relique du Saint-Sang de Boulogne-sur-Mer*. Saint-Omer, impr. Loiez, in-8, 34 p. — Abbé BOUZOUD, *Mgr Isoard, évêque d'Annecy*. Sa vie, ses écrits, son action. Paris, Lethielleux, in-8, XXVIII-636 p. — Chanoine J. CHEVALIER, *Le diocèse de Die en l'année 1644*. Procès-verbal d'une visite pastorale avec une étude sur le régime bénéficiaire. Valence, impr. J. César, in-8, 224 p. — P. FR., *Epoque de l'apostolat de Saint-Saturnin à Toulouse* et des premiers prédicateurs de la foi dans les Gaules d'après les actes de saint Saturnin, et la vraie date consulaire et valeur historique de saint Grégoire de Tours Avranches, Impr. de l'Avrenchin, in-8, 111 p. — *Sœur Marie de Jésus*, née Madeleine Ulrich, de l'Institut des Servantes du Cœur de Jésus de Saint-Quentin, 1856-1879, d'après ses notes et ses lettres. Paris, Desclée, in-8, 212 p. — L. MISERMONT, *Les vénérables Filles de la Charité d'Arras*, dernières victimes de Joseph Lebon à Cambrai. Paris, Gabalda, in-18, VIII-226 p. *(Les Saints)*. — F. MOURRET, *Histoire générale de l'Église*. T. VIII, *L'Église et la Révolution*. Paris, Bloud, in-8, 538 p. — PETITALOT, *La R. M. Marie Sainte-Séraphine*, cinquième supérieure générale de la congrégation de la Présentation de Marie de Bourg-Saint-Andéol. Bar-le-Duc, impr. Saint-Paul, in-16, IX-227 p. — Abbé POIRIER, *La R. M. Saint-Benoît* (Charlotte-Gabrielle Ranfray, 1755-1828), fondatrice et première supérieure générale de l'Institut des Ursulines de Jésus. Tours, Mame, in-8, XVI-536 p. — A. PRÉVOST, *Répertoire biographique du clergé du diocèse de Troyes, à l'époque de la Révolution*. Domois-Dijon, Impr. de l'Union typographique, in-8, 234 p. — M. PROLANGE, *Les Martyrs de Lyon en 177*. Texte de la lettre de l'Église de Lyon et Vienne aux chrétiens d'Asie et de Phrygde. Besançon, imprim. catholique de l'Est, in-8. IX-108 p. — REYNES MONLAUR, *La vision de Bernadette*. Paris, Grasset, in-16, X-332 p. — *La R. M. Thérèse Couret du Terrail* du monastère de Notre-Dame de Toulouse, restauratrice de l'Ordre dans le midi de la France (1759-1834). Histoire de ses fondations et de sa maison sous son gouvernement, Clermont-Ferrand, impr. Bellet, in-8 XXII-616 p. — J. TOUTAIN, *La basilique primitive et le plus ancien culte de sainte Reine à Alésia*. Paris, Leroux, in-8, 21 p.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

— P. Viard, *Histoire de la dime ecclésiastique en France au XVIe siècle.* Paris, Picard, in-8, 178 p.

Archéologie. Histoire de l'art. — L. Bégule, *L'église Saint-Maurice, ancienne cathédrale de Vienne en Dauphiné.* Son architecture, sa décoration ; accompagné d'une notice historique par J. Bouvier. Lyon, Lardanchet, in-4, viii-177 p. — G. Dubosc, *L'école de Rouen. Ses peintres et ses ferronniers.* Rouen, impr, Lecerf. in-8, 28 p. — J. Duvergie, *Les sculptures des porches et portails de la cathédrale de Chartres.* Chartres, impr. Marchand, in-8, 107 p. — A. Germain, *L'église de Vézelay, Saint-Père-sous-Vézelay.* Paris, Bloud, in-16, 61 p. — J. Guiffrey et P. Marcel, *Inventaire général des dessins du musée de Versailles.* École française. VIII. Le Brun-Leclerc. Paris, Eggimann, in-4, 150 p. — E. Jacquet, *Notice explicative des ruines de l'abbaye de Josephat.* Chartres, Lester, in-8, 16 p. — J.-J. Marquet de Vasselot, *Catalogue sommaire de l'orfèvrerie, de l'émaillerie et des gemmes du moyen âge au XVIIe siècle, du musée national du Louvre.* Paris, Braun, in-16, xiv-178 p. — E. Metmann, *L'église Saint-Michel de Dijon.* Dijon, Ratel-Cotosset, in-8, 259 p. — J. Quinnez, *Les peintres et la cathédrale de Besançon.* Guide du visiteur. Besançon, impr. Jacques et Demontrond, in-16, 103 p. — L. Rosenthal, Du romantisme au réalisme. *Essai sur l'évolution de la peinture en France de 1830 à 1848.* Paris, Laurens, in-8, iv-442 p.

Histoire locale. — L. Guillemin, *Tricentenaire de la fondation du collège d'Aire-sur-la-Lys.* 1614-1914. Notice historique. Aire, Lequien, in-8, 27 p. — Abbé Guéry, *Angers à travers les âges.* Angers, Siraudeau (1913), in-4, 240 p. — H. d'Arboval, *Angles-sur-Anglin et Chauvigny-sur-Vienne.* Tours, Péricat, in-8, xiii-97 p. — J. Charles-Roux, *Arles. Son histoire. Ses monuments. Ses musées.* Paris, Lemerre, in-4, xxxv-564 p. — P. Rimbault, *Le Bourg de Batz.* Son histoire. Ses légendes. Ses costumes. Nantes, impr. Clouet, in-16, 57 p. — Abbé Monthon, *Le Villard et la vallée de Boëge avant la Révolution.* Annecy, impr. commerciale, in-8, 274 p. — Dr J. Dutech, *Les Thermes de Cadéac.* Contribution à l'histoire clinique des eaux minérales de la vallée d'Aure. Toulouse, impr. Bonnet, in-8, 195 p. — Abbé C. Lazennec, *Carantec. Histoire et description.* Morlaix, Le Goaziou, in-8, 53 p. — P. Viard. *L'administration préfectorale dans le département de la Côte-d'Or sous le Consulat et le premier Empire.* Paris, Champion, in-8, 394 p. — A. Marquiset, *En Franche-Comté sous Louis-Philippe.* Besançon, Marion, in-16, 113 p. — Dr Roland, *Les cartes anciennes de la Franche-Comté.* Étude historique et descriptive, in-8, xv-151 p. — L. le Guennec, *Le prieuré de Notre-Dame de Kernitron, à Lanmeur.* Morlaix, Le Goaziou, in-8, 16 p. — *Portraits Montbéliardais des XVIIIe et XIXe siècles.* Paris, Champion (1913), in-4, 76 p. — V. Favyé, Une Bruges française. *Visite à Montferrand.* Guide du touriste. Description et histoire. Thiers, impr. Favyé, in-8, 32 p. — E. Gilles, *La chouannerie dans le Morbihan.* Le Mois sanglant. Mars 1793. Quimper, édit. de « la Pensée bretonne », in-16, 81 p. — Dr Bernier, *Étude médicale sur les prisons de Nantes pendant la Terreur.* Bordeaux, impr. Gounouilhou, in-8, 75 p. — P. Bouex, *Petites notes de préhistoire nemourienne*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et gâtinaise. II. Le préhistorique dans le Gâtinais orléanais. Le Mans, impr. Monnoyer, in-8, 24 p. — Comte Caix de Saint-Aymour, *Vieux manoirs et gentilshommes bas-normands*. Promenade historique dans le Val d'Orne. Caen, Jouan, in-4, 319 p. — *La vie parisienne au XVIIIe siècle*. Leçons faites à l'École des Hautes études sociales par MM. Bergmann, Cahen, Ibels, de la Laurencie, Letaconnoux, Mornet, Olivier, Rouff. Paris, Alcan, in-8, ix-292 p. — R. Colas, *Paris qui reste*. Vieux hôtels. Vieilles demeures. Rive droite. Paris, R. Colas, in-8, xiii-124 p. — M. Houdayer, *Paris au XIVe et au XVe siècle*. Paris, G. Vitry, in-8, 22 p. — C. Piton, *Paris sous Louis XV*. Rapports des inspecteurs de police au Roi, publiés et annotés, Paris, « Mercure de France », in-16, 465 p. — E. Sarot, *Le château et le fief de Pirou. Le comté Haute-Justice et les châteaux de Créances*. Étude topographique et historique d'après des sources authentiques et inédites. Coutances, impr. Notre-Dame, in-8, 160 p. — Dr Bouygues, *Le Puy d'Issolu est bien Uxellodunum*. Limoges, Ducourtioux et Gont, in-8, 107 p. — Ch. Poullain, *Journal historique de ce qui s'est passé en l'hôtel de Ville de Rouen à l'occasion des États Généraux* du royaume tenus à Versailles au mois de may 1789, d'après l'original conservé aux archives municipales de Rouen. Rouen, impr. A. Lainé, in-8, 46 p. — A. Lefebvre, *La société populaire de Saint-Arnoult* (1794), d'après son registre de délibérations. Rouen, impr. Lainé, in-8, 44 p. — A. Arcelin, *Histoire des paroisses, villages et seigneuries de Saint-Christ, Briost et Cizancourt*, 2e fascicule. Paris, Lecheva lier, in-8, pp. 281-554. — Ctesse de Prunelé, *A travers nos archives. Saint-Germain. Vallière. Moléans*. Souvenirs recueillis. Chartres, impr. Garnier, in-8, xvi-327 p. — Comm. Rolle, *Le Vieux Saumur*. Saumur, impr. Godet, in-8, 52 p. — M. Garaud, *L'abbaye Sainte-Croix de Talmond*, en Bas-Poitou. Circa 1049-1250, d'après le Cartulaire. Étude d'histoire économique et sur le droit du Poitou au moyen âge (thèse). Poitiers, impr. Bonsrez, in-8, xvi-219 p. — J. Berriat-Saint-Prix, *La commune de Thuret pendant la Révolution*, 1789-1814. Riom, impr. Jouvet (1913), in-8, 236 p. — E. Lamouzèle, *Toulouse au XVIIIe siècle*, d'après les « Heures perdues » de Pierre Barthès. Toulouse, Marqueste, in-8, 457 p. — R. de Saint-Venant, *Dictionnaire topographique, historique, biographique*, etc. *du Vendômois* et de l'arrondissement de Vendôme. T. II, F.-N. Vendôme, Rouilly, in-8 à 2 col., 500 p.

Histoire locale. — A. Leclère, *Alençon. Histoire des cimetières*. — La place de la Madeleine et le Champ de foire. Alençon, impr. Hamonnet, in-8, 26 p. — Abbé Fontaine, *Allouville, Bellefosse, Le Gros-Chêne*, son histoire, ses gloires. La paroisse et ses annexes. Pierre Blanc d'Esnambru, fondateur de la puissance française aux Antilles. Yvetot, Delamare, in-8, 24 p. — Dr Paulet, *Histoire de la ville d'Anduze*. — Anduze, impr. A. Castagnier, in-8, iii-105 p. — Abbé Lallement, *Folk-lore argonnais*. Reims, Matot, in-8, 48 p. — *Le canal de l'hôpital*. Étude historique, technique et légale. Documents. Avignon, Seguin, in-8, 249 p. (Administration des hospices et hôpitaux d'Avignon). — Abbé Roche, *Beauchastel*. Histoire civile et religieuse. Aubenas, impr. Habauzit, in-8, xii-517 p. — A. Ledru, *Bonnétable autrefois Malestable*. Le Mans, A. de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Saint-Denis, in-4, 54 p. (Châteaux de la Sarthe). — J. Le Rouzic, La Bretagne républicaine. *Le domaine congéable ou l'histoire d'un genre de propriété inique et antisocial usité seulement en Bretagne.* Saint-Brieuc, Impr. Moderne, in-16, 30 p. — *Abbaye de Chaalis et musée Jacquemart-André.* Notice et guide sommaire des monuments, des collections et de la promenade du Désert. Paris, J.-E. Buloz, in-16, xxxi-137 p. (Institut de France). — Abbé Grelier, *L'ancienne église paroissiale de N.-D. de Challans*, 2e partie du xiiie siècle à l'année 1524. Paris, Picard (1913), in-8, 96 p. — G. Macon, *Chantilly.* La rive droite du grand canal, Vineuil, Saint-Firmin, le Grand-Parc. Notes historiques. Senlis, impr. Vignon (1913), in-8, 83 p. — L.-E. Garreau, *Cour-sur-Loire.* Son église, sa châtellenie, son histoire. Paris, Champion (1913), in-8, xvi-195 p. — *La délivrance de Dijon en 1513.* Les conférences historiques du quatrième centenaire au Palais des États de Bourgogne en 1913. Dijon, impr. de Thorey (1913), in-8, 177 p. — L.-Eug. Lefèvre, Nom contesté et nom contestable. *La Porte-Dorée. La Tour de Guinette.* Étampes, Lecesne, in-16, 32 p. — J.-B. Galley, *Les États du Forez et les treize villes.* Saint-Étienne, impr. de « La Loire républicaine », in-8, 87 p. — L. Lambeau, *Grenelle.* Paris, Leroux, in-4, iii-488 p. — A. Trouillard, *La municipalité de Laval de 1790 à l'an IV* (thèse). Laval, Goupil (1913), in-8, 314 p. — E. Duvian, *Le vieux Lourdes.* Ses origines. Son château. Ses défenses. Avant, pendant et après les apparitions de 1858. Tarbes, impr. Lesbordes, in-8, 48 p. — Marquise de Monspey, *Lurcy-Levy*, Champroux, Neureux-en-Bourbonnais, d'après les Souvenirs du marquis de Sinety. Paris, Plon-Nourrit, in-8, x-123 p. — Dr Drivon, *Les anciens hôpitaux de Lyon*, petits hôpitaux divers. Lyon, Association typographique, 12, rue de la Barre, in-8, 69 p. — Abbé Sachet, *Le pardon annuel de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre à Saint-Jean de Lyon*, 1392-1790. Saint-Jean du xive au xviiie siècle. T. Ier. Lyon, impr. Grange, in-4, x 592 p. — E. Laurain, *Un dernier mot sur la croisade mayennaise de 1158 et le chartrier de Goué.* Lettre ouverte à M. le vicomte Le Bouteiller. Laval, Goupil, in 8, 52 p. — Abbé Cavillon, *Histoire de Mont-l'Évêque*, de 1788 à 1802. Senlis, impr. Vignon, in-8, 74 p. — J. Roux, *Histoire de Montmelard*, avec relation des faits principaux concernant d'autres lieux, suivie d'une étude spéciale sur la famille et d'une autre sur le culte des bienfaiteurs de l'humanité. Mâcon, impr. Perroux, in-16, 365 p. — J. Locquin, *Nevers et Moulins, La Charité-sur-Loire, Saint-Pierre-le-Moutier, Bourbon-l'Archambault, Souvigny.* Paris, Laurens (1913), pet. in-4, 184 p. — R. de Lespinasse, *Le Nivernais et les comtes de Nevers.* II. Maison de Bourgogne (1384-1491). Paris, Champion, in-8, vi-618-v p. — R. Watel, *A travers le passé de la Picardie.* Choix de lectures historiques sur le département de la Somme. Amiens, Poiré-Choquet, in-16, 256 p. — A. Lemasson, Un coin de Pondouvre. *La paroisse du Plessis-Balisson, autrefois.* Saint-Brieuc, Prud'homme, in-8, 67 p. — Ch. Marteaux et M. Le Roux, *Rovtae (Les fins d'Annecy).* Vicus gallo-romain de la cité de Vienne du ier au ve siècle sur la voie impériale de Darentasia (Moutiers) à Genava (Genève). Annecy, Abry (1913), in-8, 525 p. — F. Joüon des Longrais, *Saint-Malo au temps de la Ligue*, 1592-1594. Saint-Brieuc, Prud'homme, in-8, 73 p. — Justin de Pas, *A travers le vieux Saint-Omer.* Saint-Omer, impr. de l' « Indépendant », in-8, 312 p. — Dr Lapierre, *Histoires et*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Légendes de Sy (Ardennes). Reims, Matot, in-8, 20 p. — E. Trezenem et C. Dard, *Géographie et histoire de Tournus et de son canton*. Mâcon, impr. Protat, in-8, 78 p. — A. Lantenois, *Tourteron*. Les transformations d'un village. Reims, Matot, in-8, 12 p. — Abbé Joly, *Villebois*. Étude historique d'après les archives de la Chartreuse de Portes. Belley, impr. Chaduc, in-8, 19 p. — Sarreméjean, *Répercussions de la Révolution française à Villelongue* et dans la haute vallée d'Argelès. Tarbes, impr. Lesbordes, in-16, 156 p. — Aug. Favot, *Essai historique sur Vinay et ses environs*. Grenoble, Drevet, in-16, 120 p. — L. Moulé, *Les anciennes léproseries et maladreries de la région vitryate*. Vitry-le-François, impr. du « Messager de la Marne (1913), in-8, 122 p. — A. Baudon, *Le bourg de Wasigny* (Ardennes). Le Bourg. Notes historiques. L'église. Le château. Les seigneurs. Reims, Matot, in-8, 72 p.

Biographie. — P.-L. Robert, *Étude sur Hector Berlioz* (1803-1869). Rouen, impr. Lainé, in-8, 128 p. — G. Bernard, *Le chanoine Emmanuel Bernard*. Ville-Dieu-Vaison, impr. de la Bonne Presse du Midi, in-16. 237 p. — J. Magé, *La jeunesse de Bonaparte*, Tours, Mame, in-16, 292 p. — Dr F. Caillet, *J.-S. Bruneau, médecin du duc de Choiseul à Amboise*, premier président de la société médicale de Tours (1740-1823). Tours, impr. Salmon, in-8, 158 p. — Ch. Samaran, *Jacques Casanova, vénitien*. Une vie d'aventurier au xviiie siècle. Paris, Hachette, in-16, xi-470 p. — Ch. de Coynart, *Le Chevalier de Folard* (1669-1752). Paris, Hachette, in-16, 351 p. — Ed. Harlé, *Livre de famille*. Documents sur ma famille, 3e partie : famille de ma femme. Bordeaux, impr. Wetterwald, in-8, 143 p. — Ch. Gailly de Taurine, *La reine Hortense en exil*. Paris, Hachette, in-16, 312 p. — *Jeanne d'Arc* et la vocation de la France. Hazebrouk, A. Huyghe, in-16, 64 p. — R.-P. Barret, *Jeanne d'Arc à Reims*. « L'Épopée rémoise ». Discours prononcé dans la cathédrale de Reims, 24 mai 1914. Reims, « Action populaire », in-8. 17 p. — Grillon de Givry, *La survivance et le mariage de Jeanne d'Arc*. Paris, Albin Michel, in-16, 80 p. — Ed. André, *Alexandre Lanois*, peintre, graveur et lithographe. Paris, Floury, in-4, 250 p. — J. Rouquette, *Marie de Montpellier, reine d'Aragon*, 1181 (?)-1213. Montpellier, Valat, in-8, 80 p. — J. Colin, *Napoléon*, Imhaus et Chapelot, in-16, 178 p. — Dr Malzac, *Les Pourtalès*. Histoire d'une famille huguenote des Cévennes. Paris, Hachette, in-8, x-235 p.

Biographie. — L. Corpechot, *Souvenirs sur la reine Amélie de Portugal*. Paris, Pierre-Lafitte, in-16, 304 p. — Ctesse Berthe de Clinchamp. *Le duc d'Aumale*. Prince-soldat. Un grand Seigneur au xixe siècle. Tours, A. Mame, in-8, 143 p. — Général de Piépape, *Le duc d'Aumale*, commandant 7e corps d'armée. Paris, Berger-Levrault, in-8, 45 p. — H. Malo, *Les corsaires Dunkerquois et Jean Bart*. II, 1662 à 1702. Paris, « Mercure de France », in-8, 520 p. — G. Noblemaire, *Histoire de la maison des Bauds*. Paris, Champion (1913), in-4, 235 p. — G. Devin, *Pierre Mathieu Bodet* (1816-1911). Nancy et Paris, Berger-Levrault, in-8, 26 p. — Lieutenant Caresme, *Bonaparte, lieutenant en second*. Nancy, Ber-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ger-Levrault, in-8, 65 p. — *Bossuet, 1627-1704.* Conférences faites à Dijon en novembre et décembre 1913. Les grandes étapes de la vie de Bossuet. Dijon, Roux-Marchet, in-8, 158 p. — E. Bruwaert, *Jacques Callot.* Biographie critique Paris, Laurens (1913), in-8, 127 p. — Cte de Chalus, *Souvenirs de régiment et de famille d'un ancien cadet-gentilhomme*, par son petit-fils. Saint-Brieuc, Prud'homme, in-8 59 p. — Quatrelles L'Epine, *Chérubini* (1760-1842). Notes et documents inédits. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq (1913), in-8, 175 p. — G. Derndder, *Le peintre Pierre de Coninck* et ses amis. Paris, Perrin, in-8, ix-458 p. — R. Peyronnet, *Davout*, Paris-Nancy, Imhaus et Chapelot, in-16, 176 p. — G. Willame, *Laurent Delvaux*, 1696-1778. Paris, G. Van Oest, in-4, vi-99 p. — P. Ducray, *Paul Déroulède*, 1846-1914. Avec documents inédits. Paris, Ambert, in-8, xiii-274 p. — Jérôme et Jean Tharaud, *La vie et la mort de Déroulède.* Paris, Emile-Paul, in-18. 264 p. — Baron Despatys, *Le Président Despatys* (1753-1841). Paris, Plon-Nourrit, in-8, 85 p. — J. Cochefert, *L'abbé de l'Epée*, bienfaiteur des sourds-muets. Qu'est devenue sa dépouille mortelle? Paris, impr. Collemant, in-8, 15 p. — Deux grandes âmes au xixe siècle. *Eugénie de Guérin et Rosa Ferrucci.* Tours, A. Mame, in-8, 95 p. — Mgr. Baudrillart, *Vie de Mgr. d'Hulst.* T. II. Paris, de Gigord, in-8, 664 p. — J.-B. Coissas, *Jeanne la bonne Lorraine.* Paris, Larousse, in-8, 144 p. — T.-R. Wyndham, *L'héroïsme de la bienheureuse Jeanne d'Arc.* Lille et Paris, Desclée, in-16. — M.-L. Lyon-Caen, *Georges Le Chevalier* (1839-1909). Nancy et Paris, Berger-Levrault, in-8, 27 p. — F. Laurentie, *Louis XVII* d'après des documents inédits. Paris, Emile-Paul (1913), 1 vol. in-4, 88 et 31-xlix p. — L. Lacour, *Les maîtresses et la femme de Molière.* T. Ier ; Les maîtresses. Paris. Editions d'art et de littérature, in-16, xii-319 p. — H. Baguet, Une maîtresse du Roi Soleil en Bourbonnais. *Mme de Montespan à Bourbon-l'Archambault*, avec des documents inédits, de nombreuses notes. Paris, R. Duval, in-16, 88 p. — Colonel Frignet-Despréaux, *Le maréchal Mortier, duc de Trévise.* T. II (1798-1804) Nancy et Paris, Berger-Levrault, in-8, 483 p. — A. de Tarlé, *Murat.* Paris, Imhaus et Chapelot, in-16, 166 p.

L'Éditeur-Gérant : A. Picard

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'Epaulette dans l'Armée française

A Monsieur Gabriel COTTREAU,
Vice-Président du Comité du Musée de l'Armée.

I

Si, pour se renseigner sur l'épaulette, on se borne à ouvrir le dictionnaire, on y lit cette mention : « petite patte garnie de franges que les militaires portent sur l'épaule et dont la forme, la matière, la place, le nombre servent à distinguer les grades ». — Et certes, la définition est aussi exacte que complète. — Mais si, plus curieux de saisir l'âme des choses, on ouvre l'histoire d'un peuple pour y scruter ses goûts, ses aspirations, ses cultes les plus purs et les plus élevés, oh ! comme cette « petite patte garnie de franges » devient grandiose et éclatante, quelle lumière elle jette sur l'esprit même de toute une génération, quel symbole de vertu et d'honneur elle suscite dans le cœur même de toute une nation ! Depuis le jour où elle fait partie de l'uniforme, on peut dire qu'en France l'épaulette demeure l'objet des désirs de tous les âges : les enfants la contemplent avec extase, les jeunes gens la convoitent avec ardeur, les hommes la portent avec ferveur, les vieillards la vénèrent avec tendresse et nul ne saura jamais exprimer ce qu'il y a eu dans tous les temps, — et ce qu'il y a toujours chez tous les peuples — de foi, d'espérance et d'amour dans ces deux mots qui font la vocation du soldat et qui résument toute l'énergie d'une race : « conquérir l'épaulette. »

D'où vient donc cette petite parure de l'uniforme qui tient une si grande place dans la carrière du soldat ?

Certains font remonter l'origine de l'épaulette à la courroie qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

servait à attacher sur l'épaule les différentes pièces de l'armure au moyen-âge; d'autres, au petit sac rempli de son sur lequel le soldat appuyait le lourd canon de son mousquet, lorsque le mousquet fut devenu l'arme ordinaire de l'infanterie. Une troisième version — et cette version semble, par sa poésie même, plus conforme aux traditions chevaleresques de l'armée française — place la première idée de l'épaulette dans ces nœuds de ruban dont on ornait dans l'ancien temps les pages et dont se paraient aussi les chevaliers dans les tournois.

Ce qui viendrait prêter quelque vraisemblance à cette dernière version, c'est que, lors des premiers essais d'adoption d'un uniforme dans l'armée française, sous Louis XIII, au siège de la Rochelle, certains capitaines donnèrent à leur compagnie des plumets et des nœuds de ruban sur l'épaule, et même des bas et des culottes, à leur couleur qui était celle de leur belle, comme au temps de la chevalerie, ou bien celle du fond de leurs armoiries. Et plus tard, lorsque Louvois régularisa l'uniforme, l'habitude se prit parmi les gardes françaises et les gardes suisses de porter des nœuds de ruban sur chaque épaule. On voit, en effet, figurer ces nœuds sur les planches de l'ouvrage intitulé « L'art militaire pour l'infanterie », dédié au Maréchal de Boufflers et paru à Paris, chez Giffart, en 1696. Ces nœuds sont placés sur les épaules et au chapeau, non pas des officiers, mais des gens de troupe : ils sont écarlates, en général, pour les gardes françaises et bleus ou d'autre couleur pour divers régiments à pied ou à cheval.

II

Telles sont les différentes versions sur l'origine de cette épaulette à laquelle, tout au début, on donna le sobriquet de « guenille à Choiseul » du nom même du ministre qui la fit adopter dans l'uniforme à l'issue de la guerre de sept ans. Car c'est l'ordonnance royale du 10 décembre 1762 qui mentionne pour la première fois l'épaulette dans l'habillement des officiers des troupes de l'infanterie française; elle règle, pour chaque grade, la forme, la matière, la place et le nombre des épaulettes.

Pour le mestre de camp ou colonel : épaulette de chaque côté en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

or ou en argent selon la couleur du bouton jaune ou blanc affecté au régiment, ornée de frange riche à nœuds de cordelières ;

Pour le lieutenant-colonel : une seule épaulette à gauche, garnie de frange comme celle du colonel ; à droite contre-épaulette sans franges ;

Pour le major : épaulette de chaque côté en or ou en argent ornée de frange seulement, sans graine d'épinards ou nœuds de cordelières ;

Pour le capitaine et l'aide-major : une seule épaulette à gauche en or ou en argent ornée de frange seulement, comme celle du major ; contre-épaulette à droite.

Le lieutenant ne pourra porter l'épaulette pleine en or ou en argent ; elle sera, sur le dessus, losangée de carreaux de soie jaune ou blanche, de sorte que, si le bouton est jaune, le fond de l'épaulette sera en or losangé de soie blanche ; si, au contraire, le bouton est blanc, le fond de l'épaulette sera en argent losangé de soie jaune ; la frange sera mêlée d'or ou d'argent, suivant la couleur du bouton, et de soie ;

Le sous-lieutenant ou cornette portera l'épaulette à fond de soie jaune ou blanche, selon la couleur du bouton, avec des carreaux d'or ou d'argent en opposition à la couleur du fond de l'épaulette ;

Le porte-drapeau aura l'épaulette à fond de soie jaune ou blanche liserée d'or ou d'argent, suivant la couleur du bouton.

L'ordonnance du 21 décembre 1762, qui règle l'habillement de la cavalerie, contient pour l'épaulette des dispositions analogues à celles qui concernent l'infanterie.

Il n'en est pas de même de l'ordonnance portant la même date, relative à l'habillement des dragons. Dans ce corps, en effet, le colonel porte sur l'épaule droite une aiguillette et sur l'épaule gauche une épaulette garnie de frange à nœuds de cordelières, graine d'épinards et jasmins [1] d'or ou d'argent, suivant la couleur du bouton blanc ou jaune.

Le lieutenant-colonel porte également l'aiguillette à droite ; mais l'épaulette portée à gauche est sans jasmins.

Pour le major : même ornement ; mais l'épaulette n'est garnie que d'une frange simple sans nœud de cordelières ni graine d'épinards.

1. Le jasmin était une touffe, un paquet de cordonnets, de lames très fines d'or ou d'argent ; une sorte de laiton argenté ou doré.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pour le capitaine : aiguillette et épaulette comme celles du major, mais sans aucune frange.

Pour le lieutenant: aiguillette mêlée de 2 tiers d'or ou d'argent avec un tiers de soie aurore ou blanche, suivant la couleur du bouton: épaulette à carreaux de soie sur un fond de tresse d'or ou d'argent.

Pour le sous-lieutenant ou cornette: aiguillette à 2 tiers de soie jaune ou blanche avec un tiers d'or ou d'argent; épaulette en tresse losangée d'or ou d'argent sur un fond de soie blanche ou aurore.

Pour les porte-guidons ou quartiers-maîtres: aiguillettes semblables à celles de sous-lieutenant; épaulette à fond de soie jaune ou blanche, liserée d'or ou d'argent.

Les maréchaux des logis portaient l'aiguillette en soie et pas d'épaulette: ce qui démontre bien qu'à cette époque les épaulettes étaient exclusivement réservées aux officiers supérieurs et subalternes.

L'ordonnance du 21 décembre 1762 relative aux hussards ne contient aucune mention concernant l'épaulette, la distinction des grades dans ce corps résultant d'abord de l'épaisseur des galons et ensuite de la broderie ornementant la pelisse, la veste et la culotte. La largeur des galons variait de 15 à 6 lignes suivant le grade; la broderie était réservée aux officiers supérieurs.

On peut dire que les ordonnances des 10 et 21 décembre 1762 constituent les premiers statuts de l'épaulette. L'ordonnance du 25 avril 1767, toujours contresignée par Choiseul, y apporte quelques changements.

Dans l'infanterie et dans la cavalerie, rien n'est modifié en ce qui concerne les épaulettes de colonel, de lieutenant-colonel, de major et de capitaine; mais l'épaulette du lieutenant sera losangée de carreaux non plus de soie jaune ou blanche, mais de soie de la couleur tranchante des parements, revers ou collet de l'uniforme, réglé pour chaque régiment, sur un fond de tresse d'or ou d'argent suivant la couleur du bouton. La frange sera mêlée d'or ou d'argent et de soie dans la proportion du mélange qui sera dans le tissu de l'épaulette.

L'épaulette du sous-lieutenant sera à fond de soie de la couleur tranchante des parements avec des carreaux de tresse d'or ou d'argent et des franges mêlées de soie et de fils d'or ou d'argent dans la proportion du mélange du tissu.

Pour le porte-drapeau : épaulette à fond de soie de la couleur tranchante des parements, liserée d'or ou d'argent et garnie de franges assorties.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

A la même date du 25 avril 1767, une ordonnance supprime, pour les dragons, l'aiguillette et la remplace par l'épaulette dans les mêmes conditions que pour l'infanterie et les autres corps de cavalerie.

C'est une première extension de l'épaulette dans l'uniforme qui sera bientôt suivie d'une autre quand, neuf ans plus tard, en 1776, cet ornement, ne restant plus l'apanage exclusif des gradés, sera donné à la troupe.

L'épaulette était, d'ailleurs, devenue très populaire en France, si populaire qu'elle n'avait pas tardé à tomber dans les excès de la mode en ouvrant le champ à des fantaisies très dispendieuses pour ceux qui la portaient. Des broderies et des paillettes d'or ou d'argent étaient juxtaposées au modèle officiel. Le ministre de la guerre dut s'émouvoir de ces infractions au règlement et ramena les fastueux officiers à l'observation stricte des dispositions règlementaires en interdisant formellement, par une circulaire du 25 avril 1767, l'adjonction de toute broderie ou paillette à l'épaulette.

La création d'un nouveau grade dans l'infanterie, celui de chef de bataillon, nécessita un nouveau règlement en date du 29 avril 1775 aux termes duquel cet officier supérieur portera une épaulette à gauche avec une frange simple en or, si l'épaulette est en argent; en argent, si elle est en or. Ce fut cette même ordonnance qui créa pour les grenadiers ces fameux bonnets de peau d'ours dont l'existence fut d'abord éphémère; car, un an après, une ordonnance contresignée du maréchal de Saint-Germain supprimait ces bonnets d'ours et déclarait qu'à l'avenir les grenadiers seraient coiffés, comme le reste de l'infanterie, du chapeau de laine feutrée et n'auraient plus ni casques ni bonnets. La décision contrebalançait toutefois la rigueur d'une telle mesure en autorisant les grenadiers à porter, pour distinction, « le panache à plumes mêlées de rouges et de blanches et les épaulettes ». Ces épaulettes seraient terminées sur leur habit, veste et redingote par une houppe de laine de la couleur des parements. Ce fut là l'origine du port de l'épaulette par les hommes de troupe.

La même ordonnance prévoit aussi pour les cadets-gentilshommes, ces engagés de marque, une épaulette en galon d'or ou d'argent; elle subdivise également, aussi bien dans l'infanterie que dans la cavalerie, les grades de capitaine et de lieutenant en ceux de capitaine commandant et de capitaine en second et en ceux de lieutenant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en premier et de lieutenant en second ; elle assigne à chacun d'eux les épaulettes suivantes :

Capitaine-commandant : épaulettes semblables à celles du major ;

Capitaine en second : même épaulette, mais coupée sur le dessus dans le milieu de sa longueur par deux cordons de soie tressée couleur de feu ;

Lieutenant en premier : mêmes épaulettes que celles du lieutenant.

Lieutenant en second : mêmes épaulettes, mais traversées dans le milieu de la longueur par deux cordons de soie couleur de feu.

L'ordonnance du 21 février 1779, contresignée par le prince de Montbarret, en dotant l'infanterie de l'habillement à la française, spécifie que les habits des bas-officiers et soldats seront garnis d'une épaulette et d'une contre-épaulette en drap large de deux pouces, lisérées en drap de la couleur distinctive du régiment ; elles seront cousues par le bout supérieur à la naissance du collet et l'autre bout, qui sera terminé en écusson, s'attachera à un petit bouton placé près de la couture de la manche. Les compagnies de grenadiers porteront l'épaulette et la contre-épaulette en drap rouge doublé de drap blanc ; celles de chasseurs, en drap vert pareillement doublé.

Toutes ces épaulettes, ajoute l'ordonnance, seront sans franges et cette disposition pourtant formelle se trouve en désaccord avec les tableaux officiels du musée de Versailles peints par van Blarenbergh et reproduisant des épisodes de la guerre d'Indépendance d'Amérique. Ces toiles représentent, en effet, des fantassins français, grenadiers et chasseurs, dont les épaulettes sont garnies de franges. Ce qui prouve une fois de plus qu'Apollon et Mars ne s'accordent pas toujours même sur les plus petites choses ou que dans l'armée française les règlements n'ont pas toujours été strictement suivis.

Une ordonnance du 1er octobre 1786, contresignée par le maréchal de Ségur, accorde aux adjudants l'épaulette à fond de soie couleur de feu traversée dans le milieu de sa longueur de deux cordons de tresse d'or ou d'argent.

C'est encore une nouvelle extension de l'épaulette qui devient un ornement de distinction non seulement pour les grades, mais aussi pour les castes, puisque cette ordonnance stipule que les simples soldats qui seront gentilshommes porteront l'épaulette et la contre-épaulette en galon large de 15 lignes d'or ou d'argent, laquelle épaulette, sans frange, sera doublée et lisérée de la couleur distinctive de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'uniforme pour ceux qui serviront dans la compagnie des fusiliers, de drap écarlate pour les grenadiers, de drap vert pour les chasseurs.

L'année 1788 apporta de nombreux changements dans l'habillement des troupes. Plusieurs essais furent faits comme l'adoption du shako cylindrique droit avec peau de tigre au bas pour les fusiliers. On supprima de l'uniforme les couleurs trop tendres et l'année suivante, en 1789, les grenadiers reprirent les fameux bonnets à poils sur l'initiative, laissée libre, des chefs de corps.

Toutes ces modifications n'allaient pas sans soulever de nombreuses critiques, et l'on cite ce fait qui est assez caractéristique et même assez piquant. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, neveu et successeur du Grand Frédéric qui, dans un musée spécial à Berlin, collectionnait tous les uniformes des armées étrangères et en recouvrait des mannequins, faisait figurer dans sa collection des mannequins tout nus pour représenter les soldats français. Il prétendait que nos uniformes changeaient tellement qu'il lui était impossible d'en assigner un à tel ou tel de nos soldats.

Toutes ces modifications étaient d'ailleurs sanctionnées par l'instruction provisoire du 1er avril 1791, « instruction — dit le texte — à « laquelle se conformeront les régiments des différentes armes en « attendant le règlement que Sa Majesté se propose de faire rendre « incessamment sur l'habillement et l'équipement des troupes. »

Mais nous sommes en 1791, au début de la Révolution; le roi a bien d'autres préoccupations en tête que le règlement de l'uniforme de son armée et c'est pourquoi il a recours à des mesures transitoires. Le règlement de 1786 est maintenu dans son ensemble, sauf quelques modifications sans importance en ce qui concerne l'épaulette. L'époque se ressent des troubles politiques et l'administration de la guerre, par une lettre adressée le 15 janvier 1792 aux commandants des régiments d'infanterie, annonce l'envoi de modèles d'épaulettes et de houppes pour les chapeaux ou casques qui ne sont d'ailleurs, jamais parvenus.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

III

Le 21 février 1793 ce n'est plus une ordonnance, c'est un décret de la Convention nationale, pris sur le rapport de Dubois-Crancé, qui prescrit un même uniforme pour toutes les troupes de l'infanterie. Il sera aux couleurs nationales, bouton de cuivre, habit bleu, collet et parements rouges, revers et retroussis blancs. Aucune modification n'est apportée relativement aux épaulettes. Une grande innovation se prépare cependant: leur adoption dans l'uniforme des officiers généraux qui jusqu'alors ne les avaient jamais portées.

Le règlement du 1er vendémiaire an VII ne prévoit pas cet ornement pour la grande tenue des généraux de la République, mais pour leur petite tenue.

« Sur l'habit du petit uniforme — dit le texte — les généraux « auront deux épaulettes en or, à franges de torsades, conformes au « modèle de la planche 3. Le corps de l'épaulette sera brodé en frisure « de torsades et paillettes et doublé en drap bleu national (admirez ce « bleu national » remplaçant le « bleu de roi »). « Il aura le nombre « d'étoiles désignant le grade ».

Généraux en chef: 4 étoiles sur les épaulettes ; 4 sur chaque gland de l'écharpe ; 4 sur la dragonne.

Généraux de division : 3 étoiles... etc...

Généraux de brigade : 2 étoiles... etc...

Officiers d'État-major : « les adjudants-commandants porteront des « épaulettes en or à franges à torsades. Le corps de l'épaulette non « brodé sera en galon du dessin arrêté à la planche IV et doublé en « drap rouge. »

Les adjoints à l'État-major auront les épaulettes afférentes à leur grade ;

Les aides de camp, les épaulettes du grade en or et à franges ; le corps de l'épaulette sera doublé en drap bleu de ciel, couleur du collet et des parements ;

Les commandants de place porteront les épaulettes en or et pour tous à franges à torsades; le corps de l'épaulette sera doublé en écarlate de la couleur des revers et parements.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les commandants de place de 1re classe auront 3 étoiles sur l'épaulette.

Les commandants de place de 2e classe auront 2 étoiles sur l'épaulette.

Les commandants de place de 3e classe auront 2 épaulettes sans étoiles.

Les commandants de place de 4e classe auront une épaulette sur l'épaule gauche et une contre-épaulette sur la droite.

Les adjudants et les secrétaires de place porteront les épaulettes de leur grade ; celles de lieutenant seront losangées en soie bleue, le corps doublé en écarlate.

Le règlement prévoit aussi la tenue des gardes du génie de 1re et de 2e classe : ceux de 1re classe, assimilés aux adjudants, ont des épaulettes à fond de soie couleur de feu traversées dans le milieu par deux cordons de tresse d'or ; ceux de 2e classe, assimilés aux sergents, ne portent plus l'épaulette.

Dans ses derniers articles, il fixe encore la tenue des généraux en réforme et des officiers en retraite auxquels il laisse le port des épaulettes afférentes à leur grade. Pour les officiers généraux toutefois les étoiles seront en lames d'argent brodées sur l'épaulette, au lieu d'être en or.

Enfin, pour bien marquer que l'épaulette est avant tout un des signes du commandement, le règlement spécifie nettement — et ces prescriptions ont été maintenues jusqu'à nos jours — que les officiers généraux, supérieurs et subalternes de l'administration militaire, tels que les inspecteurs des revues qui correspondaient en partie à nos intendants actuels, ainsi que les officiers du service de santé ne portent pas l'épaulette, la distinction de leur grade étant indiquée par de simples broderies.

Il convient de signaler ici un arrêté du 27 messidor an VIII qui rend facultatif pour les officiers généraux le port des épaulettes dans la petite tenue, par mesure d'économie sans doute.

L'uniforme des troupes de la marine devait, lui aussi, donner lieu à un règlement. Un décret du 7 prairial an XII attribue aux officiers généraux, supérieurs et subalternes de l'armée de mer les mêmes ornements que ceux de leurs camarades de l'armée de terre dans l'échelle des grades correspondants.

Même faveur accordée aux officiers en retraite de porter les épau-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lettes afférentes à leur grade ; même réserve aussi faite aux officiers de l'administration et du service de santé qui ne portent que des broderies.

IV

Le premier Empire n'apporte aucun changement, en ce qui concerne le port de l'épaulette, aux règlements relatifs à l'uniforme des officiers généraux, supérieurs et subalternes des armées de terre et de mer. Mais on sait quelle importance attachait l'empereur à la tenue de ses troupes et c'est pourquoi deux règlements, l'un du 19 janvier 1812 pour l'infanterie, l'autre du 7 février de la même année pour la cavalerie, fixent dans le détail, notamment pour le port des épaulettes, l'habillement de chaque corps de troupe.

Dans l'infanterie de ligne, les grenadiers ont l'épaulette rouge à franges ; les voltigeurs, l'épaulette chamois à franges ; les compagnies de fusiliers n'ont que des pattes d'épaule bleues liserées de drap écarlate.

Dans l'infanterie légère, la compagnie des carabiniers porte l'épaulette écarlate à frange, mais avec un liseré rouge ; celle des voltigeurs l'épaulette chamois ; les chasseurs une patte d'épaule bleue avec liseré blanc.

Les régiments Suisses ont l'épaulette écarlate pour leurs grenadiers ; chamois pour leurs voltigeurs et les compagnies ordinaires qui n'ont qu'une patte d'épaule fond garance comme l'habit l'ornent d'un liseré dont la couleur varie comme celle des revers et parements : jaune pour le 1er régiment, bleue pour le 2e ; velours noir pour le 3e ; bleu de ciel pour le 4e.

L'artillerie à pied, la gendarmerie à pied, les pontonniers et les sapeurs portent une patte d'épaule bleue avec liseré écarlate. Dans la cavalerie, les deux régiments de carabiniers ont l'épaulette en laine rouge à frange idem avec liseré blanc ; les cuirassiers, l'épaulette de laine rouge à frange doublée de bleu, couleur de l'habit.

Le train d'artillerie, le train des équipages, le train du génie n'ont que des pattes d'épaule gris de fer avec un liseré variant avec l'arme :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bleu pour l'artillerie, brun marron pour les équipages, gris de fer pour le génie.

Les compagnies d'élite des dragons portent l'épaulette rouge à frange; les compagnies ordinaires n'ont qu'une patte d'épaule verte avec liseré de couleur différente suivant la couleur du régiment : jaune, aurore, cramoisi... etc...

L'épaulette rouge est également celle des compagnies d'élite des chevau-légers dont les compagnies ordinaires n'ont qu'une patte d'épaule verte avec passe-poil de la couleur du régiment. Les régiments de chevau-légers polonais, qui portaient les nos 7, 8 et 9, se distinguaient par le port d'une patte d'épaule bleu foncé avec passe-poil jaune pour les 7e et 8e régiments et un liseré chamois pour le 9e.

Les chasseurs à cheval et les hussards, dont les compagnies d'élite étaient coiffées du shako garni de chevrons de drap rouge pareil à celui des grenadiers avec un petit plumet rouge appelé houppette, avaient l'épaulette de grenadier; mais, après 1812, les hussards, coiffés du shako uni comme les compagnies ordinaires des chasseurs à cheval, se distinguèrent notamment de ces derniers par l'absence de l'épaulette.

En 1814, sous la première Restauration de si courte durée, l'habillement des troupes reste le même, sauf bien entendu, la suppression des aigles comme insignes et leur remplacement par la fleur de lys. La tenue verte, avec galon à la livrée impériale, des tambours et musiciens est changée en tenue bleu de roi (le bleu national a disparu) avec galons cramoisis et blancs qui étaient ceux de la maison régnante.

Aux cent jours, naturellement, les fleurs de lys disparaissent et les aigles étendent de nouveau leurs ailes d'or sur la tenue verte, avec galon à la livrée impériale, des tambours et des musiciens.

V

Sous la seconde Restauration, l'habillement des troupes subit de nombreuses et profondes modifications.

Tout d'abord, dans la maison du Roi, dans les gardes du corps, dans la gendarmerie, dans les compagnies des mousquetaires et des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

chevau-légers, le dernier des gardes ayant le grade de sous-lieutenant, tout le monde portera l'épaulette d'officier en or ou en argent.

D'autre part, le fond de l'habit de l'infanterie, qui était aux couleurs nationales, sera désormais blanc. Ainsi le prescrit l'article 1er de l'ordonnance du 23 septembre 1815 qui réglemente comme suit, dans son article 8, la confection, le poids et le prix des épaulettes.

« Les épaulettes des divers grades — dit le texte — seront confec-
« tionnées en galons d'or ou d'argent suivant la couleur du bouton et
« du même dessus pour toutes les armes sans aucune espèce de bro-
« deries, paillettes ou chiffres. »

« Le règlement d'habillement fixera les dimensions et le poids des
« épaulettes de tous les grades de manière à diminuer leur volume et
« leur prix actuels. »

« Les franges à torsades, dites cordes à puits, seront exclusivement
« réservées aux officiers supérieurs ; les officiers particuliers ne pour-
« ront faire usage que de franges en filés dites graine d'épinards. »

Les inspecteurs et les chefs de corps tiendront sévèrement la main à ce que les officiers ne portent que les épaulettes affectées à leur grade.

« Les capitaines-commandants porteront seuls l'épaulette pleine en
« or ou en argent ; les capitaines en second auront la même épaulette,
« mais traversée dans le milieu de sa longueur par un cordon de soie
« tressée couleur de feu. Les lieutenants en premier ne pourront por-
« ter l'épaulette pleine ; le galon sera losangé de carreaux de soie
« couleur de feu ; la frange qui terminera l'épaulette sera de filé d'or
« ou d'argent et de soie dans la même proportion que le galon. Pour
« les lieutenants en second, même épaulette, mais la soie entrera en
« quantité double dans les carreaux losangés et la frange. Pour les
« adjudants sous-officiers, épaulette à fond de soie couleur de feu tra-
« versée dans le milieu de sa longueur par deux cordons de tresse d'or
« ou d'argent ; enfin, les sous-officiers des régiments ou compagnies
« portant des épaulettes à franges ne pourront avoir leurs épaulettes
« mélangées d'or ou d'argent. »

Ainsi qu'il est facile de le voir, les prescriptions de l'ordonnance du 23 septembre 1815 sont surtout prohibitives et il semble bien qu'elles aient eu pour but d'empêcher les infractions aux règlements par le port d'épaulettes de fantaisie fort coûteuses. Le doute n'est, d'ailleurs, plus permis à cet égard après la lecture de la circulaire adressée le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

19 octobre 1815 à MM. les officiers généraux, inspecteurs et sous-inspecteurs des Revues et chefs de corps de toutes armes par le ministre de la guerre, duc de Feltre, qui s'exprime en ces termes : « Je n'ignore pas que l'uniforme actuel des officiers a été pour eux « l'occasion d'une dépense considérable. MM. les chefs de corps se « rappelleront que l'intention formelle du Roi est de faire disparaître « enfin de la tenue militaire toutes les distinctions superflues et coû- « teuses qui depuis longtemps ont été tolérées abusivement. Je leur « recommande particulièrement de tenir la main à ce que les officiers ne « portent pour distinction de leur grade que les épaulettes de la forme « et des dimensions voulues par l'article 8 de l'ordonnance du 23 sep- « tembre. Je leur ferai adresser incessamment des modèles d'épau- « lettes pour chaque grade. Je les rends personnellement responsables « de toute infraction à cette disposition. »

L'envoi annoncé ne se fait, du reste, pas attendre. Les tableaux réglant les différentes parties de l'uniforme sont, en effet, adressés avec une nouvelle circulaire du ministre (6 décembre 1815) qui insiste sur l'exécution ponctuelle des dispositions prescrites et sur la responsabilité des chefs de corps en ce qui concerne les infractions tolérées.

Cette circulaire a notamment pour annexe un tableau (voir le tableau I ci-joint) indiquant le poids et le prix des épaulettes des différents grades et il est formellement spécifié que ce poids et ce prix ne pourront être excédés.

Pour les épaulettes de colonel et de lieutenant-colonel, le poids est de 300 grammes et le prix de 120 francs pour les épaulettes d'or et de 100 francs pour les épaulettes d'argent.

Pour le chef de bataillon et major, poids de 190 grammes ; prix : 80 francs pour les épaulettes en or et 65 francs pour celles d'argent.

Pour les capitaines en premier et en second : 120 grammes ; 42 francs or ; 35 francs argent.

Pour les lieutenants en premier et en second : 100 grammes ; 35 francs or ; 28 francs argent.

Pour les sous-lieutenants : 85 grammes ; 28 francs en or ; 23 francs en argent.

Outre les indications qui précèdent sur l'habillement des troupes, l'ordonnance du 23 septembre 1815 prévoyait l'organisation de l'infanterie en légions. Chaque légion, qui rayonnait sur un département, se composait de bataillons comprenant des compagnies de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

grenadiers, de voltigeurs, de fusiliers et de chasseurs. Or, dans chaque légion, les épaulettes variaient, quant au fond, à la doublure et au liseré avec chacune des compagnies. Elles variaient aussi pour chaque régiment de cavalerie et de la légion royale étrangère (voir le tableau II ci-joint).

Quelques années plus tard, une ordonnance du 23 octobre 1820 prescrivait une nouvelle organisation de l'infanterie qui abandonnait l'habit à fond blanc, — trop salissant, sans doute, — pour reprendre l'habit bleu. L'ordonnance supprime les légions. Les régiments continuent à avoir des compagnies de grenadiers et de voltigeurs dont les épaulettes restent rouges pour les premières et jaunes ou aurores pour les secondes. Mais les compagnies de fusiliers et de chasseurs sont remplacées par les compagnies dites du centre qui portent l'épaulette en drap bleu de roi avec passe-poil de la couleur distinctive des revers et parements.

On voit quelle place, on peut dire prépondérante, tient l'épaulette dans les règlements militaires puisque tous s'ingénient plus ou moins à y introduire des marques distinctives, quelquefois très subtiles, pour discerner un grade, une arme ou même des fractions d'un même corps. Ce souci d'en faire un insigne d'une importance particulière, se retrouve dans la décision spéciale relative aux épaulettes des officiers prise par Louis XVIII le 20 juin 1821. C'est en quelque sorte la charte de l'épaulette ; car certaines de ses dispositions ont été maintenues après la monarchie et sont encore en usage de nos jours.

« A compter du 1er janvier 1822, dit l'article 1er, les marques dis-
« tinctives des officiers de l'armée de terre, depuis le grade de sous-
« lieutenant jusques et y compris celui de capitaine, seront, savoir :

Pour les capitaines, deux épaulettes ;

Pour le lieutenant, une épaulette placée à gauche ; une contre-épaulette à droite.

Pour le sous-lieutenant, une épaulette à droite, une contre-épaulette à gauche.

Ces épaulettes (article 6) seront en totalité en fil d'or ou d'argent selon l'arme.

L'article 2 spécifie que les adjudants-majors, les officiers comptables et les porte-drapeau auront les épaulette et contre-épaulette de leur grade, telles qu'elles sont déterminées dans l'article précédent avec

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cette différence toutefois que celles des adjudants-majors seront en or dans les corps dont les insignes sont en argent et en argent dans les corps dont les insignes sont en or.

L'article 3 prévoit le cas des corps où il existe des grades subdivisés comme ceux de capitaine et lieutenant en premier et en second. Les épaulettes de l'officier en second seront distinguées par une raie ponceau de 5 millimètres de large qui sera appliquée sur le tissu et régnera dans toute la longueur du corps de l'épaulette ou de la contre-épaulette.

Le reste de l'ordonnance établit des différences entre les épaulettes des officiers de la maison du Roi, de la garde royale et du corps royal d'Etat-major qui seront à petites torsades tandis que celles des autres officiers seront à petites franges dites à graines.

Enfin, comme il arrivait souvent que des officiers faisaient l'abandon d'un grade pour entrer dans la garde royale, l'article 7 décide que le capitaine en premier de la garde royale qui a été chef de bataillon, continue à porter l'épaulette et la contre-épaulette de ce dernier grade. Il en est de même du capitaine en second, avec cette différence toutefois qu'une raie en soie ponceau traversera l'épaulette et la contre-épaulette de chef de bataillon. La même faveur est accordée au lieutenant qui a été capitaine. Il portera les épaulettes afférentes à ce dernier grade, mais avec 2 raies en soie ponceau.

On a souvent reproché au gouvernement de la Restauration, et avec raison, ce privilège du grade supérieur attribué aux officiers de la garde royale. Le reproche est assurément justifié ; mais il ne doit pas s'adresser seulement à Louis XVIII et à Charles X. Dans la vieille garde impériale, en effet, chacun, depuis le simple grenadier ou chasseur avait le rang immédiatement supérieur à son emploi. Le simple grenadier avait rang de caporal, le caporal de sergent, le lieutenant de capitaine et ainsi de suite. Or, pendant les cent jours, les officiers de la garde prirent les épaulettes non pas de leur emploi, mais de leur rang et l'Empereur toléra cette infraction au règlement ; ce qui suscita, d'ailleurs, des mécontentements violents parmi les autres corps. Blaze, dans « sa vie militaire sous l'Empire », rapporte que des fantassins de la ligne, défilant devant un convoi d'équipages de la garde attelés de mulets, qu'ils se faisaient, du reste, un malin plaisir d'empêcher de passer, discutaient entre eux : « Je te dis que cette voiture est attelée avec des ânes », disait l'un. — Mais non, ripostait l'autre, ce sont des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mulets. — Imbécile, reprenait le premier, tu ne sais donc pas que dans la garde les ânes ont rang de mulets. »

Cette boutade amusante, mais significative, vient à la décharge des critiques faites à Louis XVIII au sujet des privilèges accordés à sa garde.

La décision royale du 20 juin 1821 fixait aussi le poids des épaulettes des différents grades qu'elle mentionnait :

Pour 2 épaulettes à petites torsades de capitaine et adjudant-major	262 gr.
— à graines —	216 —
Pour l'épaulette à petite torsade et 1 contre-épaulette de lieutenant et sous-lieutenant	162 —
Pour l'épaulette à graine et 1 contre-épaulette de lieutenant et sous-lieutenant	139 —

Ces épaulettes et contre-épaulettes devaient être garnies d'une grosse et d'une petite torsades cablées dessinant le contour de l'écusson de l'épaulette.

Quant au prix de ces épaulettes, il n'en est pas question. Seuls, les prix des épaulettes des compagnies d'élite de cavalerie et d'infanterie sont indiqués dans une décision du 18 juillet 1821 :

Epaulette de grenadier.	3 fr. 40
— de voltigeur.	3 fr. 10

La longueur apparente des franges de ces épaulettes est de 77 millimètres ; le poids de la paire est de 133 grammes.

La fin du gouvernement de la Restauration n'apporta plus de modification à l'épaulette, si ce n'est, tout à la fin du règne de Charles X, dans les premiers jours de 1830, pour donner l'épaulette blanche aux trompettes des régiments de cavalerie et la galette aux musiciens de l'infanterie.

VI

Le premier document important qui, après la Restauration, fait allusion à l'épaulette est l'ordonnance du 23 juillet 1844 signée par le Roi Louis-Philippe et contresignée par le Président du Conseil, secrétaire d'Etat à la guerre, le maréchal duc de Dalmatie. Il s'agit des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

maréchaux de France dont jusqu'ici les épaulettes n'ont donné lieu à aucun règlement.

L'article 47 de cette ordonnance dispose que les épaulettes des maréchaux sont en or, le corps brodé et son écusson orné de 2 bâtons de maréchal exécutés en broderie, entourés de 7 étoiles en argent massif. Les franges sont en grosses torsades mates d'une longueur de 60 millimètres et d'un diamètre de 8 millimètres. Le contour se compose de 3 tournantes, une grosse (de 12 millimètres de diamètre) en bourdon mat et filé brillant roulés alternativement sur âme de coton ; une deuxième intérieure (d'une grosseur de 4 millimètres) en petite milanaise mate tordue, mélangée d'une autre simple brillante ; une troisième (de 3 millimètres de diamètre) du même travail est appliquée au-dessous de la grosse à la naissance de la frange. Le corps est brodé sur drap bleu de roi ; sa doublure est aussi bleu de roi.

Pour les lieutenants généraux, correspondant aux généraux de division, les épaulettes sont des mêmes formes, dimensions, dispositions et broderies que celles des maréchaux ; mais l'écusson n'est pas orné de 2 bâtons et il ne porte que 3 étoiles en argent massif de 20 millimètres de diamètres aux pointes.

Pour les maréchaux de camps ou généraux de brigade, mêmes épaulettes que pour les lieutenants généraux, mais avec 2 étoiles seulement.

Une ordonnance du 7 octobre 1845 relative à l'habillement de la cavalerie maintient pour les cuirassiers et les carabiniers l'épaulette de laine écarlate ; mais pour les dragons l'épaulette sera en laine vert foncé avec franges et tournantes écarlates. Pour les lanciers elle sera en fil blanc, et comme la couleur blanche est éminemment salissante, l'ordonnance ajoute que, pour ces épaulettes, « une toile imperméable « est placée entre le corps et le carton pour préserver celui-ci de la « prompte dégradation que lui ferait subir le fréquent blanchissage du « galon ».

Trois ordonnances en date du 8 octobre 1845 font allusion au port des épaulettes :

La première est relative à l'artillerie et au génie dont les sous-officiers et les soldats continuent à porter l'épaulette de laine écarlate doublée de drap bleu de roi.

La seconde s'applique aux officiers d'État-major dont les épaulettes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sont celles du grade sans aucun changement pour les officiers supérieurs. Pour les officiers subalternes, elles sont aussi les mêmes que celles des autres armes, mais avec cette différence que les petites torsades des franges sont mates au lieu d'être brunies. Tout ornement ou broderie est interdit.

La troisième concerne la tenue de l'infanterie et elle n'apporte, quant à l'épaulette, aucun changement important : l'épaulette est toujours rouge, jaune ou verte suivant les compagnies de grenadiers, de voltigeurs ou du centre ; pour les compagnies de chasseurs elle est de couleur vert foncé, corps et franges, avec deux tournantes en laine jonquille dont l'une extérieure est en guipure façon dite à la Suisse (d'un diamètre de 12 millimètres) et l'autre intérieure est cablée (d'un diamètre de 4 millimètres). « La longueur du corps, — spécifie le « texte — est de 110 à 112 millimètres suivant la taille ; elles sont « montées sur carton lissé de 10 feuilles renforcé de 2 lames de « baleine cousues dans la longueur. La doublure est en drap bleu de « roi avec fausse patte ou martingale de même drap pour empêcher « l'épaulette de se perdre, si la boutonnière qui existe au sommet du « corps vient à s'échapper du bouton. »

On voit par tous ces détails toute la minutie qu'apporte la monarchie de juillet dans ses moindres instructions.

Le second Empire maintient les compagnies de grenadiers et de voltigeurs avec leurs épaulettes rouges et jaunes, mais les compagnies du centre ne portent tout d'abord que la contre-épaulette en drap bleu ; car une décision du général Saint-Arnaud, ministre de la guerre, en date du 30 mars 1852, remplace ces contre-épaulettes par des épaulettes, corps et franges, en laine verte avec 2 tournantes en laine écarlate conformes, pour les dimensions, à celles des compagnies d'élite.

Cette organisasion dura jusqu'au décret rendu le 22 janvier 1868 par Napoléon III sur la proposition du maréchal Niel et supprimant les compagnies d'élite dans les régiments d'infanterie. La conséquence de cette décision fut le port d'épaulettes écarlates par toutes les compagnies sans distinction.

Après la guerre de 1870, rien ne fut modifié en ce qui concerne l'épaulette sauf pour l'artillerie qui, peu après cette date, abandonna la tunique pour le dolman. En 1883 cette substitution du dolman à la tunique fut étendue aux dragons et aux officiers d'infanterie et du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

génie ; ce qui entraîna la suppression de l'épaulette dans ces différentes armes. Mais en 1893 (décision du 7 février), la restitution de la tunique à ces corps de troupe ressuscita l'épaulette que nos officiers et soldats portent aujourd'hui.

VII

Tel est l'historique de l'épaulette dans l'armée française. Et tous les règlements qui précèdent prouvent la place considérable qu'a tenue et que tient encore dans l'habillement de nos troupes ce petit ornement salué, lors de son apparition, par ce sobriquet aussi injuste qu'irrespectueux « la guenille à Choiseul ».

Guenille si l'on veut ; la guenille m'est chère,

a répondu, à l'instar de Molière, l'armée tout entière.

Si importante, en effet, que soit la place de l'épaulette dans l'ordre matériel des choses, elle est encore bien plus grande, quand on constate le culte que cette parure a inspiré à toutes les époques, chez tous les peuples et surtout en France. Si elle a été la gardienne vigilante et radieuse de l'amour de la Patrie, de l'esprit de sacrifice, d'abnégation et de discipline, elle a été aussi et avant tout un puissant stimulant des vocations militaires ; et c'est à ce titre qu'il convient de lui rendre un premier hommage en évoquant les témoignages si touchants et si sincères de son influence fascinatrice sur les jeunes cœurs.

Un volume publié à Versailles, 6, avenue de Sceaux, en 1857, à l'imprimerie de Montalent-Bougleux, ancien élève (1812) de l'école impériale militaire de Saint-Cyr, va nous édifier à cet égard avec une certitude et aussi une grâce à la fois vibrante et impressionnante. C'est un recueil — on ne saurait dire : de poésies, le mot serait trop ambitieux malgré la poésie profonde des sentiments exprimés — mais de pièces de vers datées de 1828 à 1853, composées à l'École même de Saint-Cyr et qui, si leurs humbles auteurs n'ont pas le souffle élevé ni la forme impeccable des grands poètes, n'en sont pas moins remplies d'un charme, d'un enthousiasme et d'une fraîcheur qui émeuvent et qui pénètrent.

« La journée du conscrit », la pièce par laquelle débute le livre,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

n'a rien de transcendantal, il faut le reconnaître et il suffira d'en citer deux vers :

Quand il est réveillé par le maudit tambour,
Il rêve à l'épaulette, à la gloire, à l'amour.

triple rêve bien naturel pour un Saint-Cyrien dont la muse, après tout, n'est pas si banale, puisqu'elle est à l'âge heureux où l'on peut faire rimer amour avec tambour !

C'est la même ardeur primesautière et naïve qui se retrouve dans « la première sortie ». Cette sortie était celle du 1er janvier ; c'était la première heure de liberté depuis l'entrée à l'École et il est facile de s'imaginer qu'elle n'avait rien de mélancolique :

Amis, baptisons l'épaulette,
Cet enfant né déjà depuis deux mois.
Qu'à l'arroser le champagne s'apprête !
Nous la fêtons pour la première fois.
. . . . . .
Dans la prison, berceau de ton enfance,
Jeune épaulette, on te verra grandir,
Et tes deux ans d'ennuis et de souffrance
D'un noble éclat sauront te revêtir.
Chacun des jours qui s'écoule avec peine
Tresse pour toi des fils d'or ou d'argent,
Et dans vingt mois, épaulette de laine,
Tu deviendras notre bel ornement.

Et puis, plus tard, c'est la dernière sortie, celle où l'on quitte l'École pour entrer dans l'armée et alors, aussi bien pour la promotion d'Ibrahim (1845-1847) que pour celle de Zaatcha (1849-1851) et celle de Kabylie (1851-1852), c'est partout et toujours le « chant du triomphe » dans sa fougue juvénile, alerte et joyeuse :

C'en est fait ! je suis officier !
Combien mon ivresse est parfaite !
Je ne suis plus cet écolier
Qu'un pédant mène à la baguette.
Je prends l'air d'un vieux grenadier.
Je marche portant haut la tête
Et chacun semble m'envier.
Car partout mon nom se répète.
Salut, ô ma belle épaulette !
C'en est fait ! je suis officier !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Hélas ! tout le monde ne sort pas triomphant de Saint-Cyr et « le fruit sec au Hollandais » est une chanson qui, d'après l'indication mentionnée sous le titre même, se chantait sur l'air du « Vieux Caporal » de Béranger, mais qui en réalité était surtout chantée par ceux qui déchantaient. C'est le cri de douleur et de tristesse du pauvre et infortuné Saint-Cyrien qui, comme il l'écrit,

Eut tort de faiblir à la colle,

et qui

Doit partir veuf de l'épaulette.
. . . . . .
Amis, vous ne changeriez guère
Votre belle épaulette d'or,
Vos jours si brillants, si prospères,
Contre ma galette et mon sort !

Mais le fruit sec n'est, en somme, qu'une exception rare et, d'ailleurs, les chansons se suivent et ne se ressemblent pas. En voici une autre tout empreinte de la plus vibrante allégresse.

Adieu, salle de police
Où je fus rôti, grillé.
Piquet, ton cruel supplice
Ne me tiendra plus collé.
Hebdomadaire omelette,
Secs gigots, disparaissez !
L'éclat de l'épaulette
Vous a tous effacés !

La seule pièce qui soit signée — elle est signée de Bourgon — a pour titre pompeux « l'épaulette d'or ». On dirait que l'auteur, qui mourut tout jeune en Crimée, avait comme un pressentiment de sa fin prochaine ; car il y a dans ses accents comme un voile de mélancolique tristesse :

Lorsque nos jours coulent dans la souffrance,
Je vois au loin dans ma sombre douleur
Briller parfois un rayon d'espérance
Et je souris à sa douce lueur.
Rayon que j'aime et que chante ma lyre,
Ah ! par pitié ne me fuis pas encor !
Dieu, dans mon âme excitant le délire,
Guide mes pas vers l'épaulette d'or !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les strophes suivantes s'appliquent aux différentes époques de la carrière militaire et, dans leur dernier vers en forme de refrain, font :

Briller aux yeux une épaulette d'or !
. . . . . .
Étinceler une épaulette d'or !
. . . . . .
Boire, joyeux, à l'épaulette d'or !

La dernière strophe, plus grave, est impressionnante par la vision des vieux jours qu'elle laisse entrevoir :

Puis, quand pour nous viendra l'âge pénible
Où le passé remplace l'avenir,
Dans la retraite, au coin du feu paisible,
Quand nous vivrons de notre souvenir,
Notre œil éteint sourira plein d'ivresse
A ces beaux jours où, prenant notre essor,
A ces beaux jours où, remplis de jeunesse,
Nous rêvions tous à l'épaulette d'or !

C'est qu'en effet le soldat, le vrai soldat, rêve toujours à l'épaulette d'or ou d'argent. Quand il est à Saint-Cyr, il rêve à l'épaulette de sous-lieutenant, plus tard à celles de capitaine, de commandant, de colonel, de général ; il y eut même un temps — et ce temps reviendra bientôt sans doute — où il pouvait rêver à celle de maréchal de France. Et dans toutes ces étapes de la carrière militaire, alors que la conquête de chaque nouveau grade vient modifier son épaulette, c'est toujours pour lui et pour tous ceux qui l'entourent la même fierté forte et sereine, la même joie émue et profonde, le même respect touchant et sincère. Pour le soldat digne de ce nom l'épaulette est à la fois une étoile qui guide, un souffle qui réchauffe, un rayon qui éclaire. La paix s'enorgueillit de ses scintillements éclatants, la guerre lui donne l'auréole suprême ; car voici qu'aux huit béatitudes de l'Évangile il faut aujourd'hui en ajouter une neuvième : heureux, oui bienheureux ceux qui portent l'épaulette et surtout l'épaulette de France, puisqu'en perpétuant dans la race élue les « gesta Dei per Francos » ils demeurent — plus que jamais, — dans la lutte et dans la mort, les défenseurs héroïques et bénis des plus nobles croyances de l'Humanité.

Novembre 1914.

EM. DÉBORDE DE MONTCORIN.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TABLEAU I. — *Annexe à la Circulaire du 6 décembre 1812*

Poids et prix des épaulettes

DÉSIGNATION DES GRADES	DISTINCTION de CHAQUE CLASSE	FORME DE L'ÉPAULETTE	POIDS — GRAMMES	PRIX qui ne pourront être excédés		*OBSERVATIONS*
				OR	ARGENT	
Colonel	2 épaulettes	Épaulette pleine à frange en torsade et de la couleur du bouton.	300	120f.	100f.	Les épaulettes seront pesées avant d'être doublées et garnies.
Lieutenant-colonel	id.	Épaulette pleine à frange en torsade. La frange couleur du bouton et le corps de l'épaulette de la couleur opposée.	300	120f.	100f.	La contre-épaulette sera pareille et de même poids pour tous les grades.
Chef de bataillon et major	1 épaulette 1 contre-épaulette	Épaulette à frange en torsades.	190	80f.	65f.	Les brides d'épaulette seront tissues à cul de dé de même métal que le corps de l'épaulette.
Capitaine commandant	2 épaulettes	Épaulette pleine à graine.	120	42f.	35f.	Les corps des épaulettes seront sans chiffres, broderies, paillettes, frisures et ornements.
Capitaine en second	id.	Épaulette traversée d'une raie de soie couleur de feu et tissue avec le corps du galon.	120	42f.	35f.	Le major portera l'épaulette à droite et la contre-épaulette à gauche.
Lieutenant en premier	1 épaulette 1 contre-épaulette	Épaulette et contre-épaulette losangées en soie.	100	35f.	28f.	L'adjudant-major portera à droite l'épaulette du grade dont il sera revêtu.
Lieutenant en second	id.	Épaulette et contre-épaulette losangées et traversées d'une raie de soie.	100	35f.	28f.	La soie qui marquera les raies et les losanges sera ouvrée et tissue dans le corps de l'épaulette et de la contre-épaulette.
Sous-lieutenant	id.	Épaulette et contre-épaulette à double losange de soie.	85	28f.	23f.	Les officiers d'artillerie à cheval, de chasseurs à cheval et de hussards ne porteront pas de contre-épaulette.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TABLEAU N° II. — *Annexe à l'Ordonnance du 23 septembre 1815*

Infanterie

	ÉPAULETTES		
	Fond	**Doublure**	**Liseré**
	—	—	—
1re Légion. — AIN A AUDE. — Compagnie de grenadiers.	écarlate	bleue	blanc
— voltigeurs.	aurore	id.	id.
— fusiliers . .	blanc	id.	id.
— chasseurs.	vert	id.	id.
2e Légion. — AVEYRON A CÔTES-DU-NORD. Id.	id.	jonquille	blanc
3e Légion. — CREUSE A GERS. Id.	id.	écarlate	blanc
4e Légion. — GIRONDE A LOIRET. Id.	id.	rose foncé	blanc
5e Légion. — HAUTE-LOIRE A HAUTE-MARNE. Id.	id.	cramoisie	blanc
6e Légion. — MAYENNE A ORNE. Id.	id.	aurore	blanc
7e Légion. — PAS-DE-CALAIS A SAÔNE-ET-LOIRE. Id.	id.	bleue de ciel	blanc
8e Légion. — SARTHE A VAR. Id.	id.	vert foncé	blanc
9e Légion. — VAUCLUSE A YONNE. Id.	id.	lie de vin	blanc
Légion Corse.....	vert	brun marron	blanc
Légion royale étrangère — Compagnie de grenadiers.	écarlate	jonquille	bleu de ciel
— voltigeurs..	aurore	id.	id.
— fusiliers....	bleu de ciel	id.	id.
— chasseurs..	vert	id.	id.
Bataillons coloniaux.....	beige	bleue	»
4 Régiments Suisses. — Pas d'épaulettes.....	»	»	»

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TABLEAU II (suite). — *Annexe à l'Ordonnance du 23 septembre 1815*

	ÉPAULETTES		
	Fond	**Doublure**	**Liseré**
Artillerie à pied	rouge	bleue	écarlate
Génie	aurore à frange	bleue	écarlate
Cuirassiers. — 1er régiment, passe-poil écarlatte	rouge à frange	bleue	bleu de roi
— 2e — — cramoisi	id.	id.	id.
— 3e — — aurore	id.	id.	id.
— 4e — — rose foncé	id.	id.	id.
— 5e — — jonquille	id.	id.	id.
— 6e — — chamois	id.	id.	id.
Carabiniers	rouge à frange	blanche	cramoisi
Dragons. — 1er et 2e régiments	vert	écarlate	cramoisi
3e et 4e —	id.	jonquille	id.
5e et 6e —	id.	aurore	id.
7e et 8e —	id.	rose foncé	id.
9e et 10e —	id.	cramoisie	id.
Chasseurs à cheval. — 1er, 2e et 3e régiments	vert	écarlate	cramoisi
4e, 5e et 6e —	id.	jonquille	id.
7e, 8e et 9e —	id.	aurore	id.
10e, 11e et 12e —	id.	rose foncé	id.
13e, 14e et 15e —	id.	cramoisie	id.
16e, 17e et 18e —	id.	bleu de ciel	id.
19e, 20e et 21e —	id.	lie de vin	id.
22e, 23e et 24e —	id.	velours noir	id.
Artillerie à cheval	rouge à frange	bleue	cramoisi
Train des équipages	gris de fer	bleue	cramoisi
Hussards. — Pas d'épaulettes.			

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Un officier de marine du XVIIIe siècle

Mengaud de la Hage

(1756-1780)

La marine au XVIIIe siècle a joué un rôle considérable et glorieux pour la France ; le récit de ses combats forme une des plus belles pages de notre histoire, d'autant plus que, grâce à Mme de Pompadour, et, malgré les efforts de Choiseul, elle avait à lutter contre un ennemi d'une écrasante supériorité.

Les officiers, à cette époque, voyaient surtout dans leur profession un moyen d'acquérir gloire et richesse, gloire en se signalant par des actions d'éclat, richesse en trafiquant pendant leurs croisières pour leur compte personnel, ou en faisant de riches prises qu'ils partageaient avec le roi et leurs équipages. De là entre eux une émulation extraordinaire, de là des actes de courage invraisemblables.

De plus, ils correspondaient directement avec le ministre pour lui rendre compte de leurs observations, lui exposer les améliorations qu'ils croyaient utiles aux constructions maritimes, solliciter, voire même proposer des expéditions ou croisières avantageuses.

Enfin, dès qu'ils étaient à terre, leur premier souci était d'aller faire leur cour, car, à cette époque, il était indispensable de ne pas se laisser oublier en haut lieu. Par là même ils restaient mêlés à cette existence si fertile en incidents et en intrigues.

C'est pourquoi la vie de ces officiers est particulièrement intéressante à étudier. Leurs lettres contiennent une foule de détails curieux sur la carrière maritime à cette époque, sur les personnages en vue, tant à la cour qu'à la mer; voire même des renseignements inédits concernant les dessous de la politique étrangère, et les causes de la guerre ou de la paix.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Parmi ces marins qui, sans souci des dangers, parcouraient le monde à la recherche de conquêtes glorieuses, le caractère de Mengaud de la Hage offre un intérêt tout particulier. Non seulement de nombreux documents émanés de lui sont conservés aux Archives Nationales, mais les lettres adressées à son frère et à sa mère ont été pieusement gardées par sa famille, qui possède ainsi une collection de documents de grande valeur.

En effet, en comparant les rapports officiels qu'il adressait au ministère, et les lettres plus intimes envoyées à sa famille, on peut reconstituer, suivre pour ainsi dire pas à pas la vie de ce héros, ami et compagnon de La Pérouse, qui, pendant 24 ans, navigua dans le monde entier, prit part à plusieurs campagnes dans les Indes, lutta avec succès contre les Anglais, pendant la guerre de Sept ans, et, par ses observations minutieuses, rendit d'inappréciables services à notre marine.

Issu d'une très ancienne et noble famille [1], fils d'un conseiller au Parlement de Toulouse [2], Mengaud de la Hage débuta comme garde-marine au département de Toulon le 1er juillet 1756 et fut embarqué le même jour sur le « Vaillant », commandé par le marquis de Choiseul.

Six mois après (25 janvier 1757), il faisait sa première campagne sur le « Sage » et, parti de Toulon, recevait le baptême du feu en forçant le passage du détroit de Gibraltar, pour aller désarmer à Brest après dix mois de mer.

A la suite de diverses croisières dans la Méditerranée, Mengaud de la Hage livre un combat acharné à trois vaisseaux anglais dans la rade des Sablettes, et réussit à sauver deux frégates françaises. Il est blessé, mais n'en continue pas moins ses glorieuses campagnes, tout le temps que dure la guerre franco-anglaise.

Une fois la paix signée (traité de Paris), il part sur « l'Hirondelle », commandée par M. de Jaucourt, pour visiter les îles françaises d'Amérique et, le 1er mai 1763, le ministre le nomme enseigne de vaisseau.

1. Cf. A. N. J 190, n° 2. Lettre de rémission pour Pierre Mengaud « manouvrier des bras » et Denise sa femme, en la paroisse de Banville, au bailliage de Rouen et vicomté d'Augé (Janvier 1459).

2. Cf. A. N. V^1 263, n° 41. Provision de conseiller au Parlement de Toulouse, en faveur de Jacques-Antoine Mengaud (14 juillet 1775).

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ce sont alors des croisières variées et incessantes sur les côtes du Portugal, d'Espagne, d'Italie, d'Islande, de Norvège, jusqu'au jour (1er janvier 1768) où il est nommé premier lieutenant dans la brigade d'artillerie à Brest.

Enfin, le 4 août 1772, la lettre suivante vient troubler le repos bien gagné qu'il prenait à Compiègne :

« Le Roi, Monsieur, vous a choisi pour commander la corvette « La Sauterelle », l'une de celles dont Sa Majesté a ordonné l'expédition à Lorient pour l'Isle de France. Je vous en préviens avec plaisir et vous recommande en même temps de vous rendre très diligemment à Lorient, où l'on vous remettra l'ordre du Roi qui vous est expédié pour cette mission. Il sera embarqué avec vous un enseigne de vaisseau et un garde de la marine, qui fera fonction d'officier, tous les deux à votre choix. Je ne doute pas que vous ne remplissiez la confiance que j'ai inspirée à Sa Majesté sur vos talents et le zèle que vous avez témoigné jusques à présent.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur.... »

Mengaud de la Hage s'empresse de gagner Lorient. Là il constate qu'il n'a jamais été aussi mal monté en toutes façons : un très mauvais bâtiment de 40 pieds de long, avec les proportions les plus irrégulières et les plus contraires à une bonne navigation, pas un seul officier de confiance, huit mois de vivre, et une campagne très dure et très épineuse. Néanmoins, il ne se décourage pas et bien qu'il écrive à son frère que « l'entreprise de Colomb était un jeu d'enfant en comparaison » il s'empresse d'ajouter : « Vogue la galère, il ne faut pas désespérer de César et de sa fortune ! »

Après une traversée très pénible, il arrive enfin à l'Isle de France et se plaint d'avoir eu « la plus méchante bête pour second, qui a si fort abusé de sa patience qu'il s'est trouvé forcé de le camper pour 4 jours aux arrêts dans sa chambre ! » Il avait été le jouet des tempêtes qui avaient à moitié coulé son petit bâtiment, emporté ses vivres, affaibli et démoralisé son équipage. Il avait dû relâcher à Madère où le consul lui avait fourni des provisions de mauvaise qualité et à un prix exagéré. Le cap de Bonne-Espérance l'avait surtout effrayé par la violence des vents et l'agitation de la mer en cet endroit : « C'est à juste titre, écrit-il, que ces braves Portugais, qui ont les premiers découvert le Cap, l'ont nommé de *Los Tormentos* ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les mérites du jeune officier sont d'ailleurs reconnus par le Roi qui lui accorde une gratification extraordinaire de 1.000 livres[1].

Toutes ces fatigues, tous ces dangers ne rebutent pas Mengaud, 20 jours à peine après son arrivée à l'Isle de France, il s'embarque comme second sur la « Belle Poule » commandée par M. le chevalier Grenier, « charlatan, l'homme du monde le plus susceptible, méfiant et machiavélique ».

Après une croisière sur les côtes de Malabar, ils arrivent à Mahé, au moment où le gouverneur, M. le comte Duprat, par un traité « aussi fou qu'original » acceptait, au nom du Roi, la donation des terres du « Samorin », de Calicut, dont la capitale était assiégée par les troupes victorieuses de Hyder-Ali.

Le comte s'embarque avec « 140 pleutres » sur la « Belle Poule », chasse les six petits bâtiments qui bloquaient Calicut, et, à peine débarqué, arbore partout le pavillon français, fait chanter des « Te Deum », reçoit le titre de généralissime, tandis que le chevalier Grenier est nommé grand amiral de l'Empire de Calicut.

Soudain Hyder-Ali fait avancer à la fois son armée et sa flotte, aussitôt les « Te Deum » cessent, et le nouveau généralissime se rappelle que sa présence est nécessaire à Mahé.

Pour sauver l'honneur du pavillon, le chevalier Grenier attend le jour. Faisant alors semblant de recevoir le gouverneur, il le salue de 21 coups de canons, puis se retirant dignement, il le ramène à Mahé.

De là, la « Belle Poule » revient à Calicut pour secourir la fameuse garnison de 120 hommes et un petit bâtiment français arrêté par une flotte de 40 bateaux indiens. Le boute-feu en main, les courageux marins réussissent à délivrer les prisonniers. Mais une fausse manœuvre, commandée par le chevalier Grenier, malgré le conseil de Mengaud, faillit perdre le bâtiment « à la vue et la merci des gens qu'il avait menacés de destruction totale, une heure auparavant ».

En outre, sur les 120 hommes de la garnison, 14 blancs et 40 cipayes avaient déjà déserté !

Après une expédition à Goa « un des plus beaux lieux de la terre où il ne reste plus que des églises magnifiques et des prêtres pour vestiges de l'ancienne grandeur portugaise », Mengaud revient à L'Ile-de-France. Il y apprend que, le 1er octobre 1773, le roi l'a nommé

1. Archives Nationales, Marine, C7 205.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lieutenant de vaisseau et il retrouve son ami La Pérouse qui part pour une croisière en Chine.

Le gouverneur de l'île, le chevalier de Ternay, apprécie vivement Mengaud et le fait commandant du Gros-ventre et de la rade de Port-Louis (20 octobre 1774). Il le propose alors pour la croix de Saint-Louis, croix certes bien méritée par 21 campagnes et 4 combats.

Mengaud va ensuite faire une expédition au Fort-Dauphin de Madagascar, d'où il revient avec un chargement de bœufs et de noirs, et des observations fort intéressantes, qu'un second voyage lui permit bientôt de compléter.

Il rédige un petit mémoire de son expédition, et l'envoie à l'académie royale de Brest, qui, dans sa séance du 27 janvier 1780, reconnaîtra combien ces renseignements sont précieux.

Entre temps, Mengaud continue à rendre de grands services à la colonie, dont il apprécie hautement le gouverneur (le chevalier de Ternay); et le roi se décide, le 3 mars 1776, à lui accorder la croix de Saint-Louis : « J'ai mis, écrit le ministre, sous les yeux du roi, Monsieur, ces témoignages que M. le chevalier de Ternay m'a rendus de vos services distingués dans les mers de l'Inde depuis plusieurs années, et j'ai aussi représenté à Sa Majesté l'état nombreux de vos campagnes, elle a bien voulu vous en marquer sa satisfaction en vous donnant la croix de Saint-Louis; c'est avec bien du plaisir que je vous l'annonce et j'envoie à M. le chevalier de Ternay les ordres nécessaires pour votre réception. »

Enfin, on annonce à Mengaud qu'il va rentrer en France en compagnie du chevalier de Ternay; il s'en réjouit et écrit à son frère le 5 mai 1776 : « Je puis t'assurer que ce sont, en général, de fières corvées que des missions telles que je les ai eues et exécutées ! »

Il arrive à Lorient en mai 1777, et s'entend avec Monsieur Dagués « fameux hydrographe, qui prend ses cartes, plans et mémoires sur Madagascar pour les publier dans le supplément de son excellent *Neptune Oriental.* »

De là, Mengaud va faire sa cour à Paris, où M. de Sartines « lui dit presque autant de douceurs qu'il pourrait en dire à sa maîtresse ». De son côté, le roi s'intéresse vivement à ce capitaine dont la campagne sur la « Sauterelle » peut être citée comme un exemple « d'intrépidité et d'audace » et lui demande une relation de son voyage.

« J'ai rendu compte, au roi, Monsieur, de vos services dans la der-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nière campagne que vous avez faite dans les mers de l'Inde et des preuves de zèle et de capacité que vous avez données en cette circonstance. Sa Majesté, en étant très satisfaite, se propose de vous donner une nouvelle marque de sa confiance en vous accordant un commandement aussitôt que l'occasion s'en présentera, elle est disposée aussi à vous attacher au service de l'artillerie, ou à celui des troupes, lorsqu'il y aura place vacante, et je vais écrire pour cet effet à M. le comte d'Orvilliers. C'est avec grand plaisir que je vous annonce les intentions de Sa Majesté et que je vous ai rendu auprès d'elle la justice que vous méritez. Je suis à.....

« DE SARTINES.

(de sa main par apostille :)

« Le roi est parfaitement content de vous et j'ai un vrai plaisir à vous l'écrire. »

D'autre part, Mengaud profite de son séjour en France pour être inscrit sur les listes « sous le nom et le titre de baron de la Hage » qu'il portera désormais.

La situation politique était alors fort tendue entre la France et l'Angleterre, et, à chaque instant, on s'attendait à la guerre. Le baron de la Hage ne cesse de solliciter M. de Sartines pour être employé dans une campagne où il puisse combattre pour la gloire, quels que soient les dangers à courir. Pourtant il ne croit pas à la guerre immédiate : « Il n'y a encore ni volonté décidée ni certitude ; notre *Nestor* ne paraît point en avoir envie et nous ne l'aurons que par l'imprudence et l'orgueilleuse présomption des Anglais, car, depuis le commencement de la Monarchie, nous n'avons jamais eu de si belle occasion de les assommer, leur apprendre au moins à vivre et les réduire à leur état naturel. »

Sur ces entrefaites, le baron de la Hage est nommé au commandement de la frégate « La Perle », il écrit aussitôt à M. de Sartines : « Je regretterai toujours, qu'aux approches d'une guerre, après le nombre et la nature de mes services, le dévouement que j'ose dire unique, les sacrifices en tout genre que j'ai faits à mon état, j'aye d'aussi petits moyens de mériter votre estime [1]. »

1. Cf. A. N. B^4 Marine, fol. 128.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Il s'efforce, néanmoins, de mettre rapidement en état son modeste bâtiment, « car on nous presse beaucoup depuis le commencement de cette semaine (20 février 1778) et la guerre paraît inévitable, nous armons à force et nous préparons à bien recevoir les *angloisiés*. »

Le comte d'Orvilliers envoie bientôt la « Perle » en compagnie du « Serin », commandé par La Pérouse, faire une reconnaissance sur les côtes d'Angleterre [1] et examiner les préparatifs faits par les Anglais. Le baron de la Hage s'acquitte parfaitement de cette mission délicate, malgré son vieux bateau qui fait eau dès sa sortie du port et il confie à M. de Sartines la joie qu'il a éprouvée en recevant l'ordre de partir : « J'en ai d'autant plus de plaisir à exécuter vos ordres en croisant sur les côtes d'Angleterre, que vous êtes depuis longtemps le premier ministre qui en ayez donné de pareils, au lieu de laisser croiser les Anglais sur nos côtes [2]. »

A son retour, il est nommé au commandement du « Zéphir » [3] et chargé d'aller relever l'*Oiseau* dans sa station sur Belle-Isle. En gagnant son poste, il chasse quelques corsaires anglais, croise devant l'embouchure de la Gironde pour protéger Bordeaux, et escorte les bâtiments de commerce français et américains [4].

De nouveau revenu à Saint-Malo, le baron de la Hage supplie en vain le ministre de lui donner un meilleur bateau qui lui permette de se signaler par quelque action d'éclat [5], et entreprend une croisière dans la Manche (9 mai 1778), sous les ordres de M. de Kersaint, commandant « l'Iphigénie », « qui est un très bon officier sous les ordres duquel il a été et sera toujours fort aise de servir [6]. »

Malheureusement, le « Zéphir » a une marche trop lente et fait 8 pouces d'eau par 24 heures ». Malgré cela, grâce à l'habileté et au sang-froid de son capitaine, il suit bravement « l'Iphigénie », et, dès la fin de la croisière, vient à Saint-Malo escorter des bâtiments marchands.

Par malheur des vents contraires retardent le départ de ce convoi et le baron de la Hage craint que les Anglais n'en apprennent la desti-

1. Cf. Archives nationales, Marine B⁴ 138, fol. 151.
2. Cf. A. N. Marine, 138 fol. 130
3. Ibid., fol. 135.
4. Ibid., fol. 137.
5. Ibid., fol. 140.
6. Cf. A. N. B⁴ Marine, 138 fol. 141.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nation « à laquelle il est bien persuadé qu'ils chercheront à s'opposer ; il en sera bien aise, pouvu qu'il n'y en aye qu'à peu près de sa force. »

Après dix jours d'attente, il réussit enfin à sortir de Saint-Malo à la tête de son convoi ; mais il arrivait à peine à Ouessant, que la « Pallas » lui apporta l'ordre de rentrer à Brest, car il venait d'être nommé au commandement de la « Gentille [1]. »

Il part aussitôt ; mais a grand peine à échapper à une escadre anglaise qui le poursuit jusqu'aux abords de la côte bretonne. Là il se voit ordonner d'aller en compagnie de la « Silphide », commandée par M. de Villeneuve-Collard, rejoindre la « Gentille » à Saint-Malo. Cependant les vents contraires, la rencontre d'une escadre anglaise, les forcèrent à rentrer à Brest [2]. Après cinq sorties malheureuses dues à l'excessive prudence de Villeneuve-Collard, le comte d'Orvilliers donna ordre au baron de la Hage de gagner Saint-Malo par terre [3]. Il en est désespéré et écrit à son frère : « Je me suis malheureusement trouvé sous les ordres d'un homme beaucoup trop prudent... Tu dois juger combien j'ai regretté d'avoir cette épine au pied, moi qui regarde la prudence, comme un des plus grands défauts qu'on puisse avoir à la mer, à moins que le danger ne soit si évident qu'il puisse être aperçu de tout le monde. »

Arrivé à Saint-Malo, Mengaud se désole de voir la « Gentille » manquer de tout, notamment de canons et de munitions, et surtout n'être pas doublée en cuivre. C'est un véritable chagrin pour lui, qui avait longuement étudié les avantages précieux de ce doublage, et avait obtenu que le ministre les reconnut ! « Vous jugerez facilement, Monseigneur, combien il serait désagréable d'avoir gagné pour d'autres que pour soi une aussi belle cause, puisqu'elle nous promet d'être toujours en état de répondre à vos bontés et à vos désirs [4] ! »

Le baron de la Hage hâte le plus possible l'armement de son bâtiment ; mais il est retardé par le défaut total d'artillerie, depuis le gros canon jusqu'au pistolet qu'on doit lui envoyer de Brest. Il se désespère d'« être retenu dans l'inaction pendant que toute la marine peut être dans la plus grande activité ». Malheureusement, il se trouve « dans un

1. Cf. A. N. B^4 Marine, 138 fol. 146.
2. Ibid., fol. 148.
3. Cf. A. N. B^4 Marine, 138 fol. 153.
4. Lettre du 5 juillet 1778 (A. N. B^4 Marine, 138 fol. 154).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

port où il n'y a aucun atelier de monté et les ouvriers assez mauvais et fort menteurs. »

Enfin la « Gentille » est prête à partir, mais les vivres frais n'arrivent point.

Ne voulant pas rester dans l'inaction, Mengaud demande au ministre de lui adjoindre » l'Amazone, » commandée par La Pérouse et le petit « cotter la Guêpe » afin d'organiser une petite croisière pendant laquelle « il y a tout lieu de croire, qu'on pourrait faire quelque bonne prise et trouver peut-être quelque frégate, ou corvette, convoyant quelque flotte, ou portant des avis essentiels [1]. »

Sa demande est accueillie, et, le 16 août 1778, Mengaud part avec sa petite flotte pour une croisière sur les côtes d'Angleterre.

Il est très mal partagé « en officiers mariniers et pilotes dont aucun n'avoit servi sur les vaisseaux du roi et n'avoient d'autre talent que la routine la plus grossière et la plus incertaine ! »

Toutefois, sa croisière est fructueuse ; il fait de nombreuses prises, notamment deux bateaux chargés de charbon de terre, et une frégate anglaise « les Deux Frères » [2].

Malgré des coups de vents violents, qui lui causent des avaries considérables, déchirent la voilure de la « Guêpe » emportent sa chaloupe et son bastingage, blessent plusieurs de ses hommes, Mengaud s'empare encore du « Héros » grand brigantin chargé de chanvre et de fer, puis du « Vigilant », du « Nelli », de la « Résolution », du « Généreux Ami », etc.

Enfin le baron de la Hage rentre à Brest, mais ses prises ne lui suffisent pas encore, et il est navré de n'avoir pas rencontré de frégates anglaises. « Il n'est guère possible d'être plus vexé et plus contrarié par les mauvais temps, étant parti trop tard, de sorte qu'à la bonne volonté près de La Pérouse toutes les circonstances ont été contre lui, dans une campagne extrêmement délicate à cause du passage de la Manche et des difficultés vaincues, de la navigation dans des mers remplies de bans et d'écueils. »

Pourtant, à son retour, Mengaud apprend avec joie que ses instances ont été entendues par le ministre, et le marquis de la Prévalaye lui communique l'ordre de tenir la « Gentille » prête à être doublée en

1. A N. B⁴ Marine 138, fol. 191.
2. Cf. Archives nationales B⁴ Marine 138, fol. 183.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cuivre [1]. Il s'en occupe immédiatement avec son activité inlassable.

Sa joie est bien vite troublée par un abus imputable à l'Amirauté de Saint-Brieuc. Une de ses prises « la Nelli » vient d'être, sur l'ordre de ce tribunal, déchargée et vendue dans le port de Binic, « petit port presque inconnu, où son produit doit être de peu de valeur, et les démarches de ce tribunal beaucoup plus dispendieuses et à l'abri de toute observation [2] ».

Il en appelle immédiatement au ministre qui règle cette question en faveur du baron de la Hage. Ce dernier y tenait beaucoup, non pour lui, mais pour ses équipages qu'il était bon d'encourager en vue d'une prochaine campagne. D'ailleurs, M. De Sartines lui écrit : « que le roi a été très satisfait et qu'il voit bien que sans les mauvais temps il auroit fait plus de prises. » Mengaud ajoute pour son frère : « Il est certain que j'aurois hazardé davantage, si mon équipage et officiers n'eussent été fort neufs et de mauvaise qualité, c'est-à-dire mal composés ; quoique on eut été fort inquiet sur notre compte ici, la jalousie et l'intérêt particulier ont bien un peu joué leur rôle, mais on est convenu généralement, et l'on y étoit bien forcé par l'état dans lequel nous sommes revenus, que la campagne avoit dû être très dure et très pénible, et je suis bien sûr qu'intérieurement tout le monde m'a rendu justice sur cette campagne qui est un peu dans le genre de celle de la « Sauterelle », c'est-à-dire que personne ne soucierait de l'entreprendre avec aussi peu de ressources ! »

Quoi qu'il en soit, le baron de la Hage est de nouveau prêt à partir pour une expédition lointaine, lorsqu'une tentative malheureuse du comte de l'Estaing, où le duc de Chartres joue le principal rôle, vient faire changer les ordres.

« Le public, écrit-il à son frère, est très mal informé au sujet de la Cardonie, et, si M. le duc de Chartres, soit dit entre nous seuls, n'eut point commandé l'avant-garde quoiqu'il se soit personnellement parfaitement conduit, et que ce soit le prince le plus brave et du meilleur exemple, la vie du premier auroit connu les plus grands risques, quoique je ne le croye pas entièrement coupable de lâcheté ».

Il en résulte qu'au lieu de partir au loin, le baron de La Hage est chargé d'une mission à l'intérieur de la Manche : « On m'a encore

1. A. N. B^4 Marine 138, fol. 184.
2. A. N. B^4 Marine 138, fol. 185 (29 octobre 1778).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

choisi pour cette diable de mission parce qu'elle est la plus difficile, mais je ne vois pas que tant de difficultés vaincues me mènent à grand chose pour mon avancement ! »

En effet, une croisière de 18 jours ne donne aucun résultat, sauf une grande fatigue pour lui et pour son équipage, et des avaries sérieuses à son bâtiment.

Cependant la situation devient mauvaise, les Anglais occupent Sainte-Lucie et sont maîtres de la mer ; le commerce français commence à se décourager. Si les Espagnols ne viennent pas faire une diversion, notre situation sera bien inquiétante. Quant à Mengaud, il ne se décourage pas : « Je ne pense pas que notre position soye encore bien mauvaise, la perte de Sainte-Lucie est plus que compensée par l'acquisition de la Dominique ; il est possible que les renforts destinés pour la Martinique parviennent et maintiennent l'égalité ; le séjour de Sainte-Lucie, où se tiennent les Anglais, est beaucoup plus malsain que celui de la Martinique ; le seul mal dans cette partie est qu'ils soyent maîtres de la mer dans ce moment et que notre commerce anéanti, découragé, n'y envoye, ainsi qu'à Saint-Dominique, aucunes provisions, ce qui pourra cesser, si les Espagnols, tout maussades qu'ils sont, osent faire une diversion, ainsi qu'ils le devraient en bonne politique. »

Après une série d'ordres contradictoires, le baron de la Hage sort de Brest avec l'escadre de M. de la Motte-Piquet et s'empare d'un corsaire de 22 canons « le plus considérable et le mieux armé qu'on aye amené jusqu'ici. »

Il en est enchanté, car il compte bien que cette prise « fera quelque sensation, parce qu'il est bien certain que ce n'est pas sa faute si elle ne lui a pas couté plus cher, et qu'on doit en être, au contraire, bien aise, puisque cela prouve à nos matelots que les Anglais ne les valent pas ! »

Une avarie de la « Gentille » l'oblige de rentrer à Brest, mais il ne tarde pas à sortir de nouveau pour précéder l'escadre du comte d'Orvilliers, dont il ignore « absolument quelles seront les opérations », bien qu'il soupçonne « qu'il y ait quelque apparence de jonction avec les Espagnols. » Cela ne l'empêche d'ailleurs pas de faire de nouvelles prises dont il se réjouit. « Tu as dû voir jusques à présent, écrit-il à son frère, que je dois avoir la plus grande espérance dans la justice et les bontés de notre ministre (M. de Sartines) qui est réellement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bien propre à faire opérer des miracles plutôt que des gentillesses ».

Malheureusement, au moment où Mengaud était près d'atteindre le corsaire anglais « le Prince Noir », la violence du vent « ayant permis à quelques étincelles de pénétrer dans un baril rempli de gargousses de pierriers à côté duquel il se trouvait, l'explosion lui brûla le visage et la main droite. » Cet accident lui semble peu de chose, il regrette seulement d'avoir dû abandonner la poursuite du corsaire anglais, quant à son visage : « il en sera quitte pour changer de peau. Pour le moment il ressemble à quelqu'un qui vient d'avoir la petite vérole ; mais il espère devenir beaucoup plus beau garçon qu'auparavant ! » Que dire de tout ce courage allié à tant de simplicité ?

Quelques jours après la « Gentille », toujours précédant l'escadre du comte d'Orvilliers, s'empare, grâce à l'habileté du baron de la Hage d'un vaisseau de guerre anglais « l'Ardent ». C'est la première prise importante depuis le début de cette nouvelle guerre contre l'Angleterre, et notre héros s'en fait gloire à juste titre.

Mais hélas ! tandis qu'il s'attarde à faire deux nouvelles prises dans la Manche, le chevalier Bernard de Marigny, commandant la « Junon », rapporte au comte d'Orvilliers que lui seul s'est emparé du bâtiment anglais ; et lorsque le baron de la Hage rejoint l'escadre, il trouve sa prise commandée par M. de Marigny.

Par là même, lui et son équipage sont frustrés des bénéfices de leur exploit.

Il écrit de suite à M. de Sartines, pour le mettre au courant, une lettre toute empreinte de dignité [1] à laquelle il joint une attestation du commandant anglais de « l'Ardent » [2], son rapport [3], et copie de celui de M. de Marigny [4].

La seule lecture de ces documents fait comprendre l'indignation du vaillant capitaine, d'autant plus que son « voleur était le toutou de M. d'Orvilliers, quoiqu'il n'ait presque rien fait pour mériter une aussi grande faveur, et notamment dans cette campagne où ils n'ont pas plus brillé l'un que l'autre. »

M. de Tréville est chargé de trancher ce différend, cependant que la *Gazette d'Utrecht*, la *Gazette de France*, en publient et discutent les

1. Cf. Archives nationales B^4 Marine 154, fol. 229.
2. Ibid., fol. 235.
3. Ibid., fol. 217.
4. Ibid., fol. 208.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

comptes rendus. La *Gazette de Leyde* fait même paraître un extrait du rapport du baron de la Hage. Aussitôt Bernard de Marigny écrit au ministre : « Le public ne peut manquer, d'après cet article, de me regarder comme un imposteur et un lâche »[1] et demande soit à être jugé par un conseil de guerre, soit le droit de démentir publiquement les assertions de cette feuille publique.

De son côté, Mengaud se plaint amèrement de M. de Tréville : « ce juge qui est aussi capable de mal juger que de mal voir ! »

Cependant l'arbitre envoie son rapport à M. de Sartines[2] lui spécifiant : « M. le chevalier de Marigny et le baron de la Hage peuvent être comparés à de ces mauvais coucheurs qui ont soin de tirer la couverture tout à soy, quoique l'évidence prouve que cette couverture pourroit être assez ample pour servir et couvrir deux, même trois et quatre. En effet ce nombre de frégates n'auroient-ils pas lieu d'être satisfait s'il eut eu le bonheur de faire amener un vaisseau de ligne sans la présence d'autres forces supérieures ». Et le 29 octobre 1779 le ministre décide que les deux capitaines ont également pris part à la défaite de « l'Ardent » et que M. de Marigny conservera le commandement de la capture, par prérogative d'ancienneté[3].

Le baron de la Hage, révolté de cette décision prise pendant qu'il était sur mer, tandis que son adversaire agissait habilement par ses influences et ses amis, proteste en vain. Il se voit même refuser un congé pour aller plaider sa cause. Les « autheurs des papiers nationaux » n'acceptent pas non plus d'insérer sa protestation.

« Il n'est pas possible de concevoir, écrit-il à son frère, à quel point on a poussé l'impudence, la ruse et l'intrigue à cet égard, j'aurois lieu de croire que c'est un rêve. »

Néanmoins il se console en espérant qu'on le fera capitaine de vaisseau, et en constatant que son adversaire « revenu à Brest, ayant été mal reçu du ministre, quoiqu'il lui conserve le commandement de l' « Ardent » parce qu'on l'avoit persuadé précédemment que c'étoit un très bon officier, n'ose presque pas se montrer à Brest, bien que le commandant de la Marine, M. Hecker, soye son meilleur ami. »

Cependant M. de Sartines lui écrit « le plus honnêtement possible »,

1. A. N., B⁴ Marine 154, fol. 213.
2. A. N., B⁴, Marine 154, fol. 231.
3. Cf. A. N., B⁴ Marine 154, fol. 240.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mais « ne détruit pas entièrement la grande crainte qu'il a de l'eau bénite ! »

Enfin le baron de la Hage reçoit à Brest l'ordre de prendre le commandement de la frégate la « Charmante », pour aller dans l'Inde sous les ordres de M. du Chilleau. Malheureusement ce bâtiment est « très mal armé en munitions et qualités d'hommes. » Il lui faut écrire de nombreuses lettres au ministre [1], pour obtenir une partie seulement des choses essentielles ; d'autre part, Mengaud regrette de n'avoir pour compagnon ni La Pérouse, ni le chevalier de Ternay. M. du Chilleau, écrit-il à son frère, « ne me donne pas trop bonne opinion, entre nous soit dit, de son généralat et la commission d'escorter un convoi, pour une traversée aussi longue, me déplaît fort et me fait craindre les maladies, le manque d'eau et de provisions, mais que faire ? Il faut nécessairement subir son sort, et j'espère que les faveurs de la « Charmante » me consoleront quelque jour ! »

Ainsi notre héros part pour une expédition lointaine sous les ordres d'un chef en qui il n'a pas confiance, et cela sans avoir pu plaider sa cause près du ministre, et sans avoir obtenu ce grade de capitaine, auquel il tient beaucoup, et qu'il a tout fait pour mériter !

L'escadre de M. du Chilleau était à peine sortie du port que l'amiral Rodney avait connaissance de son départ, et lui donnait la chasse. Mengaud l'aperçut le premier, et avertit son chef. Celui-ci hésite à fuir, malgré la supériorité écrasante de ses adversaires. Aussi, malgré les efforts de notre héros pour entraîner la flotte ennemie dans une fausse direction, le convoi est dispersé ; et la « Charmante » échappe à grand peine aux Anglais.

Désirant réparer cette défaite, le baron de la Hage s'empare d'un corsaire de 28 canons, « doublé en cuivre, tout neuf et excellent », et l'amène à Lorient.

Quelques jours après, il reçoit l'ordre [2] de croiser à l'entrée de la Manche pour surveiller les bâtiments anglais. On lui donne un si mauvais pilote cotier, que la « Charmante » vient s'échouer sur la chaussée de Sein, et rapidement la cambuse, la soute aux poudres se remplissent d'eau. Le courageux capitaine conserve tout son sang-froid, et voyant tout effort vain pour sauver son bâtiment, il fait mettre

1. Cf. A. N. B^4 Marine 154, fol. 249, 250, 260.
2. A. N. B^4 Marine 174, fol. 253.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les canots à la mer. Le premier coule « par l'affluence de ceux qui s'y jetèrent » et 14 marins se noient. Deux autres canots sont descendus et emportent une partie de l'équipage ; mais, à ce moment, la frégate se couche entièrement sur babord et coule. Le baron de la Hage n'avait pas quitté son bord. On le vit surnager un instant sur un ballot de foin avec un soldat de sa compagnie. Un coup de mer le renversa bientôt, et il disparut à jamais [1].

Ainsi mourut le 25 mars 1780 ce courageux marin qui avait consacré sa vie entière au service de son roi et de sa patrie.

II

Il semblerait qu'un marin, menant une vie aussi mouvementée, ait bien peu de temps pour penser à sa famille et à ses amis. Pas du tout : le baron de la Hage, même dans ses croisières les plus lointaines, ne cesse de s'intéresser à ceux qui lui sont chers. Les nombreuses et longues lettres qu'il envoie à son frère, à sa mère, montrent son caractère plein de générosité et de cœur, et cela mérite d'être signalé.

1. *Mercure de France*, n° 16, samedi 15 avril 1780. — Journal politique de Bruxelles.

De Paris le 11 avril.

. . . . . .

La malheureuse rencontre qu'a eu le « Prothée », et la triste fin de la « Charmante », sont le sujet de l'entretien général. Sans doute l'amiral Digby ne souffrira pas qu'on se serve de son nom pour attaquer un brave officier ; et il avouera que la relation a été tronquée. Toutes les lettres des officiers du « Prothée » attestent que M. du Chilleau s'est sacrifié pour sauver son convoi.

. . . . . .

Tout ce que l'on sait de la triste fin de M. Mengaud, c'est qu'il montra beaucoup de sang-froid et une grande fermeté, quand, par l'ignorance et l'entêtement du pilote côtier, il vit sa frégate prête à être submergée. Il resta constamment sur son bord ; et lorsque son navire fut englouti, un soldat de sa compagnie se trouva à côté de lui sur les ballots de foin. Ils furent renversés tous les deux par un coup de mer. M. Mengaud ne reparut plus, le soldat plus heureux revint sur l'eau, et se trouva à portée d'une vergue flottante, sur laquelle il se mit à califourchon, et en fut retiré par un des bateaux qui vinrent à son secours. Un officier auxiliaire, échappé au naufrage, en a donné la relation suivante :

« Le 23 mars, à 4 heures de l'après-midi, nous sortîmes de l'Orient avec un convoi chargé de vin pour Brest. La frégate la « Sybille » et la corvette le « Roi David », faisoient partie de cette flotte. Nous dirigeâmes notre route pour passer au large de la chaussée des Saints, lorsque nous sentîmes la frégate frapper trois violents coups sur une roche, elle reçut en même temps deux coups...»

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ainsi, au moment de partir pour l'Ile de France, il était très inquiet sur le sort d'un de ses frères. dont il n'avait plus de nouvelles depuis son embarquement sur le « Gros-ventre ». En cours de route, il rencontre un matelot qui lui donne l'assurance de sa mort, et il écrit à son frère aîné : « Il seroit difficile de t'exprimer la douleur qui me saisit et qui a bien abattu la joie dont me faisoit jouir mon heureuse arrivée, je n'eus plus la force d'en tirer le moindre détail, et ce n'est qu'à regret que je m'entretiens avec toi d'un sujet aussi triste. » Malgré sa douleur, il s'occupe minutieusement de régler la succession plutôt embrouillée, et écrit de longues lettres à ce sujet.

D'ailleurs, notre héros ne cesse de s'intéresser à la famille de son frère aîné, conseiller au parlement de Toulouse, et il lui écrit qu'il se réjouit « des espérances fondées qu'il a de devenir père, car il est le seul d'où dépende le sort de la famille ». Aussi quel désespoir lorsque ce neveu tant attendu meurt avant qu'il ait pu le connaître ; « je m'y étais aussi attaché, quoiqu'éloigné, le regardant comme mon fils et de plus celui de mon meilleur ami. »

Enfin il n'oublie pas non plus son jeune frère, officier d'artillerie. Il insiste près de ses protecteurs pour lui faire avoir de l'avancement[1] ; et lors du naufrage de la « Charmante », il l'obligera à se sauver dans un canot, tandis que lui restera à son poste, en attendant la mort.

D'autre part, le baron de la Hage est extrêmement serviable ; c'est ainsi qu'un de ses oncles, lui recommandant un certain Cherville, il n'hésite point à l'emmener avec lui à l'Ile de France. Il s'en repentira bien vite, car ce jeune homme « montre aussi peu de disposition pour la mer et le service que pour les affaires dont il s'est chargé, et s'imagine, sur je ne sais quel titre, être beaucoup plus grand seigneur que moi ; j'en suis vraiment embarrassé ! » Malgré tout Mengaud le garde à titre d' « officier chanoine » jusqu'au jour où Cherville prend « pour giton un jeune homme d'assez bonne famille et de très jolie figure » qui entre dans son équipage, mais se refuse à tout service.

Quelques mois plus tard, le baron de la Hage assiste aux derniers moments de son oncle « qui prouvent bien l'âneric et la charlatanerie des médecins ». Puis le fameux Cherville lui prouve sa reconnaissance, en réclamant une part de l'héritage, et suscitant mille difficultés.

Tout cela ne lasse pas la bonté de Mengaud. En voici un dernier

1. Cf. A. N. B^4 Marine 138, fol. 187.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

trait caractéristique : il trouve dans ses lointaines croisières, le temps de penser à de bien humbles amis, deux petits nègres, Idone et Monza. Il les avait achetés à Madagascar, et envoyés à son frère avec mille recommandations. « Idone a un très bon caractère, mais a besoin d'être un peu tenu, étant susceptible de recevoir de mauvaises impressions des mauvais sujets par la facilité de son caractère. Monza, extrêmement gâté jusqu'à présent, sera très propre à faire rire Mme de la Hage, ressemble un peu au perroquet de Vertverd, et a un mélange de bonnes et de mauvaises qualités, qui exige aussi un mélange de douceur et sévérité, il lui seroit pernicieux de se voir pardonner bien des fautes comme le mensonge, la gourmandise. »

Quant à ses affaires personnelles, le baron de la Hage n'a pas le temps de s'en occuper, plus « il fait de réflexions sur le mariage, et moins il y est disposé ». Pourtant pendant son séjour à l'Isle de France, de nombreux partis lui sont proposés, mais il refuse tout, notamment une jeune fille de trente-deux ans possédant 200.000 francs.

« Dans les pays lointains, j'aimerais mieux, écrit-il à son frère, une demoiselle de qualité moins riche, telle qu'une demoiselle de Mirepoix ou une seconde Mme de la Hage. Les créoles, en général, conviennent peu à des gens délicats et je n'en trouverois que difficilement de celles dont je viens de parler, à moins que tu ne travaillasses pour moi; les soins que je donne à mon état m'en empêchant moi-même. »

Ses amis, son frère, lui proposent alors trois ou quatre mariages fort avantageux, mais il finit par refuser : « Je craindrois d'ailleurs d'avoir du regret à tout établissement qui m'éloigneroit de vous et d'une patrie que j'aime », et bravement il décide de se marier avec son bateau !

Un beau caractère comme celui du baron de la Hage devait nécessairement attirer toutes les sympathies Aussi ses amis sont-ils fort nombreux, et lui font-ils le meilleur accueil, lorsque, entre chacune de ses croisières, il vient à la cour, soit à Paris, soit à Versailles.

A peine débarqué, il lui faut aller présenter ses hommages au ministre, faire valoir ses services et tâcher d'attirer l'attention du roi. C'est à ce prix seulement qu'un officier peut avoir de l'avancement. Bien souvent il lui est pénible de retarder son rapprochement avec sa famille ; mais il se doit à son avenir, à sa carrière, et ses lettres nombreuses prouvent qu'il n'a jamais manqué à ce qu'il considérait comme un devoir.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Parmi les amis du baron de la Hage il convient de citer J. F. Galaup, de La Pérouse, dont la triste fin a fait un héros connu du monde entier. Ils étaient liés très intimement, et firent ensemble de nombreuses campagnes. C'est ainsi qu'à l'Isle de France ils furent tous deux séduits par la fille du garde-magasin général : « la plus jolie et la plus aimable personne, charmante pour la figure, la taille, l'esprit et le caractère. »

Mengaud sut résister à tant de séduction, mais La Pérouse s'engagea à l'épouser.

De même le chevalier de Ternay, gouverneur de l'Isle de France, est un de ceux qui ont le plus apprécié la valeur de notre héros. Toutefois il y a « infiniment de personnes jalouses de son mérite et de son avancement, d'autant plus qu'il a le caractère élevé et ferme dans ses prétentions. »

Enfin, pendant ses rapides passages à la cour, le baron de la Hage est en rapport avec un grand nombre de personnages considérables, notamment M. de Ponchartrain, petit-fils du chancelier ; M. Devic, M. Léonor de Saint-Maurice, prince de Montbarey, qui se distingua dans les campagnes d'Allemagne et succéda au comte de Saint-Germain au ministère de la Guerre. Le vicomte de Talaru, cordon bleu et maître d'hôtel de la Reine, « qui le prie de regarder sa maison comme la sienne, quand il ira à Versailles ». Armand de Vignerod, duc d'Aiguillon, ce protégé de la Dubarry, ministre des affaires étrangères, Gabriel Gualbert de Sartines, à qui Paris doit ses réverbères, et la France, la guerre d'Amérique.

Tant d'autres enfin qui tous apprécient hautement Mengaud et le présentent à leurs amis de la manière la plus flatteuse.

III

Le baron de la Hage ne s'est pas borné à faire de nombreuses campagnes, parfois fort lointaines et périlleuses ; mais encore a fait des observations précieuses pour la Marine.

Deux exemples méritent d'être cités.

Frappé par le nombre de pirates de Jersey et de Guernesey, il écrit trois longues lettres à M. de Sartines pour l'engager à en faire la conquête.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« La parfaite connaissance que les corsaires de ces îles, presque toutes composées de Français, ont pris de nos côtes pendant la paix, par le moyen de la contrebande et de la proximité, leur donne, ainsi que leur petitesse qui leur permet de se cacher à la côte derrière les rochers et les écueils, la facilité d'échapper, surtout pendant l'hiver, aux recherches les plus exactes de nos frégates, et de faire le plus grand tort à notre commerce.

« Il seroit en conséquence du plus grand avantage de se tirer cette épine du pied, en s'emparant dès le principe de la guerre de ce repaire de brigands, ce qui ne seroit point difficile vu la crainte qu'ils en témoignent actuellement, en faisant passer leurs femmes en Angleterre, ainsi qu'à cause du peu de forces qu'on auroit à y combattre. Ce seroit une vaine objection que de les épargner sous prétexte de l'avantage du commerce, il deviendroit bien plus considérable par leur possession, et ce qui par hazard ne se feroit plus là, se feroit aux isles de Bas et de Bréhat. [1] »

Non content d'avoir signalé l'intérêt de cette conquête, Mengaud va lui-même se rendre compte des moyens de l'assurer.

Il interroge un sieur Pelletier, premier pilote de Saint-Malo « qui est un de ceux qui joint à la connaissance la plus parfaite de leurs côtes, du terrain et du caractère des habitants qu'il a beaucoup fréquentés, une très bonne judiciaire, et l'avantage d'avoir fait dernièrement un séjour forcé de deux mois ».

Mengaud apprend ainsi qu'il y a 7000 hommes de troupes et une milice de 7000 hommes « composée de gens braves et aguerris, riches, ne manquant point des liqueurs nécessaires pour soutenir le courage des anglois ». Mais les officiers sont des bourgeois « amollis par l'aisance et leurs richesses, et tout au plus au fait de la contrebande et de la navigation plutôt que de la défense des postes et de la guerre de terre. »

A la suite d'une enquête minutieuse, notre héros reconnaît qu'il conviendrait d'attaquer Guernesey la première « bien que plus forte, parce que cela découragera tout à fait Jersey, qui sera entourée d'ennemis et perdra l'espérance d'être secourue. »

Puis, il découvre trois points d'atterrissage à Guernesey, et étudie les avantages de chacun. Enfin, il combine toute une attaque fort

1. Cf. A. N., B⁴ Marine 138, fol. 143.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

habile, dont il détermine même le moment précis « vers le milieu de la marée ». Une fois la ville prise, le château Cornet, qui la domine, ne résisterait pas longtemps ; « les murs ne sont pas bien épais et il est farci de maisons qui y causeroient beaucoup de désordres et d'embarras [1]. » Ensuite il ne resterait plus qu'à attaquer Jersey, ce qui serait facile.

Voilà à quoi le baron de la Hage employait les loisirs que lui laissait l'armement de la « Gentille », et cela sans ordre, simplement dans le désir de se rendre utile à son pays.

A Madagascar, de même, on remarque ce souci d'observations minutieuses. Il lève les plans de la rade de Fort-Dauphin, découvre « un beau passage entre la pointe et les rochers d'Itapère. »

Mengaud constate aussi que le fort Dauphin n'est pas un poste à conserver : « Le terrain de la presqu'Isle battu de tous les vents est sablonneux, très sec et stérile, l'eau d'un puits sur le bord de la mer, saumâtre, le terrain des environs jusques aux montagnes qui sont très proches, est toujours sablonneux, a peu de profondeur, est rempli d'étangs et de marécages qui corrompent l'air... Le pays très peu peuplé offre peu de ressources en vivres, fruits, grains, bestiaux et esclaves... Le commerce est peu considérable par suite de la paresse des habitants qui sont fripons et intéressés [2]... »

Grâce à ces renseignements, le ministre put éviter des frais considérables et... en pure perte.

Le baron de la Hage ne néglige aucun détail, ses lettres à M. de Sartines, au sujet des constructions maritimes, sont innombrables.

« En général, nos principes de construction, de manœuvre et de navigation, ainsi que de guerre maritime, ne valent pas ceux des Anglais, et la raison en est bien simple : le goût de la Marine en France n'est qu'une affaire de mode et une ardeur passagère, et les moyens absurdes et ridicules la plupart du temps, quoiqu'il faille convenir qu'on y a porté dernièrement plus de volonté et d'attention qu'on ne l'avoit fait jusques à présent. »

Mengaud s'occupe de remédier au défaut de stabilité de nos

1. Cf. A. N., B^4 Marine 159, fol. 247.
2. Cf. A. N., B^4 Marine, fol. 271.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bateaux[1] « par un petit raccourcissement des mats majeurs » et le comité des directeurs le félicite de son initiative[2].

Il est également un des promoteurs du doublage en cuivre[3] qui permettra aux bâtiments de n' « avoir besoin de 6 ou 7 ans d'aucunes réparations dans la partie submergée avec autant de marche à la fin qu'au commencement des campagnes. »

Dans le journal[4] détaillé d'une croisière de trois mois que le baron de la Hage a faite dans la Manche, on pourrait encore noter de nombreuses observations précieuses sur l'entretien des bateaux. On verrait avec quelle minutie il veille à l'exécution de ses prescriptions, avec quelle habileté il répare ses avaries. On remarquerait aussi son ardeur à chasser les bâtiments ennemis, les ruses qu'il emploie pour les surprendre. On admirerait enfin la façon intelligente dont il s'occupe de son équipage, lui commandant « l'exercice du canon, de la mousqueterie, du jet des grenades », dès que le temps est beau, et qu'il n'y a pas de vaisseau en vue, ne négligeant aucune précaution pour assurer sa bonne santé : « Craignant que l'humidité du temps ne causât quelque maladie parmi l'équipage, j'ai fait mettre des chaudières de feu dans l'entrepont et dans la calle, fait distribuer du vinaigre à chaque plat, pour assaisonner les salaisons et commencé à faire faire de la moutarde pour en distribuer[5]. »

Et quel désespoir lorsqu'un de ses mousses tombe à la mer !

En résumé, le baron de la Hage, par son caractère, sa bravoure et sa bonté, a rendu de réels services à la France. Il s'est toujours attiré l'affection de ses équipages, et à une époque où notre marine désorganisée avait à combattre des forces écrasantes, il a su faire quelques campagnes glorieuses, dont nous avions grand besoin pour effacer la honte du traité de Paris.

Par là même, son nom mérite de ne pas être oublié, et d'être inscrit à côté de celui de son ami La Pérouse.

MARIE DE CHATEAU-VERDUN.

1. Cf. A. N., B⁴ Marine 138, fol. 160. — « J'ai cru m'apercevoir qu'une des causes de la médiocrité de la marche de ces frégates-ci était une trop grande proportion de mâture, ce qui doit aussi nécessairement diminuer sa stabilité. »
2. Cf. A. N., B⁴ Marine 138, fol. 190.
3. Cf. A. N., B⁴ Marine 138, fol. 154.
4. Cf. A. N., B⁴ Marine 138, fol. 160.
5. Cf. A. N., B⁴ Marine 138, fol. 160.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ARCHIVES NATIONALES, C^4 173, N° 1339

MAIGAUD (*sic*)

fils d'un conseiller au Parlement de Toulouse.

Garde 1er juillet 1756.

Enseigne 1er mai 1763.

Lieutenant d'artillerie 1er janvier 1768.

Lieutenant de vaisseau 1er octobre 1773.

Chevalier de Saint-Louis 3 mars 1776.

1756. 5 mois, 1 jour.	Sur le *Vaillant* par M. de Choiseul.
1757. 2 mois, 10 jours. (1re campagne).	Escadre de M. de la Galissonnière. Ensuite sur l'*Oriflamme* par M. Dabon, escadre de M. de la Glue.
(2e campagne).	Sur le *Sage* par M. Dabon.
3e campagne).	Escadre de M. du Revest, pour Louisbourg, combat en passant le détroit, désarmé à Brest.
1758.	4 mois absent, 8 mois à Toulon.
1759. 1 mois, 6 jours. (4e campagne).	Sur le *Fier* par M. Marquisan. Passé sur le *Souverain* par M. de Panat, capitaine, escadre de M. de la Glue, combat de Sagoa après lequel il a relâché, à Rochefort ; autre combat aux Atterrages, débarqué, ordre de passer à Brest, 3 mois à Toulon, 2 mois à Brest.
1760.	A Brest.
1761. 8 mois. 1762. 8 mois. (5e campagne).	Sur le *Robuste*, armé dans la rivière de Vilaine, commandé par M. le chevalier de Ternay, désarmé à Brest le 12 janvier 1762.
1763. 1 mois, 5 jours. (6e campagne).	Réarmé sur le dit vaisseau par le même, commandant une division. Expédition de Saint-Jean de Terre-Neuve. Désarmé le 28 janvier 1763.
(7e campagne).	Ensuite sur la barque l'*Hirondelle* par M. de Jaucourt, capitaine ; escadre de M. Beaussier à l'Amérique.
1764. 4 mois. (8e campagne).	Sur le *Solitaire* par M. le chevalier de Ternay, capitaine, division de M. le vicomte du Lescouet en croisière contre les Saletins. 8 mois présent.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

1765.	A Brest, 1 mois absent.
1766. 5 mois. (9e campagne).	Sur la gabare la *Forte* par M. de Croissy, lieutenant de vaisseau, pour transporter des bois des Pyrénées.
1767. 3 mois.	Désarmé le 19 mars 1767.
(10e campagne) 5 mois.	Ensuite sur la *Folle* par M. de Kerguelin, lieutenant de vaisseau, pour la pêche sur les côtes d'Islande. 7 mois présent.
1768. 7 mois. (11e campagne).	Commandé la gabare l'*Ecluse* pour transporter des bois. 5 mois présent.
1769.	2 mois absent, ordre de passer à Rochefort, 2 décembre, arrivé dans le même mois.
1770. 3 mois. (12e campagne).	5 mois absent, passé à Bordeaux 21 septembre pour embarquer sur la *Tourterelle* par M. Damblimont, capitaine de frégate, en croisière aux Antilles, désarmé le 11 avril 1771.
1771. 3 mois.	3 mois absent.
1771. 6 mois.	Sur le *Fier*, armé à Rochefort, par M. du Chaffault pour se joindre à Brest à l'escadre de M. d'Orvilliers, campagne d'évolution.
1772. 13e campagne. (14e campagne. 3 mois).	Mis dans la brigade du Havre, 1er mai. Ensuite commandé le coter la *Sauterelle*, armé à Lorient en septembre pour aller dans l'Inde.
1773. 12 mois. (15e campagne).	Désarmé à l'Isle de France le 15 juillet 1773; réarmé le 15 juillet 1773 en second sur la *Belle Poule*, commandée par le chevalier Grenier, qui a parcouru le détroit de Malac, les côtes de Malabar, etc., pour l'expédition de M. Duprat; de retour à l'Isle de France le 9 juin 1774.
1774. 12 mois. (16e campagne).	Tout de suite pris le commandement du *Gros-Ventre* et celui de la rade de l'Isle de France avec lesquels il a été au Fort-Dauphin de Madagascar.
1775. 12 mois.	Et a fait deux autres voyages au port de Bourbon.
1776. 12 mois.	
1777. 4 mois.	De retour à Lorient le 18 mai 1777, venu à la cour jusqu'au mois de septembre, qu'il s'est rendu à Brest.
1778. 4 mois. (17e campagne).	Du 1er mars 1778, commandé la corvette la *Perle*, passé sur le *Zéphir* le 3 avril et désarmé le 26 juin suivant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

1779. 12 mois. Du 1er juillet 1778, commandé la frégate la *Gentille*, combat le 17 août 1779 contre le vaisseau l'*Ardent* qu'il a pris, étant avec la *Junon*, commandée par M. Bernard de Marigny; rentré à Brest en décembre.

1780. 3 mois. (18e campagne). Du 1er janvier, commandé la frégate la *Charmante*, destinée à aller dans l'Inde avec M. du Chilleau ; s'en est séparé par un coup de vent et en revenant à Brest, ayant fait une prise d'un corsaire de 24 canons, s'est échoué sur l'Ile des Saints et s'est noyé le 25 mars 1780 ainsi que le sieur Virdehoup de Bonamour, enseigne de vaisseau son second, et le sieur Guillard de Kerzozic, garde marine et 210 hommes de l'équipage.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Une invasion allemande

en Bourgogne, en 1636

Les événements dramatiques qui se déroulent aujourd'hui nous font prendre un intérêt tout particulier à l'histoire militaire de notre pays, surtout lorsque nous y trouvons des analogies avec les opérations dont nous sommes les témoins. Sans doute, l'invasion allemande dont a été victime la Bourgogne, en 1636, s'est étendue sur un terrain moins vaste et moins riche en industries prospères que ne l'est le Nord de la France; elle est une petite chose en comparaison de ce que nous souffrons en 1914; mais elle a abouti aux mêmes ruines, elle a donné lieu aux mêmes brigandages, aux mêmes atrocités, et il n'y a pas jusqu'aux circonstances qui y ont mis fin qui ne puissent faire naître quelques rapprochements curieux.

Ce n'est pas, à vrai dire, un très gros événement historique; les ouvrages généraux sur l'histoire de France n'en parlent qu'incidemment et se contentent d'une allusion. Ce n'est qu'un épisode de la guerre de Trente ans, mais un épisode qui a été très important pour la Bourgogne. Le souvenir en est resté là particulièrement vivant: les annalistes locaux se sont plu à en narrer les diverses phases, et l'on parle encore dans le pays des crimes commis par les Impériaux et de l'héroïque défense qui les a définitivement rejetés hors des frontières.

Richelieu venait de commencer la campagne contre l'Autriche; de tous côtés nous prîmes l'offensive. Notre attaque dans les Pays-Bas fut d'abord couronnée de succès; puis, nous dûmes battre en retraite jusque dans l'Ile-de-France. Les Espagnols, nous poursuivant, fran-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

chirent la Somme et leurs avant-gardes s'avancèrent, au mois d'août, jusqu'à Pontoise. Ce fut une grande épouvante dans Paris, et si l'invasion ennemie qui pénétrait par le sud de l'Alsace et la haute vallée de la Saône n'avait pas été arrêtée, l'armée française, prise comme dans un étau, eut infailliblement été brisée.

Le gouverneur de la Bourgogne était alors Henri II, prince de Condé, le père du futur vainqueur de Rocroy. Il disposait d'une armée assez considérable de 20.000 hommes d'infanterie et de 8.000 chevaux. Richelieu lui envoya l'ordre d'envahir la Franche-Comté. Le 28 mai, il investissait Dôle ; mais le 15 août, il était obligé de lever le siège avec quelque hâte, à l'approche d'une armée allemande. C'était au moment où l'invasion de la Picardie inquiétait Paris ; le Roi venait, le 8 août, de faire à Condé un puissant appel de secours. Le prince lui envoya, aussitôt, 6.000 hommes de pied et 3.000 chevaux, des munitions et presque toute son artillerie. Il lui fallut, en outre, garnir de troupes les villes fortes de la région : Dijon, Auxonne, Seurre, Beaune, Chalon... etc... ; cela dissémina ses forces, et ne lui laissa que peu d'éléments pour constituer ce que nous appelons aujourd'hui la défense mobile.

Une autre armée française, commandée par le Cardinal de la Valette et le duc Bernard de Saxe-Weimar, allié fort suspect, était en Lorraine. Elle ne put ou ne sut empêcher le duc Charles de Lorraine, alors près de Saint-Mihiel, de rejoindre dans la haute Saône l'armée allemande d'invasion. Ayant reçu pour mission de suivre l'ennemi et de le surveiller, elle vint se poster près de Langres, et attendit le moment d'agir.

Pendant ce temps, les troupes impériales s'avançaient comme une marée formidable de 50.000 combattants, balayant tout sur son passage. Elles étaient commandées par Gallas dont les principaux lieutenants étaient, avec le duc de Lorraine : Piccolomini, Forkatz, Buttler, Isolani, Tiefenbach, François de Mercy. Ce sont les officiers de Wallenstein dont Schiller fera plus tard les personnages de sa trilogie, et qui parcouraient depuis tant d'années tous les champs de bataille de l'Europe.

Tandis que Gallas s'approchait, ses coureurs sous la conduite de Forkatz, Lamboy et Clinchant descendirent la rive gauche de la Saône, traversèrent le Doubs au confluent des deux rivières, et, la torche à la main, vinrent ravager la Bresse chalonnaise.

Avec le peu d'hommes qui lui restaient, Condé se hâta de courir au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

secours de cette partie de sa province. Ne se sentant pas, cependant, assez fort pour attaquer les ennemis en bataille rangée, il se contenta de les harceler pendant qu'ils remontaient vers le Nord et retrouvaient Gallas avec le gros de ses troupes dans la région de Gray.

La Bourgogne eut, alors, un court répit. Mais après un mois d'une inaction motivée, semble-t-il, par des causes d'ordre politique, au début de la seconde quinzaine d'octobre, Gallas se mit en marche, en descendant le long de la rive droite de la Saône, entre cette rivière et les contreforts du plateau de Langres, par ce perpétuel chemin d'invasion qui fut encore la route des Allemands en octobre 1870. Il s'approcha de Dijon, pillant les villages de sa banlieue, et Charles de Lorraine, dit-on, se donna la satisfaction platonique de montrer le poing aux remparts de la cité. C'était, sans doute, une menace; mais il n'eut pas le loisir de la mettre à exécution.

L'objectif de Gallas fut alors de conquérir sur la Saône une tête de pont qui, lui assurant des communications régulières et normales avec la Franche-Comté, lui permit un ravitaillement facile, et des quartiers d'hiver de toute sécurité.

Parmi les passages possibles, il se décida pour Saint-Jean-de-Losne. C'est une petite ville qui de temps immémorial a servi de lieu de transit, et dont le rôle historique remonte aussi loin que l'histoire elle-même; les puissantes chaussées qui y accèdent ont toujours été entretenues avec soin, et chaque âge y a laissé des traces de son activité.

Il y a, il est vrai, d'autres passages à proximité : Auxonne et Seurre, par exemple; mais ils étaient plus solidement fortifiés, et défendus par des garnisons de quelque importance, tandis que Saint-Jean-de-Losne semblait ne devoir offrir qu'une assez faible résistance à une armée très entraînée et munie d'une puissante artillerie.

Pendant que les troupes du Cardinal de la Valette et du duc de Weimar venaient rejoindre à Dijon celles de Condé, Gallas se présentait le 25 octobre devant les murs de Saint-Jean-de-Losne et sommait la ville de se rendre. La garnison se composait des habitants et de huit compagnies du régiment de Conti; malheureusement, ces huit compagnies, réduites par une épidémie de peste, ne comptaient en tout que cent cinquante hommes; bien faibles éléments de défense contre un assaillant formidable et aguerri.

L'approche de l'armée germanique, l'arrivée des fugitifs, leurs récits et leur misère, avaient rempli la Bourgogne de terreur. Les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Impériaux ne laissaient derrière eux que la ruine et la désolation. En dehors des chroniques contemporaines, on a conservé dans les archives locales les enquêtes administratives établies peu après les événements. Sur ces documents on a écrit maintes monographies détaillant village par village, jour par jour les crimes commis par les barbares d'outre-Rhin. Il y a quelque mois, il eût été indispensable d'user des mêmes expressions d'indignation et d'horreur pour relater lês incendies, les assassinats, les vols, les brigandages de toute sorte de cette armée de sauvages et de scélérats; mais aujourd'hui, que pourrait-on dire que nous ne lisions tous les jours dans nos journaux. C'est la même chose. De villages florissants, il ne resta rien : ni maisons, ni récoltes, ni bétail, ni habitants. Tout fut brûlé, tué, volé. Un poète de la Pléiade, mort en 1605 évêque de Chalon-sur-Saône, Pontus de Thyard, avait laissé dans son château de Bragny une riche bibliothèque ; elle subit le sort qui fut réservé de nos jours à celle de Louvain. Le pillage le plus éhonté fut celui de l'abbaye de Citeaux. Le célèbre monastère n'est qu'à trois lieues de Saint-Jean-de-Losne. Quelques rôdeurs s'y présentèrent et trouvèrent le gîte à leur goût ; ils appelèrent des camarades : quinze mille accoururent.

Pendant dix jours, ce fut une orgie. Toutes les provisions furent enlevées ; les ornements et les trésors de l'église disparurent, les tombaux des ducs capétiens de Bourgogne furent défoncés à la recherche de bijoux possibles ; les archives et les livres furent bouleversés et en partie brûlés. Toutes les boiseries servirent à chauffer les voleurs. Pour emporter les grains, ils vidèrent les matelas et les paillasses, jetant au vent *plumes et bourrée*. Plusieurs moines, tous les valets furent tués. Il ne resta que les murs, et lorsque les soldats du duc de Weimar mirent en fuite les maraudeurs, on dut éteindre à la hâte plus de deux cents feux imprudemment allumés qui eussent en peu de temps incendié les bâtiments.

Dijon s'enferma dans ses remparts, regardant depuis les bastions flamber des villages dans le lointain ; à Beaune, les dames de qualité s'enfuirent avec leurs enfants, malgré les exhortations d'une religieuse carmélite, vénérée encore dans le pays comme une sainte, la sœur Marguerite du Saint-Sacrement, qui réchauffait le courage de ses compatriotes en annonçant que les terribles barbares s'enfuiraient tout d'un coup, arrêtés par un rien, un fétu de paille, disait-elle.

Ce fétu de paille fut Saint-Jean-de-Losne. Commencé le 25 octobre,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le siège fut levé précipitamment, le 3 novembre dans la nuit. Que s'était-il donc passé?

Les Impériaux, contrairement à leur attente, rencontrèrent une héroïque résistance. Malgré les assauts furieux, malgré les brèches, rien ne put faire fléchir les habitants. Tout le monde fut à la peine : soldats, bourgeois, femmes et enfants, et l'honneur rejaillit sur tous. En retenant l'ennemi, ne fut-ce que quelques jours devant leur ville, les citoyens de Saint-Jean-de-Losne ont sauvé la France et bien mérité de la patrie.

Mais malgré leur vaillance, malgré leur dévouement, ils n'auraient pu, sans doute, servir longtemps de mur d'arrêt contre la marée germanique, s'ils n'avaient reçu à temps des secours des hommes et des secours de la nature.

Le prince de Condé n'était pas resté inactif à Dijon. Il avait appelé, en hâte, l'armée coalisée du Cardinal de La Valette et du duc de Weimar, et envoyé des colonnes dans la direction de Saint-Jean-de-Losne. L'une d'elles commandée par Tavannes essaya de passer au pied des collines de la Côte-d'Or ; elle échoua. Une autre de 800 cavaliers et de deux régiments d'infanterie sous la conduite du colonel Rantzau put traverser les postes croates, gagner Auxonne, et, tandis qu'elle suivait la rive gauche de la Saône, faire annoncer aux assiégés la bonne nouvelle et réchauffer leur ardeur par une douzaine de bourgeois d'Auxonne qui descendirent la rivière en barque. Rantzau arriva enfin avec ses cavaliers dans la nuit du 2 novembre, et le son des cloches, l'éclat des torches, les cris, les fanfares jetèrent le trouble dans le camp des Allemands en leur faisant croire à d'importants renforts.

Une circonstance providentielle vint, en outre, apporter son appoint pour provoquer une prompte retraite de l'armée de Gallas.

La Saône au cours lent et aux rives sans berges prend généralement, en automne, l'aspect d'un vaste lac : la prairie s'inonde sur une immense étendue. Au delà, les terres se relèvent quelque peu ; mais lorsqu'il a plu elles deviennent impossibles à parcourir. On enfonce dans un sol gras et l'on s'enlise. Les chemins eux-mêmes, encore aujourd'hui malgré les progrès de la voirie cantonale, sont d'impraticables fondrières. Cet automne de 1636 avait été particulièrement humide : la Saône gonflée outre mesure se répandait hors de son lit. L'arrêt imposé par la défense de Saint-Jean-de-Losne, l'inondation

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des tranchées de siège, l'impossibilité de faire vivre cinquante mille hommes dans un marécage, l'accès du bon pays interdit par l'armée française peu nombreuse mais suffisante pour rendre difficiles de nouvelles opérations, décidèrent Gallas à la retraite.

Il partit avec ses troupes décimées, brûlant sur son passage les quelques villages qui avaient jusque-là échappé à sa barbarie, et sa retraite eut elle-même été compromise, s'il n'eût été averti par le duc de Weimar lui-même, croit-on, d'un projet qui, réalisé, eut en quelques heures anéanti son armée.

Un Dijonnais, Jean Perrenet, attaché au service de l'artillerie en qualité d'ingénieur, très au courant de la topographie locale, offrit de rompre les digues de la rivière d'Ouche, alors très forte, et celles des étangs de Cîteaux. L'opération devait avoir lieu dans la nuit du 3 au 4 novembre ; mais Gallas avait décampé.

L'occasion était manquée. L'on accusa le duc de Weimar d'avoir secrètement informé Gallas et trahi la cause française. Cela paraît assez exact, d'autant que lorsqu'on pouvait par une poursuite rapide enlever les bagages de l'ennemi, lui prendre ses canons et son infanterie, Weimar s'obstina à rester dans l'inaction. On se contenta de harceler les traînards ; on s'empara de quelques pièces d'artillerie ; dans une affaire d'arrière-garde, au passage de la Tille, à Spoy, Isolani fut tué. Malgré des pertes sérieuses, l'armée de Gallas put ainsi se réfugier en Franche-Comté, par Gray, quand il eut fallu bien peu de chose pour la faire disparaître complètement.

Tel est le récit rapide de cette invasion allemande en Bourgogne, en 1636. Ce fut, à proprement parler, une invasion de barbares. Le souvenir en est resté très vivant dans le pays, comme d'une catastrophe dont on a été longtemps à se remettre. On entend encore le mot : « Gallas » servir d'injure; dans certaines paroisses, pendant près de deux siècles, on a ajouté aux litanies cette invocation : « a Galla et Forka (Forkatz) libera nos, Domine. » Les ruines se sont relevées, les villages abandonnés se sont peu à peu remplis de nouveaux habitants, la prospérité est revenue. D'autres invasions ont été subies; mais ni celles de 1814 et de 1815, ni celle de 1870, qui d'ailleurs n'atteignit qu'une petite partie du pays ravagé par Gallas, ne mirent en œuvre une pareille sauvagerie. Les auteurs locaux qui ont écrit récemment sur cette campagne de 1636 n'en parlent que comme d'une de ces barbaries lointaines que la civilisation moderne a supprimées. On lit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

entre les lignes qu'ils pensent qu'on ne verra jamais de pareilles horreurs : on fait la guerre autrement, maintenant.

Hélas ! nous savons, aujourd'hui, que la barbarie allemande n'a pas disparu. Ce sont les mêmes qui ont détruit tant de luxueuses cités gallo-romaines dont les fouilles nous révèlent les richesses d'art enfouies sous un amas de décombres calcinés ; on serait tenté de dire ce sont les mêmes qui en 1636 ont mis littéralement à feu et à sang une partie de la riante et riche Bourgogne ; mais non, ceux-là étaient des mercenaires vivant, au hasard de la guerre, de rapines et de violences, tandis que ceux de 1914 sont une nation entière, scientifiquement organisée pour le meurtre et pour la destruction, pour la traîtrise et pour le vol, disciplinée sous les ordres d'un chef qui peut déjà voir une main mystérieuse écrire le « Mane, Thécel, Pharès » sur les murs de son palais [1].

P. PERRENET.

1. Les travaux sur la campagne de 1636 en Bourgogne sont très nombreux. On peut consulter particulièrement :

PHILIBERT DELAMARE. *Commentarius de bello burgundico.* Divione, MDCLXXXIX, in-4°.

ABBÉ JULES THOMAS. *La belle défense de Saint-Jean-de-Losne en 1636.* Dijon, Jobard, 1886, in-8°.

CH. MÉRAUD. *Étude sur l'invasion allemande en Bourgogne et le siège de Saint-Jean-de-Losne.* Dijon, Carré, 1886, in-8°.

PHILIPPE DHETEL. *Annales historiques de la Ville de Saint-Jean-de-Losne.* Paris, Champion, 1908, 2 vol., in-4°.

La dévastation de l'Abbaye de Cîteaux en 1636. (Dans l'Annuaire départemental de la Côte-d'Or, année 1893, p. 477.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La Fin d'un Étourdi

Charles de Sévigné, marguillier de Saint-Jacques du Haut-Pas

Je ne m'attarderai pas longtemps aux fredaines de Charles de Sévigné. On connaît trop bien le salon de Ninon de Lenclos [1], où il suivit les jeunes gens à la mode ; la loge de la Champmeslé, où il rencontra Racine et Despréaux. Il suffit d'évoquer, en passant, le souvenir de cette jeune abbesse avec laquelle, au lendemain d'une campagne assez chaude, il demeura « à chanter vêpres » pour rappeler à la mémoire le retour de l'enfant prodigue aux *Rochers* : Il apparaît tout à coup au détour d'une allée ; il s'agenouille silencieux, tandis que sa mère s'avance, en proie aux sentiments les plus contradictoires : la colère, la tendresse et enfin la pitié pour le coupable, qu'elle relève !

Personne ne pouvait gâcher davantage sa vie, gaspiller de plus heureux dons ! D'une bravoure incontestée, ce gentilhomme qui avait fait ses preuves à Candie, au passage du Rhin et à Senef [2] où il demeura de longues heures, froidement impassible sous le feu de l'ennemi, tandis que sa compagnie ne bougeait que pour serrer les rangs, quand le boulet y creusait des vides, négligeait de se rendre à Versailles, parce qu'il préférait s'amuser en Bretagne ; il mécontentait, par son inexactitude dans le service, son capitaine, s'étonnait et se dégoûtait de languir dans les grades subalternes et côtoyait plus d'une fois la Bastille ! Ce causeur instruit, délicat, charmant, s'oubliait dans des aventures bêtes dont il riait tout le premier [3]. Les parasites se moquaient de lui, mangeaient les soupers qu'il payait. La fantaisie régentait toute cette conduite et déconcertait les calculs les

1. *Lettres de Mme de Sévigné*, collect. des grands écrivains, t. I, p. 119.
2. Notice de Paul Mesnard, Sévigné, t. I, p. 117 ; Aubenas, *Histoire de Mme de Sévigné*, p. 148-153 et passim.
3. Aubenas, p. 195 et seq. ; Sainte-Beuve, *Nouv. Lundis*, t. I, p. 294.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

plus fondés. Dans la galanterie il n'en était plus aux passades, mais aux sottises compromettantes. Plus d'une fois, Mme de Sévigné le dépêtra d'un sot mariage. Les moins perspicaces pouvaient prédire, sans trop s'avancer, que ce cœur excellent, ce fils de choix, ce caractère si accommodant, ce garde-malade délicieux, ce lecteur incomparable se brouillerait, à tout jamais, avec les siens et finirait tristement, loin de sa famille, accaparé et exploité par une coquine. Le contraire arriva, mais chose étrange, ni Mme de Sévigné, ni Mme de Grignan ne travaillèrent à cette métamorphose. On ne dut pas à leurs conseils cette dignité de vie et j'oserais presque dire cette sainteté qui marqua les dernières années de cet étourdi. Dans la circonstance maîtresse qui opéra cette transformation, leurs avis ne furent pas raisonnables et le plus fou se montra le plus sage des trois.

Ses regards se tournaient sans cesse vers la Bretagne qui l'avait conquise par son charme. Il n'aimait pas le métier militaire et ne songeait qu'à rompre ses chaînes pour se délivrer, à tout jamais, de ces garnisons, où il périssait d'ennui. Il aspirait à rejoindre son ami Tonquedec, et à son défaut, à séjourner tout seul, dans le château des Rochers, ce qui ne lui déplaisait pas. Vainement, au nom de la raison, lui prêchait-on qu'un homme comme lui, déjà vieux garçon, d'un passé assez compromis, dont le patrimoine était ébréché par des guerres et par des folies, se marierait, moins avantageusement encore, s'il n'offrait plus, à sa future famille, la compensation d'une charge ou d'un emploi honorables; l'entêté n'écoutait rien et ne se laissait pas fléchir. Finalement, il donna sa démission. Sa mère voulut, tout au moins, le marier, là encore elle échoua. Un jour elle lui parla « d'une petite fille un peu juive dont les millions paraissaient d'assez bonne maison ». Charles, ordinairement si doux, regimba. Il déclara que ce ne serait pas le ranger que de disposer ainsi de lui, qu'il n'entendait pas se vendre. L'avarice n'exerçait aucune prise sur cette âme et la hauteur de ses sentiments reçurent un commencement de récompense quand ses premières démarches auprès de Mlle Jeanne-Marguerite de Mauron furent favorablement accueillies [1].

La seigneurie de Mauron [2] était située à huit lieues à l'ouest sud-ouest

1. Notice de P. Mesnard, p. 211 et 214.

2. T. XII, 2e partie, p. 196 note, le frère de la jeune marquise de Sévigné, le comte de Plélo fut tué à Dantzig en 1734. V. Notice de la maison de Bréhant, par le marquis de Bréhant, Paris, 1867, p. 101.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Rennes. C'est aujourd'hui un chef-lieu de canton, dans l'arrondissement de Ploërmel. Le futur beau-père, marié à Louise de Quélen, s'appelait Maurille de Bréhant, comte de Mauron. Il exerçait la charge de conseiller, au Parlement de Bretagne. C'était un brillant mariage pécuniaire, s'il laissait à désirer quant à la naissance, car M. de Mauron jouissait de soixante mille livres de rente et donnait à sa fille deux cent mille francs. Avec le pouvoir de l'argent, dans ce temps, cette évaluation représentait une fortune plus que quadruple des mêmes chiffres, à notre époque. Le conseiller breton se montrait un peu vain d'un patrimoine aussi considérable. Il l'administrait fort bien et paraissait dur en affaires. De là naquirent des difficultés sans nombre, presque insurmontables et qui ne furent aplanies que par l'heureux caractère de Charles de Sévigné.

Dotant richement sa fille, M. de Mauron n'entendait pas que dans les arrangements à régler entre Mme de Grignan et son frère, Charles de Sévigné fut trop mal partagé. Il consentait à estimer, au denier trente, les terres de son futur gendre, c'est à dire à les capitaliser en multipliant trente fois leur revenu annuel; mais il demandait, en retour, que les terres, réservées à Mme de Grignan, fussent estimées au denier vingt-cinq. On sait combien la situation de cette dernière était obérée, malgré et peut-être en raison même de sa magnificence. Aussi, prit-elle fort mal les exigences du magistrat et, au lieu de les discuter, elle se fâcha, en déclarant qu'on l'outrageait[1]. M. de Mauron se piqua, à son tour, et parce que Mme de Grignan avait refusé de lui écrire une lettre de civilité, il se plaignit qu'elle le méprisât, parce qu'il était de robe ! Mme de Sévigné défendit sa fille avec toute la véhémence de sa tendresse. Elle en perdit son habituel bon sens. « Demandez, écrivait-elle à son ami le président de Moulceau ce que c'est que d'avoir affaire avec des Bas-Bretons. Il n'y a point de tête qui n'en soit renversée et l'on ne peut songer à M. de Moulceau, quand on fait un contrat dans la généralité de Ploërmel ! » Tout semblait donc perdu, une rupture était imminente et Charles de Sévigné allait échouer au port, quand son esprit conciliant calma ces susceptibilités aigries[2].

1. Notice de Mesnard, p. 260. Lettre de Mme de Sévigné au président de Moulceau, 1er mars 1684, t. VII, p. 294.
2. T. VII, p. 253 Cette lettre est du mois de décembre 1683.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« Vous vous trompez toujours, écrivait-il à sa mère, quand vous prenez ce que dit M. de Mauron, comme si je le disais moi-même? Je vous mande que M de Mauron dit que ma sœur le méprise et qu'il semble que cette alliance lui fasse tort ; moi, je vous le mande pour vous faire voir qu'il faut que ma sœur écrive, vous me répondez pour me montrer que c'est le procédé de M. de Mauron qui est plein d'incivilité pour vous ! Eh, vraiment, je le sais bien, je le trouve tout comme vous! Ce n'est pas moi qu'il faut persuader, mais ce n'est pas moi, aussi, qu'il faut en punir... Ma sœur est mal contente de M. de Mauron, elle ne sait pas bonnement pourquoi et là-dessus elle ne veut point écrire deux lettres qui me sont très nécessaires et qui me causent des désagréments infinis dans une famille où je suis trop heureux d'entrer. Je trouve ce raisonnement un peu gauche, n'en déplaise à la logique de M. Descartes. Remettez-vous donc dans l'esprit, ma très chère Madame, que je ne vous ai jamais parlé de moi-même quand je vous ai parlé des mépris dont M. de Mauron se plaignait. Je sens son procédé, pour vous et pour moi, comme il le faut sentir, mais, enfin, comme vous le disiez vous-même, le beau de ce jeu-là est d'épouser ! Il faut donc épouser ! Ceux qui prennent intérêt à moi le doivent faciliter... » Après ce préambule insinuant, quand il jugeait sa mère un peu calmée il lui prouvait, par des considérations fort sensées, que les prétentions de son futur beau-père n'étaient pas si exorbitantes qu'on le donnait à entendre, que ce n'était pas un outrage pour Mme de Grignan de souhaiter que le mari d'une femme, aussi bien dotée, apportât, de son côté, treize mille livres de rente. L'affaire avait été rude, mais comme le disait avec bonne humeur l'heureux ouvrier de cette conciliation « le même Dieu qui l'avait préservé dans quelques occasions assez chaudes l'avait protégé encore ». Le mariage se conclut. Sévigné partit avec sa jeune femme pour les Rochers. Le *Mercure galant* d'avril 1684 rend compte de la réception que leur ménagea la noblesse des environs lorsqu'ils atteignirent leur château [1].

La jeune marquise paraît un peu terne, un peu effacée quand on la compare à sa belle-mère si brillante d'entrain, si robuste encore malgré son âge. C'était une petite femme tout accablée de vapeurs, qui changeait de visage cent fois le jour sans en trouver un bon. D'une extrême délicatesse, elle ne se promenait presque pas, elle avait tou-

1. Notice de P. Mesnard, p. 217 et t. VII, p. 246, note.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

jours froid ; à neuf heures du soir, elle paraissait éteinte, les jours étaient trop longs pour elle et sa gaieté ne se montrait que par éclairs. Mme de Sévigné, après s'être fait un peu prier, consentit à habiter, quelque temps, avec son fils et sa belle-fille, en Bretagne. Cette dernière, avec beaucoup de tact, beaucoup de finesse, laissait la mère de son mari remplir la maison de sa vie, comme jadis, et ne révélait sa présence que par des attentions discrètes, habilement ménagées, qui entouraient la douairière d'une atmosphère de sympathie affectueuse, sans la gêner. Aussi, d'abord en défiance et prévenue contre la fille du conseiller de Mauron, Mme de Sévigné se rendit peu à peu. Elle commença par ne pas trouver de défauts à la femme de son fils et comme elle le disait, spirituellement, elle la loua par des *négatives*. La jeune marquise ne parlait point breton, elle n'avait point l'accent de Rennes. Quant au mari, malgré cette langueur, cette paresse indispensable à ses malaises, la jeune femme sut le gagner et Charles de Sévigné lui portait une tendresse infinie[1].

Elle était d'une piété ardente. L'ancien mauvais sujet se prêta par condescendance aux goûts de sa femme. L'effort ne lui fut pas pénible car jamais, même au temps de sa vie dissipée, il ne s'était montré *libertin*. Ninon de Lenclos qui prétendait l'endoctriner lui déplut par son zèle philosophique. Elle se moqua plus d'une fois de sa *candeur de colombe*. Quand il rentrait au logis, dégoûté de lui-même, les mercuriales de sa mère, qui lui parlait quelquefois de Dieu, ne trouvaient pas un auditeur récalcitrant. Cette empreinte chrétienne, si forte chez la plupart des âmes au dix-septième siècle, ne s'effaçait pas totalement au plus fort des passions et reparaissait quand l'âge ou une vie régulière les avait maîtrisées. Avec sa mobilité quelque peu féminine, avec cette complaisance qui le faisait être tout ce qu'il plaisait aux autres, Charles, par égard pour la jeune marquise, délaissa peu à peu ses auteurs favoris et notamment Rabelais dont les grasses histoires charmaient autrefois ses loisirs. Il s'appliqua à des lectures plus graves et pratiqua les Pères de l'Église. Cette transformation arracha quelques sourires à Mme de Sévigné et à Mme de Coulanges; on plaisantait le nouvel anachorète et on croyait que chez ce néophyte, ce beau feu ne durerait pas plus qu'un feu de paille. Jugement assez vraisemblable si on songeait à cette versatilité, à cette fantaisie passées. Mais l'amour

1. T. VII, p. 294; Aubenas, ouv. cit., p. 381.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aidant, il persévéra et ne retomba pas dans une tiédeur voisine du scepticisme ou de l'indifférence.

Pour être dévot, il n'en gardait pas moins un goût très vif des questions littéraires, comme le prouve une polémique qu'il soutint contre Dacier[1], au sujet de l'interprétation d'une épître d'Horace. Les érudits leur donnent tort à tous deux mais on remarquera que Charles de Sévigné soutint sa thèse avec beaucoup plus de finesse et de brillant que son adversaire, qui parut, dans la circonstance, plus lourd, plus pédant, en un mot, moins honnête homme que celui contre lequel il se mesurait. En même temps, le marquis s'occupait aussi des intérêts de sa province. Il acheta une charge de lieutenant de roi dans la ville de Nantes et fut nommé député aux Etats de Bretagne. Ces détails prouvent qu'il outrepassait la modestie, aux dépens de la vérité, quand, répondant aux interrogations de quelqu'un, sur sa jeunesse, il disait : « J'ai passé les quinze premières années de ma vie, en qualité de courtisan ignorant et, depuis dix ans, je suis devenu provincial. » Ce qu'il n'avait pu apprendre ni au fond de la Bretagne, ni à la cour, il l'avait reçu d'excellents maîtres, dont on ne connaît pas malheureusement le nom. On trouvera donc sévère le jugement de Saint-Simon quoiqu'il ne soit pas tout à fait inexact. Empruntant un mot à La Bruyère, il prétend que Charles de Sévigné fut d'après un esprit plutôt qu'un esprit. Sans doute cette intelligence porte la marque maternelle. Toutefois dans la distribution que la marquise fit de ses richesses spirituelles, entre ses deux enfants, Charles ne fut pas le plus mal partagé. Sainte-Beuve, un peu arbitrairement, à mon avis, a estimé que Mme de Sévigné se dédoubla entre son fils et sa fille, réservant à l'un la grâce et à l'autre la solidité. Cette démarcation me paraît quelque peu absolue. La gaieté de Charles lui a fait tort et parce qu'il est moins ennuyeux, moins pédant que sa sœur avec le bagage philosophique qu'elle traîne avec elle, on l'a cru moins sérieux parce qu'il était plus aimable.

Lorsque Mme de Sévigné mourut, le lieutenant civil Le Camus informa le marquis des dispositions prises par sa mère, en faveur de Mme de Grignan. Cette dernière, jugeant les autres d'après son caractère, croyait que ces libéralités suprêmes provoqueraient des contestations,

1. Notice, p. 115 ; Cousin, *Journal des Savants*, janvier 1852. Saint-Simon, éd. Chéruel, p. 363, Sainte-Beuve, N. L., III, p. 20.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sinon un procès, et le lieutenant civil, dépositaire de la cassette, qui contenait les papiers de la défunte, eut mission de prouver, par des preuves accumulées, que l'on saurait se défendre avec succès, si le testament était attaqué. Le lieutenant civil n'eut pas à faire usage de sa science procédurière, car dès les premiers mots, Charles de Sévigné l'arrêta, en lui déclarant qu'il se soumettait, sans réserve, aux volontés de sa mère. Pour confirmer ces paroles, il écrivit, à Mme de Grignan, une admirable lettre, qui, mieux que tout commentaire, manifestera la beauté singulière de cette âme, si droite et si désintéressée. Sans la citer en entier, on en reproduira ici les principaux passages[1] : « Ma mère, écrivait-il au mois d'août 1696, m'a toujours fait un secret sur ce qui s'était passé entre vous depuis l'accommodement qu'elle eut la bonté de faire, en faveur de mon mariage. (Il se reporte à la transaction exigée par le conseiller Mauron.) Je n'ai jamais été bien connu d'elle à ce sujet, elle m'a quelquefois soupçonné d'intérêt et de jalousie, contre vous, pour toutes les marques d'amitié qu'elle vous a données. J'ai présentement le plaisir de donner des preuves authentiques des véritables sentiments de mon cœur. M. le lieutenant civil a été témoin des premiers mouvements, qui sont toujours les plus naturels. Je suis très content de ce que ma mère a fait pour moi, pendant que j'étais dans la gendarmerie et à la cour ; j'ai encore devant les yeux tout ce qu'elle a fait pour mon mariage auquel je dois tout le bonheur de ma vie. Je vois toutes les obligations longues et solides que nous lui avons ; ce sont là les mêmes paroles dont vous vous servez dans votre lettre ; tout le reste ne m'a jamais donné la moindre émotion. Quand il serait vrai qu'il y aurait eu dans son cœur quelque chose de plus tendre pour vous que pour moi, croyez-vous, en bonne foi, ma très chère sœur, que je puisse trouver mauvais qu'on vous trouve plus aimable que moi ? et ma fortune, soit faute de bonheur, soit faute de mérite, s'est-elle tournée de manière à bien encourager à me faire des biens de surérogation ? Jouissez tranquillement de ce que vous tenez de la bonté et de l'amitié de ma mère. Quand j'y pourrais donner atteinte, ce qui me fait horreur à penser, et que j'en aurais des moyens aussi présents qu'ils seraient difficiles à trouver, je me regarderais comme un monstre si j'en pouvais avoir la moindre intention. Les trois quarts de ma course, pour le moins, sont passés, je n'ai point d'enfants et

1. Notice, p. 302.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vous m'en avez fait que j'aime tendrement... Je ne souhaite pas d'avoir plus que je n'ai... Si je pouvais souhaiter d'être plus riche, ce serait par rapport à vous et à vos enfants. Nous ne nous battrons jamais qu'à force d'amitiés et d'honnêtetés... N'est-ce pas une consolation pour nous, en nous aimant tendrement, par inclination, comme nous faisons, que nous obéissons à la meilleure et à la plus aimable de toutes les mères. »

En 1703 [1], Charles de Sévigné vint habiter le faubourg Saint-Jacques. Il s'installa dans une maison qui appartenait à la grand'mère de Mme de Coulanges et dont la place est facile à retrouver, puisqu'elle s'élevait en face du séminaire Saint-Magloire, actuellement l'établissement des sourds-muets. Ce logis assez considérable devait donc occuper un terrain jusqu'à la rue des Ursulines, et s'orientait à l'ouest du côté de la ruelle des deux Églises, actuellement la rue de l'abbé de l'Épée, qui débouche dans la rue Denfert-Rochereau. La recherche du nom de sa propriétaire fournit l'occasion d'un petit problème généalogique. Les de Coulanges, s'il faut en croire cette mauvaise langue de Bussy-Rabutin, étaient d'assez petite noblesse, on disait même que leurs ancêtres avaient été partisans. Cela ne les empêchait pas d'être reçus dans le monde le plus choisi. Emmanuel de Coulanges, ce petit homme dont Saint-Simon nous a laissé un si divertissant portrait, passait sa vie à l'hôtel de Bouillon et à l'hôtel de Chaulnes, bon convive, sans excès, et égayant ces grands personnages par ses chansons. Quant à sa femme, Marie-Angélique Du Gué Bagnoles, fille d'un intendant de Lyon, elle comptait comme grand'mère une dame Gabrielle Du Four, épouse de Guillaume de Charrier, écuyer, originaire d'Issoire en Auvergne. Cette personne sans doute était morte, et ce furent ses héritiers, ou ayants-cause, qui louèrent à Charles de Sévigné sa nouvelle demeure. Deux lettres contradictoires nous la décrivent brièvement. Mme de Coulanges la trouva d'abord laide à cause des hautes murailles qui attristaient un jardin assez considérable. Mais, ajoutait-elle avec une pointe de malice : « Une maison de campagne n'est pas une retraite digne d'une dévote. » A quelque temps de là, visitant la marquise de Sévigné, elle la trouva fort joliment installée, charmée de la vie qu'elle menait ; existence calme où les prières alternaient

1. Lettres de M. de Coulanges à Mme de Grignan, 10 mai, 7 juillet et 5 août 1703, t. X, p. 485, 491 et 500 ; Saint-Simon, édition Chéruel, t. XIII, p. 332.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avec les lectures qu'interrompaient « quelques visites de personnes choisies, tout occupées de l'éternité, indifférentes aux nouvelles du monde et peu sensibles à tout ce qui passe » ! Malgré un peu de monotonie, cette retraite ne laissait pas que d'être séduisante, au milieu de tous ces jardins de communautés qui existaient encore. Pour emprunter les expressions mêmes de Bossuet, dans l'oraison funèbre du P. Bourgoin, on y « respirait l'air le plus pur et le plus serein de la ville, en même temps qu'un air encore plus pur de la discipline cléricale ! »

Charles de Sévigné vint-il au faubourg Saint-Jacques, uniquement par condescendance pour sa femme? comme le laisseraient entendre quelques passages des lettres auxquelles nous nous reportions tout à l'heure. Ce ne serait pas exact ; il me semble qu'il obéit, en outre, à un autre mobile, et que cet attrait pour le faubourg Saint-Jacques lui fut inspiré également par sa mère. Si l'on songe aux livres de chevet dont se nourrissait la dévotion de Mme de Sévigné [1], on se rappellera qu'à l'exception de Bourdaloue, tous ses auteurs favoris appartenaient à Port Royal. Non pas qu'elle se rangeât parmi les jansénistes ardents, et qu'elle épousât toutes leurs querelles, puisque celui qu'elle préférait entre tous était Nicole, l'homme des transactions, qui se montrait faitgué de la lutte, le tiède que *vomissaient* les violents pour me servir d'un mot énergique emprunté à l'Ecriture. Non loin de Saint-Jacques habitait M. de Saint-Aubin, frère de l'abbé de Coulanges, le Bien Bon, cet oncle vigilant si dévoué, toute sa vie, à Mme de Sévigné. Quand Saint-Aubin mourut, en 1688, sa nièce, à son chevet, lui tint longuement les mains et fut très frappée d'une agonie aussi sainte pendant laquelle il fut assisté par le curé de Saint-Jacques, le dévoué M. Marcel [2].

« Vous êtes trop heureuse, écrivait Mme de Sévigné, à Mme de Guitaut le 19 décembre 1688, de vivre sous sa conduite et pour y mourir, je vous assure que c'est la plus sainte et la plus délicieuse chose du monde ! Ce dernier épithète (*sic*) vous surprend, mais je ne m'en dédis point. Oui c'est une chose délicieuse que de voir une mort où il n'est uniquement question que de Dieu; où les affaires temporelles et même les remèdes et l'espérance de guérir n'a point de part ; et où l'on entend

1. Notice, p. 211.
2. Sévigné, t. X, p. 128, VIII, p. 266 et 267, p. 274, p. 343.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dire à un malade tout ce que la religion bien entendue et la charité peut inspirer à un homme fort éclairé et voir aussi un homme mourant, tout détaché des choses de la terre et ne s'occuper ni respirer que Jésus-Christ et lui demander miséricorde, jusqu'au dernier soupir, avec un amour ardent et une crainte pleine de confiance. J'avoue, Madame, que je n'avais rien vu de pareil; on ne meurt point ainsi dans les autres quartiers de Paris. Je n'oublierai jamais cette mort et je serais très fâchée de ne l'avoir point vue. Dieu me fasse la grâce de m'en souvenir, en temps et lieu. Vous savez bien que c'est de la mort de mon pauvre oncle de Saint-Aubin que je veux parler et de son admirable curé ! »

M. Marcel était janséniste et dirigeait Nicole [1], mais il se rangeait, lui aussi, ainsi que son pénitent, parmi les modérés. Il ne manquait, toutefois, ni de fermeté ni de décision, comme le prouvent les circonstances suivantes. Quand Nicole se sépara d'Arnauld, il écrivit une lettre à l'archevêque de Paris, Harlay de Champvallon, où il exposait, naïvement et avec la modestie d'un simple clerc, toute sa conduite. Il terminait, en ajoutant que, depuis des années déjà, il n'avait d'autre désir que de penser à son salut et de se tenir à l'écart des contestations. Cette lettre fut envoyée ouverte par Nicole à M. Marcel, afin de la montrer aux amis et d'écouter leurs remarques. Malgré les objections qu'elle souleva, M. Marcel passa outre et remit la lettre à l'archevêque, sans prévenir Nicole. Sainte-Beuve qui rapporte cette anecdote approuve la conduite du curé, parce qu'en tranchant dans le vif, il mettait fin, ainsi, aux perplexités douloureuses de celui qui se confiait à lui.

Une autre anecdote, puisée à la même source [2], montrera, mieux encore, l'intimité des deux personnages. Ils visitaient tous deux le clocher de Saint-Jacques, car la nouvelle église paroissiale était de construction relativement récente, Gaston d'Orléans en posa la première pierre en septembre 1630 et elle ne fut entièrement achevée qu'en septembre 1684 [3]. En entraînant Nicole dans une pareille aventure M. Marcel pouvait se vanter de son éloquence persuasive, car

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV, p. 484.
2. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 554, note.
3. Grente, *Une paroisse de Paris sous l'ancien régime*, p. 41, 59 et Arch. Nat., série LL 793.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

s on compagnon passait à juste titre pour fort poltron. Quand le vent soufflait, Nicole ne sortait point, crainte des tuiles. A peine parvenu au sommet, Nicole rentra précipitamment dans l'escalier dont il descendit les marches quatre à quatre, suivi par son pasteur qui l'exhortait vainement à rebrousser chemin. Une fois sur le sol et et quand l'essoufflement lui permit de parler, Nicole s'écria : « Si les pécheurs étaient aussi déterminés à se corriger que moi à ne plus jamais remonter là-haut, je me tiendrais assuré de leur salut ».

Bien qu'il fût un des plus pauvres curés de Paris la charité de M. Marcel était célèbre dans toute la paroisse et, malgré la pénurie de ses ressources, il contribua à l'édification de la nouvelle église pour la somme importante de 12.183 francs. Aussi ne doit-on pas s'étonner que celui qui dépensait son patrimoine et ses revenus curiaux avec une si sainte prodigalité ne laissât, pour tout mobilier, qu'un lit avec trois couvertures, un surplis en dentelle, une soutane et un bréviaire.

Enterré au milieu du chœur de l'église, ses paroissiens lui témoignèrent leur reconnaissance par cette épitaphe dont voici la traduction [1].

D. O. M.

« Ici attend la résurrection glorieuse Louis Marcel, pasteur très vigilant de cette église, qui, par un travail infatigable, l'a élevée depuis les fondements et en a célébré la dédicace après l'avoir bâtie et ornée avec beaucoup de soin. Aimé de Dieu et des hommes, il a vécu pauvre pour lui-même, riche envers les pauvres qu'il a établis, avec son église, ses légataires universels. Il est mort le 4 novembre 1704, âgé de soixante-dix ans, ayant gouverné cette paroisse pendant trente-neuf ans. Ses paroissiens, pleins de respect pour sa vertu et de reconnaissance pour ses bienfaits, ont fait poser ce monument à sa mémoire. »

Son successeur fut Jean Desmoulins, docteur en théologie et curé d'Argenteuil. Il semble avoir été beaucoup plus combatif que son devancier car son nom figure parmi les *appelants* au futur concile, contre la bulle Unigenitus [2]. Il mourut le 26 avril 1732, au lendemain de la fermeture du cimetière de Saint-Médard (29 janvier 1732),

1. Grente, ouv. cité, p. 83.
2. Nivelle, *Recueil général des actes d'appel*, interjetés au futur Concile, t. I, p. 219 et *Nouvelles ecclés.*, 1728-1760, t. I, p. 335 ; *id.*, p. 90, date de sa mort.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

après le scandale des convulsionnaires. Il manifesta jusqu'à la fin une opposition irréductible contre le Saint-Siège. Les Nouvelles ecclésiatiques analysent son testament spirituel où il rend grâce à Dieu d'être né dans l'Église catholique et d'y avoir connu et aimé les vérités que proscrit la Bulle.

Charles de Sévigné, au moment de son installation dans le voisinage de Port-Royal, allait donc être, environ un an encore, le paroissien de M. Marcel. Celui-ci eut le bonheur de mourir avant le désastre des jansénistes, ses amis. La plus grande partie de son ministère s'était écouté durant cette trêve relative, qui depuis 1668, date de la Paix de l'église jusqu'à la Bulle Vineam Domini, interrompait les hostilités, à quelques escarmouches près, entre des adversaires irréductibles. Car les jansénistes ne se contentaient pas des demi-victoires obtenues sous les pontificats d'Innocent XI, d'Alexandre VIII et d'Innocent XII. Louail, Fouilloux, Gerberon, du Vaucel, sans compter les femmes, les Mères de l'Église réclamaient une réhabilitation complète de leurs devanciers. Ils tendaient des pièges au nouvel archevêque de Paris, Louis-Antoine de Noailles, dans leurs pamphlets du *Problème ecclésiastique* et dans celui du *Cas de conscience*. Ils lassaient et dégoûtaient des prélats comme Bossuet, comme Le Camus, évêque de Grenoble, par leurs récriminations inintelligentes et ingrates, envers ceux qui, voulaient faire la part du feu et sauver, tout au moins, la morale janséniste. Ils prêtaient ainsi le flanc aux machinations de Fénelon qui disgracié, relégué à Cambrai, condamné à Rome, prétendait se réhabiliter canoniquement et politiquement, en ruinant les jansénistes. En 1702 se remarquent les signes avant-coureurs d'un orage prochain. Déjà Quesnel est arrêté. Il s'évade, mais abandonne ses papiers qui sont saisis. Des mémoires, des lettres, rédigés par Fénelon et passant par les mains des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, parviennent jusqu'à Louis XIV. Ils exaspèrent le roi contre Port-Royal. Le souverain sollicite du pape Clément XI, au mois de juin 1703, une condamnation solennelle des jansénistes. Il offre à Sa Sainteté, qui hésite, d'agir de concert avec Elle ; de mettre son autorité à la disposition du Saint-Siège [1].

1. Lavisse, *Hist. de France*, t. VIII[1], p. 322 et seq. par M. Rebelliau ; v. aussi Brunetière, *Études critique*, t. II, p. 328, la correspondance de Fénelon et ses écrits théol., t. II, III et IV des *Œuvres*, notamment un mémoire en latin adressé au pape Clément, XI *Clam legendum*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bien que les dernières années de Charles de Sévigné se soient écoulées dans ce quartier janséniste et au moment le plus aigu de la bataille puisque la dispersion des religieuses de Port-Royal est du 29 octobre 1709, la démolition de leur maison des Champs de 1710, les exhumations de leur cimetière de 1711, il n'apparaît pas qu'il se soit mêlé à ces événements tragiques soit par une protestation, soit par des marques extérieures de sympathie. Complètement retiré du monde puisqu'il avait résigné sa charge de lieutenant de roi, il faisait de fréquentes retraites à Saint-Magloire.

Le monastère qui sert de cadre à sa vie finissante, puisqu'il résidait presque aussi souvent dans une cellule de ce couvent que dans son hôtel, mérite de retenir un instant notre curiosité, en raison de son importance, dans l'histoire de ce quartier. Sur ce terrain s'éleva la première église succursale, lorsque les habitants obtinrent de pouvoir vaquer à leurs devoirs religieux, non plus à Saint-Hippolyte ou à Saint-Benoit mais dans la chapelle des frères hospitaliers de Saint-Jacques, qui y avaient une commanderie. Ces religieux originaires d'Italie, société d'artisans, dont la mission consistait à faciliter le passage des pèlerins dans les Mauvais pas ou endroits dangereux (de là ce nom de Haut-Pas qui s'étendit à tout l'Institut) furent remplacés en 1572 par des Bénédictins. La reine Catherine de Médicis qui désirait, pour y bâtir un palais, l'emplacement occupé près de Saint-Eustache, par les Filles Repenties, négocia leur translation à la place des Bénédictins de Saint-Magloire, situés rue Saint-Denis, tandis que ceux-ci cèderaient la place aux religieuses et se transporteraient au faubourg Saint-Jacques. La chapelle des Bénédictins continua à servir d'église succursale. Mais des difficultés s'élevèrent en raison du double office qu'entraînaient l'observance de la règle de Saint-Benoit et le culte paroissial. En 1618, la conduite des Bénédictins devenant répréhensible, l'évêque de Paris confia à M. de Bérulle, le fondateur en France de la Congrégation de l'Oratoire, le couvent de Saint-Magloire. Cet établissement devint, sous sa conduite, le premier séminaire établi à Paris [1].

Ce n'est pas ici le lieu de développer la part que prit cet ordre au grand mouvement de contre-réformation catholique, postérieur au concile de Trente. Il y aurait lieu, cependant, d'insister, en passant,

1. Arch. Nat. LL 793 et *Ami de la Religion*, t. 87, p. 532.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sur l'heureux effet qu'exerça la piété oratorienne, tempérée par un esprit souple, indulgent et curieux des spéculations intellectuelles. Cet ordre sut grouper autour de lui et retenir des mondains qu'une rigidité plus étroite et moins condescendante eût, sans doute, rebuté. Il est incontestable qu'il ne fallait pas beaucoup d'apprêt envers un homme, terrassé par la grâce, comme l'abbé de Rancé, qui fréquenta Saint-Magloire, avant de s'enfermer à la Trappe. Mais plus de ménagements s'imposaient à l'égard d'un haut magistrat, comme le chancelier Pontchartrain, désireux de mettre un intervalle entre une dissipation relative, occasionnée par la pratique des affaires, et la grave question de son salut. Combien cette charité tolérante se soumettait encore à plus de complaisance quand elle satisfaisait aux exigences d'originaux comme Tréville ou l'abbé Testu : Tréville [1], l'*Arsène* de La Bruyère, celui qui « du plus haut de son esprit contemple les hommes et dans l'éloignement d'où il les voit est effrayé de leur petitesse », ce théologien de salon, qui explique lumineusement à de petites coteries, toutes pâmées d'admiration pour son génie, les problèmes les plus ardus de la métaphysique ; ce fat que finissent par écœurer de si faciles succès et qui en recherche de plus bruyants, cet intermittent de la pénitence que Saint-Simon nous montre alternant « dans un haut et bas de dévotion, de mollesse et de liberté qui se succèdent par quartiers. » L'abbé Testu [2], cet académicien loquace pourvu d'un bagage littéraire assez mince, ami dévoué, adversaire hargneux, despote de salon, qui règne en maître chez Mme de Coulanges, où il pérore, interrompant brusquement ses monologues quand ses vapeurs le saisissent. On appelle alors les laquais, l'abbé Testu ôte sa perruque, découvre sa tête pelée et fumante sur laquelle on verse une aiguière d'eau glacée ; le liquide s'évapore, sans qu'une seule goutte tombe par terre. Ce fut entouré de pareille société que le marquis de Sévigné vécut à Saint-Magloire. De semblables compagnons durent égayer, par leurs excentricités, les récréations de ses pénitences et son esprit si aimable déjà, avant sa conversion, sut se plier à leurs manies.

Quel était, au temps de Sévigné, le directeur de Saint-Magloire ? Paul Mesnard, trompé par quelques lignes de Mme de Coulanges à

1. La Bruyère, *Caractères*, édit. Servois, t. I, p. 122 et 412, Saint-Simon, t. IV, p. 282.
2. *Souvenirs de Mme de Caylus*, éd. Raunié, p. 83.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mme de Grignan, a désigné Massillon. C'est pour nous l'occasion de relever une des rares erreurs que contient la savante notice biographique de Mme de Sévigné. Les abbés Blampignon et Bayle[1] dont les travaux sur Massillon font autorité ont prouvé que le célèbre prédicateur ne résidait plus à Saint-Magloire, dès l'année 1703. Il y était venu mais antérieurement, en novembre 1696, quand il quitta Lyon. Massillon avait alors 33 ans. Il ne resta qu'un an à Saint-Magloire. Les listes du personnel de ce séminaire ne portent plus son nom à partir de la rentrée de 1697. Il partagea la direction avec le P. Hédouin et se fit remarquer par des conférences morales qui s'adressaient aux jeunes ecclésiastiques mondains parmi lesquels figuraient les brillants abbés de Louvois[2] et de Rohan[3]. Il trouva même au sujet des abus de la commende des accents presque prophétiques : « Que sais-je, s'écriait-il, si la justice de Dieu ne permettra pas que les biens sacrés dont l'usage déshonore si fort son Église soient livrés aux ennemis de son nom ».

Mais de ce que Massillon avait quitté Saint-Magloire il ne faut pas en conclure qu'il ne séjournât jamais dans la paroisse Saint-Jacques. Un passage des mémoires du Président Hénault démentirait cette assertion[4]. Hénault en effet, sortant du collège, s'était cru la vocation religieuse et faisait son noviciat à l'Institution, maison des Oratoriens, aujourd'hui hôpital des Enfants Assistés, rue Denfert-Rochereau. Hénault y vit Massillon qui s'y était retiré « pour composer cet Avent célèbre qu'il prêcha devant le roi, à Fontainebleau ». Cela nous reporte à l'année 1700, car M. de Rancé, l'abbé de la Trappe, venait de mourir et le jeune novice s'empressa d'écrire l'oraison funèbre du célèbre réformateur et de soumettre son chef-d'œuvre au P. Massillon, « qui se mourait de rire à cette lecture. » Sévigné put donc approcher le P. Mas-

1. Blampignon : Massillon, Paris, 1879, in-8, p. 66. — abbé Bayle : Massillon, Paris, 1867, p. 51.

2. Abbé de Louvois, quatrième fils du ministre, né le 11 avril 1675, docteur en Sorbonne 1700, chanoine de Reims et grand vicaire de son oncle, garde de la bibliothèque, membre de l'Académie française en 1706 ; refuse l'évêché de Clermont, meurt en 1718.

3. Abbé de Rohan (Armand-Gaston), né à Paris en 1674, 5e fils du prince de Soubise et d'Anne de Rohan-Chabot qui brilla longtemps à la cour de Louis XIV. Docteur en Sorbonne de 1699, coadjuteur du cardinal de Furstenberg et son successeur à Strasbourg.

4. Hénault, *Mémoires*, édition Hachette, p. 13.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sillon, mais ne vécut pas sous sa direction. Celui qui remplissait l'office de supérieur était le P. Lebrun [1], célèbre par sa connaissance approfondie de la liturgie et par ses discours sur la comédie. Un autre oratorien qui fréquenta plus familièrement encore la maison de M. et Mme de Sévigné et qui fut sans doute leur confesseur est le P. Gafarel [2]. Son nom figure à la date du 13 mars 1717 dans les listes d'*appelants* que M. Augustin Gazier a bien voulu me communiquer. Il porte le titre de deuxième directeur de Saint-Magloire. Parmi les autres dignitaires de ce séminaire, j'ai relevé dans cette même liste celui de l'assistant, le P. Fouquet, fils du surintendant.

Charles de Sévigné mourut âgé de 65 ans, le 26 mars 1713, vers six heures du matin, dans sa maison du faubourg Saint-Jacques. Dès le 29 septembre 1711, il avait rédigé son testament, afin comme il le disait dans le préambule, « de ne plus songer qu'à l'éternité et pour être libre de tous soins temporels, lorsqu'il plairait à Dieu de le retirer de cette vie ». Il n'y ajouta qu'un codicille charitable en faveur de domestiques, le 22 mars 1713, quelques jours avant d'expirer. La marquise de Sévigné lui survécut jusqu'en 1733. Quant à ses héritiers, il n'en avait d'autres qu'une fille de Mme de Grignan, mariée au marquis de Simiane. Mme de Grignan était morte en 1705, tuée par la douleur que lui causa la perte d'un fils unique, enlevé à Thionville par la petite vérole.

Quelques passages de ce testament prouvent quelle tendresse profonde Charles de Sévigné garda jusqu'au dernier jour à sa femme; d'autres dispositions nous permettront d'évaluer ses funérailles, de déterminer la place de son tombeau; l'inventaire, après décès, nous révélera quelques détails pittoresques sur son intérieur:

« La sincère et parfaite union qui a toujours été, entre Mme de Sévigné, ma femme et moi, écrivait-il, fait qu'après ma mort je la rends maîtresse et lui donne la disposition de toutes les choses dont les lois me permettent de disposer, en sa faveur, pour lui marquer mon

1. Ingold, *Essai de bib. Oratorienne* et Adry, *Bib. manuscrite des écrivains de l'Oratoire*. B. N. fonds français 25681-86.

2. Gafarel, directeur vers 1721 du séminaire Saint-Magloire ; exilé en Gascogne, envoyé à Dôle, en Franche-Comté, à Nevers, meurt à Angers en 1729. Nouvelles eccl., année 1729, art. d'Angers, 7 octobre, p. 175; cf. *Nécrologe de Cerveau*, t. II, p. 137. Il mourut à 69 ans, le 27 septembre 1729, victime de sa charité, en soignant un confrère, atteint de maladie contagieuse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

extrême tendresse. Cet article ne pourra recevoir aucune exception Je suis très persuadé que mes héritiers n'y perdront rien. Je connais assez la générosité de son cœur et la délicatesse de sa conscience pour craindre plus ce qu'elle pourra faire contre elle-même que le tort que mes héritiers en pourraient recevoir. Je défends, pour cette raison, qu'on fasse à ma mort aucune formalité de justice, ni qu'on mette le scellé dans aucune de mes maisons et je veux et ordonne que l'on se rapporte de tout à la bonne foi de Mme de Sévigné. »

Malgré cette dernière clause si expresse, les scellés furent mis rue du faubourg Saint-Jacques, à la requête de l'un des exécuteurs testamentaires, d'Harouys, cousin issu de germain, de Charles de Sévigné et ancien maître des requêtes. Il est probable que la veuve avait tenu à ce que cette formalité fût remplie.

Le reste du testament contenait des dispositions charitables et des instructions pour ses obsèques. Il attribuait deux mille livres aux pauvres de la paroisse Saint-Jacques du Haut Pas et chargeait le curé Desmoulins ainsi que les Dames de la Charité de répartir cette somme.

« Si selon le cours de la nature[1], écrivait-il encore, Dieu dispose de moi, avant Mme de Sévigné, ma très chère épouse, comme je le désire de tout mon cœur, je la laisse entièrement maîtresse de mes funérailles, à condition, toutefois, qu'elle évitera également ce qui pourrait ressentir la pompe et la vanité du siècle et ce qu'on pourrait attribuer à une modestie affectée. Enfin elle observera ce qui s'est passé sous nos yeux, pour des personnes de condition, qui sont mortes, dans la paroisse de Saint-Jacques du Haut Pas, où nous demeurons actuellement. »

Dans les archives de M. le marquis de Chabrillan, Paul Mesnard a retrouvé le relevé des frais à l'occasion de ces obsèques. On citera par exemple une quittance d'un crieur juré pour dépenses diverses, il s'agit sans doute des avertissements adressés aux amis de la famille, s'élevant à 504 livres, le mémoire du convoi de 282 livres, de 231 livres pour le luminaire, de 34 livres 5 sols pour les fossoyeurs, de 100 livres pour le cercueil, de 19 livres 10 sous pour les habits de l'enterrement. Ce dernier article concerne-t-il certaines dépenses liturgiques ou des vêtement distribués aux pauvres, c'est ce que je n'ai pas pu

1. Sévigné, t. XII, 2e partie, p. 213.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

éclaircir? En somme ces funérailles furent décentes et comme il convenait à un homme de son rang, sans exagération d'aucune sorte, ainsi que l'avait prescrit le défunt.

« Il avait dévotion (ce sont ces propres expressions) d'être enterré dans l'église de la paroisse, en dehors du chœur, derrière les chaises, destinées aux célébrants, entre l'autel de Sainte-Julienne et le chœur, mais le plus près du chœur qu'il sera possible. »

Il promettait de donner mille livres à l'*œuvre* de la paroisse, s'il obtenait cette place. En cas de refus, il demandait à être enterré dans la chapelle des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, près de son grand oncle Saint-Aubin, dont on a relaté plus haut les derniers instants. Mais on n'eut pas à faire ces démarches, car il fut déposé dans l'église, à la place désignée par lui, ainsi que le mentionne un reçu de mille livres signé d'un marguillier Martin Maublanc. Ce personnage était le médecin du défunt. Il procéda même à l'ouverture du corps comme le constate une quittance de 30 livres, montant des honoraires qu'il reçut.

Le train de maison de Charles de Sévigné était assez considérable, un carrosse, un valet de chambre, plusieurs laquais, quelques femmes pour la marquise. Néanmoins il régnait dans tout cet entourage un certain abandon, qui prouvait que ce service tout patriarcal ne devait être ni dur, ni exigeant. Je n'en veux pour preuve que le codicille concernant le cocher. Son parent Renaud de Sévigné [1], quand il se retira à Port-Royal avait lui aussi conservé un carrosse, dont il ne se servait que bien rarement car il le mettait à la disposition de ces Messieurs, quand ceux-ci descendaient à Paris. Pour lui, il se contentait d'aller prendre l'air au champ des Capucins, arborant un certain parasol qui ameutait sur ses pas tous les polissons du quartier. Mais le carrosse de Renaud de Sévigné roulait encore, tandis que celui de Charles demeurait sous la remise, les chevaux étant hors d'âge ainsi que le constate l'inventaire après décès et quant au cocher, *le bonhomme Dauphiné*, il était si vieux que son maître lui laissait une pension viagère de 250 livres, prévoyant qu'il lui serait impossible de gagner sa vie, en travaillant.

La bibliothèque ne renfermait que des livres de piété, la plupart

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. V, p. 96. C'était l'oncle de Mme de Sévigné, il avait épousé en secondes noces Mme de la Vergne, mère de Mme de La Fayette.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

signés d'Arnaud et de Nicole. Les quelques ouvrages littéraires étaient un Montaigne, un théâtre de Corneille et les œuvres de Boileau.

La maison qu'il habitait, après avoir appartenu à la grand'mère de Mme de Coulanges, était devenue la propriété des Ursulines ainsi que l'atteste un bail passé, en 1712, entre ces religieuses et M. et Mme de Sévigné. Le prix du loyer s'élevait annuellement à 1.130 livres.

Nous avons achevé d'esquisser les traits de cette physionomie si sympathique. La pénitence, en la rendant plus austère, n'avait pas effacé de ce visage ce sourire de bonté qui désarmait sa mère, au temps des folies et qui sut conquérir Mlle de Mauron, lorsque Charles de Sévigné en rechercha la main. Quand cet étourdi gaspillait avec insouciance des dons précieux, il semblait qu'une fée malfaisante s'acharnât contre lui et ruinât tout ce qu'on pouvait légitimement espérer, de tant d'esprit, de tant de cœur ! Une fantaisie incurable, une versatilité pleine d'imprévu déconcertait tout calcul raisonnable jusqu'au jour où Charles de Sévigné rencontra celle à laquelle il unit sa vie. Cette petite femme maladive, d'une apparence si chétive et si effacée, fut la volonté ferme qui orienta ce caractère désemparé ; elle bannit de cette existence le dérèglement sans en exclure la tendresse ; elle y apporta la gravité, la suite dans les desseins ; sous son influence aimée et discrète Charles de Sévigné connut ce bonheur tranquille, que méritent ceux qui savent se détacher de tout calcul ambitieux ou intéressé. Il savoura, dès ce monde, un avant-goût des biens plus durables dont il comprenait le prix et qu'il s'attachait à conquérir.

François Rousseau.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les débuts de la Réforme en France, d'après un livre récent [1]

On n'accusera point M. Imbart de La Tour de travailler trop vite. Le premier volume des *Origines de la Réforme* parut en 1905, le second en 1909 et voici le troisième en 1914. Ce délai paraît long à notre impatience. Mais il faut songer que chaque volume a 600 pages environ et qu'il faut du temps pour bâtir un monument solide. L'historien a fait preuve d'une indépendance rare, il nous apporte une abondante documentation, qui emporte notre admiration, si ses conclusions n'entraînent pas toujours notre assentiment.

Il a entrepris un sujet magnifique. Avant d'analyser le troisième volume, il importe de rappeler ce que contenaient les deux premiers. Ils sont consacrés à l'étude de la France et de l'Eglise avant la Réforme. La France moderne devient une monarchie absolue ; le pays s'enrichit grâce à de nouvelles relations commerciales. La noblesse, bien déchue,, n'exerce plus la même influence, la bourgeoisie devient la classe dirigeante. Le prolétariat est ruiné par la fiscalité royale et la fiscalité municipale ; on remarque des antagonismes sociaux, que les querelles religieuses envenimeront. Il y a progrès de l'ordre, de l'unité, de la réglementation, mais recul sur l'idéal mystique, les idées démocratiques et l'esprit de liberté.

Le second volume nous dépeint l'Église en proie à la crise de la Renaissance. La papauté, elle aussi, est devenue une monarchie absolue. La France a subi plus qu'elle n'a désiré, un violent conflit avec le pape Jules II ; la réunion du concile schismatique de Pise est une faute imputable au roi Louis XII. L'Église de France est dans un état d'anarchie organique ; les bénéfices sont l'objet de compétitions acharnées, les moines et surtout les religieuses sont tombés dans une

1. P. Imbart de la Tour, membre de l'Institut. *Les origines de la Réforme.* Tome III. L'Evangélisme (1521-1538), in-8 de XII-628 p.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

grande décadence. Le clergé cesse d'être l'organe directeur de la nation. Mais il y avait des ecclésiastiques parmi ces lettrés délicats qu'on appelle les humanistes. La Renaissance est à la fois un retour à l'antiquité et une réaction contre le moyen âge ; sa théorie est que l'homme est créé pour le bonheur. L'humanisme français, cependant, reste national, moral et chrétien.

L'Église a loyalement tenté de se réformer elle-même, en France et en Italie ; mais le Ve concile de Latran a eu peu de résultats, à cause de la nonchalance générale. L'intelligent pape Léon X (1513-1521), qui a si heureusement conclu le Concordat de 1516 avec François Ier, ne pense qu'à user de la vie comme un sage lettré. Il ne se doute pas de la tempête qui menace l'Église, et M. Imbart de la Tour le montre par une saisissante image. Mais le 31 octobre 1517 un moine saxon affiche ses thèses sur les indulgences. « L'ère des réformes pacifiques était close ; l'ère des révolutions va s'ouvrir. »

La période retracée dans le nouveau volume est « complexe, confuse, incertaine ». L'historien groupe sous ce nom d'Evangélisme des tendances communes à des personnages variés : retour à l'Evangile, à la pure parole de Dieu, tendances qui ont pu, alors comme de nos jours, faire attribuer à certains de ces Evangélistes des affinités pour le protestantisme ; M. Imbart de la Tour repousse ce soupçon pour la plupart d'entre eux. En 1538, Calvin a déjà parlé depuis trois ans, mais en vue de la clarté, son rôle a été réservé pour le tome IV.

L'intérêt de l'œuvre de M. Imbart de la Tour va croissant, car il ne s'agit plus, comme dans les volumes précédents, d'idées spéculatives, de tendances réformatrices dans l'Eglise qui ont plus ou moins abouti, mais de prédications enflammées qui ont déchaîné une guerre religieuse non encore terminée au XXe siècle. Par contre, la thèse devient plus discutable. Nous allons commencer par l'analyser en détail.

Une question se pose d'abord : la Réforme française vient-elle de Luther ou de Lefèvre, d'Etaples ? Elle vient certainement de Luther, car l'influence de Jacques Lefèvre, ce doux savant « dont le tort fut d'offrir une mystique à une époque qui avait besoin d'un principe d'action » est très restreinte.

Mais le moine saxon, dont M. Imbart de la Tour analyse soigneusement et presque sympathiquement la doctrine, au début de ce volume, ne s'intéressa plus à la France, depuis que, le 15 avril 1521, la Sorbonne l'eut condamné. Les injures dont il couvrit les *ânes de Paris* prouvent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

combien cette condamnation lui fut sensible. La France accorda du moins aux missionnaires luthériens une hospitalité trop confiante ; c'est un incorrigible travers national de nous mettre à l'école de l'étranger.

Il se produisait d'ailleurs en notre pays un mouvement parallèle à celui des luthériens qui, pour un esprit peu attentif, pouvait se confondre avec lui. Lefèvre d'Etaples, l'évêque Briçonnet et les savants qu'il avait groupés dans son cénacle de Meaux, le gentilhomme Louis de Berquin, picard comme Lefèvre d'Etaples et Calvin, sont parmi ces novateurs. Lefèvre semble avoir été bien surfait comme philologue, et ses commentaires sur la Bible fourmillent de contre-sens.

Humanistes et luthériens élevaient quelques revendications analogues : d'accord ils proscrivaient les jeûnes, les fêtes des Saints, les reliques fabuleuses, l'abus des cérémonies, la dévotion mécanique ; ils prônaient la correction du texte de la Bible et les traductions de l'Ecriture en langue vulgaire, qu'ils prétendaient répandre sans contrôle.

Mais les humanistes s'arrêtaient là, ils protestaient contre la scolastique du moyen âge ; ils ne voulaient cependant pas toucher au dogme, tandis que les luthériens étaient emportés par leur logique impétueuse à des nouveautés dogmatiques et à des violences sacrilèges qui devaient provoquer de fatales ripostes.

En face de ces novateurs, il y avait des catholiques intransigeants, en bien petit nombre à ce qu'il paraît, représentés par un corps jadis illustre, la Faculté de théologie de Paris, la Sorbonne. Dans son entêtement exagéré, elle ne voulait admettre aucune correction au texte des livres saints, aucun fléchissement dans la discipline, elle maintenait strictement l'orthodoxie ; il n'y avait pas chez elle de grand homme.

Quelle était alors l'attitude de la royauté ? François Ier, dont l'entourage est impie et dont la sœur, Marguerite, si influente, est au moins très tiède en religion, a une politique très précise. Il a tout intérêt, grâce au Concordat, qui l'a rendu maître du haut clergé, à rester catholique. Il tolère la propagande protestante, à condition qu'il n'y ait pas de manifestation extérieure. Il affirme hardiment au pape et à Charles-Quint qu'il serait bien heureux pour l'Allemagne d'être dans une aussi bonne situation religieuse que la France et que l'hérésie est écrasée dans son royaume. C'est là une contre-vérité, car, ainsi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qu'il résulte des patientes recherches de M. Hauser, toutes nos provinces sont contaminées ; la ville de Lyon, quartier général des imprimeurs allemands, a même vu une sérieuse émeute protestante, appelée la *rebeine*, en 1529.

Au dehors, François Ier veut l'alliance avec les protestants d'Allemagne, pour se protéger contre Charles-Quint ; cette politique peut se soutenir comme aussi l'alliance du roi avec le Croissant turc, mais il devient alors assez délicat de réprimer le protestantisme en France. Cette contradiction ne paraît pas beaucoup gêner le roi. Pour gagner les princes protestants, François Ier va jusqu'à se déclarer contre le concile que veut réunir, avec tant de raison, le nouveau pape Paul III (1534-1549).

Le roi de France conçoit même le vaste dessein d'amener l'entente entre les deux religions ; il veut faire venir en France Melanchthon, partisan apparent de la conciliation. Après Bossuet, M. Imbart de la Tour paraît charmé par cette figure du savant allemand.

Mais le malentendu apparaît dès le début des négociations. Sur le célibat du clergé, les moines, les observances, les cérémonies, l'entente est à la rigueur possible entre catholiques et protestants, comme on peut le pressentir par les dispositions de la cour de Rome. Mais comment définir en commun l'Eucharistie, le purgatoire ! Assurément il est honorable pour la France d'avoir poursuivi ce noble dessein d'union entre les deux confessions, mais il était voué à un échec certain.

On opposait déjà alors l'unité du catholicisme à la diversité des sectes protestantes. Certains protestants voulaient restaurer la hiérarchie et l'importance des œuvres, mais ce n'était pas pour se rapprocher du catholicisme, car ils haïssaient « l'idolâtrie papale. » On sait à quel factum haineux contre la papauté Melanchthon prêta plus tard sa plume. Avant Calvin, un homme avait voulu réaliser l'unité du protestantisme français, c'était le Dauphinois Guillaume Farel. Ce véritable précurseur avait découvert Genève, abandonnée par son évêque et brouillée avec le duc de Savoie, la future ville sainte du protestantisme. Farel, ardent à la discussion, traite rudement de fou le roi de France qui veut interdire la diffusion du Nouveau Testament en langue vulgaire. Melanchthon ne reçoit pas de l'électeur de Saxe la permission de venir en France. Des habitants de Neuchâtel veulent briser net toute tentative de conciliation, et leur complot aboutit à l'affaire dite des placards (apposés un peu partout contre la messe),

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

après laquelle François Ier lui-même est bien obligé de sévir contre les protestants (1535).

La rupture est alors accomplie entre les humanistes et les protestants, Rabelais lui-même va s'emporter contre Calvin. Le sens national de l'unité maintient la France et le plus grand nombre de nos savants dans la vieille religion et dans la croyance indéfectible à la liberté de l'homme. La culture étant sauvegardée, les humanistes se retrouvent catholiques.

Un grand pape, Paul III, auquel on n'aurait rien à reprocher s'il n'avait eu la faiblesse, avant de devenir cardinal, de se créer une famille qui sera le tourment de sa vieillesse, fait monter le réformisme dans la chaire de Saint-Pierre. Il nomme d'éminents cardinaux : Carafa, Pole, Sadolet, Giberti ; il songe même à donner la pourpre au vieil Erasme mourant. La cour de Rome pousse la condescendance à un point inattendu. Certains cardinaux veulent offrir à l'Allemagne le mariage des prêtres et la communion sous les deux espèces, et songent même à supprimer tous les ordres religieux, désespérant de jamais les réformer. Le pape convoque le grand concile, qui se réunira seulement en 1545 à Trente, et auquel les protestants, conscients de leur force, refusent de se soumettre.

Que faut-il en somme penser de l'œuvre des humanistes ? M. Imbart de la Tour avoue qu'elle est singulièrement incomplète ; on pourrait même dire qu'elle a été néfaste. Tant de bruit pour arriver à détrôner la scolastique ! En commençant par la critique des textes, ils avaient ébranlé la certitude de la religion, ils avaient détaché les âmes de la vieille foi et inconsciemment ou non fait le lit du protestantisme. Une sorte de fatalité semble avoir favorisé les succès de l'hérésie : ni la persécution ni la tolérance dédaigneuse ne l'avaient contrariée sérieusement. La force n'était pas une solution, selon M. Imbart de la Tour; c'est tout au moins l'avis des vaincus. Il fallait donc que l'Eglise catholique se réformât elle-même ; c'est ce qu'elle entreprit enfin, mais trente ans trop tard.

Au terme de cette longue analyse, on peut se demander ce qu'il faut penser de l'*Evangélisme*. A ne regarder que la forme du livre, l'exposé est remarquable, l'information ne paraît nulle part en défaut ; l'historien nous promène en Allemagne, en Suisse, en Italie, sans perdre de vue jamais son dessein ; il est complètement maître de son sujet et à l'apogée de son talent. Les faits de la politique intérieure

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

française, comme les suites du Concordat, et de la politique extérieure sont rappelés sobrement, mais suffisamment. L'ouvrage est d'une parfaite clarté et d'une extraordinaire sérénité, pour ne pas dire de froideur. Quoi ? pas plus de regrets pour ce déchirement de la robe sans couture de l'Eglise, pour ce fléau pire que le schisme grec !

On ne saurait trop admirer au point de vue de l'art les portraits des humanistes, surtout du sage érudit Budé, toujours resté orthodoxe, du grand Erasme, véritable chef-d'œuvre de sympathie et d'habileté. Mais au point de vue du fond, ces portraits prêtent à de graves critiques. Par leur bienveillance les appréciations touchent à la faiblesse. Il est singulier de nier les tendances protestantes de Berquin et de Marot ; il est exagéré de tant louer les tièdes comme l'évêque Du Bellay et Rabelais. Sans doute il était inutile, dans un ouvrage si grave, de parler de la vie privée d'Etienne Dolet, mais son paganisme est par trop voilé.

Si tous les personnages étaient traités avec cet excès de douceur, il n'y aurait certes rien à dire. Mais il y a par ailleurs quelque excès de sévérité. Je prendrais volontiers, contre M. Imbart de la Tour, la défense de la Faculté de théologie de Paris ; pour ne citer que Noël Béda, il n'est sans doute pas un homme de génie, mais il était un *caractère*, comme le disait Gaston Paris à la soutenance de la thèse de M. Pierre Caron à l'École des Chartes (1898). La résistance de la Sorbonne à la consultation scandaleusement truquée en faveur du lamentable divorce de Henri VIII était peut-être fâcheuse au point de vue politique, elle était singulièrement honorable au point de vue moral. La Sorbonne n'était pas tellement dépourvue de clairvoyance ; la plupart des théologiens qui entouraient Briçonnet et Marguerite d'Angoulême, Caroli, Mazurier, tournèrent fort mal. Sans doute, il y aura toujours parmi les catholiques des intransigeants et des conciliants, mais on ne voit guère quelle pouvait être au XVIe siècle la position légitime des seconds.

Autre critique. Toute l'intolérance était-elle du côté de ceux qui défendaient leur vieille foi ? Les protestants voulaient de leur côté chasser non seulement les catholiques, mais aussi les dissidents du protestantisme. Si nous voulons comparer la conduite des catholiques et celle des protestants, rapportons-nous en à un personnage qui joua un rôle dans les guerres de religion. On demandait un jour au baron des Adrets, redevenu catholique après une brève période pro-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

testante, pourquoi les huguenots avaient eu si souvent l'avantage sur leurs adversaires : « C'est, répondit-il, que les protestants ont eu beaucoup plus d'ardeur à attaquer que les catholiques à se défendre. » L'intolérance est d'ailleurs un sentiment trop humain pour ne pas se rencontrer dans les deux partis.

Il est impossible, il est chimérique de décréter un juste milieu entre la vérité et l'erreur. Aussi les tendances extra-conciliantes de l'historien ont-elles quelque peu effarouché certains lecteurs : ainsi l'article sur Erasme, paru dans la *Revue des Deux Mondes*, a paru beaucoup trop élogieux. Le prudent *Correspondant* a dû ajouter en sous-titre de l'article sur Briçonnet : *Les dangers de l'Évangélisme de Meaux*, mais cette atténuation n'était sans doute pas dans la pensée de M. Im bart de la Tour, puisqu'elle ne se retrouve pas dans le volume.

L'historien nous a bien dépeint les maux de l'Église, mais il aura, je l'espère, l'occasion de nous signaler la glorieuse réparation de ses torts. Que quelques griefs de Luther fussent justifiés, c'est ce que l'Église a prouvé en y donnant satisfaction. L'Eglise ne supprima pas tous les ordres religieux ; mais elle en fonda de nouveaux et parmi eux l'ordre des Jésuites, qui vit dans le monde, donne moins de place à l'office du chœur et se consacre à l'éducation de la jeunesse, l'œuvre qui est toujours la plus indispensable. Souhaitons que M. Imbart de la Tour rende pleine justice à la Contre-Réforme. Si donc son nouveau livre paraît discutable sur certains points, il sera lu tout au moins avec l'intérêt passionné que nous inspire toujours l'histoire du XVIe siècle.

PAUL DESLANDRES.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

COMPTES RENDUS CRITIQUES

G. Mangeot : **Autour d'un foyer lorrain. La famille de Saint-Lambert (1596-1795).** Paris, Croville, 1913, in-8, 135 p.

Au cours de recherches faites pour écrire une étude sur la vie et l'œuvre du poète philosophe nancéen, Jean-François de Saint-Lambert (1716-1803), l'auteur, — oublié aujourd'hui, mais qui connut la célébrité, — des *Saisons*, l'ami de la marquise du Châtelet, du prince de Beauvau et de tant de personnages connus du dix-huitième siècle, M. Mangeot a senti, nous dit-il, la nécessité de jeter, d'abord, quelque lumière sur les origines et la famille de son personnage, origine obscure : « au point de permettre depuis un siècle, ou peu s'en faut, maiute fantaisie aux romanciers, aux érudits mainte hypothèse ». Après ce petit volume, la fantaisie et les hypothèses ne seront plus permises aux uns comme aux autres. L'ouvrage est curieux, non seulement par les renseignements rassemblés par une érudition avisée, sagace et patiente, mais, aussi, par sa forme et son style très personnels. Ce n'est pas une série de biographies successives : non ! la famille y devient un personnage vivant qui grandit et prospère, qui a la fougue de la jeunesse finissante et le charme discret de la vieillesse : voici African, rude soldat qui tint campagne jusqu'aux derniers soubresauts de la ligue ; African-Charles, son fils qui, lui aussi, porta la casaque de buffle ; Charles-Philippe, soldat à quatorze ans : servant au régiment d'infanterie d'Harcourt, il sera remarqué par le colonel propriétaire qu'il ne quittera plus. Celui-ci mourra, riche de charges et d'honneurs, a rendre jaloux un duc de Saint-Simon : toutes les péripéties de cet accroissement, Charles-Philippe les aura observées : « Son fils cadet, René, suivra une autre voie. Lieutenant particulier au baillage de Bassigny, pour le roi très chrétien, il dut déguerpir au retour du duc Léopold de Lorraine et d'un trait vint réclamer le prix de son office au souverain qu'il avait servi : celui-ci, quelque temps, le logea en sa prison du Fort-l'Evêque. Entêté de chicane, il devint avocat, plus zélé qu'expert, en son pays où il s'occupa, pour son malheur, des procès de la comtesse de Pallières, avec les religieux de l'abbaye de Cheuley. C'était une plaideuse

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

infatigable, tumultueuse et bruyante. Pour avoir raison de ses adversaires frocards, elle fit usage d'une fausse lettre de cachet et son avocat naïf reçut l'hospitalité gratuite du roi en son château de la Bastille. Femme d'un lieutenant de vaisseau, belle-fille de Marie de Coty, baronne de Pallières qui avait eu l'honneur d'élever trois princes de France, parmi lesquels Philippe, alors roi d'Espagne, la comtesse obtint sa liberté : le roi rendit, alors, la clef des champs à l'infortuné René. Je renvoie au volume où l'aventure est narrée, d'un style chaud, personnel et bien vivant qui est celui de M. Mangeot. Il y a des trouvailles d'expressions, des assemblages de mots tout à fait parlants.

Pour écrire ce livre, l'auteur n'avait que des actes de tabellions ou de procureurs, des archives d'églises ou de la Bastille, il a su en tirer tout le parti et c'est un parfait exemple de ce qu'on peut faire avec de simples paperasses de gens de loi. Par une innovation, que je ne discute pas, les notes forment un chapitre à part, au lieu d'être mises au bas des pages. Un index contient les noms de lieux et de personnes, accompagnés d'une notice ; j'adresse, à ce sujet, une observation à M. Mangeot : certains personnages ignorés demandent une notice, mais pour d'autres, comme Choiseul, Duclos, François de Neufchateau, cela semble inutile. M. Mangeot me répondra, peut-être, que je m'abuse et que les lettrés ignorants sont aussi nombreux que les primaires ignorants, et il y aurait, peut-être, illusion à le contredire.

A. Auzoux.

Raoul Allier : **Une société secrète au XVIIe siècle : la Compagnie du très saint Sacrement de l'autel à Toulouse.** Paris, Champion, 1914, in-8°, 152 p. — **Le Comte Begouen : L'Aa de Toulouse au XVIIe et au XVIIIe siècles.** Paris, Auguste Picard et Toulouse, Edouard Privat, 1913, in-8°, 123 p.

Parmi les centres d'action, que la Société du Saint Sacrement avait constitués dans toute la France, la succursale de Toulouse fut peut-être la plus importante. C'est à elle qu'appartenait l'abbé Gabriel de Ciron qui avec M. Olier (de Saint-Sulpice) et le père Vincent des missions (Saint Vincent de Paul) essayèrent de décider Anne d'Autriche à renvoyer Mazarin que la compagnie jugeait un ministre scandaleux. L'Abbé de Ciron faillit même être mis à la Bastille. M. Allier n'avait à toucher qu'en passant à cette intrigue mais il ne l'a pas négligée. Dans son court et substantiel volume il a su parfaitement profiter de ce qui avait été publié avant lui, par exemple l'ouvrage de M. l'abbé Auguste : *La compagnie*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du Saint Sacrement à Toulouse : notes et documents[1], fruit de recherches patientes et bien conduites. M. Allier ne s'est pas borné à réunir des textes relatifs à cette compagnie, il a voulu donner une esquisse de son histoire et cette esquisse est sur bien des points un travail achevé, appuyé sur des documents nouveaux.

On quitte cette lecture confirmé dans l'admiration qu'on avait déjà pour ces saints personnages chez lesquels le mysticisme prenait la forme d'une charité ardente et voulait particulièrement honorer le Sacrement de l'Autel par des services rendus à l'humanité rachetée par le sang du Christ. L'on est vivement frappé aussi de l'intelligence avec laquelle ils cherchent moins à pratiquer la charité individuelle qu'à créer des œuvres qui durent, à constituer des forces morales qui luttent avec persévérance contre les faiblesses et les vues du temps, et viennent également au secours des corps et des âmes.

Cependant on reste inquiet et choqué du mystère dont cette société s'entoure et des rivalités intérieures qui plus d'une fois la troublèrent.

Ce sentiment, on l'éprouve plus encore à la lecture du livre de M. le comte Begouen sur la société religieuse qui prenait le nom de l'Aa, ouvrage qui mérite les mêmes éloges que celui de M. Allier et se distingue comme lui par son souci constant de l'impartialité.

Plus encore que la compagnie du Saint-Sacrement, l'Aa se préoccupe de la « perfection du secret ». Pour protéger ce secret « qui est l'âme de la Société » on voit ces pieux personnages recommander des compromis qu'ils auraient sans doute condamnés en toute autre matière. Il n'y a pas de société de conspirateurs politiques, fussent les Carbonari, il n'y a pas d'association de malfaiteurs qui ait cherché à s'entourer de ténèbres plus impénétrables et ait imposé à ses membres une discrétion plus exacte que cette association religieuse qui en somme ne cherchait que le bien. M. Begouen donne là-dessus les renseignements les plus singuliers (notamment p. 57-60). Nous y renvoyons le lecteur.

On a dit que l'hypocrisie était un hommage que le vice rendait à la vertu. Mais le soin que l'on met à cacher le bien n'est-il pas une concession fâcheuse faite au vice et cela ne ressemble-t-il pas beaucoup au respect humain [2]. Si l'on a raison de redouter la contagion du scandale, ne doit-on pas compter aussi sur la contagion de la vertu. Dans l'intérêt même du prochain, ne devrait-on pas sacrifier son humilité (à supposer que l'humilité fût la seule cause de tant de mystère) à la convenance de

1. Toulouse. Edouard Privat et Paris, Auguste Picard, 1913.

2. Voyez par exemple le texte cité par M. Begouen p. 55. Comparer les *Sociétés secrètes catholiques au XVIIe siècle* par l'abbé Auguste. Paris, Auguste Picard, 1913.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

donner un exemple utile : l'humilité, si scrupuleuse qu'on la suppose, courant d'ailleurs peu de dangers lorsque l'on sait que le mérite de l'œuvre accomplie reviendra moins à son auteur qu'à la compagnie dont il fait partie. Quand on a le courage du bien on devrait en avoir la fierté.

Roger Peyre.

Le Chanoine Marcel : **Une tante de Molière au monastère de l'Annonciade de Langres. Sœur Marie-Alexis Poquelin (1609-1682).** — Une brochure de 16 pages. Librairie Champion, Paris, 1914.

Les historiens de Molière et de sa famille relatent que l'aïeul paternel, tapissier du Roi rue de la Lingerie à Paris, à l'enseigne de Sainte-Véronique, eut dix enfants de sa seconde femme Agnès Mazuel. Sur ces dix enfants il y en a neuf dont la destinée est connue ; de l'existence de l'autre, le dixième, au contraire, tout jusqu'ici était ignoré sauf son sexe, son nom et la date de son baptême. Les généalogistes se sont, en effet, bornés à nous apprendre que c'était une fille, que cette fille s'appelait Adrienne et qu'elle avait été baptisée le 29 mars 1609.

C'est à M. le Chanoine Marcel, supérieure honoraire du petit séminaire de Langres, qu'appartient l'honneur comme aussi la bonne fortune d'avoir découvert dans les *Annales du Monastère de Notre-Dame de l'Annonciade de Langres* le curriculum vitæ de cette tante, jusqu'ici presque inconnue, de Molière.

Ce fut dans cette modeste communauté, qui était une annexe de la Maison-mère de Paris, qu'Adrienne Poquelin vint, à l'âge de 15 ans, prendre l'habit de religieuse. Elle y est demeurée pendant 57 ans, exactement du 26 septembre 1625 au 23 juin 1682.

Quelle y fut son existence ? Nul ne saurait le dire, les Annonciades « n'ayant pas d'histoire », répond fort judicieusement le Chanoine Marcel, et tout ce que divulguent les registres du couvent, c'est qu'elle fut successivement nommée troisième discrète le 4 mai 1631 ; sous-prieure le 1er septembre 1634 ; prieure avec dispense, à l'âge de 27 ans, le 28 août 1637 et deuxième discrète le 27 mai 1649.

Lorsqu'elle mourut toutefois, le 23 juin 1682, une page des « Annales » soulève un petit coin du voile. Dès les premières années de son noviciat « dit l'Annaliste, elle a donné des marques de la plus haute piété qu'elle « a conservée toute sa vie. » Les dignités dont elle a été honorée en sont un témoignage irrécusable. « Dieu, ajoute-t-il, l'avait douée d'un bon « esprit, vif, fort éclairé; elle était aussi d'un naturel fort doux et obligeant « et la charité venait à l'aide de sa douceur. » Enfin, il convient de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mentionner une allusion à « des peines et contrariétés très considérables » supportées avec « une résignation et une tranquillité sans pareilles. »

Quelle importance prendrait cette modeste existence s'il était possible d'établir que l'illustre neveu fut, à une époque quelconque, en rapport avec son humble tante ? C'est la question que pose l'auteur, sans la résoudre, en terminant son intéressant travail.

En effet, quand Adrienne Poquelin quitta Paris en 1625, Molière, né en 1622, n'avait que 3 ans. En outre, lorsque le hasard de ses tournées dramatiques l'amena à Dijon, tout près de Langres, en 1657, Molière pensa-t-il à y venir voir sa tante ? Aucun document n'autorise à le croire. A peine pourrait-on déduire de ses attentions délicates à l'égard des Religieuses son désir d'honorer ainsi sa tante indirectement. L'hypothèse même consistant à attribuer « les peines et contrariétés très considérables » de la bonne sœur à la vie mouvementée de son neveu serait peut-être aussi hardie qu'erronée.

On voit par toutes ces conjectures combien est suggestive la petite brochure du Chanoine Marcel. Malgré son érudition, l'auteur est tenu d'observer dans son étude une réserve que lui commande l'absence de documents. S'il se départit de cette réserve qui contrarie sa foi sacerdotale, c'est pour affirmer, en guise de conclusion, que « du petit couvent langrois il dut monter vers le ciel plus d'une fervente prière pour Molière : de 1625 à 1673, pour Molière vivant ; de 1673 à 1682 pour Molière défunt. » Et nul ne saurait en vouloir à M. le Chanoine Marcel de cette affirmation qui répond aux sentiments de la sainte fille dont il a esquissé la pieuse existence avec une délicatesse de touche très impressionnante.

EM. DÉBORDE DE MONTCORIN.

P. MONTARLOT et L. PINGAUD : **Le Congrès de Rastatt (11 juin 1798-28 avril 1799)**. Correspondance et documents publiés pour la Société d'Histoire contemporaine, tome III, avec une photographie. A. Picard et fils, in-16 de 419 p., 1913.

Nous avons rendu compte ici (XV, 1913, pp. 196 et 197) des deux premiers volumes du Congrès de Rastatt. Le troisième est ordonné avec la même méthode et le même soin. Il est consacré à la déclaration de guerre, à la rupture, à l'assassinat des ministres français ainsi qu'au retentissement de cet acte odieux et à la défense présentée par le malheureux Debry, survivant du massacre et suspect, aux yeux d'un certain public, de l'avoir provoqué. Les notes et notices très intéressantes rédigées par les auteurs de la publication, notamment sur « l'opinion actuelle en Allemagne au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sujet de l'assassinat des ministres français », dont la responsabilité paraît bien remonter au gouvernement autrichien ou à ses principaux agents (une lettre de l'archiduc Charles à l'Empereur, en date du 2 septembre 1799, reproduite pp. 209 à 212 est fort instructive à cet égard) ; les lettres, pièces administratives, correspondance de la Légation prussienne, extrait du journal de voyage de Arndt, chansons contemporaines, qui font connaître l'impression ressentie à Paris, puis les justifications de Debry, victime d'une consigne officielle de silence diplomatique, enfin l'illustration des mœurs politiques de l'époque par la dénonciation (perle du genre), émanant d'un sanguinaire jacobin, le général Parein, et relative au plénipotentiaire Bonnier qui avait fait célébrer à Rastatt un service religieux pour son valet de chambre, toutes ces recherches et mises au point de documents très vivants contribuent à assurer au troisième et dernier volume du « Congrès de Rastatt » une place égale à celle de ses aînés dans l'utile collection patronnée par la Société d'Histoire contemporaine.

Maurice Bressonnet.

Paul Le Brethon : **Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat (1767-1815).** Plon, in-8, 1914, t. VIII.

Les lettres les plus intéressantes que contient ce recueil sont celles de Caroline Murat. Celles du roi de Naples ne renferment que des instructions assez sèches à ses généraux ou à ses fonctionnaires. On se souvient, sans doute, de cette boutade de Napoléon, à propos de sa sœur : « Caroline a la tête d'un homme d'Etat sur les épaules d'une jolie femme. » Mandée à Paris, pour assister aux cérémonies du mariage de l'Empereur avec Marie-Louise, le rôle de la reine de Naples n'était point commode et exigeait, de sa part, beaucoup de tact. Murat, en effet, s'était prononcé, avec véhémence, contre l'union autrichienne. Caroline sut apaiser son frère, le gagner par ses attentions et en même temps, prêcher une politique habile et pleine de concessions au versatile Murat. Le décor brillant de toutes ces fêtes cachait mal le vide de nos caisses publiques, épuisées par des guerres continuelles et par la stagnation des affaires. Il fallait, pour équilibrer le budget, rançonner les rois feudataires d'Espagne et de Naples. Ceux-ci, oubliant trop souvent qu'ils n'étaient rien sans Napoléon, défendaient les intérêts de leurs sujets avec autant d'âpreté que s'ils eussent appartenu à de vieilles dynasties.

François Rousseau.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CH. GAILLY DE TAURINES : **La reine Hortense en exil**, in-16. Paris, 1914. Hachette et Cie, éditeurs.

M. Gailly de Taurines a fait d'utiles découvertes dans les fonds des archives des Affaires étrangères et dans celles de la Police générale. Il a pu ainsi reconstituer l'existence de la reine Hortense depuis la première Restauration jusqu'à la mort de la princesse en complétant ce qu'avaient pu omettre ses biographes antérieurs : Mlle Cochelet, C. d'Arguzon, Mme Campan, etc.

La légende s'est attachée surtout à nous présenter Hortense de Beauharnais comme une femme douce et sensible, aimant passionnément les arts, malheureuse en ménage et muette d'effroi devant Napoléon. Elle apparaît aussi comme ayant eu toutes les grâces et toutes les séductions ; et peut-être aurait-elle vécu heureuse, sans histoire, si la politique ne s'en était mêlée. Or, il faut avouer que cette terrible politique, pour laquelle elle semble si peu faite, gâte toute son existence : politique qui jette son père sous le couperet de la guillotine et la force, pour gagner sa vie, à se mettre apprentie ouvrière — politique qui lui impose cette union avec Louis-Bonaparte, si peu désirée par les deux conjoints ; — politique, enfin, qui l'associe à la chute de Napoléon !

C'est à ce moment que M. Gailly de Taurines reprend son histoire en nous faisant suivre toutes les étapes de ses vicissitudes.

Lors de la première restauration, cependant, l'intervention bienveillante du czar Alexandre la fait tolérer ; bien plus, Louis XVIII la protège tout en lui octroyant ce titre de duchesse de Saint-Leu qui cache mal une déchéance royale. Mais, peu après, le supplice commence : Hortense, avec sans doute un peu d'ingratitude, est d'abord navrée du retour de Napoléon ; puis, cédant à sa bonté naturelle, elle sait, en recueillant l'Empereur à la Malmaison, après Waterloo, donner au grand vaincu les dernières heures de poignante mélancolie qu'il passe sur le sol de France ; elle paiera cher ce moment d'attendrissement.

Le gouvernement de Louis XVIII demeure en effet convaincu qu'Hortense est une dangereuse conspiratrice. Aussi l'ex-reine de Hollande se voit-elle condamnée à errer de la Savoie à la Suisse, du grand-duché de Bade à Constance ; et partout, sur les ordres venus de Paris, on la repousse, on l'expulse. C'est à Augsbourg et au château d'Arenenberg qu'elle échoue enfin, espérant y trouver un peu de calme et de repos.

Mais elle a compté sans un autre danger venant du rôle que son fils Louis entend jouer : d'abord comme défenseur des libertés italiennes contre l'Autriche, puis comme héritier du nom de Napoléon après la mort de son frère aîné, suivie de celle du duc de Reichstadt. C'en est assez pour que ses inquiétudes maternelles redoublent ; elle les avoue

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans de nombreuses lettres à ses amies, prouvant ainsi que, peu désireuse de conspirer, elle recherche au contraire l'existence tranquille d'une bourgeoise qui voudrait marier honorablement son fils.

Deux chapitres suggestifs se rapportent à ces projets matrimoniaux; l'un concernant la jeune reine Dona Maria de Portugal, et au sujet duquel le futur empereur ne s'accorde pas avec sa mère, déclarant qu' « il entend vivre et mourir français, et non point aller épouser une femme inconnue en possédant un trône au milieu d'une nation étrangère »; l'autre relatif à l'union décidée au début de l'année 1836 avec la princesse Mathilde, union que le roi Jérôme ne recherche plus après l'affaire de Strasbourg qualifiée par toute la famille Bonaparte de « tentative folle et ridicule » !

La malheureuse Hortense n'a même pas la douceur de mourir tranquille; la maladie qui doit l'emporter la terrasse en effet pendant le voyage que son fils est obligé de faire en Amérique après l'entreprise avortée de 1836. Rappelé en hâte, Louis-Napoléon rentre à Arenenberg quelques semaines avant la mort de sa mère; ces entrevues suprêmes et les derniers instants sont rapportés d'une manière touchante par M. Gailly de Taurines dont tout le livre, d'ailleurs, respire un parfum de charme qui convient à la figure qu'il évoque.

En appendice de son ouvrage, il publie un intéressant document qui lui vient des archives de la famille de Boucheporn. Il y est conté comment Mme de Boucheporn, sous-gouvernante des enfants de la reine de Hollande, reçut dans ses bras le prince Louis-Napoléon lors de sa naissance; sans les soins intelligents qu'elle lui prodigua, le futur Napoléon III serait mort en venant au monde; à force de serviettes chaudes et en lui soufflant dans la bouche, elle le fit revenir à la vie.

Et ceci prouve une fois de plus qu'il n'y a point de petits détails qui ne comptent pour les destinées d'un pays!

M. Quatrelles l'Epine.

Sayed Kamel, Docteur en droit : **La Conférence de Constantinople et la question égyptienne en 1882**, 354 p. Paris, Alcan [1913].

« Le présent livre a pour titre la « Conférence de Constantinople », mais il a en réalité pour objet, non seulement l'étude de cette Conférence, mais aussi celle de l'histoire diplomatique de la crise égyptienne de 1881-1882 » (p. 1). Les documents diplomatiques imprimés, seuls accessibles, ont permis à M. Kamel une notation adroite et très nuancée de l'attitude des diverses puissances dans la question d'Egypte.

Le principal intérêt de cette thèse de doctorat, et la meilleure justifi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cation de l'auteur d'avoir repris après une dizaine d'ouvrages français[1] le sujet de l'occupation anglaise de l'Egypte, se trouve dans l'étude de la politique turque pendant la crise (chapitre III ; chapitre IV § 2 ; chapitre V, pp. 205 et 254 ; chapitre VI § 2). M. Kamel est égyptien ; il a pu utiliser les six volumes de documents arabes de Selim Khaïl Nacache (1884) et les mémoires de Saïd pacha, ancien grand vizir, écrits en turc (1910).

Il a révélé ainsi, sinon éclairci à notre gré, une intrigue du prince égyptien Saïd Halim à Constantinople qui paraît bien avoir fait perdre l'Egypte au Sultan Abdul-Hamid, par la faute de ce dernier. Saïd-Halim avait été chassé naguère de la famille khédiviale ; il rêvait de détrôner son parent le khédive Tewfik à son profit et il avait réussi à intéresser le Sultan à cette vengeance et à cette ambition. Les mémoires du grand vizir Saïd-pacha, le vétéran de la politique ottomane, parus en turc il y a peu de temps, ont dénoncé le prince Saïd Halim comme l'instigateur du colonel Orabi (M. Kamel rectifie l'orthographe courante) (pp. 90 et ss.) — Voilà qui éclaire la phrase de M. de Freycinet à la Chambre française le 18 juillet 1882 : la révolte militaire était « une tentative pour déposer le Khédive » (p. 162) et une entreprise contre les firmans de 1841. Voilà aussi pourquoi la note conjointe de la France et de l'Angleterre en date du 7 janvier 1882 insistait pour « le *maintien* de son Altesse le Khédive » (p. 54).

L'attitude énergique du gouvernement de Londres surprit Abdul-Hamid ; il avait prêté la main aux officiers égyptiens ; il avait même décoré du Medjidieh en diamants leur tribun le colonel Orabi : il ne pouvait plus reculer. Il envoya donc le maréchal Darwiche pacha en mission au Caire (7 juin-19 juillet 1882, pp. 136 et ss.) pour prendre en mains un mouvement devenu dangereux pour les droits de l'Empire par la menace imprévue d'une intervention étrangère.

C'est alors que la diplomatie anglaise provoqua la réunion à Constantinople d'une Conférence européenne (23 juin-14 août 1882) ; en le faisant, son but et son intérêt spécial était de mettre le Sultan en demeure de s'expliquer et de désolidariser nettement son autorité suzeraine et religieuse d'avec l'agitation orabiste. Le moyen employé à cet effet fut de lui proposer une intervention répressive de ses propres troupes en Egypte. Après y avoir mis beaucoup de temps et de mauvaise grâce, ne pouvant enfin avouer sa complicité machiavélique dans le complot

1. Dont le plus récent est Achille Biovès, *Français et Anglais en Egypte*, 1910. On est surpris de ne pas trouver dans la bibliographie de M. Kamel l'ouvrage déjà ancien d'H. Pensa, *L'Egypte et le Soudan égyptien*. — Le volume de M. Kamel, très bien imprimé, est déparé par un nombre anormal de fautes d'impression, et dépourvu cependant d'erratum.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

militaire égyptien, il fut forcé par une action séparée de l'ambassadeur anglais à qualifier publiquement Orabi de « criminel » dans une déclaration de la Porte en date du 6 septembre (p. 325). La diplomatie anglaise avait réussi à détruire ainsi l'un par l'autre le prestige d'Orabi et le prestige du Sultan en Egypte.

La Conférence de Constantinople, jouet de l'action positive entreprise par les Anglais depuis le bombardement d'Alexandrie (11 juillet 1882), n'a servi, suivant un mot amer de la diplomatie russe, qu'à « enregistrer les faits accomplis » par eux et ne mérite que « d'être subordonnée incidemment au fait capital de l'intervention isolée de l'Angleterre, comme une manifestation inefficace du concert européen ». Telle est la conclusion judicieuse de M. Kamel.

La sympathie de l'auteur pour les idées nationalistes que voulait représenter le colonel Orabi perce à peine dans son livre ; il y a cependant une discussion assez vive (pp. 100 et ss.) sur la légitimité en droit de la note franco-anglaise du 7 janvier 1882. J'avoue aussi que le récit des émeutes d'Alexandrie (pp. 211 et ss,) me paraît atténué, si je le compare aux souvenirs que je tiens d'un témoin oculaire. Ce sont les troupes d'Orabi et non « quelques soldats de Soliman Samy » (p. 235) qui prirent part au pillage consécutif au bombardement ; la présence des domestiques barbarins laissés sur le pavé par l'embarquement de la généralité des Européens le rendit impitoyable. Le vice-consul danois à Alexandrie et sa femme restés imprudemment en ville, ne durent leur salut qu'à un soldat chrétien qui, reconnaissant des Européens, leur montra secrètement la Croix tatouée sur son poignet, et les sauva ainsi des violences certaines de ses camarades musulmans.

Cependant la population musulmane n'était pas fanatisée dans son ensemble car les Européens qui purent franchir sous un déguisement les lignes militaires, se trouvèrent en sûreté dans les villages environnants.

H. Sage.

Jean Rodes : **Le Céleste Empire avant la Révolution**. Paris, Alcan, 1914, un vol. in-16 de VI-237 p.

Après avoir consacré deux livres à l'analyse de la politique du gouvernement de Pékin depuis la guerre russo-japonaise et à l'exposé des faits qui ont précédé la chute de la dynastie mandchoue, M. J. R. trace aujourd'hui dans cet ouvrage un tableau de l'état général de la Chine à la veille de la Révolution.

Il étudie successivement l'état matériel, intellectuel et moral des pro-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vinces qu'il a visitées soit dans la Chine du Sud, soit dans le bassin du Yang-tsé, soit dans la Chine du Nord.

Le gouvernement, en voulant mettre en vigueur, sous la poussée de la presse et de la jeunesse des écoles, quantité de réformes plus ou moins bien étudiées, précipita le mouvement insurrectionnel. Les charges de la population, accrues par une corruption mandarinale de jour en jour plus éhontée, soulevèrent l'hostilité violente des masses contre les réformes, origine des taxes multiples qui les écrasaient. L'administration fut transformée en une énorme affaire et le citoyen ne fut plus qu'un consommateur qui doit constamment passer au guichet.

Aucune de ces réformes ne fut d'ailleurs féconde en résultats : l'aspect extérieur de l'armée moderne était bon, mais son instruction pratique restait à peu près nulle, et chez les soldats régnait une indiscipline profonde et latente ; la réforme de l'enseignement aboutissait à la faillite ; les sentences des nouveaux tribunaux étaient le plus souvent iniques ; quant aux conseils provinciaux dont la création eût pu grandement contribuer à une heureuse transformation, ils donnaient des preuves de manque absolu de sens politique. Partout l'autorité des mandarins ne se faisait plus sentir que par à coups et procédait alors par de révoltants abus de force.

L'anarchie, la misère, des impôts de plus en plus lourds, une corruption de jour en jour grandissante, avaient engendré une atmosphère éminemment favorable à une révolution.

L'étude de M. J. R. est vivante et documentée, mais on eût aimé à voir l'auteur examiner le contre-coup des idées nouvelles et des réformes sur la constitution de la famille ainsi que sur les organisations corporatives dont le rôle est si important en Chine.

Maurice Descamps.

W. Steed : **La monarchie des Habsbourg**, traduit par F. Roz, in-12, 500 p. Paris, A. Colin.

L'ouvrage de M. Steed paru quelques semaines avant la grande guerre se trouve d'une passionnante actualité. Ecrit dans un esprit assez différent des ouvrages français consacrés au même sujet, il donne sur la monarchie dualiste des vues d'autant plus curieuses qu'elles semblent être justifiées par les événements de cet hiver.

Trop souvent on nous avait dit que l'Autriche-Hongrie ne résisterait pas au moindre choc extérieur, que les peuples subjugués par Vienne ou Budapestse révolteraient au premier signal, que l'armée sans organisation ni force morale ne tiendrait ni devant le Russe, ni devant le Serbe,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ni devant l'Italien, que le trône même, n'avait plus le moindre prestige.

Or après neuf mois de guerre, la monarchie de François-Joseph montre encore une vitalité qui étonne ses adversaires ; le territoire envahi ne semble pas juspu'ici favoriser l'invasion ; la ceinture de peuples slaves ou latins soumis au dominateur magyar ou germain n'ose pas secouer le joug : le trône se maintient respecté et presque inattaqué ; l'armature subsiste intacte ; c'est bien ce que W. Steed avait prévu. Mais ne craquera-t-elle pas demain ?

Cette armature aux yeux de l'écrivain anglais, c'est d'abord la dynastie qui aux yeux des peuples symbolise l'unité de la monarchie. Les Habsbourg depuis deux siècles n'ont pas tous été de grands souverains ; ils furent même souvent médiocres ; mais ils ont tous mis au-dessus de toute préoccupation le prestige de leur couronne ; la politique qu'ils ont suivie fut essentiellement égoïste ; elle leur a miraculeusement réussi. Gouvernant des peuples hostiles l'un à l'autre, dont les intérêts divergeaient le plus souvent, ils n'ont cherché qu'à accroître ou à maintenir leur puissance en s'appuyant au besoin sur cette divergence. Ayant maintes fois côtoyé l'abîme, ils ont pu se maintenir en un équilibre qui, à beaucoup, paraît instable ; ils n'ont pas cherché à se faire aimer, mais à se faire craindre ; ils ne se sont pas fondus avec les diverses nationalités de l'empire ; ils ont jusqu'ici réussi à les dominer ; et ne serait-ce pas dans les plus graves circonstances que le loyalisme de leur peuple s'est le plus courageusement affirmé : depuis Marie-Thérèse groupant autour d'elle les Hongrois jurant de mourir pour leur roi, jusqu'au vaincu de Solférino et de Sadowa, sans oublier le vaincu d'Austerlitz, tous ont plus ou moins auréolé leur couronne de leurs malheurs.

Après avoir ainsi étudié le rôle du monarque dans l'État, W. S. s'essaye à caractériser l'influence réciproque de l'Armée, de la Bureaucratie, de la Police, de la Justice, de l'Église. L'armée est le principal soutien du trône, nulle pourtant n'a plus souvent subi d'échecs et ne s'est montrée davantage inférieure à sa tâche de défense de l'empire, malgré les bons éléments qu'elle peut renfermer ; mais insuffisante pour le rôle propre qui lui est dévolu, elle joue pour le maintien de l'ordre à l'intérieur le rôle prépondérant ; elle est l'instrument nécessaire de la domination des peuples, le lien indispensable entre les races diverses ; c'est sous les drapeaux que les paysans de Transylvanie ou les ouvriers de Trieste apprennent la langue allemande ; et c'est pourquoi l'empereur roi a toujours obstinément refusé aux Hongrois la faculté qu'ils réclamaient de conserver leur langue distincte dans le commandement.

L'autre grande force de l'empire est l'Eglise : il y a entre le trône et l'autel une alliance vieille de trois siècles, qu'ont à peine troublé quelques

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

querelles au sujet des jésuites sous le règne de Joseph II. Sous le règne de l'empereur actuel le concordat de 1855 fit même de la monarchie la vassale de l'Eglise, selon l'appréciation un peu partiale de l'anglican Steed. Ce concordat souleva en Angleterre une vive émotion à l'époque. « Une couronne portée dans de telles conditions ne vaut pas le métal dont elle est faite » écrivait alors le *Times*. L'équilibre se rétablit d'ailleurs assez vite, et l'Eglise redevint comme autrefois le meilleur moyen de gouvernement.

La troisième partie de l'ouvrage : le peuple est la moins complète, parce qu'elle néglige précisément l'étude essentielle de chacune des nationalités ; l'auteur se borne à marquer la place occupée par les juifs et l'influence exercée par la presse. On aurait aimé que cette consciencieuse enquête portât sur l'état d'esprit des Tchèques, des Polonais, des Serbes, des Croates, des Roumains, des Ruthènes, des Italiens, des Magyars et des Allemands, dans leurs relations respectives, dans leurs aspirations nationales.

C'est par un exposé très détaillé de la situation diplomatique, par un récit, documenté aux meilleures sources, de la dernière crise orientale que W. Steed termine son livre ; on ne peut résumer ici en quelques lignes ces pages contenant l'exposé des événements qui ont conduit directement à la guerre actuelle : on aura maintes occasions par la suite de récrire l'histoire de cette politique du baron d'Aerenthal qui aura porté des fruits si funestes à l'Autriche ; W. Steed aura été un des derniers à faire ce récit avant la catastrophe, et il l'a fait avec une grande prescience de l'avenir.

P. R.

A. Gauvain : **Les origines de la guerre européenne**. Paris, A. Colin, 336 p., in-12. — P. Saintyves, **Les responsabilités de l'Allemagne dans la guerre de 1914**. Paris, E. Nourry, 550 p., in-12.

Ces deux volumes, les premiers en date parmi ceux qui relatent l'histoire de l'année qui vient de s'écouler, sont bien différents dans leur facture, mais méritent l'un et l'autre d'être soigneusement étudiés et conservés. M. Gauvain qui est chargé au *Journal des Débats*, de la rubrique de la politique extérieure, a retracé au jour le jour, depuis l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand et de sa femme la genèse du conflit qui devait éclater un mois plus tard. Les articles qu'il reproduit, datés, dans ce livre, montrent avec quelle sûreté de vues le publiciste avait dès la première heure envisagé l'avenir. C'est une épreuve à laquelle des articles quotidiens résistent rarement, de pouvoir être relus six mois après leur apparition : ceux-ci apparaissent au contraire dans leur enchaînement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

chronologique comme les témoins éloquents de ce tragique mois de juillet au cours duquel l'Autriche puis l'Allemagne préparèrent de concert le conflit qui devenait pour l'un et l'autre empire une nécessité : dès le 2 juillet M. G. prévoyait les pires complications du fait de la campagne anti-serbe menée par les journaux de Budapest, et si jusqu'à l'annonce de l'ultimatum autrichien à la Serbie, il n'a pas mis l'Allemagne en cause, on peut supposer que se silence était tout diplomatique. La complicité allemande apparaît en effet dès le premier jour et peut seule expliquer les hésitations des divers milieux politiques autrichiens ; c'est ce qu'explique clairement M. G. dans l'historique concis qui forme la première partie de son livre.

L'enquête menée par M. Saintyves dans son gros ouvrage de 550 pages avec un soin méticuleux est peut-être plus intéressante encore que les réflexions à larges vues de M. Gauvain ; elle a en tous cas le précieux avantage d'être étayée sur un très grand nombre de documents ; elle retourne la question sous toutes ses faces, remonte dans le passé jusqu'aux origines lointaines du conflit citant des textes curieux de Lasson et de Treitske qui illustrent les crimes aujourd'hui ; elle montre comment les rêves de politique mondiale caressés depuis longtemps par les pangermanistes devaient conduire fatalement à la guerre européenne.

Etudiant tour à tour les responsabilités de chacun, M. Saintyves commence par établir clairement le rôle pacifique joué depuis plusieurs années par l'Italie, qui en désaccord fondamental avec l'Autriche sur la politique balkanique n'avait trouvé d'autre moyen de prévenir le conflit que de s'associer avec le cabinet de Vienne — pour le retenir — et il reproduit les textes précis des déclarations de M. Giolitti relatives aux précédentes menaces de l'Autriche contre la Serbie. La préméditation autrichienne est au contraire évidente, il n'est pas besoin d'y insister, mais seulement d'en bien marquer les principales étapes ; mais elle n'aurait pas suffi à déchaîner le conflit si elle n'avait été soutenue par la « perfidie germanique ».

Si quelqu'un pouvait encore douter de la préméditation allemande depuis le 1er juillet, M. S. aurait vite fait de l'en convaincre ; il a collationné tous les textes qui l'établissent clairement, tous ceux qui pris isolément pouvaient passer inaperçus, et qui, réunis, constituent un faisceau de preuves ; il montre comment, au moment décisif, l'Autriche fléchissant, c'est l'Allemagne qui poussa les choses à l'extrême. De quelle utilité serait la traduction et la diffusion dans tous les pays neutres de cette minutieuse enquête ; la monstrueuse légende de l'Allemagne attaquée s'effondrerait vite, en même temps que s'éclairerait le rôle abominable de ses tortionnaires dans les régions envahies. Violences systé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

matiques recommandées depuis bien des années par les chefs les plus incontestés, par les Clauzewitz et les Hartmann ; violences connues et approuvées sinon commandées par les Bulow et les von der Goltz, mépris gloriolement affichés des conventions de La Haye signées par l'empereur lui-même.

Ce faisant, l'Allemagne entière se déshonore ; les crimes que commettent chaque jour ses soldats et ses chefs, qu'approuvent ses savants et ses historiens ne doivent pas être oubliés lors du rétablissement de la paix ; la responsabilité doit en être portée par les uns et les autres, par le pays tout entier pendant plusieurs générations.

P. R.

C'est un tableau très attrayant, et surtout très précis de l'existence princière d'autrefois, que trace M. Hippolyte Roy dans ce curieux petit volume, **La vie à la cour de Lorraine sous le duc Henri II, 1608-1624** (Nancy, Berger-Levrault, 1914, in-8 de 203 p. et 9 pl.). Il a choisi cette époque parce que c'est la plus brillante de l'histoire de Lorraine, et aussi la plus pacifique, entre les guerres de la Ligue et celles de Charles IV, celle enfin où des documents d'archives nombreux et détaillés, les comptes de dépenses surtout, nous initient le plus complètement aux mœurs et coutumes de nos aïeux. Il décrit d'abord le vaste et somptueux château où résidait le duc à Nancy, et dont le Palais ducal actuel, occupé par le Musée historique lorrain, n'est qu'un faible reste. Ces immenses bâtiments étaient remplis, jusque dans les combles ménagés sous la haute toiture, par les membres de la famille ducale, les grands personnages, les hôtes de distinction, les innombrables gentilshommes, pages, serviteurs de toute sorte que le duc hébergeait et nourrissait. Avec une étiquette aussi réduite que possible, le palais était ouvert à tous et accueillant, ses maîtres pleins de cordialité et d'une indulgence parfois excessive, car ils auraient pu tenir davantage à la propreté et à l'hygiène, et ne pas favoriser les ébats des souris. Mais on sait de reste que le Louvre sous Louis XIII était pareil, sinon pire. M. Roy fait connaître les dépenses élevées qu'entraînait un si nombreux personnel ; il décrit par le menu les élégants costumes des archers et des Suisses de la garde, des pages, des laquais. Des appendices expliquent le fonctionnement de la poste en Lorraine au temps de Henri II et décrivent un enterrement de courtisan sous ce règne. Les planches, très bien exécutées, nous présentent le duc et les siens, divers aspects du Palais ducal et de ses jardins, des autographes, des armoiries. Un index détaillé rend les recherches aisées. En un mot, cette étude se recommande à tous ceux qu'intéressent l'histoire des mœurs et l'histoire pittoresque. Ils y apprendront et s'y amuseront.

E. Duvernoy.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La publication de la Correspondance de Bossuet se poursuit avec la régularité et le soin qu'on sait pouvoir attendre du zèle et de l'érudition de MM. Ch. Urbain et F. Levesque. Ils viennent d'en donner le tome VII qui comprend 232 lettres (août 1695-juillet 1696), et le tome VIII qui en comprend 191 (juillet 1696-octobre 1697), lettres de Direction pour la plupart, adressées aux correspondantes habituelles qui ne se lassent pas de consulter leur évêque pas plus que leur évêque ne se lasse de leur répondre. Il est vrai que de temps en temps, il éprouve quelque humeur devant les « bagatelles « (c'est son mot) dont on lui parle et les conseils minutieux qu'on réclame de lui. » Je vous pardonne vos questions, Ma Fille, écrit-il à l'une d'elles, mais il en est que je voudrais ne plus entendre. » Et ailleurs : « Quand vous m'avez exposé les choses et que je ne les improuve pas, vous pouvez compter sûrement que je n'y trouve rien à redire et ensuite aller votre train. Voilà, ma Fille, de quoi vous mettre l'esprit en repos. » Mais, ces déclarations faites et ce tribut payé à l'impatience du septuagénaire, le directeur descend avec bonté jusqu'à tout ce dont on lui parle : l'âge des confesseurs ; si c'est rompre le jeûne que de boire de l'eau ; si « les septièmes garçons, nés de légitimes mariages sans que la suite ait été interrompue par la naissance d'aucune fille, peuvent guérir des fièvres, et même des écrouelles... » etc., etc. Comme il le dit quelque part, « il travaille pour les âmes » et c'est un travail qui ne veut ni arrêt, ni lassitude. — On trouvera dans ces volumes, en plus des lettres respectueuses de Fénelon, les Actes de Soumission de Mme Guyon et les écrits dans lesquels elle s'est cru obligée de les commenter : on y trouvera même les fac-simile de ces actes, avec les corrections ou les additions faites par Bossuet, à la demande de Mme Guyon : tout cet ensemble révèle une lutte assez pathétique entre la finesse et l'entêtement féminins d'une part, l'autorité et la sérénité épiscopales de l'autre : en fin de compte, on peut être assuré que la bonté de Bossuet a été aussi loin qu'elle pouvait aller.

A. L-M.

Encore un volume qui, en voulant célébrer le centenaire de 1814, s'est trouvé par le fait même de la plus passionnante actualité. M. G. Lenôtre en rééditant le **manuscrit de 1814** du baron Fain sous le titre **Souvenirs de la campagne de France** (Paris, Perrin, in-8 carr., 260 pp.), nous permet en effet de rapprocher deux épopées également magnifiques. Avec quelle admiration plus vive encore que naguère relit-on le récit de cette extraordinaire campagne, le chef-d'œuvre tactique de Napoléon. Fain qui, pas plus à ce moment qu'à d'autre ne quitta l'empereur, qui fut le confident, puisque le secrétaire intime, retrace avec une simplicité

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mais une précision toute militaires les faits principaux de ces deux mois où Napoléon, chaque jour se déplaçant, réussit à tenir en respect la multiple armée de la coalition. Au reste chacun connaît et la campagne de France et le manuscrit du baron Fain. Ce qui fait le prix de cette édition c'est d'abord la substantielle préface de M. Lenôtre, au cours de laquelle il rappelle la façon dont Napoléon voyageait, traînant avec lui son quartier général si merveilleusement mobile ; ce sont ensuite des notes très précieuses à consulter, complétant sur bien des points, à l'aide de nouveaux documents, le texte de Fain.

J. J.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Académie des sciences morales et politiques (séances et travaux) : E. Cavaignac, *La durée et le poids du service militaire à Rome au IIIe et IIe siècles avant Jésus-Christ*, 163-73. — Daniel Bellet, *Les transformations de la navigation maritime et les ports nécessaires*, 173-90. — Septembre-octobre : Ch. Benoist, *Le mythe de la classe ouvrière*, 242-83. — R.-G. Lévy, *La richesse de la France*, 283-304. — Novembre-décembre : G. Lacour-Gayet, *Les journées de Barfleur et de la Hougue* (29 mai-3 juin 1692), 386-399. — J. Mathorez, *La pénétration des étrangers en France*, 406-21. — F. Funck-Brentano, *Les villes en France au début de l'époque féodale*, 421-439 (suivie des explications présentées par M. Flach au sujet de cette lecture). — Janvier 1915 : P. Leroy-Beaulieu, *Quelques questions financières concernant la guerre présente*, 26-41. — J. Flach, *Les intérêts vitaux de l'Italie dans la guerre actuelle*, 41-59. — G. Lacour-Gayet, *La question des Roumains d'Autriche-Hongrie*, 59-83. — Bonet-Maury, *Symptôme de réveil religieux en Russie* (1906-1914), 83-97. — J. Hayens, *L'œuvre de Benjamin Altman*, 97-116. — Février : H. Bergson, *Discours à la séance publique annuelle*, 139-69. — R. Stourm, *La vie et les travaux de A. Leroy-Beaulieu*, 169-92. — Mars : J. Flach, *Les sentiments et les intérêts nationaux en Roumanie*, 263-72. — Ch. Benoist, *Rapport sur les causes économiques, morales et sociales de la diminution de la natalité*, 272-86 (suite en avril, avec *Monographie du canton de Creully*, 397-420). — R.-G. Lévy, *La situation économique et financière de la Russie*, 286-312. — Cap. V. Piquet, *L'avenir économique du Maroc*, 312-34. — E. Rodocanachi, *Essai sur l'organisation des finances pontificales*, 334-45. — Avril : J. Flach, *La formation de l'esprit public allemand*, 371-97. — E. d'Eichtal, *Kant et la guerre (à propos du manifeste des quatre-vingt treize)*, 420-7. — A. Andreadès, *Les finances grecques au temps d'Homère*, 427-45.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Annales révolutionnaires, juillet-septembre 1914, n° 4 : Henri LION, *N.-A. Boulanger (1722-1759). Contribution à l'histoire du mouvement philosophique au XVIIIe siècle*, 469-484. — Albert MATHIEZ, *Hérault de Séchelles était-il dantoniste ?*, 485-510. — G. VAUTHIER, *Le Directoire et le garde-meuble*, 511-536. — François VERMALE, *Acquéreurs et émigrés au début du Directoire*, 537-546. — A. MATHIEZ, *Le manifeste des enragés (juin 1793)*, 547-560. — *Robespierre et la Terreur d'après Levasseur (de la Sarthe)*, 561-563. — F. UZUREAU, *Le premier mariage civil à Angers (1791)*, 563-564. — *Fabre d'Églantine et la Cour au 10 août*, 565. — *Défense de Julien d'Espagnac par Robert Rhum*, 566-567. — *Une dénonciation contre Anacharsis Cloots*, 567-569. — *Une médaille de Danton*. — *Danton jugé par Chateaubriand*, 570.

Bibliothèque de l'École des Chartes, 3e-6e livraisons, mai-décembre 1914 : Henri LEMAITRE, *Le refus de service d'ost et l'origine du servage*, 231-238. — Maurice PROU, *Fragments d'un registre de comptes de la Chambre apostolique (1334-1335)*, 239-252. — Léon MIROT, *Autour de la paix d'Arras (1414-1415)*, 253-327, p. justif. — L. AUVRAY, *Notice sur le manuscrit 1090 des Nouvelles acquisitions du fonds latin de la Bibliothèque nationale*, 328-344. [Manuel composé vers 1490 à l'usage d'un religieux appartenant à un monastère de la Congrégation bénédictine de Sainte-Justine de Padoue, situé dans l'Italie du Nord], 328-344. — Clovis BRUNEL, *Les parchemins de la collection Salis aux Archives historiques de la ville de Metz*, 345-353. — Ch. DE LA RONCIÈRE, *L'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et ses destinées maritimes*, 354-359. — *L'École des Chartes et la guerre*, 450-457. — *L'École des Chartes en 1821 et 1831*, 457-458. — P. BOUVIER, *Vente d'une maison à Guillaume de Mâcon et à Nicolas de Paris (juin 1259)*, 461-463. — Antoine THOMAS, *Le Parlement de Poitiers et l'église de France*, 463-469. — *Bombardement de la cathédrale de Reims*, 469-470.

Chronique médicale, 1er janvier 1914 : Dr F. DIVE, *La médecine dans l'histoire. De la dissolution du mariage pour cause d'impuissance* (fin), 3-13. — *Comment se passait le concours des hôpitaux sous la seconde Restauration*, 14-17. — *Le tempérament de Robespierre*, 20-22. — *J. Claretie et la médecine*, 22-26. = 15 janvier : Dr NICLOT, *Le rôle public des médecins de George III*, 35-45. = 1er février : *De l'utilisation des Archives*, 80. [Lettre de Thouret demandant de vieux parchemins pour l'École de Santé. 30 fructidor an IV]. — *Mariages entre noirs et blanches*, 82-84 [Prohibé en l'an XI]. = 15 février : Dr Paul DALCHÉ, *Un traducteur ignoré des œuvres d'Hippocrate*, 99-102. [Travail ma-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nuscrit du Dr Lesage]. — Dr Henri Bon, *Animaux cités en justice*, 120-125. = Dr Max Billard, *L'embaumement du maréchal Bessières, d'après des documents inédits*, 131-136. — Dr Vermeil, *Comment on devenait médecin il y a cent ans*, 143-147. [Certificat d'études en chirurgie de l'an XI]. = 15 mars : Ch. Vallon et G. Genil-Perrin, *Un crime altruiste : l'attentat d'Hilairaud contre Bazaine*, 163-171. = 1er août : *Le centenaire de Guillotin*, 205. = Dr Cabanès et André Dezarrois, *Comment est mort Raphaël*, 227-245 ; cf. 340-341. = 1er mai : Dr Tricot-Royer, *La famille des « Van Vesel »*, 260-264. — *La vaccination du Roi de Rome*, 270-271. = 15 mai : P. Picca, *Le poison de Fontainebleau*, 291-293. — *Avis d'un vieux praticien genevois à son jeune confrère*, 310-312. [Le vocabulaire des clients]. = 1er juin : Drs Cabanès et R. Coulomb, *Les borgnes célèbres*, 323-332 ; suite le 15 juin, 355-364 ; fin le 1er juillet, 387-392. = 15 juin : H. Hauvette et Berchon, *Quelle était la maladie de Boccace ?*, 376-380. = 12 juillet : *Thèses d'histoire de la médecine et de médecine historique et littéraire (1912-1913)*, 397-398. = 15 juillet : Paul Sérieux et Lucien Libert, *L'assistance et le traitement des maladies mentales au temps de Louis XVI*, 419-425 ; fin le 1er août, 460-467. = 1er août : *Les idées médicales du prince de Ligne*, 451-458. = 15 août-15 décembre : Dr Toulouse, *La démence germanique*, 485-488. — *L'impérial manchot*, 489-494 [La famille royale de Prusse vers 1866]. = Janvier 1915 : *Hier et aujourd'hui : Deux séances de l'Académie de médecine (1871-1914)*, 3-9. — *Une tentative de rapprochement franco-allemand en 1912 : Lettres des professeurs Armand Gautier et Raphaël Blanchard, des Dr Jean Charcot et Linossier*, 10-13. — *Lettres du front*, 26. = Février : Dr Michel Ferron, *Histoire de la chirurgie de guerre. Le service de santé des armées françaises et les évacuations par eau, de 1743 à 1832*, 35-41 ; fin le 15 mars, 67-74. — *Le livre d'or du corps médical*, 43. — *Le docteur Langlet et le bombardement de la cathédrale de Reims*, 49-50. — *Une adresse des médecins brésiliens*, 57-58. — *Lettres du front*, 62-64.

Bulletin archéologique du comité des travaux historiques, 1914, 1re livraison : H. Ferrand, *Les voies romaines du Dauphiné*, 5-37. — René Dussaud, *Dédicace bilingue punique-berbère*, 38-43. — René Dussaud, *Trois stèles votives néopuniques de Dongga*, 44-45. — A. Salomon, *Découverte d'un charnier de la Tène II à Mœuvres (Nord)*, 46-48. — Maurice Hénault, *Nécropole antique à Bavay (Nord). Rapport sur les fouilles de 1911-1912*, 49-67. — Dr Capitan, *Antéfixe romaine trouvée à Fréjus, par le colonel de Ville-d'Avray*, 68-69. — Jules Pilloy, *Une construction monumentale à Saint-Quentin (Aisne), au*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IIe siècle de notre ère, 70-85. — Jules Pilloy, *Une pièce d'essai de la monnaie de Saint-Quentin au nom de Charles le Chauve*, 86-90. — Abbé J. Sautel, *Fouilles du théâtre romain de Vaison en 1913*, 91-96. — Abbé Arnaud d'Agnel et Emile Isnard, *Inventaires de mobiliers provençaux du XIIIe siècle tirés des archives de Marseille*, 97-107. — Ch. Portal, *Notes sur l'orfèvrerie à Albi du XIVe siècle à la fin du XVIIIe*, 108-145. — Toutain, *Nouvelles inscriptions de Constantine et de la région recueillies par J. Bosco*, 146-151. — Louis Chatelain, *Une inscription conservée au département des médailles de la Bibliothèque nationale de Paris*, 152-153. — H. Saladin, *Note sur les fouilles exécutées en 1912 à Bou-Gormine (Tunisie), par M. le capitaine Désévaux*, 154-156. — J. Toutain, *Les ruines, nécropoles et mausolées de Beni-Guedal, près de Dehibat (sud tunisien), d'après le rapport de M. le lieutenant Witz et les photographies de M. le médecin-major Collilieux*, 157-164. = 2e livraison : G. Plessier, *Deux javelots de bronze à douille ornée de gravures*, 165-170 — Léon Coutil, *Plaque ajourée ornée de griffons, du cimetière gaulois d'Hauviné (Ardennes)*, 171. — Commandant Espérandieu, *Fouilles de la Croix Saint-Charles au Mont-Auxois (Alésia). Rapport sur les fouilles de 1912*, 173-183. — F.-P. Thiers, *Rapport sur les fouilles de Castel-Roussillon (Pyrénées-Orientales en 1913)*, 184-194. — Gustave Mallard, *Rapport sur les Fouilles du Forum de Drevant (Cher)*, 195-212. — Héron de Villefosse, *Un peson de fuseau portant une inscription latine incisée, trouvé à Sens*, 213-230. — Louis Lempereur, *Le cimetière barbare du Grandmas (Aveyron)*, 231-247.

Comité des travaux historiques. Bulletin philologique et historique, 1913, nos 3-4 : Ulysse Rouchon, *Etat de rentes en langue populaire du Velay*, 319-320. — Paul Perrier, *Chartes, lettres et pièces diverses relatives aux arts et aux artistes du XIVe au XIXe siècle récemment données à la Bibliothèque nationale par M. le marquis et par M. le comte Alexandre de Laborde*, 321-351. [Table alphabétique]. — Joseph Fournier, *Un document sur les origines du consulat de France au Maroc (1576)*, 354-360. — Comte de Loisne, *Itinéraire de Robert II, comte d'Artois (1267-1302)*, 362-383. — Villepelet, *Inventaire de l'arsenal de Lyon (septembre 1567)*, 388-408. — Dujarric-Descombes, *Brantôme abbé*, 409-412. — Sauvage, *Note sur un billet d'indulgences délivré au XIIIe siècle par l'abbaye de Cordillon (diocèse de Bayeux)*, 413-415. — Abbé Guillaume, *Note et documents relatifs aux Vaudois des Alpes à la fin du XVe siècle*, 416-426.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le Correspondant, 10 novembre 1914 : Pierre NOTHOMB, *Le peuple belge et la guerre*, I-XVI. — H. COLLIN, *En Lorraine. Protestation. Germanisation*, 321-348. [Quarante-quatre ans de souvenirs]. — BIARD D'AUNET, *Les conséquences économiques de la guerre. I. La crise inévitable*, 349-367 ; suite, 25 novembre : *Comment atténuer les effets de la crise qui suivra la conclusion de la paix*, 475-495. — Henri DE NOUSSANNE, *Journal d'un bourgeois de Senlis*, 368-397. — *L'esprit public et la situation en Suisse* (suite), 398-416. — Franck LEVRAY, *Treitschke, Nietzsche, Bernhardi et Guillaume II*, 417-428. — Noël AYMÈS, *Gardes civils et gardes nationaux*, 429-438. — DE LANZAC DE LABORIE, *La lutte pour la vérité historique*, 439-443 [Histoire partiale, histoire vraie, de Jean Guiraud]. = 25 novembre : MILES, *Silhouettes de guerre. Le roi Albert*, 465-474 ; 10 décembre : *Le général Joffre*, 642-656 ; 25 décembre : *Sir John French*, 817-828 ; 10 janvier, *le général Galiéni*. — Mgr Charles GIBIER, *Le lieutenant Ernest Psichari tombé au champ d'honneur, le 22 août, à Saint-Vincent Rossignol, près de Virton*, 496-501. — Paul-Albert HELMER, *France et Alsace*, 502-510. — EYDOUX-DÉMIANS, *Notes d'une infirmière*, 511-531 ; suite le 25 décembre, 854-873 ; fin, 10 janvier. — Pierre DE QUIRIELLE, *L'autre mobilisation de l'Allemagne*, 532-556. [Ses efforts pour tourner le monde en sa faveur]. — MILES, *Lord Roberts*, 557-565. — Comte G. BAGUENAULT DE PUCHESSE, *L'échec de l'invasion allemande en 1587*, 566-573. — *Les premières leçons de la guerre navale*, 574-594. — Pierre GOURDON, *Leurs victimes. Le P. Véron*, 595-597. = 10 décembre : J. VAN DEN HEUVEL, *De la violation de la neutralité belge*, 625-641. — GEOFFROY DE GRANDMAISON, *La dernière œuvre du comte Albert de Mun. Les aumôniers militaires volontaires*, 657-680. — *L'esprit public et la situation en Italie*, 681-711. — Marcel DUPONT, *En campagne. Impressions d'un officier de légère*, 712-730 ; suite le 25 décembre, 829-839 ; 25 janvier, 241-254 ; 10 février, 486-506 ; 25 février, 679-698. — Louis BERTRAND, *Le congrès eucharistique de Lourdes*, 731-744. — Félicien PASCAL, *Le centenaire de la littérature serbe*, 745-754. — S. MEY, *Une voix de Pologne. La guerre et les Polonais*, 755-760. — A. MASSERON, *Autour de Lemberg. Impressions d'un témoin italien*, 761-765. = 25 décembre : Léon DAUDET, *Hors du joug allemand. Mesures d'après-guerre*, 785-816 [Les agressions de l'esprit allemand] ; 10 janvier ; 25 janvier, *Du commerce et de l'industrie allemande en France à la guerre*, 207-240 ; 10 février, *Les préparatifs allemands à Paris et autour de Paris*, 444-462. — Étienne FALCK, *Les droits successoraux et la guerre*, 840-853. — Eugène GRISELLE, *Les Hohenzollern, électeurs de Brandebourg, et leurs premiers rapports avec la France*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

874-900. — J.-B. Andrieu, *Ce qu'un Hollandais a constaté en Belgique,* 901-904. — J. Lortel, *Le théâtre derrière les tranchées,* 905-909. [Souvenirs des guerres de Crimée et du Mexique]. = 10 janvier : H. Bremond, *Fénelon et la guerre. A propos du second centenaire de l'archevêque de Cambrai.* — 25 janvier : Miles, *Silhouettes de guerre. Le général Foch,* 194-206. — Henri Davignon, *Les procédés de guerre des Allemands en Belgique,* 255-278. — A. Morel-Fatio, *L'attitude de l'Espagne dans la guerre actuelle,* 279-292. — *La question des neutres,* 293-317. = 10 février : Mgr Pierre Batiffol, *La lettre du cardinal Mercier et la conscience catholique,* 353-364. — Miles, *Silhouettes de guerre. Lord Kitchener,* 365-382. — Henry Cochin, *Janvier 1871. Images et figures,* 383-400. — *L'esprit public et la situation en Hollande,* 401-443. — M. André, *Un inspirateur de la guerre. Maximilien Harden, Guillaume II et le kronprinz,* 463-485. — Firmin Roz, *Un aveu allemand avant la guerre,* 507-515. [Britain as Germany's vassal, by general von Bernhardi, translated by J. Ellis Barker, 1914]. = 25 février : *L'esprit public en Allemagne : Au moment de la déclaration de guerre. Les victoires d'août. Depuis la bataille de la Marne,* 545-582. — Miles, *Silhouettes de guerre. Le général Pau,* 583-599. — *L'esprit public et la situation dans le grand-duché de Luxembourg,* 620-639. — Fr. M.-J. Lagrange, *A Jérusalem pendant la guerre,* 640-658. — *Le royaume de Hongrie et l'empire d'Autriche. Leur politique intérieure et son influence sur leur politique étrangère,* 659-678. — Édouard Gachot, *Napoléon au golfe Jouan,* 705-711. = 10 mars : Étienne Lamy, *Les intellectuels d'Allemagne et l'Institut de France,* 737-755. — Miles, *L'amiral Jellicoe,* 756-772. — *Notre artillerie,* 804-839. — De Lanzac de Laborie, *Deux formules de la paix européenne, 1815-1915,* 840-855. — G. Ardant, *Le prêtre à l'armée. Feuillets de calepin,* 866-881. — Amédée Britsch, *Avant la Croix-Rouge. Un projet de Société d'assistance aux blessés en 1744, d'après un mémoire inédit,* 882-896. — Alexandre Masseron, *Les premiers mois de la guerre européenne d'après le Deutscher Geschichtskalender,* 897-906.

École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire, janvier-mai 1914 : R. Fawtier, *Catheriniana,* 3-95. [Recueil de textes sur sainte Catherine de Sienne]. = Juin-juillet : Henry Coville, *Documents sur le capitaine Jules Mazarin,* 201-234. — Francesco Cognasso, *Sul Soggiorno del maresciallo Boucicaut in Piemonte dopo la ribellione di Genova,* 235-266. — L. A. Constans, *Inscription de Gighthis (Tunisie),* 267-286. — Jean Martin, *Le portrait de Virgile et les sept premiers vers de l'Enéide,* 287-304.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Études. Revue fondée par des P.P. de la Cie de Jésus, 20 juillet 1914; Pierre Delattre, *Bouvines (27 juillet 1214-27 juillet 1914)*, 145-176. — Paul Dudon, *Une édition critique des « œuvres » de saint Jean de la Croix*, 177-197. = 5 août : Marie-Joseph Rouet de Journel, *Pétersbourg catholique en 1814*, 289-310. — Pierre Bliard, *Comment moururent les prisonniers de Quiberon*, 371-381. = 20 août, 5 et 20 septembre : Léonce de Grandmaison, *Pie X et son œuvre*, 433-451. — Yves de la Brière, *Le pape Benoit XV*, 452-471. — P. A., aumônier de la Ne division, *Impressions de guerre : Départ de mobilisés. Notes de campagne. A la ligne de feu*, 488-503. — Lucien Roure, *Charles Péguy. In memoriam*, 504-515. — Yves de la Brière, *Le congrès eucharistique de Lourdes (22-26 juillet 1914)*, 516-545. = 5 et 20 octobre : Léonce de Grandmaison, *Le comte Albert de Mun*, 25-52. — *Impressions de guerre : Trois semaines dans les lignes allemandes. Méditation sur la mort. Dans la tranchée. Récit d'un blessé. En reconnaissance. Une brève captivité*, 86-103. = 5 et 20 novembre : Lucien Roure, *Sainte Catherine de Sienne. Le milieu et l'action*, 174-194. — Yves de la Brière, *La guerre et la doctrine catholique*, 195-215. — L. Laurand, *Remarques sur la méthode historique*, 216-232. — *Impressions de guerre. Les fêtes de la Toussaint à Ypres. Près des tranchées. Trains de blessés. En couvrant Nancy*, 233-256. = 5 et 20 décembre : *Impressions de guerre : Deux mois et demi dans les lignes allemandes. L'agonie de Noyon. Le camp des officiers à Crefeld.* — P. Dudon, *Impressions de guerre chez les protestants français. Opinions protestantes sur Pie X et Benoit XV.* = 5 et 20 janvier 1915 : Paul Dudon, *Qui a voulu la guerre ?*, 5-33. — Paul Geny, *Saint Thomas, le maître par excellence*, 34-50. — *Impressions de guerre : Messe de minuit dans les granges. Intérieur flamand. Noëls flamands. Noël aux tranchées. Un prêtre. La mort d'un héros.* [Le P. de Gironde, lieutenant], 51-70. = 5 et 20 février : Yves de la Brière, *Le mandement du cardinal Mercier. La neutralité belge. Morale et droit des gents*, 145-160. — *Impressions de guerre : Les derniers jours. En fuite. Au pays des bombes*, 200-220. — A.-V. Hidalgo, *La guerre et les neutres. Lettre sur l'état d'esprit en Espagne*, 231-242. = 5 mars : Paul Dudon, *Le pape et la guerre*, 289-311. — *Impressions de guerre : La mort du chef. A l'hôpital de Poperinghe. Les Flandres, le Bois de la Gruerie*, 347-366. — Yves de la Brière, *L'élection du général des Jésuites*, 408-418.

Feuilles d'histoire, septembre-décembre 1914 : Xavier Eude, *Devant Namur en 1692. Lettres d'un cornette*, 193-197. [Lettres de M. d'Aigneaux à son frère]. — Cl. Perroud, *Une famille en 1793-1794. Lettres*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'un volontaire (suite), 198-210. — Eugène WELVERT, *Les trois Milhaud*, 211-225. [J.-B. Milhaud sous la Révolution, comme général de l'Empire et sous la Restauration]. — Charles DEJOB, *Deux piémontais qui valent mieux que leur réputation : Le P. Taparelli d'Azeglio et le comte Solaro della Margherita*, 226-245. — *Lettres inédites de Villemain*, 246-250. — *Une lettre de Doudan*, 251-253. — Général PALAT, *Les souvenirs de M. Magne et la guerre de 1870*, 254-277. — Arthur CHUQUET, *Achille Biovès*, 278. = Janvier 1915 : Arthur CHUQUET, *Atrocités et culture. Les fusillades allemandes. Les Allemands naturalisés. Député et soldat. L'Alsace et le baron Zorn de Bulach*, 1-14. — Eugène WELVERT, *S. A. S. l'archichancelier Cambacérès*, 15-30 ; fin en février, 89-105. — M. F. RAYNAUD, *Deux femmes volontaires*, 31-32. — François LARCHER, *Napoléon à la messe et au sermon*, 33-36. — Gabriel VAUTHIER, *La Belgique en 1806*, 37-39. — Max DARDENNE, *Les Prussiens à l'arsenal en 1815*, 40. — Pierre BART, *Un préfet des Cent-Jours. Jean-Charles Harel*, 41-52 ; fin en février, 106-118. — A CHUQUET, *La mort du général Bollemont*, 53-54. — Jean LAUMIER, *Victor Hugo, Adèle Hugo et Auguste de Châtillon*, 51-59. = Février : A. CHUQUET, *Crimes allemands. L'honneur dans l'armée allemande. Étranges médiateurs. Député et soldat.* — A. CHUQUET, *Strasbourg au général Foy*, 119. — Marc CITOLEUX, *Vigny et l'Allemagne*, 120-138. = Mars : Arthur CHUQUET, *Fol orgueil*, 161-165 ; — *Atrocités allemandes*, 164-167 ; — *Comment il faut administrer l'Alsace*, 168-169. — *Ewald de Kleist et les Prussiens d'aujourd'hui*, 170 ; — *Gœthe dans la campagne de 1792*, 171-177 ; — *Les Prussiens en 1814*, 178-179 ; — *Les prisonniers de guerre en 1815*, 180-181 ; — *Bismarck en 1867*, 182-184 ; — *Faidherbe et les Allemands*, 185.

La Révolution de 1848, mars-avril 1914 : H. MONIN, *Blanqui et la police (1847-1848)*, 26-38. — Roger LÉVY, *Une entreprise de séduction. Le voyage du président Bonaparte au Havre en 1849*, 39-47. — Paul RAPHAEL, *A propos de deux lettres d'Hippolyte Carnot à Henri Martin. L'exil de Carnot en 1852. Les républicains français et la question du Luxembourg*, 48-54. — J.-F. JEANJEAN, *L'insurrection de Lyon en novembre 1831. Nouveaux documents inédits*, 55-80. = Mai-juin : A. GOURVITCH, *Le mouvement pour la Réforme électorale, 1838-1841*, 93-131. — Léon DERIES, *Une élection dans l'arrondissement de Valognes sous la monarchie de juillet*, 132-144. — J.-G. PRODHOMME, *La musique et les musiciens en 1848* (fin), 145-165.

La Révolution française, décembre 1914 : A. AULARD, *Raisons historiques de notre confiance*, 289-291. — Paul CHEVREUX, *L'école centrale*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la Moselle, 292-318. — F. Raymond, *Les constituants de Lyon et leurs électeurs. Juin 1789-septembre 1791* (fin), 319-335. — G. Rocher, *La commune des Pieux (Manche) pendant la Révolution (1790-1795), d'après les registres municipaux*, 336-351 ; fin en janvier, 49-59. — *La banqueroute frauduleuse de la « Sozial-Demokratie »*, 352-356. — *Noms révolutionnaires des rues de Paris et inscriptions républicaines sous l'Empire*, 356-358. — *Royalisme d'Augereau en 1814*, 358. — *Bonaparte président de la République italienne*, 359-369. [Résumé de l'exposé oral fait par M. Albert Pingaud au début de la soutenance de sa thèse de doctorat, le 28 novembre 1914]. = Janvier 1915 : A. Aulard, *Le cours d'histoire de la Révolution française à la Sorbonne et la guerre actuelle*, 5-14. — Alphonse Méry, *Les élections à l'assemblée législative de 1791. Les abstentions et la question des indemnités électorales*, 15-23. — Maurice Bernard, *L'œuvre de Caffarelli à Brest, de thermidor an VIII à pluviôse an IX*, 24-48. — *L'histoire moderne et contemporaine au comité des travaux historiques*, 60-66. — *Bibliographie rétrospective. L'assemblée constituante dans l'Encyclopédie méthodique*, 74. — A. Tuetey, *Le moulage de la tête du général Dampierre*, 75-77. — A. Tuetey, *L'autopsie du conventionnel Gasparin*, 77-80. — *Tallien, Louis XVII et le comité de Sûreté générale*, 81-82.

Revue de Paris, 15 novembre 1914 (la Revue a été obligée d'interrompre sa publication pendant les premiers mois de la guerre) : Ernest Lavisse, *La guerre*, 1-9. (Lu à la séance de rentrée de la Faculté des lettres, le 5 novembre 1914). — Joseph Larribau, *Lettres de Jean Dulimbert, officier de chasseurs (1804-1815)*, 10-21 ; suite le 1er décembre, 218-230 ; 15 decembre, 373-380. — Serge Goriainoff, *Paris pendant le Consulat* (suite), 78-103. — Auguste Gauvain, *Les origines de la guerre*, 104-128. = 1er décembre : Marcel Prévost, *Émile Nolly, tué à la guerre*, 129-146. — Gustave Lanson, *L'épopée au « Journal Officiel »*, 147-162. [Étude sur les citations à l'ordre du jour de l'armée]. — L. Houllevigne, *Le canon français de 75*, 200-217. — Auguste Gauvain, *Les origines de la guerre européenne*, 231-256 ; suite le 15 décembre 395-416. = 15 décembre : Emile Male, *La cathédrale de Reims*, 294-311. — Gabriel Bounoure, *Images de la grande guerre*, 312-332. — Contre-amiral Degouy, *La lutte entre les deux marines du Nord*, 356-372. — Charles Loiseau, *La neutralité italienne*, 381-393. = 1er janvier 1915 : Joseph Bédier, *Les atrocités allemandes d'après les Allemands*, 49-70. — Henry Ferrare, *Massenet et Ambroise Thomas*, 71-78. — *Lettres de Jules Massenet à Ambroise Thomas*, 79-95 ; fin le 15 janvier, 387-407. — Henry Lemonnier, *Paris*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

menacé (juillet-septembre 1536), 96-103. — Raoul Blanchard, *La Flandre, théâtre d'opérations militaires*, 104-127. — Commandant Weil, *Autour du congrès de Vienne. Le vol de l'aigle*, 128-153 ; fin le 15 janvier, 408-436. — Joachim Merlant, *Balzac en guerre avec les journalistes*, 178-205. = 15 janvier : André Chevrillon, *La France et la guerre*, 248-262. — Charles Andler, *La doctrine allemande de la guerre*, 263-284. — E. Altiar, *Journal d'une française en Allemagne (juillet-octobre 1914)*, 327-369 ; suite 1er février, 471-509 ; 15 février, 833-851 ; fin 1er mars, 32-66. — *Cinq mois de guerre navale*, 370-386. — Charles Bonnafou, *Les causes économiques de la guerre*, 437-448. = 1er février : Louis Batiffol, *Les prophéties et la guerre*, 536-547. — *Lettres de la Tuilerie*, 548-566. [Août-octobre 1914, adressées par Mlle Marcelle Ferry à Mme Jules Ferry, sa cousine]. — Georges Lachapelle, *Les finances publiques pendant la guerre*, 567-589. — Charles Schmidt, *Anvers et le système continental, 1792-1814*, 634-651. — Jean Lescure, *Le ravitaillement de l'Allemagne pendant la guerre*, 652-672. = 15 février : Ernest Lavisse, *La Prusse*, 673-693. [Grandes lignes de son histoire]. — Paul Adam, *La littérature et la guerre*, 694-729. — *Paris à la fin de 1793*, 852-880. [Extrait des *Mémoires* de Félix Brun, maître sculpteur à l'arsenal de Toulon]. — Ernest Gaubert, *Un camp de concentration. Notes d'un sous-préfet*, 881-894. = 1er mars : Jean Breton, *A l'hôpital temporaire*, 91-107. — Deseure, *Le moratorium*, 152-173. — Jules Combarieu, *Musiciens allemands et musiciens français*, 174-193. = 15 mars : André Chevrillon, *L'Allemagne et la guerre*, 264-293. — J.-F. Blanche, *Lettres d'un artiste (1914-1915)*, I. *Thuringe*, 294-329. — Cloudesley Brereton, *Vue anglaise sur la guerre*, 330-344. — L. Houllevigne, *Mines et torpilles sous-marines*, 345-366. — Charles Rist, *La préparation financière de l'Allemagne à la guerre*, 367-388. — A. Enckell-Bronikovsky, *Au grand tournant. Lettre de Russie*, 433-448. [Le peuple russe au début de la guerre].

Revue des Deux Mondes, 1er novembre 1914 : Marcel Reymond, *La cathédrale de Reims*, 6-15. — Charles Nordmann, *Impressions d'un combattant. Notes de route* (suite), 16-29 ; suite le 15 mars, 319-338. — Raphaël-Georges Lévy, *La situation économique et financière de la Russie*, 30-50. — Félix Klein, *La guerre vue d'une ambulance* (suite), 51-67 ; fin le 1er février, 624-656. — Henri Welschinger, *Souvenirs de Bordeaux, 1871-1914*, 68-80 ; suite le 15 novembre, 203-211 ; 15 décembre ; fin 15 janvier, 315-335. — Baron Jehan de Witte, *Carol Ier, roi de Roumanie*, 81-93. — Pierre-Maurice Masson, *Chateaubriand en Orient*, 94-123. = 15 novembre : Victor Bérard, *La monarchie des Habsbourg*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'après le livre de M. H. Wicham Seed, 161-188. — Georges d'Avenel, *Le blocus économique de l'Allemagne*, 189-202. — Victor Giraud, *La question de l'Alsace-Lorraine dans le roman français contemporain*, 212-228. — Valérie Masuyer, *La reine Hortense et le prince Louis* (suite). *La fuite en France (mars-avril 1831)*, 229-269 ; suite 1er mars : *En Angleterre (mai-juin 1831)*, 91-120. — Baron André de Maricourt, *L'incendie de Senlis. Récit d'un témoin*, 270-278. — S. Rocheblave, *George Sand et sa famille pendant la guerre (1870-1871)*, 279-296. — Contre-amiral Degouy, *La marine dans la crise orientale*, 297-303. — Firmin Roz, *Une campagne d'opinion avant l'entente cordiale*, 304-316. = 1er décembre : L. Dumont-Wilden, *Albert Ier, second fondateur de la Belgique*, 354-366. — André Bellessort, *En Extrême Orient. I. La déclaration de guerre*, 367-393 ; suite, 1er janvier : *II. Les étapes du retour*, 5-34. — Edouard Scharé, *L'Alsace française (1871-1914)*, 435-455. — Victor Margueritte, *Visions de guerre. Coulommiers. Le champ de bataille de l'Ourcq et l'ordre du jour du général Joffre. Un quartier général d'armée. Soissons après le bombardement. La ruine de Senlis*, 456-474. — Ernest Daudet, *La Tunisie depuis la guerre*, 475-489. — Gabriel de Mun, *Un conclave de six mois au milieu du XVIIIe siècle et son résultat imprévu. L'élection de Benoît XIV (février-août 1740)*, 490-530. — Contre-amiral Degouy, *Les opérations maritimes. Guerres de côtes et guerre du large*, 531-539. — Paul Descombes, *La défense nationale et le problème forestier*, 540-556. = 15 décembre : Etienne Lamy, *Nos chansons de geste*, 593-618. — Guglielmo Ferrero, *Le conflit européen d'après les documents diplomatiques*, 619-646. — Félix Sartiaux, *Le sac de Phocée et l'expulsion des Grecs ottomans d'Asie-Mineure en juin 1914*, 654-686. — Louis Bertrand, *Nietzsche et la guerre*, 727-745. — Gabriel Faure, *De Montmirail à Valmy*, 746-759. — André Beaunier, *Joseph Joubert et Tahiti*, 760-780. — Contre-amiral Degouy, *La défense du canal maritime allemand*, 781-787. = 1er Janvier : L. de Launay, *Les champs de bataille prédestinés. Histoire et géologie*, 35-63. — Giuseppe Galavresi, *Le marquis Visconti Venosta*, 64-73. — Pierre Nothomb, *La Belgique martyre*, 118-155. — Henri Welschinger, *Souvenirs de Bordeaux, 1871-1914* (suite), 156-173. — René Ristelhueber, *Les Maronites*, 187-215. — André Beaunier, *Voltaire en Prusse*, 216-227. = 15 janvier : Georges d'Avenel, *A qui profitera la guerre ?*, 241-264. — Raphaël-Georges Lévy, *Les finances françaises au début de 1915*, 336-375. — Contre-amiral Degouy, *Les derniers événements maritimes*, 376-387. — Baron de Barante, *Auguste Laugel*, 388-398. — Général Fr. Canonge, *Les geôles allemandes en 1870-1871*, 399-430. — Gabriel Faure, *Au pays de Stendhal*, 431-443

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

[Grenoble]. = 1er février : Jean Pozzy, *L'Italia irredenta*, 481-516. — Victor Bérard, *L'éternelle Allemagne d'après le livre de M. de Bülow*, 596-623 ; suite le 15 février, 785-816. — André Beaunier, *L'influence française en Allemagne*, 697-708. = 15 février : Ernest Dupuy, *Fustel de Coulanges et l'Allemagne*, 721-739. — Ferdinand Bac, *Les derniers jours de la paix en Thuringe*, 817-844. — Contre-amiral Degouy, *La guerre aérienne et les derniers exploits des sous-marins*, 885-893. — René Doumic, *Comédie-Française. « Les journées des grands écrivains »*, 909-920. [Evolution de l'idéal dramatique en France]. — T. de Wysewa, *Une institutrice anglaise à la cour de Berlin*, 934-945 [Curieux détails sur le Kronprinz et son entourage]. = 1er mars : Baron Beyens, *L'empereur Gaillaume*, 5-60 ; suite le 15 mars : *La famille impériale allemande. La cour. Le gouvernement*, 241-271. — Victor Giraud, *Un témoignage alsacien sur l'Alsace-Lorraine*, 74-90. — Daniel Bellet, *Tsing-Tao et la ruine de la culture allemande en Extrême-Orient*, 121-149. — Charles Le Goffic, *Dixmude. Un chapitre de l'histoire des fusiliers marins*, 169-194 ; fin le 15 mars, 370-403. — Gabriel Faure, *Napoléon à Laffrey, 7 mars 1815*, 195-206. — Contre-amiral Degouy, *Le blocus des côtes anglaises*, 207-216. = 15 mars : E. Rodocanachi, *La réforme en Italie*, 405-424. — Commandant Davin, *Bizerte, arsenal maritime et port marchand*, 425-444. — T. de Wyzewa, *L'ex-Khédive d'Egypte jugé par un témoin anglais de son règne*, 457-468 [Abbas II par le comte de Cromer].

Revue du clergé français, 1er janvier 1914 : F. Martin, *Iconographie de l'Evangile* (suite), *Saint Mathieu*, 55-68. = 1er fèvrier : Ch. Guillemant, *Une page glorieuse de l'histoire du Clergé français*, 257-263 (Alliance des maisons d'éducation chrétienne, 26 congrès pédagogiques, 1882-1912). — E. Vacandard, *Sur l'auteur et la composition de l' « Imitation de Jésus-Chrit »*, 465-468. = 15 mars : Ch. Urbain, *Histoire littéraire et érudition*, 705-730. [Notes bibliographiques]. = 15 mai : E. Vacandard, *La vie de sainte Geneviève*, 412-426. [A propos de l'étude de G. Kurth] ; suite le 15 juillet, 129-152 ; fin en octobre, 18-37. = 1er juin : P. Pisani, *La vie de Mgr d'Hulst*, par Mgr Baudrillart, 513-524. E. Vacandard, *Le labarum de Constantin*, 608-616. = 1er juillet : A. Villien, *L'excommunication des animaux*, 24-32. — E. Vacandard, *La papesse Jeanne*, 33-44. = 1er août : E. Bourgine, *L'Islam et la France en Orient*, 289-301. — E. Vacandard, *Chronique d'histoire ecclésiastique*, 302-329. = 15 août : Th. Civrays, *A travers l'histoire*, 386-419. [Bibliographie]. = Septembre : E. Vacandard, *La prophétie de saint Malachie sur la succession des papes*, 515-518. — Abbé Jouin, *M. l'abbé Lesêtre*, 623-630 ; fin en décembre, 371-384.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Revue du Seizième siècle, 2e fasc. 1914: René STUREL, *Poésies inédites de Marguerite de Navarre*, 149-168. — Marcel GODET, *Un martyr de l'humanisme. Tragique histoire d'Haymon de La Fosse, étudiant picard (1503)*, 169-190. — Henri CLOUZOT, *Notes pour le commentaire de Rabelais*, 191-195. — Jean PLATTARD, *André Chénier et Rabelais*, 196-199. — CROLL, *Juste Lipse et le mouvement anticicéronien à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle*, 200-242. — Jean PLATTARD, *Les jardins français à l'époque de la Renaissance*, 243-255.

Revue historique, septembre-octobre 1914 : Pierre WALTZ, *Les artisans et leur vie en Grèce, des temps homériques à l'époque classique. Le siècle d'Hésiode*, 5-41. — P. N. DE PUYBUSQUE, *Lettres inédites de Sismondi à sir J. Mackintosh et à la comtesse de Sainte-Aulaire*, 42-66. = Novembre-décembre : J. NOUAILLAC, *La retraite de Pomponne de Bellièvre (septembre 1588-mai 1593)*, 129-167. — J. CALMETTE, *La politique espagnole dans la crise de l'indépendance bretonne (1488-1492)*, 168-182. = Janvier-février 1915 : H. DE LA VILLE DE MIRMONT, *Cn. Domitius Corbulo*, 1-53. — Emile HAUMANT, *Les origines de la liberté serbe d'après les Mémoires du protopope Matia Nénadovitch*, 54-69. — Albert MATHIEZ, *Les divisions dans les comités de gouvernement à la veille du 9 thermidor, d'après quelques documents inédits*, 70-87.

REVUES LOCALES

Revue de l'Agenais, janvier-février 1914 : Chanoine DURENGUES, *La société agenaise au XVIIIe siècle*, 1-34. — *Cryptographie agenaise ou journal secret d'Agen depuis le 1er mars 1814 jusques à pareil jour 1817* (suite), 35-71 ; suite en mars, 119-152 ; mai, 226-244 ; septembre, 420-447. — J.-R. MARBOUTIN, *Chronique archéologique*, 72-79. = Mars-avril : J.-R. MARBOUTIN, *Les reliques de sainte Innocente et la famille de Valence*, 93-111. — Jacques AMBLARD, *Un centenaire. 12 avril 1814. La prise de Nérac par Florian*, 112-118. — René BONNAT, *Extraits du rapport au Préfet et au conseil général sur le service des archives de Lot-et-Garonne*, 153-167. — BITAUDÉ, *La font de Raché d'Agen*, 168-169. = Mai-juin : Chanoine DURENGUES, *L'abbaye de Saint-Maurin*, 189-225. — J.-R. MARBOUTIN, *L'ordre impérial des trois toisons d'or et les Agenais*, 345-348. — A. B., *Les fouilles de Sos*, 349-352. — LABADIE-LAGRAVE, *Les chefs-d'œuvre anciens et modernes traduits en langue*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gasconne, 353-357. — *Lois sur les monuments historiques*, 258-271. = Juillet-août : J.-R. Marboutin, *Protestation du comte de Chaudordy contre les atrocités allemandes en 1870*, 285-292. — Ph. Lauzun, *La vie au château d'Aiguillon au couchant de la monarchie*, 293-323 ; fin en septembre, 374-403. — Comte de Dienne, *Mistral*, 324-329. — J.-R. Marboutin, *Objets d'art donnés par l'État à divers établissements du Lot-et-Garonne de 1829 à 1866*, 330-334. — S. Allègre, *Sterling*, 335-338. — Ph. Lauzun, *Les antiquités d'Agen par Darnalt*, 342-368. [Reproduction de l'édition de cette chronique publiée en 1606] ; suite en septembre, 448-465. = Septembre-octobre : *Protestation de la société des sciences, lettres et arts d'Agen*, 373. — J.-R. Marboutin, *Boutique d'apothicaire au XVIIe siècle à Port-Sainte-Marie*, 404-419.

Revue de la Haute-Auvergne, 2e fasc. 1914 : H. Bouffet, *Les templiers et les hospitaliers de Saint-Jean en Haute-Auvergne*, 89-131. — A. Aymar, *Contribution à l'histoire des bénéfices ecclésiastiques : Les chapellenies ; leur collation et leur extinction ; intrigues et procès*, 132-153. — Marcellin Boudet, *Notes pour servir à l'histoire du commerce de la Haute-Auvergne. Nos marchands chez eux* (suite), 154-165. — Baron de Scorraille, *Epilogue d'une querelle à Salers entre gens de robe et gens d'épée*, 166-170. — *L'émigration à Ladinhac de 1816 à 1861*, 171-175.

Bulletin de la Société de Borda, 3e trimestre 1914 : P. Coste, *Le berceau de Saint Vincent de Paul dans la première moitié du XIXe siècle* (fin), 169-184. — J.-J.-C. Tauzin, *Saint-Sever, cap de Gascogne* (suite), 185-219. — C. Daugé, *Le mariage et la famille en Gascogne, d'après les proverbes et les chansons* (suite), 221-248.

Annales de la faculté des lettres de Bordeaux. Revue des études anciennes, octobre-décembre 1914 : M. Clerc, *Inscription grecque de Marseille. Inscription grecque de Toulon*, 405-409. — Camille Jullian, *Joseph Déchelette*, 417-425. — Étienne Michon, *La verrerie en Gaule, à propos d'un livre récent*, 425-431.

Revue historique de Bordeaux, novembre-décembre 1914 : Georges Cirot, *Les juifs de Bordeaux, leur situation morale et sociale, de 1550 à la Révolution* (suite), 353-370 ; suite en janvier, 22-38. — Jean Barennes, *Le 12 mars 1814 à Bordeaux d'après les Souvenirs de Ferrère*, 371-381. — J. Fraikin, *Voyage d'un légitimiste bordelais à Paris et à Ham en 1833*, 382-390. — *Prisonniers de guerre employés aux tra-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vaux de l'agriculture, 396. [Fructidor an V]. — *La rue Mazarin,* 396. [Rue de Bordeaux ainsi nommée en raison de la maison d'un traiteur de ce nom]. = Janvier-février 1915 : MEAUDRE DE LAPOUYADE, *Un portrait présumé de Montesquieu,* 5-11. — Madeleine POURÉSY, *Les orfèvres et l'orfèvrerie à Bordeaux au début du XVIe siècle,* 12-21. — Paul COURTEAULT, *Une vue cavalière du premier couvent des Carmes aux Chartrons,* 39-44. — J.-A. BRUTAILS, *Retrait de naturalisations d'après quelques documents du XVIe siècle,* 45-46. — M. DE L., *Le Blocus des côtes de France et la disette à Bordeaux en 1793-1795,* 46-49.

Annales de Bretagne, novembre 1914 : *Origines bretonnes. Études des sources,* 1-22. — Marc CITOLEUX, *Chateaubriand et Alfred de Vigny,* 23-63. — A. BOTREL, *Le général Valleteau (1757-1811),* 64-71. — F. VALLÉE, *Chansons bretonnes,* 72-81. — Léon MAITRE, *Études sur le lac de Grandlieu et ses affluents* (fin), 82-106. — F. QUESSETTE, *L'administration financière des États de Bretagne de 1689 à 1715* (suite), 107-120.

Annales Fléchoises, janvier-février 1914 : A.-L. LETACQ, *Notice sur M. l'abbé Réchin, professeur au collège de Mamers,* 5-11. — Hugues VAGANAY, *Ronsard et le tombeau de Marguerite de Valois, royne de Navarre,* 12-27. — Paul CALENDINI, *Rabelais et l'abbaye de Turpenay,* 28-30. — Paul CALENDINI, *Comptes de la baronnie de La Flèche, 1466* (suite), 31-36. — Louis CALENDINI, *Lettres d'un colon manceau à Saint-Domingue, au XVIIIe siècle,* 37-44 ; suite en mars, 97-104 ; mai, 151-158 ; juillet, 215-220. = Mars-avril : J. MARTELLIÈRE, *Cinquante ans d'histoire (1800-1851), par douze lettres,* 57-66 ; fin en mai, 114-118. — H.-M. LEGROS, *Une « rétractation » sous la Terreur. Me Benoist Delanoë, curé de Congé, près d'Alençon (Orne),* 67-78 ; suite en mai, 119-133. — Louis CALENDINI, *Les jeunes amies de M. de Langellerie,* 79-86. — F. UZUREAU, *Le principal du collège de La Flèche et les Jansénistes (1775),* 87-96. = Mai-juin : Louis CALENDINI, *Deux martyrs fléchois (1er janvier 1794). Les frères Légo,* 134-139. — F. UZUREAU, *Le collège royal de La Flèche,* 140-145. — Louis CALENDINI, *Paul Bauyn, prieur de Saint-Guingallois du Château-du-Loir (1680-1685),* 146-148. — L. CALENDINI, *Michel-Guillaume Aubry (1796-1856),* 149-150. — H.-M. LEGROS, *Les billets de confiance,* 165-166. [A Champfleur et à Arçonnay]. = Juillet-décembre : H.-M. LEGROS, *Un bénédictin confesseur de la Foi sous le Directoire. Charles-Jean Bonvoust, décédé à la maison d'arrêt d'Alençon le 8 avril 1799,* 169-182. — Jean MARTELLIÈRE, *Examen critique des Plaideurs au point de vue de la procédure,* 183-189. — A. DE

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MONTFORT, *Hélie de la Flèche, troisième seigneur de la Flèche, comte du Maine*, 190-214. — *Catalogue des artistes angevins, manceaux, tourangeaux, vendomois et blésiens qui ont exposé aux salons de 1914*, 221-240.

Revue de Gascogne, janvier 1914 : B. DARMAILLACQ, *Le Prince noir contre le comte d'Armagnac. Expédition de 1355*, 5-17 ; fin en février, 66-72. — Baron DE BATZ, *Comment on recommandait les gens au XVIe siècle*, 18-33. [Lettres adressées au président de la Bourgade]. — J. DUFFOUR, *La pension d'un écolier au XVIIe siècle*, 33. — Baron Aurien PEREZ, *Un officier gascon au régiment, d'après sa correspondance, 1710-1750* (fin), 34-39. — A. D., *Tremblement de terre à Bagnères-de-Luchon, en 1660*, 39. — *Un billet de Louis de Fromentières, évêque d'Aire*, 40. = Février : A. DEGERT, *Les assemblées provinciales du clergé gascon*, 49-65, suite en mars, 117-134 ; avril, 162-171 ; mai, 217-230 ; juin, 261-271 ; juillet, 322-330 ; septembre, 356-380. — A. CLAVERIE, *Au château de Mauvezin-en-Bigorre*, 73-81 ; suite en avril, 172-183 ; fin en juin, 272-280. — DIEUZAIDE, *Du lieu de naissance de Belleforest*, 81. — J. LESTRADE, *La Gascogne d'après F. de Belleforest* (suite), 82-88. — L. MÉDAN, *Les découvertes de Saint-Bertrand de Comminges*, 90-91. = Mars : L. MÉDAN, *Une aventurière de Gascogne. La Montansier*, 97-116. — A. DUBOURG, *L'enseignement en Gascogne. Fondation du collège de Saint-Sever*, 135-136. — L. DURAMBAUT, *Dettes d'Auch après la Ligue*, 138. — S. MONDON, *Sant Johan de Gorassi*, 139-140. [Décollation de saint J.-B.]. — B. D., *Trouvailles protohistoriques dans les Landes*, 140-141. = Avril : Vicomte E. DE LARY DE LATOUR, *Une affaire d'empoisonnement sous Louis XIII*, 145-155. — B. DARMAILLACQ, *A propos d'un centenaire. Un mandement épiscopal sur la rentrée des Bourbons (avril 1814)*, 156-161. — *Pour le collège de l'Isle-Jourdain*, 171. — L. MÉDAN, *Les cigognes d'Irun*, 184. — P.-J. MONBRUN, *Lettre inédite de l'abbé de Broglie à M. Léonce Couture*, 185-187. — *Sens du mot « Huque »*, 188. = Mai : J. DUFFOUR, *Démographie et dépopulation dans le Gers*, 193-216. — J. LESTRADE, *L'évêque de Comminges et l'argenterie des églises de son diocèse en 1789*, 231-233. — A. LAFFONT, *L'école à Mauvezin pendant la Révolution*, 234-235. = Juin : E. SAINT-RAYMOND, *Affaires ecclésiastiques de Gascogne d'après les dépêches du nonce Bentivoglio (1617-1621)*, 241-260. — A. D., *Origine et fondation de Gan*, 281-282. = Juillet-août : P. COSTE, *Rapports de saint Vincent de Paul avec l'abbé de Saint-Cyran*, 289-313 ; fin en septembre, 342-352. — Ernest LABADIE, *Quelques mots à ajouter à l'histoire de la faïencerie de Samadet, dans la Chalosse*, 314-321. — J. LES-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TRADE, *Honneurs funèbres rendus à Pierre de Marca par le chapitre de Saint-Sernin à Toulouse*, 331-332. — L. M., *Une monnaie de Comminges*, 332. = Septembre-octobre : A. DEGERT, *Une charte auxitaine mal datée (Vraie date de la mort de saint Bertrand de Comminges)*, 337-341. — J. DUFFOUR, *Le mouvement de la population dans la généralité d'Auch en 1780*, 341. — J. LESTRADE, *Acte de décès de Paule de Bellegarde, dame de Gondrin*, 354-355. — A. LAFFONT, *L'épidémie de 1694 autour de Lombez*, 355.

Revue d'histoire de Lyon, mars-avril 1914 : C. BALLOT, *L'établissement de la filature des soies en France et le rôle du gouvernement royal* (suite), 81-93 ; fin en mai, 208-226. — Eug. MOUTARDE, *Un témoin de la Révolution française. Journal de Benjamin Cuendet de Sainte-Croix (Suisse), officier de la garde nationale à Lyon, 1769-1815*, 94-123. — Eug. VIAL, *Les portraits de J. Cleberger*, 124-131. — M. AUDIN, *Claude Seraucourt, graveur, 1677-1756*, 132-147. — Erich STANGE, *Notes sur l'élément allemand dans le protestantisme lyonnais du XVIIe au XIXe siècle*, 148-152. = Mai-juin : E. BAUX et V. L. BOURRILLY, *François Ier à Lyon en 1516* (suite), 161-179. — Eug. VIAL, *La statue de « l'homme de la Roche ». La légende de J. Cleberger*, 180-207. = Juillet-août : P. METZGER, *Etude historique et juridique sur le piquage d'once à Lyon au XVIIIe siècle*, 241-270. [Vol, recel et trafic des matières premières destinées à la confection de la soierie] ; fin en septembre, 322-349. — Marcel BLANCHARD, *Une émeute ouvrière dans l'Isère en 1819*, 271-291. — Léon VALLAS, *L'opéra de Lyon devant la Sénéchaussée*, 292-299. — P. DE SIMON, *Nouvelles contributions à l'histoire du théâtre au XVIIe siècle*, 300-303. = Septembre-octobre : André RUPLINGER, *Un contradicteur de J.-J. Rousseau. Le lyonnais Charles Bordes*, 305-321. — F. BAUD, *La fondation et les débuts du « Précurseur », journal royaliste constitutionnel à Lyon sous la Restauration*, 350-362. — A. CROZE, *Statuts et règlements primitifs de l'aumône générale de Lyon*, 363-382. = Novembre-décembre : Philippe FABIA, *La troisième campagne des fouilles de Fourvière, en 1913-1914*, 385-416. — A. SACHET, *Arras et Lyon. Le repeuplement d'Arras en 1479. La colonie Lyonnaise*, 417-473.

Annales de l'Académie de Mâcon, 3e série, tome XVII (1912) : Jean VIREY, *Rapport à la commission des Antiquités départementales sur les églises anciennes de l'arrondissement de Mâcon ; proposition de classement comme monuments historiques d'un certain nombre d'entre elles*, 5-12. — Albert BERNARD, *La garde militaire de santé à Tour-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nus pendant la peste de Provence (1719-1722), 13-30. — Gabriel JEANTON et Henri REYNAUD, *Le tryptique de Cuisery attribué à Grégoire Guérard*, 31-38. — Ernest BABELON, *L'éducation du patriotisme par le traditionalisme et l'archéologie (devoirs d'apostolat des sociétés savantes)*, 39-47. — Ernest BIZOT, *Statue de la Vierge de l'église Sainte-Colombe-les-Vienne*, 48-50. — H. BARRACHIN, *Extraits du journal de voyage du baron Georges-Frédéric d'Eulenbourg, publié par les soins de M. Emile Hollack, de Kœnisberg en Prusse (traduction)*, 57-84. [1657-1662]. — Jean MARTIN, *Deux tableaux de Greuze*, 85-88. — Armand DURÉAULT, *Excursion de l'Académie à Lyon*, 97-116. — Charles REBOUL, *Une peinture du XVe siècle à Mâcon, en 1793*, 117-132. — Philippe VIREY, *Les fouilles de M. Gayet à Antinoë et la Momie de l'Académie de Mâcon*, 151-160. — *Un journal de la campagne de Russie en 1812*, 161-262 [par Louis Gardier, adjudant-major au 111e de ligne]. — Remsen WHITEHOUSE, *La psychologie politique de Lamartine*, 263-279. — F. CIMETIER, *Les origines du séminaire de Mâcon (1613-1617)*, 280-346. — Baron DE TEIL, *Lamartine à l'Hôtel de Ville le 25 février 1848 (Extrait des Souvenirs d'un septuagénaire)*, 350-355 [Récit de Julien Lemoine, ingénieur en chef de la marine, en 1900]. — Jules CAPLAIN, *Les abois financiers de Lamartine*, 368-454. — G. DE LEUSSE, *Bonzon. Sa chapelle. Ses peintures*, 455-472.

Mémoires de la Société académique de l'Oise, tome XXII, 2e partie (1913) : V. LEBLOND, *Notes pour le Nobiliaire du Beauvaisis d'après un manuscrit inédit du XVIIe siècle et autres documents originaux* (suite), 377-540. — Cte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR, *La seigneurie de Cires-les-Mello*, 541-564. — L. THIOT, *Le citoyen Cambry, premier préfet du département de l'Oise*, 565-625. — Abbé L. MEISTER, *Un champion de la Royauté au début de la Révolution. François-Louis Suleau, 1758-1792* (suite), 627-676.

Bulletin de la Société d'histoire de Paris, 1re livraison 1914 : Ernest COYECQUE, *La maison mortuaire de Pigalle, rue de La Rochefoucault, n° 12*, 36-48; en appendice: Extrait de l'inventaire après décès de Pigalle. — Henri STEIN, *L'origine véritable de Guillebert de Mets*, 48-50. [Originaire de Grammont, dans la Flandre orientale, où il était hôtelier, d'après une étude de M. Victor Fris]. — H. OMONT, *Vente à Etienne Chevalier d'un hôtel sis rue de la Verrerie (7 octobre 1455)*, 50-52. — Henri STEIN, *Comment les deux statues de François Anguier qui décoraient l'ancienne porte Saint-Antoine sont entrées au musée des monuments français*, 52-55 ; p. justif. — A. HÉRON DE VILLEFOSSE, *Un pèlerin de Saint-Maur-des-Fossés à Carthage*, 55.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Revue du Bas-Poitou. — Janvier-mars 1914 : René VALLETTE et L. CHARBONNEAU-LASSAY, *Les sépultures gallo-romaines de Bouillé-Courdault (Vendée)*, 1-22. — A. VELASQUE, *Haudaudine et Bonchamps*, 23-39. — L. CHARBONNEAU-LASSAY, *Note sur deux objets anciens découverts à l'Etang, commune de Chavagnes-en-Paillers (Vendée)*, 40-42. — Eugène RENAUD, *La guillotine et le peloton d'exécution aux Sables-d'Olonne pendant la Révolution*, 43-53 ; fin en avril, 142-151. — A. BARAUD, *Seigneurs et curés de l'ancienne Roche-sur-Yon (Vendée)*, 58-64. = Avril-juin : Marquis d'ELBÉE, *Missions d'émigrés en Vendée. Le colonel d'Angely*, 101-111 ; suite en juillet, 222-232. — René VALLETTE et L. CHARBONNEAU-LASSAY, *Les sépultures antiques de Bouillé-Courdault et de Naillers (Vendée)*, 112-123. — R. V., *Le colonel Denfert-Rochereau*, 124-126. — Abbé Charles GRELIER, *Martyrologe de la famille de la Roche-Saint-André*, 127-138. — L. CHARBONNEAU-LASSAY, *Héraldique et sigillographie bas-poitevine*, 152-155 ; suite en juillet, 260-265. — L. TROUSSIER, *La commune de Noirmoutier pendant la Révolution. Prisons et prisonniers. 5 pluviôse an II-19 pluviôse an III*, 156-165. = Juillet-septembre : Joseph AULNEAU, *Pensées d'avant guerre. La lutte des Slaves et des Germains*, 211-221. — L. CHARBONNEAU-LASSAY, *Le Roc Saint-Luc et ses sépultures anciennes*, 233-242. — E. W., *Recherches historiques sur le bourg de Challans. Le comité royaliste de Palluau. Abandon de Légé, 4-9 mai 1793* (suite), 243-253. — Guy COLLINEAU, *Les municipalités Sablaises, 1749-1790* (suite), 266-276. — René VALLETTE, *Le baron de Mesnard et ses collections*, 277-281. — *Au champ d'honneur. Liste des officiers, sous-officiers et soldats vendéens tués à l'ennemi*, 286-295.

Revue des Hautes-Pyrénées, février 1914 : L. DANTIN, *M. le chanoine Ricaud. Son œuvre historique*, 33-37. — L. CADDAU, *Monseigneur Gardey*, 38-50. — L. CANET, *Les origines municipales du collège de Tarbes, 1556-1570, d'après plusieurs textes inédits* (suite), 51-62 ; suite en mars, 90-95. = Mars : Manuel FOURCADE, *Michel Alicot*, 65-76. — L. DANTIN, *Les apparitions de Lourdes en 1858. Lettres du Préfet des Hautes-Pyrénées au Ministre de l'Intérieur* (suite), 76-90. = Mai : H. LOUCHET, *Un des anciens hôtels de ville de Tarbes*, 129-139 ; suite en juin, 165-173 ; juillet, 211-220 ; février, 36-45. — N. ROSAPELLY, *Règlement municipal de police de la commune de Baudéan, près Bagnères en 1689*, 140-144. — J. PAMBRUN, *Un phénomène météorologique à Tarbes (10 septembre 1580)*, 146-149 [aurore boréale]. — Fr. MARSAN, *Ordonnances pour la traite des bois de mâture et des marbres des Pyrénées (1670-1685)*, 149-159. — R. CAZENEUVE, *Vieux*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

papiers, vieux sacs de procédures. Du 21 mars 1749. Consultation au sujet des dîmes novales et des droits honorifiques des seigneurs dans les églises, 155-158. = Juin : L. Caddau, *Gaye-Mariole, premier sapeur de France,* 163-164. — Fr. Marsan, *Lettre adressée aux consuls, syndics et communauté de Bordères-Louron, par le comte Louis-Hector de Ségur, commandant de Péronne, le 25 octobre 1788,* 173-177. — N. Rosapelly, *Contribution au folklore du pays de Bigorre* (suite), 177-190 ; suite en août, 225-233 ; septembre, 263-279 ; novembre, 326-343 ; décembre, 361-375 ; janvier, 20-25 ; février, 45-59. = Juillet : L. Caddau, *L'ancien pont de l'Adour à Tarbes et le berceau du Roi de Rome. Epigraphie pyrénéenne ;* 193-208 ; suite en août, 234-253 ; fin en septembre, 280-284. — E. Larrieu, *Origine de la traditionnelle excursion des Bagnérais au Montalivet à l'occasion des fêtes de Pâques,* 208-209. — Fr. Marsan, *Rôle de capitation des nobles et autres particuliers possédant fiefs dans les vallées d'Aure, Nestes et Barousses arrêté pour l'année 1780,* 210. — N. Rosapelly, *Célébration de la fête de Louis-Philippe à Vic-Bigorre,* 222-223. = Août : L. Caddau, *La guerre. Conflagration européenne,* 253-255. = Septembre : L. Caddau, *La guerre. Les hordes sauvages de Guillaume-le-Vandale. Destruction de la cathédrale de Reims par les barbares les 19 et 20 septembre 1914. Sa reconstruction,* 257-262. — *Ephémérides de la Guerre (28 juillet-31 août 1914),* 285-287. = Octobre : Louis Batcave, *Description de Bagnères et de Barèges par Le Kain,* 291-295. — Fr. Marsan, *Enquête sur nos vieilles cloches,* 295-303. — *Louis Boussès de Fourcaud,* 304-305. — E. Duviau, *Célébration à Lourdes de l'avènement de Napoléon Ier au trône d'Italie,* 305-307. — Cyr-Anglade, *Règlement local établi par la municipalité d'Estensan en 1793,* 308-312. — A. Sarremejean, *Commission donnée au sieur de Laloubère pour mettre garnison en l'abbaye de Saint-Savin du temps de la guerre contre les Huguenots,* 313-314. [1er août 1569]. — R. Cazeneuve, *Les problèmes de la vie chère au XVIIIe siècle,* 314-315. — N. Rosapelly, *Changements des noms de rues de Tarbes jusqu'en 1904,* 316-318. — *Ephémérides de la guerre (1er-30 septembre 1914),* 318-319. = Novembre : Fr. Marsan, *Estat de la répartition, faite sur les communautés des vallées d'Aure, Nestes et Barousse, des sommes imposées par les délibérations des Vallées pour l'année 1704,* 323-325. — Lafforgue et Mondon, *Qu'était-ce que le blé tersat ?,* 343-345. — H. Louchet, *Comblement des fossés du Bourg vieux et du Bourg neuf* [*à Tarbes*], 345-346. — *Le capitaine Manalt,* 347-348. [Blessé mortellement, cité à l'ordre du jour de l'armée]. — *Ephémérides de la guerre (1er-31 octobre 1914),* 349-350. = Décembre : Fr. Marsan, *Règlements consulaires de Guchen* (*Vallée*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'Aure). *3 février 1605*, 356-360. — *Ephémérides de la guerre* (*1er-30 novembre 1914*), 376-378. = Janvier 1915 : L. Caddau, *Un grand Tarbais : le général Foch*, 12-19. — *Ephémérides de la guerre* (*1er-31 décembre 1914*), 25-29. = Février : *Ephémérides de la guerre* (*1er-31 janvier 1915*, 60-62.

Bulletin de la Société de géographie de Rochefort, octobre-décembre 1913 : Frédéric Arnaud, *Découverte d'une cachette de médailles romaines, commune de Landrais* (*Charente-Inférieure*), 189-191. — J.-B. Constantin, *Recherches faites sur le port de Rochefort et les différents établissements qui en dépendent*, 191-215 ; suite en avril, 84-97. — Gustave Regelsperger, *Le Docteur Cureau, gouverneur honoraire des colonies*, 215-218. — T. de Wyzewa, *Le premier Robinson*, 220-223. — Paul Bosq, *L'Angleterre est-elle inviolable ?*, 224-226. = Janvier-mars 1914 : J. S., *Études napoléoniennes. Notes touchant la guerre d'Espagne*; 24-29. — Ad. de Richemond, *Pierre Bigeon*, 29-32. [Prédicant protestant.] = Avril-juin 1914 : J. S., *De la numismatique française, maritime et coloniale*, 65-77. — Louis Jourdan, *Embarquement de Napoléon à l'île d'Aix*, 77-83. [Extraits d'un article de M. de Brachet sur le capitaine Ponée]. — Pierre Chante-Alouette, *L'Hôtel de Ville de Rochefort*, 97-100.

Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, tome XXX (1914) : Th. Leuridan, *Les rues de Roubaix*, tome Ier, 1-334.

Revue de Saintonge et d'Aunis, février 1914 : Ch. Dangibeaud, *Contribution à l'histoire de l'économie domestique et rurale en Saintonge* (*1795-1820*), 6-34. [Étude très intéressante d'après les livres de comptes de Louis-Xavier Dangibeaud et Jean Béchet.] — P. Lemonnier, *La déportation ecclésiastique à Rochefort* (*1794-1795*), *d'après les documents officiels* (suite), 35-48 ; suite en avril, 100-107 ; juin, 186-199 ; août, 211-239 ; octobre, 279-308. — Marcel Pellisson, *Une page d'histoire locale*, 48-52. [Souvenirs de l'histoire de Saint-Seurin-d'Uzet rappelés à l'occasion d'un congrès paroissial présidé par Mgr Eyssautier]. — Edm.-Jean Guérin, *Les justices de paix de Saintes* (suite), 52-57 ; suite en avril, 108-109 ; août, 239-245, octobre, 273-279. — Dr Vigen, *Une plantation de vigne en Saintonge au XVIIe siècle* (*Addenda*), 57-60. = Avril : *La nouvelle loi sur les monuments historiques* (*31 décembre 1913*), 75-81. — Léon Bouyer, *Jehan Lebas*, 82-88 [Architecte du xve siècle]. — Ch. D., *Observation sur l'inscription de Jean Lebas*, 89-91. — Dr Atgier, *Millefleurs. Histoire d'une gentilhommière à l'île de Ré aux XVIIe et*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

XVIIIe siècles, 91-100. — HEURTEL, *Convention relative au traitement des militaires à l'hôpital de Saintes*, 110-111 [1709]. — *Bénédiction de la cloche de Dompierre*, 111. — Yves HEURTEL, *Inventaire des séries départementales des Archives nationales relatives à la Charente-Inférieure*, 112-116 ; suite en octobre, 316-320. — Ch. DANGIBEAUD, *Minutes de notaires. Notes de lecture* (suite), 116-126 ; suite en octobre, 321-327. = Juin : Jules SOTTAS, *État militaire de l'Angoumois, Saintonge et Brouage entre les années 1599 et 1623, d'après les registres des trésoriers généraux de la guerre et un inventaire du garde général de l'artillerie en 1611 et 1612*, 133-179 ; suite en août, 246-250. [Avec notices biographiques sur les capitaines employés dans les états militaires]. — Dr ATGIER, *Le manoir de Mille-fleurs* (suite). *Les Cothonneau de Mille-fleurs (1652-1721)*, 179-186 ; suite en août, 250-260. = Août : *Fragment d'un récit de voyage en Saintonge*, 200-211 ; suite en octobre, 308-316. [Par Louis Chancel de Lagrange, en 1739.] = Octobre-décembre : Georges PERRIER DES BROUSSES, *Mise au point d'une poignée d'erreurs sur l'archéologue-antiquaire, professeur Saintais, François-Marie Bourguignon dit Bourignon*, 264-273.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHRONIQUE

Institut. Académie française. — Pour le 1er trimestre de 1915 M. de Freycinet est élu directeur et M. Richepin, chancelier. — 14 janvier : L'Académie décide de remettre après la guerre la réception des quatre derniers académiciens élus ainsi que les élections aux quatre sièges vacants.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — M. Edouard Chavannes est président pour 1915 et M. Maurice Croiset, vice-président. — 22 janvier : Le docteur Capitan donne des renseignements sur la cathédrale de Reims qu'il a visitée en détail à la fin de décembre et montre par des projections son état actuel. — 12 février : Le prix La Grange (1.000 francs) est attribué à M. Gédéon Huet pour sa publication des *Chansons de Gautier de Dargies* et par l'ensemble de ses publications antérieures sur l'ancienne poésie française. — Le prix Allier de Hauteroche (1.000 fr.) est attribué à M. Changarnier, conservateur du musée de Beaune, pour l'ensemble de ses travaux sur la numismatique gauloise. — 19 février : A la suite d'une réunion en comité secret le président annonce que l'Académie a pris la décision suivante : « Comme conséquence de sa déclaration du 23 octobre 1914, l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres a décidé de rayer de son annuaire les cinq signataires de l'Appel aux nations civilisées. » Ces signataires sont M. von Wilamowitz-Mœllendorff, membre associé ; MM. Dœrpfeld, von Harnack, de Groot et Karl Robert, correspondants. — L'Académie a perdu un de ses membres libres, M. Charles Joret, mort dans sa soixante-seizième année. Il s'était particulièrement intéressé à la phonétique et avait publié une histoire du *C dans les langues romanes* ainsi que plusieurs mémoires sur le rotacisme et sur le patois normand ; mais l'histoire littéraire et l'histoire générale n'étaient pas restées étrangères à ses travaux, comme le montrent les ouvrages intitulés : *La littérature allemande au XVIIIe siècle dans ses rapports avec la littérature française et avec la littérature anglaise ; — Des rapports intellectuels et littéraires de la France avec l'Allemagne avant 1789 ; — Correspondance inédite de Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, avec Lamoignon de Basville ; — J.-B. Tavernier, écuyer, baron d'Aubonne, chambellan du Grand-Electeur.* Enfin il avait consacré plusieurs études à un sujet original, l'histoire des plantes : *Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge. Histoire, usages et symboles. — La Rose dans l'antiquité et au moyen âge. Histoire, légendes et symbolisme.*

Académie des sciences morales et politiques. — Le Président annuel est M. Alexandre Ribot. — 15 février : Le prix Audiffred, de 15.000 francs (actes de dévouement) est attribué à M. le docteur Langlet, maire de Reims. —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

6 mars : MM. Wundt, de Leipzig, Riehl, de Berlin, correspondants de la section de philosophie, et M. Conrad, de Halle, correspondant de la section d'économie politique, signataires de la protestation des 93, cessent de figurer sur la liste des correspondants de l'Académie.

L'Institut et l'Université de France aux intellectuels d'Allemagne. — Sous ce titre le *Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique* (n° 2158, 30 janvier 1915) a réuni les pièces suivantes : Protestation de l'Académie française. Protestation de l'Académie des Sciences morales. Protestation de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Protestation de l'Académie des Beaux-Arts. Protestation de l'Académie des Sciences. Protestation de l'Académie de Médecine. Discours prononcé, le 26 octobre 1914, à la séance publique annuelle des cinq académies, par le président de l'Institut de France, M. Paul Appell. Discours prononcé, le 12 décembre 1914, à la séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques par son président, M. Henri Bergson. Appel des Universités françaises aux Universités des pays neutres. Appel de l'École pratique des Hautes Études (sections littéraires) aux pays neutres. Lettre adressée au ministre de France en Roumanie par les professeurs des Universités de Bukarest et de Jassy, et réponses de l'Université de Paris et de celle de Nancy. Discours prononcé, le 5 novembre 1914, à la séance d'ouverture des conférences de la Faculté des lettres de l'Université de Paris par le Doyen, M. Alfred Croiset. Discours prononcé, le 5 novembre 1914, à la séance d'ouverture des conférences de la Faculté des lettres de l'Université de Paris par M. Ernest Lavisse, de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres, directeur de l'École normale supérieure.

Doctorat ès lettres. — Les thèses suivantes ont été soutenues devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. — 6 février : Mlle Léonie Villard, agrégée d'anglais, professeur au lycée de jeunes filles de Laon, thèse principale : *Jane Austen, sa vie et son œuvre (1775-1817)* ; thèse complémentaire : *The influence of Keats on Tennyson and Rossetti.* — 27 février : M. Marin Stefanescu, thèse principale : *Le dualisme logique. Essai sur l'importance de la réalité pour le problème de la connaissance* ; thèse complémentaire : *Essai sur le rapport entre le dualisme et le théisme de Kant. Contribution à l'intelligence de la Critique de la Raison pure.*

Monuments historiques. — Par décret en date du 4 février 1915 la salle capitulaire de l'ancienne abbaye de Massay (Cher) est classée parmi les monuments historiques.

Institut français d'archéologie du Caire. — Par décret en date du 6 janvier 1915, M. George Foucart, professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille est nommé, pour six ans, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, en remplacement de M. Lacau, appelé à d'autres fonctions.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bibliothèque nationale. — Un décret du 30 décembre 1914 a fixé les cadres et les émoluments du personnel de la Bibliothèque. Ces cadres comprennent 63 emplois de fonctionnaires ainsi répartis : 1 administrateur, au traitement de 15.000 francs ; 1 secrétaire-trésorier et 4 conservateurs au traitement variant de 9.000 à 11.000 francs ; 9 conservateurs adjoints, de 6.000 à 7.000 francs ; 40 bibliothécaires, de 2.400 à 6.000 francs ; 8 sous-bibliothécaires, 2.100 francs ; et 98 emplois d'agents (surveillant, gardiens, etc.). En outre de ce personnel fixe, des stagiaires peuvent être employés à l'heure ou à la journée suivant les besoins du service.

Nul ne peut être nommé sous-bibliothécaire s'il n'a fait un stage d'un an au moins au service des catalogues de la Bibliothèque, et s'il n'a satisfait à un concours subi devant un jury nommé par le ministre et d'après un programme fixé par arrêté ministériel après avis du comité consultatif. Les bibliothécaires se recrutent parmi les sous-bibliothécaires ayant au moins deux ans de service à la Bibliothèque comme sous-bibliothécaires ou comme stagiaires. — Les conservateurs adjoints sont nommés au choix parmi les bibliothécaires ayant au moins dix ans de service à la Bibliothèque nationale. — Les conservateurs sont nommés au choix. Ils sont pris, pour le département des imprimés, parmi les conservateurs adjoints, et, pour les autres départements parmi les conservateurs adjoints ou les bibliothécaires ayant quinze ans de service à la Bibliothèque.

Bibliographie de la guerre de 1914-1915. — On annonce comme étant en préparation pour paraître à la librairie Edouard Champion un ouvrage intitulé : *Les sources de l'histoire de la guerre européenne 1914-1915, Bibliographie de tous les imprimés en langue française augmentée de quelques documents étrangers*, par Albert Maire, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Université à la Sorbonne, et Alfred Pereire, secrétaire général de la Société des Amis de la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIVRES NOUVEAUX

Mémoires et Documents. — Ch. Bémont, *Recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIIIe siècle* (Recognitiones feodorum in Aquitania), transcrits et publiés. *(Collection de Documents inédits).* — Baron Fain, *Souvenirs de la campagne de France* (manuscrit de 1814). Nouvelle édition. Paris, Perrin, 1914, in-16, xviii-268 p. — A. Longnon, *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie* (1172-1361). Tome III : Les comptes administratifs. Paris, E. Leroux, 1914, in-4, xxix-678 p. (*Collection de Documents inédits).*

Histoire générale. — Ch.-M. Couyba, *Le Parlement français.* Son histoire. Sa vie intérieure. Ses Palais. Paris, Laurens, 1914, in-8. — C. Daage, *Un peu d'histoire.* Voltaire à Ferney. Louis XV intime. Louis XV et Mme de Pompadour. Louis XV et Mme du Barry. Provins, impr. Firmin Louis, in-8, 16 p. — E. Griselle, *Lettres de la main de Louis XIII,* 1re et 2e parties. Paris, Rahir, 1914, 2 vol. in-8, xxxii-309 et 310-688 p.

Histoire militaire. — Lieutenant-Colonel Colin, *Les grandes batailles de l'histoire, de l'antiquité à 1913.* Paris, Flammarion, in-8. 319 p. — Commandant Farinet, *L'agonie d'une armée (Metz 1870).* Journal de guerre d'un porte-étendard de l'armée du Rhin, publié sous la direction de Ch.-Robert Dumas, avec des notes historiques et des croquis, par Pierre Davaud, Paris, Boivin, 1915, in-8, xvi-392 p. — H. de Lamont, *Historique des musiques militaires,* Paris, impr. Tancrède, in-8, 1914, 56 p.

Histoire de la Guerre de 1914-1915. — *A l'ordre du jour.* I : Du 8 août au 18 septembre 1914 ... VI : du 6 au 10 novembre 1914. Citations. Promotions. Légion d'honneur. Médaille militaire. Nancy et Paris, Berger-Levrault, 1914, in-12, 6 fasc. de 74, 82, 73, 73, 80 et 95 p. — *L'âme de Paris.* Impressions de la guerre de 1914. Paris, Georges Crès, 1915, in-18, 205 p. — J. Bédier, *Les crimes allemands d'après des témoignages allemands.* Paris, A. Colin, 1915, in-8, 40 p. — Abbé Blain des Cormiers, *Sur le champ de bataille.* Recueil de traits d'héroïsme, de lettres de soldats, de récits de bataille de la guerre de 1914. Paris, G. Beauchesne, 1914, in-16. — H. Bourgin, *Les origines diplomatiques de la guerre,* d'après la correspondance du gouvernement britannique. Mantes, impr. Am. Beaumont, 1914, in-16, 55 p. — E. Boutroux, *L'Allemagne et la guerre.* Paris, Berger-Levrault, 1915, in-8. — Cloudesley Brereton, *Qui est responsable ?* La Guerre européenne, ses causes et ses sanctions. Avant-propos

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et traduction de l'anglais par E. Legouis. Paris, F. Alcan, 1915, in-8, 128 p. — M. Butts, *Héros ! Episodes de la Grande Guerre.* Paris, Payot, in-8, 394 p. — E. Daudet, Documents pour l'histoire de la guerre, *L'âme française et l'âme allemande. Lettres de soldats*, avec une introduction. Paris, Attinger, in-8, 96 p. — A. Demar-Latour, *La cathédrale de Reims bombardée et incendiée par les Allemands en septembre 1914.* Paris, Éditions pratiques et documentaires, in-8, 64 p. — Ernest Denis, *La Guerre.* Causes immédiates et lointaines. L'intoxication d'un peuple. Le traité. Paris, Ch. Delagrave, 1915, in-18. — L. Dimier, *L'appel des intellectuels allemands.* Textes officiels et traduction avec préface et commentaires. Paris, Nouvelle librairie nationale, in-16, 160 p. — *Documents diplomatiques. 1914. La Guerre européenne.* I : Pièces relatives aux négociations qui ont précédé les déclarations de guerre de l'Allemagne à la Russie (1er août 1914) et à la France (3 août 1914). Déclaration du 4 septembre 1914. Paris, Impr. nationale, 1914, in-8, xix-216 p. — *Mémoires de Louis Duhamel, caporal au 224e d'infanterie, tombé au champ d'honneur.* Blessé le 20 octobre 1914 à Suzanne (Somme). Décédé le 8 novembre 1914 à l'hôpital maritime de Brest. Paris, impr. Rasquin, 1915, in-16, 19 p. — E. Durckheim et E. Denis, *Qui a voulu la guerre !* Les origines de la guerre, d'après les documents diplomatiques, Paris, A. Colin, 1915, in-8, 68 p. — C. Enlart, *La cathédrale de Reims.* 1211-1914. Paris. « L'art et les artistes », numéro spécial, 1915, in-8, 64 p. — Eydoux-Démians, *Notes d'une infirmière, 1914.* Paris, Plon-Nourrit, 1915, in-16, 214 p. — Fernand-Ventre, *La guerre de 1914.* Clermont-Ferrand, Société du Moniteur du Puy-de-Dôme, in-16, 1914, 96 p. — Franc-Nohain et Paul Delay, *Histoire anecdotique* de la guerre de 1914-1915. Fascicule I : La déclaration de guerre et l'état de siège. Paris, P. Lethielleux, 1915, in-12, 106 p. — M. Gauchez, *De la Meuse à l'Yser.* Ce que j'ai vu. Paris, A. Fayard, 1915, in-8, 252 p. — A. Gauvain, *Les origines de la guerre européenne.* Paris, A. Colin, 1915, in-18, 336 p. — V. Gordorp, *La guerre de tranchées il y a soixante ans (1854-1855).* Lettres inédites d'un sous-lieutenant de zouaves tué devant Sébastopol. Paris, Dorbon aîné, 1915, in-8, 63 p. — L.-H. Grondijs, *Les Allemands en Belgique.* Louvain et Aerschot. Notes d'un témoin hollandais. Paris, Berger-Levrault, in-8, 124 p. — G. Hanotaux, *Histoire illustrée de la guerre de 1914.* Fasc. 1er. Paris, Gounouilhou, 1914, in-4, p. 1 à 24. — *L'Histoire de la guerre par le « Bulletin des Armées ».* 1er fascicule. Les opérations militaires en France, en Russie et en Serbie. La parole des maîtres de la pensée française aux soldats de la France. La vie sur le front au jour le jour. Paris, Hachette, 1914, in-16. — Hollebecque, *La grande mêlée des peuples.* Récits héroïques pour la famille et pour nos soldats. 1. L'épée des nations. 2. Les villes glorieuses. 3. Du Niémen au Bosphore. 4. La Marne rouge. 5. La bataille des Trois-Rivières. 6. L'épopée des Flandres. Paris, Larousse, 1915, in-8. — Gaston Jollivet, *Six mois de guerre.* 1er août 1914-1 février 1915. Résumés et documents reliés et classés dans l'ordre chronologique. Paris, Hachette, 1915, in-16. — *La journée du 22 décembre à la Chambre des Députés et au Sénat,* avec les commentaires des principaux journaux français et étrangers. Paris, Berger-Levrault, 1915, in-8. — G. Langlois, *Le clergé, les catholiques et la guerre.* Actes authentiques d'héroïsme, de dévouement, de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bravoure, d'abnégation, de charité et de loyauté, des clergés et des catholiques français et belges (hommes, femmes et enfants) pendant la guerre de 1914-1915. Paris, Bibliothèque des ouvrages documentaires, 1915, in-16, 320 p. — *Le livre rouge. Atrocités allemandes.* Rapport officiel et in extenso présenté à M. le Président du Conseil par la commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens. Paris, Bibliothèque des ouvrages documentaires, 1915, in-8, 62 p. — Général MAITROT, *Les armées française et allemande.* Leur artillerie, leur fusil, leur matériel. Comparaison. Nancy et Paris, Berger-Levrault, 1914, in-16, 145 p. — *Le manifeste des « Kultur-Krieger ». Appel aux nations civilisées.* Lettre de MM. Yves Guyot et Daniel Belley à M. Lujo Brentano. Réponse de M. Lujo Brentano. Appendice : texte et signatures du manifeste des « Kultur-Krieger ». Procédés de guerre allemands. La justice austro-hongroise et le procès du docteur Friedjung, par M. H.-W. Steer. Paris, F. Alcan, 1915, in-8. — R. DE MARÈS, *La Belgique envahie*, avec dessins pris sur le vif par Frans Masereel. Paris, J. Crès, in-16, 220 p. — A. MASSON, *Invasion des barbares en 1914.* Récit par ordre chronologique de tous les événements de la guerre en Belgique, en France, en Russie, en Autriche, en Serbie et en Turquie. Paris, Fontemoing, in-8, 389 p. — *La lettre pastorale de S. E. le cardinal Mercier*, archevêque de Malines, primat de Belgique, sur le Patriotisme et l'Endurance, éditée et lue le 25 décembre 1914. Paris, Bibliothèque des ouvrages documentaires, in-8, 46 p. — A. MOREL-FATIO, *Les versions allemandes et françaises du manifeste des intellectuels allemands* dit des Quatre-vingt-treize. Paris, A. Picard, in-8. — Ch. NOIHT, *Les barbares modernes. Les atrocités et les cruautés allemandes en Belgique, en Alsace-Lorraine et en France pendant la guerre de 1914.* Paris, Walter, 2 vol. in-8, 196 et 360 p. — Pierre NOTHOMB, *La Belgique martyre.* Paris, Perrin, 1915, in-16, 72 p. — Pierre NOTHOMB, *Les Barbares en Belgique.* Paris, Perrin, 1915, in-16, 261 p. — P.-P. PLAN, *Lettres héroïques, 1914.* Choix des plus belles lettres de soldats français publiées au cours des quatre premiers mois de la guerre. Genève, Argus Suisse de la Presse, in-18, 128 p. — A. POWELL, *La Guerre en Flandre.* Choses vues ; traduit de l'anglais par G. Harry. Paris, Larousse, in-8, 1915, 196 p. — S. R., *Cinq mois de guerre.* Paris, Berger-Levrault, in-8, 64 p. — X. ROUX, *L'âme de nos soldats d'après leurs actes et leurs lettres.* Paris, Société française d'impr. et de libr., 1914, in-8, 250 p. — P. SAINTYVES, *Les responsabilités de l'Allemagne* dans la guerre de 1914. Paris, E. Nourry, 1915, in-16, 551 p. — *Tablettes chronologiques de la guerre.* 1re série : 1er août 1914 au 31 décembre 1914. Paris, Larousse, 1915, in-8, 160 p. — Paul VERGNET, *La France héroïque. 1914-1915.* I. Les soldats de la Revanche. II. Les braves gens de chez nous. III. La jeune France. Paris, Ed. Mignot, in-8. — Paul VERRIER, *La folie allemande.* Documents allemands. Paris, Berger-Levrault, 1915, in-8. — *La violation du droit des gens en Belgique.* I. Rapports officiels de la commission d'enquête sur la violation des règles du Droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre. II. Extraits de la lettre pastorale de S. E. le cardinal Mercier, archevêque de Malines. Préface de J. Van den Heuvel, ministre d'État. Paris, Berger-Levrault, 1915, in-12. —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

E. Waxweiler, *La Belgique neutre et loyale*. Lausanne, Payot, 1915, in-8, 303 p. — A. Weiss, *La violation de la neutralité belge et luxembourgeoise*. Paris, A. Colin, 1915, in-8, 37 p.

Histoire locale. — H. Hymans et F. Donnet, *Anvers*. Paris, Laurens, 1914, in-4, 144 p. (Les villes d'art). — A. Rebouillat, *Histoire de la ville de Buxy*, d'après les archives publiques et particulières. Mâcon, impr. Protat, 1914, in-8, vi-277 p. — C. Pollet, *Ephémérides fécampoises* pour tous les jours de l'année. Fécamp, L. Durand, 1914, in-8, 334 p. — Abbé Le Claire, *L'ancien château de Mauron*. Son emplacement. Son histoire. Le lieu de la bataille. Vannes, impr. Lafolye, 1914, in-8, 32 p. — J. Guyomar, *Notre-Dame du Loc au Bourg-d'en-Bas en Saint-Avé*. Vannes, Lafolye, 1914, in-12, 47 p. — G. Bonnenfant, *Les séminaires normands du XVIe au XVIIIe siècle*. Fondation. Organisation. Fonctionnement. Paris. A. Picard, 1915, in-8, vi-515 p. — P. Boissonnade, *Histoire de Poitou*. Paris, Boivin, 1915, in-8, viii-312 p. — Jean Regné, *Histoire du Vivarais*. Tome I : Le Vivarais depuis les origines jusqu'à l'époque de sa réunion à l'Empire (1039), par le chanoine J. Rouchier; édition accompagnée de dissertations, notes, tables et gravures nouvelles. Largentière, impr. Mazel et Plancher, 1914, in-8, xc-724 p.

Biographie. — Chanoine Gaudeau, *Saint Albert de Louvain*, patron du roi des Belges, évêque de Liège et martyr (1166-1192), réfugié en France et martyrisé par Henri le Cruel, empereur d'Allemagne. Paris, Poisson, in-8, 28 p. — L. Guimbaud, *Victor Hugo et Juliette Drouet*, d'après les lettres inédites de Juliette Drouet à Victor Hugo, et un choix de ces lettres. Dessins inédits de V. Hugo, Pradier, Gavarni, etc. Paris, A. Blaizot, 1914, in-8, iv-509 p.

L'Éditeur-Gérant : A. Picard

DIJON, IMP. DARANTIERE.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Une tentative d'invasion en Angleterre pendant la Guerre de Cent ans

(1385-1386)

I

LES PRÉLIMINAIRES DE L'EXPÉDITION

Dans toutes les luttes qu'elle eut à soutenir, l'Angleterre dut à sa situation géographique de jouir de l'avantage précieux de n'avoir jamais été sérieusement menacée d'invasion. Bien des fois, à la vérité, on songea à la possibilité de porter la guerre dans le royaume insulaire et de faire supporter à l'Angleterre les maux que ses armées infligeaient à leurs adversaires continentaux[1], et à maintes reprises, durant les luttes séculaires avec la France, des navires normands et bretons, sous la conduite de chefs hardis, tentèrent un coup de main sur les rivages anglais; mais, quelques villes du littoral pillées, quelques campagnes dévastées, quelque butin hâtivement chargé, tel était le bilan habituel de ces tentatives isolées. Plusieurs fois même, on songea inutilement à porter la guerre au cœur de l'Angleterre, et à un moment

1. Il a paru, à la fin du XVIIIe siècle, une plaquette curieuse intitulée *Notice historique des descentes faites dans les isles britanniques, depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à l'an VII de la République française*; avec une carte enluminée, gravée par P. F. Tardieu. A Paris, de l'imprimerie de Crapelet, an VI, in-4°, 43 p. — Cette plaquette relate chronologiquement quarante-cinq descentes ou projets de descente, y compris celles des Danois (1069), de Robert Courteheuse (1101), de Mathilde (1139), de Henri II (1171), d'Isabelle (1326), du duc de Lancastre (1398), de Warwick (1460 et 1470), d'Edouard IV (1471), d'Henri de Richmond (1485), de Lambert Simnel (1487), de Perkin Warbeck (1495-1498), du comte d'Argyl (1685), du duc de Montmouth (1685), de Guillaume III (1688), de Jacques II (1629), de Tyrconnel (1691), de Charles-Edouard (1745).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

donné ce projet hardi faillit être réalisé; ce fut au début du règne de Charles VI en 1385 et 1386.

La France semblait alors continuer, sous son nouveau roi, les traditions glorieuses de Charles V. Les insurrections urbaines, qui avaient tristement ensanglanté les premières années du gouvernement de Charles VI, avaient été victorieusement réprimées en 1382 et 1383; la campagne entreprise contre les Gantois révoltés avait été brillamment clôturée le 27 novembre 1382 par la bataille de Rosebecke, et l'expédition conduite en 1383 contre les troupes anglaises de l'évêque de Norwich, débarquées en Flandres, avait abouti à une nouvelle victoire politique et religieuse. C'était un nouvel avantage contre les rebelles flamands, et la croisade anglaise étant une manifestation du parti romain, tenant du pape Urbain VI, contre le parti avignonnais de Clément VII, soutenu par la France, le succès de Charles VI avait eu un retentissement considérable auprès des diverses nations européennes. L'année suivante, en 1384, le duc de Bourgogne Philippe le Hardi, frère de Charles V, — devenu depuis le départ de son frère Louis duc d'Anjou pour l'Italie, où il comptait ceindre la couronne de Naples, le véritable maître du pouvoir — recueillait à la mort de son beau-père Louis de Male, les comtés de Flandres, de Rethel, de Nevers et de Bourgogne [1]. Sa politique avisée allait bientôt le mettre en possession éventuelle de la Hollande et du Brabant, à la mort du duc Wenceslas [2]; et les doubles mariages contractés en 1385 par son fils Jean comte de Nevers et par sa fille Marguerite avec Marguerite et Guillaume de Bavière allaient resserrer ses liens avec la famille de Wittelsbach et assurer à ses successeurs la possession du Hainaut [3]. Avant de devenir un danger pour la France, la puissance bourguignonne en s'étendant en Flandre et dans les pays voisins, allait fournir une aide et un appui puissants à Charles VI et développer l'influence française dans ses nouveaux domaines.

Dans le royaume même les germes de discorde s'affaiblissaient. Le roi de Navarre, Charles le Mauvais était définitivement écrasé [4]; le duc

1. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. I, p. 200. — Louis de Male était mort le 30 janvier 1384.

2. *Ibid.*, p. 202.

3. *Ibid.*, p. 203.

4. Charles le Mauvais mourut le 1er janvier 1387, après de nouvelles trahisons qui amenèrent après sa mort la confiscation de ses biens et sa citation posthume au Parlement.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Bretagne Jean IV de Montfort se ralliait finalement, après de nombreuses et longues hésitations, à la politique des Valois. Le midi de la France, grâce à de multiples faveurs accordées à d'importantes familles féodales, se montrait en général fidèle à Charles VI.

A l'étranger, la France protectrice dans ce lamentable conflit religieux que fut le grand schisme d'Occident de la papauté avignonnaise pouvait compter sur de nombreux alliés[1]. La Castille, l'Écosse demeuraient fidèles aux alliances anciennes ; en Italie Jean Galéas Visconti à Milan gardait une quasi-neutralité qui allait se changer bientôt en alliance : Florence et Venise bien qu'urbanistes se tenaient dans une bienveillante expectative, et l'on pouvait encore espérer que la campagne militaire du duc d'Anjou allait mettre cette branche des Valois en possession du royaume de Naples et du sud de la péninsule. La Hongrie recherchait toujours l'alliance française, et les anciens projets matrimoniaux entre le comte de Valois frère de Charles VI et l'héritière de la couronne de Saint-Étienne allaient bientôt être repris. Les ducs d'Autriche par leur parenté avec la maison de Bourgogne se rapprochaient de la France ; si l'empereur Wenceslas, beau-frère de Richard II d'Angleterre, entraînait la maison de Bohême vers le parti urbaniste que favorisait le successeur d'Édouard III, la puissante famille de Bavière cimentait son alliance avec le duc de Bourgogne et la France par le mariage qui allait être célébré à Amiens en juillet 1385 du roi Charles VI et d'Isabeau de Bavière[2].

Au contraire la puissance anglaise, si grande sous Édouard III, semblait subir alors une éclipse[3]. Les victoires françaises remportées sous le règne de Charles V, l'échec de l'expédition de l'évêque de Norwich en Flandre en 1383 — expédition annoncée comme une croisade urbaniste contre les Français soutiens du pape avignonnais — avaient eu une douloureuse répercussion dans le royaume. Les Écossais menaçaient toujours la frontière septentrionale ; la Flandre, si utile aux Anglais dans leurs luttes contre les Valois, semblait perdue pour eux ; seuls les révoltés gantois étaient leurs derniers partisans. Les possessions anglaises du midi de la France se trouvaient menacées par les incur-

1. Noël Valois, *La France et le grand schisme d'Occident*, t. II, chap. IV et V.

2. Le mariage de Charles VI et d'Isabeau de Bavière fut célébré à Amiens le 17 juillet 1385. Cf. Thibault, *Isabeau de Bavière, reine de France*, chap. III.

3. Sur l'état de l'Angleterre, consulter l'excellent ouvrage de Wallon, *Richard II*, t. I, livres IV et V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sions françaises sans cesse renouvelées ; le rapprochement du duc de Bretagne et de Charles VI, l'échec final de la cabale navarraise étaient autant de défaites pour l'influence anglaise en France. A l'intérieur, l'Angleterre sortait à peine du terrible mouvement social que provoqua le soulèvement des travailleurs. La mésintelligence régnait à la cour ; les partis se disputaient le pouvoir ; on jalousait le chancelier Michel de la Poole ; les oncles du roi étaient peu populaires et on accusait le plus intelligent, le duc de Lancastre, de vouloir supplanter Richard II ; on reprochait au roi ses prodigalités. Le peuple était accablé par les impôts que nécessitait la guerre. Les Communes se montraient favorables à la paix. On traduisait en jugement l'évêque de Norvich pour son expédition malheureuse de 1383.

Mais l'Angleterre comptait elle aussi de nombreux alliés ; partisante du pape de Rome Urbain VI, elle rangeait autour d'elle tous les tenants du parti urbaniste. Le mariage de Richard II et d'Anne de Bohême lui avait ménagé les sympathies de l'empereur Wenceslas, frère de la reine ; le régent de Portugal Jean, maître de l'ordre d'Aviz, fils du feu roi Pierre IV et de Thérèse Lourenço, qui disputait la couronne au roi de Castille Jean, gendre de Pierre IV, sollicitait l'appui de l'Angleterre ; et Richard répondait avec d'autant plus d'empressement à ces demandes d'aide et de secours, que son oncle Jean de Lancastre, gendre de l'ancien roi de Castille Pierre le Cruel, revendiquait ce royaume contre Jean Ier, fils et successeur d'Henri de Transtamare [1]. Les mêmes raisons politiques et religieuses classaient Charles de Durazzo, le compétiteur de Louis d'Anjou dans le royaume de Naples, parmi les alliés de l'Angleterre. Le gouvernement anglais tentait de gagner à sa cause Venise, Florence et les petits états de l'Italie centrale et septentrionale, pour contrebalancer l'influence française sur les Visconti et le comte de Savoie. Mais son action et son activité s'exerçaient surtout dans les nouveaux états du duc de Bourgogne. Il soutenait la révolte gantoise [1], refusait de reconnaître Philippe le Hardi comme comte de Flandre et envoyait à Gand un gouverneur destiné à exciter et à prolonger le mouvement de révolte [2]. Il négociait en Frise, en Zélande et intriguait surtout auprès du duc

1. Wallon, *ouvrage cité*., Cf. également Léon Mirot, *Les mésaventures d'un prince portugais au XIVe s.* (extrait de la *Revue des Études historiques*, mars-avril 1911).
2. Rymer, *Fœdera* (éd. de La Haye), III, III, p. 174. Le 18 nov. 1374 nomination de J. Boursier comme rewart de Flandres.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Gueldre [1] Guillaume IV, pour susciter un ennemi menaçant au duc de Bourgogne en arrière de ses nouveaux états.

Cependant en 1384, après de nouvelles luttes en Écosse, en Flandre et en France, des pourparlers eurent lieu entre la France et l'Angleterre, dans l'espoir d'aboutir à une paix définitive. L'Angleterre le désirait et la France ravagée, pillée, ruinée par tant d'années de combats dont elle avait supporté tout le poids, avait besoin de tranquillité pour recouvrer son ancienne prospérité. Les oncles de Charles VI et ceux de Richard II eurent plusieurs entrevues entre Ardres et Calais, à Leulinghem, lieu habituel des négociations ; mais on ne put aboutir qu'à la conclusion d'une trêve, qui devait durer jusqu'en mai 1385 [2].

C'était un répit, en attendant la reprise des hostilités. Aucun des deux adversaires ne voulait sacrifier ses prétentions aux exigences de l'autre ; et eussent-ils même pu parvenir à une entente que l'importante question des alliés les aurait toujours divisés. Tous les deux désiraient comprendre les alliés dans la paix, l'Écosse, la Castille du côté français, les Gantois du côté anglais. Les admettre dans une paix définitive eut été pour les Français reconnaître la légitimité de la révolte gantoise, pour les Anglais reconnaître la légitimité de Jean Ier, comme roi de Castille. La paix écartée, la trêve signifiait peu de chose, et chaque parti pouvait difficilement renoncer aux avantages que lui procurerait la continuation de la lutte. Les Anglais soutenant les Gantois, appuyant les prétentions du maître d'Aviz sur le Portugal, celles du duc de Lancastre en Castille, créaient des diversions qui pensaient-ils retarderaient la prise de possession paisible de toute la Flandre par Philippe le Hardi, et provoqueraient de sérieuses difficultés aux alliés de la France ; la France et le duc de Bourgogne pensaient de leur côté profiter de la lutte pour écraser définitivement l'insurrection flamande et menacer directement l'Angleterre.

Aussi de part et d'autre se doutait-on que l'accalmie ne serait qu'éphémère. La trêve avait été signée en juillet 1384 et devait durer jusqu'en mai 1385. Dès le mois d'octobre, le roi d'Angleterre demandait aux évêques et abbés d'Angleterre, en présence de l'attitude des négo-

1. Mirot et Déprez, *Les ambassades anglaises pendant la guerre de Cent ans* (extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1898-1900), n° 474.

2. Cette thèse, conclue en juillet 1384, fut confirmée par Charles VI le 19 octobre 1384 (Rymer, III, III, 170).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ciateurs français, de prier pour le royaume, menacé d'une nouvelle guerre [1], et à peu près à la même époque, Charles VI signalait de son côté les intentions belliqueuses de l'Angleterre [2]. La cour de France semble avoir dès ce moment arrêté le plan de campagne pour l'année 1385. Une attaque de l'Angleterre sur la frontière écossaise fut décidée. Des contingents amenés par l'amiral Jean de Vienne devaient appuyer l'armée du roi Robert Stuart. Les Anglais seraient retenus par cette menace vers le nord ; les Français en profiteraient pour tenter l'invasion du pays ; une flotte devait être réunie dans le port le plus important de la mer du Nord, celui de l'Écluse, qui s'ouvrant dans le Zwyn présentait un mouillage sûr, permettant de rassembler des bâtiments nombreux et qui n'était guère éloigné des côtes anglaises. Sur cette flotte s'embarqueraient le roi, les ducs de Berry et de Bourgogne avec toute l'armée expéditionnaire. En même temps le duc de Bourbon entreprendrait dans le midi de la France une campagne militaire pour expulser les Anglais de leurs possessions continentales. Enfin on comptait pour la réussite du projet sur l'affaiblissement qui résulterait, pour la flotte anglaise, de l'expédition du duc de Lancastre en Castille, et des contingents anglais partis au secours du maître d'Aviz en Portugal.

Le projet arrêté, on se préoccupa d'en assurer l'exécution.

1. Rymer, III, III, 173. « Pars adversarii..., videns patruos nostros ad omnem pacem rationabilem, prout eis injunximus, inclinatos, dictum tractatum pacis et qamplures ipsius articulos, quibus antea consenserant, per cavillationes et subterfugia declinaverunt et tanquam aspides surdae, obturantes aures suas, nolentes intelligere ut bene agerent, ea quae pacis erant audire adeo contempserunt, quod patrui dicti adversarii duces Bituricensis et Burgundie, qui soli potestatem tractandi ab eodem receperant, cum prefatis patruis nostris in loco medio, inter Calesium et Boloniam, ubi partes extiterant, primitus convento et promisso, pro predicto tractatu, licet multociens requisiti, convenire penitus recusabant, jactantes se, ut dicitur, nedum hereditatem nostram ultramarinam, sed regnum nostrum Anglie, se velle hostiliter invadere et nobis locum et gentem auferre ac totam linguam anglicanam, absque consideratione status, ætatis, sexus aut personae, destruere, ipsumque regnum, quod absit, imbuere nova lingua. »

2. Bibl. nat., ms. frs. 25705, n° 79.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

II

LES PRÉPARATIFS ET L'ORGANISATION DE L'EXPÉDITION

A. — *Les ressources financières*

La plus importante de toutes les questions était la question financière. Pour réaliser un tel projet il fallait de l'argent. On eut recours aux aides et aux emprunts, et on nomma des fonctionnaires chargés de surveiller, d'asseoir, et de percevoir les sommes qui en résulteraient.

Jean le Mercier, sire de Nouvion, le conseiller éclairé de Charles V puis de Charles VI, Gui Chrestien, conseiller du roi, furent nommés gouverneurs généraux et commissaires sur le fait de l'aide pour l'armée de la mer et l'expédition d'Angleterre. Nicolas de Plancy, notaire du roi et maître des comptes, fut commis à recevoir les deniers de l'aide, c'est à dire en devint le receveur général ; Milet Baillet, général maître des monnaies, en fut le caissier payeur général, et Guillaume d'Enfernet, général conseiller des finances, fut chargé des paiements[1].

La perception de ces impositions ne paraît pas avoir souffert d'opposition ni rencontré de résistance. Au début du règne de Charles VI, l'ordonnance impolitique rendue par Charles V le jour même de sa mort, ordonnance par laquelle le feu roi abolissait les impositions, avait provoqué un violent mouvement d'opposition qui s'était traduit par les insurrections, dont les plus célèbres sont celles de la Harelle à Rouen, des Maillets à Paris. Mais le gouvernement royal, qui avait dû, devant l'intervention des États généraux et des États provinciaux confirmer l'ordonnance de Charles V, se ressaisit bientôt ; la victoire de Rosebecke remportée sur les Flamands couvrit de gloire le jeune roi ; son retour fut triomphal, les émeutes durement réprimées, et toutes les impositions rétablies. L'opposition n'avait servi qu'à renforcer le pouvoir financier de la royauté et à marquer un progrès sensible à

1. Cf. Ch. de la Roncière, *Histoire de la marine française*, t. II, p. 70-100 ; — et Moranvillé : *Étude sur la vie de Jean le Mercier*, p. 99 et suiv. Consulter également l'excellent ouvrage du marquis Terrier de Lorray, *Jean de Vienne, amiral de France* (1341-1396), p. xcv-xcvi, pièces justif., 99-100. — La plupart des documents utilisés sont contenus dans le ms. frs. 26020, passim.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

son profit dans la voie de l'établissement de l'impôt permanent. Aussi n'y eut-il aucune difficulté à ce que l'on établit dans tout le royaume une imposition de 12 deniers par livre sur les marchandises et de 1/4 sur les breuvages vendus au détail. L'impôt fut rapidement assis et perçu, et dès le mois de mars 1385 le trésor royal était en mesure d'effectuer certains paiements urgents par l'intermédiaire des gardes des monnaies de Paris, Arnoul Braque et Raimond le Jeune. Jean de Vienne, amiral de France, à qui était confiée la direction de la campagne d'Écosse, recevait en mars les sommes destinées à en couvrir les premiers frais ; et en avril 202.000 l. étaient versées à Guillaume d'Enfernet, trésorier des guerres, pour le paiement des gages des marins et soldats, pour les travaux de mise en état de la flotte, et pour les 50.000 fr. que l'on devait fournir aux Écossais.

Mais le développement des opérations militaires engagées exigea bientôt de nouveaux sacrifices, et en mai 1385 il fallut établir une nouvelle aide « pour le fait de la seconde armée de la mer que le roy n. s. a l'intention de mettre sus pour descendre au pays d'Écosse [1] ». Cette imposition devait être levée en deux termes fixés au 1er juin et au 1er octobre. Nous ignorons quel en fut le montant. Quelques chiffres seuls nous sont connus, concernant la Normandie. Le diocèse d'Évreux fournit 11.383 l., celui d'Avranches 3.628 l., la vicomté de Gisors 13.361 l. Le recouvrement en fut également rapidement effectué, car dès le 5 juin 1385, Charles VI ordonnançait en faveur de Guillaume d'Enfernet le paiement de 74.243 l. 12 s. 6 d., dont ce dernier délivra diverses quittances [2] relatives à des dépenses engagées pour l'expédition anglaise.

Quelque normale que fût la perception des impôts, il fallait cependant la surveiller et l'activer. Les Écossais faisaient payer cher leur concours ; le mariage de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, célébré avec pompe à Amiens, avait fait une large brèche aux finances royales ; on dut donc presser la rentrée des impôts pour garnir les coffres du trésor, et dès le mois de juillet des instructions pressantes furent envoyées aux receveurs des aides dans les diverses provinces. Les receveurs

1. Bibl. nat., frs. 26021, nº 712 ; — *ibid.* P. or. 2295, Plancy, 4 ; — cf. *Ordonnances*, t. VII, p. 759.
2. *Ibid.*, frs. 26021, nº 721, 726, 729.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

devaient apporter au trésor sans retard tout ce qu'ils avaient touché depuis le mois de février, et verser en outre 500 francs sur la recette de juin[1]. On ordonna aussi de devancer la date de perception de la seconde moitié de l'aide, et d'en exiger le paiement entre le 13 et le 20 septembre[2] au lieu du 1er octobre. Jean le Mercier était en même temps envoyé à Rouen pour diriger cette opération, surveiller l'activité des fonctionnaires et solliciter le loyalisme des contribuables. De fait, dès le mois d'octobre une grande partie des recettes était effectuée et on pouvait ainsi assigner un nombre important de paiements pour l'armée de la mer.

C'était suffisant pour les dépenses de 1385, mais il fallait prévoir celles de l'année suivante. Si en septembre 1385 la résistance des Gantois, l'échec des Castillans à Aljubarotta où ils avaient été complètement défaits par les Portugais, et d'autres événements extérieurs avaient fait différer le projet de débarquement en Angleterre, on ne l'avait cependant pas abandonné, et bientôt la soumission des Gantois débarrassant Charles VI et le duc de Bourgogne d'ennemis dangereux leur permit de se consacrer plus spécialement à l'expédition d'outre-mer. On reprit en 1386 les projets différés en 1385, et en conséquence le conseil du roi décida d'imposer une nouvelle aide à percevoir fin mai et fin juin 1386[3]. Cette nouvelle imposition fut comme les précédentes facilement perçue et si nous ne connaissons que fort imparfaitement ce qui fut encaissé dans tout le royaume, nous savons cependant qu'à Amiens le montant en fut de 5.996 l. 18 s.[4], à Séez de 6.094 l.[5], à Lisieux, de 16.707 l.[6], à Rouen de 5.464 l.[7]. Paris était pour sa part taxé à 3.460 l. 19 s. p.[8], et les terres du duc d'Anjou à 22.330 l.[9]. Le besoin de numéraire était si grand que le 21 juillet

1. Bibl. nat., frs., 26021, n° 821.
2. *Ibid.*, nouv. acq. frs. 20027, n° 103 ; — et frs. 25705, nos 101 à 106. — Cf. Puiseux, *Étude sur une ville de bois* (dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXV), p. 406.
3. *Ibid.*, frs. 6538, n° 18 (publié par Terrier de Lorray, *ouv. cité*, p. CXLVII, n° 119).
4. Arch. comm. d'Amiens, inventaire, t. IV, f. 130.
5. Bibl. nat., frs. 26021, n° 861.
6. Moranvillé, *ouv. cit.*, p. 348, n° LXXXIII.
7. Bibl. nat., frs. 26021, n° 902.
8. *Ibid.*, portefeuille Fontanieu CI, f. 11.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le roi ordonna à Nicolas de Plancy de donner par marc une prime de 10 s. t. à tous ceux qui apporteraient de l'argent au trésor[1].

On dut bientôt constater que ces diverses mesures étaient encore insuffisantes, l'expédition d'Angleterre prenant chaque jour un développement plus considérable. « Comme les gens d'armes, arbalestriers, archiers, viennent en si grand nombre que les navires retenus et assemblés ne peuvent suffire à eux passer, ni les deniers de ladite aide de les payer », le conseil du roi pour effectuer ce passage « que s'il ne se faisoit pourroit ensuir tres grant esclandre et inconvenient », résolut d'établir une nouvelle aide égale à la moitié de celle précédemment levée ; toutefois soucieux de ménager ses sujets si lourdement frappés par ces impôts successifs, le roi réduisit de 40 francs à 20 francs le droit qu'il percevait dans les greniers royaux, sur chaque muid de sel, mesure de Paris[2]. L'aide devait courir à partir du 1er octobre. Le passage en Angleterre paraissait imminent. La flotte était rassemblée ; le roi, les princes, l'armée entière attendaient le moment favorable pour s'embarquer. Mais, pendant ce temps les dépenses croissaient ; il fallait satisfaire aux exigences des troupes réclamant l'arriéré de leur solde ; aussi pressait-on la levée de l'aide. D'Amiens le 9 septembre, d'Arras le 17, Charles VI envoyait des mandements aux commissaires à ce commis, car il était « grand besoin et necessité d'avoir et assembler toute la plus grant quantité et nombre de gens d'armes et arbalestriers que nous avons retenue pour nous servir en ce present voyage d'Engleterre, lequel est grandement creu et croist de jour en jour par dessus celui que ordenné et proposé avions d'y mener en nostre compaignie, comme pour le navire, abillemens, vivres et autres choses nécessaires pour ledit passaige[3] ». Le mandement royal était sans retard signifié dans les diverses provinces, l'assiette était établie, et la perception des deniers commencée sur le champ[4].

Le résultat de ce grand projet ne fut malheureusement pas celui que l'on pouvait espérer. L'expédition fut brusquement abandonnée. Cependant on n'y renonça pas de suite ; on voulait croire qu'il serait

1. Bibl. nat., frs. 25705, n° 133.
2. *Ibid.*, frs. 25705, n° 140. - Cf. *Chronographia regum Francorum* (éd. Moranvillé, dans *Soc. de l'Histoire de France*), t. III, p. 84.
3. *Ibid.*, P. O., 763, Chrestien 10; — Arch. mun. de Tournai, layette année 1386 ; — Arch. nat. K 53, n 57.
4. *Ibid.*, frs. 26021, n° 934, 944 ; — *ibid.*, frs. 26022, n° 950 à 955.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

encore possible d'exécuter en 1387 ce que l'on avait projeté en 1386. Aussi en janvier 1387 est-il encore question d'une aide « pour le fournissement du passage de la mer ». Mais ce fut un projet sans lendemain. L'Angleterre avait su préparer et opposer une flotte à celle qui depuis plus d'un an était immobilisée à l'Écluse. Les complications continentales, le mauvais état des affaires d'Espagne, la nécessité pour la France de secourir le roi de Castille, la menace d'une descente anglaise en France, la rivalité du duc de Bretagne et du connétable de Clisson, finalement le traîtreux emprisonnement de ce dernier au château de l'Hermine, détournèrent l'attention de Charles VI de la campagne maritime et du projet de débarquement sur les côtes anglaises. Tout fut abandonné.

Les impositions avaient été levées sans difficulté, la perception en avait été régulière. Il y eut cependant un moment où le gouvernement royal se trouva assez à court d'argent. Ce fut quand l'aide étant fixée, il fallut attendre que l'assiette en fut établie et la perception effectuée. Pour se procurer alors des ressources, on eut recours aux emprunts individuels. Le roi demanda à ses sujets de lui avancer des sommes, qu'il s'engageait au reste à leur rembourser. Ces prêts n'étaient pas absolument volontaires. Les prêteurs étaient sollicités en des termes qui ne souffraient ni délai ni même hésitation. « Nostre bien amé, mandait le roi, nous vous requerons et neantmoins mandons sur toute l'amour et feaulté que vous nous devez que pour convertir au fait de ceste presente armée et passage que nous entendons au plaisir de Nostre Seigneur faire en nostre personne en Angleterre, vous nous prestez la somme de.....livres, et icelle envoiez, ces lettres veues, par devers nostre amé et feal conseiller maistre Nicolas de Plancy, pour les bailler par son ordonnance au receveur à ce ordenné, et nostre dit conseiller vous en baillera cedule pour les recouvrer sur nous, ou soiez aud. jour par devers nous quelque part que nous soions, pour dire la cause pourquoy fait ne l'aurez, et de ce ne faillez si cher que vous doubtez encourir nostre indignation, et nous rescrivez par le porteur de ces presentes ce que vous en entendez à faire [1]. »

Le roi connaissait ses prêteurs et savait à qui il s'adressait. C'étaient de hauts dignitaires ecclésiastiques, le cardinal de Laon, les archevêques de Reims, de Sens, de Tours, les évêques d'Amiens, d'Arras,

1. Bibl. nat., frs. 25705, n° 136.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'Auxerre, de Bayeux, de Coutances, de Langres, de Meaux, de Paris, les abbés de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Étienne de Caen, de Corbie, de Saint-Bénigne de Dijon, de Fécamp, de Saint-Vincent de Laon, de Marmoutiers, du Mont Saint-Michel, de Saint-Nicaise et de Saint-Remi de Reims, de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Denis, de Saint-Riquier, de Saint-Jean de Sens, de Saint-Urbain de Troyes, de Vendôme[1]; de hauts fonctionnaires comme le chancelier Pierre de Giac[2], comme Pierre d'Orgemont, chancelier du Dauphiné[3], et Jean Canard, chancelier du duc de Bourgogne[4]; des personnages de l'entourage royal Louis d'Harcourt[5], Pierre de Chevreuse[6], Nicolas Braque[7]; des parlementaires tels Arnaud de Corbie[8], premier président au Parlement, et les présidents Étienne de la Grange[9] et Philibert Paillard[10]; le prévôt de Paris, Audoin Chauveron[11]; des maîtres des comptes François Chanteprime[12] et Étienne Braque[13]; Jean de la Fournaise[14], général maître des monnaies; Jean Chanteprime, receveur général des aides[15]; des fonctionnaires provinciaux comme les vicomtes de Caen[16] et de Breteuil[17], l'élu de Ponthieu[18], le contrôleur du grenier à sel de cette même province[19]; des avocats comme Jean du Moulin[20], de Meaux, et Guillaume de Hayes[21] d'Épineuil en Caux; des bourgeois, généralement fournisseurs de la cour, tel Felisot

1. Bibl. nat., nouv. acq. frs. 3637, fol. 110; — frs. 26021, nos 717, 718.
2. *Ibid.*, P. O. 1330, Giac, n° 13.
3. *Ibid.*, P. O. 2149, Orgemont 88.
4. *Ibid.*, P. O. 584, Canard 8.
5. *Ibid.*, nouv. acq. frs. 3637, fol. 110.
6. *Ibid.*, P. O. 747, Chevreuse 29.
7. *Ibid.*, P. O. 453, Braque 43.
8. *Ibid.*, nouv. acq. frs. 3637, fol. 110.
9. *Ibid.*, frs. 26022, n° 1019.
10. *Ibid.*, P. O. 2181, Paillart 12.
11. *Ibid.*, frs. 26021, n° 800.
12. *Ibid.*, P. O. 671, Chanteprime 31.
13. *Ibid.*, P. O. 453, Braque 51.
14. *Ibid.*, frs. 29706, n° 363.
15. *Ibid.*, P. O. 671, Chanteprime 21.
16. *Ibid.*, frs. 26021, n° 731.
17. *Ibid.*, P. O. 2295, Plancy 15.
18. Catalogue Joursanvault, t. I, p. 256, n° 1386.
19. Bibl. nat. P. O. 2853, Toppin, 2.
20. *Ibid.*, P. O. 2070, du Moulin, 4.
21. *Ibid.*, nouv. acq. frs. 3623, n° 90.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Compans[1], et Nicolas Bouissiau, drapiers[2], Jean Boitel, orfèvre[3], Guillaume de Ressons, épicier[4], Jean Boutot, ferron[5]; des artistes comme Colart de Laon[6].

Ils étaient tous taxés à des sommes variant selon leur fortune, et allant de 4 à 4.000 livres[7]. La reconnaissance donnée par Nicolas de Plancy au nom du roi entrait souvent dans de grands détails, énumérant les diverses sommes de monnaies avec lesquelles le versement avait été fait[8]. La promesse de remboursement fut toujours rigoureusement observée, chose incroyable, dit le « Religieux de Saint-Denis[9] ». Les emprunts paraissent avoir été faits à deux moments, au début de l'été 1385, en août et septembre 1386. Les premiers furent remboursés avant la fin de décembre 1385[10], les seconds à la fin de 1386 ou au début de 1387[11]. Dès que la perception des aides le permit, le roi s'acquitta donc des obligations qu'il avait contractées à l'égard des prêteurs. Elles étaient assez élevées; près de quatre-vingt textes concernant ces emprunts nous sont parvenus; le total des sommes prêtées ainsi au roi s'élève à près de 24.000 livres et à 48.000 francs.

Emprunts et impositions servirent à organiser l'armée et la flotte, à assurer le ravitaillement et l'équipement des troupes.

B. *L'armée.*

Pour mener à bonne fin les projets de lutte contre les Gantois, de diversion militaire en Écosse, et d'invasion en Angleterre, il était nécessaire de réunir une armée considérable. L'unité militaire était alors

1. Bibl. nat., frs. 26021, n° 930, 935, 936.
2. *Ibid.*, P. O. 2295, Plancy 17.
3 *Ibid.*, P. O. 397, Boitel à Paris, 2.
4. *Ibid.*, frs. 26021, n° 799.
5. *Ibid.*, frs. 26021, n° 797.
6. *Ibid.*, nouv. acq. frs. 3637, fol. 110.
7. Cf. également *ibid.* frs. 26021, n° 769, la liste d'un emprunt en Pontautou le 24 août 1385, et montant à 540 francs.
8. *Ibid.*, frs. 26021, n° 718.
9. *Chronique du Religieux de Saint-Denis* (édit. Bellaguet, dans *Coll. des Doc. inédits*), t. I, p. 350.
10. *Ibid.*, P. O. 453, Braque 43; — frs. 26022, n° 1022.
11. *Ibid.*, P. O. 1583, de Joingni 2; — frs. 26022, n° 1064.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'homme d'armes comprenant sous les ordres d'un chef, chevalier ou écuyer, un page ou valet, trois archers et un coutellier. Ces hommes d'armes ou lances se groupaient en « la chambre » ou en « la compagnie » d'un chevalier banneret ou bachelier ou d'un écuyer; et ces compagnies engagées au service du roi moyennant une solde fixe, payée d'après la montre passée devant les maréchaux de France ou leurs commis[1], servaient sous les ordres ou le gouvernement d'un lieutenant du roi, connétable ou prince du sang ou seigneur de haut lignage. A ce premier élément s'ajoutait le corps très nombreux et très important des arbalétriers obéissant au maître des arbalétriers de France, à cette époque Guichard Dauphin, seigneur de Jaligny; ces arbalétriers représentaient les contingents fournis par les villes du royaume; à côté d'eux trouvaient place les arbalétriers mercenaires, généralement génois; enfin à partir de la moitié du XIVe siècle apparaissent les canonniers, alors sous les ordres de Milet de Lion, maître de l'artillerie du roi.

Un premier contingent constitua le corps expéditionnaire que Jean de Vienne emmena en Écosse au mois de mai 1385. Il comprenait 1.515 hommes d'armes, 300 arbalétriers avec les servants et les valets, soit en tout 7.000 à 7.500 hommes ; c'étaient principalement des Normands et des Bourguignons : les seuls parents de l'amiral, « les Viennois » conduisaient 250 hommes d'armes. Ces troupes, commandées par deux maréchaux Guillaume aux Épaules et Guiot de Brécons, passèrent en Écosse sur cent quatre-vingt-trois bâtiments. Leur solde avait été payée d'avance pour quatre mois à raison de 1 franc d'or par jour pour chaque chevalier, et de 10 s. pour chaque écuyer[2].

Pendant que cette première armée se disposait unie aux Écossais à envahir les comtés septentrionaux de l'Angleterre, on rassemblait les troupes qui devaient participer au débarquement dans ce dernier pays. Dès le mois de février 1385 on s'occupait de cette formation militaire; le 24 de ce mois, Charles VI ordonnait de convoquer devant les commissaires royaux à Amiens les nobles et non nobles qui ne pourraient venir à la chevauchée de Flandres[3], et suivant les *Istores et chronicques de Flandres,* le connétable de Clisson aurait amené à l'Écluse

1. Moranvillé, *ouv. cité*, p. 12-13.
2. Terrier de Lorray, *ouv. cité*, chap. IX, p. 179-205.
3. Bibl. nat., P. O. 2119, Noel 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

2.000 hommes d'armes et 500 arbalétriers [1]. La nouvelle de la surprise de Damme par les Gantois, qui parvint au roi au lendemain de son mariage avec Isabeau de Bavière à Amiens arrêta tout. Le ban royal fut proclamé [2], le rassemblement de l'armée fixé à Arras [3]. Les ducs de Berry, de Bourgogne, de Bretagne, le sire de Sempy, le comte de Saint-Pol, le sire de Coucy accompagnaient le roi et étaient les principaux chefs de l'expédition. Des contingents fournis tant par différentes villes du royaume [4], que par les Brugeois et les Flamands fidèles au comte, des troupes amenées par Guillaume de Bavière [5] et quelques recrues de Bohême et d'Autriche [6] renforcèrent l'armée royale. Philippe de Jaucourt était commis à recevoir en Artois et en Picardie les montres des gens d'armes, dont la solde était depuis longtemps assurée; dès le 10 juillet Charles VI demandait à Nicolas de Plancy de payer à Guillaume d'Enfernet, trésorier des guerres, des sommes nécessaires au paiement des gens d'armes et des arbalétriers [7].

Il est malheureusement très difficile de se faire une idée même approximative de la force numérique de cette armée. Les témoignages contemporains varient extrêmement à ce sujet, les uns l'évaluant à 14.000 hommes [8], d'autres à 24.000 [9]; certains même l'élèvent jusqu'à 80.000 hommes [10], chiffre évidemment exagéré et qui paraît bien plutôt se rapporter à l'armée qui fut réunie en 1386.

1. *Istore et croniques de Flandres*, Kervyn de Lettenhove, dans *Collection des chroniques belges inédites*, t. II, p. 364.

2. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. X, pp. 359 et 557 (notes).

3. *Chron. du Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 348.

4. Telles Tournai, Lille (Arch. mun. de Lille, compte de 1385, fol. 35), Chartres (Arch. mun. de Chartres, L[1] d 1[2], f. 70 v°), etc.

5. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. X, p. 359; — Bibl. nat., Clairambaut, XLVIII, n° 3561, — et Arch. Côte-d'Or, B 1467, fol. 16.

6. A Hainteur, escuier d'Allemagne, de monseigneur le duc d'Otheriche, par don... pour les bons services qu'il a faiz à monseigneur [le duc de Bourgogne] en la chevauchée de Flandres (Arch. Côte-d'Or, B 1463, fol. 91). — Moranvillé (*ouv. cité*, p. 164, note 2), cite parmi ceux qui servirent dans l'armée royale un écuyer de Bohême, Jean de Bosquit.

7. Bibl. nat. frs. 25705, n° 102.

8. *Chronographia Regum Francorum*, t. III, p. 75; — l'auteur des *Res Gestae* (éd. Kervyn de Lettenhove, t. II, p. 210).

9. *Chronique normande de Pierre Cochon* (éd. Ch. de Beaurepaire, dans *Société des Antiquaires de Normandie*), p. 177.

10. *Chronique de Jean Brandon* (éd. Kervyn de Lettenhove, dans *Collection des Chroniques belges inédites*, t. I, p. 5).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'effort qui fut fait cette dernière année fut en effet beaucoup plus considérable. A vrai dire, l'expédition ayant été simplement remise, les rassemblements de troupes ne cessèrent pas durant tout l'hiver de 1385-1386. En Normandie et dans le Nord du royaume on continuait de préparer l'armée pour la descente en Angleterre. Des troupes avaient été conservées à l'Écluse, où l'on relève nombre de montres d'hommes d'armes attendant la future campagne[1]. A Coutances[2], à Caen[3], à Harfleur[4], à Dieppe[5], à Dunkerque[6], à Gravelines[7] des garnisons d'arbalétriers et de piquemares assuraient la défense des villes. Le sire de Sempy gardait soigneusement les frontières de Picardie et de Boulenois, menacées par les incursions de la garnison anglaise de Calais. Dès le mois de juin 1386, des rassemblements de troupes étaient signalés en Champagne, aux environs de Reims[8], se dirigeant vers la Flandre. Mais ce fut surtout à partir du mois de juillet que la mobilisation des troupes royales s'accéléra. Toutes les provinces de France semblent avoir fourni leur contingent... « S'avaloient gens de Gascoigne, d'Armeignach, de Comminges, de Thoulousain, de Bigorre, d'Auvergne, de Lymosin, de Poithou, d'Anjou, du Mayne, de Bloys, de Bretaigne, de Thouraine, d'Orléans, de Gastinois, de Beausse, de Normendie, de Bourgoigne, de Picardie, du Perche, d'Allenchon, d'Artois, de Haynnau, et de toutes les mettes de France, et tout descendoit en bas, et se venoient loger en Flandres et en Artois[9]. »

De toutes parts en effet on répondait à l'appel du roi. Le comte d'Armagnac, le sire d'Albret lui amenaient les seigneurs du Midi[10]; le comte de Savoie Amédée VII, après avoir convoqué le 5 septembre à Bourg-en-Bresse les troupes du bailliage de Savoie, conduisait avec Jean du Vernoy, maréchal de Savoie, 4 chevaliers bannerets, 90 bache-

1. Bibl. nat., P. O. 2331, de Pont, 67; — frs. 25765, n° 22; — frs. 26021, n° 802; — P. O. 1858, Marle 9; — P. O. 622, de Caumont, 71; — P. O. 1411, Grimaud, 36.
2. Arch. nat. K 53B, n° 44[1 à 11], 45[13], etc.
3. Bibl. nat., frs. 26021, n° 803; — Arch. nat., K 53B, n° 44[1-2], 45[14].
4. Arch. nat., K 53B, n° 44[1], 44[4 à 6], 66.
5. *Ibid.*, K 54B n° 45[7], 46.
6. Bibl. nat., Clairambault, LIX, n° 4569; — *ibid.*, XXXIII, n° 3471.
7. *Ibid.*, P. O. 3046, Warignies, 48.
8. Arch. nat., JJ. 129, n° 121.
9. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 2.
10. Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre* t. IV, p. 651.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

liers, 400 écuyers et 200 arbalétriers à cheval sous les ordres du génois Aubert Spinola[1], qui devaient servir sous le gouvernement du duc de Berry. Le duc de Bourbon double banneret conduisait 21 bacheliers et 82 écuyers[2]; le duc de Berry était à la tête de 24 chevaliers bannerets et de 37 écuyers[3]; le maréchal Louis de Sancerre avait amené 37 chevaliers bacheliers et 162 écuyers[4]; Pierre de Navarre commandait 100 lances[5]; l'évêque de Beauvais, pair de France, Miles de Dormans passait revue pour 9 chevaliers bacheliers et 76 écuyers[6]; Jean de Chalon[7], Girard de Bourbon[8], le comte de la Marche[9], le comte de Saint-Pol[10], Philippe de Bar[11], Gui de la Trémoille[12] et les ducs de Lorraine et de Bar[13], Philippe d'Artois, Bracquet de Bracquemont, Jean de Bretagne comte de Penthièvre, récemment libéré de sa captivité en Angleterre[14], Guillaume aux Épaules, Raoul de Flavy, Louis de Giac, le comte d'Harcourt, Jean Harpedanne, Charles d'Ivry, Jean de la Personne, Dreux de Mello, Guillaume de Montauban, Guillaume de Neilhac, Guillaume d'Orgemont, Gauthier de Passac, J. de Siffrevast, les « Viennois » et les 500 lances bretonnes, que devait amener le connétable Olivier de

1. J. Cordey: *Les comtes de Savoie et les rois de France pendant la guerre de Cent Ans*, p. 260-264; — cf. également *Cronica di Buonaccorso Pitti* (éd. Alberto Bacchi della Lega, dans *Collezione di opere inedite o rare dei primi tre secoli della lingua, pubblicata per cura della R. Commissione pe' testi di Lingua nelle provincie dell'Emilia*), p. 72.

2. Arch. nat., K 53B, n° 51. — Voir l'énumération dans *Chronique du bon duc Loys*, p. 185.

3. Bibl. nat., frs. 25765, n° 69.

4. *Ibid.*, P. O. 2753, Saint-Germain, 105.

5. Arch. nat., K 53B, n° 56; — et Bibl. nat. frs. 26022. n° 962.

6. Breard, *Histoire du Crotoy*, p. just. n° LXXXVII.

7. Bibl. nat., P. O. 650, Chalon-Orange, 10.

8. Bibl. nat., P. O. 456, Bourbon, 138; — et Clair. XVIII, n° 17.

9. *Ibid.*, P. O. 1697, de Lespine 5; et Arch. nat. K 53B, n° 53.

10. Arch. de la Côte-d'Or, B 1465, fol. 110 v°.

11. *Ibid.*, fol. 87 v°.

12. *Ibid.*, fol. 105 v°.

13. Dès le 24 juillet Philippe-le-Hardi envoyait un chevaucheur Bernard porter des lettres closes « à monseigneur le duc de Bar, à monseigneur le duc de Lorraine et autres seigneurs estans es parties de Barrois et de Lauraine, pour le mandement des gens d'armes ». (*Ibid.*, B. 1465, fol. 109 v°).

14. On a retardé jusqu'en 1387 la libération de Jean de Penthièvre (Cf. A. Lefranc, *Olivier de Clisson, connétable de France*, p. 315); cependant le 8 décembre 1385 Charles VI, alors à Noyon, donnait un coursier à Jean de Bretagne, qui était nouvellement revenu d'Angleterre (Arch. nat., KK 34, folio 135), et ce personnage tenait cour à la Roche Derrien en septembre 1386 (Bibl. nat., P. O. 438, Le Fèvre, 2).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Clisson, et que commandaient les sires de Combourg, d'Ançenis, de Dinan, de Laval, de Malestroit, de Rais, de Rohan et de Rochefort[1] suivaient l'armée royale.

Les montres de gens d'armes très nombreuses[2] témoignent de la quantité d'hommes d'armes qui avaient répondu à la convocation royale. A ces hommes d'armes, il convient d'ajouter le corps des arbalétriers sous le commandement de Guichard Dauphin, et qui furent convoqués en grand nombre. Dès le 18 août les commissaires royaux mandaient aux différents vicomtes de Normandie de rassembler le plus d'arbalétriers possibles pour le passage de la mer[3]; à Pont-de-l'Arche 200 arbalétriers étaient réunis ; de même à Rouen ; 90 étaient fournis et équipés par la vicomté de Bayeux[4] ; à Falaise, dès la fin du mois d'août, un contingent de 26 arbalétriers[5] était prêt et partait, accompagné d'un char décoré de bannières peintes aux armes de France par Fouquet le Peintre, et sur lequel étaient chargés les habillements et armements[6]. Lille[7], Tournai, Amiens, et les diverses provinces envoyèrent, elles aussi, ce qui leur était demandé pour la formation de ce corps ; 80 arbalétriers s'embarquaient avec 200 hommes d'armes à Mantes le 16 septembre[8], pour gagner Harfleur et de là l'Écluse ; il faut y ajouter les mercenaires génois sous la conduite de Grimaldi et de Truc, les 97 arbalétriers qu'amena un Gallois « Le Grand Yssel[9] », les Écossais qui contribuaient à la défense de l'Écluse, et les contingents importants des villes flamandes et surtout de Bruges[10]. Le nombre en était tellement « creu et croist

1. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 5.
2. Les pièces originales de la Bibliothèque nationale en renferment environ 500.
3. Bibl. nat., frs. 26021, n° 908; — et Arch. nat., K 53B, n° 54.
4. *Ibid.*, frs. 26021, n° 940.
5. *Ibid.*, frs. 26021, n° 914.
6. *Ibid.*, frs. 26021, nos 915 à 917.
7. Arch. mun. de Lille, comptes de 1386, f. 27.
8. Bibl. nat., portefeuille Fontanieu. CI, f. 53.
9. *Ibid.*, P. O. 2088, Naillac, 15. — Il servait en la compagnie d'Elion de Neilhac, sous le gouvernement du duc de Bourgogne.
10. Le 18 septembre le duc de Bourgogne dépêchait des messagers aux diverses villes de ses états, sans doute au sujet des contingents à fournir : « Au Petit Sohier, pour porter lettres closes de par mond. seigneur, d'Arras aux villes de Bohain [Bois]-le-Duc, Louvain, Malines et Anvers... VI fr. ». « A Arnoulet Gratain, chevaucheur du Roy n. s., pour porter lettres closes de par monseigneur d'Arras à Gand, Bruges et Yppre... III fr. ». (Arch. de la Côte-d'Or, B 1465, f. 108 vo.) — Sur les armements faits à Bruges consulter Gilliodts van Severen.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de jour en jour par dessus celui que ordonné et proposé avions de mener en nostre compagnie [1] », mandait Charles VI à Nicolas de Plancy le 26 septembre, que toutes les prévisions se trouvaient dépassées. De toutes parts les troupes arrivaient, et les commissaires royaux en passaient revues : à Paris [2], à Mantes [3], à Senlis [4], à Compiègne [5], à Amiens [6], à Arras [7] pour ceux qui étaient venus avec le roi ; à Auxerre [8], à Châlons, à Troyes [9] pour les Bourguignons ; à Jargeau [10], à Orléans [11] pour l'armée que le duc de Berry avait rassemblée en Aquitaine et dans ses domaines; à Gien [12] pour les Bourbonnais ; à La Roche Derrien [13] et à Tréguier pour les Bretons, puis à Lille [14], à Bruges [15] et à l'Écluse [16] lorsque le rassemblement fut effectué. Jean de Blaisy et Morelet de Montmor étaient les commissaires de ces montres en Bretagne [17], Geoffroy de Charny et Guy de Pontailler en Artois et Picardie [18] ; Guichard Dauphin puis Pierre de Chaumont recevaient celles des arbalétriers [19].

La solde de tous ces gens d'armes était depuis longtemps assurée

Inventaire des Archives de la ville de Bruges, t. III, p. 97. Les dépenses, qui consistèrent en achat de poudres, salpêtre, glaives, bannières, s'élevèrent à 8.534 l., 18 d. p.

1. Arch. nat., K 53[B], n° 57.
2. Bibl. nat., frs. 25765, n° 42.
3. Arch. nat., K 53[B], n° 45[15] ; — Bibl. nat., P. O. 1536, Hotot, 19 ; — P. O. 255, Beauvilliers, 22 ; — P. O. 2812, Tesson, 46 ; — P. O. 1827, Mangecourt, 2 ; — P.-O., 1464, du Halay, 4 ; — P. O. 717, Chaumont, 124.
4. Arch. nat., K 53[B], n° 45[29,30,31,41], 45[16].
5. *Ibid.*, K 53[B], n° 45[21], 50.
6. Du 20 août au 14 septembre : Arch. nat., K 53[B], n° 45 ; — Bibl. nat., P. O. 1600, Jumelles, 3 ; — P. O. 1861, Mailly, 5 ; — Bréard, *ouv. cité*, p. just. LXXXVII.
7. En septembre et octobre ; — Catalogue Joursanvault, I, p. 251, n° 1357 ; — Bibl. nat. frs. 25765, n° 58 ; — Arch. nat., K 53[B], n° 45[18-63], 60.
8. Arch. nat., K 53[B], n° 45[32,33].
9. Bibl. nat., P. O. 456, Bourbon, 138 ; — P. O. 505, la Bretonnière, 8, 40.
10. Arch. nat., K 53[B], n° 45[37], 55.
11. Bibl. nat., P. O. 1627, Lambert 3 ; — P. O. 1697, de Lespine, 5 ; — P. O. 306, Bernier, 16 ; — Arch. nat., K. 53[B], n° 45, [26,28], 53.
12. Arch. nat., K 53, n° 45[16], 45[19-23] ; — K 51[B], n° 52.
13. Bibl. nat. P. O 1873, Martin, 2.
14. Arch. nat., K 53, n°s 38, 39, 45[42,60,65].
15. De fin août à fin octobre ; Bibl. nat., P. O. 1568, Janne, 4 ; — Arch. nat., K 53, n° 45[66,68,69].
16. Du 2 au 5 novembre. Bibl. nat., P. O. 2069, de Monchy, 63 ; — 2461, Renier, 4, etc.
17. Bibl. nat., P. O. 370, Le Blont, 6 ; — frs. 25705, n° 68.
18. *Ibid.*, P. O. 359, Blansy, 17 ; — P. O. 683, Charny, 20.
19. *Ibid.*, P. O. 979, Dauphin, 20.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du moins pour les premiers mois. Le 16 août une somme de 12.000 livres était ordonnancée pour le paiement des gens d'armes et des arbalétriers[1]; Charles VI fixait respectivement à 5.000 et à 500 livres les gages de différents groupes d'officiers[2], et le 24 août Jean le Flament recevait de Milet Baillet 40.000 livres pour la solde de l'armée[3].

Les effectifs ainsi réunis étaient considérables, et si les chiffres donnés par les contemporains varient entre eux[4], il semble bien que près de 100.000 hommes avaient été rassemblés en 1386 pour l'invasion projetée de l'Angleterre.

C. *La Flotte*

Si l'organisation de l'armée devait retenir l'attention du pouvoir royal et solliciter ses soins, il fallait non moins activement s'occuper de la flotte, dont le rôle dans l'expédition projetée devait être si important. Dès que le projet de descente en Angleterre fut décidé, une ordonnance royale enjoignit à tous patrons de navires ou barques et à tous mariniers, sous peine de la hart, de se tenir prêts à venir servir avec leurs bâtiments en l'armée de la mer « quelque part qu'il plairoit au roy[5] ». Il importait en effet d'avoir une flotte nombreuse pour le transport de la double armée destinée à l'expédition d'Écosse et à l'invasion d'Angleterre, et pour le service de ravitaillements en approvisionnements et en armements jusqu'au port de l'Écluse.

Cette flotte devait naturellement être essentiellement constituée

1. Arch. nat., K 53B, n° 48 (publié par Douet d'Arcq. *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, t. I, n° XXXVI).

2. Bibl. nat., P. O. 2295, Plancy, 21.

3. *Ibid.*, P. O. 1260, le Flament, 45.

4. Le *Religieux de Saint-Denis* (t. I. p. 450) parle de 8.000 chevaliers, et d'un nombre considérable d'arbalétriers et de gens de pied ; — Walsingham (*Historica Anglicana*, éd. Riley, t. II, p. 151), l'évalue à 3.600 chevaliers, et 100.000 hommes d'armes, dont 15 ducs et 25 comtes ; — *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove, t. XII, p. 5) mentionne 20.000 chevaliers et arbalétriers, 20.000 arbalétriers dont des Génois, et 20.000 gros valets ; — dans son *Histoire de Flandre*, t. IV, p. 54, Kervyn de Lettenhove compte 3.600 chevaliers et 100.000 hommes.

5. Beaurepaire (Ch. de) : *Le clos des galées de Rouen*, dans *Mémoires des Antiquaires de Normandie*, t. II, p. 261.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

par les vaisseaux royaux, ce que l'on appelait « le navire du roi », rassemblés à l'arsenal ou clos des galées de Rouen [1], à la tête duquel se trouvait en qualité de « maître du clos des galées du roi » Jean Choque dit Desrannes. Ce personnage, qui avait précédemment occupé les fonctions de contrôleur du clos des galées, avait succédé comme maître à Jean Champenois en septembre 1384 [2].

Malheureusement la flotte reconstituée par Charles V avait bien diminué d'importance depuis l'avènement de Charles VI ; les embarras financiers du début du règne, la négligence du pouvoir royal en avaient fait délaisser l'entretien. Des navires du clos des galées, dont la plupart « se pourrissoient au fossé dud. clos [3] », et étaient en si mauvais état que, avant de les remettre en mer, il faudrait les « recliquier, requevillier, relier, calefestrer et brayer [4] », une quarantaine étaient hors d'usage, par raison d'ancienneté ; d'autres étaient inutilisables, comme les huit barges oubliées à Harfleur ; d'autres bâtiments, mis en chantier, étaient demeurés inachevés ; d'autres enfin avaient été donnés à certains hauts personnages, à moins que des fonctionnaires ne se les fussent appropriés [5]. Bref, à l'inventaire on trouvait à peine quatre flambards au lieu de dix ou douze, dix galées au lieu de vingt-cinq [6], et encore beaucoup de ces unités étaient-elles en piteux état : la *Sainte-Agnès* et le *Saint-Victor*, qui comptaient parmi les meilleurs, et qui avaient pour capitaines Robin de Grosmesnil et Jacques de Montmor, avaient besoin de nombreuses réparations avant de pouvoir être remises en service [7]. Tel était l'état de la flotte royale, qui avait cependant à sa tête un chef expérimenté

1. Sur le clos des galées consulter : de Beaurepaire, *ouv. cité* ; — Bréard, *Le compte du clos des galées de Rouen au XIVe siècle* (1382-1384), dans *Société de l'histoire de Normandie. Mélanges, deuxième série*, p. 51-154 ; — Ch. de la Roncière, *Histoire de la marine française*, t. II. — En 1383, des réparations avaient déjà été faites 19 navires du clos des galées (Moranvillé, *ouv. cité*, p. 93).

2. Jean Choque était contrôleur du clos depuis le 5 mai 1381 ; il en demeura maître, garde et gouverneur jusqu'à la fin de 1391 (Bréard, *Le clos des galées*, p. 57).

3. Bréard, *ibid.*, p. 83.

4. *Ibid.*, p. 127.

5. Sur ce lamentable état de la flotte voir Ch. de la Roncière, *ouv. cité*, t. II, p. 70-72.

6. *Ibid.* p. 71.

7. Bibl. nat., 26021, n° 728 (publié par Bréard, *Le clos des galées*, pièce just. XX), et n° 741. — Peut-être le patron de la galée de J. de Montmor se nommait-il Jean de Marins (Bibl. nat., P. O. 1856, Marins, 2).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et énergique : l'amiral Jean de Vienne, aidé de deux vice-amiraux, Étienne du Moustier et Guiot de Brecons, et secondé par des lieutenants tels qu'Étienne de Dinteville, Jean de Blaisy, Morelet de Montmor, Jean Choque, le maître du clos des galées, et Hervieu de Neauville, le maître des garnisons du navire du roi et de l'armée de la mer.

Les navires royaux étaient en nombre insuffisant pour les opérations que l'on préparait. Aussi se décida-t-on à mettre en construction de nouveaux bâtiments ; en mars 1386 on travaillait au clos des galées à une galée et une galiotte[1], et en septembre de cette même année on mettait en chantier une galée noire pour le duc de Bourgogne[2]. D'autre part certains personnages de haut rang comme le connétable de Clisson, comme Gui de la Trémoille avaient soit d'un don royal[3], soit de leur propre acquisition[4], soit provenant de leurs propres domaines[5], des vaisseaux dont quelques-uns, de dimensions fort imposantes, servirent à l'expédition. L'amiral avait à sa disposition quatre nefs, dont deux étaient dès le printemps de 1385 mises en état pour le passage d'Écosse ; on y disposait des chambres de retrait pour Jean de Vienne et les officiers de sa suite[6] ; un peintre de l'Écluse, Pierre de le Lis, avait mission de peindre la nef amirale en couleur vermeille, rehaussée des armoiries et des devises de Jean de Vienne[7]. Le connétable de Clisson avait, dit-on, acheté fort cher un navire, dont le mât de hune était orné de deux grandes lanternes en corne et en bois[8]. Quant à Gui de la Trémoille, au dire de Froissart, il fit « tres

1. Arch. de la marine G 87A, t. II, n° 21.
2. *Ibid.*, n° 20.
3. Tel Clisson, qui reçut la barge Sainte-Marguerite, tels Jean de Sempi, Jean de Briançon, etc. (Ch. de la Roncière, *ouv. cité*, t. II, p. 71.)
4. *Walsingham* rapporte que Clisson avait acheté un navire 3.000 francs à l'Écluse.
5. Il semble que le connétable ait eu une petite flottille dont Eon de Lesnerat aurait été le capitaine ; un de ces vaisseaux, de Guérande, alla en Espagne à la fin de 1385 chargé de sel, qu'il devait vendre et remplacer par des lances et harnais pour l'expédition de l'Écluse ; accusés de trafic avec l'ennemi, les marins qui le montaient furent emprisonnés à La Rochelle (Arch. nat. JJ. 127, n° 283).
6. Terrier de Lorray, *ouv. cité*, p. XCII, p. just. 98. — Ces nefs que commandaient Guillaume No...e et Jean Gherardsone étaient remises en état dès le 6 mai 1385. (Bibl. nat., frs. 26020, n° 694).
7. Terrier de Lorray, *ouv. cit.*, p. c., p. just. 102.
8. Arch. de la marine, G 87A, t. II, n° 6.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

richement garnir la nef où son corps devoit passer, et cousterent les paintures et les nouvelletés que l'on y fist plus de deux mille frans ».

Pour compléter cette flotte on eut, comme de coutume, recours aux réquisitions et à la location de vaisseaux. En 1386, « on envoya querre aux ports de Hollande et de Zelande tous les gros vaisseaux dont on se pouvoit aider. Du port de Seville en Espagne jusqu'en Prusse, ne demeura gros vaisseau sur mer, où les Français peussent mettre leur main, qui ne fut retenu pour le roi et ses gens[1] ». Bien que cet énorme rassemblement ait eu surtout lieu en 1386, dès le début de 1385 on s'était préoccupé de se procurer des navires étrangers et de louer à des particuliers les bâtiments dont ils pouvaient disposer. La flotte qui emmena Jean de Vienne en Écosse comprenait à elle seule au moins cent quatre-vingt-trois navires[2]; combien en fallait-il pour réunir à l'Écluse tous les approvisionnements, et pour conduire l'armée en Angleterre ?

Aussi trouve-t-on mention de navires provenant de diverses régions. Dès le mois de juin 1385 la coque de Gilles Gillesonne de Campen en Allemagne, était affectée au transport entre Harfleur et l'Écluse[3] des pièces de bois tirées de la forêt de Roumare, celle de J. Cont, de même nationalité, servait à conduire les tonneaux de biscuits de la Fosse de Leure en Flandre[4]. Des vaisseaux loués à des patrons de l'Écluse venaient jusqu'au Crotoy chercher les approvisionnements pour l'armée[5]; la nef du hollandais Pietre Faussebonne apportait en Picardie les blés achetés à Jacob Pietresonne, pour les convertir en biscuits[6] ; des nefs espagnoles, la *Sainte-Marie* de Plaisance[7], la *Sainte-Marie* de Castiel[8], le *Saint-Jacques* de Bilbao[9] attendaient au

1. *Froissart* (éd. K. de Lettenhove), t. XI, p. 367.
2. Terrier de Lorray, *ouv. cité*, p. 187.
3. Arch. dép. du Nord, B. 516. — La coque était un navire rond et large, lourd, haut sur l'eau, très profond, et d'un tonnage pouvant aller à 1.500 tonneaux (Jal, *Glossaire nautique*, au mot *coque*.
4. Bibl. nat., frs. 26020, nº 667.
5. Breard, *ouv. cité*, p. just. LXXXIV ; navire de Baudoin Clessime : l'*Isabel*, patron J. Pestel (Beaurepaire, *ouv. cité*, p. 255).
6. Bibl. nat., frs. 26021, nº 878.
7. *Ibid.*, frs. 26021, nº 762. — Le patron en était Pierre Ordoigne ou Jean Yguig (frs. 26020, nº 668).
8. *Ibid.*, nº 763. Le patron était Pierre Rodrigues.
9. Catalogue Joursanvault, t. I, p. 256, nº 1386. — Le patron était J. Lopez du Gard.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Crotoy avec le *Saint-Pierre* de Morlaix[1] que les barques des mariniers de la Basse-Somme amenassent les provisions et les canons dont on les armait pour les transporter à l'Écluse[2].

Mais c'est surtout dans les provinces maritimes du royaume que l'on se procura des ressources. De l'estuaire de la Seine à celui de la Somme, d'Honfleur au Crotoy, tous les petits bâtiments, toutes les barques des ports, Aizier[3], Blicquetuit[4], Caudebec[5], Caudebecquet[6], Cramanfleu[7], Jumièges[8], Harfleur[9], Dieppe[10], Rouen[11], Saint-Valery en Caux[12]. Cayeux [13], furent réquisitionnés pour transporter les armements, les habillements, les approvisionnements dans les ports importants tels que Harfleur, la Fosse de Leure [14], le Crotoy[15], où des navires de plus fort tonnage, capables de tenir la mer, et venant soit de l'étranger, soit loués à des patrons et des armateurs de ces régions, attendaient pour transporter à l'Écluse les choses nécessaires à l'armée de la mer ; c'étaient les crayers, dromons[16], coques et barges[17], de Copin Piguache[18], de Guillaume de la Hogue[19], les barges amenées d'Harfleur, tous rassemblés à la Fosse de Leure, les navires de

1. Bibl. nat., P. O. 452, Le Bouleur 2. — Le patron était Hamour le Bouleur.
2. Voir plus loin, p. 273.
3. Eure, arrondissement de Pont-Audemer, canton de Quillebœuf. — Bibl. nat., frs. 26020, nº 663.
4. Aujourd'hui Notre-Dame-de-Bliquetuit (Seine-Inférieure, arrondissement d'Yvetot, canton de Caudebec).
5. Seine-Inférieure, arrondissement d'Yvetot.
6. Seine-Inférieure, arrondissement d'Yvetot, canton de Caudebec, commune de Saint-Wandrille-Rançon.
7. Eure, arrondissement de Pont-Audemer, canton de Beuzeville, commune de Fatouville.
8. Seine-Inférieure, arrondissement de Rouen, canton de Duclair. — Bibl nat., frs. 26020, nº 651.
9. Seine-Inférieure, arrondissement du Havre, canton de Montivilliers.
10. Bibl. nat., P. O. 849, Coquerel 6.
11. *Ibid.*, frs. 26020, nºs 655, 665, 666 ; — frs. 26021, nº 737.
12. Somme, arrondissement d'Abbeville.
13. Somme, arrondissement d'Abbeville, canton de Saint-Valery-sur-Somme.
14. Ancien port de l'estuaire de la Seine, absorbé par le Havre.
15. Somme, arrondissement d'Abbeville, canton de Rue.
16. Lourds bateaux de transport.
17. Navires moyens, munis d'avirons.
18. Bibl. nat., P. O. 1521, Heugueville, 3.
19. *Ibid.*, frs. 26026, nº 737.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Willame Vendouble [1], de Villame Quineris [2], les bâtiments loués à l'Écluse [3], les quarante-deux nefs picardes [4], les bâtiments venus de Dieppe, de Saint-Valéry et de Boulogne [5]. Utilisés pour les transports, ces navires étaient, le cas échéant, armés en guerre et munis de canons, à l'exemple du *Saint-Victor* qui en portait deux [6]. C'est ainsi qu'en juillet 1385 lorsqu'un grand convoi partit du Crotoy pour l'Écluse, on utilisa pour l'armement de la flotte, les canons à pierre et à plomb envoyés par la province de Reims, par Abbeville et par Tournai [7].

A ces premières et nombreuses unités rassemblées en 1385 et auxquelles il convient de joindre ceux des cent quatre-vingt-trois vaisseaux emmenés par Jean de Vienne en Écosse et qui rallièrent l'Écluse dans l'hiver de cette même année [8], s'ajoutèrent en 1386 de nombreux navires fournis par la Normandie, la Bretagne et la Saintonge. Lorsqu'en effet l'expédition, une première fois remise, fut sur le point d'être réalisée, un nouvel effort fut fait pour augmenter la flotte. Tandis que celle demeurée à l'Écluse attendait l'arrivée de l'armée, Jean de Vienne était chargé de rassembler dans la Manche tous les navires avec lesquels il devait garder les côtes et s'opposer aux attaques anglaises [9], Érard de Dinteville était envoyé à la Rochelle en juillet 1386 [10], pour réquisitionner tous les navires qu'il jugerait capables d'être utilisés pour l'expédition d'Angleterre, et 4.000 livres étaient à ce moment consacrées à la solde des marins qu'il enrôlerait [11] ; enfin Jean de Blaisy et Morelet de Montmor étaient de leur côté chargés d'aller en Bretagne, sous les ordres du connétable de Clisson, réunir cent gros vaisseaux pour les amener à l'Écluse [12] et en septembre de

1. Bréard, *ouv. cité*, p. just. LXXXI.
2. *Ibid.*, p. just. LXXXII.
3. Voir plus haut, p. 271.
4. Bibl. nat. frs. 26021, nº 742.
5. Bréard, *ouv. cité*, p. just. LXIX.
6. Puiseux, *ouv. cité*. p. 407.
7. Bibl nat., frs. 26021, nº 745.
8. Terrier de Lorray, *ouv. cité*, p. 203.
9. *Ibid.*, p. 210-212, et p. CL, p. just. 120.
10. Bibl. nat., P. O. 1004, Dinteville, 22.
11. *Ibid.*, P. O. 2295, Plancy, 20.
12. *Ibid.*, P. O. 399, Blaisy, 18.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nombreux engagements passés à La Roche-Derrien[1] et à Tréguier par des patrons de Portel, de Saint-Mahé et d'Ouessant[2] attestent la réussite partielle de leur mission. Si le nombre fixé ne fut pas atteint, soixante-douze voiles, de plus ou moins d'importance, furent cependant conduites par le connétable de Bretagne à l'Écluse[3] au mois d'octobre. En même temps une flotte normande partait de Harfleur le 10 octobre sous les ordres de la Trémoille.

De son côté le duc de Bourgogne avait trouvé dans ses états des ressources considérables, et la flotte qu'il put rassembler fut l'une des plus imposantes que l'on ait jamais vue. Et pourtant la marine française avait subi des pertes sérieuses ; une centaine de vaisseaux avaient été pris ou coulés par les Anglais en 1385 et 1386, d'autres, dispersés par la tempête, avaient été jetés à la côte ou engloutis par les flots. Mais ces pertes semblaient de peu d'importance ; il y avait à l'Écluse telle « plenté de naves, de gallées, de vaisseaux, de balleniers et de coques... que le plus ancien homme qui lors vivoit, n'avoit point veu ne ouy parler de pareille besoigne[4] ».

Plus de six cents navires avaient été réunis en 1385[5] ; ce chiffre fut de beaucoup dépassé en 1386. Si certaines évaluations qui élèvent à 1.600 les navires réunis par le seul duc de Bourgogne[6] sont exagérées, si d'autre part le *Religieux de Saint-Denis* paraît au-dessous

1. Engagement de Hamon Hervé, de Portel, maître du vaisseau *Saint-Jacques*, de 32 tonneaux, monté par huit matelots (Arch. de la marine G. 87[A], t. II, n° 8) (publié par Terrier de Lorray, *ouvr. cité*, p. CLII, p. just. 122) ; engagement de J. Karguelious, maître de la nef *Saint-Dominique*, 150 tonneaux, 28 matelots (Bibl. nat. P. O. 1603, Karguelious 2) ; engagement de Eon Le Fevre, capitaine du vaisseau *Saint-Laurent* (19 matelots). (*Ibid.*, P. O. 1138, le Fevre 2.)

2. Bibl. nat., portefeuille Fontanieu CI, f. 56 : engagement d'Yves le Moine, de Saint-Mahé, patron de la nef *Sainte-Catherine* (100 tonneaux, 20 marins) ; engagement du même, pour la barge *Sainte-Marie* (60 tonneaux, 16 marins) ; engagement d'Eme Coydenet, de Saint-Mahé, pour la barge *Saint-Georges* (42 tonneaux, 10 marins) ; engagement de J. Gourlin, d'Ouessant, pour la barge *Sainte-Marguerite* (68 tonneaux, 14 marins) ; engagement d'Hamon Doucire, d'Ouessant, pour le vaisseau *Saint-Jean* (38 tonneaux, 9 marins) ; engagement de J. le Blache dit Guerinot, pour le vaisseau *Saint-Julien* (40 tonneaux, 8 marins). — Cf. également Bibl. nat. P. O. 1873, Martin 2 ; — et P. O. 789, Clisson, 12.

3. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 19.

4. *Ibid.*, t. XII, p. 1.

5. *Walsingham*, t. II, p. 133.

6. *Chronique du bon duc Loys de Bourbon*, éd. Chazaud, dans *Société de l'Histoire de France*, p. 185.

7. *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 450.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la vérité en comptant neuf cents voiles[7], il semble bien qu'il faille ajouter foi à l'estimation d'un témoin oculaire, le florentin Buonaccorso Pitti, qui prit part à l'expédition. « Je vis, dit-il, dans le port douze cents navires, dont six cents étaient nefs à cages[1] », c'est à dire armés en guerre et munis au haut du mât de hune d'un châtelet en bois destiné à contenir les arbalétriers, pour, à l'amarinage, tirer sur les ennemis. Cette flotte était certes une des plus belles et des plus grandes que l'on eût jamais vues. Malheureusement, ce ne fut qu'une belle revue, sans lendemain, car la flotte ne sortit pas du port de l'Écluse.

D. *Les approvisionnements et le ravitaillement*

Du jour où le projet d'expédition en Angleterre fut décidé, on s'occupa activement d'assurer le ravitaillement de l'armée et de la flotte. Si d'ordinaire les soldats vivaient sur le pays, il n'en pouvait être ainsi pour une traversée et pour une campagne dans un pays ennemi, où il était à présumer que les habitants s'efforceraient d'affamer les envahisseurs. Il fallait par suite réunir les vivres que l'on pourrait transporter sans qu'elles risquassent de se détériorer : biscuits, lard, jambons et poissons fumés, vins et eau potable pour la traversée.

Dès le 5 décembre 1384, un mandement royal enjoignait à Guillaume de Longueil, vicomte de Montivilliers et à Robin de Gromesnil, commis de Jean le Mercier et d'Étienne du Moutiers de faire faire à Harfleur 700 tonneaux destinés à contenir des biscuits. Pleins pouvoirs leur étaient donnés de faire prendre, arrêter et emporter dans l'étendue des bailliages de Caen et de Caux, en payant un prix raisonnable, telle quantité de blé qui leur semblerait nécessaire, afin de le convertir en biscuit ; de contraindre les meuniers et garde-moulins à moudre ce blé, les fourniers et boulangers à le faire cuire, de réquisitionner tous bateaux, vaisseaux, chars, charrettes et chevaux, et tous voituriers, ouvriers et valets dont ils auraient besoin, d'occuper les granges, greniers et places convenables à loger blé et biscuit, et de commettre des gardiens pour la surveillance de ces dépôts[2].

Ces premières mesures allaient être suivies d'autres, destinées à assurer le ravitaillement de l'armée. Il y eut deux principaux centres

1. *Cronica di Buonaccorso Pitti* (éd. citée), p. 72.
2. Bibl. nat., portefeuille Fontanieu, LXXXXIX, f. 201.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'approvisionnement : la Normandie et la Picardie; le tout fut concentré à l'Écluse.

Ce fut depuis Rouen jusqu'à l'estuaire de la Seine que se firent les préparatifs. Tous les ports étaient remplis de barques et de bateaux chargeant tout ce qui était nécessaire et le transportant aux ports de concentration : Harfleur et la Fosse de Leure.

Déjà au mois de décembre 1384 sept cent tonneaux avaient été commandés à Harfleur ; dans les mois suivants on réunissait à Montivilliers 500 queues destinées au même usage[1] ; en tout 2.000 tonneaux étaient au début de 1385 prêts à prendre la mer. On se hâtait à la fabrication du biscuit qu'ils devaient emporter : un boulanger de Rouen, Henri Griffon, était spécialement chargé de surveiller ce travail, confié à tous les boulangers de la ville[2]. Aux quais de Seine, des navires attendaient : c'étaient le vaisseau *Saint-Laurent*, appartenant à Étienne le Cauchetier, la cogue allemande de Jean Cont, le navire *Notre-Dame* de Plaisance piloté par Jean Yguig, les barques et bâtiments de Jean Amour, de Robert Guérin, de Copin Piguache qui chargeaient ces tonneaux[3] et les conduisaient soit à Harfleur soit à la Fosse de Leure. Là on les transbordait sur des navires capables de tenir la haute mer et on les conduisait, sous la protection de vaisseaux armés en guerre, jusqu'à l'Écluse. Les principaux départs eurent lieu en mars et en avril 1385 ; la cogue de Jean Cont avait effectué un premier transport à la fin de mars[4], et le 26 avril Robin de Heugueville et Robin de Gromesnil envoyaient un messager à Hervieu de Neauville à l'Écluse lui annoncer le départ d'une importante cargaison[5]. Le tout était destiné à l'armée que Jean de Vienne allait conduire en Écosse.

Après son départ, on continua les préparatifs[6]. Au mois d'avril un gros convoi quittait la baie de la Seine pour la Flandre, quand assailli par la tempête à la hauteur de Saint-Valery-en-Caux il dut rebrous-

1. Bibl. nat. P. O. 1521, Heugueville, 7.
2. *Ibid.*, P. O. 452, Bouillée, 3.
3. *Ibid.*, frs. 25705, n° 89 ; — frs 26020, nos 608, 666, 670, 671, 672 ; — P. O. 2094, Neauville, 2 ; — P. O. 1415, Gromesnil, 9 ; — P. O. 1521, Heugueville, 7 ; — Arch. de la Marine, G. 87, t. II, 16.
4. Bibl. nat., frs. 26020, n° 678.
5. *Ibid.*, n° 686.
6. *Ibid.*, P. O. 452, Bouillée, 2 ; — P. O. 1489, Hasay, 11 ; — P. O. 1740, Longueil, 21.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ser chemin et chercher un refuge dans son port d'attache[1]. Ces accidents de mer durent être nombreux. Ils s'aggravèrent des attaques inopinées de la flotte anglaise qui, croisant dans le détroit, surprenait à l'improviste les cargaisons de vivres ou d'objets précieux, et qui même, par une audacieuse tentative, pénétrait dans l'estuaire de la Seine, coulait quelques navires et en capturait d'autres.

C'étaient sans doute quelques-uns de ces vaisseaux chargés de blé et de biscuit que jusqu'à la fin de 1386 l'on continua d'expédier de Normandie en Flandres. Mais à ce moment c'était surtout en Picardie que se faisaient les approvisionnements. Dès le mois de janvier 1385, on rassemblait en ce pays et principalement à Montreuil de grandes quantités de blé[2] ; on s'outillait de tonneaux destinés à contenir les biscuits ; on louait au nom du roi les greniers que l'abbaye de Notre-Dame-de-Valloires possédait à Abbeville[3] ; deux commissaires royaux, Mathieu de Linières et Colart le Caron étaient spécialement chargés de la fabrication de ces biscuits[4]. En même temps, Gilles le Gallois, maître d'hôtel du roi, parcourait tout le pays, ayant ordre de réquisitionner, avant le 20 juillet, 1.200 muids de blé qui devaient produire 2.000 tonnes de biscuits, et 25 moulins à bras dont on devait charger les navires[5]. Sous ses ordres son commis, Pierre de la Sève et Jean Kavin, bourgeois d'Amiens, traitaient avec les marchands de blé d'Amiens, de Corbie, de Mondidier, de Picquigny, réunissant ainsi 202 muids, 4 boisseaux, 8 setiers de blé, pour le prix de 1.024 livres, 13 sous 3 deniers parisis[6]. D'autre part on achetait du blé à des étrangers, tel Jacob Pietresonne, Hollandais[7]. De la Saint-Jean au 10 juillet l'activité fut particulièrement grande; à Abbeville sous la direction de l'un d'eux, Fremin des Alleux[8], à Amiens surtout, les boulangers étaient réquisitionnés pour la fabrication du biscuit[9]. On cherchait partout où

1. Bibl. nat., frs. 26020, n° 683 (publié par Bréard, *Histoire du Crotoy*, just. LXVIII).
2. Bibl. nat., P. O. 338, Biencourt, 6.
3. *Ibid.*, P. O. 2355, le Potier 2 ; — P. O. 2112, Nielles 4.
4. *Ibid.*, P. O. 1698, de Lessan 3.
5. *Ibid.*, frs. 25705, n° 100.
6. *Ibid.*, frs. 26021, n° 749.
7. *Ibid.*, frs. 26021, n° 878.
8. *Ibid.*, P. O. 2112, Nielles 8.
9. *Ibid.*, 26021, nos 750 à 758, 765, 766.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

on en pouvait trouver des tonneaux et des futailles; à Moreuil, à Boussicourt, à Montdidier, à Rosainvilliers et à Cagny les commissaires royaux rassemblaient des tonneaux que l'on conduisait d'Abbeville, d'Étaples et de Montreuil au Crotoy[1]. Les barques des mariniers des petits ports côtiers étaient affectées aux transports; onze bateaux et quarante-deux nefs de Cayeux étaient à la fin de juillet affectées à ce service. En même temps, on achetait à des étrangers, tel Jean Hulin, natif de Prisces en Hainaut, des pièces de bois toutes préparées qu'il avait apportées de son pays, et qu'il n'y avait qu'à assembler pour avoir tous les éléments de vaisseaux de transport[2]. Les mariniers, ouvriers des ports, déchargeurs et autres entonnaient les biscuits, les chargeaient sur les barques qui de partout ralliaient au Crotoy[3]. Là des navires d'un plus fort tonnage, tels le *Saint-Barthélemy* de Plaisance, la *Sainte-Marie* de Castiel, le *Saint-Jacques* de Bilbao, devaient les emmener à l'Écluse. Le 25 juillet quarante-deux barges et crayers quittèrent la fosse de Cayeux, et protégés par une escadre de navires armés en guerre portant soit une batterie de sept pièces envoyée par la ville de Tournai, soit une batterie de sept canons fournie par Abbeville, soit deux grands canons et seize petites pièces venues de la province de Reims, cinglèrent vers l'Écluse[4].

Cependant la longueur du siège mis devant Damme, la résistance des Gantois, la répercussion que la défaite du roi de Castille à Aljubarotta en août 1385 eut sur la politique générale, le peu d'empressement des Écossais à soutenir le contingent français débarqué en leur pays, firent différer l'expédition d'Angleterre; on la remit à l'année suivante. Mais en prévision de cette nouvelle attaque, on continua les préparatifs; de septembre 1385 à octobre 1386 on ne cessa pas de s'en préoccuper. On poursuivit les achats de blé, tant à Harfleur qu'en Picardie. A Amiens et à Abbeville, on fabriquait toujours des biscuits dont plusieurs centaines de tonneaux furent durant cette période expédiés vers l'Écluse[5]. Les approvisionnements

1. Bibl. nat., P. O. 338. Biencourt, 5, 6; — frs. 26021, nº 786.
2. Arch. nat. JJ. 127, nº 165.
3. Bibl. nat. P. O. 1725, de Linières, 17; — frs. 26021, nº 747.
4. *Ibid.*, frs. 26021, nº 743.
5. *Ibid.*, frs. 26021, nos 801, 807, 854, 896; 924; — nouv. acq. frs. 20027, nº 61; — P. O. 1625, Lallot, 2; — P. O. 1725, de Linières 17; — P. O. 2112, Nielles, 9; — Arch. de la Marine, G. 87A, t. II, nº 14; — Catalogue Joursanvault, t. I, p. 274, nº 1488.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

affluaient ; à un moment même, en octobre 1386, ils étaient tellement nombreux, qu'ils demeuraient entassés, ne pouvant être chargés, faute de bâtiments ; on était contraint d'en demander d'urgence à l'Écluse[1]. Il est vrai que dès 1385, du biscuit gâté était mis aux enchères et vendu au profit du trésor royal[2].

L'intendance pourvoyait à tout. Pendant que l'on fabriquait ainsi du biscuit, on ne négligeait pas d'autres provisions. Des bateaux chargés de vin descendaient la Seine pour être par Harfleur dirigés sur l'Écluse et l'Écosse[3] ; l'échanson du roi, Pierresson de Faignon et Guillaume du Hazay parcouraient la Picardie[4], s'approvisionnant pour la cave royale ; de Cotentin, de Normandie on faisait venir des lards et des côtes de porcs salés et fumés[5]. Gilles le Gallois envoyé, nous avons vu, dans l'été de 1385 pour le ravitaillement de Picardie avec mission de réunir, avant le 20 juillet, 25 moulins à bras pour moudre le blé sur les navires, achetait soit par lui-même, soit par ses agents 1.000 queux ou environ 4.000.000 l. de vin, 500 lards, 100 rondelles de graisse, du suif pour les cordages, des lanternes, des chandelles, des plateaux, des écuelles, du poisson fumé et salé, des légumes secs, pois et fèves que l'on devait transporter à l'Écluse. On réunissait tout ce que l'on pouvait; on avait même recours à la réquisition forcée, témoin l'aventure d'un habitant de Notre-Dame-de-Lendit, au diocèse de Rouen, Collin de Bellemaire. Il avait pensé, étant donné l'activité qui se manifestait dans les régions côtières, pouvoir facilement écouler blés et vins à Harfleur. Mais à peine arrivé, le vicomte de Montivilliers, Jean de Longueil, « commissaire sur le fait de l'armée de la mer », fit saisir son approvisionnement et le fit estimer. Bellemaire eut beau protester contre cette estimation qu'il jugeait inférieure à la valeur de ses marchandises. Le tout fut gardé pour les besoins de l'armée et envoyé à l'Écluse[6].

C'était en effet dans le grand port flamand qui, au débouché des

1. Bibl. nat., frs., 26022, nº 953 (publié par Bréard, *Histoire du Crotoy*, p. just. LXXVIII).
2. *Ibid.*, P. O. Heugueville, 9.
3. *Ibid.*, P. O. 2987, Vienne, 63; — P. O. 2076, du Moustier, 40.
4. *Ibid.*, P. O. 1094, du Faignon, 4 ; — cf. également pour les vins, P. O. 2076, du Moustier, 40.
5. *Ibid.*, frs. 26021, nos 931, 932 ; — frs. 26022, nº 1041 ; — P. O. 760, Choque 3 ; — P. O. 1844, La Mare, 9; — Arch. de la Marine, G 87A, t. II, nº 23.
6. Arch. nat., JJ. 127, nº 94.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

canaux mettant Bruges en communication avec la mer, offrait un port très vaste et très bien abrité, que se faisait la concentration générale. Depuis le début de 1385 le vice-amiral Étienne du Moutier y surveillait avec Gilles le Foulon, secrétaire du duc de Bourgogne, la préparation de la grande expédition projetée. A l'Écluse arrivaient les navires expédiés d'Harfleur, de la Fosse de Leure, de Cayeux ou du Crotoy. Les approvisionnements dont ils étaient chargés étaient emmagasinés, en attendant le départ. « De toutes parts arrivoient... [toutes matières et provisions] si grandes et grosses de vins, de chars sallées, de foins, d'avaines, de vins, de chars sallées en tonneauls, de sel, de vertjus, de auls, d'oignons, de herenc caqué et de sor, de graisse de buef, d'œufs battus en tonneauls et de toutes autres choses[1]. » Dans la ville même et dans les cités avoisinantes on se précautionnait de ce qui pouvait manquer et surtout de tonneaux et de rondelles, récipients de moindre contenance, afin de les remplir d'eau douce en vue de la traversée. Les tonneliers et marchands similaires de Bruges et de Damme ne fournirent pas moins de cent soixante-six tonneaux et de neuf cent douze rondelles, destinés à cet usage[2].

A côté de ces provisions faites pour l'armée de Charles VI, il faut également faire état de tous les préparatifs des divers personnages, — ils étaient nombreux et d'importance — qui accompagnaient le roi dans son voyage. Quelques-uns de ces comptes nous sont parvenus, et nous permettent de pénétrer dans le détail de tout ce qui avait été préparé pour cette expédition, à laquelle on attachait une si grande importance. Si l'on sait seulement que le duc de Bourbon avait réuni deux mille lards et quatre cents tonneaux de vin[3], que Yolande de Bar avait commandé pour son fils à Dunkerque et à Nieuport trois tonneaux de saumons, de morues et de maquereaux[4], on a heureusement des renseignements beaucoup plus détaillés en ce qui concerne le véritable organisateur de l'expédition, le duc de Bourgogne. Là les détails abondent. Pierre Varopel, maître des garnisons de son hôtel, Jean de la Pierre, son maître d'hôtel, furent chargés de pour-

1. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XI, p. 358. — Bibl. nat., P. O. 2076, du Moustier, 21, 39.
2. Bibl. nat., frs. 26020, nos 620 et 703.
3. *Chronique du bon duc Loys de Bourbon*, p. 184.
4. Arch. départ. du Nord, B. 3266 (inventaire, t. VII, p. 86).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

voir aux besoins que nécessitait ce voyage. Leurs précautions furent bien et soigneusement prises. On s'approvisionna amplement de bétail : cent un bœufs, quatre cent quarante-sept moutons, onze pourceaux, auxquels il convient d'ajouter cent cinquante-sept chapons, et trois cents grosses poules, cinquante oies grasses, que l'on dut parquer à Bruges chez un frère mineur, qui les avait vendues, jusqu'au moment du départ. Les salaisons n'étaient pas moindres ; on y comptait cinquante gros lards à larder, deux cent vingt-quatre jambons, cent deux caques de harengs, cinq cents anguilles, cinq cents saumons, deux mille raies, quatre-vingt-huit brochets, avec d'amples provisions d'assaisonnements nécessaires à la cuisine : gingembre, safran, cannelle, grains de Paradis, poivre long et poivre ordinaire, girofle, noix de muscade, et garingal; deux cents livres de sucre, neuf cents d'amandes, quatre cents de riz, trois cents d'orge, et quatre-vingt-quatorze lots d'huile d'olives. Les fromages n'avaient pas été oubliés ; plus de quatre cents fromages de Brie et cent quarante-quatre fromages de Chauny avaient été achetés pour la traversée. L'échansonnerie pouvait rivaliser avec ces importantes provisions de bouche : huit cent cinquante-sept queues de vin avaient été rassemblées pour le voyage d'Angleterre, et dans cette provision considérable les crus les plus renommés étaient représentés : vin rouge de Bar-sur-Aube, Malvoisie, Grenache, vins de Grèce, de Lépante, de Roménie, de Bordeaux et de Porto, sans oublier la cervoise de Hambourg.

Tous les autres services étaient également bien fournis : paillasses, matelas et courte-pointes, avaient été embarqués en même temps que les falots, les bassins à chauffoir, à lessive et à barbe, les soufflets, les chaises percées, les urinaires avec les étuis destinés à les contenir. La trésorerie ducale avait dans ces préparatifs dépensé plus de 46.000 l. [1].

E. *Les armements*

Si la question des approvisionnements et du ravitaillement avait été soigneusement étudiée, on ne s'était pas moins activement préoccupé de l'équipement et de l'armement des troupes. Dès l'automne de 1384 sur le conseil de Jean le Mercier et de Robin de Grosmesnil, les prépa-

1. Arch. départ. du Nord, B. 3228 (inventaire, t. VII, p. 209 et suiv.).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ratifs avaient commencé. Ce fut au grand arsenal du royaume, au « clos des galées du roy » à Rouen que Jean Choque, sous la surveillance de Jean le Mercier et de Robin de Grosmesnil, s'occupa de rassembler tout ce qui était nécessaire pour l'armée [1]. Une première somme de 17.000 l. fut mise à sa disposition [2] tant pour faire fabriquer deux cent mille viretons ou flèches « ferréz et empennéz », dont le bois devait être pris dans la forêt de Roumare, que pour acheter onze cents glaives ou lances, cent falots tournants, deux mille serpes, onze cents jaques de futaine destinés à l'habillement des soldats, cinq cents paires de harnais « garnis de cote de fer, bacinet à visière et camail de nouvelle façon » qui étaient commandés à deux haubergiers de Paris, Gilet Leclerc, valet de chambre du roi, et Agnès des Portes [3]; des bracelets, des gantelets, trois cents paires de harnais de jambes, des dars, des lances, des canons, des bannières de guerre soit ornées de peintures, soit décorées de plaques de métal battu aux armes et à la devise du roi; en même temps on faisait à Harfleur et à Rouen procéder à un examen minutieux de tout ce qui se trouvait dans les magasins et arsenaux, afin de réparer et mettre en état ce qui pourrait être utilisé; on sortait également du Louvre cent vingt-huit cotes de fer, que l'on destinait à l'armée [4]. Le tout vérifié ou livré par les fournisseurs de la couronne fut réuni soit à Harfleur soit à Rouen [5]; on fabriquait également des pavais ou grands boucliers de bois recouverts de cuir ou de parchemin, et derrière lesquels s'abritaient les arbalétriers; on munissait les navires de transports de ponts mobiles pour l'embarquement des chevaux [6]; on achetait des cordes avec poulies, des ventrières doubles pour le même usage [7]; on se précautionnait de pelles, de houes, de pics, de maillets, de barres de fer, de pieds de chèvre et de hottes pour les travaux de terrasse-

1. Sur le clos des galées, voir plus haut, p. 269.
2. Bibl. nat., ms. frs. 25705, n° 88; — *ibid.*, Clairambault CCXVI, n° 9737 (publié par Terrier de Lorray, *ouv. cité*, p. LXXXIV, n° 89).
3. *Ibid.*, Clairambault CCXVI, n° 137.
4. Bernard et Henri Prost : *inventaires des comptes des ducs de Bourgogne*, t. II, p. 190, n° 1235.
5. Bibl. nat., frs. 26020, n° 631.
6. Terrier de Lorray, *ouv. cité*, p. XCII, n° 98. — Certains navires présentaient également à la poupe des ouvertures destinées à l'embarquement et au débarquement des chevaux (*Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 450).
7. Arch. nat., KK 34, f. 95 v° ; — et Bibl. nat., frs .26020, n° 664.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment. Le tout, enfermé dans des tonneaux, était au printemps de 1385, chargé avec des tonneaux de poudre, et d'autres objets de ravitaillement préparés en même temps, et dirigé sur l'Écluse, sur les barges ou gros navires de Robin de Grosmesnil [1] et de Jean Robache, qui au début d'avril [2], semble-t-il, quittèrent le Port de Leure pour gagner la Flandre. Mais on avait compté sans le mauvais temps ; assailli par une violente tempête à la hauteur de Saint-Valéry-en-Caux, le convoi dut rebrousser chemin, revenir à son port d'attache et attendre jusqu'au mois de mai que le temps fut redevenu favorable [3].

Les ports de l'estuaire de la Seine étaient témoins d'une fébrile activité ; on y préparait sans trêve les armements pour l'armée royale [4] ; de toutes parts arrivaient les armures et autres engins commandés dans le royaume. Sur l'ordre de Jean le Mercier et de Gui Chrétien, un des lieutenants de Jean Choque, Jean Andrieu, dit Becquet, parcourait les ports et les chantiers, examinant tout et hâtant le travail [5]. Pendant tout l'été les préparatifs continuèrent ; on concentrait les armures et autres habillements pour les arbalétriers ; de Falaise partait à la fin d'août un char rempli d'arbalètes et orné de bannières peintes aux armes de France [6]. De Rouen, on apportait à la Fosse de Leure trois mille dars ferrés, deux cents fûts de lances, mille livres de poudre livrées au canonnier du roi Pierre Gilles, cent cinquante bannières et étendards de serge, tant aux armes du roi ou du duc de Bourgogne, qu'à celles de Castille et d'Écosse, ou à la devise royale du cerf-volant aux ailes d'or [7] ; deux cent mille viretons, fournis en partie par le maître des arbalétriers du roi, Milet de Lion [8], trois cent trente-six pavois, quatre mille bois de lances, des pieds de chèvre, des pics, des maillets, des pelles, des hottes, des hoyaux, des falots, en un mot tout ce qui pouvait servir aux troupes en campagne était réuni, chargé à la Fosse de Leure sur les barges de Guillaume de la

1. Bibl. nat., frs. 26020, n° 664.
2. Arch. de la Marine, G 87A, t. II, n° 16 ; *id.* frs. 26020, n° 682.
3. Bibl. nat., frs. 26020, n° 683.
4. *Ibid.*, frs. 26020, n° 697 ; — P. O. 760, Choque 2 ; — frs. 26021, n° 710 (publié par Terrier de Lorray, *ouv. cité*, p. CXLIII, n° 115) ; — frs. 25705, n° 99.
5. Puiseux, *ouv. cité*, p. 405.
6. Bibl. nat., frs. 26021, n° 917 ; — *Ibid.*, n° 916 ; — P. O. 340, de Bigaut, 9.
7. Moranvillé, *ouv. cité*, p. 108.
8. Bibl. nat., nouv. acq. frs., 20027, n° 82.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Hogue, et sous la protection des galées royales la *Sainte-Agnès* et le *Saint-Victor* armées de deux canons, conduit à l'Écluse.

Si les principaux armements eurent lieu en Normandie, cependant on s'occupait aussi en Picardie des fournitures de l'armée. C'est à la fin de juin 1385 que furent faits ces rassemblements ; on concentra à Abbeville et aux environs les armures et arbalètes envoyées de diverses villes du royaume ; une vingtaine de canons gros et petits avaient été expédiés de la province de Reims et de Tournai ; on en arma les navires qui devaient protéger le convoi. Toute cette artillerie, avec six cents pavois et des fusées à jeter feu [1], fut transportée du 26 juin au 24 juillet au Crotoy ; les nefs espagnoles, la *Sainte-Marie* de Castiel, la *Saint-Barthélemy* de Plaisance, le *Saint-Jacques* de Bilbao étaient mouillés dans le port. A la fosse du Cayeux quarante-deux nefs, crayers et barges attendaient ces armements. Le tout fut chargé et conduit à l'Écluse où l'on arriva le 27 juillet. A ce moment le siège de Damme retardait le départ. Ce fut seulement au mois de septembre que l'on procéda au déchargement du convoi picard [2].

A l'Écluse même et dans le pays avoisinant, on compléta selon les besoins les préparatifs en vue de l'expédition. C'est ainsi qu'au moment de son départ pour l'Écosse, alors qu'il était déjà à bord de la nef amirale, Jean de Vienne fit acheter à certains marchands de la ville J. Douhen, Pierre But, Gilles de Lapart, Ernoul Lempereur et Guillaume Baudenssonne quatre cent cinquante-sept livres de poudre à canon, cent fers à jeter feu, cent trente-huit pierres à canon, sept petits canons à jeter plomb et trois cents livres de plomb ainsi que douze petits mas pour l'armement de la flotte [3] et un peu plus tard cinq cents éperons à glace [4].

On y rassemblait aussi toutes les armes, expédiées des diverses parties du royaume. De Lille on conduisait à Bruges vingt-quatre chars remplis de harnais de guerre [5] ; de Reims et d'Amiens on faisait venir des pavois [6], et des fléchettes, dirigeables ou « garros », que lançaient des

1. Bibl. nat., P. O. 2000, du Moustier 21.
2. Ch. de la Roncière, *ouv. cité*, t. II, p. 85.
3. Prost, *ouv. cité*, t. II, p. 178, nos 1178-1183.
4. *Ibid.*, t. II, p. 239, no 1472.
5. Bibl nat., frs. 26020, no 699. On envoya 20 coffres de carreaux d'arbalètes, 20 pavais, 4 canons, 2 coffres de poudre, etc. (Arch. mun. de Lille, compte de 1387, f. 23).
6. Bréard, *ibid.*, p. just. LXIV.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

machines de guerre en forme de monstres ; de Tournai des centaines de haches. Des navires allaient jusqu'en Espagne vendre du sel et charger en retour des lances et harnais pour le connétable de Clisson ; arrêtés à La Rochelle, ils déclaraient que le but de leur voyage était l'Écluse [1]. Le maître de l'artillerie du roi, Milet de Lion, celui du duc de Bourgogne [2], Jean d'Auxonne, ainsi que les maîtres des canons du duc, Jacques de Maillorgues et Colart de Dinant demeuraient à l'Écluse [3], mettant la dernière main aux préparatifs et recevant tout ce que l'on envoyait des divers centres de construction du royaume.

Mais ce que l'on attendait avec le plus d'impatience et de curiosité était le chargement qui devait amener des ports de Normandie la grande enceinte fortifiée dont on escomptait l'utilité lors du débarquement sur les côtes anglaises. On devait craindre que l'armée, débarquée dans un pays inconnu, fut attaquée à l'improviste par un ennemi qui pourrait profiter de sa connaissance des régions où se produirait l'invasion. Pour remédier à ce danger on se servit d'un procédé de guerre depuis longtemps usité et que l'amiral Jean de Vienne avait lui-même employé avec succès aux sièges de Saint-Sauveur et de Pont-Audemer. C'était d'entourer le camp par une enceinte de palissades formant défenses et permettant de subir, à l'abri de cette citadelle de bois, l'assaut d'un adversaire. La difficulté cette fois consistait en ce que il fallait transporter de France en Angleterre tous les éléments de cette construction, et disposés de telle manière qu'il n'y eut plus qu'à les assembler pour constituer sans retard la fortification.

On se mit à l'œuvre dès l'été de 1385 [4] ; ce fut non pas en Bretagne, ainsi que le rapporte Froissart, mais en Normandie, que furent établis les chantiers. Aux environs de Rouen, dans les forêts de Roumare et de Rouvray des équipes de bûcherons abattaient les arbres les plus beaux, les mieux venus; des escouades de charpentiers les débitaient,

1. Arch. nat., JJ. 127, nº 283.
2. Bibl. nat., frs. 26021, nº 888.
3. Garnier, *L'artillerie des ducs de Bourgogne*, p. 5 et 210.
4. Cf. Puiseux, *ouv. cité;* — Terrier de Lorray, *ouv. cité*, p. 209-211 ; — et Ch. de la Roncière, *ouv. cité*, t. II, p. 90. — Les descriptions les plus complètes qui ont été données sont celles de *Walsingham*, t. II, p. 147 ; — *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 19; — *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 428; — *Knighton* (t. II, p.), le circuit aurait été de sept lieues anglaises; — et *Chronique de Pierre Cochon*, p. 177. Ce dernier auteur indique que le bois fut tiré de la forêt de Roumare.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les équarissaient, et on les dirigeait vers le petit port du Croisset, où avaient été établis les chantiers de construction. Le travail était d'importance; et on le surveillait de près. Dès le mois d'août 1385 l'entreprise était déjà commencée, et Jean le Mercier, Gui Chrétien, généraux commissaires sur le fait de l'armée de la mer, accompagnés de Jean Choque et du vicomte de Gisors, se rendaient de Rouen au Croisset, emmenant des charpentiers munis de leurs outils « pour certaines guerites et palis qui d'ordre du roi se faisaient audit lieu du Croisset[1] »; déjà quelque temps auparavant ils avaient ordonné de faire diriger vers l'Écluse tout ce qui serait prêt, et d'y employer sans retard charpentiers et autres gens de métier, afin que tout fut incontinent fait[2]. On charroiait sans discontinuer les bois des forêts de Brotonne et de Roumare[3], on les dirigeait vers Bliquetuit et Caudebec, mais surtout vers le Croisset. Tout l'hiver on y travailla sans relâche, préparant pour assurer la sécurité de l'armée une vaste muraille en bois, composée de pièces démontables, et que, grâce à des indications précises, on pouvait rapidement réunir, le moment venu, de manière à constituer une enceinte fortifiée. Cette muraille n'avait pas moins de vingt pieds ou six m. soixante de haut; son développement était de neuf mille pas ou quatorze kilomètres et demi; l'espace qu'elle pouvait entourer était d'environ quatre cents hectares. A distance de douze pas ou de vingt-deux mètres, elle était renforcée de tours, où se logeaient les défenseurs du camp; au dire de Froissart cette garde de l'enceinte nécessitait l'emploi de 5.000 hommes. Le camp était établi à l'abri de cette muraille; l'emplacement des rues, des carrefours, des places, le casernement des diverses compagnies d'hommes d'armes, tout avait été prévu et réglé à l'avance.

Malheureusement cette « ville de bois » ne put servir. Elle ne parvint même pas entière à l'Écluse. Alors qu'au mois de septembre 1386 elle passait chargée et démontée sur soixante-douze vaisseaux[4] au large de Calais, elle fut soudainement attaquée par l'escadre de Guillaume Beauchamp, gouverneur de cette ville[5]. En deux rencontres trois navires

1. Bibl. nat., frs. 26021, nº 761.
2. Puiseux, *ouv. cité*, p. 409.
3. Bibl. nat., frs. 26021, nºs 879 et 941.
4. Puiseux, *ouv. cité*.
5. D'après *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove, t. XIII, p. 68), la flotte bretonne aurait été assaillie par la tempête à la hauteur de Margate. Trois navires

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

chargés des pièces de cette énorme machine furent capturés et avec eux un des principaux maîtres charpentiers qui avait présidé à sa construction. Le matériel fut saisi, l'homme fait prisonnier [1]; le tout fut amené en Angleterre et le gouvernement de Richard II exposa à la curiosité des Londoniens les morceaux du formidable appareil que l'infortuné charpentier dut assembler et monter à la grande joie des Anglais. Ce qui resta de la ville de bois parvint à l'Écluse ; l'échec de l'expédition le rendit inutilisable, et lors de son retour en France Charles VI l'abandonna au duc de Bourgogne [2].

(A suivre). Léon MIROT.

furent jetés sur les bords de la Tamise et capturés. Sept autres s'échouèrent en Zélande. Le reste parvint à l'Écluse. Froissart, par suite de son erreur concernant la construction de la ville de bois, prétend que c'est dans cette affaire qu'une partie en fut capturée.

1. Suivant Knygthon (*Chronicon*, t. II, p. 212), cet incident se serait produit vers la Saint-Michel (29 septembre) ; ce serait le gouverneur de Calais, Guillaume Beauchamp qui se serait emparé de ces navires, et les parties de la ville de bois ainsi capturées auraient été exposées à Windelsea. — D'après Walsingham (*ouv. cité*, t. II, p. 147), la ville de bois aurait été reconstituée près de Sandwich.

2. *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 458; — *Juvénal des Ursins*, (éd. Michaud), p. 370.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Joseph Lebon Membre de la Convention [1]

Étudier le rôle joué par un membre plus en vue d'une assemblée délibérante, relever ses interventions et ses discours, exposer les mesures obtenues ou imposées par lui présente un réel intérêt, car on apprend en même temps à connaître l'assemblée elle-même, sa manière parfois un peu capricieuse de procéder, les grands problèmes, comme les questions futiles, discutés tour à tour dans son sein. Cet intérêt grandit quand le député s'appelle Joseph Lebon, et l'assemblée délibérante la Convention. Ces deux noms ne rappellent-ils pas à eux seuls tout un passé, toute une histoire, des bouleversements presque sans précédent ?

Que faisait-on dans la grande assemblée de la Terreur, quelle place y occupa le trop célèbre député du Pas-de-Calais ?

Arrivé à Paris, à la fin de juin 1793 avec sa jeune femme et son beau-frère, Joseph Lebon accepta [2], pendant un mois [3], l'hospitalité de son ami Guffroy. Le lundi 1er juillet, un décret l'admit au nombre des députés : « La Convention nationale décrète que Joseph Lebon, administrateur du département du Pas-de-Calais, qui s'est présenté pour remplacer le citoyen Magniez, dont il est le suppléant, est admis, après vérification faite de ses pouvoirs, au nombre des membres de l'Assemblée ». Le nouveau député avait vingt-huit ans.

1. Pour écrire cet article, nous avons étudié : les Archives parlementaires, le *Moniteur*, les Procès-verbaux de la Convention, les deux Censures républicaines. Nous avons consulté : Paris, Deramecourt, Lecesne, et fait des recherches aux Archives départementales du Pas-de-Calais et aux Archives nationales.

2. Censure républicaine, page 36. Archives nationales F7 4772.

3. Le 22 juillet, une lettre lui était adressée d'Arras au 29 de la rue Caumartin à Paris. *Archives départementales du Pas-de-Calais I. L. Département. Députés.*

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Il se sentit heureux d'appartenir à la grande Assemblée et, dans une lettre exubérante d'enthousiasme, il se hâta de le dire à ses commettants [1] :

« Paris, ce 3 juillet de l'an 2 de la Rép(ublique) française.

« Salut et fraternité à tous les braves sans-culottes du département du Pas-de-Calais.

« Ainsi donc me voilà député à la Convention nationale. J'y ai pris séance lundi, vers onze heures du matin. Il fallait me voir grimper à la Montagne, aux applaudissements des tribunes et du côté gauche, et à la grande douleur du côté droit. J'ai gardé, ce jour-là, le silence d'un novice, mais n'en pensant pas moins. Hier j'ai cru devoir prendre la parole sur deux objets, et la Montagne m'a paru satisfaite de mon début. Lacroix avait proposé de suspendre dans les départements révoltés le paiement des annuités et des impositions, afin de couper les vivres aux administrateurs roy(alistes) : le rapporteur du Comité des finances n'entendait pas ou ne voulait pas entendre ce langage ; je me joignis à Lacroix et nous emportâmes le décret.

« Un autre rapporteur, de je ne sais quel comité, se montre sur l'horizon. A sa mine je m'aperçus qu'il voulait escamoter ; il proposa d'élargir un certain général Duverger, qui était accusé d'avoir tenu des propos inciviques et de ne pas s'être bien conduit dans sa division. Le rapporteur bénin trouva l'excuse de cet aristocrate dans sa décrépitude et dans la mauvaise éducation qu'il avait reçue de ses nobles ancêtres.

« Fort bien, m'écriai-je, à ce compte, on ne guillotinera guère d'aristocrates car ils ont été pour la plupart très mal élevés. Je demande un nouveau renvoi au Comité, puisque le rapporteur convient que les faits sont exacts. Je fus applaudi, mais Duverger n'en sortit pas moins. Je ne sais quelle divinité malfaisante avait offusqué, en cette circonstance, les yeux de nos patriotes.

« J'étais inscrit le troisième pour parler sur l'instruction publique : les deux premiers seuls purent se faire entendre hier, et je suis maître de la parole pour aujourd'hui. Nous verrons un peu si les pédans renaîtront avec la tyrannie académique. Le Comité, influencé par

1. L'adresse porte : « Aux Administrateurs du Département du Pas-de-Calais. A Arras ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Sieyès, voudrait bien, dit-on, rolandiser de nouveau l'esprit public, par une commission centrale d'instruction qui pèserait sur une multitude de petits instituteurs esclaves. Cette idée n'est pas mauvaise pour un prêtre, gare que je me mette en colère... mais non, je me souviens que je suis législateur et, qui mieux est, législateur sur la Montagne. Puisse cette Montagne obtenir le silence de quelques-uns de ses membres qui semblent faire assaut de maladresse ! Dans la dernière séance, un rude patriote voulait que les membres du côté droit ne fussent plus payés. Quelle gaucherie, Bon Dieu ! Vous avez perdu de ne pas voir un certain personnage, à ces mots qui retranchaient sa cuisine, comme il se débattait ! on l'eût pris pour un diable au fond d'un bénitier.

« Mais je vous ai promis de ne pas me faire attendre à la Convention et j'y cours de ce pas.

« Salut, salut, salut. Joseph Lebon [1]. »

Cette lettre, écrite sans nul doute ex abrupto, dénote un jeune homme ambitieux, parvenu avec la députation au comble de ses vœux et du bonheur, confiant en lui-même, épris jusqu'à l'ivresse des utopies de la Révolution, dans laquelle il veut jouer un rôle.

Ses relations avec Robespierre lui valurent d'entrer de bonne heure dans diverses commissions. Cinq jours seulement après son arrivée, le 7 juillet, il était « adjoint à la Commission des dépêches » [2]. Il écrit aussitôt à Arras une lettre instructive à bien des titres [3] :

« Joseph Lebon à ses frères du Département du Pas-de-Calais. Salut.

« Les deux derniers jours ont encore été consacrés à recevoir les vœux des Sections de Paris. Aujourd'hui cette immense cité doit venir en masse à la Convention, et cette démarche et les pétitionnaires particuliers absorberont le temps de l'Assemblée. Mais ces instants, que l'on serait peut-être tenté de regretter, gagnent des années à la République. On parle aussi de l'arrivée très prochaine des habitants

1. Archives départementales du Pas-de-Calais. I. L. Département. Députés.
2. « La Convention nationale décrète, sur la proposition d'un membre, que le citoyen Lebon, député du département du Pas-de-Calais, est adjoint à la Commission des Dépêches ».
3. « Paris, ce 7 juillet de l'an second de la République française ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Versailles qui veulent applaudir solennellement à l'achèvement de la Constitution.

« Cependant le roi Buzot et les autres coquins de sa trempe marchent sur Paris à la tête d'une force armée. Quelques dix mille hommes doivent sortir aujourd'hui à leur rencontre, afin de reconnaître si cette force est composée d'hommes égarés ou de dignes scélérats. Dans le premier cas, grande fraternité, dans le second cas, vengeance et mort.

« Les secrétaires m'avaient hier présenté pour un des six membres de la Commission d'éducation nationale. Mais Grégoire l'a emporté sur moi. Je continue donc d'assister exactement aux séances, afin de prendre la parole, dans le cas où personne ne réclamerait *avant moi* l'intérêt du peuple. Je dis *avant moi,* car lorsqu'un de mes collègues dit une bonne chose et qu'elle n'est point contredite, ma démangeaison de parler n'est pas telle, que j'entreprenne de répéter en d'autres termes ce qu'il a avancé.

« Nous n'avons que trop ici de ces bavards impitoyables qui parlent pour parler et rien de plus. Où il faudrait deux phrases, ils font un discours d'une demi-heure, en se battant les flancs et en faisant des contorsions continuelles ; mais grâce au président qui n'est pas de leur humeur, nous n'essuyons guère qu'un seul de ces personnages sur chaque objet.

« Les petites affaires que l'on a traitées, jusqu'à ce jour, dans les intervalles des visites de sections, n'étaient point à ma connaissance et il en est une multitude semblable qui obtiennent la préférence sous le nom d'arriérés.

« La parole paraît aussi être dévolue de droit aux députés des départements qui sont aujourd'hui le théâtre des événements remarquables. Cela est juste. Mais puissé-je me taire toujours et que notre département jouisse de la paix et de la concorde qui l'ont distingué entre tous les autres.

« Je demanderai aujourd'hui la radiation des arrêtés des 26 juin et 3 juillet 1792 [1]. Salut.

« Joseph Lebon ».

Suit un P. S. non moins curieux que la lettre elle-même : « P. S. Je

1. Voyez l'article sur Joseph Lebon, maire d'Arras et administrateur du département du Pas-de-Calais, p. 30.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ne vous parle pas de nos succès dans la Vendée. Tous les papiers publics en feront ample mention. Ce que l'on ne sait pas encore, ce que l'on ne saura qu'aujourd'hui à l'Assemblée, c'est que Bordeaux paraît entièrement converti ; Guffroy a reçu des lettres qui lui annoncent la solitude prochaine et même la ruine des administrateurs[1]. »

Le 12 juillet, Lebon est nommé membre du « Comité des Assignats et Monnaies ». Ce n'est pas tout. Le 20 juillet, la Convention s'occupe de « mesures répressives contre les accapareurs et contre l'agiotage », et décide la création d'une commission de six membres ; Joseph Lebon s'entend nommer le troisième, après Garnier de Saintes et Collot d'Herbois, avant Thirion, Levasseur de la Sarthe et Bréard. Évidemment ce jeune député, arrivé d'hier seulement, est fortement appuyé en haut lieu !

Toutefois dans les débuts et jusqu'au 25 pluviôse, tout en siégeant sur la Montagne, il affecte de ne s'attacher à aucun parti : peut-être veut-il garder une plus grande liberté, c'est assez dans ses goûts ; peut-être croit-il les jours de la Convention déjà comptés et un nouvel appel aux collèges électoraux imminent ; le 29 juillet, il aurait consulté sur ce sujet brûlant, les Administrateurs du département du Pas-de-Calais[2].

En attendant, il se mettait en avant le plus possible. Le 26 juillet, escomptant un succès facile il demanda « que la Convention nommât une Commission pour présenter les moyens d'abolir entièrement la mendicité », mais il fut loin d'être écouté, et l'Assemblée n'attachant aucune importance à ses paroles, « passa à l'ordre du jour ». Mortifié, non découragé, il ne voulut pas rester sur cet échec ; trois jours après, il prit habilement prétexte du compte rendu des journaux qu'il traita d'erroné, pour remonter à la tribune et déclarer que sa motion avait été écartée uniquement parce que le Comité de secours en étudiait déjà l'objet. Pour lui il tenait à rétablir les faits, afin d'empêcher les malveillants de « profiter de l'erreur des journaux, pour jeter de la

1. L'adresse porte : « A Ferdinand Dubois,
« Président de l'administration du département du Pas-de-Calais, à Arras ».
Archives départementales du Pas-de-Calais I. L. Département. Députés.

2. Nous avons vainement cherché cette lettre aux Archives départementales du Pas-de-Calais. Paris y fait allusion ; la Censure républicaine, page 77, reproche à Lebon d'avoir « provoqué la réunion des assemblées primaires pour nommer une autre assemblée que la Convention ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

défaveur sur la Convention[1] ». La diversion ne manque pas d'habileté.

Le 30 juillet, Lebon entre dans la voie essentiellement révolutionnaire des dénonciations, et il s'en prend à un prisonnier mis dans l'impossibilité de répondre, à Brissot, le chef des Girondins, qu'il cherche à accabler : « Un homme trop célèbre dans les fastes de la Révolution, dit-il, un intrigant couvert de crimes, Brissot enfin, attend dans les fers que la justice fasse tomber sa tête sous le glaive de la loi ».

« Cependant quelques esprits s'agitent à son sujet ; certains hommes, ou trompés ou trompeurs, ne rougissent pas de le représenter comme une victime prête à être immolée à la vengeance d'un parti. Faut-il pour convaincre des hommes scélérats ou imbéciles leur mettre sous les yeux les cadavres ensanglantés d'une foule de patriotes assassinés par la secte impie dont il était le coryphée, et dont il dirigea les projets liberticides jusque dans les prisons de Moulins ? Mais que dis-je ? Chaque jour ne fournit-il pas de nouvelles preuves de ses forfaits ? Aujourd'hui encore, voici une lettre du citoyen Ruelle, chargé d'affaires de France aux ci-devant Pays-Bas, qui accuse l'ex-député Brissot d'avoir soustrait au Comité diplomatique la plainte que le citoyen Ruelle avait portée contre l'ex-ministre Lebrun, renvoyée à ce Comité par décret du 24 février.

« Je demande le renvoi de cette lettre au Comité des décrets et de sûreté générale réunis, chargés de rédiger l'acte d'accusation de Brissot[2] ».

Avec ce violent réquisitoire, Lebon reçoit facilement satisfaction, et la Convention docile renvoie la lettre incriminée au Comité de Salut public : on ne lui demandait pas davantage pour le moment.

Le 5 août, se discute la question passionnante des secours à accorder aux titulaires d'office, aux gagistes et aux pensionnaires de la liste civile. Robespierre combat le principe même des pensions, d'autres soutiennent la nécessité pour la Convention de faire honneur à sa parole, Lebon essaie de transporter la question sur un autre terrain, il « propose de faire imprimer la liste de tous ceux qui prétendent avoir des droits à des pensions, à cause de celles dont ils jouissaient sur la

1. *Moniteur*, 28 juillet, page 898.
2. Journal de la Montagne. *Archives parlementaires*, tome LXX, 1793.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

liste civile, et ce moyen lui paraît propre à éloigner tous ceux dont les prétentions ne seraient pas fondées[1] ».

Le même jour, il se fit une fois encore dénonciateur. Les moyens détournés ne devaient jamais déplaire au jeune conventionnel contre des adversaires politiques : « Lebon se plaint, lisons-nous au procès-verbal, de ce que plusieurs administrateurs du Pas-de-Calais, suspendus de leurs fonctions par les Commissaires de la Convention, exercent, en ce moment, des fonctions d'huissier ou de notaire, en vertu de certificat de civisme extorqués avant leur suspension. Il demande le renvoi au Conseil exécutif pour l'application de la loi. » La Convention se laisse convaincre facilement, et décrète la proposition suivante : « Sur l'observation faite par un membre, que des citoyens qui étaient ou notaires ou huissiers, se prétendaient exempts de reporter des certificats de civisme pour exercer les fonctions attachées à ces qualités, par cela qu'ils étaient en même temps administrateurs ou municipaux, la Convention renvoie au Conseil exécutif pour faire exécuter, à l'égard de ces citoyens, la loi relative aux certificats de civisme[2] ».

Le 7 août, la dénonciation tourne un peu au tragique : Lebon dénonce un commis du bureau des mandats qui s'est permis de recevoir plusieurs commissaires des Assemblées primaires, avec une *marque* digne de l'ancien régime. Il demande que ces messieurs qui affecteraient encore des airs insolents soient renvoyés. N'est-ce pas la simple politesse devenue insolence intolérable et même crime impardonnable[3] ? Ces initiatives hardies rendaient Joseph Lebon toujours plus méritant aux yeux des Jacobins et des divers Comités.

Le 9 août, sur la proposition de Barère, parlant au nom du Comité de Salut public et surtout de Robespierre, le jeune député du Pas-de-Calais se voit confier une première mission importante en Picardie : « La Convention nationale, après avoir entendu le rapport du Comité de Salut public, approuve les suspensions faites par les représentants du peuple, des deux administrateurs du District d'Abbeville, nommés Dubellai et Carton, ainsi que le remplacement qui a été fait par les mêmes représentants des citoyens Bruley et Pilles.

« Elle nomme, à la place du citoyen Chabot, le citoyen Lebon du

1. *Ibidem*, p. 280.
2. *Ibidem*, p. 284.
3. *Archives parlementaires*, tome LXX, p. 425.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

département du Pas-de-Calais, pour continuer la mission donnée aux citoyens Chabot et Dumont dans le département de la Somme, et étend leur mission sur les villes de Boulogne et Montreuil. »

Le même jour, il est nommé parmi les 24 membres de la Convention qui sont invités officiellement à assister à la cérémonie funèbre célébrée en l'honneur de Marat, dans l'église Saint-Eustache.

Ainsi Joseph Lebon, à peine âgé de 28 ans, hier encore curé inconnu d'une petite paroisse des environs d'Arras, n'a qu'à se laisser porter en avant. De plus en plus et par la force des choses, il se rapproche des pires terroristes, des postes les plus en vue et du pouvoir lui-même dont il ne tardera pas à goûter.

La première mission dont il est chargé va lui permettre de montrer son esprit d'initiative, sa hardiesse, et, en particulier dans l'emploi de moyens excessifs, l'entêtement que nous avons déjà constaté précédemment et que nous retrouverons plus tard.

Dans le département de la Somme, les deux représentants eurent assez peu de choses à faire[1], ils parcoururent le département, s'occupèrent de la question des subsistances, ordonnèrent quelques arrestations, accueillirent des dénonciations. Le 25 août à Montreuil, ils apprirent que l'administrateur Asselin, sans doute pour faire du zèle, avait fait arrêter, la veille, les chefs des premières familles du pays : MM. le baron de Torcy, du Tertre, ancien major, de Moyencourt, de Fremoye, de Guéroult père et fils, de Rougeat père et fils, de Hames, de Bryas, de la Lanne et Cornu son domestique, des Essart et de Cossette ». Ils approuvèrent sans hésiter une pareille mesure et ordonnèrent de transférer les détenus à Doullens.

Joseph Lebon ne voyant rien d'important à faire à Boulogne, laissa son collègue André Dumont y aller seul, quant à lui, il se rendit à Saint-Pol pour passer en famille quelques jours de congé. A peine était-il arrivé qu'on vint, en pleine nuit, lui annoncer comment la levée en masse de tous les hommes valides de seize à cinquante ans, dans le district de Saint-Pol, confié à Darthé, avait occasionné un

1. Un rapport signé par eux et lu à la Convention, le 25 août, le donne à entendre : « On lit une lettre des représentants du peuple André Dumont et Joseph Lebon, envoyés dans le département de la Somme, datée d'Abbeville, le 22 de ce mois, relative aux subsistances et à diverses mesures de sûreté, publique : à cette lettre est jointe copie d'une dénonciation du citoyen Martin juge de paix à Villers. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

soulèvement dans le pays. Un rassemblement séditieux formé près de Perne s'était rapidement étendu à plusieurs villages. Joseph Lebon n'avait aucun pouvoir dans le Pas-de-Calais, il n'hésita pas un instant et désireux de faire quelque chose il alla en chercher. Il partit sur le champ pour Arras, trouva les administrateurs du département en séance, leur exposa les événements qu'il venait d'apprendre, et déclara qu'il se rendait auprès des représentants en mission à l'armée du Nord, pour aviser aux moyens à prendre afin d'étouffer la révolte naissante. Le Conseil très ému décida de lui adjoindre Merlin un de ses membres, et Galand secrétaire général. Ce jour-là même 26 août, Collombel et Letourneur, représentants du peuple, lui conférèrent les pouvoirs dont il manquait : « Nous représentants du peuple envoyés près de l'armée du Nord, instruits qu'il se forme un rassemblement de contre-révolutionnaires dans les bois de Pernes, et qu'il est de la dernière importance d'arrêter le mal dans sa source, arrêtons ce qui suit :

« Article 1er. — Nous autorisons le citoyen Lebon notre collègue. à se concerter avec le département du Pas-de-Calais, pour diriger des forces contre les rebelles qui forment des attroupements dans les divers points du Pas-de-Calais;

« Article 2. — A requérir la force armée près des généraux dont les divisions seront le plus à portée des lieux de rassemblements, ainsi que la garde nationale, à les poursuivre avec la plus grande vigueur, et à employer les mesures les plus sévères contre les brigands [1]. »

Fort de cet arrêté, Lebon requit 600 hommes du deuxième bataillon de la Somme et de la garde nationale, puis marcha contre les mutins, mais il se trouva prévenu par Darthé qui avait réquisitionné la majeure partie des gardes nationaux de Saint-Pol, et demandé du secours avec de l'artillerie à Frévent, Béthune, Aire, Hesdin. Darthé lui-même arrivait trop tard. Le citoyen Ferrand, nommé général par Duquesnoy et Le Bas, en remplacement de Chalain destitué et emprisonné à Arras, avait appris à 10 heures du soir, le 25 août, la rébellion; il était parti aussitôt en campagne. Arrivé à Lillers, il avait su que, le Maire de l'endroit ayant dirigé des patrouilles sur Pernes, le calme était revenu partout ; il n'en avait pas moins continué sa prome-

1. Archives nationales.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nade militaire et chassé dans les bois les paysans affolés. Rejoint bientôt par Darthé il avait cerné avec lui les bois de Sachin, Aumerval, Nédonchel, et, pénétrant méthodiquement il avait trouvé, non des armes, mais : « du bétail, différents meubles et effets des révoltés ». Secondé par Darthé il avait saisi plus de trois cents fugitifs et, pour l'exemple, en avait fait massacrer dix à douze. Ses troupes et celles de Darthé n'avaient pas couru grand danger, car pas un seul des douze mille hommes qui les composaient, n'avait été blessé [1].

Tout était bien terminé quand Joseph Lebon, poussant péniblement ses six cents hommes et deux pièces de canon arriva, à marche forcée, sur les lieux : il n'entendit pas s'être dérangé pour rien. Il sut tout recommencer, faire plus que Darthé et que le général Ferrand et s'attribuer la gloire de la campagne. De Nédonchel, il lança, le 27 août, la proclamation suivante : « A tous les bons citoyens de Nédonchel, Pernes et les environs :

« Vous êtes invités et même requis de vous trouver demain, huit heures du matin, à Saint-Pol, pour y déposer ce que vous pouvez savoir au sujet des révoltés. Quiconque se refusera à cette démarche et sera reconnu avoir été instruit des circonstances de la rébellion, en sera réputé complice et puni comme tel.

« Les généraux, officiers et soldats sont également requis de donner par eux-mêmes et de procurer d'ailleurs tous les renseignements qui leur ont été ou pourraient leur être communiqués [2]. »

En même temps, il ordonna au procureur syndic de « faire disposer de suite l'église paroissiale pour le tribunal criminel », et requit le département « d'envoyer sur-le-champ la guillotine à Saint-Pol » ; il fallait poursuivre vigoureusement « les scélérats qui avaient voulu faire du département une nouvelle Vendée ».

Dix-huit témoins saisis d'épouvante se présentèrent : le 25 août, dirent-ils, il s'était formé des rassemblements au village d'Amettes et ès lieux circonvoisins, plusieurs citoyens avaient été contraints de substituer des morceaux de buis à la cocarde tricolore et de livrer leurs armes. C'en fut assez pour condamner à mort un laboureur Jacques Buis et un tonnelier Augustin Grimbert. Joseph Lebon

1. Rapports de Baudet, adjudant de place à Saint-Venant (2e Censure, Pièces Justificatives n° 23) et de Darthé à la Convention (*Moniteur* du 3 septembre).
2. 27 août. Archives départementales du Pas-de-Calais.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

triomphant écrivit [1], le 29 août, aux représentants du peuple, aux administrateurs du Pas-de-Calais, aux « bons citoyens » de la ville d'Arras : « La guillotine attend impatiemment son gibier ; les juges sont en plein ouvrage, *des milliers* de témoins que j'ai requis hier, dans une proclamation solennelle, de venir déposer sur tout ce qu'ils savaient, sous peine d'être traités comme complices, *inondent* les avenues du tribunal : l'exemple sera tel qu'il intimidera les pervers et les aristocrates jusqu'à la *vingtième génération*.

« Merlin et Galand sont ici de la plus grande utilité ; je les retiens [2]. »

Ne se croirait-on pas en Vendée au lendemain du désastre de Cholet? Ces exagérations incroyables sont du pur Joseph Lebon.

Le même jour 29 août, Lebon prit un nouvel arrêté : « Les administrateurs du district de Saint-Pol sont requis de faire répéter, sur-le-champ par toute la ville, la proclamation faite hier dans les environs de Pernes et de Nédonchel, et d'enjoindre à tous les citoyens qui pourraient donner des renseignements, de se transporter de suite dans l'église des ci-devant sœurs grises par devant le tribunal criminel du département du Pas-de-Calais, sous les peines prévues en ladite proclamation [3]. »

Cet arrêté pris, il se rend à Arras et déclare au département que « bientôt le glaive de la loi s'appesantira sur la tête des autres coupables au procès desquels on travaille sans relâche ». Le même jour il écrit à l'assemblée, c'est son style et tout lui-même : « Joseph Lebon à la Convention nationale. Je passais lundi matin par Saint-Pol pour me rendre à Doullens. J'apprends qu'un rassemblement de quatre cents brigands coupant les arbres de la liberté, foulant aux pieds les cocardes nationales, proclamant Louis XVII, se forme dans les bois de Pernes et de Nédonchel, et je regrette d'être sans pouvoirs dans ces cantons. Mais un commissaire du département et les administrateurs du district de Saint-Pol prennent les premières mesures. En un instant la ville de Saint-Pol ne renferme plus que des vieillards, des femmes et des enfants. Tout le reste est parti contre les rebelles

1. Le *Moniteur* porte à la date du 2 septembre : « Joseph Lebon, représentant du peuple dans le département du Pas-de-Calais, écrit qu'une horde de quatre cents brigands s'étaient rassemblés dans le district d'Arras ; mais qu'ils ont été mis en fuite, poursuivis et arrêtés pour la plupart ». Cf. Deramecourt, tome II, p. 516.

2. Deuxième Censure, Pièces justificatives n° 27.

3. Archives départementales du Pas-de-Calais.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avec le peu de vivres dont l'indigence même s'est volontairement privée pour les défenseurs de la patrie.

« Je m'élance vers l'administration supérieure et les représentants du peuple. Mes collègues m'autorisent, *me requièrent au besoin*, de faire tout ce que je trouverai convenable dans la circonstance. J'obéis ; je pars avec un détachement de six cents hommes de la garde nationale d'Arras et du deuxième bataillon de la Somme, sous les ordres du citoyen Thory, ainsi qu'avec deux pièces de canon : en même temps Aire, Béthune, Frévent, tous les environs, des compagnies de hussards et de chasseurs à cheval, avec la gendarmerie, enveloppent les révoltés. Une douzaine restent sur le carreau, les autres sont mis en fuite, poursuivis et arrêtés pour la plupart. La guillotine arrive avec le tribunal criminel, et l'information commence : déjà deux des principales têtes sont tombées, hier, à dix heures du soir, aux cris répétés de : Vive la République ! et devant l'autel de la liberté. Les juges sont requis de ne point retourner à leur poste ordinaire sans avoir vengé complètement la nation outragée et sans avoir donné un exemple capable d'intimider à jamais les aristocrates de ce département.

« Les ordres les plus précis ont été expédiés dans les districts de Montreuil et de Boulogne, pour qu'on suive la trace de ceux des coupables que l'on m'a dit gagner la forêt de Desvres. Je consigne au surplus dans cette lettre le nom des deux Truyart, fameux contre-révolutionnaires de Pernes, afin que, partout où ils pourront se réfugier, quelque bon citoyen les arrête et les livre au glaive des Lois.

« Je n'étendrai pas davantage ce récit ; je veux que par sa brièveté, il égale, en quelque sorte, le courage prompt et bouillant des sans-culottes dont je viens de raconter les exploits. Sachez seulement, mes chers collègues, que vingt-quatre heures plus tard, nos malheurs étaient au comble, que toute communication entre ce pays et le camp de Cassel était rompue et qu'enfin une Vendée plus dangereuse que la première aurait fait triompher les projets sanguinaires de nos ennemis. Je demande que la ville de Saint-Pol et tous les braves qui ont volé avec elle contre les séditieux soient déclarés avoir bien mérité de la patrie.

« Joseph Lebon. »

Le tribunal révolutionnaire mis en mouvement à cette occasion entendit soixante-deux témoins plus ou moins terrorisés, acquitta onze

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

prévenus, en condamna vingt à mort. Ils étaient tous enfants du peuple[1], quelques-uns avaient disait-on crié: « Vive le Roi ! Vive Louis XVII et arraché la cocarde nationale ». D'autres « avaient coupé l'arbre de la liberté à Fontaine-les-Mermand, désarmé le maire à Sains, enlevé des piques au corps de garde de Tangry ». Quand ces tristes condamnations sanguinaires furent portées, Joseph Lebon avait repris sa place à la Convention ; il était allé à Paris pour donner des renseignements aux deux Comités de Salut public et de sûreté générale, et l'Assemblée l'avait retenu dans son sein, laissant à son collègue Dumont le soin de terminer seul, dans la Somme, les opérations « dont ils avaient été chargés ensemble » dans le commencement[2].

Ce vote de la Convention aurait pu paraître un blâme. Sept jours après, le 11 septembre, l'Assemblée en donna le véritable sens, en nommant Lebon second suppléant « des neuf membres du Comité de sûreté générale », ce qui le rendait trois jours après, 14 septembre 1973, membre effectif du puissant Comité. Entre temps[3], la Convention l'avait fait entrer dans la Commission des six membres élus « pour reviser les lois incohérentes, obscures et diffuses faites contre les émigrés ». Lebon était tout à fait dans son milieu au sein d'une pareille commission, car prêtre, apostat et démagogue il avait à un même degré la haine du prêtre fidèle et du noble, soit émigré, soit resté dans le pays.

Le 17 septembre, il trouva un sujet à discours répondant parfaitement à sa mentalité et à la mentalité des membres de la Convention. Des prêtres constitutionnels assez dépravés pour attenter le mariage civil, se voyaient justement méprisés et bafoués par les populations

1. « Richard, blanchisseur à Pernes ; Grillet et Destré, charretiers ; Payelle, cordonnier et Boistel, manouvrier à Bailleul-les-Perne ; Jourdain, domestique et Cossard, manouvrier à Floringhen ; Caron d'Anchel, trois membres de la famille Coutir, l'un charpentier, les deux autres manouvriers à Nénonchel ; Anastasie Dewimile, ménagère, et Marie-Joseph Ricard, journalier à Pernes, Ricard Pierre, blanchisseur de toiles à Pernes ; Bonaventure Dersic, Pierre et Jean Fâchaux, Cossart Louis, fermiers à Floringhen, Jean-Baptiste Hennabelle, garçon boulanger ».

2. 4 septembre. « La Convention nationale décrète que Lebon, revenu à Paris pour donner des renseignements au Comité de Salut public et à celui de sûreté générale, restera au sein de la Convention et que Dumont, son collègue, terminera dans le département de la Somme les opérations dont ils avaient été chargés ensemble. » (Archives parlementaires, p. 391.)

3. Le 23 septembre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

catholiques. Lebon, ancien curé jureur, marié civilement et, à cause de cela, conspué plus d'une fois par ceux qui connaissaient ses antécédents, demanda à la Convention que tout prêtre marié, inquiété dans sa commune, pût se retirer où bon lui semblerait et recevoir là son traitement, payé par la commune réfractaire qui l'avait molesté. Naturellement la motion fut acceptée. Si semblable loi avait été votée plus tôt, comme Joseph Lebon en devançant son mariage et en s'en allant, aurait puni la commune de Neuville Vitasse restée fidèle au légitime curé et toujours hostile à l'intrus ! Nous avons dit ailleurs les fameux démêlés qu'il eut à ce sujet [1].

Le jeudi 3 octobre, un membre du Comité de législation fait un rapport, et développe un projet de décret relatif aux femmes attachées aux hôpitaux, c'est à dire propose de chasser les religieuses des hôpitaux et de donner aux malades comme infirmières des femmes patriotes. Joseph Lebon ne pouvait manquer de prendre la parole et d'appuyer la motion ; il le fit avec sa fougue ordinaire : « Partout, dit-il, les commissaires les ont expulsées (il s'agit des religieuses), partout leurs fonctions sont mieux remplies qu'auparavant, *puisqu'elles le sont par des femmes patriotes.* » La belle logique ! les malades seraient-ils morts par manque de soin, pourvu qu'ils aient expiré entre les mains ou sous les yeux de femmes patriotes, c'était parfait, il fallait applaudir et on applaudissait. Les raisonnements à la Lebon n'ont-ils pas été remis en honneur bien des fois de nos jours, dans la question brûlante de la laïcisation des hôpitaux ? Rien de nouveau sous le soleil.

Le 5 octobre, l'Assemblée commença la discussion du fameux projet de calendrier républicain, et adopta les cinq premiers articles, abolissant l'ère vulgaire et faisant commencer l'ère nouvelle au 22 septembre 1792 « le jour où tombe l'équinoxe vrai d'automne, pour l'observatoire de Paris ».

Venait la question complexe des subdivisions du temps et de leurs dénominations. Bentabole en trouvait le projet inutile et même dangereux. Il cita l'exemple de Mahomet qui donna une ère nouvelle à ses peuples, mais dans le but avoué de les séparer du reste du monde, la République qui voulait unir les peuples et non les séparer devait-elle donc suivre l'exemple de Mahomet ? En conséquence, l'orateur demandait l'ajournement du projet.

1. Article Joseph Lebon curé constitutionnel de Neuville Vitasse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Lebon protesta vivement et apporta un de ses raisonnements familiers : « Je m'oppose à l'ajournement, cria-t-il ; si le fanatisme sut par ce moyen affermir son empire, pourquoi négligerions-nous de l'employer pour fonder la liberté ? » L'ordre du jour fut décrété, la discussion continua, l'Assemble décida de donner aux jours des désignations morales. Mais il n'était pas facile d'en venir à la pratique. « Le premier jour est celui des époux » propose le président Romme. On rit sur quelques bancs. Un député, Albitte, interrompt : Mais « tous les jours sont les jours des époux », on applaudit. Lebon prend la parole : « Cette réflexion doit vous faire sentir le ridicule de quelques-unes de ces dénominations, et vous déterminer à les abandonner toutes. D'ailleurs la difficulté de surcharger sa mémoire de tant de noms fera conserver les anciens, et vous aurez manqué votre but. Je demande que l'Assemblée rapportant son décret, s'en tienne à la dénomination ordinaire ».

Malgré l'opposition du député Sergent, l'Assemblée suit de nouveau Joseph Lebon, rapporte momentanément son premier décret, et se détermine pour la dénomination ordinaire des mois, des décades, des jours. Elle devait très vite revenir sur ce vote et reprendre la discussion abandonnée.

Le 17 du premier mois, 8 octobre 1793, une question singulière fut posée. Après sept heures de délibération, la commission n'était pas à même de dire si oui ou non le rhum devait être considéré comme eau-de-vie. Dans l'espèce, il s'agissait d'appliquer la peine de mort à un certain François Robert qui avait accaparé du rhum. Si le rhum était de l'eau-de-vie, la peine de mort devait être prononcée, la loi était formelle : l'Assemblée hésitait, les orateurs parlaient pour et contre, mais on répugnait visiblement à punir de mort le patriote Robert. Des aveux assez ingénus furent entendus, celui par exemple du député Voulland : « J'avoue que mon ignorance était complète sur le rhum. Je croyais que c'était une de ces liqueurs de luxe qu'on prépare à grands frais en Amérique pour les apporter aux riches Européens. Je n'ai donc point entendu le comprendre dans la loi ». Dans cette confusion un peu voulue, Lebon prend la parole et se fait écouter : « La loi qui n'est pas claire est comme si elle n'existait pas, dit-il, or, comme nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi antérieure à son délit, je demande qu'on passe à l'ordre du jour sur le cas particulier qui nous occupe, et qu'on renvoie à l'examen du comité la question de savoir si le rhum

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

doit être compris parmi les objets de première nécessité. L'Assemblée applaudit et accepte la proposition.

Bientôt elle désigne Lebon pour une nouvelle mission importante, toujours sur la proposition du Comité de Salut public, c'est à dire de Robespierre l'ami personnel du jeune député. A la séance du 8 octobre [1], un membre du Comité de Salut public annonce qu'il s'est manifesté des mouvements contre-révolutionnaires dans la ville de Beauvais, il fait rendre le décret suivant, dit le *Moniteur* : « La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son Comité de Salut public sur les mouvements contre-révolutionnaires de la ville de Beauvais, décrète :

« Article 1er : Le citoyen Lebon se rendra sur-le-champ dans le département de l'Oise pour rétablir l'ordre dans la ville de Beauvais et prendre toutes les informations nécessaires pour connaître les auteurs et instigateurs de cette conspiration contre la liberté.

Article 2 : Les auteurs et instigateurs du mouvement sectionnaire de Beauvais seront traduits sur-le-champ au tribunal révolutionnaire.

« Article 3 : Le citoyen Lebon épurera l'administration du département de l'Oise et des autorités constituées de Beauvais et de Noyon, en destituera les membres, conformément au décret du 21 août dernier et fera arrêter toutes les personnes suspectes ».

Joseph Lebon se contenta de la marque de confiance que lui donnait la Convention. Il attendait tous les jours la naissance de son premier enfant [2] et, préférant ne pas aller à Beauvais, dans un milieu qu'il ne connaissait pas, il fit agréer son refus par Robespierre. Le lendemain, la Convention, constatant seulement qu'elle avait entendu le Comité de Salut public, décrétait que « Levasseur se rendrait dans le département de l'Oise à la place de Lebon [3]. »

Le refus de Lebon devait avoir une autre cause. L'ancien oratorien, depuis quelque temps, surveillait des meneurs de Beaune qui l'avaient dénoncé au représentant du peuple Bernard de Saintes. Celui-ci,

1. 17 du premier mois. *Moniteur*, tome XVIII, page 84.
2. Le 14 octobre, la femme de Lebon accoucha d'une fille.
3. Le 9 octobre, « la Convention nationale, après avoir entendu le Comité de Salut public, décrète ensuite que Levasseur se rendra dans le département de l'Oise à la place de Lebon ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pendant une mission dans la Côte-d'Or, avait accueilli une dénonciation de fédéralisme contre le conseil général de Beaune, avait destitué ce dernier et voulait en incarcérer les membres. Lebon intervint sans hésiter en faveur de ses amis et obtint un sursis à l'incarcération. Le représentant Bernard s'attaqua alors à Lebon lui-même et le dénonça au Comité de sûreté générale. Lebon ne voulut pas s'éloigner de Paris dans ces conjonctures; nous l'avons vu, à Arras, très habile à écarter les moindres accusations portées contre lui, cette fois encore, il sut se défendre et défendre le conseil général de Beaune. Le 14 octobre, il obtint un double décret qui l'innocentait lui-même pleinement, et qui remettait, entre les mains du Comité de Sûreté générale, l'accusation portée contre ses amis de la Côte-d'Or soustraits désormais à l'autorité du représentant du peuple en mission [1]. L'affaire tourna donc à son avantage et, le 18 octobre, Voulland, parlant au nom du Comité de Sûreté générale, le disculpa complètement [2]. Il eut bientôt une nouvelle occasion de se montrer. Le 29 du premier mois, 20 octobre, commença une discussion passionnée sur l'instruction publique. Raffron proposait de ne s'occuper tout d'abord que des écoles primaires, il voulait qu'on cherchât des instituteurs et qu'on se contentât d'inviter les parents à envoyer leurs enfants aux classes. Lebon, impatient et partisan des opinions extrêmes, se mêle vite à la discussion, il demande immédiatement que l'éducation obligatoire appartienne, non au père et à la mère de l'enfant, mais à l'État; on ne saurait être plus radical.

« On n'a fait encore que divaguer, dit-il, sur un sujet si intéressant. On présente une multitude de projets, ils sont trop incohérents entre eux; nous serions trop heureux si, avant de sortir, nous parvenions au moins à poser des bases. Eh bien fixons ce point; il dépend de la solution de la question suivante : voulez-vous une éducation nationale ou simplement l'instruction publique? J'entends par éducation

1. 14 octobre. « La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son Comité de Sûreté générale, déclare que les imputations dictées au représentant Bernard, contre son collègue Lebon, par quelques malveillants de Beaune sont fausses.

« Le sursis à l'incarcération des membres destitués du conseil général de la commune de Beaune, prononcé le 28 septembre, est confirmé et le Comité de Sûreté générale demeure chargé de prendre, dans cette affaire, tous les éclaircissements et les mesures qu'il trouvera convenables à l'intérêt public ».

2. *Moniteur*, 8 octobre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nationale une éducation suivant laquelle vous remplaceriez les pères et mères par le mode d'une éducation commune et obligée. Je demande que la discussion s'établisse sur ces points », et la discussion s'établit sur ce point. Devant les Assises de la Somme, et en face de l'échafaud dressé pour punir ses forfaits, Lebon cruellement désabusé devait parler tout autrement de l'éducation et des droits imprescriptibles des parents sur leurs enfants. En 1793 tout ne contribuait-il pas à fausser les idées de l'ancien professeur du collège de Beaune?

Quelques jours après, le 26 du premier mois, 17 octobre, Lebon est mieux inspiré. Une députation de Toulouse demandait à la Convention d'approuver comme loi de l'État, un décret pris par le département de la Haute-Garonne qui obligeait les citoyens à verser tout leur numéraire et à ne conserver que du papier monnaie. Comment une Assemblée départementale pouvait-elle demander ainsi la spoliation des citoyens ? Joseph Lebon, sans traiter la question au fond, protesta contre l'initiative que voulait prendre le département de la Haute-Garonne: « C'est une vérité qu'on ne peut trop souvent répéter à cette tribune, dit-il, que jamais les autorités constituées ne doivent prendre l'initiative. Vous avez avec raison applaudi aux départements qui ont secondé l'impulsion donnée par la Convention, mais quelquefois aussi, en les applaudissant pour l'avoir prévenue, vous avez donné un dangereux exemple.

« Je crois au patriotisme des citoyens qui ont applaudi l'arrêté pendant la lecture. Ils y ont vu sans doute une mesure utile, mais je leur rappellerai qu'ils accueillaient ainsi les mesures sur le maximum, dans le mois de mai, et que cependant ce moyen était désastreux. Je demande la cassation et le renvoi aux Comités de Salut public, de commerce, d'agriculture [1]. »

La cassation fut prononcée, le moyen proposé par le département de la Haute-Garonne pour trouver du numéraire aurait atteint les patriotes comme les suspects, la Convention, peu scrupuleuse cependant, ne pouvait l'accepter.

Le même jour Lebon saisit habilement une belle occasion de se faire approuver et applaudir en lisant à la tribune de l'Assemblée un arrêté assez curieux pris par le district d'Arras : « Qu'on cesse de

1. *Moniteur*, tome XVIII, p. 151.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

calomnier le soldat français. Nos frères d'armes savent apprécier les bons traitements ; et s'ils s'égarent quelquefois, on ne doit s'en prendre qu'à l'accueil froid des modérés et des aristocrates.

« Le 16 de ce mois, une colonne de l'armée du Nord arrive le soir, très fatiguée, à trois quarts de lieue d'Arras, dans le village de Beaurain : Maupin, maire de l'endroit, assemble tous les citoyens, leur peint le triste état des défenseurs de la patrie, qui, excédés de lassitude, ne trouveront peut-être pas encore de logement dans la ville : à l'instant toutes les marmites sont mises au feu ; c'est à qui serrera entre ses bras et recevra dans sa chaumière les vengeurs de la liberté. La veuve Fleury Boulet, femme pauvre et chargée d'une nombreuse famille, en reçoit vingt pour sa part, la veuve Pierre Dhée en reçoit autant, et les autres citoyens à proportion de leurs facultés.

« Nos braves militaires composant le 1er bataillon de Paris, celui de la section de la Montagne, celui du Gard, sont au comble de la joie. En vain les fermiers aisés s'offrent-ils de prendre seuls la charge du logement, l'indigence leur dispute cet honneur, et les jeunes guerriers refusent obstinément de quitter la cabane où ils ont été d'abord entraînés par le patriotisme et la fraternité. Aussi ne se commet-il aucun excès à Beaurain, un seul soldat ayant osé tuer une poule, en fut puni sur-le-champ par ses camarades ».

Le *Moniteur* ajoute : « On applaudit [1]. »

Entre temps le 7 brumaire, 28 octobre, an II, la Section de Bonne-Nouvelle inaugura en même temps que des forges pour la fabrication des armes, les bustes de Lepelletier et de Marat : la Convention nomma les citoyens Lebon et Gossuin pour assister officiellement à ces inaugurations. Quelques jours après le 23 brumaire, Joseph Lebon souleva à l'improviste une grosse question et remporta un immense succès. Quelques communes, entre autres celles de Saint-Germain, de Thiat, d'Hières, etc., venaient de déposer à la barre de l'Assemblée l'argenterie de leurs églises, en déclarant que désormais elles n'auraient d'autre culte que celui de la liberté et de l'égalité. Lebon mis en verve demanda la parole : « Au moment, dit-il solennellement, où le fanatisme est anéanti, où la majorité des citoyens est éclairée par le flambeau de la philosophie, vous devez vous empresser de

1. *Moniteur*, tome XVIII, p. 152.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

venger les victimes de la superstition. En 1768, un évêque fanatique, celui d'Amiens, fit périr sur l'échafaud l'infortuné Labarre, pour avoir voulu dénoncer cette brillante époque de la raison. L'indignation que vous manifestez aujourd'hui contre la superstition doit vous porter à réhabiliter la mémoire d'un philosophe dont tout le crime est d'avoir osé attaquer l'erreur. Voilà le premier objet de ma motion ; je demande aussi que les biens de ce philosophe, confisqués au profit d'un gouvernement corrompu, soient rendus par la République, amie de la vérité, à ceux de ses parents qui les réclameraient avec des titres certains.

Les paroles de Lebon, auxquelles personne ne s'attendait, furent écoutées sur tous les bancs avec une attention marquée, l'Assemblée, favorable à un tel projet, aurait voté haut la main la réhabilitation demandée, quand on vit tout à coup se lever un contradicteur de marque auquel on aurait pensé difficilement. L'ex-capucin Chabot, non moins sectaire que Joseph Lebon, crut devoir parler pour rétablir la vérité : « J'appuie, dit-il, la seconde proposition de Lebon » c'est à dire la restitution des biens confiqués, « mais je demande la question préalable sur la première », la réhabilitation du condamné de 1768. « Chacun sait que Labarre ne fut pas seulement condamné pour avoir professé des principes philosophiques ; la vertu seule a des droits à la reconnaissance nationale, et la vertu ne fut point le premier motif de Labarre. Je demande que le comité d'instruction publique examine les faits. »

Cet appel à la vérité faite par un fougueux apostat qui ne le cédait en rien à l'ancien Oratorien de Beaune, menaçait-elle d'être prise en considération, ce n'est pas invraisemblable et plus d'un le craignit dans l'Assemblée. Thuriot vint au secours de Lebon et clama que c'était une question de politique et non une question de vérité : « Le projet de Lebon, dit-il, doit être décrété ; c'est un grand coup que vous porterez au fanatisme, il le fera trembler jusque dans ses derniers retranchements ». Un pareil argument ne pouvait qu'enlever le vote de la Convention, et les propositions de Lebon furent décrétées.

Il est bon que l'on sache sur quelle initiative et dans quelles conditions fut réhabilité le trop fameux chevalier de La Barre.

Le 27 brumaire, 17 novembre, il y eut à la Convention une séance orageuse : les dénonciations succédaient aux dénonciations. Fabre d'Églantine venait de demander l'arrestation de Vincent, secrétaire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

général de la guerre ; d'autres députés l'interrompirent pour demander en outre celle de Ronsin, général de l'armée révolutionnaire, et de Maillard, soi-disant agent de police militaire. La Convention décréta la triple arrestation. Fabre d'Églantine poursuivant son discours contre Vincent, interpella Joseph Lebon et le somma de parler : « Lebon, dit-il, a des faits essentiels à énoncer, je demande qu'il soit entendu. » Lebon ne se fit pas prier : « Je déclare, dit-il aussitôt, que, sur la fin d'un repas dont j'étais, ainsi que Vincent, j'entendis ce dernier dire : « Nous forcerons bien la Convention d'organiser le gouvernement aux termes de la Constitution, aussi bien sommes-nous las d'être les valets du Comité de Salut public ». La séance continua sur le même ton, Joseph Lebon se trouvait particulièrement à l'aise dans des discussions de ce genre.

Bientôt ce fut son sujet favori que, le 11 ventôse, 30 mars, an II [1], il trouva moyen de rappeler à l'attention de l'Assemblée : « La Convention, dit-il, a chargé une commission de revoir la loi sur les émigrés. Cette Commission ne présente point encore son travail ; cependant rien n'est plus nécessaire, car il se commet à l'égard des certificats de résidence et de non émigration des abus tels qu'on en délivre à des émigrés mêmes qui ont porté les armes contre la République. Je demanderais que la Convention décrétât la nullité de tous les certificats délivrés jusqu'à ce jour par les communes, et obligeât les individus à en obtenir de nouveaux. » La mesure était radicale, mais tout à fait dans les goûts du jeune député. Lacroix demanda qu'on obligeât seulement les citoyens porteurs de certificats, à les faire reviser par les communes. La passion de Lebon contre les émigrés était connue, et la Convention vota seulement le renvoi de ces différentes propositions à la Commission compétente.

En entrant à la Convention, Joseph Lebon avait siégé à la Montagne avec ses amis et les représentants de ses idées révolutionnaires. Il n'obtint pourtant l'agrégation à la Montagne que le 25 pluviôse an II, 13 février 1794. Ce jour-là nous lisons dans le *Moniteur :*

« Un membre annonce, au nom du Comité des décrets, qu'il résulte des renseignements pris relativement aux citoyens Leblanc et Joseph Lebon, suppléants des départements des Bouches-du-Rhône et du

1. *Moniteur*, XX, p. 600.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pas-de-Calais, admis à la Convention nationale en qualité de représentant du peuple, que ces deux citoyens n'ont jamais dévié des principes de la liberté et de l'égalité, et qu'ils sont dignes de siéger à la Montagne ».

A ce moment, Joseph Lebon ne faisait que de rares apparitions à la Convention ; nommé depuis trois mois et demi représentant du peuple dans le Nord et le Pas-de-Calais, il était en train de verser le sang à flots et de se faire un des noms les plus exécrés de la Révolution et de la Terreur.

Lucien MISERMONT.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Un Gouverneur allemand dans les Flandres au XVe siècle

Par suite de la cession qu'en fit, le couteau sur la gorge, si l'on peut s'exprimer ainsi, Jacqueline de Bavière à son cousin Philippe le Bon, par l'acte du 12 avril 1433, les Flandres avaient été annexées au duché de Bourgogne ; et vous savez tous à quel degré de prospérité nos ducs avaient amené ces contrées. Non seulement, sous leur protection et leur impulsion, les cités industrielles de cette région avaient pris un nouvel essor (essor qu'elles reprendront quand aura cessé l'invasion dont elles sont actuellement victimes), mais les résidences choisies par Philippe le Bon pour y tenir sa cour brillèrent d'un tel éclat qu'elles éclipsaient par leur faste et par la richesse des fêtes qui s'y donnaient continuellement tout le luxe que pouvaient déployer à cette époque les capitales des grands États d'Europe. Et, à ce propos, il est peut-être permis de penser que, dans l'hostilité de Louis XI envers Charles le Téméraire, il entrait un peu de jalousie personnelle et d'envie. Cela résulte, tout au moins, du style de certaines correspondances conservées dans nos archives.

Comment le roi Louis XI, dont les fréquentations étaient d'un tout autre ordre, aurait-il recherché, pour ses familiers et pour lui-même, des distractions et donné des fêtes comme celle qu'avait offerte à Lille, en 1454, Philippe le Bon, à l'occasion du fameux Vœu du Faisan, dont Olivier de La Marche nous a fait une description si merveilleuse, ou comme celles qui eurent lieu à Bruges, en 1468, l'une à propos de la tenue du chapitre de la Toison d'Or, l'autre pour le mariage du duc Charles avec Marguerite d'York ?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« Dans cette dernière fête[1], on vit entrer dans la salle une baleine de soixante pieds de long, escortée de deux grands géants. Son corps était si gros qu'un homme à cheval aurait pu s'y tenir caché ; elle remuait la queue et les nageoires ; ses yeux étaient deux grands miroirs. Elle ouvrit la gueule et l'on en vit sortir des sirènes qui chantèrent merveilleusement, et douze chevaliers marins qui dansèrent, puis se combattirent les uns les autres, jusqu'à ce que les géants les fissent rentrer dans leur baleine. »

Ces gentilshommes bourguignons, qui se passionnaient comme leur souverain pour ces spectacles de beauté et de haut luxe, ne se comportaient pas moins pour autant en vaillants chevaliers et en soldats courageux, lorsque leur duc les conduisait sur le champ de bataille. Mais ils ne se prêtaient pas volontiers au rôle d'administrateurs des pays annexés ; le Bourguignon, de tout temps, a fort aimé les voyages, mais il lui répugne de s'expatrier pour longtemps, et la raison, sans doute, en est dans le charme de son sol natal et dans le sentiment qu'il éprouve que là seulement il peut réunir les conditions de la vie heureuse.

Quoi qu'il en soit, Philippe le Bon avait dû recruter les gouverneurs de ses provinces flamandes et de leurs villes parmi les citoyens de cette région qui consentaient à le servir et, malheureusement aussi, parmi quelques personnages notoires de la contrée voisine, qui étaient des Allemands. C'est ainsi qu'à Flessingue, puis à Middelbourg en Zélande, il avait placé comme gouverneur un gentilhomme renommé pour son énergie et pour ses qualités militaires, appelé Rhynsault.

Et ce choix fut, par la suite, comme on va le voir, la cause d'un drame vraiment tragique, dont Juste-Lipse[2] et Courtépée[3] n'ont pas manqué de parler, dont Barante a fait mention, et dont il est intéressant de retracer les péripéties.

Rhynsault était depuis quelque temps à la tête du gouvernement et de l'administration de Middelbourg, lorsqu'il fit la rencontre d'une jeune femme, Saphire, épouse de l'un des premiers citoyens de la

1. Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. VI, p. 78-79.
2. Juste-Lipse, *Monita et exempla politica*, Amsterdam, 1630, p. 140.
3. *Description générale et particulière du duché de Bourgogne, précédée de l'abrégé historique de cette province*, par M. Courtépée, prêtre, et M. Béguillet, notaire de la province, Dijon, Lagier, 1847.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ville, et d'une grande beauté. N'ayant ni femme ni enfants, le gouverneur se croyait en situation d'exercer le droit du seigneur à sa guise, et comme sa position lui donnait un prestige et une autorité parfois redoutables, il était habitué à voir reconnaître ce droit. Cette fois, cependant, il échoua dans son entreprise. Après avoir tout d'abord mis en œuvre les arguments de courtoisie en usage parmi les amoureux de tous les pays, et cela sans le moindre succès, car Saphire, mère de deux jeunes enfants, et fidèle à leur père, fermait l'oreille aux propos du séducteur, Rhynsault, obéissant à l'atavisme germanique, abandonna la manière douce, et recourut au procédé classique de ses compatriotes, la terreur, espérant obtenir par là un succès qu'il ne pouvait atteindre autrement. Il commença par faire comprendre à la jeune femme qu'il était tout puissant, qu'il avait mille moyens de lui nuire, et qu'au surplus, puisqu'elle faisait de son amour pour son mari le principal obstacle à ses désirs, c'est dans cet amour même qu'il la frapperait. Saphire ne se laissant pas ébranler par ses menaces, le gouverneur n'hésita pas à les mettre à exécution.

Les Flamands n'acceptaient pas sans quelques murmures la domination bourguignonne, et, malgré tout l'avantage qu'ils trouvaient dans la protection que leur suzerain donnait à leurs institutions locales, à leur commerce et à leur industrie, ils ne pouvaient renoncer à ce sentiment d'indépendance si fortement ancré déjà chez eux, et qui, à toute époque, y a fait naître de grands citoyens et de véritables héros. Aussi la population de Middelbourg ne laissait-elle échapper aucune occasion de rappeler au gouverneur cette indépendance et conservait-elle à l'état latent de petits foyers d'insoumission qui n'allaient pas jusqu'à la révolte ouverte, mais qui prenaient parfois l'apparence de sourdes conspirations. Il était donc bien aisé à la police du gouverneur d'imaginer une réelle conspiration, avec tous les caractères de vraisemblance désirables, et c'est à ce procédé, malheureusement trop connu de toutes les nations soumises au gouvernement personnel, que Rhynsault résolut de recourir.

Il se fit adresser un rapport établissant qu'un certain groupe projetait de fomenter une révolte contre l'autorité ducale, et il fit impliquer le mari de Saphire dans cette affaire. Comme, d'une part, ce citoyen était réputé pour son patriotisme, et que d'autre part aucun contrôle n'était possible sur les assertions des chefs de la police, l'arrestation de l'inculpé était inévitable et, de fait, elle eut immédiatement lieu.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Dès que Saphire en eut connaissance, elle fut atterrée, devinant la machination dont son mari était victime, et pressentant le malheur qui pourrait en résulter pour elle. Mais elle n'avait pas eu le temps d'en raisonner que le gouverneur entra chez elle, et, jetant nettement le masque de suppliant d'amour, lui déclara que c'était par son ordre que le malheureux venait d'être conduit en prison, et qu'il était décidé à le faire périr sans retard, à moins que... Mais, à cette horrible vision, Saphire, faisant taire toute fierté, se précipita aux genoux de Rhynsault et, d'une voix entrecoupée de sanglots, le supplia de les épargner, elle et son mari, essayant de faire appel à l'honneur qu'elle croyait devoir subsister dans le cœur du soldat. Elle lui montra le danger qu'un tel crime risquait de faire courir à la domination bourguignonne elle-même, cherchant ainsi des arguments à la fois dans la pitié, dans la loyauté et dans l'intérêt de son persécuteur.

Rien ne put émouvoir cet homme aveuglé par la passion et l'orgueil. Élevant la voix, parvenu au paroxysme de la fureur, abusant de la menace et de la terreur plus encore que de sa force physique à l'égard d'une malheureuse épuisée par la douleur et l'effroi, il réussit enfin à lui rendre toute résistance impossible, si bien que cette pauvre femme, vaincue et inerte, devint sa proie.

Son forfait accompli, le gouverneur se retira en se bornant à crier à Saphire qu'elle pouvait aller chercher dans sa prison son mari tant aimé.

Quelques instants plus tard, l'infortunée, soutenue par ses suivantes, se traîna jusqu'à la prison. On la conduisit à la cellule du prétendu conspirateur ; on la lui ouvrit, et devant elle apparut, à côté d'un billot sanglant, une bière découverte, dans laquelle reposait le corps décapité de son époux...

***

Saphire s'était dès ce jour enfermée dans son hôtel, refusant toute consolation, ne voyant que ses parents les plus intimes, et méditant une vengeance égale à l'infamie dont elle avait souffert. Qui pourrait traduire les sentiments dont était bouleversé le cœur de cette femme, meurtrie dans son affection la plus profonde, souffrant dans son corps

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et dans son honneur, et sachant que l'auteur de ses maux était encore là, puissant et intangible ?

Sa première pensée, quand elle eut retrouvé ses esprits, avait été de provoquer une insurrection contre le gouverneur ; mais celui-ci avait prévu le coup et fait éloigner ou emprisonner les amis de sa victime.

Après réflexion, Saphire se résolut à recourir au duc de Bourgogne, à ce duc Charles dont on disait partout l'humeur aventureuse, l'audace téméraire, mais aussi l'esprit d'inflexible justice. Précisément, Charles, ayant quitté sa résidence de Bruges, voyageait en ce moment dans les Flandres et était attendu à Middelbourg. Dès qu'il y fut arrivé, Saphire lui fit demander une audience qu'elle obtint aussitôt.

Le duc Charles était alors âgé de 36 ans. Mûri par une carrière déjà longue de guerrier et de quasi-souverain (car l'on sait que, depuis quelques années, Philippe le Bon, son père, l'avait peu à peu laissé se substituer à lui dans la direction des affaires publiques), Charles n'en avait pas moins conservé la fougue et l'esprit d'orgueilleuse entreprise par lesquels, n'étant encore que le comte de Charolais, il s'était fait connaître de l'Europe entière et qui lui ont valu, de son vivant même, le titre de Carolus Audax, que l'on traduit couramment, en l'accentuant quelque peu, par Charles le Téméraire.

On a reproché à ce prince des cruautés excessives. Certes, il en commit et en laissa commettre ; mais la haine que lui avaient vouée les partisans du roi Louis XI et que lui vouèrent ensuite les historiens attachés à la couronne exagéra de beaucoup le nombre et l'importance des actes répréhensibles dont il se rendit coupable. En réalité, Charles était un homme d'un autre âge que celui auquel il vécut. Fortement pénétré du sentiment de sa souveraineté et de sa puissance, nourri de la lecture de chansons de gestes anciennes et des récits belliqueux qui constituaient alors ce qu'on a depuis appelé les romans de chevalerie, ce dernier duc de Bourgogne fut surtout le dernier des paladins. Se croyant appelé aux plus hautes destinées, considérant sa maison comme l'égale des plus illustres, sinon comme leur supérieure, il avait conçu des projets extraordinairement ambitieux et ne rêvait rien moins que de subjuguer presque toute l'Europe centrale et d'en constituer un nouveau royaume de Bourgogne, qui eût été comme une réédition de l'Empire d'Occident. Ses premiers succès lui ayant attiré les encouragements de ses compagnons et de ses courtisans, et le duc Philippe le Bon n'ayant pas l'autorité paternelle suffisante pour briser

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cet orgueil si dangereux, Charles en était arrivé à n'écouter les conseils de personne et à se lancer éperdument, envers et contre tous, à la conquête de cet empire que son imagination avait si facilement conçu. Par là s'expliquent toutes ses fautes et par là aussi peuvent s'expliquer, sinon s'excuser, les actes excessifs et de cruelle rigueur dont il se rendit réellement coupable ou solidaire.

Mais, par contre, cet orgueil et cette haute opinion de soi-même inspiraient au duc de Bourgogne des sentiments chevaleresques, qu'il cherchait à manifester aussi souvent que l'occasion lui en était offerte. Il avait la prétention, que certains ont dit bien fondée, d'être juste et de faire respecter la justice. Voici ce que dit Barante à ce sujet :

« Le lundi, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, il tenait son audience publique, assis sur un fauteuil à grand dossier couvert de drap d'or, et entouré de ses serviteurs et de son conseil. Là, il recevait les plaintes de tout venant, même des plus pauvres gens, faisait souvent lire leurs requêtes tout haut devant lui et signifiait sa volonté. Parfois, ces audiences duraient trois ou quatre heures de temps, et personne n'aurait osé témoigner le moindre ennui, sous peine d'être fortement tancé, car le Duc n'épargnait pas les réprimandes à ceux qui s'écartaient de ce qu'il avait réglé. Il avait l'œil à tout ; quiconque ne se serait pas trouvé à l'heure ou à la place prescrites, qui aurait manqué à la chapelle ou à l'audience, était bien assuré de quelque sévère leçon. Souvent même, lorsque ses serviteurs et ses nobles barons étaient rangés autour de son fauteuil, il leur faisait, ainsi qu'un orateur, des sermons sur la conduite qu'ils devaient tenir, sur les vertus de leur rang et de leur état, les admonestant avec gravité et hauteur.

Il se piquait aussi de maintenir une stricte police et une rude justice dans son armée et ses États, sans nulle acception de personne.[1] »

Dans la tragique aventure qui nous occupe, la manière dont le duc Charles rendit la justice apparaîtra, en effet, un peu rude ; on ne contestera pas du moins qu'elle ne fût efficace.

Lorsque Saphire, accompagnée de deux parents, se présenta à la résidence, à l'heure qui lui avait été assignée, le duc de Bourgogne, entouré seulement de quelques gentilshommes de son intimité, achevait la lecture du rapport qu'il s'était fait remettre sur l'exécution du

1. Barante, t, VI, p. 54-55.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

citoyen de Middelbourg. Mais sa conviction n'était pas encore faite, et c'est en conservant un visage impassible qu'il écouta d'abord les doléances de la malheureuse. L'estime qu'il avait depuis longtemps pour Rhynsault, l'éloge que lui avait fait Philippe le Bon de ses grandes qualités, ne lui permettaient pas d'accueillir aisément l'accusation portée contre lui ; et c'est d'un air sceptique qu'il entendit les réponses de Saphire à ses premières questions. Mais devant l'évidente sincérité de la plaignante, devant les accents de sa pudeur indignée et la précision même des griefs qu'elle invoquait, cette estime de Charles le Téméraire pour son subordonné fut enfin ébranlée.

Pour en avoir le cœur net, il résolut d'interroger Rhynsault lui-même, et comme nous disons aujourd'hui, de le confronter avec celle qui se prétendait sa victime. Il fit appeler Rhynsault, qui précisément se trouvait à la cour. Celui-ci s'attendait si peu à rencontrer Saphire en ce lieu qu'à son aspect il put mal réprimer un geste de stupéfaction, qui fut surpris par le duc. — Connais-tu cette femme, s'écria Charles ? A cette brusque question, Rhynsault, pâlissant malgré lui, ne sut répondre qu'en balbutiant, et le duc, sentant s'accroître ses soupçons, le pressa d'autres questions, ayant recours, pour le décider à y répondre, tantôt à la menace, tantôt au souvenir des faveurs qu'il avait reçues, si bien que le gouverneur atterré finit par renoncer à nier et reconnut son crime.

Mais, sans attendre que Charles eût prononcé une sanction, il se jeta à ses pieds, criant merci, et offrant la seule réparation qui lui parût devoir fléchir à la fois la colère de sa victime et celle de son souverain, c'est à dire d'épouser la malheureuse veuve.

A ces mots, Saphire, qui avait jusque-là gardé le silence, s'écria qu'elle ne consentirait jamais à unir son sort à celui de l'assassin de son mari. Mais le duc, paternellement, lui fit remarquer que cette solution était la seule qui fût de nature à effacer en partie l'outrage dont elle avait souffert et à rendre à ses enfants un protecteur et un soutien. Il ajoutait d'ailleurs qu'elle ne suffirait pas pour mériter à Rhynsault le pardon de son crime et que celui-ci, dans le contrat, devrait faire à Saphire donation de tous ses biens, qui étaient considérables.

Saphire résistait, mais les parents qui l'avaient accompagnée insistèrent si vivement pour qu'elle consentît à obéir au duc de Bourgogne que, lassée et vaincue, elle finit par céder.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le duc ne voulut pas lui laisser le temps de se reprendre. Il avait, au reste, son projet, comme on va le voir. Un tabellion, préalablement appelé, fut introduit. Séance tenante, il rédigea le contrat ; un chapelain prononça les paroles sacramentelles, et le duc déclara le mariage conclu. Il permit alors à Saphire et à ses parents de se retirer, ordonnant à Rhynsault de demeurer, pour recevoir quelques ordres.

Dès que Saphire fut partie, Charles reprit sa figure sévère, et, détournant ses regards du gouverneur qu'en son for intérieur il avait condamné, il appela son capitaine des gardes, lui donnant un ordre bref, et cet officier, s'emparant de Rhynsault, l'entraîna vers la même prison où ce dernier, quelques jours auparavant, avait fait enfermer le mari de Saphire. Puis Charles envoya chercher celle-ci, lui ordonnant de venir, avec ses plus proches parents, retrouver son nouvel époux. Saphire obéit aussitôt. A sa grande surprise, au lieu de la conduire au palais de Rhynsault ou à la résidence du souverain, on la mena vers la prison, et là, elle dut refaire le même chemin qu'elle avait déjà parcouru. Elle franchit les mêmes portes, et, la dernière ouverte, le même spectacle lui apparut ; mais cette fois, dans la bière, toute pareille à celle qu'avec horreur elle avait aperçue récemment, elle vit le cadavre de Rhynsault dont la tête venait à peine d'être séparée du tronc. L'émotion fut trop forte pour Saphire, qui s'évanouit.

Revenue à elle, lorsqu'on l'eût transportée dans sa maison, elle y devint aussitôt la proie d'une forte fièvre et du délire. Elle tomba dans une grave maladie dont les soins les plus empressés et les plus dévoués ne purent la guérir. Elle ne parlait plus, ne manifestait d'affection que pour ses enfants qu'elle ne pouvait regarder sans verser des larmes, et, quelques semaines après ces dramatiques événements, elle succombait, minée par cette suite d'émotions tragiques que, malgré la fermeté de son caractère, elle n'avait pu supporter.

Voilà, sommairement groupés, en la forme d'un récit, les faits que nous ont appris les chroniqueurs qui ont relaté les épisodes de la domination bourguignonne en Flandre.

L'histoire de Rhynsault et de Saphire serait digne de tenter un auteur dramatique. On y trouve, je pense, tous les éléments d'une action dans laquelle les sentiments les plus tendres comme les plus élevés ont leur place, de même que la manifestation du caractère de trois personnalités intéressantes : une épouse fidèle, victime de la vio-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lence et de la perfidie, torturée jusqu'à la mort par un véritable martyre moral ; un souverain animé par un inflexible esprit de justice, mais qui, pour l'application de cette justice, comme pour l'accomplissement de ses autres actes de souveraineté, ne se laissait retarder par aucune considération ; on y trouve enfin dans le gouverneur un de ces êtres qui semblent appartenir à une humanité différente de l'humanité, qui réunissent en eux le courage matériel, la puissance de lutte et de travail, la volonté d'accomplir coûte que coûte ce qu'ils ont résolu, en même temps qu'un manque absolu de sens moral, une perfidie native et si inconsciente qu'elle leur apparaît peut-être comme une chose naturelle ; et, pour tout dire, un de ces hommes qui ont porté à travers les siècles et qui porteront toujours la marque des régions brumeuses et anormalement civilisées d'où leur race est issue et cette mentalité barbare qui leur fait, aujourd'hui encore, apparaître comme uneivresse supérieure celle que dans le colossal Walhalla leurs dieux farouches puisent au fond des crânes de vaincus, alors que les nations véritablement civilisées restent fidèles à l'idéal de grâce et de beauté qui montrait aux poètes de l'antique Hellade les dieux tutélaires de l'Olympe, pères des hommes et du monde, buvant le doux nectar dans d'élégantes coupes d'or finement ciselées.

A. Muteau.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Lettre d'un Chirurgien de l'expédition de Linois

J'ai publié, en 1909-1910, dans cette revue, une étude sur *La dernière campagne de Linois (1803-1806)*. Je rappelle très brièvement les faits. Linois fut chargé en 1803 de transporter dans l'Inde, avec une division navale composée du vaisseau le *Marengo*, des frégates : la *Belle-Poule*, l'*Atalante* et la *Sémillante*, et de deux transports la *Côte-d'Or* et le *Malabar*, le général Decaen et les troupes sous ses ordres qui devaient, conformément à la paix d'Amiens, reprendre possession de nos établissements de l'Inde. Le préfet colonial Léger, arrivé sur la *Belle-Poule*, avant le gros de l'expédition, n'avait pu obtenir la remise des établissements, quand Linois mouilla sur la rade de Pondichéry, avec le *Marengo*, l'*Atalante* et la *Sémillante* ; la *Côte-d'Or* et le *Malabar* s'étaient séparés de la division. Linois, inquiet des mouvements de la flotte anglaise, fut confirmé dans ses soupçons par l'arrivée du *Bélier*, lui transmettant l'avis que la paix était menacée et l'ordre de conduire ses navires à l'île de France. Linois se déroba aux Anglais. Les deux transports arrivèrent le 24 Messidor (13 juillet) et la lettre que je publie fera connaître les incidents qui se produisirent alors. Elle m'a été gracieusement communiquée par M. Noel Aymès dont on connaît les recherches historiques. Sa monographie sur la bataille d'Iéna a été justement louée dans un des derniers numéros de la revue.

Cette lettre, écrite par un chirurgien militaire, embarqué sur la

1. Sur Decaen et Linois, *Revue des Études historiques*, juillet-août 1903, p. 366, notes 1 et 2.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Côte-d'Or, se recommande par l'exactitude et la simplicité du récit : rien de l'emphase sentimentale qu'on retrouve dans les correspondances de l'époque. Il dit, simplement, ce qu'il a bien vu et donne quelques renseignement précis sur Pondichéry et l'île de France, et d'autres qu'on trouve rarement, ceux sur la vie économique des particuliers. Sur l'auteur de cette lettre, je donnerai les indications qui m'ont été fournies par ses états de service et par un livre, publié par lui en 1812.

Charles Chapotin, né le 21 septembre 1774 à Arnay-sur-Arroux (Côte-d'Or), fut chirurgien sous-aide ou de 2e classe à l'armée de Vendée, 9 mai 1793; chirurgien de 3e classe à l'hôpital de Toul, 12 germinal an II (1er avril 1794). Il remplit les fonctions de chirurgien de 2e classe à l'armée du Rhin et Moselle, depuis le 3e jour complémentaire an III (19 septembre 1795). Nommé chirurgien de 2e classe à l'armée d'Angleterre le 19 février 1798, il passe, à l'armée d'Allemagne, le 15 fructidor an VI (1er septembre 1798), où il est conservé en cette qualité, 22 ventôse an VIII (13 mars 1800). Il devient chirurgien de 1re classe de l'armée du Rhin, le 1er floréal an VIII (21 avril 1800); réformé par mesure générale, le 3 février 1801, il était nommé chirurgien-major de la 18e demi-brigade d'infanterie légère, le 8 septembre 1802. Ses états de service s'arrêtent, à cette date, mais sa lettre nous prouve qu'il fut attaché au corps expéditionnaire de Decaen. Que devint-il à l'île de France? La bibliothèque nationale possède un volume de lui qui nous fait connaître les fonctions qu'il y remplit et qu'en 1812, il avait quitté le service. Ce volume, où on trouve quelques renseignements intéressants, est la « Topographie médicale de l'île de France par Ch. Chapotin, docteur en médecine, chirurgien-major de l'hôpital militaire de l'île de France, membre de plusieurs sociétés savantes : A Paris, chez Crochart, libraire rue de l'École de Médecine, de l'imprimerie Didot jeune, in-8, 1812. » Il est dédié : A mon ancien chef le baron Percy, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de médecine de Paris, comme un faible témoignage de reconnaissance, d'estime et de vénération. » Chapotin devint donc chirurgien-major de l'hôpital militaire de l'île de France. Il était resté lié au baron Percy, sous les ordres duquel il avait servi.

Quant au destinataire de la lettre, je ne puis qu'émettre une hypothèse, plausible me semble-t-il. Ne s'agirait-il pas de Jean-Noel Hallé,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

né à Paris le 6 janvier 1754, professeur d'hygiène et de physique médicale à l'École de Santé, 1794, membre de l'Académie des sciences, lors de la création de l'Institut, successeur de Corvisart à la chaire de médecine du collège de France, mort le 3 février 1822?

A. AUZOUX.

A bord de la *Côte-d'Or*, le 17 Thermidor, par 3° 34' s. et 84° 2' longitude orientale.

Depuis cinq mois, nous courons les mers, mon cher Hallée, sans avoir même la certitude de jouir, bientôt, d'un peu de repos; forcés de fuir Pondichéry, nous faisons, maintenant, voile pour l'isle de France, heureux encore d'être libres, malgré l'ennui de notre position; quoique les Anglais nous aient reçus en ennemis, nous doutons encore que la guerre soit déclarée, ce qui augmente nos inquiétudes : je vais te donner les détails de notre voyage depuis False-baye, d'où je t'ai écrit ma dernière lettre, tu pourras juger plus facilement combien nos espérances ont été cruellement trompées.

La division composée du *Marengo*, des frégates l'*Athalante* et la *Sémillante* (la *Belle-Poule* étant partie en avant), appareilla, de ce port, le 6 prairial [1]; le 9 arriva le brick le *Bélier*, chargé de dépêches pour l'amiral; il repartit, dès le lendemain, pour rejoindre l'amiral, son arrivée nous donna des inquiétudes et le 14 [2], nous levâmes l'ancre. A quelques orages près, notre traversée fut des plus heureuses; le 40e jour nous aperçumes la rade de Pondichéry et plusieurs vaisseaux qui y étaient mouillés; nous nous félicitions déjà d'avoir terminé un si long voyage, lorsque nous remarquâmes que le pavillon anglais flottait sur la ville et sur les vaisseaux; juge de notre consternation; nous restâmes, pendant quelques minutes, dans l'indécision, mais trois vaisseaux, sous voiles, qui nous coupaient la retraite, nous décidèrent à entrer dans la rade.

A peine l'ancre jetée, plusieurs officiers vinrent à bord, de la part de leur amiral; ils nous firent beaucoup de contes, tous plus ridicules les uns que les autres, disant que M. Linois devait revenir sous peu de jours et nous ordonnait de rester, en attendant, sous leur comman-

1. Le 7 prairial (27 mai).
2. 3 juin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dement ; tu dois penser le cas que l'on fit de pareils discours : ce que nous trouvâmes de plus dur, fut la défense de communiquer à terre. Aussitôt la rentrée de leurs vaisseaux, ils les disposèrent autour de nous et eurent, pendant toute la nuit, des embarcations armées pour observer nos mouvements et arrêter celles qui tenteraient de nous porter quelques nouvelles. Le lendemain, il nous fut permis de nous rapprocher de la ville ; nous apprîmes, alors, que le chef de l'état-major de notre expédition s'y trouvait avec 200 hommes, débarqués de la *Belle-Poule ;* que les Anglais n'avaient pas encore voulu remettre la place et que d'après les dépêches du brick, l'amiral Linois était parti la veille pendant la nuit, laissant leurs ancres (*sic*) et la chaloupe d'une frégate, quoique la *Belle-Poule* eût transporté à Madras, un aide-de-camp du général, chargé de déterminer le conseil à remettre Pondichéry ; le lendemain de notre arrivée, elle passa en vue de la rade, mais chassée par les frégates anglaises, elle vira de bord et s'échappa. Notre capitaine reçut du général Binot [1] l'ordre de mettre à la voile pendant la nuit, pour suivre la division.

Le 26 Messidor [2], à 11 heures du soir, tous nos feux éteints, on coupa le câble et l'on appareilla sans bruit, filant le long de la terre dans l'espoir de n'être pas aperçu des Anglais ; au bout d'une demi-heure, des coups de fusil, partis des différentes embarcations qui nous suivaient, nous firent connaître qu'on était prévenu de notre sortie ; nous mîmes toutes voiles dehors, il faisait d'abord peu de vent, mais il augmenta et ne voyant aucun vaisseau à notre poursuite, nous commencions à respirer, lorsqu'à la pointe du jour, étant éloignés de quinze lieues de terre, nous aperçûmes une frégate ; à trois heures et demie elle était à portée de pistolet, au vent à nous. Le capitaine, au nom de son amiral, nous donna l'ordre de retourner au mouillage ; on lui répondit qu'on n'en avait aucun à recevoir de lui, il dit alors, qu'il nous y forcerait et qu'il allait faire feu si, de suite, nous ne virions de bord ; on persista dans le refus et, au même moment, nous essuyâmes le feu de leur mousqueterie et une bordée d'artillerie : on amena le pavillon ce qui ne les empêcha pas de continuer le feu jusqu'à ce que nos voiles fussent carguées. Sept boulets, sur dix-huit ou vingt qui

1. Binot était adjudant-commandant, titre qui remplaçait depuis 1800, celui d'adjudant-général créé en 1790. Ce titre équivalait à celui de colonel d'état-major, créé en 1870.

2. 15 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ont été envoyés, nous ont atteints, savoir cinq dans les voiles et deux dans le corps du vaisseau, dont un à fleur d'eau ; heureusement, personne n'a été blessé. Ils envoyèrent un officier pour diriger le bâtiment.

Les vents étant contraires, nous fûmes soixante heures pour parcourir le chemin que nous avions fait en six ; à notre arrivée, les chefs firent à l'amiral anglais[1] des plaintes vives sur sa conduite hostile ; ce qu'il y eut d'assez singulier dans cette affaire, fut le refus des Anglais de nous regarder comme prisonniers; ils prétendaient ne mettre sur le vaisseau qu'une espèce d'embargo jusqu'à ce qu'ils eussent des nouvelles d'Europe; cependant, le 2 thermidor[2], l'amiral anglais écrivit au général Binot que sa conduite ayant été blâmée par le conseil supérieur de Madras, la *Côte-d'Or* était libre de quitter la rade; d'après cela, on se pourvut promptement de l'eau et des vivres nécessaires et l'on appareilla le 5[3] escorté par une frégate anglaise qui nous accompagna jusqu'à la ligne.

Je suis, comme tu le vois, peu à même de te donner des détails sur la ville de Pondichéry dans laquelle je n'ai (*sic*) resté que cinq jours. Malgré cela, j'en essaierai une légère esquisse et tu pourras avoir sur cette partie des faits plus développés dans les ouvrages qui en traitent.

La ville est grande, assez bien bâtie, les rues en sont larges et belles, il y a plusieurs places spacieuses garnies de beaux arbres nommés porchers, elle est divisée en ville noire et en ville blanche qu'occupent les Européens, séparées, seulement, par un petit ruisseau, elle paraît absolument déserte, en ce moment, le commerce y est sans activité et se fait, principalement, en toiles de coton, blanches ou peintes : les objets de pharmacie sont très chers, les comestibles à très bas prix.

Pour se loger, il faut louer une maison qui est sans meubles et même sans placards, ce sont tout bonnement plusieurs chambres au rez-de-chaussée, composée chacune de quatre murs avec une ou deux fenêtres garnies en rotin, surmontées d'une terrasse appelée *algamasse,* quelquefois un petit jardin garni de cocotiers, bananiers, papayers, dolichos et de pamplemousses, encore ces derniers sont-ils

1. Rainier (1741-1808), contre-amiral 1794; vice-amiral 1799; amiral 1805.
2. 21 juillet.
3. 24 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des objets de luxe. Avec cela, il faut un *dobatchi*, qui est votre homme d'affaires, car il ne fait qu'ordonner et l'on a besoin d'un cuisinier et de deux autres domestiques pour nettoyer vos appartements; car, les Indiens ont, suivant leurs castes, des fonctions déterminées qu'ils ne veulentjamais dépasser; à la vérité leur salaire n'est pas considérable, mais le grand nombre qu'il faut avoir augmente la dépense, outre le désagrément d'être entouré d'une foule de paresseux; ceux que je viens d'indiquer sont d'urgente nécessité : tout Européen se trouve forcé de s'en servir ; le 1er coûte 12 à 15 livres, le cuisinier 4 roupies ou 10 livres et les autres 2 et 3 roupies : ils se nourrissent eux-mêmes ; en se réunissant 3 ou 4 personnes, on peut diminuer la dépense, mais on est, cependant, toujours obligé de prendre chacun son *dobatchi*. Comme on ne peut pas faire 10 pas sans suer dans la ville, l'usage est de se faire porter en palanquins, c'est une espèce de chaise à porteurs dont le grand diamètre est horizontal et dans laquelle, par conséquent, on se couche au lieu de s'asseoir, alors c'est au moins 5 Indiens de plus qu'il faut.

Les Indiens me paraissent assez intelligents mais indolents; ils imitent tout et n'inventent rien ; d'assez bonne foi, en général, ils sont en possession de tout le commerce, c'est toujours à leur entremise que les Européens sont obligés d'avoir recours, les hommes des dernières castes vont toujours nus, couvrant seulement les parties de la génération d'un morceau de toile fixé à la ceinture par 2 cordons et qui ressemble à un suspensoir: ceux des castes supérieures portent des gilets de mousseline, plus ou moins riches et s'enveloppent d'une longue pièce de toile de coton qu'ils passent en bandoulière sur la poitrine et qu'ils tournent plusieurs fois autour de la ceinture. Le commerce se fait principalement en toiles de coton, blanches ou peintes.

Ils ne montrent pas beaucoup de génie dans leur navigation; les pêcheurs vont à 3 ou 4 lieues en mer, sur trois troncs d'arbres, liés ensemble aux 2 extrémités, de manière que celui du milieu soit plus enfoncé que les autres qu'il dépasse aux 2 bouts, leurs rames sont des branches longues de trois pieds environ, aplaties sur toute leur longueur, qu'ils font glisser d'une main dans l'autre, pagayant ainsi alternativement des 2 côtés, en suivant la mesure d'une chanson. Les *chélingues* dans lesquels on passe la barre, sont des bateaux plats et profonds, formés de planches minces cousues avec de la ficelle ; des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rouleaux de paille fixés de la même manière, le long des jointures, empêchent l'eau d'entrer en trop grande quantité; de mauvais bâtons à l'extrémité desquels est attaché un morceau de planches de 8 pouces carrés servent de rames; le chant dirige tout : ils ralentissent ou accélèrent la mesure suivant les circonstances.

Du 8 brumaire[1].

La guerre, mon cher Hallée, a changé notre destination ; j'attendais l'occasion de te faire passer ma lettre, lorsqu'une corvette[2] est venue nous confirmer la rupture de la paix et apporter au capitaine-général Decaen l'ordre de prendre le commandement de cette île.

Je ne suis pas fâché de ce changement; je vais tâcher de vivre avec ce que j'ai en attendant que je puisse gagner quelque chose. Tout est extraordinairement cher, surtout depuis la guerre. La plus petite pension coûte 130 livres ; un logement sans meubles, 30 à 60 livres; un mois de blanchissage, 25 livres; le savon, 5 livres 10 sous : tout à peu près dans la même proportion, enfin une piastre représente 24 francs. Heureusement, mes appointements me suffisent. Mille choses à ton frère et à l'ami Tartra auquel je te prie de remettre le billet ci-inclus. Mes respects à ton épouse.

Ton ami,

CHAPOTIN.

Je m'habitue très bien des climats chauds ; je n'ai pas encore été un seul instant indisposé ; nous sortons à la vérité de l'hiver du pays qui ressemble assez à notre été, mais nous allons bientôt avoir sur notre tête, *M. le Soleil* qui, sans doute, nous échauffera.

1. 31 octobre.
2. *Le Berceau.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Raoul Morçay, docteur ès lettres: **Saint Antonin, fondateur du Couvent de Saint-Marc, archevêque de Florence (1389-1459).** Grand in-8 de xxxii-504 pages. Paris, librairie Gabalda.

M. l'abbé Morçay, prêtre du diocèse de Tours, a soutenu brillamment en Sorbonne, au mois de mai dernier, sa thèse de Doctorat ès lettres. Il avait choisi pour sujet saint Antonin de Florence. Il fait heureusement revivre son héros dans son milieu, et, avec une maîtrise et une aisance admirables, il résume les nombreuses questions, les grands problèmes auxquels Florence se trouva mêlée, aux xive et xve siècles, et dont saint Antonin dut nécessairement s'occuper : Grand schisme d'Occident, Essai de réforme demandée par sainte Catherine de Sienne, Vaines tentatives pour faire cesser le schisme d'Orient, Renaissance et humanisme, Luttes intestines dans Florence, Projets de croisades après la chute de Constantinople, etc., etc.

Il divise son étude en trois livres : Le Religieux, l'Évêque, l'Écrivain.

Avec le Religieux, il nous transporte en plein schisme et au milieu du concile de Pise, il nous fait mesurer le long effort tenté par la Papauté et par des religieux, vraiment dignes de ce nom, pour introduire une réforme nécessaire et que tout le monde réclamait, il se plaît à décrire les commencements du couvent de Saint-Marc, il raconte l'arrivée des Grecs en Italie et le concile de Florence.

Avec l'Évêque, il fait connaître tout d'abord les élections épiscopales au xve siècle, puis il suit pas à pas dans Antonin : l'administrateur, le réformateur, l'intendant des pauvres, le directeur de conscience. Un archevêque de Florence ne pouvant se désintéresser des affaires publiques, M. Raoul Morçay nous présente Florence en pleine effervescence, en pleine révolution, bridée par l'astucieux Cosme de Médicis qui, par des coups d'État successifs, s'empare du pouvoir et le maintient dans son parti. Puis ce sont les relations diplomatiques d'Eugène IV, de Nicolas V, de Pie II avec la république habile à donner de belles paroles, ce sont des ambassades dont l'Archevêque est le chef et le porte-parole.

Avec l'Écrivain, nous suivons le mouvement irrésistible qui impose

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aux auteurs du xve siècle l'usage de la langue vulgaire, nous constatons un arrêt momentané de l'humanisme, mais nous voyons saint Antonin exercer une influence réelle et bienfaisante sur la Renaissance. Antonin est historien et moraliste. Comme historien, dans sa chronique universelle, il se propose un but moral, ne se pique pas de critique, soigne assez peu son style, est habile à compiler et à classer les écrits des auteurs antérieurs, mais il sait introduire des idées et des vues personnelles très utiles à consulter. Comme moraliste, il a élevé dans sa Somme un monument précieux qui, pendant près de deux siècles, a été la règle de conduite du grand nombre. La Somme embrasse « dans une synthèse complète la science chrétienne des mœurs, c'est-à-dire à la fois les principes généraux qui régissent la moralité et leur application aux diverses conditions de la vie humaine.

M. R. M. donne la note juste sur saint Antonin, fils de notaire, le grand évêque de Florence se plaît dans les « actes authentiques » et semble attendre « une consécration officielle et une efficacité mystérieuse du paraphe d'un officier public »; il est « moins un maître que l'écho des autres maîtres »; il ne brille pas au rang des Chrysostome, des Jérôme, des Thomas d'Aquin; il est, non l'abeille « qui fait son miel de toute chose », mais la fourmi qui amasse un butin abondant et varié sans le transformer; toutefois il possède une qualité inappréciable dans un moraliste: c'est à savoir un « esprit sensé et admirablement équilibré ».

Ce volume suppose de grands travaux et de patientes recherches. M. R. M. a eu la bonne fortune de trouver passablement d'inédit. Il appuie solidement ses assertions, et, citant non seulement ses sources mais les textes eux-mêmes, il permet à chacun de vérifier ses dires.

Des têtes de pages bien choisies, des tables bien faites permettent de se servir facilement de ce livre et d'en utiliser les richesses : c'est une belle contribution à l'histoire du xve siècle.

Lucien Misermont.

Martin (G.) et Besançon (M.) : **L'Histoire du Crédit en France sous le règne de Louis XIV.** — T. I. Le Crédit public. Paris, Larose, 1913, 1 vol. gr. in-8°, 240 pages.

Dans un récent ouvrage MM. Martin et Besançon viennent de nous révéler des personnages que les historiens avaient jusqu'ici un peu négligés. Ils se sont efforcé d'éclairer d'un jour tout nouveau le milieu dans lequel se traitaient les affaires financières sous la monarchie. En disant affaires ne nous représentons pas ce que nous désignons communément sous ce nom

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aujourd'hui, mais un ensemble d'opérations qui ont actuellement presque complètement disparu, en France tout au moins, et qui consistaient en grande partie en adjudications d'impôts, d'octrois et de douanes. La royauté affermait tous ses impôts indirects aux plus gros enchérisseurs et les adjudications donnaient souvent lieu à des luttes acharnées entre différents groupes de financiers qui tenaient à être chargés de ces perceptions. Nos auteurs se sont appliqués à nous montrer ce milieu en nous faisant voir par quelles compromissions et par quels appuis à la cour ou dans les ministères ils arrivaient à devenir adjudicataires de telle ou telle forme. A tour de rôle défilent des étrangers, des bourgeois, des gentilshommes enrichis dans ces sortes de tractations ; ils acquièrent une influence personnelle, ils font souche de financiers et constituent finalement une nouvelle caste très intéressante à étudier dans sa formation.

M. Martin n'admire pas uniformément l'œuvre de Colbert, c'est son droit : d'autant plus qu'en matière économique beaucoup de doctrines peuvent être défendues ; mais il me semble qu'il ne tient pas assez compte des progrès énormes que ce grand ministre fit accomplir au royaume tant au point de vue industriel qu'au point de vue financier. Si Colbert semble n'avoir pas pu appliquer jusqu'au bout de sa carrière les théories qu'il avait inaugurées, il faut bien souvent en rejeter la faute sur des événements extérieurs tels que la guerre de Hollande, qui le forcèrent à modifier sa ligne de conduite.

En outre l'auteur s'attache beaucoup aux faits et semble écarter, avec un peu trop de parti pris, les théories qui les ont motivés ou qui en découlent. On ne gouverne pas toujours avec des principes, nous ne le savons que trop hélas à l'heure actuelle ; mais Louis XIV et ses ministres ont eu l'intention d'appliquer cette méthode. Malheureusement les événements les ont souvent contraints à l'abandonner.

Une documentation sérieuse, des sources en grande partie inédites font du livre de M. Martin un ouvrage qui sera lu avec plaisir et par les gens du monde qui y trouveront une foule de faits intéressants et par les érudits qui y puiseront beaucoup de détails encore inconnus.

Comte Elphège Frémy.

Louis Blart : **Les rapports de la France et de l'Espagne après le pacte de famille, jusqu'à la fin du ministère du duc de Choiseul.** Paris, Alcan, in-8 de 238 pages.

L'auteur de ce mémoire est décédé avant qu'il fût imprimé. Publié par les soins de M. Émile Bourgeois de la Sorbonne, qui appréciait la valeur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

intellectuelle de ce jeune homme, ce travail s'efforçait de combler une lacune historique. Il existe, en effet, quelques monographies sur des points de détail, postérieurs à la conclusion du Pacte de famille. Mais la période qui s'étend depuis ce traité, jusqu'au début de la guerre d'Amérique, est demeurée à peu près inexplorée.

Dans les différents chapitres que comprend cet écrit, je m'attacherai uniquement à celui qui concerne les jésuites. M. Blart m'a fait l'honneur de me citer souvent mais nous ne sommes pas toujours d'accord. Si j'avais la latitude de développer ici mes arguments, j'espérerais fournir des raisons plausibles en faveur de ma thèse, il suffit d'ailleurs de se reporter aux passages de mon livre, si on en a la curiosité, après avoir lu les critiques de M. B. Pour n'en citer que quelques-unes je signalerai d'abord l'émeute de Madrid. M. B., à mon sens, est beaucoup trop absolu, quand il nie la participation des Jésuites à ce soulèvement. Remarquons d'abord que ce que je conteste ce n'est pas la conclusion, mais la manière dont elle est présentée. Il ne suffit pas de dire : la Compagnie n'avait aucun intérêt à cette émeute, pour que cette assertion soit prouvée. Il existe, partout, des imprudents, des maladroits qui peuvent compromettre leurs confrères. Sans aller jusqu'à Simancas, M. B. pouvait rencontrer aux affaires étrangères une abondante moisson de documents tendancieux, qu'il ne cite même pas et dont il aurait trouvé les cotes dans mon livre. Dans un autre passage, M. B. insiste sur l'appui qu'offrait aux Jésuites la reine douairière Élisabeth Farnèse. Ici apparaît, encore, ce défaut de nuance, cette absence de mise au point qui est le principal reproche adressé à un travail, fort estimable dans son ensemble. La protection de cette reine caduque, infirme, arrivée au terme de sa carrière, n'était que bien précaire et ne pouvait durer longtemps. Enfin je relève ailleurs une phrase qui me paraît presque naïve. Il s'agit du procès intenté aux Jésuites pour les expulser d'Espagne. « Il faudrait, écrit M. B., prendre une entière connaissance des papiers de la *pesquisa secreta,* conservés à Simancas et surtout des Archives secrètes de la Compagnie de Jésus. Une pareille étude très intéressante n'a été sérieusement tentée par personne. » Je peux répondre en connaissance de cause. J'ai feuilleté sur place ce dossier, j'ai été guidé dans mes recherches par le P. Gaillard, jésuite résidant, depuis de longs mois à Simancas, et auquel je suis heureux de témoigner une fois de plus ma gratitude. Néanmoins je n'ai rien trouvé dans cette procédure, par la raison bien simple que cette expulsion était une injustice et que les gouvernements ne sont pas assez simples pour laisser subsister des pièces palpables de leur iniquité. Si pareils documents existaient, les victimes n'auraient pas manqué de les publier à grand bruit, au moment de la réhabilitation de la Compagnie de Jésus, sous Ferdinand VII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pour résumer l'impression générale que je retire de cette lecture, il me semble que M. B. n'a consulté presque exclusivement que des livres et des documents français. De cette lacune dans l'information, il résulte, chez l'historien, des opinions trop absolues. Tout a été observé uniquement en vue de grandir, démesurément, le rôle de Choiseul. C'est lui qui a tout inspiré, tout fait, tout prévu. Charles III et son entourage ne sont que des marionnettes dont Choiseul tient les ficelles. A observer de plus près, des hommes de la valeur politique d'un Aranda ou de Florida Blanca. M. B. aurait, je n'en doute pas, atténué l'exagération de pareil jugement et réservé à l'Espagne une part plus équitable.

FRANÇOIS ROUSSEAU.

Abbé Victor SANSON: **Répertoire bibliographique pour la période dite « révolutionnaire » 1789-1801 en Seine-Inférieure.** Tome I : le département. In-8° de 278 pp. Tome II : Rouen, le Havre. In-8°, pp. 279 à 473. Tome III : les Communes. In-8°, pp. 474 à 796 (s'arrête à l'article : *Jumièges*). — Paris, Champion.

L'auteur de ce répertoire n'a pas cru devoir le faire précéder d'une introduction ; il en a simplement annoncé le développement en exposant un plan schématique sommaire. Son ouvrage comportera cinq volumes. Le tome IV donnera la suite des Communes ; le tome V sera consacré aux individus et comportera une table. Les chapitres sont ordinairement divisés ainsi : 1° travaux (études publiées de 1801 à 1910) ; 2° documents (publications parues de 1789 à 1801). Pour le département, le classement est ainsi compris : *A*. Principales sources générales. *B*. Renseignements généraux (cartographie, itinéraires, etc.). *C*. Histoire politique ; *a*) États généraux ; *b*) Révolution. *D*. Histoire diocé saine. *E*. Histoire militaire. *F*. Histoire judiciaire. *G*. Histoire financière. *H*. Histoire économique et sociale. *I*. Instruction publique, sciences. *J*. Imprimerie, journaux, almanachs.

Ce qui donne un intérêt exceptionnel à l'ouvrage de l'abbé Sanson, ce n'est pas seulement la richesse et l'abondance de ses fiches, c'est le résumé qu'il donne du contenu de chaque opuscule de quelque importance, sans parler des observations critiques qui sont souvent à retenir, et d'une excellente coopération apportée aux recherches de ceux qu'intéresse telle ou telle branche de ces études, par l'indication, en note, d'ouvrages rétrospectifs ou de travaux d'ordre général qu'il importe de lire pour posséder complètement le sujet à traiter.

Nous regrettons qu'il n'ait pas été donné une numérotation continue,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en marge ou entre parenthèses, à chacun des articles cités. Le nombre des pages n'en aurait guère augmenté, et il serait plus aisé de préciser la place d'un document. Ce désidératum n'enlève pourtant rien à l'utilité générale, pour tout travailleur s'intéressant à l'histoire normande, de ce répertoire conscieusement dressé et soigneusement édité.

J. Depoin.

Baron André de Maricourt. **La duchesse d'Orléans, mère du roi Louis-Philippe.** Paris, Émile-Paul, in-8, xiii-229 pp.

Victime d'une époque tragique et bouleversée, victime de la philosophie nouvelle, victime de la sentimentalité à la Jean-Jacques, et sans doute de bien d'autres causes, telle nous apparaît la duchesse d'Orléans, au cours du second et dernier volume que M. André de Maricourt consacre à sa biographie. Deux tomes, dira-t-on, sur une vie assez terne en somme, n'est-ce pas un lourd bagage? Mais lorsque cette vie traverse une période remplie de grands faits historiques et toujours fertile en découvertes, quoique l'une des plus minutieusement explorées, elle peut fournir à la plume d'un biographe diligent, mainte occasion d'apporter à l'édifice déjà construit par l'Histoire, d'intéressantes contributions. Si bien que par leurs « à côtés » nouveaux ces deux tomes paraissent, en vérité, presque légers.

Nous avions laissé la rêveuse et mélancolique princesse aux prises avec les premiers troubles de la Révolution. Elle supporta les dures secousses de ce temps, en âme souffrante et résignée. Et comme elle avait eu coutume de n'opposer aux coups du sort qu'une résistance passive, elle demeura fidèle à cette habitude. De fait, son existence tout entière laisse une singulière impression d'effacement. Soit qu'elle s'écoule au morne château d'Eu, puis successivement, dans ces résidences d'Anet, de Bizy, de Vernon : refuges temporaires où le vénérable duc de Penthièvre vint abriter sa fille et sa petite cour désolée ; soit qu'après la mort du prince, Mme d'Orléans passe de la fameuse « pension Belhomme » — et par les chemins de l'exil — à ce faubourg de Barcelone qui devait abriter si pauvrement, de 1797 à 1802, ses vicissitudes ; soit qu'enfin elle revienne sous la Restauration finir ses jours à Paris, elle semble toujours affectionner les seconds plans, les demi-teintes ; elle baigne, dirait-on, dans une atmosphère un peu grise, très attachante néanmoins, et dont son biographe a su noter pour notre agrément toutes les fines vibrations.

De plus, grâce à plusieurs sources particulières où il avait puisé déjà lors du premier volume, il a pu, aux documents que lui fournissaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

quelques ouvrages récents sur le milieu, l'époque, les entours de son sujet, ajouter de nombreux renseignements inédits. Il redresse même, çà et là, de menues erreurs que l'histoire anecdotique eut peut-être, sans lui, accréditées. Par exemple, certains mémorialistes avaient cru constater chez le duc de Penthièvre une dépression de la volonté, assez naturelle chez un vieillard qui, pour ses derniers jours, assiste aux événements de 1789 et de 1791. — Il n'en est rien, assure M. de M. — Sur la foi de plusieurs auteurs, nous avions gardé notre estime à l'honnêteté de Benoît, l'un des geôliers du Luxembourg. Or, Benoît était, paraît-il, un mouton des plus dangereux. Enfin, la question Rouzet, si controversée, et non sans malveillance, nous vaut une longue et subtile analyse. Apprenons tout d'abord qu'elle relève surtout, cette question aux romanesques allures, de la psychologie; après en avoir exploré minutieusement tous les détours, le biographe de Mme d'Orléans conclut, en résumé: on a pu, certes, s'étonner de la sympathie que la princesse témoigna — *usque ad mortem* — à l'ancien conventionnel Rouzet, devenu son chancelier, devenu le comte de Folmon ; mais cette affection reposait sur un sentiment de reconnaissance très vive pour l'homme à qui elle devait « la fortune, la vie... et mieux encore, la liberté de ses enfants. » Former des suppositions vulgaires, parler, à l'exemple des mauvaises langues, d'union morganatique, serait juger témérairement, d'autant que Rouzet était marié et que la princesse aimait tendrement la femme de Rouzet. Et, pour dissiper toute équivoque, même à l'endroit des honneurs funèbres dont le chancelier et sa femme devaient bénéficier, aux côtés de l'auguste bienfaitrice, M. de M. ajoute que Rouzet fut le confident, le « confesseur laïque », l'homme nécessaire venu providentiellement à l'heure d'une « crise affective », rien de plus.

Ceci établi, la fin de la vie de Louise-Marie-Adélaïde, à Paris, sous la Restauration ; ses petits démêlés pécuniaires avec son fils Louis-Philippe, ses rapports très amicaux avec Mme de Genlis — seul personnage qui n'ait pas, au cours de ce volume, trouvé grâce devant M. de M. ce qui, d'ailleurs est assez naturel — rentrent dans le cours ordinaire des événements de ce monde. La mort édifiante de Mme d'Orléans survenue le 23 juin 1821 termina très dignement une existence attachante, au charme délicat, — nous avons pu l'apprécier ici même — trop sacrifiée de son vivant et qui, du moins, aura eu la consolation posthume, de trouver pour écrire son histoire, jusqu'alors un peu indécise, le biographe le plus attentif et le plus respectueux.

JEAN HARMAND.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

E. Souville, capitaine de frégate en retraite : **Mes Souvenirs maritimes (1837-1863)**, introduction de M. le contre-amiral Degouy. Paris, Perrin, 1914, in-8, 481 pp.

« Voici, je crois, un beau livre qui paraît et voici, j'en suis sûr, un beau caractère de marin, de militaire, de français qui se révèle. » Ces lignes, tracées au début de son introduction, par M. l'amiral Degouy, expriment le jugement le plus juste qui puisse être formulé sur ce charmant ouvrage que l'amiral rapproche des *Souvenirs d'un amiral*, de Jurien de la Gravière, autre livre charmant, inconnu, peut-être, des générations actuelles, mais que ses lecteurs d'autrefois relisent encore, y goûtant les mêmes émotions qu'ils y trouvaient jadis, à ce temps heureux de la jeunesse que le poète italien a si bien nommé le printemps de la vie.

Souville n'a pas vécu des temps héroïques comme ceux que nous a peints le premier Jurien de la Gravière ; sa carrière s'est déroulée à une époque assez calme pour la marine ; pendant la guerre de Crimée, il fit campagne sur les côtes du Kamtchatka, rude campagne, mais sans combats. Ses *Souvenirs* nous révèlent ce que cette vie de marin exige de vertus austères et demande de sacrifices. Il n'a pas songé à faire œuvre littéraire, mais telle description comme celle de la tempête au cap Horn, donne, dans sa sobriété, une vision autrement exacte des fureurs et des dangers de la mer que semblable passage d'œuvres littéraires, écrites également par des marins. Il a visité le Chili, le Pérou, etc. et, pendant ses relâches, son amour des voyages l'a entraîné dans des excursions, loin des rivages du Pacifique. Il sut voir et décrire. Mais où sa ferme intelligence apparaît, c'est dans les jugements qu'il porte sur les pays, les événements et les hommes. Il trace des portraits, qui ont le relief des médailles. Celui de Bugeaud, qu'il connut alors qu'il était attaché à la station d'Algérie, semble n'appeler aucune retouche. S'il juge sévèrement parfois, sa sévérité n'est inspirée par aucune rancune personnelle ; il se trompe, peut-être, quelquefois comme quand il apprécie, sans indulgence, Bonnefoux, son commandant à l'école navale qui lui aussi a laissé d'intéressants *Souvenirs*, mais il ne cherche pas à tromper. Son caractère, noble et droit, dicte ses blâmes, comme quand il apprécie la politique impériale en Italie. Son dédain pour ses auteurs et ses coryphées lui inspire des phrases cinglantes. Victor-Emmanuel ayant fait remettre des décorations, pour les officiers de l'escadre venue le saluer à Naples, Souville nous apprend que beaucoup d'officiers, lui entre autres, demandèrent à ne pas recevoir ces croix et il ajoute : « Les décorations de l'ordre des SS. Maurice et Lazare furent distribuées par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'amiral, à la suite de la visite du roi d'Italie. L'amiral eut le courage d'en attacher une sur la poitrine de l'aumônier en chef et celui-ci la honte de l'accepter. » Cet homme qui paraît avoir eu un caractère froid et sans faiblesse, avait le cœur chaud : les pages où il parle de ses marins, de ses camarades et de son chef et ami vénéré, l'amiral Fourichon, l'attestent. La fin de sa carrière fut pleine de noblesse et donne une haute idée de lui. Le jour où sa santé parut s'altérer, il demanda sa retraite, quoiqu'il eût pu rester au service : mais, dit-il, je fus : « arrêté pas un scrupule... la vie à terre, sur le pavé des ports, sans fatigue, mais aussi sans avenir, cela en portant des épaulettes, m'aurait embarrassé et humilié ». Ceci juge l'homme. Un tel livre est un enseignement. Les pages de M. l'amiral Degouy sont le témoignage que les mêmes nobles sentiments sont toujours vivants dans ce qu'on nommait, si justement jadis : le grand corps.

A. Auzoux.

Grivel (amiral baron) : **Mémoires**, publiés par M. Lacour-Gayet. Un vol. in-8, 450 p. Paris, Plon.

Écrit longtemps après les événements qu'ils relatent, ces souvenirs n'en ont pas moins un réel intérêt : ils évoquent en un style simple et familier l'épopée impériale, dans laquelle le lieutenant de vaisseau Grivel joua un rôle, sinon de premier plan, du moins fort honorable ; sans doute devons-nous regretter la perte des papiers de l'amiral Grivel formant la seconde partie de ses mémoires. La publication actuelle s'arrête à l'année 1816, alors que la carrière maritime de Grivel commençait à peine, et devait se poursuivre dans les postes les plus intéressants jusqu'en 1846. Contentons-nous de ce qu'on nous offre.

Né en 1778, d'une vieille famille d'Auvergne, fils et petit-fils d'avocat, le jeune homme était déjà destiné à la robe quand la révolution survenant, la carrière des armes lui parut plus tentante. Après un stage assez court en 1795 dans les bureaux ministériels, où il fit la connaissance de Fain, le futur secrétaire de l'empereur, Grivel s'engagea dans la marine, alors si pauvre en officiers. Envoyé d'abord dans le Levant, il fut dès le début du Consulat ramené sur la Manche, d'abord à Boulogne, puis sur les côtes du Calvados; il prépara la grande expédition d'Angleterre, jusqu'à ce que les consuls l'appelassent à faire partie de leur garde ; honneur envié qui devait pourtant troubler pendant de longues années la carrière du marin.

Maintenu en effet dans la garde impériale, Grivel se trouva à Vienne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

au lendemain d'Austerlitz, à Tilsitt lors de l'entrevue fameuse ; ses souvenirs vieux de quarante ans ne donnent malheureusement pas sur ces événements des renseignements bien caractéristiques ; les notes prises au moment même ne purent être retrouvées par l'auteur.

La partie la plus intéressante du récit est relative à l'expédition d'Espagne, à la capitulation de Baylen, à la captivité dans la baie de Cadix, et à l'évasion. Arrivé à Madrid à la veille du 2 mai, Grivel fut frappé de l'état d'esprit de la péninsule, si différent dit-il de celui des autres pays conquis ou seulement occupés par l'armée française; en but à une hostilité sourde le soldat voyait surgir contre lui un ennemi auquel il n'était pas habitué et contre lequel il savait mal se défendre ; à part le moment où Napoléon prit personnellement la direction des opérations, les troupes manquèrent d'enthousiasme et parfois même de confiance.

Prisonnier des Espagnols pendant près de deux ans, Grivel ne rentra en France qu'en mai 1812 pour y prendre le repos auquel lui donnait droit une campagne particulièrement mouvementée, il resta cependant peu de temps près des siens. L'heure du repos n'avait pas sonné; il rejoignit la grande armée en Allemagne ; il fit la campagne de France ; mais il ne donne sur cette partie de sa vie qu'un aperçu rapide et très impersonnel ; le dernier chapitre de ses mémoires relatif à sa mission à Marseille et à Toulon lors des Cent jours est par contre plus intéressant, car il y montre avec quelques détails l'état d'esprit de la population provençale à la veille et au lendemain de Waterloo.

P. Rain.

Albéric Cahuet : **Napoléon délivré (Le second retour de l'Empereur)**, Paris, Émile-Paul frères, édit., Paris, in-18, 1914.

Nous avons analysé ici, il y a quelques mois, le livre de M. Albéric Cahuet, intitulé *Après la mort de l'Empereur*, où nous apprenions ce qu'étaient devenus les serviteurs et les familiers de Napoléon à Sainte-Hélène.

L'auteur nous invite cette fois à le suivre au milieu des événements qui se sont déroulés une vingtaine d'années après la mort du grand captif, c'est-à-dire au moment du retour des cendres. Les mêmes personnages évoluent sur cette scène historique — Bertrand, Gourgaud, Las Cases, auxquels se mêlent des figures nouvelles comme celle de l'abbé Coquereau, l'aumônier de la « Belle Poule » — mais dans un cadre plus large, celui de Paris, de la France et même celui de l'Europe tout entière qui voit d'un œil quelque peu inquiet l'initiative du roi des Français.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ce n'était pas sans mûre réflexion que Louis-Philippe s'était décidé à une mesure aussi libérale. M. Cahuet écrit à ce sujet que le roi « envisagea la situation troublée par le spectre du communisme. Il songea à la réaction patriotique que provoquaient déjà les menaces extérieures. N'était-ce point une nécessité actuelle de faire, par un geste royal, vibrer l'âme française ? Le roi de juillet escompta les gains qui résulteraient de cette apothéose pour sa dynastie, désormais héritière et protectrice des grands souvenirs nationaux. Il crut en M. Thiers qui s'engageait à prendre, au nom de la France, cette sorte de revanche contre les traités de 1815, et tous comptes faits, toutes chances évaluées, Louis-Philippe décida, le 1er mai 1840, en gracieux don de fête, d'accorder à M. Thiers la sépulture parisienne qu'il réclamait pour l'empereur Napoléon. »

Ce que Louis-Philippe devina moins, c'est que cette apothéose allait entretenir ou raviver chez les masses le culte napoléonien et qu'à l'ombre du mouvement provoqué par le retour des cendres, le neveu du grand empereur avec lequel on croyait alors n'avoir guère à compter, gagnerait une popularité qui le conduirait au pouvoir.

M. Cahuet a compulsé avec soin tous les documents de l'époque et présente en son livre des tableaux très vivants de la physionomie de Paris en cette journée du 15 décembre 1840 où tant de personnages, quasi morts depuis 1815, s'étaient réveillés fièrement avec tout un peuple pour saluer une dernière fois la glorieuse dépouille de l'empereur.

M. Quatrelles l'Epine.

Augustin Filon : **Le Prince Impérial**, Paris, in-16, 1914, Hachette et Cie, édit.

Le 16 mars 1856, le canon des Invalides annonçait aux Parisiens dans l'allégresse, la naissance d'un héritier impérial, et trois mois plus tard, les cloches de Notre-Dame saluaient joyeusement le baptême du « Petit Prince » comme on appelait familièrement le fils de Napoléon III... Puis, après vingt-trois années écoulées, dans les premiers jours de juin 1879, se répandait dans Paris la lamentable nouvelle de la mort tragique du malheureux prince.

De ces vingt-trois années, M. A. Filon a tracé une histoire intime, charmante et douloureuse tout à la fois, dont il fut le témoin presque constant. On sent que c'est avec son cœur qu'il a rassemblé ses souvenirs ; on devine que c'est parfois avec les yeux pleins de larmes qu'il a conté l'existence noble et droite de son auguste élève ; et son émotion, si vraie, si sincère, il la communique à ses lecteurs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Qui ne se souvient de la conférence qu'il fit vers 1912 sur le Prince impérial? Un tiers de siècle passé n'avait pu éteindre son chagrin ni diminuer ses regrets. Quand il vint, en terminant, à parler de la mort du Prince, ses larmes coulaient et sa voix était angoissée si douloureusement que l'assistance tout entière se trouva attendrie et bouleversée.

Ce « Petit Prince », on l'avait vu, on l'avait acclamé et on l'aimait toujours malgré les cataclysmes qui avaient suivi son départ de France. Sa fine silhouette, sa physionomie grave, ses traits aux lignes si pures étaient restés gravés dans la mémoire de plus d'un. On le savait bon, sensible, généreux ; beaucoup espéraient encore en lui...

M. A. Filon indique les causes de cette popularité si noblement justifiée ; il montre comment le Prince puisait dans son cœur autant que dans son intelligence, cet esprit d'à propos, ces mots charmants qui attiraient à lui d'une façon définitive tous ceux qui l'approchaient pour la première fois. Le voici, par exemple, en Corse; il n'a pas douze ans et visite la maison où naquit Napoléon Ier ; le peuple se précipite tumultueusement pour mieux le voir ; on veut écarter ce flot qui risque de l'étouffer : « Laissez-les entrer, s'écrie-t-il, ils sont de la famille ».

Voici Mme Lebon, dame de la halle, qui vient à Chislehurst lors de la manifestation du parti bonapartiste du 16 mars 1874. Elle rappelle au prince qu'elle avait eu l'honneur, dix-huit ans auparavant, étant députée par sa corporation, de l'embrasser dans son berceau. « Eh bien, Madame Lebon, répond le prince, je vais vous rendre ce baiser-là. »

Tous les tableaux de M. Filon sont ainsi peints sur le vif. Outre qu'ils apportent par plus d'un détail d'intéressantes contributions à l'histoire de la France, ils nous montrent l'éducation du prince, ses dispositions et même ses talents de sculpteur ou de dessinateur, son instruction militaire à Woolwich, son intuition et ses vues politiques, si justes et si vraies, surtout en ce qui touche les conséquences des actes du maréchal de Mac-Mahon au 16 mai, et enfin l'aventure du Zoulouland...

M. Filon a voulu surtout faire connaître l'âme de son impérial élève ; il rappelle la prière de haute inspiration qu'il avait composée et qu'on retrouva dans son paroissien ; il fait ressortir aussi combien l'abbé Deguerry qui fut le directeur spirituel du prince, lui avait inculqué la notion du dévouement absolu du souverain à son peuple, conception qui se transforma plus tard chez cet enfant de nature si gaie, en une véritable soif d'immolation ! L'abbé Deguerry, qui devait, en 1871, périr de la main de ce peuple de Paris qu'il aimait et qu'il voulait qu'on aimât, avait en effet instruit le prince, dès son jeune âge, dans ces sentiments. Lorsque ce dernier était tout enfant, il l'interpellait en lui disant : « Mon cher petit seigneur, qu'aviez-vous donc fait pour avoir mérité, à deux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

jours, d'être grand-croix de la Légion d'honneur ? » Et il lui expliquait : « On vous avait donné la croix, non pour les services que vous aviez rendus, mais pour ceux que vous aurez à rendre un jour. La croix est le symbole du sacrifice. Celle qu'on avait placée dans votre berceau signifiait que vous avez été marqué, dès votre naissance, pour vous dévouer au peuple. »

Pauvre enfant ! il n'eut pas la consolation de donner sa vie pour sa patrie et la croix qu'il porta aux heures de la mort, le 1er juin 1879, dut lui apparaître terriblement lourde lorsque, percé de coups par des sauvages inconscients, il tomba sous les hautes herbes de la plaine australe, loin de sa mère, loin de ses amis, loin de ce pays de France qu'il aimait tant.

M. Quatrelles l'Epine.

Georges Delahache : **L'Exode** (*De Bischwiller à Elbeuf-Phalsbourg-Mulhouse-Belfort-Metz. — Alsaciens d'Algérie. — Wissembourg. — Vic. — Le rayon des Vosges*). Paris, Hachette et Cie, 1914, in-16.

L'auteur de la *Carte au liséré vert* a réuni sous ce titre *L'Exode*, une série d'études — dont quelques-unes parues précédemment dans la *Revue de Paris* — qui décrivent les aspects divers de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains à la suite du traité de Francfort en 1871.

Dans l'avant-propos de son livre, M. Delahache explique ses intentions : suivre sur les routes par où ils passèrent ces émigrants, « recueillir, tout ensemble, ce qui reste d'eux sur le sol qu'ils ont fui, ce qui reste du pays dans leurs foyers dispersés ». Cette double tâche a été consciencieusement remplie. Grâce à elle, nous distinguons, d'une part, la persistance du souvenir de la patrie perdue dans les villes annexées, et, d'autre part, les conséquences, heureuses pour la France, de cet exode par ailleurs si douloureux des Alsaciens dont l'activité, la ténacité, la persévérance, l'esprit d'initiative surtout, sont admirables. Ces travailleurs, ces patriotes, en transportant leurs fabriques de Bischwiller à Elbeuf, donnent à cette ville un regain inattendu de vie. De même ils créent en quelque sorte le centre industriel de Belfort. Enfin, de l'autre côté de la Méditerranée, dans ces villages d'Algérie où des milliers d'entre eux s'en allèrent mener la rude existence de colons, ils accomplissent une œuvre magnifique.

Cet ouvrage, sobre et mesuré de forme, de teinte un peu grise, est d'une lecture émouvante. La documentation en est aussi scrupuleuse que précise. L'histoire de ces populations d'Alsace et de Lorraine, si

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

durement éprouvées depuis quarante-quatre ans, est triste et belle. L'ère de « l'exode » va prendre fin, heureusement, plus tôt que n'osait l'espérer le probe écrivain dont le travail reçoit, grâce à la vaillance des armées françaises, une conclusion glorieuse.

Émile Couvreu.

Cloudesley Brereton : **Qui est responsable ?** La guerre européenne, ses causes, ses sanctions, avant-propos et traduction de l'anglais par Émile Legouis, professeur à la Sorbonne, 1 brochure in-8, de 128 pages, 1915. Félix Alcan, Paris.

Ce livre est assurément l'œuvre d'un observateur consciencieux et avisé. Le tableau qu'il donne de la civilisation allemande représentée par lui comme le dernier mot de « l'idéal mécanique » est saisissant. Tout ce qui fait la force de l'Allemagne y est étudié avec une rare perspicacité, tout ce qui fait sa faiblesse aussi ; et l'auteur voit clair quand, mettant dans les femmes, comme dans une des grandes forces pacificatrices, son espoir d'un avenir meilleur, il dénonce l'Empire allemand « comme un exemple vivant des dangers d'une civilisation trop exclusivement masculine. »

Toutes les responsabilités de la guerre européenne actuelle, M. Cloudesley Brereton les fait retomber, avec raison, d'ailleurs, sur le Kaiser dont il trace un portrait criant de vérité. Le caractère de ce Néron du xxe siècle, son amour du théâtral, sa politique de la main gantée de fer sont analysés avec une sûreté lumineuse. Cette sûreté de jugement se retrouve dans l'esquisse donnée par l'auteur de ce « pot pourri de nations » qu'est l'Autriche et des problèmes de races qui s'y posent.

Toute cette première partie du livre ne saurait qu'être entièrement approuvée et ce n'est qu'en abordant la seconde partie, celle relative aux alliés de l'Angleterre, qu'on éprouve par-ci par-là quelques déceptions. Certes, M. Brereton rend pleine justice au courage et à la ténacité des Russes et des Français ; mais il semble, par moments, les mettre au second plan dans la lutte gigantesque qui se poursuit. Il va même jusqu'à supposer leur défaite, tout en déclarant, d'abord, « qu'il semble « difficile de croire que nous serons vaincus, parce que nous luttons « pour la justice et que la justice est la force. » — « A mettre les choses « au pire — ajoute-t-il — même si la France est battue et la Russie en « échec, nous avons encore nous-mêmes sur qui nous replier. » Et, plus loin, « si en fin de compte, l'Allemagne triomphait, elle annexerait sûre- « ment la Hollande, la Belgique et peut-être Dunkerque, Calais et Bou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« logne... » Voilà qui n'est pas bien encourageant. Il est vrai que ce doute dans le succès final n'est que passager et dans le dernier chapitre, *le règlement des comptes,* tout en se défendant de vouloir vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, M. Brereton parle du démembrement, sinon de l'Allemagne, du moins de la Prusse. Il veut bien ajouter : « il ne faut plus qu'il y ait d'Alsace-Lorraine en Europe ! » Mais, outre qu'il est d'avis de laisser aux populations le choix libre de leur nationalité, il ne fait aucune allusion à la nécessité pourtant incontestable de reculer les frontières de la Belgique et de la France jusqu'au Rhin, véritable frontière naturelle de ces deux pays et qui, seule, peut les mettre à l'abri d'une nouvelle invasion.

Le livre de M. Brereton, malgré les doutes émis et les réticences signalées, est d'un très puissant intérêt ; il jette sur les événements actuels une lumière qui, si elle n'est pas toujours celle de la foi, est cependant de nature à les éclairer fortement et sainement. On ne saurait, du reste, que s'associer pleinement et de tout cœur aux conclusions de l'auteur, quand il affirme que le triomphe d'un idéal barbare ne peut être qu'une éclipse passagère et que la justice et l'honnêteté l'emportent toujours à la longue.

EM. DÉBORDE DE MONTCORIN.

PAUL VAN HOUTTE : **Le Crime de Guillaume II et la Belgique.** Paris, Picard, in-12, xv-254 pp.

Le livre de M. Van Houtte enrichit très heureusement la bibliographie des sources que les historiens de la guerre actuelle devront consulter. Il constitue dès à présent un des ouvrages les plus sérieux qui retiendront leur attention. A côté des enquêtes forcément incomplètes des journalistes, à côté des papiers diplomatiques publiés par les chancelleries, il apporte, appuyée de preuves irréfutables, une synthèse singulièrement forte des œuvres de Guillaume II contre la vaillante Belgique.

Ce livre peut se diviser en trois parties. Dans la première qui forme déjà un tout, M. Van Houtte expose, pièces officielles en mains (rapports, lettres, conversations des ambassadeurs, documents diplomatiques, etc.) ce qu'on a pu appeler l'avant-guerre de 1914 : ce sont, sous l'impérieuse poussée des aspirations pangermanistes, les préparatifs, sourds d'abord, l'envahissement avant la lettre par l'industrie, la domesticité, la finance, l'espionnage sous toutes ses formes : puis viennent les relations qui précédèrent immédiatement la guerre, l'odieuse proposition d'*amicale neutralité,* l'ultimatum, enfin l'invasion brusquée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Après avoir établi la préméditation, M. Van Houtte nous montre, dans sa seconde partie, les détails de l'exécution du crime allemand. Ici disparaissant, en quelque sorte, l'auteur laisse parler les faits, les textes authentiques, les lettres des témoins oculaires [1]. Il les opposera tout à l'heure aux piteux essais de justification venus d'Outre-Rhin. Les pièces officielles lui avaient permis au début de prouver l'improbité de l'ennemi par deux conversations que le ministre d'Allemagne à Bruxelles eut avec le ministre des Affaires étrangères belges le 2 août. — A quelques heures d'intervalle, le représentant allemand apportait à la Belgique la sécurité, puis l'ultimatum que l'on sait. — A présent, sans emphase et sans commentaires oiseux, l'auteur, appuyé sur les propres proclamations des généraux allemands, retrace les scènes tragiques, l'histoire des tueries de Visé, de Francorchamps, de Louvain. Il faudrait citer les cent pages qui par leur sobre vérité dressent, contre le germanisme, le plus accablant des réquisitoires. Signalons seulement la relation de l'exhumation des vingt malheureux louvanistes, fusillés sur la place de la Gare, et enterrés précipitamment au jardinet tout proche « dans un trou qui ne mesurait pas plus de quatre mètres carrés ». Signalons encore le calvaire des P.P. Jésuites de Tervueren et l'assassinat du P. Dupierreux, et faute de place renvoyons le lecteur à ce chapitre nourri de textes et de documents sur les violations sans nombre du droit de la guerre et du droit des gens qui constitue, certes, la partie la plus saisissante et la plus originale du livre.

En vain Guillaume II, le grand responsable, tentera-t-il de justifier les atrocités commises par ses ordres. Ni les discours oiseux, ni même les signatures allemandes ne l'innocenteront devant l'Histoire, qui ne saurait admettre telles justifications. M. Van Houtte les a d'ailleurs victorieusement réfutées. La dernière partie réunit en un choix fort judicieux les documents et les pièces auxquels il vient de recourir dans les deux premières. Cette « Annexe » documentaire apporte avec une précision d'une indiscutable valeur, les preuves du crime allemand. Évidemment l'auteur se place uniquement au point de vue belge, il ne fait donc pas intervenir les sources qui alimenteraient un livre semblable, considéré au point de vue des nations alliées. Toutefois la plupart des documents reproduits dans l' « Annexe » constituent un fonds commun à tout ce qui se rapporte à cette guerre, et à ce titre forment dès maintenant un ensemble de premier ordre, dont les historiens de demain se

1. Un sentiment de prudence bien compréhensible a obligé M. V. H. à ne donner aujourd'hui que les initiales des noms de ces témoins. Ils figureront tout entiers dans une seconde édition.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

serviront très utilement. Ainsi en va-t-il du pompeux manifeste des 93 intellectuels allemands (version originale française, imprimée en Allemagne) et des réponses des savants anglais, français, suisses, hollandais, américains; ainsi en va-t-il des enquêtes officielles du gouvernement belge, des proclamations militaires prussiennes, de l'admirable Lettre pastorale du cardinal Mercier, de la dépêche papale, à plus forte raison de tous les papiers diplomatiques; n'oublions pas enfin l'extravagante lettre du polémiste Harden.

L'ordonnance claire et positive, la concision quasi-juridique de ce livre ont été mises par M. Van Houtte au service d'une impartialité remarquable, car enfin, il est belge, et sa légitime indignation eut trouvé, même chez les lecteurs des pays neutres, l'accueil auquel les causes justes ont droit. L'effort qu'il s'est imposé ne donne que plus de force aux preuves de culpabilité du « nouvel Attila ». Nul d'entre nous ne le lira sans voir grandir sa conviction sur la responsabilité de l'empereur allemand, et son admiration pour l'héroïque Belgique.

JEAN HARMAND.

ALEXANDER POWELL : **La guerre en Flandre** (trad. Gerard Harry). Larousse, 1915, un vol. in-8, 196 pp., 12 gr.

Livre empoignant (que le lecteur excuse ce néologisme), c'est l'expression, la plus exacte, de l'impression qu'on éprouve à sa lecture. Nous lisions, avec passion dans notre enfance, les exploits extraordinaires de reporters américains, flegmatiques au milieu des combats, ne quittant les bureaux télégraphiques que lorsqu'ils s'écroulaient sous les obus, télégraphiant la bible pour être les premiers à annoncer le résultat d'une bataille. Ce personnage de roman est devenu un être réel. Le correspondant de guerre exerce sa profession avec un courage, une énergie, une précision qui en font un témoin irrécusable; il dédaigne le « *bluff* » et ne vise qu'à l'exactitude ; il rédige ses chroniques avec l'humour nécessaire pour leur donner la vie et se faire lire par le grand public à qui il s'adresse. M. Powell, du *New-Yorck World*, est le type parfait de ce correspondant de guerre, on peut dire qu'il honore sa profession. « Les correspondants de guerre envisagent un peu la guerre à la manière dont les médecins envisagent la maladie... ils ne tiennent pas à ce qu'on se tue pour leur compte, mais du moment où l'on s'entretue ils doivent assister à la tuerie. » On allait s'entretuer en Europe; il part et débarque en Belgique. Il croque, au passage, quelques types de confrères avec humour : le canon tonne; il faut recueillir les nouvelles. Il sourira d'abord un peu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des Belges, de leur garde civique, mais quand il verra l'armée belge combattre, quand il verra le martyr d'un peuple heureux jusqu'alors, bon vivant et pacifique, l'émotion le saisira, et les dernières pages du volume seront un hommage ému et admiratif, rendu à la vaillance d'une nation qui combat et meurt pour son indépendance et le droit. Il assiste, au combat de Sempst, à la bataille de Vilvorde, à la prise de Termonde, offensive qui, se produisant au moment des journées de la Marne, paralyse les forces allemandes importantes. Il n'a pas la prétention de décrire la bataille, il trace simplement le tableau de ce qu'il a vu. Il est à Anvers, pendant le bombardement, et s'égaye, un peu, aux dépens de quelques personnages, de Churchill par exemple; du monde diplomatique se réfugiant dans les caves des hôtels où la veille, femmes en robes basses, hommes en habit, dînaient allègrement. L'attaque des zeppelins et l'impression désagréable qu'il ressent aux premières bombes et qu'il ne dissimule pas, ne l'empêchent pas de noter avec malice l'apparition sur le toit de l'hôtel, d'un diplomate en pantoufles et en chemise de soie rose. Le bombardement commence, il rend hommage aux troupes, à la brigade navale anglaise, tout en constatant l'inexpérience de celle-ci. Il décrit l'évacuation de la population civile, qu'on avait eu le tort de ne pas préparer à la catastrophe et le récit ému qu'il fait, de cette fuite, pauvres et riches confondus, mourant de faim le long des routes, restera comme un tableau atroce de la guerre. On ne peut le lire sans être saisi de colère. Ses chroniques seront utiles, plus tard, aux historiens : aux secs communiqués et comptes rendus techniques, elles serviront d'illustration.

M. Powell a séjourné aux quartiers généraux allemands; il a parcouru le pays et constaté les horreurs et les crimes des envahisseurs. Il a recueilli leur défense après avoir vu les souffrances des victimes. Il la reproduit loyalement, mais son jugement n'en est pas modifié. Il est écrasant pour l'armée allemande : « Quand je quittai Anvers après l'occupation, j'étais devenu aussi belgiophile que si je fusse né à l'ombre du drapeau rouge, noir et jaune. »

L'entrée des Allemands à Anvers lui inspire ces réflexions : « Les troupiers avaient le teint rose des athlètes, ils marchaient avec l'entrain de la parfaite santé : et pourtant l'élément humain y manquait... ces êtres de gris habillés n'étaient que les roues, les boulons, les vis d'une grande machine. » L'armée allemande, il l'a parcourue, l'a vue s'avancer en colonnes profondes vers la France. Il admire la machine colossale : elle ne le conquiert pas. Les illustrations sont de Donald Thompson : M. Powell nous en fait un portrait bien amusant et narre les aventures extraordinaires de ce photographe-reporter ; il y aurait eu ingratitude à ne pas citer son nom ici. Ces clichés ont été tirés sous le feu et au péril de mille

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dangers. Toutes les professions ont leurs héros. Il ne nous reste qu'à féliciter M. Gérard Harry pour sa traduction à laquelle il a su conserver la vie et la couleur de l'original.

A. Auzoux.

Le grand historien de 1814 et de 1815 aurait été un puissant dramaturge ! Ses récits de l'épopée finissante le prouvent assez ; il s'est essayé une fois au moins à mettre en dialogue une des scènes les plus pathétiques de l'histoire du héros ; une publication posthume nous permet d'en juger : Henry Houssaye. **Le dernier jour de Napoléon à la Malmaison. 29 juin 1815.** (Perrin, in-12, 56 p.)

Journée tragique s'il en fut dans l'histoire de l'empereur que celle où, dans le décor des jours heureux, Napoléon entrevit pour la dernière fois l'occasion propice, en reparaissant tout-à-coup à la tête de ses troupes, de détruire l'armée prussienne, qui s'était avancée rapidement jusqu'aux environs de Saint-Germain, sans être suivie par l'armée anglaise : dernier rêve de victoire à peine ébauché, dont la Commission provisoire ne lui permit même pas de tenter la réalisation ! L'empereur subitement vieilli, désenchanté, n'essaie pas de lui tenir tête ; il retombe dans sa torpeur, quitte, en frémissant, la Malmaison, embrassant un vieux grognard qui murmure : puisqu'il y a plus d'empereur, y a plus d'armée !

A cette même date Louis XVIII était de nouveau rentré en France suivi de la petite cour qui l'avait accompagné à Gand, et prenait pour la seconde fois possession de son trône. On a maintes fois étudié la façon dont s'étaient opérées ces deux Restaurations, et le rôle que l'Europe y avait joué. M. Jacques Delebeque vient de résumer une fois de plus la première partie de la question sous ce titre : **La première Restauration et les fourgons de l'étranger** (Nouvelle Librairie nationale, 125 p. in-12, 1914.) Dire qu'il l'a fait avec impartialité, sans vouloir soutenir une thèse, sans prétendre défendre un parti, on ne le peut et lui-même n'oserait le faire ; il est pénible que l'histoire d'il y a cent ans puisse encore être un sujet de discussions de parti et qu'on puisse se couvrir d'elle pour attaquer ou soutenir des ambitions ou des désirs politiques d'aujourd'hui. L'auteur prétend donc démontrer dans cette brochure que les Bourbons se présentaient d'eux-mêmes, et s'imposaient à la France du jour où l'Europe déclarait ne plus vouloir traiter avec Napoléon ; il ne manque pas de textes pour soutenir pareille thèse ; l'empereur lui-même a dit : « il n'y a qu'un Bourbon qui puisse me succéder » ; mais encore fallait-il que sa succession fut ouverte, et elle ne pouvait l'être que du fait de l'étranger.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Quelque fatigué qu'il fut de la guerre et du gouvernement despotique de l'empereur, le peuple français ne pensait point du tout au 1er janvier, ni même au 1er mars 1914 à le renverser. Napoléon vaincu pouvait signer n'importe quel traité, la France lui fut restée fidèle ; la coalition seule pouvait le renverser en refusant de signer avec lui ; ce faisant elle était le facteur essentiel du nouveau gouvernement quelqu'il fut ; elle l'intronisait et l'imposait à la France.

M. Delebecque a soigneusement étudié la question ; mais il a négligé cette première considération ; il a raconté par le menu et la mission de M. de Vitrolles, et les missions secrètes des gens du roi et du comte d'Artois ; il a étudié les dispositions des alliés et celles des Français ; mais il en a tiré des conclusions qui ne sont pas toujours d'accord avec les prémisses ; il a relaté la scène fameuse de la rue Saint-Florentin, mais il n'en a pas conclu que l'empereur Alexandre, quelqu'hostile qu'il pouvait être la veille encore aux Bourbons, était le véritable artisan de leur Restauration quand il se prononçait avec Talleyrand et Marmont, contre Caulaincourt, Ney et l'armée. Enfin il tranche bien vite une autre question, quand, donnant tort à Henry Houssaye, il déclare qu'au 12 avril, « tous les Français étaient redevenus royalistes », conversion qui eut été bien rapide, et qui eut fort risqué de n'être pas sincère.

Le capitaine Borrey, en deux ouvrages que nous avons signalés ici même il y a deux ans, a montré pour la Franche-Comté, la fausseté de cette affirmation ; l'enquête de M. René Perrin sur l'**Esprit public dans le département de la Meurthe de 1814 à 1816** (Berger-Levrault, 125 p. in-8, 1913) aboutit à des conclusions qui ne sont guère plus favorables à la Restauration. Sa monographie, très minutieuse, très précise, paraît fort bien étayée, et peu discutable : il étudie d'abord l'esprit public à la fin de l'empire, constate que là, comme ailleurs, révolutionnaires et royalistes se sont ralliés franchement à Napoléon sans esprit de retour (à part quelques exceptions); il signale le malaise économique croissant qui faisait ardemment désirer la paix, quelques difficultés religieuses se rattachant au malheureux conflit avec Pie VII si imprudemment soulevé par l'empereur. Ces quelques symptômes d'opposition disparurent aussitôt le début de l'invasion ; les patriotiques populations de l'Est ne songèrent plus qu'à faire face à l'ennemi, à retarder sa marche en avant, contrairement à ce qui se passa en d'autres régions ; les levées de troupes supplémentaires s'effectuèrent facilement ; mais la faiblesse du duc de Bellune, sa retraite précipitée amena vite l'occupation de tout le département. Aussitôt l'envahisseur n'eût pas de tâche plus pressée que de faire naître, de faciliter l'esprit de trahison. Blücher dès le passage du

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Rhin avait séparé la cause de Napoléon de celle de la France, et avait même évoqué au souvenir des Lorrains leurs anciens ducs ; (cruelle ironie, quand on connait la suite !) Le comte d'Artois, qui s'était d'abord avancé jusqu'à Vesoul, rétrogradait sur Nancy qui devenait pour quinze jours le quartier général de l'émigration ; que d'intrigues s'y nouèrent, que d'ambitions, que de fortunes y prirent naissance ; les Nancéens furent parmi les premiers à se rallier au nouveau gouvernement dont ils espéraient la paix intérieure et extérieure. Mais ralliement conditionnel, partiel ; les troupes conservent leur fidélité à l'empereur ; peu à peu la bourgeoisie libérale, inquiète des prétentions de la noblesse, se joint à elles ; en février 1815 le duc de Berry et le comte d'Artois sont tour à tour accueillis avec déférence, avec joie, par une foule toujours amoureuse de réceptions princières et de fêtes; mais d'enthousiasme point. Par contre, le retour de l'empereur, quelques jours plus tard, fut salué par des acclamations populaires, que vinrent confirmer les élections du mois de mai; tous les élus furent franchement favorables à Napoléon; les partisans du roi, quelques prêtres exceptés, avaient disparu. Les Meurthrois préparèrent avec ardeur une résistance hélas insuffisante à une seconde invasion ; les alliés demeurèrent dans la Meurthe sept mois, de juin 1815 à janvier 1816, et les misères physiques et morales vaillamment supportées par les populations sont particulièrement pénibles à évoquer en 1915 ! Peu s'en fallut, on le sait, que le département ne connut l'horrible brisure dont il dut souffrir plus tard, pendant quarante-cinq ans !

L'invasion hélas ne s'arrêta pas à la Lorraine en ces tristes années dont nous célébrons si tragiquement le centenaire. La Champagne, aujourd'hui si éprouvée, fut elle aussi, en même temps que tant d'autres provinces, la victime de l'ennemi triomphant. M. Oscar Beuve dans la Bibliothèque de la Revue Historique de la Révolution française et de l'empire, a publié sur **l'invasion de 1814-1815 en Champagne**, des souvenirs inédits fort curieux. (Berger-Levrault, 190 p. in-8°, 1914.) Ce sont d'abord ceux de Charles Finot, adjoint au maire, « sur les événements dont Arcis-sur-Aube a été le théâtre en 1814 ». Ils avaient paru une première fois en 1816 dans la Gazette du département de l'Aube, feuille éphémère, dont la plupart des numéros ne peuvent être retrouvés ; M. Beuve a eu la chance de retrouver une copie de la Notice. Sa publication est donc inédite pour nous tous ; elle présente un réel intérêt puisqu'elle relate dans tous ses détails l'invasion dans le chef-lieu d'un des départements les plus touchés par la guerre, les entrées successives des alliés et de Napoléon dans la ville, le séjour qu'y fit l'empereur Alexandre le 18 mars, celui qu'y fit Napoléon le lendemain. Finot faillit être étranglé par les officiers

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ennemis qui voulaient le forcer à livrer des approvisionnements disparus depuis longtemps ; à peine remis de son émotion, il devait le 19 subir un interrogatoire en règle comme Napoléon savait les diriger ; c'est à Arcis que l'empereur, semble-t-il, se résolut à tenter ce grand mouvement tournant qui devait envelopper la coalition devant Paris et l'étouffer si la capitale osait résister. M. Beuve a collationné soigneusement le texte incomplet de l'exemplaire imprimé qu'il a pu retrouver et celui de la copie manuscrite ; il a eu soin de relever les différences de termes et d'appréciation qui les distinguent : l'auteur plein d'admiration pour l'empereur quand il écrivit son récit, a dû, dans la Gazette, flétrir l'ambition de Bonaparte, et célébrer la vertu de ses rois.

Le second des récits publiés par M. Beuve est « un précis historique des événements de la guerre de 1813-1814 par rapport à Châlons-sur-Marne par l'abbé Verguin ». — Plus détaillé que celui de Finot, le récit de Verguin est fait dans un esprit nettement hostile à l'empereur et donne des renseignements curieux, non seulement sur les opérations militaires, mais encore sur l'esprit public à Châlons pendant l'invasion. Il y relève en effet avec cette inconscience qui caractérise les royalistes de 1814, les avances faites par ses amis, par une partie du clergé, de la bourgeoisie notable, du peuple égaré, aux alliés qui s'avançaient « pour leur délivrance » ; l'entrée, dans la ville, d'Alexandre, de François, ou de Frédéric-Guillaume marque un jour béni ; cependant les troupes victorieuses ne se privaient pas de piller ; les habitants se lamentaient ; mais les commandants qui obtenaient plus de la trahison que de la lutte ouverte leur rendaient souvent justice. Le 30 avril à l'hôtel de ville, la municipalité portait des toasts aux souverains alliés et à Louis XVIII, aux commandants de la place, aux officiers de la garnison. Et les mêmes manifestations, racontées dans un second récit par le même abbé Verguin, se reproduisirent l'année suivante au lendemain de Waterloo. (Précis des événements qui se sont passés à Châlons depuis le retour de Napoléon en France.) Comme ces événements paraissent aujourd'hui criminels et inexcusables ! Quel mal l'esprit de parti, poussé jusqu'aux extrêmes, a causé à la France d'il y a cent ans, et quel progrès l'idée de patrie n'a-t-elle pas fait dans le cœur de tous !

L'armée fut, on le sait, le point d'appui le plus solide de l'empereur, le corps de l'état qui se rallia le plus difficilement aux Bourbons ; c'est dans l'armée que se fomentèrent les complots qui, aux environs de 1820, cherchèrent à renverser le trône de Louis XVIII. Le capitaine Louis Blaison a étudié brièvement l'un d'eux dans une petite brochure qui ne manque pas d'intérêt : **Une ville de garnison sous la Restauration ; le complot militaire de Belfort** (1822) (Berger-Levrault, 112 p.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

in-12, 1914). Il n'entreprend pas un nouvel historique de la conspiration, qui l'aurait mené loin — car l'histoire détaillée de chacun des complots de la Restauration reste encore à faire — l'intérêt de la brochure consiste dans la publication de lettres du chef d'escadrons Toutain, relatant les incidents de la journée du 1er janvier 1822. Il s'y donne, naturellement, le principal rôle dans la répression de la tentative de soulèvement, eut la chance d'y recevoir un coup de pistolet qui ne mit pas sa vie en danger et lui valut de l'avancement et la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Les lettres suivantes donnent d'amusants détails sur la garnison de Belfort, sur le rôle du commandant d'armes dans la vie civile de la ville, sur les préoccupations politiques des officiers ; on y retrouve, comme le remarque le capitaine B. « les communs traits éternels par où se marquent dans tous les temps (sans qu'ils y puissent au fond, par eux-mêmes, rien changer) *des compaignons qui désirent s'avancer* ».

M. de la Roche fut lui aussi un officier dévoué aux rois légitimes ; le Vte A. de Courson publie ses souvenirs sous le titre : **Souvenirs d'un officier de gendarmerie sous la Restauration** (Plon, 312 p. in-12, 1914) ; ils embrassent la totalité des règnes de Louis XVIII et de Charles X. Engagé volontaire dans les troupes royales à 17 ans et demi en 1814, de la Roche était à Blois lors de l'invasion de 1815 et contribua par son activité à empêcher le pillage que les Prussiens se préparaient à effectuer. Tour à tour garde du corps de Monsieur et garde du corps du Roi, il tint longtemps garnison à Paris, y mena la vie agréable de ses compagnons, qu'il rappelle simplement, avec force anecdotes ; il est naturellement au courant des questions politiques ; ses jugements très loyalistes sur les événements et les individus sont le plus souvent intelligents et modérés ; converti par la congrégation, il brûle de se dévouer pour le roi en Espagne ; n'y parvenant pas et fatigué de la vie de Paris, déçu de n'avancer pas vite, il se fait nommer lieutenant de gendarmerie à Nantes, en reconnaissant que le favoritisme règne en maître dans les bureaux du ministère. Sur Nantes souvenirs d'intérêt purement local ; mais 1830 ramène de la Roche à Paris, et son récit de la Révolution à la tentative de répression de laquelle il joua sa modeste part est intéressant dans son ensemble.

Suspect sous Louis-Philippe, il se cache, puis prend part à l'insurrection de 1832 en Vendée ; malheureusement son récit s'arrête au moment précis où de gendarme il devient conspirateur. Quelques notes de Mme de la Roche sur divers incidents de cette entreprise, qui devait si tristement finir, suppléent heureusement au silence de son mari.

Pierre Rain.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Annales révolutionnaires, octobre-décembre 1914 (paru en mars 1915) : Henri Lion, *N.-A. Boulanger* (1722-1759). *Contribution à l'histoire du mouvement philosophique au XVIIIe siècle* (suite), 617-645. — René Farge, *Un épisode de la journée du 12 juillet 1789. Camille Desmoulins au jardin du Palais-Royal*, 646-674. — *Les nouvelles lettres de Marie-Antoinette*, 675-693. — G. Vallée, *L'école centrale de la Vienne* (1795-1805), 694-708. — Albert Mathiez, *Lettres inédites sur la seconde théophilanthropie*, 709-716. — *Deux arrêtés de Robespierre jeune*, 717-721. — *Des bonnets rouges*, 721-725. — *Un placard orléaniste et dantoniste à la fin d'avril 1791*, 725-726. — *L'histoire de M. Aulard jugée à l'étranger*, 726-727. — *Danton jugé par Sébastien Mercier*, 727. — *Un quatrain pour la mort de Marat par David*, 727. — *Un baptême révolutionnaire*, 727-728. — (La publication des *Annales* est suspendue jusqu'à la fin de la guerre).

Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, année 1914 : Eugène Lelong, *Discours présidentiel*, 78-91. [Tentatives faites par la Société de l'Histoire de France pour la publication d'un répertoire méthodique annuel de l'Histoire de France]. — Paul Durrieu, *Les écrits en français d'un historien génois au temps de Louis XII* (*Alessandro Salvago*), 102-116.

Bibliographe Moderne, numéros 97-99, 1914-1915, janvier-juin : Henri Stein, *Un poète français du XVIe siècle et son anagramme dévoilé*, 5-9 [J. Chipault de Donnemarie en Montois]. — F. Longchamp, *Un libraire du XVIIe siècle. Claude Barbin*, 10-39. — Maurice Tourneux, *Salons et Expositions d'art à Paris* (1801-1900). *Essai bibliographique* (suite), 40-64. — Pierre Dufay, *Essai d'une bibliographie de la Sologne*, 65-188. — Henri Stein, *Les Archives anciennes de Saint-*

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Quentin, 189-202. — M. Furcy-Raynaud, *Les dépôts littéraires en février 1792. Notice inédite de H.-P. Ameilhon*, 203-209.

Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1914 : Philippe Lauer, *Notice nécrologique sur M. l'abbé Émile Beurlier* (1851-1907), 71-86. — Monceaux, *Plombs bysantins découverts à Carthage par le P. Delattre*, 108-109. — L. Dimier, *La statue d'Hercule, en argent, commandée par François Ier à Benvenuto Cellini pour l'entrée de Charles-Quint à Paris, en 1540*, 112-116. — Abbé Pinier, *Note sur des fouilles intéressant le rempart gallo-romain d'Angers*, 118-120. — P. Monceaux, *Note sur des sceaux bysantins découverts à Carthage par le P. Delattre*, 120-121 ; 146-147. — J. de Valois, *Couteau trouvé au cimetière gallo-romain de Longues-Raies, à Soissons*, 122-123. — J. Roman, *Matrice de sceau représentant un oiseau dans une cage*, 124-125 ; cf. 134. — Louis Chatelain, *Statue d'Esculape trouvée à Mactar* (*Tunisie*), 125. — P. Monceaux, *Sceaux chrétiens trouvés à Carthage par le P. Delattre*, 126-127 ; 169-170 ; 202-203 ; 222-223 ; 225-226 ; 284-285 ; 287-288. — L. Demaison, *Vases en terre cuite du musée de Reims*, 128-132. — F. de Mély, *Signification de l'abréviation ob qui accompagne certaines signatures du moyen âge*, 132-134. — J. Formigé, *Note sur les antiquités de Venasque* (*Vaucluse*), 136-144. — M. Roy, *Travaux de Philibert Delorme à Fontainebleau*, 146, 157-158 ; 162-263. — M. Prou, *Inscription sur un sarcophage de pierre trouvé à Jaulnes* (*Seine-et-Marne*), 144-145. — A. Dieudonné, *Les testons dits morveux de Charles IX*, 148-156. — R. Fage, *Le « capmanse » en Limousin*, 158-159 ; cf. 288-289 ; 290-291. — R. d'Allemagne, *Bague d'or trouvée à Cherchell* (*Algérie*), 159. — J. Formigé, *Inscriptions de Die*, 160-161. — R. Vallet, *Sarcophage trouvé à Bouillé-Courdault* (*Vendée*), 161-162. — V. Chapot, *Note sur le sens de « velificavit » dans une inscription*, 163-166. — Lefebvre des Noettes, *Date d'une pièce d'échec* (*cavalier*) *du musée du Louvre*, 166-169. — A. Blanchet, *Inscriptions de Limoges et fortifications antiques de la ville*, 172-178. — Cte de Loisne, *Manuscrit provenant de Thérouanne*, 178 ; 184. — L. Bonnard, *Captage antique de la source de Saulx* (*Nièvre*), 179-181. — Ch. Battin, *Serrure gothique*, 181-182. — F. Pasquier, *Miniature de sainte Catherine*, 183-184. — M. Roy, *Origine des tapisseries de Saint-Mammès de Langres*, 184-485. — Fr. Deshoulières, *Les tailloirs romans*, 185-186. — F. Pasquier, *Fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges*, 186-187. — M. Legrand, *Moule de l'époque barbare, trouvé près de Guelma* (*Algérie*), 193-195. — J. Roman, *Matrice portant la légende : Sigillum sancti aviatoris*, 196. —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Abbé Corbierre, *Légalisation du sceau*, 197. — Pallu de Lessert, *Inscription de Taoura concernant Cocceius Severianus Honorinus*, 199-200. — Georges Lafaye, *Statue antique d'Isis à Saint-Germain-des-Prés*, 204-209. — Mgr Batiffol, *Le Philumenus d'Optat*, 209-211 ; cf. 217-220 et 226-227. — Baron de Baye, *Bijoux barbares trouvés à la Calle (Algérie)*, 212-216. — J. Formigé, *Le rideau dans les théâtres romains*, 217. — Robert Michel, *Fresques d'Avignon*, 224-225 ; 228. — N. Valois, *Catherine de Médicis chez François Clouet*, 231-233. — De Mély, *Signatures d'artistes*, 235-236. — R. Fage, *Bénitier de l'église du Dorat*, 244. — Victor Chapot, *Sujets historiques dans les monnaies romaines*, 245-252. — Héron de Villefosse, *Verre peint trouvé à Fraillicourt (Ardennes) détruit par le bombardement du musée archéologique de Reims*, 256-269. — M. Roy, *Lucas Penni, peintre italien, et Masséot Abaquesne, potier rouennais*, 277-284. — E. Chénon, *Lettres de répit accordées autrefois aux « mobilisés »*, 285-286. — Georges Lafaye, *Monument romain de la Bastide forte près Aix-en-Provence*, 292-297 [Dessin de Peiresc]. — *Découvertes archéologiques faites en creusant les tranchées*, 298-299.

Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, mai-juin 1914 : F. Terrisse, *Théophile Terrisse, professeur à l'Académie de Die. 1640-1674*, 193-223. — P. Beuzart, *Pierre Titelmans et l'Inquisition en Flandre (1554-1567)*, 224-242 ; p. justif. — *Le prêche de Falaise*, 242-243. — *Relevé des noms des prosélytes et réfugiés figurant aux registres du consistoire de Genève à partir de 1660*, 244-249. — Frank-Puaux, *Une lettre de Louvois (8 janvier 1686)*, 249-250. — Baronne de Charnisay, *Les chiffres de M. l'abbé Rouquette. Étude sur les fugitifs du Languedoc. Uzès* (suite), 251-263 ; suite en janvier, 445-459. [Famille d'Espérandieu]. — Ch. Serfass, *Sébastien Bourdon, ce qui reste de ses œuvres en Suède*, 265-270. — G. Dumons et R. Garreta, *Notes sur la relation de l'évasion hors de France de Marie Molinier*, 277-279. — N. W., *Le peintre Louis Chéron*, 279-280. — Ch. Serfass, *Encore à propos de Jean de Labadie*, 280-281. — P.-E. Nugon, *Brachou ou Brachon ?* 282. — Ch. Serfass, *Les attaches françaises du poète finlandais Runeberg*, 285-286. = Juillet-décembre : M. Naert, *Les Huguenots du Calaisis au XVIIe siècle*, 296-340 ; suite en janvier, 401-444. — Ami Bost, *L'hérésie à Bussières (dans le Mâconnais) en 1553*, 341-350. — François Baudry, *Le protestantisme en Bas-Poitou à la fin du XVIIIe siècle. Une page inédite de la vie de l'abbé Dillon*, 351-359. — Jeanne Grimaux, *Une famille de pasteurs du Bas-Poitou au XVIIe siècle. Notes sur la famille Tireau, d'après les papiers conservés dans les*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

archives de la maison de la Jordronnière, commune de Sigournais, Vendée, 360-376. — N. Weiss, *Deux apologies du duc François de Guise. Poltrot de Méré. La vérité sur le massacre de Vassy,* 377-390. = Janvier-avril 1915 : Ad. de Richemond, *Un prédicant martyr à Rochefort en 1705,* 460-461. — J. Le Coultre, *Observations sur les colloques de Mathurin Cordier,* 462-469. — N. Weiss, *A propros de Ligier Richier,* 482-487. — N. W., *Le livre des conversions et des reconnaissances de l'Église françoise de la Savoye,* 487-491. — J.-J. Ragon, *Notes sur un précepteur protestant au XVIIe siècle (Ant. Guion),* 491-492.

Le Correspondant, 10 avril 1915 : Georges Marçais, *La faillite de la guerre sainte en Algérie,* 3-16. — Miles, *Le général de Maud'huy,* 17-28. — F. Bruno, *A l'assaut des œuvres françaises de Constantinople. Août-novembre 1914,* 40-58. — Max Turmann, *La guerre et l'organisation internationale de la charité en Suisse* (suite), 59-86 ; suite le 25 avril, 281-300 ; 25 juin, 1073-1094. — De Lanzac de Laborie, *Les souvenirs de jeunesse de M. Léon Daudet,* 105-120. = 25 avril : Miles, *L'amiral Fisher,* 210-224. — Marcel Dupont, *En campagne. Impressions d'un officier de légère* (suite), 225-247. — Un Français du Levant, *La question de la Syrie,* 248-258. — *L'esprit public et la situation aux États-Unis,* 301-330. — Eugène Griselle, *Un neveu et confident de Frédéric le Grand. Le prince Frédéric-Auguste de Brunswick d'après quarante-six lettres inédites du roi de Prusse,* 331-342. = 10 mai : Engarand, *L'Allemagne et le fer. L'hégémonie métallurgique.* — Miles, *Le général d'Urbal.* — L. Théodor, *Les barreaux de Belgique ont décidé qu'ils ne s'humilieront pas.* — H. Celarié, *A mille kilomètres de la guerre. Nos blessés. Les réfugiés. Le petit drapeau.* — *L'esprit public et la situation au Canada.* — Landres, *Croquis de guerre en Belgique.* — M. André, *L'Allemagne de Guillaume II. Ce qu'elle était, ce qu'elle voulait, d'après son historien Karl Lamprecht;* suite le 25 mai, 701-722. — J. Limosin, *Le prêtre à l'armée. Feuillets de calepins.* — A. Masseron, *Sur les deux fronts. Récits allemands.* — F. Marre, *Les mitrailleuses.* = 25 mai : G. Somville, *Vers Liège. Le chemin du crime. Un défi au général von Bissing,* 577-601. — Miles, *Silhouettes de guerre. Le général Hamilton,* 602-616. — M. Hélys, *Quelques aspects de Paris pendant l'hiver 1914-1915,* 617-638. — Olivier Guihéneuc, *Les sous-marins dans la guerre actuelle,* 639-658. — Michel Brenet, *La musique allemande en France,* 659-684. — Alexandre Masseron, *Deux réquisitoires. Le « Schwarzbuch » allemand. Louvain, Reims,* 735-744. = 10 juin : Miles, *Le général de Castelnau,* 805-817. — Jacques de Coussange, *L'esprit public et la situation en*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Danemark, 818-836. — Olivier GUIHÉNENC, *L'aide navale de l'Italie*, 843-859. — André LABARTHE, *Les intellectuels anglais et la culture allemande*, 872-888. — Ernest DAUDET, *En marge de la guerre. Notes et souvenirs de Tunisie*, 889-900. — Vicomte COMBES DE LESTRADE, *L'Italie pendant la guerre*, 901-916. — Charles STIÉNON, *Sur le front oriental. La Tatra*, 917-938. — Francis MARRE, *L'assainissement des champs de bataille*, 942-951. = 25 juin : L. PAUL-DUBOIS, *La neutralité militaire de la Savoie du Nord*, 961-984. — MILES, *Le grand-duc Nicolas*, 985-993. — Pierre NOTHOMB, *Histoire belge du grand-duché de Luxembourg*, 994-1024. — *Carnet de route d'un officier de dragons*, 1025-1033. = 10 juillet : MILES, Le baron DE BROQUEVILLE, 28-35. — M. EYDOUX-DÉMIANS, *Dix frères au front. Une famille française pendant la guerre*, 36-60. [Extraits de lettres]. — Paul-Charles STIÉNON, *La campagne austro-serbe*, 70-91. — René MILAN, *L'évolution des neutres*, 92-103. — L. DELAVAUD, *Vers Constantinople. Une tradition française (1495-1687)*, 104-120. — Fernand HUBERT, *La Bataille de l'Yser*, 121-154.

Études. Revue fondée par des PP. de la Cie de Jésus, 5 et 20 avril 1915 : Paul DUDON, *La « Politique allemande »*, 41-67. — Pierre FERNESSOLE, *Bossuet et la guerre. I. Le sens de la guerre d'après Bossuet*, 68-83 ; suite le 5 mai. II. *Bossuet théoricien et peintre militaire*, 187-200. — J.-P. ARCHAMBAULT, *L'aide du Canada à la France*, 84-97. — *Impressions de guerre. IX. Lettres d'aumôniers au Front. Combats d'Alsace*, 93-112. = 5-20 mai : Louis GICQUEAU, *Jeanne d'Arc allemande. « La Pucelle d'Orléans » de Schiller*, 201-222. — *Impressions de guerre : Pâques des Alpins. Un gourbi dans les dunes*, 223-239. — H. P. *Notes et documents. Retranchements anciens et modernes*, 240-248. — Yves DE LA BRIÈRE, *Les œuvres de charité chrétienne en temps de guerre* (fin), 281-286. = 5 juin : Paul BERNARD, *Germanisme et Kultur. I. Un pangermaniste farouche. Le Dr Georges Steinhausen et le siècle de Louis XIV*, 325-349. — Lucien ROURE, « *Le Soldat chrétien* », 350-372. — [Livres de religion publiés sous la Restauration pour l'usage des soldats]. — *Impressions de guerre : Batailles de rues. La ville conquise*, 372-387. — *Un épisode de la grande guerre. Le petit patrouilleur*, 411-418.

Grande Revue, 25 juin 1914 : Victor BÉRARD, *Finance et diplomatie*, 553-581 ; suite, 5 juillet, 33-75 ; fin, 25 juillet, 220-237. — Léon DERIES, *Policiers et douaniers contre Victor Hugo*, 635-644. — F. GAIFFE, *Premières « Dames aux Camélias »*, 645-656. — Jacques REBOUL, *Une enquête : Ce que l'élite allemande pense de la France*, 657-664 ; suite,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

5 juillet, 97-112; 25 juillet, 287-297; août-janvier, 428-442; fin, février, 610-616. = 5 juillet: Gustave Ciron, *Les principes de la Révolution et les problèmes politiques actuels*, 5-32. — Berthe-Georges Gaulis, *Genève entre la France et l'Allemagne*, 94-106. — Henri de Montfort, *L'organisation scientifique de la représentation nationale d'après Condorcet*, 135-144. — Gérard Harry, *Le centenaire du prince de Ligne*, 238-246. = Août 1914-janvier 1915: Gérard Harry, *Les causes de notre aveuglement*, 413-427. = Février: Take Jonesco, *Les origines de la guerre*, 505-527. = Mars: Pierre Marcel, *Les villes détruites, 1914*, 52-81. = Avril: Albert Mousset, *L'Espagne dans le conflit actuel*, 182-204. = Mai: Gérard Harry, *L'agonie d'Anvers*, 356-369. — G. Jean-Aubry, *Le Portugal dans le conflit actuel*, 401-412.

Mercure de France, 1er mars 1914: François Porché, *Péguy et les Cahiers de la Quinzaine*, 5-21. — Louis Thomas, *Chateaubriand et la Police*, 93-109. = 16 mars: Pierre Lavedan, *Lamennais et Jean-Jacques Rousseau*, 296-316. = 16 avril: Ernest Gaubert, *Frédéric Mistral, poète et patriote provençal*, 673-688. — Laurent Tailhade, *Notes sur Ulrich von Hutten, chevalier de Franconie et précurseur de la Réforme*, 689-716. — André Lévy, *L'origine lorraine de Méhul*, 754-772. = 1er mai: Louis Guimbaud, *La jeunesse de Juliette Drouet*, 5-26. = 1er juin: Édouard Chapuisat, *De Genève français à Genève suisse (avec des documents inédits)*, 484-498. — R. Blanco-Fombosa, *Bolivar. Aspects de son génie*, 501-532. = 1er juillet: Henri Boucher, *Lettres familières de Théophile Gautier*, 23-41. — Henri Malo, *Le vaincu de Bouvines*, 72-86. — 1er août: J. Pollio, *Le vrai texte des Mémoires de Casanova*, 491-501. — J.-G. Prod'homme, *Le chevalier Gluck et sa « réforme » de l'Opéra*, 502-516.

Nouvelle revue historique de Droit français et étranger, juillet-août 1914: Joseph Bry, *Notice sur un formulaire du XIVe siècle à l'usage de l'officialité d'Orléans*, 417-460. — Olivier Martin, *Sentences civiles du Châtelet de Paris (1395-1505) publiées d'après les registres originaux* (suite), 461-523; fin en septembre, 611-641. — R. Génestal, *Les origines du droit ecclésiastique franc à propos de l'ouvrage de M. von Schubert: « Staat und Kirche in den arianischen Kœnigreichen und im Reiche Chlodwigs »*, 524-551. = Septembre 1914-avril 1915: *Notice sur Robert de Fréville, tué à l'ennemi.* — E. Chénon, *Le « pays » de Berry et le « détroit » de sa coutume*, 569-610.

La Révolution française, février-mars 1915: A. Aulard, *La paix future d'après la Révolution française et Kant*, 97-120. — Alphonse

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MÉRY, *Les élections à l'Assemblée législative de 1791. Les élus et leur mandat*, 121-127. — Léon DUBREUIL, *Les origines de la Chouannerie dans le département des Côtes-du-Nord*, 128-155; suite en avril, 225-243. — Raoul BONNET, *Projet d'un dictionnaire de la Révolution*, 156-158 [Par Thiers, en 1825]. — *La Guerre de Vendée d'après une lettre de Hentz et de Francastel*, 159-161. — *Une lettre de Kléber, successeur de Bonaparte en Égypte*, 161-162 [9 fructidor an VII]. — A. TUETEY, *L'exhumation du corps de J.-J. Rousseau*, 162-163. — J. ADHER, *Cartels et conventions humanitaires*, 164-166. = Avril-mai : A. AULARD, *Patrie. Patriotisme avant 1789*, 193-224. — Paul RAPHAËL, *Barthélemy Saint-Hilaire et l'unité allemande*, 244-252. — BERNARD, *Extrait de la correspondance des représentants en mission à Brest*, 253-256. — *Un émigré au service de l'Angleterre. Le baron de Nantiat*, 256-259. — *Lamartine, auteur d'un « prière d'insérer » au sujet de l'Histoire des Girondins*, 260-261. — *Napoléon et les tableaux anciens*, 262. — *Diderot et le supplice de Louis XVI*, 263. — *Instruction pour la publication des documents relatifs aux droits féodaux pendant la Révolution (Circulaire ministérielle)*, 264-272.

Revue de Paris, 1er avril 1915 : R.-A. REISS, *Les armées austro-hongroises en Serbie (Notes d'un criminaliste praticien)*, 449-480. — Émile HOVELAQUE, *Les sentiments allemands pour l'Angleterre*, 524-558. — Joseph BÉDIER, *Les crimes allemands. Comment l'Allemagne essaye de les justifier*, 594-616. — J.-E. BLANCHE, *Lettres d'un artiste (1914-1915)*. II. *France*, 617-645 ; — suite le 15 avril, 861-894. — HARLOR, *Charles Péguy*, 646-658. = 15 avril : Émile MALE, *Soissons*, 673-686 [Ce que les Allemands y détruisent] ; cf. 1er mai, 224. — André CHEVRILLON, *L'Allemagne et la guerre* (suite), 723-752; suite le 15 mai, 295-327. — Louis LATZARUS, *Les journaux pendant la guerre*, 753-777. — Georges LACHAPELLE, *La Banque de France*, 801-824. = 1er mai : Camille BLOCH, *Les secours aux civils pendant la Révolution*, 62-82. — Jacques-E. BLANCHE, *Lettres d'un artiste (1914-1915)*, 83-104. — Jean DES VIGNES-ROUGES, *Pendant la bataille de la Marne*, 163-185. — Gustave SAMAZEUILH, *Un musicien français. Albéric Magnard*, 186-199. = 15 mai : H. BERGSON, *La philosophie française (tableau récapitulatif destiné à l'exposition de San Francisco)*, 236-256. — *Les sous-marins et la guerre actuelle*, 362-375. — Ernest GAUBERT, *Scènes et types de réfugiés (Notes d'un sous-préfet)*, 376-400. — Louise WEISS, *Camps de prisonniers français*, 401-417 [Munster et Rastadt] ; suite le 1er juin, 621-647. [Stuttgart ; Zossen ; Göttingen ; Friedrichsfeld, Alten-Grabow, Amberg et autres camps]. — Henry-D. DAVRAY, *Le romancier des*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« *Cinq villes* ». *Arnold Bennot*, 418-429. — Emm. DE MARTORINE, *Les conditions d'une intervention roumaine*, 430-448. = 1er juin : Wickham STEED, *Les Anglais et la guerre*, 449-465. — Lieutenant Z., *Les dirigeables de guerre*, 512-537. — = 15 juin : *Journal de George Sand, 16 juillet 1870-26 février 1871*, 673-706. — Marcel PRÉVOST, *Du front d'Argonne au front de Champagne*, 707-739. — Armand KERGANT, *Les opérations maritimes contre la terre*, 740-754. — Jean L., *La situation financière en Allemagne*, 755-767. — Gabriel MARGAIN, *Gabriele d'Annunzio et son rôle actuel*, 837-847. — Commandant WEIL, *Les Cent jours*, 848-880 ; suite le 1er juillet, 163-202. — Charles LOISEAU, *L'intervention italienne*, 881-898. = 1er juillet : Ch. SEIGNOBOS, *1815-1915*, 10-38. — Louis PIÉRARD, *Chansons populaires belges*, 117-133 — Paul GSELL, *A propos de la censure*, 134-153.

Revue des Deux-Mondes, 1er avril 1915 : Baron BEYENS, *L'armée et la marine allemandes. Le parti de la guerre*, 481-501. — Raphaël-Georges LÉVY, *Pierre Leroy-Beaulieu*, 548-567. — Paul HAZARD, *Un examen de conscience de l'Allemagne d'après les papiers de prisonniers de guerre allemands*, 595-612. — Henri WELSCHINGER, *L'œuvre de Bismarck à propos d'un anniversaire*, 650-672. — Contre-amiral DEGOUY, *Aux Dardanelles*, 673-684. — A. PILLET, *La science allemande et le droit de la guerre*, 685-695. = 15 avril : Louis BERTRAND, *Gœthe et le germanisme*, 721-752. — Henri POGGI, *L'opinion publique en Suisse. Idées et impressions d'un neutre*, 802-807. — Mme Marie-Louise PAILLERON, *Une ennemie de l'Autriche. La princesse Christine Trivulce de Belgiojoso*, 808-839. — Victor GIRAUD, *Le miracle français*, 876-898. [La transformation de la France à la victoire de la Marne]. — Ernest DAUDET, *Autour de la crise de 1875. Notes et souvenirs*, 899-923. — Pierre NOTHOMB, *Justifications à propos de critiques allemandes sur son article « la Belgique martyre »*, 949-954. = 1er mai : A. ALBERT-PETIT, *Comment l'Alsace est devenue française*, 5-38. — A. MOREL-FATIO, *L'Espagne et la guerre*, 75-92. — Pierre KHORAT, *La guerre en Flandre vue par un journaliste américain*, 93-120. — Denys COCHIN, *La guerre allemande et le catholicisme*, 121-132. — René PICHON, *Humanitarisme et patriotisme dans l'ancienne Rome*, 133-172. — Paul BONNEFON, *Edmond About à l'école normale et à l'école d'Athènes. Lettres et documents inédits*, 173-205 ; suite le 15 mai, 395-424. — André BEAUNIER, *De Montaigne à Vauvenargues*, 216-227 [A propos du livre de M. J. Merlant]. = 15 mai : A. GÉRARD, *L'hégémonie allemande et le réveil de l'Europe (1871-1914)*, 241-271. — DE NELIDOW, *Souvenirs d'avant et d'après la guerre de 1877-1878*, 302-339. — Camille BELLAIGUE, *Revue musicale*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La douce France, 433-444. [Qualités de la musique française]. — T. de Wysewa, *Autres images du « front » russe*, 445-456. = 1er juin : Baron Beyens, *La semaine tragique*, 481-506. — Mlle L. Chaptal, *Une semaine avec les évacués. 4-12 avril 1915*, 544-568 [Rôle de la Suisse]. — Edith Wharton, *Le visage de Paris*, 569-585. — Paul Adam, *Dans l'air qui tremble*, 586-621 [sur le front belge]. — Contre-amiral Degouy, *Torpillages : Léon-Gambetta, Lusitania, Goliath*, 646-656. — Robert de la Siseranne, *Ce qu'ils n'ont pu détruire. Les tapisseries sauvées de la cathédrale de Reims au Petit-Palais*, 657-678. — Henri Welschinger, *Les préliminaires d'Iéna*, 679-695. = 15 juin : Baron Beyens, *La neutralité belge et l'invasion de la Belgique*, 721-746. — Raphaël-Georges Lévy, *Les ressources des belligérants*, 782-817. — Henri Lorin, *L'évolution de la doctrine de Monroe*, 818-847. — Valérie Masuyer, *La reine Hortense et le prince Louis* (suite). VI. *En Angleterre (juin-juillet 1831)*, 847-873. — Charles Nordmann, *Impressions d'un combattant. Notes de route* (suite), 874-896. — Victor du Bled, *L'idée de patrie à travers les siècles*, 897-920. — Contre-amiral Degouy, *La situation navale. Coup d'œil d'ensemble*, 921-934. = 1er juillet : Émile Picard, *L'histoire des sciences et les prétentions de la science allemande*, 55-79. — Jacques Flach, *Les affinités françaises de l'Alsace avant Louis XIV*, 80-112. — Paul Gaultier, *Les origines de la barbarie allemande*, 113-144. — Comte de Caix de Saint-Aimour, *L'enlèvement d'une princesse de Hohenzollern au XVIIe siècle*, 145-157. — Victor Bérard, *L'éternelle Allemagne d'après le livre de M. le prince de Bülow* (suite). *De Bismarck à Guillaume II*, 158-196. — Henri de Varigny, *Tranchées et mines*, 197-216. — André Beaunier, *L'un de nos morts : André Lafon*, 217-228.

Revue hebdomadaire, 2 janvier 1915 : G. Hanotaux, *Du sens et de la portée de la guerre*, 5-17. — J. Hérissay, *Le roman d'une comédienne à l'époque des héros de Sambre-et-Meuse*, 54-78. — H. Joly, *Les nationalités sous Napoléon III et aujourd'hui*, 109-28. = 9 janvier : L. Battifol, *Un duel, place royale*, 157-81. = 16 janvier : H. Limbourg, *Le duc d'Aumale et sa deuxième campagne d'Afrique, février à septembre 1841*, 235-56 (suite le 23 janvier, 351-79). = 23 janvier : H. Welschinger, *La barbarie allemande*, 325-51. — P. Lasserre, *Le retour aux anciens*, 379-98. = 30 janvier : H. Davignon, *Le cardinal Mercier et la guerre*, 433-48. — J. Brégeault, *Un prisonnier de guerre en 1813*, 501-8. = 6 février : G. Hanotaux, *La force et le droit*, 5-16. — Abbé Wetterlé, *La pensée française et l'Alsace-Lorraine*, 16-38. — O. Havard, *L'Angleterre peut-elle être envahie ?* 51-60. — Baron A. de Maricourt,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Comment les Allemands incendient nos villes, 60-72. = 13 février : F. Masson, *La renaissance de la Pologne*, 43-44. = 20 février : F. Laudet, *Les responsabilités de la guerre*, 285-307. — A. Chuquet, *Le carnet du soldat Kreuzer*, 307-13. = 27 février : Mgr Marbeau, *Souvenirs de Meaux, avant, pendant et après la bataille de la Marne*, 345-81. — A.-J. Haerkes-Drielma, *Les Pays-Bas et la guerre*, 401-18. = 6 mars : A. Michel, *La guerre aux monuments : Reims*, 5-22. — Jules Bois, *L'Espagne et la guerre*, 22-44. — F. Laudet, *Rome et les églises de Belgique et de France*, 64-78. = 13 mars : A. Capus, *La presse pendant la guerre*, 109-28. — A. Andreadès, *L'union balkanique : la Grèce*, 128-63. — F. Rocquain, *Albert Ier, roi des Belges*, 163-73. — R.-G. Lévy, *La force financière de la France*, 173-91. — L. Bertrand, *Une lettre pastorale de saint Augustin à l'approche des Barbares*, 191-212. = 20 mars : J. Cantacuzène, *L'union balkanique : la Roumanie*, 254-304. — A. Michel, *La guerre aux monuments : Senlis, Soissons, Arras*. = 27 mars : G. Hanotaux, *Les falaises de l'Aisne*, 373-99. — Mgr Baudrillart, *Louvain*, 399-436. — M. Chéroff, *L'union balkanique : la Bulgarie*, 436-80. — A. Fera, *La guerre mondiale préméditée et concertée par l'Allemagne et les Jeunes-Turcs*, 483-500. = 3 avril : G. Lacour-Gayet, *Un épisode de la guerre navale : la défense de Papeete (22 septembre 1914)*, 43-53. — H.-D. Davray, *La guerre et les neutres*, 100-26. — 10 avril : G. Hanotaux, *L'Europe et la guerre* (suite le 17 avril), 141-60 ; 311-32. — J. Cvijic, *L'union balkanique : la Serbie*, 209-20. = 17 avril : Marquis de Ségur, *Le père du militarisme allemand : Frédéric-Guillaume Ier*, 285-311. — F. Roz, *L'influence française en Allemagne et le conflit des deux civilisations*, 375-92. = 24 avril : P. Deschanel, *Notice sur la vie et les travaux d'A. Babeau*, 421-41. — J. Richepin, *Paris pendant la guerre*, 441-72. — E. Magne, *Quelques précurseurs*, 483-507. = 8 mai : A. Chuquet, « *Le vieux Gottlieb* », 141-64. = 15 mai : E. Seillière, *L'élaboration du germanisme mystique*, 303-17. = 22 mai : L. de Laigue, *Trente et Trieste*, 434-46. = 29 mai : E. Perrier, *Évolution de l'erreur allemande*, 590-613. = 5 juin : H. Cochin, *Ce que les Italiens pensaient des Allemands au XIVe siècle*, 33-48. = 12 juin : P. Durrieu, *Valona, la France et les Turcs à la fin du XVe siècle*, 204-15. = 19 juin : E. Léger, *La liquidation de l'Autriche-Hongrie*, 281-91. = 26 juin : Ch. de La Roncière, *Les Français dans le cœur de l'Amérique*, 505-16.

Revue d'Histoire littéraire de la France, juillet-décembre 1914 : Jean Plattard, *Les arts et les artistes de la Renaissance française jugés par les écrivains du temps*, 481-502. — Paul Berret, *Les Com-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

prachicos et la mutilation de Gwynplaine dans « L'homme qui rit ». Étude de sources, 503-518. — Paul Bonnefon, *Retz et ses mémoires*, 519-544. — Jean Ducros, *Notes sur les sources de Leconte de Lisle*, 545-555. — René Radouant, *L'éloquence dans les assemblées du Clergé au XVIe siècle*, 556-591. — Daniel Mornet, *La question des Règles au XVIIIe siècle* (fin), 592-617. — René Descharmes, *Le « Dictionnaire des idées reçues » dans l'œuvre de Gustave Flaubert*, 618-640. — S. Lenel, *Un ennemi de Voltaire : La Beaumelle* (suite), 641-675. — Eugène Griselle, *Camus et Richelieu en 1632*, 676-711. — H. Ahston, *L'anonymat des œuvres de Mme de La Fayette*, 712-715. — Albert Cassagne, *Questions d'origine à propos de Chateaubriand*, 716-719. — Louis Maigron, *Un manuscrit inédit de Remard sur Delille* (suite), 720-745. — F. Baldensperger, *Quelques lettres inconnues d'Alfred de Vigny*, 746-752. — P. B., *L'arrestation de Victor Cousin en Allemagne. Lettres et documents inédits* (fin), 753-776.

Revue historique, mars-avril 1915 : Abbé A. Degert, *Le chapeau du cardinal de Richelieu*, 225-288. — Robert André-Michel, *Le développement des villes dans le comtat Venaissin. Avignon au temps des premiers Papes*, 289-304. [Chapitre d'un ouvrage sur les *Villes fortes et les châteaux des papes d'Avignon en France au XIVe siècle* que préparait le jeune érudit qui est tombé au champ d'honneur l'automne dernier]. — Paul Thomas, *Lettres de Thierry Gherbode*, 305-314. [Conseiller des ducs de Bourgogne ; lettres de 1409 et 1415]. = Mai-juin : Ferdinand Lot, *Les migrations saxonnes en Gaule et en Grande-Bretagne du IIIe au Ve siècle*, 1-40. — Augustin Fliche, *Le cardinal Humbert de Moyenmoutier. Étude sur les origines de la réforme grégorienne*, 41-76. — G. Monod, *Le rôle de Paris dans la France du moyen âge*, 77-85. — W. M. Kozlowski, *Kosciusko et les légions polonaises en France (1798-1801)*, 86-116. — Ernest Lissauer, *Un chant de haine contre l'Angleterre*, 117-120 (traduit par Lina Bémont).

Revue historique de la Révolution française et de l'Empire, avril-juin 1914 : Otto Karmin, *Trois lettres inédites du baron de Lützow à sir Francis d'Ivernois sur la guerre d'Espagne* (1810-1812), 209-232. — Octave Beuve, *Un petit-fils de Montesquieu soldat de l'indépendance américaine* (*d'après des documents inédits*), 233-263. — P.-M. Favret, *Quelques documents biographiques sur le conventionnel Courtois*, 264-272. — Charles Vellay, *Les vicaires généraux de Paris et le serment constitutionnel en janvier 1791*, 273-281. = R. Vallentin du Cheylard, *Savary et le siège de Toulon* (fin), 282-305. — Commandant Weil,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Lettres inédites de Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles, au marquis de Gallo. 1789-1806 (suite), 306-323 ; suite en juillet, 82-98 ; octobre, 254-269. — H. Duval, *Robespierre et l'admission des femmes dans les sociétés littéraires*, 324-326. — Ch. Vellay, *Un rapport inédit de Robespierre à l'académie d'Arras*, 326-333. — Ch. Vellay, *Une lettre de Delessart au ministre de France à Mayence sur la question des émigrés (14 novembre 1791)*, 333-336. — Otto Karmin, *Le « Journal de Genève » comme source de l'histoire de la Révolution française* (1789-1793), 336-343. — Roger Brouillard, *Un journal bordelais patronné par Ysabeau*, 343-345. — O. K., *Une lettre inédite de John Adams à sir Francis d'Ivernois* (11 décembre 1795), 346-348. — O. K., *Un récit oublié de la prise du bois de Finges par les Français (28 mai 1799)*, 349-353. — Commandant Weil, *Une singulière idée d'un Anglais partisan et défenseur de Napoléon, en 1815*, 353-354. — Paul Portevin, *Essai d'une bibliographie de J.-B. Carrier* (fin), 355-358. = Juillet-septembre : Ch. Vellay, *Lettres inédites de Guillotin à Benjamin Franklin* (1787-1788), 5-22. — Frédéric Barbey, *Félix Desportes et la réunion de Genève à la France en 1798*, 23-50. — Dr Payenneville, *Marat et l'Académie de Rouen*, 51-69. — L. Peize, *Rovère et le marquis de Sade*, 70-81. — *Une lettre de Charles de Lameth à la Société des Amis de la Constitution de Montauban* (3 décembre 1790), 99-100. — Charles Vellay, *Fabre d'Églantine et les « Révolutions de Paris » au début de 1791*, 100-103. — O. Karmin, *La loge de Verdun et le serment civique en mars 1791*, 103-107. — F. Uzureau, *Les Angevins patriotes* (1790-1793), 107-111. — *Une lettre de la princesse Élisabeth de Saxe (30 juin 1789)*, 112-113. — *Des vers latins sur le Congrès de Rastadt*, 113. — H. Monin, *Autour d'une lettre de Marie-Antoinette à la princesse de Lamballe*, 151-154. = Octobre-décembre, P.-M. Favret, *Le procès des papiers de Courtois (1831-1833)*, 161-212. — Gabriel Vauthier, *Fourcroy, conseiller d'État*, 213-235. — Roberto Cessi, *Émile Gaudin et la politique française à Constantinople en 1792 (d'après des documents vénitiens)*, 236-253. — O. Karmin, *Comment on jugeait les affaires de France, en septembre 1792, dans l'entourage des Constituants émigrés à Londres*, 270-275. Ch. Vellay, *Billaud-Varenne esclavagiste*, 275-280. — Commandant Weil, *Deux rapports de police sur le Congrès de Vienne (28 octobre et 1er novembre 1814)*, 281-285. — A. de Tarlé, *L'esprit public dans les départements de l'Est en mai 1815*, 285-288. — H. Monin, *Les papiers de Boissy d'Anglas*, 289-293. — *Le vol des diamants de Mme du Barry en janvier 1791*, 294-295. — *Deux épigrammes sur le couronnement de Napoléon*, 295-296.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Revue maritime, septembre-décembre 1914 : *L'amirauté anglaise et l'Anglo Persian oil cy limited*, 245-263. — J.-B. Vincent, *Un grand port français oublié : Brouage, la ville morte, racontée par des documents* (fin), 273-289. — Bourgin, *Inventaire sommaire des Archives modernes de la marine. Série BB*[4] (suite), 305-313. [La publication de la *Revue maritime* est suspendue jusqu'à la fin de la guerre.]

REVUES LOCALES

Revue de l'Agenais, novembre-décembre 1914 : Chanoine Durengues, *Anciens établissements religieux de Port-Sainte-Marie*, 469-504. — *Infamies et excès commis par les Prussiens dans les Ardennes en 1870. Rapport du préfet Eugène Dauzon*, 505-517. — R. Bonnat, *Cryptographie agenaise ou Journal secret d'Agen depuis le 1er mars 1814 jusqu'à pareil jour 1817* (suite), 518-532. — Ph. Lauzun, *Les Antiquitez d'Agen par Darnalt* (suite), 533-541. — Ph. L., *Liste des monuments historiques classés dans le département de Lot-et-Garonne et les départements limitrophes*, 542-552.

Mémoires de la Société académique de l'Aube, t. LXXVIII (1914) : L. Hermann, *Un drame inédit de Fabre d'Églantine*, 17-42. — Maurice Lecomte, *Un évêque protestant : Antoine Caraccioli*, 67-102. — Edmond Bruwaert, *La vie et les œuvres de Philippe Thomassin, graveur troyen (1562-1622)*, 129-236 [avec catalogue chronologique de son œuvre]. — A. Lagoguey, *La villa d'Horace*, 237-245. — Louis Morin, *Souvenirs de 1814. Charles-Antoine de Widranges*, 247-278 [Avec appendice sur *les Cally*].

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, tome XVII, 1914 : Chanoine Rondeau, *L'hôtel de Maquillé, résidence de Francastel à Angers, pendant la Terreur*, 7-29. — L. de Farcy, *Épaves et colifichets*, 31-41 [Manuscrits angevins à Cologne, à Amiens, au British Museum. Contrat de mariage de Louis Ier. Dictinctions accordées par les papes à des princes angevins. Extraits du Journal de Jean Hérouard. Colifichets ou broderies sur papiers.]. — F. Uzureau, *La société royale d'agriculture d'Angers (1761-1793)*, 43-82. — R. de La Perraudière, *Le traité de jurisprudence de la campagne (1764-1775) par François Prévost*, 95-114. — Louis Hogu, *Hypothèse sur un jeu de Gargantua*, 115-120 [« L'escoublette enragée »]. — C. Marchand, *Le nouveau Cynée. Un traité pacifiste du temps de Louis XIII*, 121-126.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

— A. Bourdeault, *Châteauceaux au XIVe siècle*, 127-192 ; p. justif. — F. Uzureau, *Enquête administrative sur le clergé insermenté de Maine-et-Loire après le 18 fructidor*, 193-234 [Enquête des commissaires du Directoire près les municipalité de cantons]. — F. Uzureau, *Le mouvement religieux en Maine-et-Loire après le 18 brumaire*, 245-381.

Revue de l'Anjou, janvier-février 1914 : P. Pinier, *Deuxième note sur le rempart romain d'Angers*, 5-43. — Étienne Port, *Les artistes angevins, peintres, sculpteurs, maîtres d'œuvre, architectes, graveurs, musiciens, d'après les archives angevines*, 49-75 ; fin en juillet, 59-77. = Mars-avril : Olivier Raguenet de Saint-Aubin, *Livres des pensionnaires et des externes à l'Académie d'Équitation d'Angers au XVIIIe siècle (1755-1790) d'après un document inédit*, 161-178 ; fin en mai, 339-360. — Henri Cormeau, *Les cloches de mon clocher. Études sur les sons du langage dans la voix mange*, 191-220 ; suite en mai, 327-338 ; juillet, 85-102 ; septembre, 215-237. — V. Dauphin, *Recherches pour servir à l'histoire de l'industrie textile en Anjou* (suite), 223-234 ; suite en mai, 361-384 ; juillet, 103-124. — Symphorianus (A. Lefort), *Abrégé de la vie de Jacques Peccard, prêtre français* (fin), 235-247. = Juillet-août : A. B., *Le capitaine Alwrod*, 5-10 [Note de M. le général de Lacroix sur « La bataille du Mans » et les « colonnes mobiles de l'armée de Chanzy » de M. Alwrod]. — G. Dufour, *Charles-Édouard Hédelin*, 13-24 [1845-1914, ancien notaire d'Angers]. — H.-M. Legros, *Une visite d'évêque à Bazouges-sur-le-Loir en 1655. Mgr Henry Arnault, évêque d'Angers*, 29-57. — P. François, *Le fief de la Rançonnée*, 79-84. = Septembre-octobre : Aimé Lefort, *Les chapelles et les chapellenies du Bourg-d'Iré sous l'ancien régime*, 161-210 ; fin en novembre, 315-344. = Novembre-décembre : A. B., *Un aviateur angevin*, 253-258 [Arsène Vogoyeau]. — Queruau-Lamerie, *Les prêtres d'Angers noyés à Nantes (10 décembre 1793) et les prêtres morts sur la galiote hollandaise (mars-avril 1794)*, 259-290. — A. B., *M. Ch. Bouhier*, 291-307 [1833-1914. Ancien maire d'Angers]. = Janvier-février 1915 : G. Grassin, *Angers et l'Anjou pendant la guerre (août, septembre, octobre 1914)*, 5-70. — Henri-Maurice Casset, *Anatole France. Ses origines angevines et son œuvre*, 83-98.

Bulletin de la Société de Borda. Dax (Landes), 4e trimestre 1914 : C. Daugé, *Le mariage et la famille en Gascogne d'après les proverbes et les chansons* (suite), 249-296. — J.-J.-C. Tauzin, *Saint-Sever, cap de Gascogne* (suite), 297-320. — V. Foix, *Mémoire inédit du XVIIIe siècle sur un projet de rendre Dax plus important aux points de vue de la navigation et de la viabilité*, 321-324.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Revue historique de Bordeaux, mars-avril 1915 : *Pierre Harlé, tué à l'ennemi*, 57. — Paul Courteault, *Autour de la maison Gobineau*, 58-67. — J.-A. Brutails, *Tourny et Machault et une crise de subsistances*, 68-71. — Abbé Albert Gaillard, *Un ami des Girondins*, 72-82 [Nicolas Paris]. — Dr Georges Martin, *Le cru de Langon*, 83-94 ; suite en mai, 138-155. — Alfred Leroux, *A propos des portails de Saint-André et de Sainte-Croix de Bordeaux* (fin), 95-103. — J. Boucherie, *Possessions de la Sauve Majeure sur le théâtre de la guerre*, 104-105. — *Les rues Saint-Nicolas et de Saintonge*, 105-106. — *Tourny et le palais Gallien*, 107. = Mai-juin : Michel Lhéritier, *La révolution à Bordeaux de 1789 à 1791. La transition de l'ancien au nouveau régime*, 113-130. — André Vovard, *La défense navale de la Gironde en mars-avril 1814*, 131-137. — Madeleine Pourésy, *Une représentation théâtrale à Bordeaux en 1525*, 156-159. — Fernand Thomas, *Un agent de l'Autriche prisonnier au Château-Trompette*, 160-161. — E. Rousselot, *Cagliostro à Bordeaux*, 161-162.

Annales de Bretagne, janvier 1915 : *Origines bretonnes. Études des sources* (fin), *II. La vie de saint Samson. Sources, époque et langue de la Vita*, 123-164. — Severin Canal, *Les origines de l'intendance de Bretagne* (suite), 165-195 ; suite en avril ; p. justif. — F. Quessette, *L'administration financière des États de Bretagne de 1689 à 1715* (suite), 196-213 ; fin en avril, 261-297. G. Dottin, *Louis Ennius ou le Purgatoire de saint Patrice* (suite), 214-233 ; suite en avril, 320-349. — F. Robinard, *Étude sur le patois de Gosné, canton de Saint-Aubin-du-Cormier, Ille-et-Vilaine* (suite), 350-375.

Recueil de la Commission des arts de la Charente-Inférieure, tome XIX, 4e livr., juillet 1914-avril 1915 : Dr Atgier, *Le manoir de Rivedoux (Ile de Ré). 1480-1845* (fin). 192-202. = Dr Ch. Vigen, *Quelques considérations tendant à établir la haute antiquité des souterrains-refuges dans la Saintonge*, 202-206. — *Protestation contre le vandalisme germanique*, 206-207 [par l'Union historique et archéologique du Sud-Ouest]. — *Épigraphie campanaire*, 208 [Cloches de Cressé et de Gicq].

Mémoires de la Société historique du Cher, 4e série, 27e vol. (1913) : L. Cartier de Saint-René, *La seigneurie et l'ancien canton de Saint-Florent-sur-Cher*, 2e partie. *Monographies locales* (suite). 3-59. — Louis Rollet, *Essai de bibliographie berruyère. Topo-bibliographie* (suite), 61-95 ; suite en 1914, 23-56. — E. Brody de Lamotte et P. Dupé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

RON, *Journal de Jacques-François-Étienne Leboys des Guays, brigadier au 24e régiment de chasseurs, pendant la campagne de 1813*, 97-157. — Hippolyte BOYER, *Histoire des corporations et confréries d'arts et métiers de Bourges* (suite), 159-183; suite en 1914, 89-174. — C. LELIÈVRE et F. VILAIRE, *Monographie de Chalivoy-Milon* (suite), 185-240; suite en 1914, 179-216. = 28e vol. (1914) : L.-Eug. LEFÈVRE, *La cloche de Jean de Berry à l'église Notre-Dame d'Étampes*, 1-13. — P. GAUCHERY, *Le timbre de l'horloge du duc Jean de Berry à la cathédrale de Bourges*, 15-22. — J. JOUVELLIER, *Notice historique sur quelques anciens fiefs relevant du château de Mehun-sur-Yèvre (Cher)*, 57-84. — CARTIER DE SAINT-RENÉ, *Découverte de fragments céramiques gallo-romains à Saint-Florent*, 175-177. — Louis AUPET, *Les fouilles de Sçay, commune de Venesmes*, 217-220. — Henry PONROY, *Notice sur des épées gauloises et quelques objets de bronze trouvés à Bourges*, 243-257. — Émile TURPIN, *Les anciennes mesures à grains du Berry*, 259-294.

Bulletin de la Société scientifique et artistique de Clamecy, 38e année (1914) : LÉCLUSE, *Le sentiment de la nature dans Claude Tillier*, 15-23. — Paul SAVIGNAT, *Recherches sur le lieu de la bataille de Fontenoy du 25 juin 841*, 26-32. — J. GADIOU, *Le collège de Clamecy pendant la 2e partie du XVIIe siècle*, 38-53. — G. MOUGNOT, *Asnois. Les seigneurs. Le château. Son église*, 54-79.

Bulletin de la Société historique de la Corrèze, 1re et 2e livraisons, janvier et avril 1914 : colonel VERMEIL DE CONCHARD, *Souvenirs de la bataille de Noisseville ou de Servigny-les-Sainte-Barbe (31 août-1er septembre 1870)*, 17-28. — J. WATELIN, *Causes géologiques du tassement de versant à Noailhac*, 29-32. — Dr Raoul LAFFON, *Les annales de Larche en Bas-Limousin jusqu'à la Révolution*, 33-52. — H. NOEL-CADET, *Antoine de Chabannes (1408-1488). Sa famille et ses souvenirs à Dammartin-en-Goële* (suite), 53-84. — J.-B. FINCK, *Études sur les divers ateliers monétaires connus de la Basse-Lemovicensis (Bas-Limousin) depuis les Gaulois jusqu'à l'avènement des Carolingiens en 752* (suite), 85-100. — Vicomte DE LAVAUR DE SAINTE-FORTUNADE, *Documents sur la baronnie de Castelnau de Bretenoux* (suite), 101-136. — J.-B. CHAMPEVAL, *Glanes Bas-Limousines* (suite), 137-158. = Victor FOROT. *Les sculpteurs et peintres du Bas-Limousin et leurs œuvres aux XVIIe et XVIIIe siècles* (fin), 159-196.

Annales de la Société historique du Gâtinais, 2e et 3e trimestres 1914-1915 : Maxime LEGRAND, *L'arquebuse royale d'Étampes. Notes*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pour servir à histoire des milices bourgeoises de la ville d'Étampes, 129-194. — Henri Stein, *Recherches sur quelques fonctionnaires royaux des XIIIe et XIVe siècles, originaires du Gâtinais* (suite), 195-221 [XXI. Jean des Barres. — XXII. Josse de Bonnes. — XXIII. Étienne et Nicolas d'Auvilliers. — XXIV. Jean, Jean et Pierre d'Arrabloy. — XXV. Pierre et Guillaume de Dicy]. — Maurice Roy, *Quelques hôtels de Fontainebleau au XVIe siècle* (suite), 222-247, p. justif. — Vte de Grouchy, *Extraits des minutes des notaires de Fontainebleau (XVIIe-XVIIIe siècles). Etude de Me Bellanger* (suite), 248-250.

Bulletin de la Société Gorini. Revue d'histoire ecclésiastique du diocèse de Belley, janvier 1914 : Abbé F. Page, *Fondation du Carmel de Trévoux. 1668*, 5-22. — Chanoine Rebord et A. Gavard, *Répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Genève « à parte Franciæ »*, 23-30 ; suite en juillet, 271-277 ; octobre, 416-418. — Paul Dudon, *Le Fareinisme* (suite), 31-49 ; fin en avril, 192-200. — Léon Joly, *Le prieuré de Saint-Pierre d'Innimont* (suite), 50-69 ; fin en avril, 156-176. — Ch. Reboul, *Un curé en Bresse pendant la Révolution. Notice sur Pierre Reboul*, (suite), 70-81 ; fin en juillet ; p. justif., 282-317. — Ch. Dementhon, *La cathédrale de Belley* (suite), 82-98 ; suite en avril, 131-155 ; juillet, 240-260 ; fin en octobre, 346-366. = Avril : Abbé Alloing, *Un prêtre bressan au Canada*, 113-130 [François Picquet]. — G. Renoud, *Les revenus d'un curé au XVe siècle*, 177-191. — Ignotus, *La paroisse de Retord* (suite), 201-208 ; fin en octobre, 367-397. = Juillet : Edmond Chapoy, *La Vierge au manteau protecteur en Franche-Comté, en Bourgogne et spécialement dans l'Ain*, 225-239. — L. Alloing, *Le diocèse de Belley* (suite), 261-270 ; suite en octobre, 398-415. — S. Rochet, *Les prêtres de l'Ain pendant la Révolution. Genay* (suite), 278-281. — *Testament de Georges de Varax, seigneur de Chazey, Loyettes et Saint-André-le-Bouchoux. 23 juillet 1473*, 318-326. = Octobre : Abbé Debout, *Malafertas et son histoire*, 337-345.

Annales du Midi, octobre 1914 : J. Masso Torrents, *Poésies en partie inédites de Johan de Castellnou et de Raimon de Cornet d'après le manuscrit de Barcelone*, 449-474. — Alfred Leroux, « *Monvaerni* » *est-il un nom de peintre émailleur ?* 475-489. — A. Jeanroy, *Corrections au 25 coblas éditées par M. A. Kolsen*, 490-494. — P. Dognon, *Pièces relatives aux États de Languedoc. Première moitié du XVe siècle* (fin), 494-508. — Alfred Leroux, *Une expérience de physique à Bordeaux en 1629*, 509-510.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, tome XXIX, 1913-1914 : Cte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR, *Les archives et livres de raison des Brossard des Ils aux Ils-Bardel (Calvados)*, 2-19. — Henri LEGRAS, *Un fragment du rôle normand inédit de Jean sans Terre*, 21-31. — R.N. SAUVAGE, *La question de l'Otlinga Saxonia*, 33-42. — V. HUNGER, *L'abbaye fortifiée de Saint-Pierre-sur-Dive pendant la guerre de Cent ans*, 43-150, p. justif. — Émile TRAVERS, *Un épisode de la vente des biens nationaux. L'évêché de Caen pendant la Révolution*, 151-168. – Georges HUARD, *Les sources d'une anecdote de P.-A. Floquet : Louis XI et la Normandie*, p. justif., 169-193. — Paul TESNIÈRES, *Les Frères de la Charité dans l'Orne*, 195-199 [Confréries pour l'ensevelissement des morts]. — Louis BRÉHIER, *Une charte inédite de l'hôpital de Fécamp (1219)*, 201-204. — G. LESAGE, *Élie de Beaumont et l'acquisition de la terre de Canon*, 205-218. — Dr R. DORANLO, *Camps, enceintes, mottes et fortifications antiques du Calvados*, 219-249. — A. DU BUISSON DE COURSON, *Notes sur l'ancien fief de ou du Maillot à Sainte-Croix-Grand'tonne (arrondissement de Caen)*, 252-264. — G. LESAGE, *Comptes de tutelle de Jean de Cahaignes et de Pierre de Cahaignes (XVIIe siècle)*, 265-279. — Louis CAILLET, *Études sur des textes de la collection Morin-Pons, de Lyon, concernant l'histoire de la Normandie au XIVe et au XVe siècles*, 281-325. — Louis CAILLET, Lettre d'Odet d'Aydie, *bailli de Saint-Quentin, et Jean de Chambes aux Lyonnais (22 mai 1481) et le siège de Gênes*, 327-333. — Dr DORANLO, *Note sur la « Croix cantée » de Cambes*, 376-379. — Abbé MASSELIN. *Note sur les invasions allemandes en Gaule aux IIIe et IVe siècles*, 419-423. — Dr GIDON, *Note sur les Tumulus à coupoles et les terres arables primitives dans la campagne de Caen*, 429-433.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris, 1914, 2e-4e livraisons : Henri STEIN, *Discours présidentiel*, 62-75 (Dissertation sur la nationalité de « Johannes Archerius » auteur de notes sur l'art de l'enluminure recueillies d'après les enseignements de Jacques Coene, peintre flamand. p. justif.]. — G. SERVOIS, *Notes sur les fondateurs de l'institution de l'Oratoire au faubourg Saint-Michel*, 81-97. — Aug. REY, *Identification d'un château de la Chasse disputé entre Anglais et Armagnacs le 21 avril 1430*, 97-110.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHRONIQUE

Institut. — 2 juin : Dans leur assemblée plénière, les cinq Académies ont partagé par moitié le prix triennal Osiris de 100.000 fr. entre MM. Chantemesse et Vidal (50.000 fr.) et Vincent (50.000 fr.) Elles ont décidé qu'une somme de 60.000 fr. à prendre sur les arrérages de la fondation Osiris, dont le prix n'a pas éte décerné il y a trois ans, serait affectée aux œuvres de guerre que patronne l'Institut. Des subventions de la fondation Debrousse s'élevant à 21.000 fr. ont été réparties entre diverses œuvres scientifiques et littéraires.

Académie française. — 6 mai : En conséquence d'une décision récente par laquelle l'Académie a réservé l'hommage de tous ses prix de 1915 à la mémoire des hommes de lettres, historiens, poètes, auteurs dramatiques, morts pour la patrie, le montant de ces prix devant être versé aux familles des lauréats, il est nommé une commission composée de MM. le comte d'Haussonville, Hanotaux, Hervieu, F. Masson, Lamy, Charmes et de Reynier, chargée de préparer une liste d'écrivains tués à l'ennemi. — 17 juin. Le grand prix de poésie à décerner en 1915 (4.000 fr.) est attribué au poème qui portait pour devise *Immanis pecoris custos* et qui a pour auteur M. le professeur Charles Richet. Le sujet mis au concours était *La gloire de Pasteur* et cinquante-deux poèmes d'environ 300 vers avaient été adressés à l'Académie. M. le professeur Richet a adressé à l'Académie une lettre par laquelle il lui demande de vouloir bien disposer du montant du prix en faveur des blessés indigents de la ville de Dôle, pays natal de Pasteur.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — 16 avril : Sur le rapport de M. Jullian les récompenses suivantes sont attribuées aux ouvrages présentés au concours des Antiquités nationales : 1re médaille à M. Clerc, *Aquæ Sextiæ-Aix à l'époque romaine* ; 2e médaille à M. Bémont, *Actes relatifs à l'administration de la Guyenne* ; 3e médaille à M. Marx, *Gesta normanorum ducum* ; 1re mention à M. Rambaud, *Assistance publique à Poitiers* ; 2e mention à M. Pasquier, *Un favori de Louis XI* ; 3e mention à M. l'abbé Druine, *Origines bretonnes*. Sur le rapport de M. Cordier le prix Bordin est réparti de la manière suivante : 2.000 fr. à M. Bel pour ses travaux historiques sur la *région de Tlemcen* ; 1.000 fr. à M. Grosset pour son mémoire sur l'*histoire de la musique dans l'Inde*. Sur le rapport également de M. Cordier, le prix Saintour est partagé entre M. G. Murçais, *Les Arabes en Berbérie du XIe au XIVe siècle* (2.000 fr.) et M. L. Bouvat, *Les Barmécides* (1.000 fr.). — 28 mai : Sur le rapport de M. Châtelain, le prix Brunet (3.500 fr.) est ainsi partagé : 2.000 fr. à M. Polain pour le *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques* commencé

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

par Mlle Pellechet ; 1.000 fr. à M. Georges Lepreux pour les trois nouveaux volumes de sa *Gallia Typographica* publiés en 1912-1914 ; 500 fr. à M. Louis Morin, archiviste de la ville de Troyes pour les 25 mémoires ou brochures qu'il a publiés sur l'histoire de l'imprimerie à Troyes. — 2 juin : Sur le rapport de M. Prou, le premier prix Gobert (9.000 fr.) est décerné à M. Maugis, professeur à l'Université de Paris, pour son *Histoire du Parlement de Paris, de l'avènement des rois Valois à la mort d'Henri IV*. Depuis une trentaine d'années, M. Maugis s'est consacré avec une patience inlassable au dépouillement des innombrables registres du Parlement. On peut affirmer qu'aucun érudit ne connaît aussi bien que lui cette mine merveilleuse ; nul n'était donc mieux préparé à retracer l'histoire de cette importante institution. Le 2e prix Gobert (1.000 fr.) est attribué à M. le commandant Espérandieu pour son *Recueil de bas-reliefs de la Gaule Romaine*.

La médaille Blanchet est attribuée à M. Jules Renault, architecte à Tunis, pour ses fouilles en Tunisie. — 25 juin : Le prix Honoré Chavée (linguistique) est partagé ainsi : 1.000 fr. à M. Dauzat pour ses travaux sur le *patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme) et de la Basse-Auvergne* ; 400 fr. à M. Roujat pour sa *Syntaxe des parlers provençaux modernes* ; 400 fr. à M. Juret pour son *Glossaire des patois de Pierrecourt (Haute-Saône)*. — 2 juillet : Le prix Volney (linguistique) d'une valeur de 1.500 fr., est attribué à M. Terracher pour les *Aires morphologiques dans les parlers de l'Angoumois* et une récompense de 700 fr. est accordée à M. André Mazon pour les *Aspects du verbe russe*.

Par décret du 23 juillet le nombre des associés étrangers de l'Académie est porté de dix à douze.

Académie des sciences morales et politiques. — 10 avril : L'Académie décerne le prix Gegner (3.800 fr.) à M. Paulhan pour ses ouvrages philosophiques. — 1er mai : Le prix Audiffred (ouvrages) est partagé ainsi : 1.000 fr. à chacun des auteurs suivants : MM. Bonnenfant, *Les séminaires normands du XVIe au XIXe siècle* ; Gaston Richard, *La question sociale et le mouvement philosophique au XIXe siècle* ; Pasquet, *Londres et les ouvriers de Londres* ; 500 francs aux auteurs suivants : MM. P. Descamps, *La formation sociale de l'Anglais moderne* ; le comte de Briey, *Essai sur l'association du capital et du travail* ; P. Pelet, *Afrique du Nord* ; G.-L. Jaray, *Au jeune royaume d'Albanie*. — 5 juin : Sur le rapport de M. Welschinger le prix Michel Perret (2.000 fr.) est partagé entre M. l'abbé Moulard, *Le Comte Camille de Tournon, préfet de la Gironde, 1815-1822* (1.000 fr.) ; M. André Chagny, *Un défenseur de la nouvelle France, François Piquet, le Canadien* (500 fr.) ; et M. le Vicomte de Guichen, *La France morale et religieuse au début et à la fin de la Restauration*. — 12 juin : Sur le rapport de M. Vidal de la Blache le prix Drouyn de Lhuys (3.000 fr.) est décerné à M. le Comte Henri de Castries pour la publication des *Sources inédites de l'histoire du Maroc*. Une mention très honorable est accordée à M. le commandant Jean de La Tour pour les *Prémisses de l'alliance franco-russe* (1896-1901). — 19 juin : Le prix Estrade-Delcros (8.000 fr.) est décerné à M. Eugène Cavaignac pour son *Histoire de l'Antiquité*. — 17 juillet : M. Carton de Wiart,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ministre de la justice du royaume de Belgique, est à l'unanimité de vingt-neuf votants, élu comme correspondant dans la section de législation. — Sur le rapport de M. Lacour-Gayet, le prix Lucien de Reinach (3.000 fr.) est partagé ainsi : 1.500 fr. à la Société de l'histoire des colonies françaises, 3 récompenses de 500 fr. au commandant Roumens pour l'*Impérialisme français et les chemins de fer transafricains ;* à M. Monchicourt pour la *Région du haut Tell* en Tunisie et à l'auteur anonyme d'un manuscrit sur l'*Afrique du Nord française ; ce qu'elle est, ce qu'elle sera.*

Sur le rapport de M. R.-G. Lévy, le prix Wolowski, de 3.000 fr., est réparti entre M. Schelle pour ses *Œuvres de Turgot et documents le concernant* (2.000 fr.) et M. Albert Aftalion pour les *Crises périodiques de surproduction.* Deux mentions honorables sont accordées à M. Anatole Weber pour l'*Assistance aux miséreux en France et à l'étranger* et à M. Maurice Evesque pour les *Finances de la guerre au XXe siècle.*

École d'extrême-Orient. — Création d'une chaire d'histoire et de littérature annamites, pour laquelle le Directeur de l'École et l'Académie des Inscriptions désignent au Ministre, comme titulaire, M. Aurousseau.

Comité des travaux historiques et scientifiques. — Le commandant Espérandieu et M. Max Prinet ont été nommés membres de la Section d'Archéologie du Comité des travaux historiques.

Monuments historiques. — Trois décrets du 31 mars ont classé parmi les monuments historiques le château de Cherveux (Deux-Sèvres) ; les façades d'une maison du XVIe siècle, sise à l'angle de la rue du Bourg-Coutant et de la rue du Prieuré à Aubigny-sur-Néré (Cher) ; le rez-de-chaussée et les solivages et points d'appui tant intérieurs qu'extérieurs qui le surplombent d'une maison du XVe siècle sise place du Marché à Mirepoix (Ariège). — Des décrets du 23 avril, du 4 mai et du 28 mai ont prononcé le classement d'une petite construction du XVIe siècle, en pierre, située dans la cour de l'immeuble rue du Poirier, 41, à Orléans ; celui de l'église Saint-Maurice à Sens, et celui du mur de clôture qui entoure l'ancien cimetière et la chapelle de Notre-Dame de la Clarté à Perros-Guirec (Côtes-du-Nord).

Doctorat ès lettres. — Les thèses suivantes ont été soutenues pour le doctorat ès lettres. — 17 décembre 1914, devant la Faculté des lettres de l'Université de Lyon : M. Jacques Chevalier, professeur agrégé au Lycée de Lyon, thèse principale : *La notion du nécessaire chez Aristote et chez ses prédécesseurs ;* thèse complémentaire : *Étude critique du dialogue pseudo-platonicien l'Axiochos sur la mort et sur l'immortalité de l'âme.* — 24 avril 1915, devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris : M. Antoine-Henry Graillot, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse, thèse principale : *Le culte de Cybèle, mère des dieux, à Rome et dans l'empire romain ;* thèse complémentaire : *Nicolas Barbier, imagier et maçon de Toulouse au XVIe siècle.* —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

1er mai : J.-B. Coissac, thèse principale : *Les Universités d'Écosse depuis la fondation de l'Université d'Andrews jusqu'au triomphe de la Réforme (1410-1560)* ; thèse complémentaire : *Les institutions scolaires de l'Écosse depuis les origines jusqu'en 1560.* — 29 mai, devant la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse : M. l'abbé Antoine-François-Albert Duffo, thèse principale : *J.-J. Lefranc, marquis de Pompignan, poète et magistrat (1709-1784) Étude sur sa vie et sur ses œuvres* ; thèse complémentaire : *Correspondance inédite d'Eusèbe Renaudot avec le cardinal François-Marie de Médicis (années 1705, 1706 et 1707).*

Réunion des documents relatifs à la guerre. — Par une circulaire datée du 4 mai 1915, le ministre de l'Instruction publique signale aux maires l'intérêt qu'il y aurait à recueillir dès maintenant les documents locaux qui pourront servir à l'histoire de la guerre, et il trace aux bibliothécaires la marche générale qu'il convient de suivre pour obtenir un résultat fructueux. Négligeant les documents d'histoire générale, ils « doivent uniquement rechercher les documents régionaux, c'est-à-dire : 1° les documents relatifs à la vie du département, de l'arrondissement, de la commune, ville ou village; 2° les documents imprimés dans la région et qui, destinés à une autre région, ne se retrouveront peut-être pas facilement dans le centre où ils ont été mis en circulation. C'est un fait trop souvent constaté, les documents régionaux, même officiels, ne sont pas conservés avec assez de sollicitude... Mais ce n'est pas tout : on aurait le plus grand tort de ne pas colliger les journaux. Si, dans les pays où la presse est très florissante, les bibliothécaires sont excusables, en temps ordinaire, de ne pas tenir la main à ce que tous les journaux locaux leur soient remis, ils ne le seraient pas, dans la crise actuelle, de négliger les moindres manifestations de l'esprit public, les traces mêmes de l'émotion ou de la sérénité, selon le cas, avec lequel ont été accueillies telles mesures administratives, telles nouvelles venues soit de France, soit de l'étranger ; la presse est le miroir où se reflètent les sentiments successifs du pays... C'est véritablement toute la production contemporaine qu'il est essentiel de sauver de l'oubli, rien ne doit être dédaigné, en particulier les affiches publiques ou privées ; les circulaires privées ; les documents répandus par des œuvres sociales ou religieuses ; les prospectus commerciaux ou industriels, les prix courants ; les horaires ; les listes de souscription, d'adhésion, etc. ; les convocations de sociétés ; les chansons, cantiques, documents musicaux, etc. ; les documents figurés, tels que affiches illustrées, journaux artistiques et leurs numéros spéciaux, portraits, photographies, caricatures, cartes postales ; les valeurs en papier monnaie émises sur certains points du territoire».

Conservation de la tradition orale pendant la présente guerre. — Dans le même ordre d'idées, le ministre de l'Instruction publique, par une circulaire adressée le 3 mai aux présidents de sociétés savantes, aux présidents des comités départementaux d'histoire économique de la Révolution, aux recteurs

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'Académies, aux membres non résidents du comité des travaux historiques et scientifiques, aux correspondants du ministère de l'Instruction publique, les invite à se livrer à une sorte d'enquête familière destinée à fixer par le témoignage de personnes dignes de foi les résultats de la tradition orale sur les principales questions intéressant l'ordre public, la vie morale, la vie économique, l'assistance, depuis le commencement de la guerre, dans chaque région.

« Évidemment, dit la circulaire, quelque intérêt que présente la tradition orale dans les villes, c'est surtout dans la campagne, où cette tradition est presque l'unique dépositaire du passé, que de telles enquêtes seront riches en résultats utiles. En particulier le témoignage de l'instituteur sera heureusement invoqué dans l'enquête projetée. Mais d'autres personnes connaissent à d'autres points de vue la vie spirituelle d'une commune, d'autres connaissent sa vie économique et le comité ne doute pas qu'elles ne se refuseront pas à répondre à des questions que leur poseront des historiens dans l'unique intérêt de l'histoire (on se demande pourquoi la circulaire semble hésiter à nommer ici en propres termes les curés auxquels elle fait évidemment allusion). On pourra également interroger, avec le même soin, les témoins qui sont de simples particuliers et consulter aussi avec fruit, non seulement les lettres émanées de nos soldats, mais toutes les correspondances privées qui offrent de l'intérêt pour l'histoire de l'esprit public en France pendant la présente guerre. »

Arènes de Paris. — Au nom de la Commission chargée de visiter la partie de l'emplacement des arènes de Lutèce qui a été mise récemment à jour, M. Héron de Villefosse a présenté le 14 mai à l'Académie des Inscriptions un rapport dont les conclusions ont été approuvées à l'unanimité. Elles portent que « l'Académie qui, lors des premiers travaux, s'était intéressée à la conservation du monument, accueille favorablement la proposition de la commission qui lui demande avec instance de transmettre au Conseil municipal un vœu pour la conservation de ces murs antiques dans l'état même où ils apparaissent aujourd'hui, en se bornant à une consolidation pure et simple, sans une reconstitution moderne ».

Prix Émile Travers. — La Société des antiquaires de Normandie a reçu de la veuve de son ancien secrétaire, Émile Travers, la donation d'une somme destinée à la fondation d'un prix de 250 fr. qui sera attribué, tous les cinq ans, sous la forme d'une médaille d'or, à un ouvrage manuscrit concernant la Normandie au moyen âge, ou au XVIe ou au XVIIe siècle. Le Conseil d'administration de la Société, après rapport d'une personne compétente, sera seul juge de la valeur de l'ouvrage. Toute étude artistique ou archéologique devra être écartée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIVRES NOUVEAUX

Bibliographie. Archives. Bibliothèques. — E. Audard, *Bibliographie des mandements, ordonnances et lettres pastorales de Pierre Suzor, évêque constitutionnel d'Indre-et-Loire* (1791-1801). Tours, impr. Mame (1914), in-8, 12 p. — E. Audard, *Essai bibliographique sur les actes épiscopaux de Mgr de Conzié, archevêque de Tours* (1774-1795). Tours, impr. Mame, in-8, 24 p. — F. Autorde, *Archives départementales de la Creuse. Répertoire numérique: Séries A, Actes du pouvoir souverain, et B, Cours et juridictions.* Guéret, Impr. Centrale (1914), in-4, col. 1 à 87. — *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs.* Tome 59: Genthial-Gicquel des Touches. Paris, Impr. nationale (1914), in-8, col. 1 à 1254. — A. Lacroix, *Inventaire sommaire des archives communales et des archives hospitalières de la ville de Valence* et *Inventaire sommaire des archives communales de Die et Montélimar et hospitalières de Die.* Tome 9. Valence, impr. Legrand et Granger (1914), in-4, xv-419-xl p. — F. Pourchasse, *Archives départementales du Morbihan. Répertoire numérique de la série T. Instruction publique.* Vannes, Galles (1914), in-4, col. 1 à 60. — J. Vernier, *Répertoire numérique des Archives départementales. Seine-Inférieure. Période révolutionnaire. Série L.* Rouen, impr. Lecerf (1914), in-4, clxxi-247 p.

Histoire générale. — J. Berliet, *Les amis oubliés de Port-Royal.* I. Saint François de Sales et la mère Angélique. II. La mère Angélique et la Visitation. III. Sainte Jeanne de Chantal et M. de Saint-Cyran, avec leur correspondance respective complète. Grenoble, impr. Vallier, Paris (1914), in-8, 54 p. — Ch. de La Roncière, *Ce qu'ont fait, en Amérique, les Français, depuis sa découverte jusqu'au percement de l'île de Panama.* Paris, Plon-Nourrit, in-8, 34 p. — E. Maugis, *Histoire du Parlement de Paris.* De l'avènement des rois Valois à la mort d'Henri IV. Paris, Picard (1914), in-8, 424 p.

Histoire littéraire. — E.-C. Jones, *Saint-Gilles.* Essai d'histoire littéraire. Paris, Champion (1914), in-8, 160 p. — A. Bayot, *Gormont et Isembart.* Fragment de chanson de geste du xiie siècle. Paris, Champion (1914), in-16, xiv-71 p.

Histoire militaire. — Capitaine Blaison, Une ville de garnison sous la Restauration. *Le complot militaire de Belfort*, 1822. Nancy-Paris, Berger-Levrault (1914), in-16, 116 p. — Général F. Canonge, *Histoire de l'invasion allemande en 1870-1871.* Paris, Perrin, in-16, 360 p. — Cordey (J.), *Correspondance du maréchal de Vivonne*, relative à l'expédition de Messine, publiée pour la Société de l'Histoire de France. Tome Ier (1674-1676). Paris, Laurens (1914), in-8, 424 p. — H. Dorizy, *Les champs de bataille de 1870.* Guide-album avec 122 photographies et 10 cartes. (Wissembourg. Frœschwiller. Rezonville. Saint-Privat. Borny-Noisseville. Sedan). Nancy-Paris, Berger-Levrault (1914), in-8, 36 p.

Histoire de la guerre de 1914-1915. — P. Albin, *La Guerre allemande.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

D'Agadir à Sarajevo. 1911-1914. Paris, F. Alcan, in-16, 256 p. — *Les Allemands destructeurs de cathédrales et de trésors du passé.* Mémoire relatif aux bombardements de Reims, Arras, Senlis, Louvain, Soissons, etc., accompagné de photographies et de pièces justificatives. Paris, Hachette, in-8, 88 p. — *Les atrocités allemandes.* Rapport officiel de la commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens. Montignac, Impr. de la Vézère, in-8, 44 p. — E. Badel, Courtin-Schmidt, J. Laratut, *Des ruines... De la gloire ! Gerbéviller la martyre.* Documentaire. Historique. Anecdotique. Nancy, Rigot (1914), in-8 à 2 col., 62 p. — J. Bainville, *Histoire de deux peuples. La France et l'empire allemand.* Paris, Nouvelle librairie nationale, in-16, 320 p. — J.-M. Baldwin, *La France et la guerre. Opinions d'un Américain.* Paris, F. Alcan, in-8. — P. Balmer, *Les Allemands chez eux pendant la guerre* (De Cologne à Vienne). Impressions d'un neutre. Paris, Perrin, in-16. — J. Bédier, *Comment l'Allemagne essaie de justifier ses crimes.* Paris, A. Colin, in-8. — *La Belgique héroïque et martyre.* Numéro spécial de « L'art et les artistes ». Paris, in-8, 76 p. — *La Belgique sous la griffe allemande.* Paris, Fontemoing, in-16. — D. Bellet, *Chiffons de papier.* Ce qu'il faut savoir des origines de la guerre de 1914. Paris, Plon-Nourrit, in-16, 59 p. — Léon Bloy, *Jeanne d'Arc et l'Allemagne.* Paris, G. Crès, in-12, 268 p. — O. Boulanger, *France et Belgique (1914-1915).* Ce que la France a fait, ce qu'elle a dit pour la Belgique. Contribution à l'histoire de la guerre. Paris, Hachette, in-16. — G. Carillo, *Parmi les ruines. De la Marne au Grand couronné.* Paris, Berger-Levrault, in-12, 381 p. — F. Charmes, *L'Allemagne contre l'Europe.* La Guerre. 1914-1915. Paris, Perrin, in-16, 399 p. — H. Charriaut, Le droit contre la force. *La Belgique terre d'héroïsme.* Paris, E. Flammarion, in-18, 361 p. — L. Cornet, *1914-1915. Histoire de la guerve.* Tome 1er. Paris, Charles-Lavauzelle, in-8, 386 p. — Davignon (H.), *Les procédés de guerre des Allemands en Belgique.* Paris, Bloud, in-16, 48 p. — A. Delécraz, *1914. Paris pendant la mobilisation.* Notes d'un immobilisé. Des faits, des gestes, des mots... 31 juillet-22 août. Genève, édition du journal « La Suisse », in-16, 340 p. — G. Desdevises du Dezert Une race de proie. *La famille des Hohenzollern,* Clermont-Ferrand, impr. Mont-Louis, in-8, 55 p. — E. Dryden, *Paris in Herrick days.* Paris, Dorbon-aîné, in-4. — *En Guerre. 1914. Du 5 au 7 août. Quatrième, cinquième et sixième jours de la mobilisation.* (La Bataille de Liège. Escarmouches en Lorraine. Premières prises navales). Nancy-Paris, Berger-Levrault (1914), in-12, 80 p. — Espérandieu, *Le Rhin français.* Paris, Attinger, in-16, 47 p. — J. Finot, *Civilisés contre Allemands* (La grande croisade). Paris, E. Flammarion, in-18. — C. Flammarion, *La mentalité allemande dans l'histoire.* Paris, E. Flammarion, in-8. — Colonel Frisch, *Guerre de 1914-191...* Théâtre des opérations franco-allemandes. (Articles parus dans le journal « Le Temps »). Paris, Berger-Levrault, in-16, 153 p. — R. Gaël, *Les soutanes sous la mitraille.* Paris, H. Gautier, in-18, 252 p. — M. Gandolphe, *La marche à la victoire. Tableaux du front.* 1914-1915. Paris, Perrin, in-16. — M. Gervais, *La Guerre dans les Ardennes.* Une page d'histoire. Lettre à un ami. *Exode des habitants de Charleville dans la nuit du 25 au 26 août 1914.* Reims, impr. Matot, in-8, 16 p. — Gervais-Courtellemont, *La bataille de l'Ourcq.* Paris,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Delagrave, in-4, 37 p. — V. Giraud, *Le Miracle français*. Paris, Hachette, in-16, 247 p. — *Les Gloires françaises*. Noms d'officiers, sous-officiers, aviateurs, membres du clergé, du barreau, de l'enseignement, notabilités civiles, politiques, artistiques, littéraires, etc., morts pour la patrie. 1re série. (Environ 2.500 noms). Paris, Lahure (1914), in-8, 56 p. — *La Grande Guerre*. 1914-1915. 1er fascicule. Paris, Maison de la Bonne Presse, in-8, v-122 p. — F. H. Grimanty, *Six mois de guerre en Belgique par un soldat belge*. Août 1914-février 1915. Paris, Perrin, in-16, 317 p. — *La Guerre allemande et le catholicisme*. Un volume et un album publiés sous la direction de Mgr A. Baudrillart et sous le haut patronage du comité catholique de propagande française à l'étranger. Paris, Bloud et Gay, 1 vol. in-8, 302 p. et 1 album in-4o. — *La Guerre européenne 1914-1915*. A la veille de la guerre. La mobilisation. Les Allemands voulaient la guerre. Le plan secret de l'Allemagne. Le traité de Francfort. Résumé succinct de la guerre au jour le jour jusqu'à fin novembre. Dijon, impr. Delorme, in-8 à 2 col., 81 p. — E. Hovelaque, *Les causes profondes de la guerre*. (Allemagne-Angleterre). Paris, F. Alcan, in-8. — R. Johannet, *La conversion d'un catholique germanophile. Lettre ouverte* de M. Emile Prüm, chef du parti catholique luxembourgeois à M. Mathias Erzberger, député au Reichstag, leader du centre catholique allemand, saisie et interdite en Allemagne. Paris, Bibliothèque des ouvrages documentaires, in-16, 190 p. — G. Jollivet, *Six mois de guerre*. Août 1914-février 1915. Paris, Hachette, in-16, 343 p. — G. Langlois, *Le Clergé, les Catholiques et la Guerre*. Actes d'héroïsme, de bravoure, de dévouement, d'abnégation, de charité et de loyauté des membres du clergé et des catholiques français et belges pendant la guerre. Paris, Bibliothèque des ouvrages documentaires, in-8, xv-300 p. — F. Laudet, *Paris pendant la guerre*. Paris, Perrin, in-16, 263 p. — *Le livre rouge belge*. Les atrocités allemandes en Belgique. Recueil des rapports officiels et in extenso présentés à M. Carton de Wiart, ministre de la justice du royaume de Belgique, par la commission d'enquête instituée par le gouvernement belge. Paris, Bibliothèque des ouvrages documentaires (1914), in-8, 64 p. — L. Maccas, *Les cruautés allemandes*. Réquisitoire d'un neutre. Paris, Nouvelle librairie nationale, in-16, 320 p. — A. de Maricourt, *Senlis (du 2 au 9 septembre 1914)*. Paris, impr. Paul Dupont, in-fol., 32 p. (Les Champs de bataille 1914-1915. I. *Les cités meurtries)*. — A. Mélot, *Le martyre du clergé belge*. Paris, Bloud et Gay, in-16, 61 p. — R. Mercier, *La vie en Lorraine. Août 1914*. Nancy, édition de l'Est-Républicain (1914), in-8, 247 p. — W. Monod, *Le Manifeste des Quatre-vingt-treize* (un cas psychologique). Paris, Fischbacher, in-8, 32 p. — R. Moulin, *La guerre et les neutres*. Paris, Plon-Nourrit, in-16, 375 p. — *La neutralité de la Belgique*. Préface de M. Paul Hymans, ministre d'État. Réunion des Chambres belges (4 août 1914). Proclamation du roi Albert à l'armée belge (5 août 1914). Le livre gris belge, correspondance diplomatique relative à la guerre de 1914 (24 juillet-29 août 1914). Observation de la neutralité belge (Réponse à des accusations allemandes). Proclamation du gouvernement belge à Ostende (13 octobre 1914). Correspondance de S. M. le roi des Belges et du gouvernement belge avec M. le Président de la République française (12-14 octobre 1914). Nancy-Paris,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Berger-Levrault, in-16, 167 p. — *Nos marins et la guerre.* Paris, Berger-Levrault, in-8. (Pages d'histoire). — *1914. Pages de guerre écrites au jour le jour.* 1er, 2e et 3e fascicules. Nancy, impr. Édition lorraine, Rigot et Cie. p. 1 à 96. — *Panorama de la Guerre.* Préface par le lieutenant-colonel Rousset. Paris, J. Tallandier, in-4, 580 p. — *La petite patrie... et la grande ! A la veille et aux débuts de la guerre européenne de 1914.* Curieux document relatif au plan de concentration des armées allemandes. Faits et événements préliminaires et contemporains de l'ouverture. Bourges, L. Renaud, in-8, 84 p. — M.-C. Poinsot, *Au service de la France. Les volontaires étrangers de 1914.* Paris, Dorbon-aîné, in-18, 80 p. — J. Quercy, *Journal d'un curé de campagne pendant la guerre.* Paris, G. Beauchesne, in-12, 310 p. — J. Reinach, *La guerre de 1914. Les commentaires de Polybe.* Paris, E. Fasquelle, in-18, x-374 p. — C. Rep, *1914. L'agression allemande.* Les incidents diplomatiques qui ont précédé la guerre européenne. L'attitude et le rôle des puissances, d'après les documents historiques. Paris, Bibliothèque des ouvrages documentaires, in-8, 93 p. — Noëlle Roger, *Les carnets d'une infirmière.* 2e carnet. Soldats blessés. Paris, Attinger, in-8. — G. Saint-Yves, *La grande mêlée européenne en 1914.* Histoire de la guerre des nations contre l'Allemagne et l'Autriche, d'après les documents les plus authentiques. 1er fascicule. Montauban, Guillau, in-4 à 2 col., 40 p. — R. Séris et J. Aubry, *Les Parisiens pendant l'etat de siège.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, in-8, xi-255 p. — A. Singer (traduit de l'allemand par L. Suret). *Histoire de la Triple Alliance.* Paris, M. Giard et E. Brière, in-8. — E. Sjœstedt, *Impressions d'un neutre. Lettres du théâtre des opérations.* (Traduit du suédois). Paris, édition de l'agence Paris-Baltique (1914), in-8, 40 p. — P. Souchon, *Les mots héroïques de la Guerre.* 1re partie. Les Départs. Les Soldats. Les Tranchées. Nouveaux d'Assas. Les Officiers. Paris, Larousse, in-8. — B. Vallotton, *A travers la France en guerre et souvenirs d'Alsace.* Lettres d'un sergent suisse. Paris, Fischbacher, in-18. — P. Van Houtte, *Le crime de Guillaume II et la Belgique.* Récits d'un témoin oculaire. Paris, Aug. Picard, in-12. — W. Vogt, *La Suisse allemande au début de la guerre de 1914.* Paris, Perrin, in-16, 162 p. — Vindet, *L'armée du crime,* d'après le rapport de la Commission française d'enquête. Paris, Bloud et Gay, in-16, 62 p. — G. Wampach, *Le dossier de la guerre.* Paris, Fischbacher, 3 vol. in-16, xiv-263, 419 et xv-423 p. — H. Welschinger, *Les leçons du Livre jaune (1914).* Paris, Bloud et Gay, in-16, 141 p.

Histoire religieuse. — Bonnard (Fourier), *Saint-Honorat de Lérins.* Tours, Mame (1914), in-8, 189 p. — L. Carrez, *Catalogi sociorum et officiorum provinciae Campaniae Societatis Jesu ab anno 1616 ad annum 1773.* Volumen decimum. Documenta provinciae Campaniae propria. Status domiciliorum, nomina et officia sociorum, ab anno 1703 ad annum 1714. Châlons-sur-Marne, impr. A. Robat (1914), in-8, lxxx-292 p. — G. Fayot, *Les protestants libéraux* dans le protestantisme réformé français au xixe siècle. Montbéliard, Soc. d'imprimerie Montbéliardaise (1914), in-8, 20 p. — *Histoire populaire des prêtres déportés en Charente-Inférieure,* 1793-1795. Cognac, impr. Collas (1914), in-16, 64 p. — *Mère Isabelle du Sacré-Cœur, religieuse carmélite de Lisieux* (1882-1914). Copie

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la circulaire envoyée aux monastères du Carmel après sa mort. Paris, libr. Saint-Paul (1914), in-8, 96 p. — F. Uzureau, *Le mouvement religieux en Maine-et-Loire après le 18 brumaire*. Angers, Grassin, in-8, 139 p.

Histoire de l'Art. — Ch. Garnier, *La tapisserie de la reine Mathilde*. Notice historique et descriptive. (Textes français et anglais). Bayeux, impr. Colas (1914), in-16, 16 p. — Les peintres illustres. *Greuze*. Paris, Lafitte (1914), in-8, 80 p. — J. Hardion et L. Bosseboeuf, *L'abbaye de Beaulieu-lès-Loches* et quelques monuments de sa dépendance. Tours, Péricat (1914), in-4, 300 p. — P.-A. Lemoisne, *L'œuvre d'Eugène Lami 1800-1890*. Lithographies. Dessins. Aquarelles. Peintures. Essai d'un catalogue raisonné. Paris, Champion (1914), in-8, xviii-450 p. — Les peintres illustres. *Nattier*. Paris, Lafitte (1914), in-8, 80 p. — Les peintres illustres, *Henri Regnault*. Paris, Lafitte (1914), in-8, 80 p. — Victor Terret, *La sculpture bourguignonne aux XIIe et XIIIe siècles*. Ses origines et ses sources d'inspiration. Cluny. Paris, Libr. de l'art catholique, in-4, viii-188 p.

Histoire locale. — A. Bérard, *Les invasions de 1814 et de 1815 dans le département de l'Ain*. Bourg, impr. du Courrier de l'Ain (1914), in-8, 96 p. — G. Dupont, *Du régime successoral dans les coutumes du Béarn*. Paris, A. Rousseau (1914), in-8, 204 p. (thèse). — F. Scheurer et A. Lablotier, *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*, exécutées de 1907 à 1909. Nancy-Paris, Berger-Levrault (1914), in-8, xviii-122 p. — L. Villat, *Histoire de Corse*. Paris, Boirin (1914), in-8, viii-280 p. — J. Feuvrier, *Les Enceintes et Défenses préhistoriques et anhistoriques de la région de Dôle*. Le Mans, impr. Monnoyer (1914), in-8, 100 p. — A. Devisme, *Essai historique sur Eaubonne* (Seine-et-Oise). Paris, Champion. — P. de La Bussière, *Le bailliage de Mâcon*. Etude sur l'organisation judiciaire du Mâconnais sous l'ancien régime. Mâcon, impr. Protat (1914), in-8, xxiii-364 p. — M. Pigallet, *Le comté de Montbéliard et ses dépendances*. Paris, Champion, in-8, 213 p. — G. Rigault, *Orléans et le Val de Loire*. Paris, Laurens, 1914, in-4, 154 p. (Les villes d'art célèbres). — P. Rambaud, *L'assistance publique à Poitiers jusqu'à l'an V*. Tome II. L'assistance aux malades et aux enfants ; aux contagieux ; aux pauvres incurables. Paris, Champion, (1914), in-8, 589 p. — Boissonnade (P.), *Histoire du Poitou*. Paris, Boivin, in-8, viii-312 p. — R. Heurtevent, *Notes pour servir à l'histoire de Saint-Martin-des-Besaces*. Le prieuré de l'Hermitage. Vire, impr. Beaufils, in-8, 24 p. — J. Martin et J. Jeanton, *Répertoire des familles notables de Tournus et de sa région*. Mâcon, impr. Protat, in-8, viii-404 p. — H. Tausin, *Les devises des villes de France*. Leur origine. Leur historique, avec les descriptions des armoiries et quelques reproductions. Paris, Ed. Champion (1914), in-16.

Biographie. — C. Rappoport, *Jean Jaurès*. L'homme. Le Penseur. Le Socialiste. Paris, L'Emancipatrice, in-8, x-435 p. — A. Séché, *Le général Joffre*. Paris, Ed. Sansot, in-16, 32 p. — Dauphin Monnier, *Louise de Mirabeau, marquise de Cabris*, 1752-1807. Paris, Emile-Paul, in-8, xi-464 p. — A. Marie, *Gérard de Nerval*. Le Poète. L'Homme, d'après des manuscrits et documents inédits, suivi d'une bibliographie et de notes. Paris, Hachette (1914), in-8, vi-438 p.

L'Éditeur-Gérant : A. Picard

DIJON, IMP. DARANTIERE.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Revue des Études historiques

ANNÉE 1914

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Les chiffres renvoient aux pages.

A

Académie des Beaux-Arts, chronique, 118, 252, 511.
Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, chronique, 117, 382, 510.
Académie des sciences morales et politiques, chronique, 118, 252, 383, 511.
Académie française, chronique, 117, 252, 383, 509.
Aignies (N.), *Iéna*, C. R., 482.
Albret [*La vertu de Jeanne d'*], par G. Baguenault de Puchesse, 63-67.
Archives [*L'affaire des*], chronique, 120. — *Archives nationales* [*Les suppressions de papiers inutiles aux*], chronique, 255.
Arnelle, *Une oubliée : Mme Cottin*, C. R., 227.
Arsenaux [*Étude historique et critique sur le recrutement et le salaire des ouvriers des*], par Fonrupt Esperuber, C. R., 488.
Aumale [Duc d'] et Cuvillier-Fleury, *Correspondance*, avec introduction de René Valery-Radot, C. R., 483.
Auriac (J. d'), *La nationalité française, sa formation*, C. R., 211.
Auzoux (A.), *Un incident diplomatique entre la France et le Directoire* (1798-99), 292-326, C. R. des ouvrages de Rambaud, 209 ; Louis Passy, 230 ; Souriau, 468 ; O. Havard, 476 ; J. Fonrupt Espéruber, 488.
Avenel (Vte d'), *Histoire économique de la propriété des salaires*, C. R., 214.

B

Babcoek (W.-H.), *Early norse visits to North America with ten plates*, C. R., 233.
Babelon (J.), *La Bibliothèque française de F. Colomb*, C. R., 87.
Baguenault de Puchesse (G.), *La vertu de Jeanne d'Albret*, 63-67.
Bakounine (Michel) et le collectivisme dans l'Internationale, par M. de Preaudeau, C. R., 486.
Barry [*Royales amours d'une petite modiste, Madame du*], par F. Castanié, C. R., 349.
Barth (Jacques), *L'évolution de la question d'Orient*, 191-205.
Barthélemy, *Mémoires*, publiés par J. de Dampierre, C. R., 354.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Basse Marche [*La sénéchaussée de la*], par Mortier, C. R., 86.
Bernard (E.), C. R. des ouvrages de R. Burnand, 72 ; H. Houssaye, 81 ; A. Marquiset, 355 ; Quatrelles L'Epine, 356 ; H. de Curzon, 362 ; A. Lefebvre, 364 ; H. Roos, 481.
Bibliothèque Thiers, chronique, 120.
Blondel (L.-A.). Un diplomate au XVIIIe siècle, par P. Fould. C. R., 472.
Bodereau (Pierre), *Bonaparte à Ancône*, C. R., 224. C. R. de l'ouvrage de R. Brice, 79.
Bœhmer (H.), *Luther in Lichte der neueren Forschung* (Luther à la lumière des travaux contemporains), C. R., 347.
Bonaparte à Ancône, par P. Bodereau. C. R., 224. — *Bonaparte à Paris* [*vers Brumaire*], par A. Espitalier, C. R., 225.
Borrey (F.), *La Franche-Comté en 1814. L'esprit public chez les prêtres franc-comtois pendant la crise de 1813-1815*, C. R., 236.
Bouchet (E.), C. R. de l'ouvrage de H. Malo, 348.
Boutemko (Vadime), *Le parti libéral sous la Restauration*, C. R., 91.
Boutroux (E.), *Les États-Unis et la France, leurs rapports historiques et sociaux*, C. R., 233.
Boutry (M.), C. R. de l'ouvrage de E. Misermont, 223.
Bouvines [*La date de la bataille de*], par E. Duvernoy, 460-5.
Bressonnet (M.), C. R. de l'ouvrage de P. Fiel et A. Servière, 75.
Brice (R.), *La femme et les armées de la Révolution et de l'Empire*, C. R., 79.
Bugey [*La vie de*] *au XVIe siècle*, par G. Perouse, C. R., 234.
Bulgarie traquée [*La*], par P. d'Estailleur, C. R., 238.
Bureau des grandes sociétés historiques (Chronique), 513.
Burnand (R.), L'hôtel royal des Invalides, C. R., 72. C. R. de l'ouvrage de Duret, 231.
Bysantine [*Études sur l'histoire*], par A. Rambaud, C. R., 209.

C

Caen [*La Compagnie du Saint Sacrement de l'autel à*]. *Deux mystiques normands au XVIIe siècle : M. de Renty et Jean de Besnières* par M. Souriau. C. R., 468.
Caron (P.), *La défense nationale de 1792 à 1795*. C. R., 90.
Castanié (F.), *Royales amours d'une petite modiste. Madame du Barry*, C. R., 349.
Charité [*Le premier hôpital des filles de la*] *et ses glorieuses martyres*, par L. Misermont, C. R., 223.
Chérubini, par Quatrelles l'Epine, C. R., 356.
Chine [*La*] *et le mouvement constitutionnel*, par J. Rodes, C. R., 232.
Colomb (F.) [*La bibliothèque française de*], par J. Babelon, C. R., 87.
Combes de Patris (B.), *Le Jansénisme en Rouergue à la fin du XVIIIe siècle*, 441-60. C. R. des ouvrages de P. Caron, 30 ; Prieur de la Marne, 90 ; Edme de La Chapelle de Bearnès, 90 ; E. Seillière, Lichtenberger, 92.
Commission supérieure des Archives, chronique, 254.
Congrès des Sociétés d'histoire de Paris, chronique, 514.
Congrès des Sociétés savantes, chronique, 383.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Cottin [*Mme*], *Une oubliée*, par Arnelle, C. R., 227.
Courbaud (F.), *Horace : sa vie et sa pensée à l'époque des Épitres*, C. R., 486.
Cours d'histoire du droit public français, chronique, 253.
Couvreu (E.), C. R. des ouvrages de E. Tattet, 79 ; C. Maréchal, 81.
Curzon (H. de), *Mozart*, C. R., 362.
Cuvillier-Fleury [Duc d'Aumale et], *Correspondance*, avec introduction de R. Valery-Radot, C. R., 483.

D

Dampierre (J. de), éditeur des *Mémoires de Barthélemy*, C. R., 354.
Danton, par L. Madelin, C. R., 478.
Daujon (François), [*Un démolisseur jacobin*], par Gustave Gautherot, 265-92.
Daumet (G.), C. R. de l'ouvrage de P. Deslandres, 465.
Deborde de Montcorin (E.), C. R. de l'ouvrage de F. Funck-Brentano, 67.
Défense nationale de 1792 à 1795 [La], par P. Caron, C. R., 90.
Delerue (F.), *Figures épiscopales*, C. R., 237.
Denain, par J. Ferratier, C. R., 482.
Descamps (M.), C. R. de l'ouvrage de J. Rodes, 232.
Deslandres (P.), Histoire de l'Église catholique en France, C. R., 465 ; C. R. des ouvrages de Dom Germain Morin, 210 ; M. Heubé, 217 ; G. Pérouse, 234 ; F. Mourret, 345 ; Otto von Gierke, 466.
Directoire [*Un incident diplomatique entre l'Espagne et le*], par A. Auzoux, 1798-99 : 292-326.
Doctorat ès lettres, chronique, 119, 253, 383, 512.
Dubruel (M.), *L'excommunication de Louis XIV*, C. R., 235.
Dulac (A.), [G. Renard et], *L'évolution industrielle et agricole depuis cent cinquante ans*, C. R., 74.
Dumouriez [*le général*], par Pouget de Saint-André, C. R., 364.
Dupanloup (Mgr), par E. Faguet, C. R., 360.
Dupont (E.), *Les prisons du Mont Saint-Michel*, C. R., 362.
Duret (Th.), *Vue sur l'histoire de la France moderne*, C. R., 231.
Duvernoy (E.), *La date de la bataille de Bouvines*, 460-5. C. R. de l'ouvrage de Mahuet, 215.

E

École des Chartes (thèse), chronique, 119, 383, 513.
Edme de la Chapelle de Béarnès, *Souvenir*, C. R., 90.
Église [*Histoire générale de l'*], par F. Mourret, C. R., 345. — *Église catholique en France* [*Histoire de l'*], par P. Deslandres, C. R., 465.
Empire [*Les Bas bleus du Premier*], par A. Marquiset, C. R., 355.
Épernon [*Le duc d'*] *et l'archevêque de Bordeaux*, par Léo Mouton, 418-41.
Esmonin (E.), *La taille en Normandie au temps de Colbert*, C. R., 471.
L'Espagne au XXe siècle, par A. Marvaud, C. R., 91. — *Espagne au XVIIIe siècle et sous Joseph Bonaparte* [*Les sociétés secrètes en*] par F. Rousseau, 170-91.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Espitalier (Albert), *Vers Brumaire. Bonaparte à Paris*, C. R., 225.
Estailleur [P. d'], *La Bulgarie traquée*, C. R., 238.
États-Unis [*Les*] *et la France ; leurs rapports historiques, artistiques et sociaux*, par E. Boutroux, W. Bartlett, C. R., 233.

F

Faguet (E.), *Mgr Dupanloup*, C. R., 360.
Femme [*La*] *et les armées de la Révolution et de l'empire*, par R. Brice, C. R., 79.
— *Femmes* [*L'Académie et les*], par E. Frémy, 205-209.
Fère-en-Tardenas [*Histoire de*], par E. Moreau-Nélaton, C. R., 84.
Ferratier (J.), *Denain*, C. R., 482.
Fiel (P.) et A. Serrière, *Apostolat d'un prêtre lorrain : Gustave III et la rentrée du catholicisme en Suède*, C. R., 75.
Fonrupt-Espéruber (J.), *Étude historique et critique sur le recrutement et le salaire des ouvriers des arsenaux*, C. R., 488.
Forgues E., C. R. des ouvrages de Babcock, 233; E. Boutroux et Bartlett, 233 ; P. Fould, 472.
Fosseyeux (Marcel), *Les solitaires de l'Oratoire*, 47-63, C. R. de l'ouvrage de F. Guyot, 358.
Fould (P.), *Un diplomate au XVIIIe siècle : L. A. Blondel*, C. R., 472.
France moderne [*Vue sur l'histoire de la*], par Th. Duret, C. R., 231.
France et Rome, par L. Madelin, C. R., 71.
Franche-Comté [*La*] *en 1814. L'esprit public chez les prêtres franc-comtois pendant la crise de 1813-1815*, par F. Borrey. C. R., 236.
François Ier et le mouvement intellectuel de son temps, par W. Heubi, C. R., 217.
Frémy (E.), *L'Académie et les femmes*, 205-209. C. R. des ouvrages de G. Renard et A. Dulac, 74; Vicomte d'Avenel, 214; G. Schelle, 353.
Fromageot (P.), *Les Fantaisies littéraires, politiques et autres d'un grand seigneur : Le Comte de Lauraguais* (1733-1824), 15-47. C. R. de l'ouvrage de Grellet-Dumazeau, 219. Fromageot : Nécrologie, 258.
F. Funck-Brentano, *Le Roi*, C. R., 67.

G

Gautherot (Gustave), *Un démolisseur jacobin : François Daujon*, 265-92.
Gelis [H. Geschwind et F. de], *La bataille de Toulouse*, C. R., 362.
Genlis et ses historiens [*Mme de*], par le Vicomte de Reiset, 334-45.
Geoffroy de Grandmaison, éditeur de la *Correspondance du Comte de La Forest*, C. R., 226.
Geschwind (H.) et F. de Gelis : *La Bataille de Toulouse*, C. R., 362.
Gierke (Otto von), *Les théories politiques du moyen âge*, C. R., 466.
Grande armée [*Journal d'un chirurgien de la*], par E. Tattet, C. R., 79.
Grande armée [*Souvenirs d'un médecin de la*], par H. Roos, C. R., 481.
Grellet-Dumazeau (A.), *L'affaire du bonnet et les Mémoires de Saint-Simon*, C. R., 219.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Guyot (F.), *Le socialisme et l'évolution de l'Angleterre contemporaine*, C. R., 358.
Gustave III et la rentrée du catholicisme en Suède [*Apostolat d'un prêtre lorrain*], par P. Fiel et A. Serrière, C. R., 75.

H

Hardy (S.-P.), *Mes loisirs* (publiés par M. Tourneux et M. Vitrac), C. R., 220.
Haumant (E.), [A. Rambaud et], *Histoire de la Russie*, C. R., 363.
Havard (O.), *Histoire de la Révolution dans les ports de guerre : Brest, Rochefort*, C. R., 476.
Helvétius et Mme de Pompadour à propos du livre et de l'affaire de l'Esprit, par M. Jusselin, C. R., 88.
Henri IV raconté par lui-même, par J. Nouaillac, C. R., 218.
Heubi (W.), *François Ier et le mouvement intellectuel de son temps*, C. R., 217.
Horace : Sa vie et sa pensée à l'époque des Epîtres, par E. Courbaud, C. R., 486.
Houssaye (H.), *La Patrie guerrière*, C. R., 81.

I

Iéna, par Aiguiès (N.), C. R., 482.
Inspecteur des Musées des départements, Chronique, 253.
Inspection des Monuments historiques [Réorganisation de l'], Chronique, 119. — *Inspection générale des archives*, Chronique, 120.
Institut, Chronique, 117.
Invalides [L'hôtel royal des], par R. Burnand, C. R., 72.

J

Jansénisme [*Le*] *en Rouergue à la fin du XVIIIe siècle*, par B. Combes de Patris, 441-60.
Jean Bart [*Les corsaires dunkerquois et*], par H. Malo, C. R., 348.
Jonquière (V. de), *Histoire de l'empire ottoman*, C. R., 487.
Jusselin (M.), *Helvétius et Mme de Pompadour à propos du livre et de l'affaire « de l'Esprit »*, C. R., 88.

L

La Forest (Cte de), *Correspondance*, publiée par G. de Grandmaison, C. R., 226.
Lamennais [*La famille de*], *la jeunesse de Lamennais*, par C. Maréchal, C. R., 81.
Lange (H.), C. R. des ouvrages de : E. Dupont, 362 ; Pouget de Saint-André, 364 ; Esmonin, 471.
Lauraguais (le comte de), Les fantaisies littéraires, politiques et autres d'un grand seigneur, 1738-1824, par P. Fromageot, 15-47.
Lavollée (R.), C. R. des ouvrages de J. Tournejol du Clos, 87 : Lennelle de la Farelle, 88.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Lefebvre (A.), *Le centenaire de la Légion d'honneur*, C. R., 364.
Lefebvre de Béhaine (Cte), *Napoléon et les alliés sur le Rhin*, C. R., 77.
Légion d'honneur [*Le centenaire de la*], par A. Lefebvre, C. R., 364.
Le Grand (Léon), *Les sources de l'histoire religieuse de la Révolution aux Archives nationales*, C. R., 487.
Lennelle de la Farelle, *Une famille attachée à la maison de Louis XIII et à sa descendance*, C. R., 88.
Lichtenberger, *Novalis*, C. R., 92.
Livres nouveaux, 122-128, 259-264, 388-392, 515-520.
Longnon (A.), *Origines et formation de la nationalité française*, C. R., 69.
Lorraine [*Biographie de la Chambre des comptes de*], par A. de Mahuet, C. R., 215.
Louis XIII et sa descendance [*Une famille attachée à*], par Lennelle de la Farelle, C. R,, 88.
Louis XIV [*L'excommunication de*], par M. Dubruel, C. R., 235.
Louis XVI et Necker [*Au couchant de la monarchie*], par le Mis de Ségur, C. R., 350.
Lovenjoul [Collection de], chronique, 512.
Luther in Lichte der neueren Forschung (Luther à la lumière des travaux contemporains), par H. Boehmer, C. R., 347.

M

Maciet (C.), *Souvenirs de l'invasion du siège de Paris* (publiés par F. Rousseau), C. R., 83.
Madelin (L.), *La jeunesse de Danton, ses débuts politiques*, 129-70 ; *France et Rome*, C. R., H. *Danton*, C. R., 478.
Mahuet (Cte A. de), *Biographie de la Chambre des comptes de Lorraine*, C. R., 215.
Marquiset (A.), *Les Bas bleus du premier Empire*, C. R., 355.
Malo (H.), *Les corsaires dunkerquois et Jean Bart*, C. R., 348.
Maréchal (C.), *La famille de Lamennais, La jeunesse de Lamennais*, C. R., 81.
Maricourt (Baron A. de), *Le duc de Penthièvre et la duchesse d'Orléans à Eu pendant la Révolution*, 1-15.
Marvaud (A.), *L'Espagne au XXe siècle*, C. R., 91.
Mauguy (Cte de), *Cinquante ans de souvenirs*, C. R., 357.
Ménard (R.) et C. Sauvageot, *Vie privée des anciens* (éditée par F. Rouveyre), C. R., 86.
Mérimée (A.), *L'art dramatique à Valencia depuis les origines jusqu'au commencement du XVIIe siècle*, C. R., 470.
Mérimée et le combat de Schwardino: le vrai enlèvement de la redoute, par Lucien Pinvert, 326-34.
Michel (Saint), [Les prisons du Mont], par F. Dupont, C. R., 362.
Mirabeau [*Tacite et*], par H. Welschinger, C. R., 480.
Mirot (L.), C. R. des ouvrages de A. Longnon, 69; Vte de Romanet, 69; E. Moreau-Nélaton, 84; C. Maciet, 83; Mortier, 86.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Misermont (L.), *Le serment de liberté, égalité et quelques documents inédits des archives vaticanes*, C. R., 487.
Misermont (L.), *Le premier hôpital des filles de la Charité et ses glorieuses martyres*, C. R., 223.
Mnémon (S.), *L'origine des Poniatowski*, C. R., 221.
Monuments historiques, Chronique, 383.
Morane (P.), C. R. de l'ouvrage de Guy Trouillard, 224.
Moreau-Nélaton (E.), *Histoire de Fère-en-Tardenois*, C. R., 84.
Morin (Dom Germain), *Études, textes, découvertes ; contribution à la littérature et à l'histoire des douze premiers siècles*, C. R., 210.
Mortier (M.), *La sénéchaussée de la Basse-Marche*, C. R., 86.
Mourret (F.) *Histoire générale de l'Église*, tome I, C. R., 345.
Mouton (L.), *Le duc d'Épernon et l'archevêque de Bordeaux*, 1re partie, 418-41 ; C. R. des ouvrages de J. Babelon, 87, M. Jusselin, 88 ; S. P. Hardy, 220.
Moyen âge [*Les théories politiques du*], par Otto von Gierke, C. R., 466.
Mozart, par H. de Curzon, C. R., 362.

N

Napoléon et les alliés sur le Rhin, par le Cte Lefebvre de Béhaine, C. R., 77.
Napoléon et la police sous la première Restauration, par E. Welwert, C. R., 228.
Normandie [*La taille en*] *au temps de Colbert*, par E. Esmonin, C. R., 471.
Nouaillac (J.), *Henri IV raconté par lui-même*, C. R., 218.
Novalis, par Lichtenberger, C. R., 92.

O

Oratoire [*Les solitaires de l'*], par Marcel Fosseyeux, 47-63.
Orient [*Évolution de la question d'*], par J. Barth, 191-205.
Origines et formation de la nationalité française. Éléments ethniques. Unité territoriale, par A. Longnon, C. R., 69.
Origine des villes [*coup d'œil sur l'*]. *Sur les causes de leur situation, de leur développement, de leur décadence*, par R. Peyre, 393-418.
Origny-en-Thiérache [*Musée d'Adran à*], chronique, 512.
Ottoman [Histoire de l'empire], par le Vte de Jonquière, C. R., 487.

P

Paquier (J.), C. R. de l'ouvrage de H. Boehmer, 347.
Paris [Souvenirs de l'invasion du siège de], par C. Maciet, C. R., 83.
Passy (Louis), *Éloges, notices et souvenirs*, C. R., 230.
Patrie guerrière [*La*], par H. Houssaye, C. R., 81.
Penthièvre [*Le duc de*] *et la duchesse d'Orléans à Eu pendant la Révolution*, par A. de Maricourt, 1-15.
Perouse (G.). *La vie de Bugey au XVIe siècle*, C. R., 234.
Peyre (R.), *Coup d'œil sur l'origine des villes, sur les causes de leur situation, de*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

leur développement, de leur transformation, et de leur décadence, 393-418 (suite et fin en janvier 1915), C. R. des ouvrages de Lefebvre de Béhaine, 77 ; R. Menard et Sauvageot, 86 ; S. Mnémon, 221 ; E. Rouveyre, 234 ; M. Dubruel, 235 ; H. Geschwind et F. de Gelis, 362 ; A. Mérimée, 470.

Pinvert (Lucien), *Mérimée et le combat de Schwardino : le vrai enlèvement de la redoute*, 326-34.

Poinssot (L.), C. R. de l'ouvrage de J. Nouaillac, 218.

Poniatowski [*L'origine des*], par S. Mnémon, C. R., 221.

Pouget de Saint-André, *Le général Dumouriez*, C. R., 364.

Préaudeau (M. de), *Michel Bakounine et le collectivisme dans l'Internationale*, C. R., 486.

Prieur de la Marne, *Notes et souvenirs inédits*, C. R., 90.

Prix Charles Lefebvre pour l'histoire du droit, Chronique, 253.

Provence [*Cours d'histoire de*], Chronique, 253.

Q

Quatrelles L'Épine (M.), *Cherubini*, C. R., 356. C. R. des ouvrages de : Arnelle, 227 ; Vital-Cartier, 229 ; Castanié, 349 ; de Mauguy, 357 ; duc d'Aumale et Cuvillier-Fleury, 483.

Querenet (M.), C. R. de J. d'Auriac, 211.

R

Rain (P.), C. R. des ouvrages de : C. Madelin, 71 ; Thibaudeau, 89 ; V. Boutensko, 31 ; A. Marvaud, 31 ; P. Bodereau, 224 ; A. Espitalier, 225 ; Comte de Laforest, 226 ; Welwert, 228 ; E. Borrey, 236 ; Barthélemy, 354 ; E. Faguet, 360 : Madelin, 478 ; H. Welschinger, 480 ; Courbaud, 480 ; Léon Le Grand, 480 ; M. de Préaudeau, 486 ; V. de Jonquière, 487 ; L. Misermont, 487.

Rambaud (A.), *Études sur l'histoire bysantine*, C. R., 209.

Rambaud (A.) et E. Haumant, *Histoire de la Russie*, C. R., 363.

Reiset (Vte de), *Madame de Genlis et ses historiens*, 334-45.

Renard (C.) et A. Dulac, *L'évolution industrielle et agricole depuis cent cinquante ans*, C. R., 74.

Restauration [*Le parti libéral sous la*], par V. Boutensko, C. R., 91.

Révolution [*Histoire de la*] *dans les ports de guerre : Brest, Rochefort*, par O. Havard, C. R., 476.

Révolution [*Les sources de l'histoire religieuse de la*] *aux Archives nationales*, par Léon Le Grand, C. R., 487.

Revue [*Nouvelle*] *de Champagne et de Brie*, Chronique, 257.

Richelieu et le clergé de France, par S. Tournyol du Clos, C. R., 87.

Rodes (J.), *La Chine et le mouvement constitutionnel*, C. R., 232.

Roi [*Le*], par F. Funck-Brentano, C. R., 67.

Roos (H.), *1862, Souvenirs d'un médecin de la grande armée*, C. R., 481.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Rousseau (François), *Les sociétés secrètes en Espagne au XVIIIe siècle et sous Joseph Bonaparte*, 170-91 ; éditions des souvenirs de C. Maciet, C. R., 83.
Rouveyre (E.), éditeur de la *Vie privée des anciens*, par R. Menard et C. Sauvageot, C. R., 85.
Rouveyre (E.), *L'enseignement des arts décoratifs*, C. R., 234.
Russie [*Histoire de la*], par A. Rambaud et F. Haumant, C. R., 363.

S

Sabatié (A.), *1° Debertier, évêque constitutionnel et le clergé de Rodez ; 2° Les martyrs du clergé ; 3° Le tribunal révolutionnaire de Paris*, C. R., 474.
Sage (H.), C. R. de l'ouvrage du Mis de Ségur, 350.
Saint-Simon [*L'affaire du bonnet et les mémoires de*], par A. Grellet-Dumazeau, C. R., 219.
Sauvageot (C.) [R. Menard et], *Vie privée des Anciens* (éditée par E. Rouveyre), C. R., 86.
Schelle (G.), *Œuvres de Turgot et documents le concernant*, C. R., 353.
Schopenhauer, par E. Seillière, C. R., 92.
Ségur (marquis de), *Au couchant de la monarchie : Louis XVI et Necker*, C. R., 350.
Seillière (E.), *Schopenhauer*, C. R., 92.
Serment (Le) de liberté-égalité et quelques documents inédits des Archives vaticanes, par L. Misermont, C. R., 487.
Serrière (A.), [P. Fiel], *Apostolat d'un prêtre lorrain : Gustave III et la rentrée du catholicisme en Suède*, C. R., 75.
Socialisme (Le) et l'évolution de l'Angleterre contemporaine, par F. Guyot, C. R., 358.
Société d'histoire ecclésiastique de la France, Chronique, 256. — *Société pour l'étude de l'histoire du droit*, Chronique, 257.
La Compagnie du Saint Sacrement de l'autel à Caen. Deux mystiques normands au XVIIe siècle. M. de Renty et Jean de Besnières, C. R., 468.

T

Tacite et Mirabeau, par H. Welschinger, C. R., 480.
Tattet (E.), *Journal d'un chirurgien de la grande armée*, C. R., 79.
Thibaudeau, *Mémoires*, C. R., 89.
Toulouse [*La bataille de*], par H. Geschwind et F. de Gelis, C. R., 362.
Tournyol du Clos (J.), *Richelieu et le clergé de France*, C. R., 87.
Trochu [*Un méconnu : Le général*], par Vital-Cartier, C. R., 229.
Trouillard (Guy), *Mémoires de Mme Vallon*, C. R., 224.
Turgot [*Œuvres de*], *et documents le concernant*, par G. Schelle, C. R., 353.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

V

Valencia [*L'art à*], *depuis les origines jusqu'au commencement du XVII*e *siècle*, par A. Mérimée, C. R., 470.
Valery-Radot (R), *Préface à la correspondance* du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury, C. R., 483.
Vallon [*Mémoires de Mme*], par Guy Trouillard, C. R., 224.
Villatte des Prugnes, C. R. des ouvrages de J. Ferratier et N. Aiguiès, 482.
Vital-Cartier, *Un méconnu : Le général Trochu*, C. R., 229.

W

Welwert (E.), *Napoléon et la police de la première Restauration*, C. R., 228.
Welschinger (H.), *Tacite et Mirabeau*, C. R., 480.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LISTE DES REVUES ET PUBLICATIONS DE SOCIÉTÉS SAVANTES ANALYSÉES

REVUES GÉNÉRALES

Annales révolutionnaires, **241**, 365, **491**.
Bibliographe moderne (Le), 95, 366.
Bibliothèque de l'École des Chartes, **242**, **492**.
Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 243, **492**.
— *historique et philologique du Comité des travaux historiques*, 367, **494**.
— *de géographie historique*, **493**.
— *de la Société de l'Histoire de France*, 365.
— *de la Société de l'histoire de l'art français*, **243**.
— *de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 95, **493**.
— *de la Société « le Vieux Papier »*, 366.
— *du Bibliophile*, **244**.
— *monumental*, **494**.
Carnet (Le) de la Sabretache, 367.
Chronique médicale (La), 96.
Correspondance historique et archéologique, 97, **494**.
Correspondant (Le), 97, **245**, **495**.
Études. Revue des Pères de la Compagnie de Jésus. 98, 246, 368, 496.
Feuilles d'histoire, 369, **497**.
France médicale (La), 98, 369.
Géographie (La), 370.
Grande Revue (La), 99.
Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome, 368, **496**.
Mercure de France, 100, **246**.
Moyen-Age (Le), 100.
Révolution française (La), 101, **246**, 371, 497.
Révolution de 1848 (La), 100, 371.
Revue de l'art chrétien, 101.
— *de Paris*, 102, **247**, 371, 497.
— *des bibliothèques*, **247**.
— *des Deux-Mondes*, 102, **247**, 372, 498.
— *germanique*, 103.
— *d'histoire rédigée à l'État-Major de l'armée*, 250, 499.
— *d'histoire diplomatique*, 103.
— *de l'histoire des colonies françaises*, **498**.
— *d'histoire de l'Église de France*, 102, **248**.
— *d'histoire littéraire de la France*, **249**.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Revue d'histoire moderne et contemporaine, 103, 499.
— *des questions historiques*, 248.
— *du Clergé français*, 250.
— *du XVIe siècle (des études rabelaisiennes)*, 103, 499.
— *historique*, 103, 500.
— *historique de droit français et étranger*, 100, 370.
— *historique de la Révolution et de l'Empire*, 104.
— *Mabillon*, 125.
— *maritime*, 104.
— *Romania*, 251, 500.

REVUES LOCALES

Actes de l'Académie de Bordeaux, 106.
Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux, 106.
— *de Bretagne*, 109, 503.
— *du Gâtinais*, 111.
— *Fléchoises*, 111, 374.
— *de l'Académie de Mâcon*, 112, 503.
— *du Midi*, 113, 506.
— *de la Société académique de Nantes*, 113, 378, 507.
Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 105.
— *de la Société archéologique de Béziers*, 502.
— *de la Société de Borda*, 373.
— *de la Société d'émulation du Bourbonnais*, 108, 374, 502.
— *de la Société historique de Compiègne*, 110.
— *de la Diana*, 503.
— *de la Société Gorini (diocèse de Belley)*, 375.
— *de la Société académique de Laon*, 375.
— *de la Société archéologique de la Loire-Inférieure*, 114.
— *de la Société polymathique du Morbihan*, 113.
— *de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 377, 506.
— *de la Société des Antiquaires de Normandie*, 378.
— *de la Société de l'histoire de Paris*, 114, 380, 507.
— *de la Société historique du 6e arrondissement de Paris*, 114, 507.
— *de la Société de géographie de Rochefort*, 115, 381.
— *de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, 115.
— *de la Société des sciences de l'Yonne*, 116.
Mémoires de l'Académie d'Arras, 501.
— *de la Société académique de l'Aube*, 501.
— *et Bulletin de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, 107.
— *de l'Académie de Besançon*, 502.
— *de la Société d'histoire de Chalon-sur-Saône*, 109.
— *de la Société d'émulation du Doubs*, 111.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mémoires de la Société d'agriculture du département de la Marne, 113, 506.
— *de l'Académie Stanislas (Nancy)*, 115.
— *de la Société académique de Saint-Quentin*, 507.
Province du Maine (La), 504.
Recueil de la commission des arts de la Charente-Inférieure, 110.
— *des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 110.
Revue de l'Agenais, 105, 372.
— *de la Haute Auvergne*, 501.
— *historique ardennaise*, 106.
— *historique du Béarn et du pays basque*, 106, 373.
— *de Bourgogne*, 108.
— *de Gascogne*, 374.
— *historique de Lyon*, 376.
— *historique du Maine*, 112, 504.
— *du Midi (Gard et Vaucluse)*, 376.
— *du Nord*, 378.
— *catholique de Normandie*, 379.
— *du Bas-Poitou*, 380.
— *des Hautes-Pyrénées*, 114, 381.
— *de Saintonge et d'Aunis*, 507.

DIJON, IMP. DARANTIERE

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Un Chef Chouan dans les Côtes-du-Nord

Bras-de-Forges, Seigneur de Boishardy

La Chouannerie dans les Côtes-du-Nord eut deux causes principales : d'abord la persécution religieuse, ensuite la levée de 300.000 hommes qui avait été ordonnée en mars 1793. La population, en général, était restée fidèle à l'ancien régime, mais l'attachement à la royauté et l'opposition au nouvel état de choses établi ne constituèrent pas des raisons suffisantes pour décider les Bretons à prendre les armes : il leur fallut un mobile plus puissant et qui parlât autant à leur cœur qu'à leur vie *intime*. Paris était loin, les idées nouvelles ne pénétraient que difficilement dans les landes bretonnes, le paysan est naturellement méfiant, il reste attaché à son sol de granit. Mais la vue de ses prêtres persécutés et traqués, le culte bafoué, les sanctuaires les plus vénérés profanés, voilà les motifs qui déchaînèrent l'orage. Ce mouvement essentiellement paysan et contre-révolutionnaire prendra, après la Terreur, le nom de Chouannerie, soulèvement absolument provincial et qui ne ressemble en rien à la Guerre de Vendée. Beaucoup d'érudits locaux, surtout, se sont occupés de la Chouannerie, mais cependant son histoire complète reste encore à écrire pour la raison que l'on hésite à faire sortir de l'ombre quelques papiers jaunis qui gêneraient certaines familles, dont les grands parents n'eurent pas toujours, il faut en convenir, un rôle à leur honneur.

Le jeune chef chouan, qui fait l'objet de cette étude, est peu connu en dehors de sa région, sa carrière fut courte, deux ans à peine, il mourut, en effet, âgé de 32 ans ; il s'appelle Amateur-Jérôme-Sylvestre Bras-de-Forges, seigneur de Boishardy. Toutefois sa mémoire,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

après tant d'années, est encore vivace dans la région de Lamballe et de Moncontour, à cause de sa grande bravoure, de ses sentiments élevés et peut-être aussi en raison d'une fin romanesque qui poétise son souvenir. Né le 13 octobre 1762, au manoir de Boishardy, dans la commune de Bréhand, entre Moncontour et Lamballe, il était fils de Jérôme Sylvestre, seigneur de Boishardy, qui avait épousé en secondes noces Dame Marie-Anne Du Bosq de Quemby. Lieutenant en 1789 au régiment de Royal Marine, qui devint plus tard le 60e régiment d'infanterie, il entra en 1792 dans la conspiration de la Rouërie, mais plus heureux que son chef, il échappa à toutes les recherches dont il fut l'objet.

Voici le portrait que trace de lui M. Ludovic de Foucaud qui a personnellement connu plusieurs de ses anciens compagnons d'armes, notamment Guérin, son fidèle serviteur. « Boishardy possédait tous les avantages physiques et toutes les qualités intellectuelles d'un chef de parti. D'une taille moyenne, d'une merveilleuse adresse qui suppléait à la force musculaire, parfait tireur, beau de visage, doux de caractère, affable dans les manières, il apportait au combat une ardeur, un mépris de la vie qu'égalaient seuls sa magnanimité et son désintéressement. Amené à prendre les armes par devoir et conviction plutôt que par l'ambition de se distinguer et par l'espoir du succès, il sut toujours allier la prudence et le sang-froid à l'énergie et à la fermeté. Son éloquence était tellement sympathique que, au dire de ses contemporains, dans les foires, on quittait tout pour l'entendre. »

Donc, le mouvement anti-révolutionnaire éclata le 21 mars 1793, à l'occasion de la levée des 300.000 hommes ordonnée par la Convention. Ce jour-là, avait lieu le tirage au sort dans le bourg de Pommeret, mais la salle des séances fut envahie par une bande de jeunes gens armés qui empêchèrent les opérations de s'effectuer. A leur tête, était un magistrat municipal du nom de Marc Duval, fermier de la Villerabel. Deux jours plus tard le 23 mars, suivons ici l'acte d'accusation actuellement déposé au greffe du tribunal de Saint-Brieuc. « Boishardy se déguise en cultivateur, se rend à sa ferme, il arme son fermier et l'oblige à le suivre. Il porte lui-même un fusil à deux coups, deux pistolets sont passés dans sa ceinture. Ensemble, ils montèrent au bourg de Bréhan et debout sur le mur du cimetière, il dit aux 150 personnes environ qui y étaient rassemblées, que la première d'entre elles qui essaierait de s'évader, recevrait de lui un coup de fusil. Il fallait,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

disait-il, chercher le rôle de ceux qui devaient tirer au sort et le mettre en pièces. Il range ensuite les paysans attroupés sur plusieurs lignes et les dispose de telle façon qu'une partie des hommes armés soit en tête et une autre en arrière pour cerner le centre qui n'était point armé. A tous, il fait prendre l'engagement de délivrer les prisonniers qui auraient été faits : il se met ensuite en tête de l'attroupement, au moment où la colonne s'ébranle. Il ordonne une première halte au bas du bourg, puis il met sa troupe en bataille au Moulin du Gras et lui fait poursuivre sa marche jusqu'au bourg de Pommeret. Sa troupe grossie en route gagne le grand chemin de Lamballe à Saint-Brieuc.

A la tête de tous ces paysans provenant d'une dizaine de communes telles que Maroué, Meslin, Coetmieux, Pommeret, Andel, Saint-Aaron, Quessoy et Plaintel, il arrête à Sainte-Anne des Ponts Garnier « La Brouette » qui transportait le courrier de Paris à Brest et repousse, à coups de fusils, les gardes nationales de Lamballe accourues pour le dégager.

Les mêmes soldats eurent, il est vrai, leur revanche quelques jours plus tard, car, entre Launay et La Trinité, ils dispersèrent 300 paysans, en tuèrent 12 et firent 25 prisonniers. Réunis aux gardes nationales de Saint-Brieuc, ils parcoururent le pays, arrêtant les suspects qu'ils envoyèrent au chef-lieu du département, rejoindre la municipalité de Pommeret déjà incarcérée. Une commission militaire se réunit à Lamballe et fonctionna en même temps que le Tribunal criminel du département. Ces deux juridictions rivalisèrent de zèle. On rechercha en vain les coupables ; le principal, Boishardy, avait regagné Bréhand à minuit, puis il avait disparu. Voici l'ordre d'écrou de Boishardy et de son domestique Guillaume Le Borgne ainsi que le rapport sur la perquisition opérée au Boishardy, conservés au Greffe de Saint-Brieuc :

AU NOM DE LA NATION

Nous, Charles-Louis Le Roux, Président du Tribunal civil du département des Côtes-du-Nord, mandons et ordonnons à tous exécuteurs de mandements de justice, de conduire à la maison de justice du dit Tribunal, le nommé Boishardy et Guillaume Le Borgne, domestique demeurant au Boishardy... sur la paroisse de Bréhan, prévenus d'être auteurs, fauteurs ou complices de l'attroupement factieux et avoué du 23 de ce mois, dans les landes de Meslin et bourg de Pommeret.

Mandons au gardien de la dite maison de justice de les recevoir le tout, en se conformant à la loi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Requérons tous dépositaires de la force publique auxquels le présent mandat sera notifié, de prêter main-forte pour son exécution en cas de nécessité.

A Brieuc, le 29 mars 1793 l'an II de la République Française.

C.-L. Le Roux[1].

Le 20 avril 1793, à 3 heures du matin, Poussiègue (François-Jean), commis par le Tribunal du district de Lamballe, en compagnie de Jean Le Boudidier, chef, Adrien Tellier, Jean Quéré, Ollivier Goret, gens d'armes, se transportèrent chez Amateur Bras de Forges au Boishardy. Reçus par Georges Le Normand qui a dit être le gardien de la maison et ne pas savoir où était Boishardy et son domestique Le Borgne, partis depuis environ un mois. Nous avons fouillé cuisine, salon, chambre, greniers, cabinet, cellier, fournil, écurie, remise, coins et recoins, tant intérieur qu'extérieur. Et après une courte perquisition, avons vérifié que le dit Bras de Forges et Le Borgne n'y sont point. Nous nous sommes retirés[2].

Le jugement, par contumace, prononcé contre Boishardy et ses compagnons, conservé au Greffe du Tribunal de Saint-Brieuc[3], prouve que le 23, le dit Boishardy avait été chez un particulier de Bréhand, qu'il s'y était vanté d'avoir des mèches soufrées pour mettre le feu partout où il passerait avec ses détachements armés. Il avait même avoué à un officier municipal de sa paroisse que s'il s'était trouvé à Bréhand le dimanche précédent, jour fixé pour le recrutement et si le commissaire du même recrutement y était venu, il ne s'en serait pas échappé.

Tels étaient les motifs qui, le 30 avril, faisaient condamner à mort

1. Il mourut assassiné le 31 mai 1796 à Pommeret-Jaudy, près la Roche-Derrien. La tradition a accusé de ce crime un Chouan du nom de Taupin, de Tréguier, dont il avait fait guillotiner la femme, mais rien ne le prouve. Voir sur ce personnage de l'époque révolutionnaire à Saint-Brieuc, la très intéressante brochure de M. P. Hémon : *La légende de Le Roux de Chef du Bois*. Rennes, 1899, in-8.

2. Une lettre de M. Le Vay, notaire à Moncontour, en date du 11 novembre 1902, contient la note suivante au sujet d'une vente de sabres et tambours opérée au château de Boishardy. Le manoir de Boishardy, à 4 kilomètres de Moncontour, est resté dans la famille du chef Chouan jusqu'en 1815. Cette propriété a été transmise à la famille Hémery de Goascaradec par premier héritage de Mme Veuve de La Morandière. Je n'ai pu trouver la date de la mutation. (Archives des Côtes-du-Nord, Liasse L M 5 sans cote.)

3. Nous l'avons pu consulter, grâce à l'amabilité du greffier en chef du Tribunal, M. Marcel.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Amateur Bras de Forges, dit Boishardy, Guillaume Le Borgne son domestique, François Richard, Jean Ruellan, François et Olivier Dolédec, Pierre Morin, Julien Journet, Jean Chaplain et Jean Renaut fils Julien : la peine capitale était prononcée conformément aux dispositions des articles 4 et 6 de la loi du 19 mars 1793 dont il a été donné lecture par le Président, lesquels sont ainsi conçus :

Art. 4. — Ceux qui ont porté les armes ou pris part à la révolte et aux attroupements, auront été arrêtés sans armes, ou après avoir posé les armes, seront envoyés à la maison de justice du Tribunal criminel du département et après avoir subi un interrogatoire dont il sera retenu note, ils seront dans les 24 heures, livrés à l'exécuteur des jugements criminels et mis à mort.

Art. 6. — Les prêtres, ci-devant nobles, les ci-devant seigneurs, les émigrés, les agents de toutes ces personnes, les étrangers, ceux qui ont eu des emplois ou exercé des fonctions publiques dans l'ancien gouvernement ou depuis la révolution, ceux qui auront provoqué ou maintenu quelqu'uns des attroupements des révoltés, les chefs, les instigateurs, ceux qui auront des grades dans ces attroupements et ceux qui seront convaincus de meurtre, d'incendie ou de pillage, subiront la peine de mort.

Quant aux autres détenus, ils demeureront en état d'arrestation et il ne sera statué à leur égard qu'après un décret de la Convention Nationale sur le compte qui lui sera rendu.

Ordonne qu'il sera dressé dans la place publique de cette ville un poteau auquel on appliquera un écriteau indicatif des noms des condamnés, de leurs domiciles, de leurs professions, du crime qu'ils ont commis et du présent jugement et que l'écriteau demeure aux yeux du peuple pendant douze heures.

Exposé : Déclare leurs biens et immeubles confisqués au profit de la République, conformément à l'article 7 de la même loi du 19 mars 1793 qui a été lu par le Président et qui est ainsi conçu :

La peine de mort prononcée dans les cas déterminés par la présente loi emportera la confiscation des biens.

Ordonne qu'Ollivier Meheut, Mathurin Bourgaut, fils Mathurin, Julien Baud et Mathurin Duval, Jean Halouvry, Jean-François Le Galt, Julien Renaut, Mathurin Mié, François Tyrel, Noël Boulay, Julien et Louis Carlau, Pierre Balavoine, Louis Rinaut, Joseph Le Doledec, de la Roche Rousse, et dit Lazare, et Jean Pincemin seront mis en état d'arrestation jusqu'à ce que la Convention Nationale ait statué à leur égard sur le compte qui lui en sera rendu conformément à la seconde disposition de l'article 6 de la même loi, dont lecture a été précédemment donnée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Déclare et ordonne que Jean Guéguen, Louis Mié, Louis Gouinguenic, Joseph Dolédec, de Maroué, Jean-Marie Mahé, François Gorgniard, Mathurin Renaut, René Barathoux, le nommé Noël-Pierre Daniel, Jean Caillet, Pierre Thomas, François Hellio, Louis Goret, René Simon, Amateur Roux et Pierre Lamiré, Étienne Beurier, acquittés de l'accusation intentée contre eux et ordonne que les portes de la maison de justice seront ouvertes aux dits Mahé Roux et Lamiré et qu'ils seront sur le champ mis en liberté.

Ordonne que le présent jugement sera imprimé au nombre de 500 exemplaires pour être affiché partout où besoin sera.

Fait et prononcé à l'audience publique du Tribunal Criminel du département des Côtes-du-Nord, ce jour 30 avril mil sept cent quatre-vingt-treize (l'an deuxième de la République Française) où étaient présents les citoyens Charles Le Roux, président, Jean-Baptiste Ledu, Louis le Beaudour et Jean-Mathurin Basset, juges, qui ont signé la minute du présent jugement. Onze mots en marge : approuvés trois mots camellés nuls.

Toutes ces condamnations étaient en somme bien platoniques, car les accusés s'étaient soigneusement mis à l'abri des poursuites et couraient la campagne : Le dossier que nous avons consulté renferme à cet égard un grand nombre de procès-verbaux d'absence. Toutefois en exécution de ce jugement, les biens de Boishardy, sa maison de famille avec son mobilier furent vendus au profit de la nation. Pendant quinze mois, nul n'entend parler de lui, on le recherche cependant avec soin. Cyprien Villemain, officier municipal et Pierre Richecœur, secrétaire-greffier de la commune de Hénon, déclarent le 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794) que François Duroy, jardinier au Colombier en la dite commune de Hénon, a dû boire avec Boishardy qui était à pêcher près l'étang du Colombier, il y a environ trois mois et que Boishardy tira deux coups de pistolet sur le nommé Pierre Galais, du Tertre-Moro, qui lui avait demandé de quel droit il pêchait dans cet étang [1]...

Ils ont entendu dire par la voix publique que le traître Boishardy se retire ordinairement chez Mathurin Gicquel et Mathurin Guérin au moulin Payan, chez la veuve Jean Villemain à La Villeneuve Dahaut, fermière du dit Boishardy et au lieu et métairie de la ville Hagron. Boishardy ne restait cependant pas inactif, il travaillait dans l'ombre et recrutait des adhérents à la cause royaliste.

1. Archives des Côtes-du-Nord L M 5 sans cote.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

On en eut bientôt la preuve par la découverte de la conspiration connue sous le nom de la Cour Porée. Le 11 fructidor an III (28 août 1794), le Comité de surveillance de Dinan faisait arrêter, aux portes de la ville, un commissionnaire manchot et boiteux du nom de Joseph Jan. On saisit dans la doublure de son habit divers documents chiffrés les uns signés RICELIETA, les autres, lettres anonymes écrites à l'encre sympathique. Toutes ces pièces avaient trait à l'organisation de l'armée catholique et royale et donnaient des instructions sur la manière d'obtenir des enrôlements. L'une d'entre elles, sans signature, mais que l'on supposa de suite émaner de Puisaye, attira l'attention du Comité de surveillance. Il y était, en effet, question d'organiser le pays en divisions et en cantons : On comptait sur Boishardy pour propager cette méthode. Interrogé, Jan déclara tenir ces papiers d'une veuve Guitton, domiciliée à la Cour Porée dans la commune de Saint-Hélen. Deux commissaires désignés par le Directoire du district, Jean Herpin, et l'ancien régent du collège, Jacques-Opportun Sergent, furent envoyés à Saint-Hélen pour opérer une perquisition à la Cour Porée. Ils y saisirent 35 pièces à l'aide desquelles on put reconstituer, au début de vendémiaire an III, toute une série d'opérations contre la République. Nous ne donnerons ici qu'un aperçu du plan royaliste. Une armée sous les ordres du comte de Puisaye était partagée en six commandements principaux, Boishardy avait celui de Lamballe, la coopération de l'Angleterre en outre était certaine. Le ministre Dundas annonce, par lettre du 22 février 1794, qu'on ne peut compter sur les secours anglais qu'autant que les brigands se seraient emparés d'un port fortifié. Le Comité central, sur les rapports de Boishardy, assurait que tous les habitants de la côte du Légué à Iffignac étaient disposés à protéger un débarquement : il faisait connaître qu'on allait travailler les campagnes sur le côté de Saint-Cast. Puisaye recommanda d'établir une correspondance suivie entre les bandes de Chouans, de travailler les garnisons, de propager l'insurrection il annonçait l'arrivée de poudres, promettait des brevets et des croix de Saint-Louis. Il racontait que 8 à 12.000 Normands s'étaient insurgés, qu'il fallait se joindre à eux pour massacrer les patriotes. Le gouvernement voulut alors absolument s'emparer de Puisaye et des autres chefs chouans. On le poursuivit à La Vicomté-sur-Rance où on le supposait caché : il échappa à toutes les recherches. Néanmoins 55 personnes furent arrêtées comme complices à des titres différents,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mais elles furent remises en liberté après 4 ou 5 mois de détention, le gouvernement ayant en effet acquis la certitude que cette conspiration n'avait été en somme qu'un simple foyer d'embauchage[1].

Quant aux agissements de Boishardy, l'administration de Saint-Brieuc en était informée une fois de plus par la curieuse lettre suivante de Dubouilly du Fretay, juge de paix du canton de Quintin : elle est datée du 25 frimaire an III de la République Française une et indivisible (15 décembre 1794).

Il est à ma connaissance que depuis six mois, Boishardy fréquente la commune de Plaintel et s'abouche souvent avec les déserteurs de la première réquisition de cette commune et des communes voisines : il m'en a été fait différents rapports surtout par Marc Baudet, le seul vrai patriote connu de Plaintel ; je tiens de lui que sa fille passant, il y a environ deux mois par le taillis de Limeris, canton de la forêt de Quintin, elle entendit un colloque entre deux déserteurs de la première réquisition de la commune de Brandan[2] qu'elle reconnut. L'un dit à l'autre : « Je viens de quitter Boishardy, nous avons été longtemps ensemble dans les coudres du Limeris ; il m'a dit qu'il n'y a encore rien de nouveau, il va coucher à la ville Mainguy. » Il n'y sera pas trop en sûreté, répondit le second, si les citoyens y vont. « Bast, répliqua le premier, ils y ont fait la fouille bien des fois et n'y ont rien trouvé. Il se cache Boishardy dans le souterrain et puis il a un bon fusil à 2 coups et 2 bons pistolets, des balles et de la poudre plus gros que mon sabot. »

J'ai épié plusieurs fois Boishardy, sans avoir pu le rencontrer : j'ai cherché de même un nommé Villeneuve, émigré qui rôde dans Plaintel et Goussen depuis plusieurs mois et inutilement. Ces gens ont des mouches partout. Je sais que ce Villeneuve qui couchait tantôt à la Ville Mainguy en Plaintel, tantôt au pavillon au Haut-Questel en Goussen, donnait de l'argent aux déserteurs, quelquefois 10 livres, d'autres fois 12 livres et plus : il s'amusait aussi parfois à causer avec les bûcheurs qui exploitent le bois de corde dans la forêt et qui sont, pour la plupart, de Plaintel. Je tiens ce fait d'un bûcheur. La bande s'est accrue depuis un mois et on en porte le nombre de 50 à 60. Ils logent par piquets à la maison des Isles appartenant ci-devant à Berthelot, garde du tyran, émigré, habitée par de Fonteny-Pallière. Bien isolé à 300 toises du bourg de Plaintel, à la ville Hamon, chez la veuve Périn, métayrie ci-devant au Président de Robien, à la Ville Mainguy, métaierie située au bord de la

1. Archives départementales. Police et Sûreté Générales. L M 5 69 et *Le régime révolutionnaire dans le district de Dinan*, de L. Dubreuil.
2. Brandan, nom révolutionnaire de Saint-Brandan.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

forêt, au même, chez Dominique Courcoux au fresne, métaierie au même, chez les Gicquel, dits Chapelle, au Petit Coudray, chez J.-B. Berthelot, père d'émigré. On compte au nombre de ces bandits : Robien fils, deux des Nassèche, Ville-Aubry, Boishardy, Villeneuve, Bernard Villeneuve, Cellier, ex-curé de Saint-Bihy. J'en ai vu d'assez près et j'ai cru y reconnaître l'un des Nassèche et Ville-Aubry, malgré leur travestissement. La plupart portent un habit-veste de berlinge gris ou blanc, un gilet rouge ou blanc : quelques-uns ont des boutons de métal au gilet et des pantalons de toile. Les 50 à 60 qui furent au Fœil étaient ainsi vêtus, suivant le rapport de tous ceux qui les virent de près ; ils étaient armés, la plupart de fusils à 2 coups et de pistolets et quelques-uns de poignards ; ils avaient aussi avec eux 2 sapeurs portant, chacun, une superbe hache.

Le 17 de ce mois, ma femme allant dans la commune de Plaintel chercher un sabotier qui y travaillait, passa près de la Ville-Hamon. Elle trouve, à peu de distance de la maison, une femme qu'elle connaît, assise près d'un feu avec 2 enfants : cette femme l'arrête un instant à causer et pendant ce peu de temps, il vint un de ces messieurs que ma femme ne connut pas et cette femme lui dit de s'en retourner, ce qu'il fit. Ma femme rencontra sur sa route différents feux avec des gardiens à peu de distance les uns des autres. En passant près le Petit Coudray, elle fut invitée d'entrer par la fille Berthelot. La mère lui fit un mauvais accueil et lui dit qu'elle était hardie : ma femme répondit qu'elle ne croyait pas avoir à craindre dans le pays et surtout chez eux. Le père entra et lui fit insistance pour dîner avec eux : elle y inclina et pendant le dîner, elle vit deux de ces Messieurs dont l'un se cacha beaucoup le visage, venir écouter à la porte. L'un même entra, jeune homme de 28 à 30 ans, 5 pieds 3 pouces, cheveux épais, visage taché de blanc, haut de couleur et sur un certain mouvement d'inquiétude de la part de ma femme, sur la présence de cet homme, la mère Berthelot lui dit : vous reviendrez tantôt.

Dans son retour, ma femme rencontra un homme qui nous est attaché et qui lui dit : vous êtes trop hardie, Madame, je vais vous conduire : elle le refusa. La mère Berthelot la suivait et la conduisit assez loin. Dans son retour, elle trouva les mêmes feux avec les gardiens et en vit plusieurs autres. J'ai entendu parler, dès mon enfance, des souterrains de la Ville-Mainguy sans les avoir vus, quoique j'aye été souvent dans ce lieu. L'une de mes mouches m'a assuré avoir pris des informations exactes sur ces caves et m'a dit qu'il en existe et que l'ouverture est dans une armoire au-dessous ou au-derrière vis-à-vis la porte d'entrée de la métayerie d'Ahant : il y a trois logements principaux à la Ville-Mainguy.

DUBOUILLY, Juge de paix du canton de Quintin[1].

1. Archives départementales L M 5 (sans cote).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le Sieur Dubouilly ne se trompait pas et les renseignements qu'il donnait sur Boishardy à Port-Brieuc étaient puisés à de bonnes sources. Ce dernier contribua, en effet, à l'organisation dans les Côtes-du-Nord, de l'armée catholique et royale : le principal noyau de ces forces consistait en déserteurs de la première réquisition et en royalistes restés dans le pays après l'invasion vendéenne, lors de la tentative malheureuse sur Avranche. Mais l'âme de cette organisation, au point de vue militaire, était certainement Puisaye, dont il est nécessaire de dire un mot ici. Nous l'avons d'ailleurs déjà rencontré lors de la conspiration de la Cour Porée. Ce personnage était connu dans le pays sous le nom de comte Joseph. Il n'était pas breton ; ancien député à l'Assemblée Nationale, il se jeta dans le mouvement anti-jacobin et devint chef d'État-Major du général de Wimpfen. Après la défaite de ce dernier, il se réfugia en Bretagne, comme beaucoup de Girondins et y prépara la lutte contre la Convention. C'était le prototype du chef de partisans ; il organisa ses bandes par paroisse, canton, division : le chef de paroisse était capitaine, le chef de division colonel, le chef de département général. Boishardy était donc assimilé à un général dans les Côtes-du-Nord. Il fallait tout d'abord s'assurer d'un point sur la côte pour tendre la main à un débarquement de troupes anglaises qui aurait eu lieu entre Cancale et Paimpol, Puisaye à cet égard avait fait le voyage de Londres et s'était entendu avec le Cabinet de Saint-James. Le comte d'Artois devait prendre le titre de Lieutenant Général du Royaume et se mettre à la tête de l'armée catholique et royale, renforcée par 10.000 Anglais.

Cependant, dès le mois d'août 1794, Boishardy avait cru pouvoir assurer au Comité Central qu'un grand nombre de paroisses des environs de Saint-Brieuc et de Lamballe étaient prêtes à se soulever à son signal. Mais Puisaye estimait que ses troupes n'étaient pas encore suffisamment organisées : il ordonna donc d'attendre et défendit, jusqu'à nouvel avis, les opérations générales. Le moment semblait d'ailleurs bien choisi ; la Terreur venait de tomber sous la lassitude et le dégoût. Les révoltés entrent en campagne au mois d'octobre : la véritable chouannerie va commencer. Quelle est l'origine du mot Chouan ? Les uns l'attribuent au mot breton Chou-an qui veut dire hibou. C'était le cri de convention des trois frères Cottereau, contrebandiers des environs de Laval, d'autres prétendent que les frères en question, qui étaient à la tête des premières bandes dirigées contre Vitré, se nom-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

maient réellement Chouan. Le fait certain, c'est que l'oiseau de Minerve fut pris, plus tard, pour l'emblème royaliste. Le sceau de l'armée expéditionnaire et les boutons d'uniforme des troupes de Quiberon portaient l'écu de France soutenu par deux chats-huants avec cette devise : « *IN SAPIENTIA ROBUR* ».

Les Chouans, obéissant au mot d'ordre général, ne révèlent leur existence que par des attentats isolés et anonymes. Tantôt ce sont des placards injurieux contre le gouvernement qui sont affichés la nuit dans les villages, dans le genre de celui-ci :

VŒUX DES VRAIS FRANÇAIS.

Vive religion et un Roi pour le bonheur du peuple :

Au diable la République, la Convention, tous les Corps administratifs, les assignats et il y aura du pain [1] !

Tantôt ce sont des menaces contre les soi-disant patriotes. Les registres municipaux sont lacérés ou brûlés sur la place publique ; les arbres de la Liberté coupés et abattus ; les acheteurs des biens nationaux tondus et rançonnés, quelques-uns même mis à mort : Voilà des actes de Chouannerie. Les Chouans opèrent par petits paquets variant entre 15 à 30 hommes : ils se recrutent parmi les réfractaires à la conscription, les paysans et les bûcherons de la forêt de la Hunaudaye. Pour chefs et lieutenants de Boishardy, Pierrot du Morbihan à Loudéac [2], et Le Gris Duval, son futur successeur.

Comme armes, les Chouans avaient des fusils, d'autres des fourches, des couteaux à pressoir, des massues ou marottes, mais tous nourrissaient au fond du cœur la haine des Républicains. Voici les commandements de l'armée catholique et royale :

Ton Dieu, ton Roi serviras
Jusqu'à la mort fidèlement.
Docile à tes Chefs tu seras
Afin de vaincre sûrement.
Sobre et discret te montreras
Buvant peu, parlant rarement.
De ton chef jamais n'agiras
Attendant le Commandement.
Violemment rien ne prendras
Mais en payant exactement.
Age et sexe respecteras
Étant soldat et non brigand.
Les comités corrigeras
Et leurs marchands chrétiennement.
Né Breton tu t'en souviendras
Afin d'agir loyalement.
Dans le succès clément seras
Dans le malheur ferme et constant.
Chaque jour ton Dieu tu prieras
Que peux-tu sans son bras puissant [1] !

1. Archives départementales L M 5 (sans cote).
2. Ce dernier était un esprit très cultivé. Son vrai nom était Saint-Régent. Il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ils se rassemblent au son des cornes ou des trompes de pâtres. A la moindre alerte, ils disparaissent soudainement. On croirait qu'ils rentrent sous terre. Les uns se cachent dans les landes couvertes d'ajoncs et de genêts, et on sait quelle hauteur ces plantes atteignent, en Bretagne ; l'asile est inextricable. Les autres se réfugient chez le paysan, l'asile est sûr car si l'homme est aux champs, la femme restée à la maison le prendra sous sa protection et le protégera. Les femmes s'étaient jetées avec ardeur dans le mouvement anti-révolutionnaire, elles aidaient les mécontents de toute la force de leur cœur de chrétiennes. Chez l'habitant, le Chouan se livre aux occupations journalières de son hôte, il prend part aux travaux de la maison, se mêle aux domestiques de la ferme, fume sa pipe au foyer familial. Dès que l'alerte est passée, il retrouve le fusil ou la faux cachés dans le taillis voisin et il se rend au lieu convenu : avec cette manière de faire, il était insaisissable.

Réunis par petits groupes, ils arrêtaient les convois et les troupeaux de bétail destinés à la troupe, s'emparaient des dépêches et empêchaient les paysans de porter leurs denrées à la ville ; la famine ne tarda pas à y régner.

Le 25 frimaire an III (15 décembre 1794), Boishardy marche sur Jugon. Deux jours après, le représentant Bouret écrivait de Lamballe au Comité du Salut Public :

« Avant-hier, l'arbre de la Liberté a été coupé à Jugon, les maisons pillées, les armes enlevées, les papiers de la commune brûlés : 4 tonneaux d'habits destinés à la 17e demi-brigade ont été livrés au pillage. Plédeliac a subi le même sort [2]. »

Le représentant Boursault avait été envoyé en mission aux armées des côtes de Brest et de Cherbourg, et dans le département des Côtes-du-Nord, il était le descendant de l'auteur du *Mercure Galant* et directeur du théâtre Molière à Paris. Avec son collègue Bollet, il prit un arrêté, le 3 vendémiaire an III, promettant l'amnistie aux simples chouans, s'ils rendent les armes, mais le même arrêté menace les chefs de mort. Boursault cherchera ensuite à négocier avec les chefs de

était ancien officier d'artillerie de marine et avait une grande autorité sur ses hommes. Il est connu pour sa participation à l'attentat de la machine infernale de la place du Carrousel.

1. Archives départementales L M 5 sans cote.
2. Archives départementales. Police et Sûreté Générales, L M 5 77.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'armée catholique et royale par l'intermédiaire de l'ex-constituant Le Deist de Botidoux qui, depuis la défaite de Caen, s'était réfugié dans les bois et était entré dans le Conseil général de l'insurrection royaliste. Au début de l'an III, Le Deist sortit de sa retraite et offrit ses services en vue d'une pacification. Boursault écrit de son côté le 12 nivôse an III (1er janvier 1795) :

« Les Chouans sont nombreux et inquiétants, il est plus que temps de parer au mal. Il s'accroît de jour en jour et la chasse continuelle que nous leur faisons ne contribue pas peu à les mettre en mouvement. Il est certain que tout est en feu, que la terreur, le meurtre et le pillage sont au comble dans quelques districts et qu'il faut veiller et surveiller et surtout se mettre à même de frapper des coups certains. »

Voici, sur la prise de Jugon, la principale opération militaire de Boishardy, une lettre assez humoristique adressée par l'ingénieur des ponts et chaussées Beaugrand, de l'arrondissement de l'Est (Département des Côtes-du-Nord), à l'ingénieur en chef Jacques Piou :

Dinan, 27 frimaire an III.

Citoyen-Chef, — Encore des Chouans, toujours des Chouans... Je te transmets les détails que j'ai pu recueillir sur la dernière incursion de cette milice superstitieuse qui, à l'instar de ses moteurs, a abandonné le glaive de la parolle qui siéroit si bien aux soldats de Jésus-Christ, pour se livrer aux prouesses lâches et scélérates de brigands commandés par les hobereaux de l'Ancien Régime.

Hier matin ,26, ces Messieurs font leur entrée tremblante à Jugon en déffilant les uns après les autres, en vrais espions pour vérifier si personne ne se mettait en mesure de leur faire une fraternelle et cordiale réception. Personne ne bougeant, ils se réunirent enfin au nombre de 4 à 500, presque point armés, et commencèrent par rassasier une faim canine qui les tourmentoit depuis longtemps, à ce qu'il parut. Ensuitte et tout en jouant des mâchoires, ils dévalisèrent un roulier chargé de souliers, guêtres, culottes, vestes, destinés aux défenseurs de la République, puis, quittant leurs haillons crasseux, ils firent sur la place de Jugon, et du beau temps qu'il faisoit, une toilette complette au vu et su de tous les habitants mâles et femelles qui n'étoient guère tentés de rire. Cette besogne faite, ils visitèrent amicalement les particuliers les plus aisés pour les débarrasser de leur superflu et les engager à pratiquer strictement les œuvres de charité. Chemin faisant, ils distribuèrent quelques soufflets aux hommes et firent, dit-on, des caresses aux femmes qui, pro-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bablement se réjouirent de trouver des brigands si traitables, que l'on satisfaisoit à si peu de frais. Leur aumônier (saint-prêtre), bénissoit et faisoit baiser une petite croix de bois à laquelle étoit attachée une vertu admirable. Le fameux Boishardy, leur chef, donna un passeport à un bouvier qui conduisoit des bœufs à l'Orient et lui dit : Va-t-en, je ne veux pas faire main basse sur les bœufs qui sont destinés pour de pauvres bougres de Républicains qui crèvent de faim. On assure qu'il s'est vanté d'avoir laissé librement passer Boursault qu'il pouvait arrêter et enlever. C'est un bon B..., a-t-il dû dire, qui fait le bien partout où il passe, qu'il aille...

Lorsque la très pieuse armée eut fini de prendre tous ses ébats, le gennéral ordonne la retraite qui se fit avec tout l'ordre qu'on se peut imaginer, laissant les Jugonnais charmés de ses manières affables et insinuantes. Ils se dirigèrent sur Dinan et par manière de passe-temps, déperchèrent un ouvrier occupé à démolir l'église de Loscouët, qui avait eu l'incivilité de les traiter de Chouans. Après ce bel exploit, on prétend que Boishardy, en gennéral expérimenté, partagea sa troupe en deux bandes dont l'une a dû tourner vers Plancoët, l'autre du côté opposé[1]...

On remarquera que dans cette lettre, Beaugrand raconte que, d'après la rumeur publique, Boishardy se serait vanté d'avoir laissé librement circuler le représentant Boursault qu'il avait traité de bon bougre. Cette assertion paraît fausse si on s'en rapporte à une précédente lettre de Boursault, citée plus haut, et qui a trait aux nouvelles erronées qui circulent dans le pays. Voici le passage en question :

« La calomnie enfante les bruits les plus ridicules : tantôt, je suis tombé dans une embuscade, Boishardy a tué mon escorte et m'a relâché après m'avoir fait crier : Vive le Roi !..., tantôt les Chouans m'ont rencontré et ne m'ont pas tué parce que je suis un bon bougre. »

Voici en outre la lettre officielle que les administrateurs du district de Lamballe adressèrent à leurs collègues de Port-Brieuc pour leur annoncer la prise de Jugon.

1. Archives départementales. Police et Sûreté générales, L M 77, et L. Dubreuil : *Le Régime révolutionnaire dans le district de Dinan.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Lamballe, le 27 frimaire d'année républicaine.

Les administrateurs du district de Lamballe aux administrateurs du district de Port-Brieuc.

Citoyens Collègues,

Hier, à 8 heures du matin, les brigands au nombre de 3 à 400 sont entrés à Jugon en criant : Vive le Roi, Vivent la Religion et les bons prêtres.

Ils ont abattu l'arbre de la liberté, fouillé un grand nombre de maisons, pris les armes qui se sont trouvées et pillé deux voitures chargées d'effets pour la 17e demi-brigade.

Deux postes étaient établis pour leur défense à l'entrée des routes de Dinan et Lamballe et un troisième chez le Maire qui avait quitté Jugon depuis deux jours.

Ils sortirent de cette commune vers midi 1/2 par le chemin de Dinan après avoir mangé chez différents particuliers et fusillèrent un homme à Lescouët.

Nous apprîmes dans la nuit que la même troupe s'était rendue sur les quatre heures de l'après-midi à Plédéliac, où elle prit des fusils et sabres, entre autres chez la citoyenne Veuve La Vigne-Rouault et vola des effets chez l'ancien Curé. L'on a sçu ce matin qu'elle avait passé à Plestan, à la naissance du jour, on présume qu'ils sont à Bréhand, près Moncontour.

Les brigands étaient armés de fusils doubles et simples, de sabres et pistolets dont plusieurs portaient des ceintures. Les uns étaient en uniforme national ou blanc avec parements et revers noirs, d'autres avaient des vestes de paysans ou des vestes de drap en forme ordinaire. Tous portaient des cocardes blanches et les chefs se distinguaient par des panaches blancs.

Nous ne vous disons rien de la position de notre district, qui vous est connue... instruisez-nous de vos découvertes et comptez sur la plus grande exactitude de notre part.

Salut et fraternité.

GROLLEAU. MARJOT. ROUSSAN[1] ?

De son côté, le comité révolutionnaire du district de Dinan écrit une lettre à la même date à Saint-Brieuc qui contient la déposition d'un nommé Gendrel, marchand à Loudéac, qui dit que les brigands ont rassuré les marchands et leur ont délivré des passeports ainsi conçus : « De par le Roi, les Généraux et Chefs de l'Armée catho-

1. Archives départementales. Police et Sûreté Générales, L M 5 77.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lique et royale de Bretagne, deffense à aucun sujet du Roi de faire en aucune façon le moindre mal au porteur de la présente, 18 décembre 1814, l'an 2e de Louis 17e. Signé : DEJOUETTE, Aide de Camp. » Les Chouans dirent en sa présence : qu'ils avaient vu passer le représentant du peuple accompagné de 25 hussards, qu'ils l'auraient bien tué s'ils l'avaient voulu, mais qu'ils l'avaient laissé passer parce que c'était un bon bougre, qu'en arrivant à Jugon, ils avaient crié et fait crier « VIVE LE ROI », coupé l'arbre de la Liberté, s'étaient transportés à la Municipalité, y prirent des papiers qu'ils brûlèrent à l'auberge.

Voici une autre déposition faite par un Chouan tombé aux mains de la Garde Nationale de Lamballe à Plédéliac, le 25 frimaire. Elle nous donne un aperçu intéressant sur la manière dont Boishardy recrutait ses soldats. Le nommé Pierre Hélio était soldat à la 92e demi-brigade, il déserta alors que son corps tenait garnison dans le Finistère à Rosporden. Il déclare qu'il était originaire de Saint-Julien-la-Côte et qu'après avoir déserté, il se rendit chez ses parents où il vécut jusqu'au 25 frimaire (lundi 15 novembre 1794) date à laquelle trois individus se présentaient chez lui, lui ordonnant de marcher en qualité de Chouan, leur chef s'appelait Pipi [1], les a suivi dans une métaierie située à Trégeneste, du côté de Quessoy, où étaient déjà réunis une quarantaine de chouans. Ils furent bientôt rejoints par d'autres dans un château situé à 1/4 de lieue de Quessoy. Ce château paraissait servir de dépôt pour les armes : l'attroupement se composait surtout de jeunes gens de la première réquisition, ils se mirent en marche à 9 heures du soir, le mardi, pour arriver à Jugon, le mercredi matin. En revenant par Lescouët-Jugon, ils allèrent à gauche dans la forêt de La Hunaudaye, lui, prit à droite pour s'échapper et fut arrêté à Plédéliac. Parmi les Chouans, il n'y a pas de prêtre, mais seulement une femme de jolie figure montée sur un petit cheval gris [2], le seul que les brigands aient à leur service. Les bœufs enlevés sont à pâturer près du château [3].

A propos de la prise de Jugon, nous pouvons citer un trait qui est tout à l'honneur de Boishardy et qui prouvera que, non seulement il

1. Pierre en breton. Cet homme était un Anglais d'environ 5 pieds, grosseur ordinaire, marqué de petite vérole, nez et bouche moyenne, vêtu d'un habit bleu ayant un panache blanc à son chapeau.

2. Très probablement Mlle de Kercadio.

3. Archives départementales. Police et Sûreté Générales, L. M. 5, 77.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

était naturellement humain, mais qu'il condamnait impitoyablement tous les actes répréhensibles des soldats de ses bandes.

Revenant de son expédition sur cette dernière ville, il remarqua un Chouan de sa troupe qui pliait sous le poids d'un lourd fardeau qui l'obligeait à rester en arrière de ses camarades. Boishardy arrête la colonne et exige l'ouverture du sac. En présence des Chouans rassemblés, il fait l'inventaire. Il y trouve 5 couvertures de laine, une épée avec des ornements d'or, une canne montée également sur or. On fouille l'homme et, dans sa poche, on découvre une superbe montre en or. Il allait le faire fusiller, quand un de ses officiers implora la grâce du coupable. C'est à grand'peine qu'il l'obtint de Boishardy. Il renvoya alors les objets volés à leur légitime propriétaire en donnant l'ordre au porteur de lui dire que le général Boishardy ne veut pas commander à des brigands. Une autre fois l'acquéreur de ses biens étant tombé entre ses mains, il le remit en liberté sans lui faire aucun mal [1].

Nous avons vu que Boursault avait cherché à négocier avec les chefs royalistes et qu'il essaya de prendre les Chouans par la manière douce. A son passage à Moncontour, il avait promis l'amnistie aux simples Chouans mais tout en traitant du haut de la chaire de Moncontour, Boishardy et ses troupes, d'assassins et de dévastateurs, aussi le 16 décembre, il recevait la lettre collective suivante signée de Boishardy et de ses amis, le chevalier de Solilhac et de Jouette :

Vous nous avez accusé dans la chaire de Moncontour d'être des assassins et des dévastateurs : vous ignorez sans doute que vous nous devez la vie ; nous aurions pu vous faire arrêter ; nous avons laissé passer votre dragon. Faites-nous envisager un gouvernement solide, fondé sur la ustice et vous verrez les prétendus brigands se déclarer en votre faveur et vous faire un rempart impénétrable aux factieux ; vous nous reprochez des meurtres et des assassinats ; mais lavez-vous auparavant de toutes les atrocités qui ont souillé vos armes dans la Vendée. Nous vous parlons avec loyauté, nous espérons de vous la même franchise. Nous vous envoyons notre lettre par la poste. Nous prendrons la réponse dans une petite auberge au haut de la lande de Gossen, en allant de Moncontour à Uzel, avant d'entrer dans la forêt.

A cette lettre Boursault répondit :

1. Conférences ecclésiastiques de 1892. Le diocèse de Saint-Brieuc et de Tréquier pendant la période révolutionnaire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

17 décembre 1794.

La République Française en guerre avec les Rois est l'effet d'une grande révolution qui rend à 25 millions d'hommes leurs droits usurpés.

Il est des maux inséparables d'une grande Révolution, mais quand la victoire et la justice ont sanctionné le droit du peuple, lorsque ce peuple peut exercer librement sa générosité, lorsqu'il accorde une amnistie, méritez d'en jouir et n'en doutez plus... Comme je passerai à Moncontour demain avec la même escorte, vous pourrez en sûreté m'y venir trouver[1].

Boishardy ne vint pas au rendez-vous et les choses menaçaient de traîner en longueur, quand le général Humbert, commandant à Moncontour, entreprit de reprendre les négociations. Cet officier était un jeune homme généreux, plein de courage, que des circonstances heureuses avaient promptement porté à la tête d'une brigade. Il était sans éducation et maquignon de son premier état. Il écrivit à Boishardy, l'original de cette lettre est aux Archives du Ministère de la Guerre, elle est d'une orthographe qui prouve combien pauvre était son instruction ; elle est datée du 4 nivôse an III...

Tu as reçu une lettre du représentant du peuple Boursault qui t'engage à rentrer dans le sein de la patrie et à la servir dans un autre sens que tu ne le fais. Aujourd'hui, tu dois connaître les intentions de la Convention et celles des représentants près de cette armée, à l'égard de ceux qui ont porté les armes contre la République. Tu sais, par conséquent, qu'on pardonne à tous ceux qui reviendront de bonne foi et qui promettront d'être fidèles. Eh bien, moi qui commande la 2e division de cette armée, je te donne ma parole d'honneur qu'aucun tort ne te sera fait. Rentre, ramène avec toi tous ceux qui ont pu être égarés, venez ensemble jouir avec nous des bienfaits d'une aussi belle révolution.

Si tu ne t'en rapportes pas encore à cette lettre, accorde-moi une entrevue : indique-moi dans ta réponse l'heure où je pourrai te voir, seul ou avec un second ; tu en feras autant et sois sûr que je me repose parfaitement sur la parole que tu me donneras, comme tu peux compter sur la mienne.

Général HUMBERT.

Boishardy fut plus sensible à la rude franchise des termes exprimés dans cette lettre qu'à la prose boursoufflée de Boursault. Aussi acquiesça-t-il à l'offre qui lui était faite, il vint au rendez-vous. Le

1. Archives départementales, L M 5 80.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

chef chouan et le général républicain se rencontrèrent à 4 kilomètres de Moncontour, près d'un bois de la commune de Plémy. Humbert y était seul, Boishardy avait avec lui une cinquantaine de Chouans. De cette entrevue, entre les deux jeunes gens, il résulta des sentiments d'estime réciproque.

Boudart, juge de paix à Plémet, rend compte le 12 nivôse an III de cette entrevue :

Boishardy a couché à Plémy la nuit du 8 au 9 avec un général de la République. Le lendemain, il a envoyé à cet officier à Moncontour, deux bouteilles de Malaga et une lettre, 7 brigands armés en étaient porteurs : ils sont entrés au corps de garde et ont fumé la pipe en compagnie des bleus. Il craint que les républicains ne soient dupés, d'autant plus que Boishardy dit qu'il ne reviendrait à récépiscence *(sic)* qu'après avoir écrit à Charette [1].

A la suite de la rencontre des deux chefs, Boishardy, chef de division de l'armée catholique et royale, adressait à Humbert le billet suivant qui porte la date du 28 décembre 1794 :

Général, il ne faut entre nous, que quelques instants pour apprécier l'avantage de nous connaître ; c'est à ce titre que nous vous devons confiance, estime, amitié et que nous nous flattons de mériter les mêmes sentiments. Notre cause est celle de la France entière, nous ne pouvons accéder à aucune des propositions que vous êtes chargé de nous faire. Nous attendons, pour nous décider, un gouvernement que de vrais Français ont droit d'attendre et d'exiger.

A la suite de l'entrevue entre Humbert et Boishardy, une trêve ou plutôt une suspension d'armes fut conclue le 3 janvier 1795. Voici les bases sur lesquelles elle était établie :

Arrêté du Comité militaire de l'armée catholique et royale de Bretagne du 3 janvier 1795 l'an 2e du règne de Louis XVII. N'ayant d'autre but que de rétablir l'ordre, la paix et la tranquillité parmi les Français, le Comité de l'armée catholique et royale de Bretagne saisit avec empressement l'occasion de prouver à la France entière que l'armée catholique répugne à verser le sang de ses compatriotes et que ce n'est que lorsqu'on la réduit à telle extrémité qu'elle est forcée de s'y livrer ; en conséquence des entrevues qui ont eu lieu avec le général Humbert, commandant pour

1. Archives départementales. Police et Sûreté générales, L M 5 79.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la République la 2e division des Côtes-du-Nord et M. Boishardy, chef de division de l'armée catholique, le Comité arrête:

Art. I. — Qu'il sera expédié à tous les chefs de division, de cantons, officiers, etc., etc.... de la dite armée catholique, ordre de suspendre l'exécution de ceux qui avaient été expédiés concernant les hostilités à commettre contre les troupes de la République.

Art. 2. — Il sera pareillement ordonné de n'abattre aucun arbre de la liberté, ni de commettre aucunes hostilités civiles dépendantes de la République dans l'étendue de la division aux ordres du général Humbert.

Art. 3. — Les chefs de division, de canton et autres officiers de l'armée catholique et royale de Bretagne seront avertis que les troupes de la République, sous les ordres du général Humbert, suspendent pareillement toutes les hostilités qu'elles exerçaient dans les campagnes, tant contre les réquisitions, déserteurs que familles particulières qu'elles enlevaient pour les conduire en prison.

Art. 4. — Cette suspension aura lieu à commencer du 3 janvier et durera jusqu'à ce que des ordres particuliers avertissent que les hostilités vont recommencer. L'on se donne réciproquement parole d'honneur que l'on s'avertira huit jours d'avance, tant du côté des royalistes que du côté des républicains.

Art. 5. — Toutes les fois que les républicains seront obligés de se porter dans les campagnes pour avoir du blé, nous prions les commandants de la force armée d'en prévenir la veille les commandants de nos cantons. Nous les prions également de n'envoyer pour chercher les blés que 5 hommes, les républicains auront attention de ne pas profiter de cette trêve pour alarmer les campagnes en privant les habitants de leurs subsistances.

Fait et arrêté en conseil lesdits jours et dessus signé en la minute : le baron de Cormatin, major général, le chevalier de Chantreau, chef de division, Sollilhac, aide-major général, Duval, secrétaire.

Certifié conforme à l'original.

BOISHARDY, chef de division [1].

Cette suspension d'armes fut accueillie avec grand plaisir par Boishardy, car il comptait sur elle pour refaire ses approvisionnements et pour enrôler de nouvelles recrues. Elle fut très mal observée de part et d'autre, les Chouans continuèrent leurs exploits et envahirent le district de Dinan ; ils débordent même sur ceux de Guingamp et de

1. Archives départementales. Police et Sûreté générales, LM 5 80. Pièces 91 et 92.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Rostrenen jusqu'alors intacts. Toutefois, il semble que Boishardy ait fait honneur à sa signature dans la limite du possible ; les assassinats cessèrent en effet, mais non les déprédations de toutes sortes. Les lieutenants de l'armée catholique et royale se montrèrent impuissants à maintenir leurs hommes. Plus de 30 communes reçurent la visite des Chouans, ils déchirèrent les rôles des contributions pour empêcher la rentrée des impôts et les arbres de la liberté continuèrent à être coupés. A Saint-Jacut-du-Menée, ils s'emparent du maire républicain et lui déclarent qu'ils vont le fusiller, mais ils se contentent de lui faire réciter à genoux son acte de contrition, puis la prière faite, ils remettent le bonhomme plus mort que vif en liberté sans lui faire aucun mal. Entre temps, ils empêchent les paysans de porter leurs denrées aux marchés des villes, en dépit des promesses faites.

Le général Humbert s'en plaint dans la lettre suivante adressée aux citoyen sadministrateurs :

LIBERTÉ — INDIVISIBILITÉ — ÉGALITÉ

République française. — Vivre libre ou mourir.

Au quartier général à Moncontour, le 14 nivôse an III de la République française une et indivisible et impérissable.

Humbert, général de brigade aux citoyens administrateurs :

Citoyens,

Réponse à votre dernière par laquelle vous vous plaignez de vols journaliers qui se commettent dans les différentes communes de votre district, dans les différents entretiens que j'ai eus avec Boishardy, je lui ai dit de faire arrêter ces atrocités, il m'a répondu qu'il ne pouvait pas répondre des vengeances particulières qui pouvaient se commettre, concernant les pillages ; cependant qu'il allait donner des ordres pour faire cesser autant que faire se pourra et que je devais m'apercevoir qu'il ne s'était commis aucun assassinat depuis mon premier entretien avec lui ; quant aux forces que vous me demandez, il m'est impossible de vous en envoyer, le peu de forces que j'ai, il me les faut pour garder les côtes. Que les habitants de votre district se réunissent avec la troupe et se défendent. Je donne des ordres au commandant de la force armée de Loudéac, de faire porter les troupes où sa sagesse le dictera afin d'arrêter toute alarmiste (?).

Je vais me rendre auprès du représentant du peuple avec un chef de parti, afin de pouvoir nous réunir.

Salut et fraternité,
Humbert.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le 19 nivôse, nouvelle lettre d'Humbert aux citoyens administrateurs.

Citoyens,

Vous voudrez bien vous concerter avec le commandant de la force armée pour faire rentrer les grains dans votre district. Boishardy m'ayant promis d'exciter lui-même les habitants à vous en faire passer, il est urgent de conduire les habitants des campagnes avec la plus grande douceur, vu qu'ils sont très agités dans ce moment ici.

HUMBERT[1].

La trêve faillit donc être rompue à plusieurs reprises des deux côtés, car les bleus, à Étables, emprisonnèrent le chevalier de Sollilhac, l'un des signataires de l'arrêté du Comité. C'était un gentilhomme méridional, épave de la guerre de Vendée. Boishardy insista pour qu'il fut remis en liberté, il obtint gain de cause. Dans l'autre camp, pour venger Sollilhac, les Chouans mettent à mort quatre notables de Lantic, puis ils fusillèrent le juge de paix de Quintin, le fameux Dubouilly du Fretay, l'auteur de la lettre que nous avons donnée plus haut et qui n'était pas un ami de la cause de Boishardy[2].

Les rapports entre Boishardy et Humbert avaient été vus d'un très mauvais œil par Boursault qui ne pouvait pas pardonner au jeune général d'avoir, en somme, réussi, là où toute sa finesse avait échoué; il s'en plaint donc amèrement par les lettres suivantes, adressées au Comité du Salut public.

Lorient, le 5 janvier 1795.

Je joins encore ici une lettre du général Humbert qui excite toute mon indignation. Cet imbécile vient de déshonorer son caractère par sa lettre à Boishardy. Il a osé m'en envoyer une copie écrite de sa main, jugez de l'original ! Je vais destituer ce polisson, jugez, chers collègues, jugez de l'effet de la confiance que peuvent inspirer de tels généraux. Je finis.

Je vous écris la nuit sans feu, dans mon lit. Je doute que vous puissiez me lire. Le courrier va partir. Je finis. Disposez de moi à la vie, à la mort.

BOURSAULT.

1. Archives départementales. Police et sûreté générale. L. M. 5 80. Pièces 93 et 94.

1. Il fut assassiné le 3 nivôse an III, à 11 heures du matin, près de Quintin, sur la route de Corlay non loin du Gouët, à quelques centaines de pas de Quintin, par cinq Chouans qui lui tirèrent chacun un coup de fusil et lui cassèrent une crosse de fusil sur la tête. (Archives départementales. Police et Sûreté générale, L. M. 5 80).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Souvenez-vous du mot d'Henri IV : Paris vaut bien une messe, et moi, je dis que l'affermissement de la République vaut bien un prêtre assermenté.

Le 10 janvier, il écrit encore à ce sujet de Rennes :

Nous verrons à destituer ou suspendre le général Humbert qui s'est indignement comporté avec Boishardy. Ce jeune homme peut être un bon capitaine de grenadiers, il n'a pas eu de mauvaises intentions mais l'honneur de nos armes exige, ce me semble, qu'il soit puni.

BOURSAULT [1].

Dans le courant de janvier, le département fut envahi par une grande quantité de faux assignats qui étaient destinés à discréditer le papier monnaie de la République et à créer des embarras aux transactions commerciales. L'opinion publique s'émut et les recherches faites par la police permirent de constater que la réserve de ces faux papiers, fabriqués en Angleterre, devait se trouver à la Ville-Louet, aux environs de Moncontour. La Ville-Louet était une propriété appartenant à une certaine veuve de Kercadio, qui y habitait avec sa fille, délicieuse personne de 16 ans que Boishardy courtisait. Jusqu'où allait l'intimité entre les deux jeunes gens, les écrivains qui se sont occupés de Boishardy n'ont jamais été d'accord : tout ce qu'il y a de certain, c'est que Anne-Joséphine de Kercadio joua un grand rôle dans la vie de notre personnage. Était-elle, comme elle l'a prétendu plus tard, sa pupille et sa fiancée, ou bien sa maîtresse ou plus simplement sa femme, on ne peut même à l'heure actuelle que faire des suppositions. Nous donnerons à cet égard, à titre de curiosité, deux lettres qui permettent toutes les hypothèses.

Voici la première, trouvée plus tard sur le corps de Boishardy :

Est-il possible, mon cher petit époux, que je sois assez malheureuse pour être loin de toi, de toi qui fait tout mon bonheur. De quelque manière que les choses se tournent, je veux être avec toi. Ah! si tu m'aimais autant que je t'adore, il n'y aurait jamais eu de couple si heureux que nous, car tous les malheurs qui pourraient m'arriver me seraient indifférents pourvu que je te saurai bien portant et que tu aimerais celle qui n'est heureuse qu'avec toi. Si tu changeais de sentiments à mon égard, je crois que je serais assez courageuse pour m'oter une vie qui m'est importune loin de toi, les fois que tu m'as dit que tu n'avais pas

1. Aulard. Tome 19. Recueil des actes du Comité de salut public, p. 215 à 220.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

un instant pour m'écrire. Oh ! quand on aime comme moi, on trouve toujours un instant pour dire à sa femme qu'on l'aime. Quand tu sacrifieras un demi quart d'heure par semaine à la pauvre Fine qui croit que ça ne devrait pas trop te coûter.

Cette lettre, au dos, a été chiffrée par Bellanger, membre du district de Lamballe et par Charlotte Le Bottey, veuve Kercadio (la mère de Joséphine). L'orthographe en est des plus fantaisistes [1]. D'après cette lettre, Fine peut passer pour la femme de Boishardy ; cependant après la mort de Boishardy, Joséphine de Kercadio arrêtée à Boscenit avait subi en août 1795 un interrogatoire à Boscenit près Moncontour, elle s'en était défendue en août 1795. Rien de surprenant à ce qu'étant tombée aux mains des bleus, Mlle de Kercadio ne voulut pas passer pour la femme d'un rebelle, condamné à mort par contumace et tué les armes à la main. Mais il est parfaitement admissible que cette jeune personne de 16 ans, jolie et romanesque, fut la maîtresse du chef chouan, hypothèse admise par la presque totalité des écrivains qui ont parlé de Boishardy. La deuxième lettre est de Mme de Kercadio, mère, et adressée au tribunal criminel, elle tendrait à supposer que la conduite de sa fille n'était pas irréprochable :

Le 12 thermidor, an II, dit-elle en parlant du jour de son arrestation comme suspecte, il y avait 17 ans que j'habitais la commune de Bréhand; qu'ignorée, j'y goûtais le plaisir de vivre à la campagne, uniquement occupée de mes affaires domestiques, et du soin d'élever une jeune fille qui n'avait pas encore 15 ans et confiée plus spécialement à ma garde comme sa mère et tutrice depuis 9 ans qu'elle a perdu son père... Sur qui doit tomber le reproche des fautes qu'on attribue à ma fille ? Si elle était venue habiter avec moi à la maison d'arrêt de Lamballe, que de peine, que de chagrin on m'eut épargné.

Le 12 janvier, la police de Saint-Brieuc arrêtait une servante qui offrait de payer dans le magasin de la femme Le Landais, née Gattebled, des étoffes destinées à un trousseau de mariée, avec des assignats qui furent reconnus faux. Arrêtée immédiatement, elle ne fit aucune difficulté pour déclarer qu'elle habitait la Ville-Louët, près Bréhand et qu'elle était au service de Mme veuve François-Quentin Kercadio. Les objets achetés étaient destinés, disait-elle, à la toilette nuptiale de la fille de sa maîtresse.

1. Archives départementales. Série L. (z) sans numéro.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Une perquisition eut lieu à la Ville-Louët le 24 nivôse. Mlle de Kercadio tenta vainement de s'enfuir par les jardins, elle fut rattrapée et dut subir un interrogatoire. Elle déclara qu'elle habitait seule la propriété et que sa mère avait un appartement à Lamballe ; elle dut assister à la perquisition. On trouva 6.398 livres de faux assignats, puis un cachet qui appartenait à Boishardy et dont Lavergne, commissaire du Directoire de Lamballe, prit l'empreinte ; en voici la description :

L'écusson forme un cercle parfait sur lequel sont tirées des lignes horizontales pour désigner la couleur d'azur qui fait le fond de l'escu. Sur le fond sont 3 fleurs de lys en relief et pointillées, ce qui désigne l'or. Cet escu est surmonté d'une couronne ci-devant royalle ; le cartouche qui décore cet escu est composé de 2 chats-huants chouans qui, de droite et de gauche, supportent le tout avec chacun une patte; l'autre patte de chacun de ces chats-huants est posée sur un socle duquel tombe un ruban sur lequel est écrit : *sic reflorescent*. Deux ailes fuyantes de ces chats-huants paraissent passer derrière l'escu, les autres étant plus saillantes sont en avant, ce qui est fait pour désigner qu'ils sont les conservateurs de l'escu. Deux lys s'élèvent au-dessus de cet écusson et leurs fleurs sont à la hauteur de la couronne. Un autre ruban termine le cercle de cartouche au-dessus de la couronne et du lys, sur lequel est écrit : *In sapientia robur* [1].

Joséphine refusa de signer le procès-verbal de la perquisition et de suivre les commissaires à Lamballe. Toutefois, elle promettait de s'y rendre, bénévolement, dès le lendemain pour retrouver sa mère.

Pendant que cette perquisition avait lieu à la Ville-Louët, deux autres commissaires, à Lamballe, faisaient subir un interrogatoire à Mme de Kercadio mère : perquisition était également faite chez elle à la suite de laquelle elle était arrêtée et écrouée pour la deuxième fois à la prison de la ville.

Dès que Boishardy, prévenu par Boursault et le général Humbert, apprit les événements de la Ville-Louët, c'est-à-dire, l'incarcération de Mme de Kercadio et les charges qui pesaient sur sa fille à la suite de la découverte des faux assignats, il écrivit au Directoire du département qu'étant chargé d'assurer la tranquillité du département, il répondait de Mlle de Kercadio et il se chargeait de faire garder à vue la jeune fille qui avait manifesté le désir de rejoindre sa mère à la

1. Archives départementales (Police et Sûreté générales), L M 5 79 et L M 5 80.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

prison de Lamballe. Il essayait de justifier la famille de Kercadio et demandait la mise en liberté de Mme de Kercadio mère et de sa domestique, la fille Anne-Marie Leroi.

Des deux côtés, comme nous l'avons vu, la trêve était loin d'être observée, de part et d'autre une entrevue était nécessaire pour essayer de s'entendre. Boishardy accepta une rencontre avec les Républicains. Voici le rapport de la conférence qui eut lieu le 25 nivôse an III (14 janvier 1795).

Entre les citoyens Demont, capitaine commandant et Phelippon, adjudant-major au 60e régiment, Ambroise-Jean Damar, membre et commissaire du comité de surveillance et Charles-François Boullaire, agent national et député par les administrateurs du district de Lamballe,

Et M. Charles Boishardy, accompagné de quatre de ses camarades présentés à la séance de l'administration (*sic*) tenue le 26 nivôse. A 8 heures 1/2 du soir, deux compagnons de M. Boishardy se sont présentés au comité révolutlonnaire, suivant l'indication qui leur avait été donnée. Ils ont annoncé que leur chef attendait les commissaires à peu de distance.

Aussitôt, nous nous sommes mis en marche, et arrivés à l'extrémité du faubourg des Côtes-du-Nord, l'on nous a conduit sur la route de Moncontour à la distance d'un quart de lieue, nous avons tiré sur la droite et gagné une habitation voisine. M. Boishardy s'y est trouvé avec deux autres de ses camarades. Après le récit de quelques affaires de la campagne de la Vendée où deux Chouans avaient eu part, M. Boishardy nous a communiqué un arrêté du représentant du peuple Bollet par lequel M. Caumartin (*sic*), l'un des chefs du parti royaliste, est authorisé à visiter les différents postes de son arrondissement pour les engager à suspendre toute espèce d'hostilités. On leur accorde, pour cet objet, une lettre de passe et un officier républicain qui doit être présent à toutes les entrevues ; il nous a encore donné lecture d'un arrêté du Comité de l'armée royale et catholique portant suspension d'armes dans l'étendue de la division du général Humbert, sous la condition, entre autres, de n'exercer aucune recherche envers les jeunes gens de la première réquisition et les familles particulières et d'un nouvel arrêté de la même troupe qui étend la cessation de toutes espèces d'entreprises aux différents départements de l'ancienne province de Bretagne. Nous lui avons déclaré que ces résolutions n'avaient point été adressées aux autorités civiles et militaires de Lamballe qui en avaient seulement entendu parler d'une manière assez vague. Il a dit ensuite que quatre officiers de la Vendée se rendraient à la Convention. Nous lui avons témoigné notre surprise au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sujet des excès qui se sont commis tout récemment dans notre district et dans celui de Port-Brieuc, en lui rappelant l'abatis de l'arbre de la Liberté, dans la commune de Planguernouvel, exécuté depuis deux jours ; le pillage qui a eu lieu au ci-devant presbytère de Coëtmieux pendant la nuit précédente, les vols, assassinats et désarmements arrivés dans les différentes municipalités de Cohiniac, Brandan, Trégueux, Lantic et autres, notamment le massacre de quatre officiers municipaux et du juge de paix de cette dernière commune.

Il nous a répondu que la mort des officiers municipaux de Lantic avait été provoquée par les mesures employées envers ses compagnons, que l'arrestation de trois officiers de sa troupe avait déterminé le nommé Philippe à se porter sur cette commune afin d'emmener des otages qui servissent à délivrer ses camarades, que cet officier se proposait de les mettre à sa disposition, mais qu'il fut attaqué sur la route par un détachement de troupes nationales et que les officiers municipaux ayant voulu alors désarmer ses compagnons, ceux-ci les fusillèrent et mirent les volontaires en déroute. Il a ensuite ajouté qu'il n'était pas le maître de gouverner sa troupe attendu sa dispersion et l'indiscipline de ceux qui la composaient, avec la même facilité qu'on pouvait conduire les troupes républicaines ; qu'il avait donné des ordres très sévères pour réprimer toute espèce de brigandage et qu'il avait déjà fait justice de quelques hommes incorrigibles, il a fini par demander la note des excès dont on se plaignait, afin qu'il vérifiât les faits, assurant qu'il n'en était pas instruit. Nous lui avons représenté combien ces attentats étaient propres à inspirer la défiance et à exciter les murmures des patriotes ; qu'on ne pouvait manquer à la foi qui avait été promise sans motiver des représailles bien légitimes.

Boishardy a parlé de la visite qui avait eu lieu chez Mme Kercadio en Bréhand, d'une saisie de faux assignats trouvés dans sa maison et de ceux qui avaient été arrêtés (*sic*) sur la domestique à Port-Brieuc. Il a protesté que ces billets lui avaient été remis par un Chouan pour acheter des marchandises à son compte, que le dépôt existant à la Ville-Louët était également renfermé dans l'armoire de cette fille qui habitait le pays de son camarade, uni avec elle par les liens du sang. Celui-ci a soutenu que les assignats lui appartenaient, qu'il était prêt à donner la valeur de la marchandise en papier ou en numéraire. M. Boishardy a prétendu qu'on ne pouvait imputer aucune faute à Mlle Kercadio ni à sa domestique, puisque la première n'était pas informée de la remise de ces assignats qui avaient été donnés avant la trêve et que la seconde ne pouvait en connaître la falsification ; que si l'on voulait attaquer Mlle Kercadio, il regarderait cette agression comme une rupture du traité, qu'il priait le commandant de la force armée de l'instruire de son projet 24 heures à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'avance et que s'il n'en était pas informé, il ferait à son tour des surprises; qu'il avait rassemblé 37 hommes pour, en cas où l'on eut enlevé Mlle Kercadio, combattre le détachement qui s'était porté à Bréhand.

Nous lui avons exposé qu'une émission de faux assignats devenait l'infraction la plus grave à l'armistice sur lequel il s'appuyait et qu'il ne pouvait, sous le prétexte d'une suspension, authoriser des délits subversifs de la fortune publique. Nous n'avons pas étendu plus loin les réflexions qui arrivaient (*sic*) en foule de cet entretien. Il a terminé en disant que Mlle Kercadio eut été maîtresse de se rendre auprès de sa mère, dès l'instant que l'on aurait garanti sa sûreté; mais que les attaques dirigées contre elle lui eussent paru une violation manifeste de la trêve et qu'il eut marché pour la défendre ou la délivrer. Nous l'avons quitté en assurant que nous eussions rendu compte de cette entrevue à nos commettants et que la municipalité de Port-Brieuc en eut été informée.

Ainsi signé : Demont, Phelippon, Amb. Damar, Ch.-F. Boullaire. Un mot rayé nul.

Collationné à l'original déposé au Secrétariat.

Signé : P. Grolleau[1].

Mme de Kercadio, sur la demande instante de Boishardy au général Humbert, fut remise en liberté malgré l'avis nettement défavorable de l'accusateur public Besné.

Il est permis de supposer que cette entrevue, Boishardy ne l'avait désirée que dans le but de sauver la famille de Kercadio à laquelle l'attachait un tendre intérêt, mais un autre événement survenu deux mois plus tard, démontrera que le général n'entendait pas enfreindre, du moins ouvertement, les conventions de l'armistice. Nous voulons parler de la sanglante affaire de la Ville Mario qui éclata le 4 mars 1795. Voici le récit qu'en fait M. Habasque dans ses Notions historiques sur le littoral du département des Côtes-du-Nord.

Pendant cette trêve une bande d'environ 45 ou 50 Chouans qui avait déjà à son actif pas mal de méfaits, puisqu'elle était connue sous le nom de Royal-Carnage se réunit à environ 200 Chouans bien armés ; avec eux deux bleus déserteurs du détachement de Binic dont un sergent. Cette petite troupe fut renforcée de 5 à 600 paysans accourus à la voix de 17 émigrés débarqués de Jersey et de Guernesey. Tous ces rebelles obéissaient à un certain Laroche, surnommé Rodrigue, ancien douanier dont le courage était égal à la scélératesse : ils étaient concentrés à la

1. Archives départementales. Dossier LM5 non coté. Pièces 108, 109, 110, 111 et 112.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ville Mario, grande métaierie avec une enceinte flanquée de tourelles, le tout il est vrai en assez mauvais état, mais susceptible de fournir une sérieuse défense, car elle était entourée de douves, de fossés, d'un large marais et de portes cochères solides avec portes bâtardes au nord et au sud qui permettaient l'accès dans les cours. Le côté faible de la défense était la proximité, à 15 pas du mur d'enceinte, de champs en contre-bas, clôturés par des talus à hauteur d'appui. Les Chouans avaient choisi cette propriété qui appartenait à la famille de Trévenneuc, en raison de son voisinage immédiat avec la baie de Plouha entre Saint-Quay et Trévenneuc, par où des navires anglais devaient débarquer avec facilité des armes et des munitions. Le chef des troupes républicaines cantonnées à Portrieux, le capitaine Redouté, nom prédestiné, fut averti de ce rassemblement de rebelles, aussi à 9 heures du soir, il part avec les 50 hommes qu'il a de disponibles pour la Ville Mario. Mais sa présence, malgré les précautions prises, fut éventée, un soldat maladroit étant sorti de son embuscade, fut tué d'un coup de fusil par un des gentilshommes émigrés : l'alarme donnée, les Bleus battirent prudemment en retraite, en raison de leur faible effectif, la nuit les protégeant, ils rentrèrent sans encombre à Portrieux. Les Chouans dépêchèrent alors 200 d'entre eux, à la grève de Plouha, pour faciliter le débarquement des Anglais, mais ils n'y trouvèrent que les voitures qui devaient recueillir les objets provenant des bateaux, la mer était déserte!! Ils attendirent jusqu'au jour et durent, tout décontenancés, rentrer à la Ville Mario. On tint conseil, à chaque instant les Chouans pouvaient être attaqués ; or la plus grande partie des défenseurs de la ferme n'avait pour armes que des bâtons, il fut décidé que l'on attendrait la nuit suivante pour marcher sur Portrieux et essayer de s'emparer des fusils des soldats qui s'y trouvaient. Néanmoins, le reste du jour se passa en préparations et en réjouissances. Mais de son côté, le capitaine Redouté n'avait pas perdu son temps ; il avait expédié un exprès à Saint-Brieuc et le chef de bataillon Ménage arriva avec 200 hommes d'élite, c'était tout ce qu'il avait pu obtenir du général Valletaux, qui partait lui-même pour Châtelaudren, où il était appelé d'urgence par une municipalité affolée par le voisinage de quelques Chouans. Dans la nuit du 15 au 16, les républicains marchent sur la Ville Mario ; ils arrivent encore à la nuit et garnissent sans bruit les talus qui bordent les chemins ; ils attendent patiemment le jour et l'ouverture des portes. A l'intérieur de la métairie, tout est confusion et désordres. Les chefs délibèrent dans la ferme, les hommes armés ou non se promènent pêle-mêle dans la cour et dans le jardin, buvant, jurant, se préparant au départ. Un peu avant l'aurore, la porte du sud s'ouvrit et l'armée royale sortit dans un ordre relatif et sans bruit : les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

hommes les mieux armés ouvraient la marche, venaient ensuite les sabotiers et les bâtonniers, c'est à dire, ceux qui avaient pour toute arme des bâtons. Quelques Chouans bien armés formaient l'arrière-garde. Cette troupe avait négligé de faire éclairer la route par quelques hommes intelligents, aussi les républicains laissent-ils la colonne s'engager dans le chemin creux qui conduit au hameau de Ruello, puis le feu commence. Le désordre se mit rapidement dans leurs rangs, ceux qui étaient armés se défendirent, les autres s'enfuirent vers le moulin de Merlé et la Ville Augeard. Rodrigue, victime d'un courage poussé jusqu'à la témérité, fut tué près du village d'en-Haut. Les Chouans perdirent 60 tués et 60 blessés.

Les administrateurs du district des Côtes-du-Nord écrivaient le 18 ventôse à ceux du district de Pontrieux[1] :

Les morts de la Ville Mario ont du beau linge, du beau drap, leurs goussets sont bien garnis d'or et de montres et leurs portefeuilles d'assignats. La troupe revient victorieuse et riche des dépouilles des vaincus. Le major La Roche tué est porteur de sa commission, des listes importantes de ses compagnies, d'un ordre de Boishardy de ne pas ménager l'argent pour enroller et organiser 5 nouvelles compagnies.

Salut et fraternité.

A. Dîner, Corvoisier Louis, Baudouin, Corouge l'aîné.

Ce rapport officiel omettait de dire que l'on avait trouvé, sur le cadavre de La Roche, un ordre de Boishardy défendant d'attaquer les Bleus sous peine de châtiment corporel. A cet égard, nous citerons une lettre de Corouge l'aîné qui complète le rapport en question :

16 ventôse, an III.

Aux citoyens administrateurs et agent national du district à *Pontrieux*.

Le détachement de 150 hommes qui s'est battu à Saint-Quay vient de rentrer. Un officier, logé dans la même maison que moi, me confirme à peu près les mêmes détails. Hier matin, il fut tiré à une heure quelques coups de cette maison forte et fortifiée sur nos patrouilles, nous eûmes un homme tué et un blessé: on se borna à investir la maison qu'on a attaqué au jour. Ceux qui ont été tués sont, en majeure partie, gens à linge fin, à bourse bien garnie de louis et d'argent, et le butin du soldat est très conséquent. Bottes, guêtres, deniers, montres, beaux habits. Un nommé La Roche, ex-douanier, tué, était possesseur de la commission de major : il était saisi de la liste importante des enrollés. Il avait une deffense de Boishardy d'attaquer sous peine de punition corporelle. Un ser-

1. Habasque. *Notions historiques sur le littoral des Côtes-du-Nord*, 1834.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gent, deux caporaux et quatre soldats de la garnison de Portrieux s'étaient réunis aux Chouans, deux ont été tués. Un officier chouannait depuis plusieurs jours dans ce cantonnement et prévenait le général. Onze émigrés avaient rentré sur ce poste, il y a quelques jours. Les papiers saisis donneront de grands éclaircissements. La destruction de ce repaire sur la côte est bien importante, les morts ont laissé beaucoup de fusils à deux coups [1].

Cette affaire de la Ville Mario démontrait bien que l'armée catholique et royale n'était pas suffisamment organisée pour lutter contre des troupes régulières. Malgré ce combat qui violait, en somme, les conditions de la trêve, les négociations pour la paix ne furent pas interrompues et continuèrent de part et d'autre, tant en Bretagne qu'en Vendée avec un certain Cormatin que Puisaye avait placé par intérim à la tête des forces royalistes. Hoche, de son côté, écrivait à la Convention : « On se plaint que les Chouans ne se soumettent pas ; mais « quelle confiance peuvent-ils avoir en nous, lorsqu'ils se voient prêts « à rentrer sous la domination d'hommes de terreur, de sang et de « pillage ? » Hoche était dans le vrai. Les terroristes étaient partout en place dans le département. Les représentants Guegno et Guermeur partageaient l'avis du général, ils comprenaient en effet que tout le secret de la pacification était dans le respect du culte, aussi prirent-ils, le 13 janvier 1795, un arrêté qui rétablissait la liberté religieuse. Le 20 avril (1er floréal, an III), la paix était signée au château de la Mabillais, paix plâtrée qui ne devait durer que six semaines, grâce à la mauvaise foi de Cormatin et des chefs Chouans, qui considéraient la paix comme une nouvelle trêve qui leur permettrait d'entasser des approvisionnements et d'exercer de nouvelles recrues ; de plus, Puisaye continuait à intriguer en Angleterre.

La perspicacité d'Hoche lui avait fait deviner que la paix de la Mabillais ne serait durable que si elle était garantie par la force armée, aussi avait-il donné des ordres, dès fin avril, pour établir un camp sur un plateau, entre Yffiniac et Lamballe. Ce plateau, à 4 ou 5 kilomètres de Lamballe, est coupé en quelque sorte par la petite rivière du Gouessan, il porte le nom de lande de Meslin. L'endroit était merveilleusement choisi, car de sa situation élevée il permettait de surveiller une vingtaine de communes qui formaient un des principaux foyers de la

1. Archives départementales. Police et Sûreté Générales, L M 5 85.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Chouannerie. Les troupes républicaines comprenaient 22 compagnies de grenadiers de 100 hommes chacune et 20 pièces de canon. Le camp était sous le commandement du général Le Moine qui avait comme adjudant général le citoyen Crublier. L'ennemi toujours redouté c'était Boishardy, terreur de la municipalité de Saint-Brieuc.

Dans le courant de mai, le Directoire avait invité Cormatin à désigner des commissaires départementaux qui l'auraient accompagné dans les campagnes pour ramener, par le raisonnement, les Chouans à regagner leurs foyers où la loi leur garantissait aide et protection. Cormatin le promit, mais ne fit rien ; de plus, un de ses courriers ayant été arrêté à Ploermel le 21 mai, on saisit sur lui trois pièces très compromettantes qui tendaient à prouver que la paix conclue ne servait qu'à dissimuler le mouvement insurrectionnel. Le Comité de Salut public fut saisi de la découverte et le 6 prairial, l'arrestation de Cormatin et de son état-major était opérée dans un faubourg de Rennes. La paix avait vécu.

Hoche donne, le 31 mai 1795 (12 prairial an III), l'ordre de dissiper les rassemblements par la force ; les chefs seuls devaient être arrêtés, les simples Chouans, restés en dehors des complots, laissés en liberté : Votre courage n'est plus enchaîné, dit-il dans son ordre du jour, vous pouvez désormais combattre ceux de vos ennemis qui ont insulté à votre longue patience et repoussé le bienfait de la clémence nationale. Les principaux chefs Chouans ont trahi le serment solennel qu'ils avaient prêté de se soumettre à la République française et de ne jamais porter les armes contre elle [1].

La guerre civile recommença, elle fut surtout marquée par des assassinats de la part des Chouans ; tels, la mort de Forcouëffe, administrateur du district de Dinan, le 31 mai ; celle du maire d'Hénansal, le 12 juin ; puis de Mahé, curé constitutionnel de la paroisse de La Chèze, le 13 juin. De plus, entre le 31 mai et le 5 juin, 9 habitants de Merdrignac sont exécutés par eux. Boishardy reprend la lutte, mais le pays commençait à être las. Les déserteurs sont nombreux et donnent aux Bleus des détails intéressants sur la vie dans le campement de Boishardy. L'un d'eux, déserteur du bataillon de la Manche, tailleur de profession, avoue qu'il ne faisait qu'exercer son métier chez les Chouans. Un nommé Livernot, marchand fripier à Paris et un Belge

1. Archives des Côtes-du-Nord. Police et Sûreté générales, L M 5 89.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

déserteur des troupes de l'Empire[1] déclarent qu'ils n'ont jamais fait autre chose que boire et manger. Écoutons encore un certain Vircheim qui a passé 4 décades dans les rangs des rebelles pour s'échapper ensuite ; il a profité, dit-il, d'une rupture générale de la compagnie formée et composée en majeure partie de déserteurs qui a eu lieu à Catuellan : « Les premiers jours chez les Chouans étaient tranquilles, on faisait bombance, les chefs recevaient des visites assez souvent des émigrés de retour d'Angleterre qui recevaient des guides à Bréhan pour se rendre par la traverse à des destinations inconnues. Ils apportaient, paraît-il, de la poudre fine et de l'argent. Les chefs Chouans des cantons voisins faisaient de fréquentes visites à Boishardy ; ils paraissaient mécontents de le voir ne pas ordonner un rassemblement général pour livrer bataille, mais lui demeurait intraitable, prévoyant qu'une action militaire importante porterait la désolation dans les campagnes aristocrates avant la moisson[2]. »

Boishardy recevait tous les déserteurs qui lui arrivaient, mais sans le moindre enthousiasme ; il ne considérait en effet leur venue dans son camp que comme une cause d'affaiblissement des troupes républicaines et ne servant qu'à paralyser leurs forces. L'indiscipline des déserteurs lui inspirait du dégoût : il avait même dit à Valdvogel, officier allemand au service des Chouans, qu'il n'avait besoin que de ses paysans pour faire la chouannerie « et cela était aisé à concevoir ; c'est que le paysan se nourrit lui-même et qu'après un coup de chouan commis sur le bord des chemins que pratiquent les troupes de la République ou, dans l'intérieur, sur quelque maison de patriote reconnu, le paysan se retire, reprend la bêche à la main et, lors de la fouille, il n'est plus un personnage suspect[3] ».

Enfin, Boishardy a fini par ordonner d'attaquer tout ce qui était sous l'uniforme de la République... il a attaqué deux fois, lui-même, sur le pont de pierre, avec une quarantaine d'hommes, les détachements de la République. Après cela ont commencé les poursuites et l'on était fugitif jour et nuit et l'on changeait à chaque instant de séjour, tant pour éviter la force armée contre les Chouans que pour diviser la force armée à ne pas se porter toujours sur le même endroit

1. Troupes du gouvernement de la République.
2. Archives des Côtes-du-Nord, L M 5 non cotée.
3. Mêmes sources.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et faire paraître le nombre des Chouans plus grand qu'il n'était en réalité.

Les troupes républicaines désireuses d'en finir, il fut traqué plus que jamais. Pour éviter une surprise, Boishardy couchait le plus souvent dans les prés ou dans les bois, surtout depuis le 15 prairial, où l'on avait encore perquisitionné à la Ville-Louët et acquis la preuve que cette gentilhommière était un véritable repaire d'approvisionnement pour les Chouans. On trouva en effet des provisions de bouche, des sacs de farine, deux uniformes de Chouans, 16 pièces de toile, des effets, etc., etc... ; la résidence chère à Boishardy était loin d'être sûre, il fallait absolument chercher asile ailleurs ; il aurait certainement échappé à ses ennemis si un faux frère ne s'était pas glissé dans les rangs de ses soldats. Le 17 juin, il campait dans un verger à 1 ou 2 kilomètres de Moncontour. Son hamac était suspendu entre deux pommiers et il y passait la nuit, en compagnie de Mlle de Kercadio, sous la garde de son fidèle aide de camp Richard et de Carlo, l'un de ses fermiers, il pouvait s'y croire en sûreté. Son valet de chambre Le Borgne était en sentinelle sur la chaussée du moulin de Rhénon. Tout le campement était plongé dans le plus profond sommeil, quand vers 3 heures du matin, Le Borgne vint réveiller son maître en lui disant qu'un détachement de Bleus s'avançait sur la route de Lamballe à Moncontour. On sut plus tard qu'ils étaient conduits par un jeune homme de 17 ans que Boishardy avait ramené depuis quelques jours des bords de la Loire et qui se prétendait royaliste et égaré de l'armée vendéenne. Le jeune chef l'avait recueilli, mourant de faim et confié à sa fermière du Vau-Gourio, la femme de Carlo, son compagnon de lutte [1]. Trois jours après son arrivée à la ferme, ce misérable allait à Lamballe vendre la tête de son bienfaiteur.

Mais où était exactement le campement de Boishardy, les Républicains l'ignoraient et comptaient sur ce triste personnage pour les renseigner. A 2 heures du matin, les Bleus arrivaient à la ferme du Vaud-Gourio, ils étaient commandés par un capitaine girondin du nom d'Audillas; tout le monde dormait à la ferme, le traître demande par une croisée à la femme Carlo où est Boishardy. Celle-ci, reconnaissant une voix connue, est sans méfiance et répond qu'il est couché dans les Bas-Champs, proche du moulin de Rhénon : les Bleus se mettent en

1. Cette femme est morte en 1852.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

route. Cependant, averti par Le Borgne qu'une troupe s'avance sur la route, Boishardy avait sauté de son hamac et pris ses armes, mais, loin de supposer une trahison, il croit d'abord que c'est un détachement qui se rend à Moncontour ; tout à coup, il s'aperçoit que les soldats prennent des dispositions pour cerner le campement. Il revient en toute hâte à son hamac et dit à sa compagne : « Reste dans le hamac, ne bouge pas, peut-être ne seras-tu pas découverte : en tout cas, il est probable qu'on ne te fera aucun mal [1]. » Ceci dit, il s'élance alors suivi de 5 hommes, il est bientôt hors d'atteinte. Mais le jeune chef veut savoir ce qu'est devenue son amie, il se glisse de fossé en fossé jusqu'au champ fatal. C'est alors qu'un grenadier aperçoit un homme qui a l'air de se cacher : sans le connaître, il lâche son coup de fusil, Boishardy reçoit la balle dans les reins, il tombe, se relève, court encore quelque temps, veut franchir un fossé, retombe et est atteint de trois autres coups de fusils, non loin de la Chapelle de Saint-Malo. Le traître le fait alors connaître. Selon les uns, il lui coupa lui-même la tête, selon les autres, ce serait un grenadier qui, sur l'ordre d'Audillas, s'acquitta de cette horrible besogne. Dès 6 heures du matin, la tête de ce malheureux était promenée dans les rues de Moncontour, puis, dans l'après-midi, l'horrible trophée parcourait les rues de Lamballe. Dans la soirée elle était jetée dans le petit étang de Launai tout près de cette ville. Une tradition locale affirme que Boishardy fut tué dans le chemin des Champs-Piroués [2], vis-à-vis la brèche du champ de François Verdet. Son corps aurait été enseveli dans un linceul donné par Jean Hervé de Landelles. La fosse, creusée dans l'orée du clos la Noé ; mais toujours d'après la tradition, le corps n'y aurait reposé qu'une nuit. Le lendemain soir, François Darel, de la Bouëderie, le déterra et le porta à cheval à Bréhand où il serait enterré en face du portail de la vieille église, aujourd'hui démolie, à peu près à l'endroit où se trouve la tour actuelle ? Quant à la tête, elle fut retrouvée, quelques années après, quand on a écoulé l'étang de

1. Quelques mois après la mort de Boishardy, Mlle de Kercadio fut arrêtée à Boscenit, chez un chef Chouan nommé Legris-Duval, par un détachement du 2e bataillon de l'Ain, en garnison à Loudéac. Elle épousa, en 1796, Hervé du Lorin et en 1797 on baptisait son premier né. La descendance existerait encore. (Renseignement particulier.)

2. Une croix en pierre indique encore actuellement l'emplacement où il tomba à la croisée du chemin et de la route de Lamballe à Moncontour.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Launai : le propriétaire la fit inhumer dans la chapelle de son château [1]. Plus tard, elle fut transportée et enterrée dans le cimetière de la Corne en Maroué où elle se trouvait encore en 1865 [2].

La municipalité de Moncontour avait immédiatement avisé celle de Saint-Brieuc de ce grand événement. Voici sa lettre :

Moncontour, 24 prairial an III,
6 heures du matin.

Nous nous empressons de vous annoncer qu'un détachement du camp de Meslin vient d'entrer en ville avec la tête de Boishardy sur une pique, en la promenant par les rues. Voici les faits succintement :

Étant aux fermes de Bréhant à 3 heures, le détachement a fait lever du milieu d'un champ Boishardy qui a fui à petits pas. Étant cerné, il a tiré deux coups de fusil, a voulu franchir un fossé, est tombé dans un bas chemin où la troupe lui a tiré trois coups de fusil dans le flanc et lui a coupé la tête. Le détachement de la Gironde quatrième bataillon.

Salut et fraternité,

MONTJARET-KERJÉGU, maire,
HAREL, agent national de la commune.

L'officier est saisi de son fusil, de sa correspondance, de ses deux montres et de sa bourse. Boishardy avait avec lui environ soixante hommes qui ont tiré et blessé un sergent. On a tué un autre chef. L'officier se nomme le citoyen Audillas, capitaine de grenadiers.

Enfin la mort de Boishardy ayant été notifiée à Paris, la municipalité de Saint-Brieuc reçut en réponse le message suivant :

Paris, le 22 messidor an III de la République française
une et indivisible.

Le Comité du Salut Public de la Convention nationale
aux administrateurs du département des Côtes-du-Nord, à Port-Brieuc.

Nous avons reçu, citoyens, un exemplaire de l'avis que vous avez publié sur la dernière défaite des Chouans et sur la mort de Boishardy. Nous croyons que de telles communications avec les habitants des campagnes

1. Cette chapelle est en bordure de la route de Lamballe à Saint-Brieuc, à 1.800 mètres de Lamballe.

2. Conférences ecclésiastiques de 1892. Le diocèse de Saint-Brieuc et de Tréguier pendant la période révolutionnaire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ne peuvent produire que d'excellents effets et nous vous invitons à saisir ainsi toutes les occasions de ranimer leur zèle et leur patriotisme en les intéressant au succès de la cause commune.

Les membres du Comité du Salut Public.

RABANT DOULEN
GAMON VERNIER[1].

Le traître qui avait livré Boishardy n'échappa pas longtemps au juste châtiment qu'il méritait. Pris par les Chouans, il fut fusillé. On raconta au général Valletaux, qui commandait à Saint-Brieuc, la fin tragique de Boishardy; il en fut très affligé et écrivit : « Vous croyez avoir fini la guerre en coupant cette tête, mais sachez qu'elle a des racines que vous n'avez pas coupées, la guerre va être plus forte que jamais. » Ce général envoya une copie de cette lettre à toutes les autorités constituées du département en ajoutant : « Afin que les administrateurs sachent qu'il est dans les principes des chefs militaires de réprimer les atrocités et la barbarie des hommes de sang. »

De son côté, Hoche n'hésitait pas à flétrir l'acte odieux qui avait souillé le cadavre de son ennemi. Il écrivait, en effet, la lettre suivante à l'adjudant général Crublier :

Rennes, le 30 prairial an III (18 juin 1795).

Je suis indigné de la conduite de ceux qui ont souffert que l'on promenât la tête d'un ennemi vaincu. Pensent-ils ces êtres féroces nous rendre témoins des horribles scènes de la Vendée ? Il est malheureux, mon cher Crublier, que vous ne vous soyez pas trouvé là pour empêcher ce que je regarde comme un crime envers l'honneur, l'honnêteté et la générosité françaises. Sans perdre un moment, vous voudrez bien faire arrêter les officiers qui commandaient le détachement de grenadiers et ceux d'entre eux qui ont coupé ou promené la tête du cadavre de Boishardy.

Pour copie conforme.

Le général en chef,

HOCHE[2].

Après la mort de Boishardy, les administrateurs du département des

1. Ces deux lettres sont aux archives des Côtes-du-Nord. Police et Sûreté générale, L. M. 5 89.
2. Archives de M. le marquis de Kerouartz.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Côtes-du-Nord firent imprimer et afficher le placard suivant dont un exemplaire est conservé aux Archives départementales :

Le général Valletaux et la municipalité de Moncontour nous ont annoncé le 29 de ce mois que Charles Boishardy, cerné dans un de ses repaires, près Bréhand-Moncontour, par un détachement sorti du camp de Meslin vient d'être, en fuyant, tué de trois coups de feu.

Boishardy a subi le juste châtiment de sa révolte ; il doit encore à Dieu un compte terrible de tout le sang qu'il a fait répandre. La République lui avait tendu une main paternelle et après avoir éprouvé ses bienfaits, il écrivait encore le 15 prairial courant dans des lettres signées de lui et saisies par un officier sur un Chouan qui voulait les avaler :

Guignes du côté de Dinan à Rennes, Chouanne que c'est un plaisir. Pierrot du Morbihan a chouanné le fameux Hardi de Merdrignac[1].

« Je laisse à votre prudence, ainsi qu'à Tonton, les moyens de faire aux Bleus tout le mal que vous pourrez... travaillez-les ferme... il faut que vous tâchiez d'établir une correspondance à Trégomeur chez... Un détachement que nous avions envoyé dans la forêt de la Hunaudais est arrivé ce matin. Ils ont été chez le juge de Plédéliac, ils ont fait maison nette ; aussi courage, frappez ferme... Ce sont les grands coups qui les déconcertent[2]. »

1. Pierrot du Morbihan, autrement dit Saint-Régent. Le 31 mai, sous sa direction, les Chouans massacrèrent à Merdrignac le sieur Hardy et son épouse, ils mirent sa maison au pillage.

Dans la nuit du 4 au 5 juin, ce fut le tour de Blanchard, greffier de la justice de paix, Portier, cultivateur et commissaire de la municipalité, Ruello, capitaine de la garde nationale et de trois autres citoyens. Les maisons des patriotes avaient été fouillées et pillées (Archives départementales. Registre de correspondance du district de Broons).

2. Une lettre de Besné, conservée aux Archives nationales du 7 germinal an III, dit que dans la nuit du 1er au 2 germinal, 25 Chouans pénétrèrent chez le juge de paix de Plédéliac, Petitbon, et lui réclamèrent les 6 fusils qu'ils avaient abandonnés lors de leur attaque de frimaire précédent (après la prise de Jugon le 26 frimaire), les troupes de Boishardy avaient en effet traversé Plédéliac où ils désarmèrent les habitants. Un détachement de Lamballe lancé à leur poursuite y ramassa quelques traînards). Le juge répondit qu'il avait remis les fusils en question au district de Lamballe et qu'il n'avait ni la volonté ni le pouvoir de les rendre. Ils se répandirent en menaces, promirent d'incendier la maison et de couper Petitbon en morceaux, s'ils le rencontraient encore sur leur chemin.

(Archives des Côtes-du-Nord, L M 5 77).

Archives des Côtes-du-Nord. Registre des déprédations et des crimes commis par les Chouans dans le district de Lamballe, L M 5 75.

Archives Nationales, D III 58.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Eh bien, citoyens, vous voyez la trahison, la trahison, le parjure sont-ils évidents ? Il avait juré la paix, il avait juré fidélité à la République et le brigandage et le meurtre, voilà ses moyens : les assassinats, voilà les grands coups qu'il ordonnait.

Cultivateurs, trop longtemps égarés, vous qu'il tenait sous le joug et dont il faisait les instruments aveugles de ses ordres homicides, restez donc maintenant occupés de vos paisibles travaux. Rapprochez-vous avec confiance du militaire chargé de vous deffendre.

S'il reste des scélérats, des monstres altérés de sang qui, sourds à la voie de la patrie, voudraient encore porter comme l'a fait Boishardy, le pillage, l'épouvante et la mort au milieu de nos frères, qu'ils attendent le même sort de la valeur des soldats républicains.

Fait au directoire à Port-Brieuc, le 30 prairial de l'année III de la République française une et indivisible.

LIMON, président, LE MÉE, BOULAIRE, LE DISEZ, LORIN, OZON, G.-M. LORIN, RUPÉROU, procureur général syndic, R. HUETTE, secrétaire général.

Boishardy disparu fut remplacé par Le Gris-Duval, mais le récit des événements qui suivirent dépasserait le cadre que nous nous sommes proposés. Notre but était de faire connaître Boishardy et rien de plus [1].

Par une belle matinée de septembre, nous avons voulu visiter ce coin du pays breton, la région comprise entre Lamballe et Moncontour. C'est en effet le centre de rayon d'action de Boishardy et qui fut, à la fois, son berceau et son tombeau. Partant de Saint-Brieuc, nous traversons Pommeret, enfouie dans un vrai nid de verdure, puis Tregenestre pour arriver à Bréhand, patrie de Boishardy. Voici le vieux mur qui encercle l'ancien cimetière et du haut duquel, le jeune chef Chouan harangua les paysans dans la matinée du 23 mars ! Deux chênes séculaires, connus sous le nom de Chênes de Pitié, étendent leurs frondaisons touffues sur cet enclos. Un petit chemin ombragé,

1. En finissant ce travail, nous ne saurions trop remercier M. Desages, archiviste du département des Côtes-du-Nord, qui s'est mis avec la plus entière bonne grâce à notre disposition pour faciliter nos recherches dans ses archives. Nous n'oublierons pas non plus d'offrir l'expression de toute notre reconnaissance à M. Hémon, conseiller de préfecture honoraire, à M. l'abbé Pommeret, deux érudits briochins pour lesquels la période révolutionnaire en Bretagne n'a plus de secret. Enfin, nous ne saurions oublier M. Marcel, greffier en chef du Tribunal de Saint-Brieuc, qui a mis la plus grande obligeance en nous permettant de compulser les pièces du procès de Boishardy et dont les avis nous ont été des plus précieux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

longeant le parc du château de Launay, nous conduit, en quelques minutes, à une ferme perdue au milieu des champs. Nous sommes à Boishardy, maison natale de notre héros. C'est une gentilhommière aujourd'hui transformée en ferme. Une grille donne accès dans un jardin potager, la maison, malgré son état de délabrement, a encore grand air avec sa tour en poivrière qui renferme un escalier à vis: elle a été achetée récemment par un marchand de biens ! Revenant sur nos pas, nous empruntons la route qui conduit de Lamballe à Moncontour. A notre droite, voici le moulin de Rhénon qui porte fièrement la date de 1699 ; pour y accéder, nous suivons la chaussée sur laquelle le fidèle Le Borgne veillait sur le sommeil de son maître dans la nuit du 17 juin. Le verger où campait Boishardy est tout proche. Un crochet nous conduit à la Chapelle Saint-Malo et enfin, par le carrefour des Prés-Blancs, au chemin des Champs-Piroués où, selon la tradition, Boishardy aurait succombé à ses blessures ; une croix de pierre s'élève à l'intersection du chemin et de la route. Est-ce vraiment à ce pieux symbole que, dans le pays de Bréhand, tous les habitants doivent de connaître encore le général Boishardy ? Nous l'ignorons, mais ce que nous avons pu constater, c'est que le paysan de toute cette région a gardé le souvenir du général, il est encore populaire et son souvenir reste toujours vivace dans le département des Côtes-du-Nord.

ÉMILE BERNARD.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Une tentative d'invasion en Angleterre pendant la Guerre de Cent ans

(1385-1386)

(SUITE ET FIN)

III

LA CAMPAGNE DE 1385

Pas plus en France qu'en Angleterre, on ne s'était illusionné sur les événements qui suivraient l'expiration de la trêve conclue en juillet 1384 et devant finir au mois de mai 1385. Les préparatifs recommencèrent aussitôt en vue de la reprise des hostilités ; pendant que l'on se préoccupait de l'organisation matérielle de la future expédition, l'amiral Jean de Vienne se rendait en Picardie et à l'Écluse afin d'en surveiller la mise au point. De son côté le duc de Bourgogne prenait possession du comté de Flandres et s'assurait de la fidélité des cités rivales de Gand, — en particulier de celle de Bruges, le grand centre du commerce international dans le Nord, — par des renouvellements et des concessions de privilèges[2].

En même temps la campagne diplomatique se poursuivait de part et d'autre. Au mois de décembre 1384 le roi de France et le duc de Bourgogne envoyaient auprès de l'empereur Wenceslas une ambassade dont l'objet n'est pas connu, mais qui vraisemblablement devait

1. Dès le 19 octobre 1384, dans un mandement adressé à l'abbé de Saint-Éloi de Noyon, à Robert de Béthune, vicomte de Meaux et à Regnaut de la Chapelle Charles VI faisait allusion aux dispositions hostiles des Anglais : « ... est venu à nostre congnoissance et sommes plainement informez que nostredit adversaire fait grant aparail par mer et par terre pour descendre en nostre royaume et venir bien efforciement pour grever et dommagier nostre royaume et noz subgiez à son pooir. » (Bibl. nat., frs. 26020, n° 605.)

2. Gilliodts van Severen, *ouv. cité*, t. III, nos 658, 659, 662. 663. — Le 15 janvier 1385 Philippe le Hardi, pour favoriser Bruges, proclamait la liberté des relations commerciales entre la Flandre et toutes les autres nations, à l'exclusion de l'Angleterre (Finot, *Relations commerciales entre la Flandre et Gênes*, p. 47).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

se rapporter aux projets alors élaborés[1]; Philippe le Hardi, par les mariages de son fils et de sa fille avec les princes bavarois[2], étendait son influence dans le Hainaut, en même temps qu'il devenait en fait le maître du Brabant et de la Hollande. Le roi d'Angleterre de son côté envoyait des messagers en Zélande, en Hollande et en Hainaut pour contrecarrer les projets bourguignons[3] ; il négociait une alliance avec le duc de Gueldre, et profitant de ses bons rapports avec l'ordre teutonique renforçait sa flotte de navires prussiens. Il est vrai que ce contingent au moment du combat n'hésita pas à abandonner les Anglais et à déterminer ainsi leur échec[4]. Favorisant en outre ouvertement le prétendant à la couronne de Portugal, Jean, maître d'Aviz, rival du roi de Castille, Richard II autorisait le départ de nombreux Anglais qui allaient servir dans l'armée portugaise[5]. Il entretenait des émissaires auprès des Gantois et autres Flamands révoltés[6], que la prise d'Audenarde avait exaspérés et qui se donnaient au roi d'Angleterre et arboraient la bannière de Richard II ; il refusait de reconnaître Philippe le Hardi comme comte de Flandres, interdisait à la requête des Gantois la circulation des monnaies frappées au coin du duc de Bourgogne[7], et envoyait Jean le Boursier comme *rewaert* de Flandres, mettant ainsi les révoltés flamands sous la direction de l'Angleterre[8].

1. *Reichstagsacklen*, t. I, p. 458, à la date du 31 décembre 1384.

2. Ces mariages furent célébrés à Cambrai le 11 avril 1385. Cf. Perard, *Histoire de Bourgogne*, t. III, 74 et 77.

3. Mirot et Deprez, *Ambassades anglaises*, n° 474 ; ambassade de Hugues Falstoff du 11 février au 13 avril 1385 ; il était envoyé avec Georges Felbrigg en Zélande, Hollande, Hainaut vers le duc Aubert et en Gueldre, ainsi que vers les prudhommes de diverses villes.

4. Ch. de la Roncière, *ouv. cité*, t. II, p. 80. Ces vaisseaux avaient été adjoints à la flotte anglaise de Thomas Percy et Jean Radynton, qui avait mission de s'opposer au départ de Jean de Vienne pour l'Écosse. Cet événement eut lieu du 12 au 14 mai 1385.

5. Dès la fin de juillet 1384, Fernand, maître de l'ordre de Saint-Jean, et Jean de Fogate, chancelier de Portugal, étaient autorisés à lever des hommes d'armes et des archers en Angleterre (Rymer, III, III, 169). Semblables licences furent accordées dans les mois suivants (Rymer, III, IV, 175-176).

6. Mirot et Deprez, *ouv. cité*, n° 476 ; envoi du 2 mars au 3 avril 1385 de Richard de Hereford, « pro certis arduis negociis ».

7. Rymer, III, III, 176 ; acte du 16 décembre 1384.

8. *Ibid.*, III, III, 174 ; acte du 18 novembre 1384. Le roi d'Angleterre donnait comme prétexte le défaut d'hommage à lui dû en qualité de roi de France par Philippe le Hardi. Sur ces événements, consulter Émile Varenberg : *Épisodes des relations diplomatiques de la Flandre au Moyen-âge; rapports diplomatiques avec*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Cependant, au milieu de ces inquiétants préliminaires de rupture, on se rattachait encore à l'espoir fragile d'une paix possible, et au mois de mars 1385 de nouveaux pourparlers furent engagés : Jean de Hereford, Guillaume Beauchamp, capitaine de Calais, Gautier Skirlave, garde du sceau privé de Richard II[1], furent envoyés négocier avec l'évêque de Bayeux Pierre du Bosc, le chancelier Pierre de Giac, le président au Parlement Arnaud de Corbie, les comtes de Sancerre et de Dammartin, Amauri d'Orgemont, Raoul de Raineval, Pierre de Semur et Yves Derrien, pour arriver à une entente définitive ; mais cette fois encore on ne put aboutir, bien que certains esprits fussent enclins à la conclusion d'une paix entre les deux royaumes [2].

Si en France, en effet, les partisans de la guerre estimaient que seul le triomphe des armées de Charles VI pouvait mettre fin à la guerre franco-anglaise et faire triompher le parti clémentin, d'autres pensaient qu'une alliance entre les deux plus puissants monarques chrétiens permettrait de rétablir l'union dans l'Église et d'unir les forces chrétiennes contre les infidèles, qui faisaient en Orient d'inquiétants progrès. Il semble bien qu'en Angleterre également les dispositions pacifistes comptaient des adeptes. On était découragé par les insuccès des dernières années du règne d'Édouard III et par les défaites qui avaient marqué le début du gouvernement de Richard II. La division régnait de plus en plus dans le royaume. Le Parlement qui avait eu la direction des affaires durant la minorité du jeune roi voyait son action battue en brèche par le chancelier Michel de la Pole, qui cherchait à restaurer toutes les prérogatives royales. Les oncles du roi qui n'avaient qu'un rôle effacé et honorifique étaient jaloux du Parlement et du chancelier ; ils étaient impopulaires. Le duc de Lancastre, le plus intelligent d'entre eux, celui que l'on rendait responsable de l'insuccès de la campagne d'Écosse de 1384 et que l'on accusait de vouloir un jour ceindre la couronne d'Angleterre, se mettait à la tête de l'opposition, espérant obtenir plus facilement les subsides qu'il demandait pour son expédition en Espagne ; le chancelier était en butte à l'hostilité

l'Angleterre sous Philippe le Hardi (1384-1404), extrait du *Bulletin de la Commission royale d'Histoire de Belgique*, 1872.

1. Rymer, III, III, 181 ; — et Mirot et Deprez, *ouv. cité*, nos 477, 480, 483.
2. Mirot et Deprez, *ouv. cité*, n° 482.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du Parlement, mécontent de sa politique intérieure, et plus particulièrement à celle des Lords, qui ne pouvaient lui pardonner le procès de l'évêque de Norwick et des capitaines qui avaient pris part à l'expédition de 1383. On reprochait au roi ses dépenses excessives et l'influence prépondérante de ses conseillers. Bref, les divisions intérieures du royaume étaient de mauvaises conditions pour la reprise de la guerre. Consultées par le chancelier sur la question de la paix, les Communes répondaient qu'elles y consentiraient volontiers, si on pouvait conclure une paix honorable, mais que c'était au roi de décider, car il s'agissait de son domaine ; or Richard II, fut-il même dès ce moment, comme durant la dernière partie de son règne, enclin à une entente définitive avec la France, ne pouvait renoncer aux deux provinces, joyau des possessions continentales de l'Angleterre, la Normandie et la Guyenne ; la France de son côté ne pouvait consentir à les abandonner à jamais. Dans ces conditions la paix était impossible et les conférences échouèrent.

Aussi se préparait-on à la guerre aussi activement en Angleterre qu'en France. Le Parlement réuni à la fin de 1384 avait accordé au roi de doubles subsides, destinés aux dépenses militaires ; Jean Holland était nommé gouverneur de Cherbourg, Henri Percy était chargé de la défense de Brest. Pour résister aux forces que le duc de Bourbon réunissait contre les possessions anglaises de Saintonge et du Limousin, on rassemblait une armée de 10.000 hommes destinée à ravitailler les places fortes, à renforcer les garnisons, et de là à passer en Espagne afin de lutter contre le roi Jean Ier allié des Français. Mais on se préoccupait surtout de la guerre contre l'Écosse. Le comte de Northumberland avait mission de garder la frontière du Nord ; une flotte sous les ordres de Richard Arundel et de Thomas Percy croisait sur les côtes de Flandre pour aider les Gantois et s'opposer au départ de la flotte de Jean de Vienne, qui amenait en Écosse les contingents français [1].

C'était en effet du côté de l'Écosse que devait se produire le premier effort français contre l'Angleterre. Les alliances conclues en 1371 entre Charles V et le roi d'Écosse avaient été renouvelées en 1383 [2] ; les Écossais s'étaient engagés à s'unir avec les Français dans une

1. Wallon, *ouv. cité*, t. I, p. 231 et suiv.
2. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. X, p. 542.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

campagne future, moyennant 40.000 fr. d'or. Grâce à cette coopération, on pensait que l'armée de Jean de Vienne pénétrerait facilement en Northumberland, tandis que le gros des troupes françaises débarquerait sur la côte orientale de l'Angleterre. Au mois de mai 1385 l'armée d'Écosse était assemblée à l'Écluse ; longtemps retardée par la tempête, elle put enfin s'embarquer, et ayant repoussé les attaques de l'escadre anglaise, aborder en Écosse au début du mois de juin. On espérait beaucoup de cette expédition ; il fallut bientôt en rabattre. Les Écossais et les Français ne surent pas s'accorder ; sauf les comtes de Douglas et de Murray, les seigneurs écossais se montraient peu ravis de l'aide qui leur arrivait ; le roi Robert Stuart se faisait attendre et l'on ne pouvait en son absence rien entreprendre. Les Français se plaignaient des logis qui leur avaient été assignés, de la rusticité du pays, du prix exagéré des moindres objets. Arrivé à Édimbourg, le roi d'Écosse tergiversa avant de rassembler ses troupes ; il exigeait, marchandant son concours, qu'on lui promit personnellement 6.000 fr. et 40.000 pour les principaux seigneurs écossais. Finalement au début de juillet 1.000 lances écossaises et 30.000 combattants étaient réunis, et vers le 10 de ce mois Français et Écossais s'avancèrent contre les comtés septentrionaux de l'Angleterre [1].

Richard II avait pris toutes ses précautions pour s'opposer au danger qui menaçait son royaume. Les seigneurs laïcs et ecclésiastiques dont les domaines touchaient à la mer avaient reçu ordre de garder soigneusement les côtes ; les plaids du Ban du roi et de l'Échiquier avaient été ajournés. L'armée avait été convoquée pour le 10 juillet à Newcastle ; on retardait le départ de l'expédition que le duc de Lancastre devait conduire dans le midi de la France, où le duc de Bourbon conquérait les villes anglaises du Limousin et de Saintonge. Toutes les forces du royaume étaient concentrées vers la frontière écossaise.

La campagne n'eut aucun résultat. Si les Écossais et les Français envahirent et pillèrent le Northumberland, le roi d'Angleterre de son côté s'avança en Écosse à la tête de 60.000 archers et 70.000 hommes d'armes. Le vide se faisait devant lui. L'ennemi se retirait ; Jean de Vienne qui ne cessait de demander à Charles VI d'activer le départ de son armée, espérait en attirant les Anglais loin de leur pays favoriser

1. Sur toute cette campagne, consulter Terrier de Loray, *ouv. cité*, chap. IX.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le débarquement des Français sur la côte de Norfolk ; et pendant que Richard s'emparait d'Édimbourg le 4 août et incendiait la capitale de l'Écosse, l'amiral français se dérobant, tournait les Anglais, pénétrait par une pointe hardie dans les comtés de Northumberland, de Cumberland et de Westmoreland, pillait les terres de l'évêché de Carlisle et faisait un énorme butin. Mais, manquant de subsistances et apprenant l'approche de l'armée anglaise, qui ne pouvant trouver de vivres en Écosse venait se ravitailler et en même temps se porter au secours des comtés envahis, il rentra en Écosse. De part et d'autre la campagne était demeurée sans résultat. On ne pouvait songer à une nouvelle offensive ; les Anglais craignaient le débarquement de l'armée française, que Jean de Vienne attendait pour essayer une nouvelle marche en avant. Pendant ce temps les dissentiments augmentaient entre Français et Écossais ; le retard de Charles VI faisait craindre à ces derniers d'être abandonnés à leurs propres forces. Finalement, après deux mois d'attente, les troupes que Jean de Vienne avait amenées se rembarquèrent, tandis que l'amiral restait à Édimbourg, demeurant en quelque sorte caution des sommes d'argent promises à Robert Stuart et aux seigneurs écossais. 44.000 francs payèrent leur concours ; Jean de Vienne put enfin regagner la France, et connaître les raisons qui avaient empêché Charles VI d'envahir l'Angleterre.

Lorsqu'au mois de mai 1385 l'armée expéditionnaire d'Écosse était partie, il semblait bien que rien n'empêcherait la réussite du grand projet de descente en Angleterre que devaient diriger, avec le connétable, le maréchal de Sancerre et Enguerrand de Coucy[1]. Tous les détails matériels avaient été, comme nous l'avons vu, soigneusement prévus et exécutés. Le choix même du port de concentration paraissait une garantie de plus de réussite. La ville aujourd'hui bien déchue de l'Écluse était au XIVe siècle le port le plus important de la côte flamande. Offrant au fond du Zwynn un abri des plus vastes et des mieux abrités des vents, elle pouvait contenir une flotte nombreuse ; située au débouché des canaux qui mettaient Bruges en communication avec la mer, elle servait de port à la grande ville, centre de tout le commerce et entrepôt général de l'Europe occidentale ; la place forte de Damme, à mi-chemin entre les deux villes, était comme un poste intermédiaire, à la fois avant-port de Bruges, et forteresse

1. *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 348.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

couvrant dans les terres le port de l'Écluse. Cette dernière ville appartenait à Guillaume de Namur. Désireux d'augmenter l'importance du port et d'en faire une base navale par laquelle ils pourraient menacer constamment l'Angleterre, Philippe le Hardi et Charles VI entamèrent des pourparlers avec Guillaume, qui le 8 août 1386 l'échangea avec le duc de Bourgogne contre la seigneurie de Béthune. Mais déjà avant cette date, on avait commencé dès 1384 d'importants travaux de défense, afin de faciliter le rassemblement de la flotte et de l'armée [1]. Tout était prêt à la fin de juillet 1385, et Charles VI, les fêtes de son mariage célébrées à Amiens le 17 juillet, comptait s'embarquer le 1er août pour la conquête de l'Angleterre [2]. Sa gloire semblait alors égaler celle de ses plus illustres aïeux ; nul ne doutait d'une prochaine et décisive victoire, quand au lendemain même du mariage, le mardi 18 juillet [3], arriva à Amiens une grave nouvelle : les Gantois sous la conduite de François Ackerman s'étaient par surprise emparés de la ville de Damme [4]. Damme aux mains des Gantois, c'était Bruges coupé de ses communications avec la mer : c'était l'Écluse isolée, risquant d'être prise à revers par les Gantois, tandis que le port et la flotte française qui y était mouillée, étaient menacés par l'escadre anglaise. Le coup atteignait à la fois le roi de France et le comte de Flandre ; il était de toute nécessité de reprendre la ville avant de songer à toute autre opération militaire ; c'était le seul moyen de mettre fin à la

1. Sur ces travaux exécutés à l'Écluse, voir plus loin, p. 434, — et Gilliodts van Severen, *ouvrage cité*, t. III, p. 278-279 ; — *Le Religieux de Saint-Denis* (t. I, p. 378), dit que Charles VI alla à l'Écluse après le siège de Damme et y fit commencer le château. — D'après *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove, t. X, p. 363) les pourparlers d'achat de l'Écluse auraient commencé en août 1385. — Sur ces échanges voir Arch. départ. du Nord B. 1404.

2. Bibl. nat. ms. frs. 25705. Mandement de Charles VI au receveur des aides dans les terres du comte d'Alençon, en date du 26 août 1385, lui ordonnant de presser avant le 12 ou le 13 septembre au lieu du 1er octobre le paiement à Rouen de la seconde partie de l'aide pour l'expédition d'Angleterre, par suite de l'occupation de Damme par les Gantois, et de la nécessité de reprendre cette place, ce qui a retardé le départ fixé primitivement au 1er août (publié par Puiseux, *ouv. cité*, p. 406).

3. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. X, p. 357.

4. Damme, Belgique, prov. de Flandre orientale. La surprise de Damme par Ackerman qui profita de l'absence du sire de Ghistelles, gouverneur de la ville, pour effectuer son coup de main, eut lieu le 14 ou le 16 juillet. D'après *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove, t. X, p. 356), les Brugeois auraient vainement tenté de reprendre de suite la ville. — Sur la date de la prise de la ville voir *ibid.*, t. X, p. 354.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

guerre que les Gantois, soutenus par l'Angleterre, faisaient à Philippe le Hardi et aux villes flamandes demeurées fidèles au nouveau comte.

La lutte avait en effet repris plus violente que jamais entre le duc de Bourgogne et les Gantois à la suite de la prise d'Audenarde en mai 1384 par le sire de Escornay, et après que le drapeau anglais eût été hissé à Gand et que Jean le Boursier eût été nommé *rewaert* de Flandre. L'Angleterre avait tout intérêt à prolonger la lutte et à soutenir les révoltés flamands. Sous la direction de François Ackerman, de Pierre Dubois, et de Rasse Van de Voorde, les Gantois combinant leurs efforts avec les détachements débarqués par la flotte anglaise qui, forte de 100 vaisseaux, croisait le long des côtes [1], avaient tenté d'enlever plusieurs places fidèles à Philippe le Hardi. Les villages des environs de Gand avaient été fortifiés ; des reconnaissances, malheureuses il est vrai, avaient été tentées contre Courtrai et Audenarde. Pendant que les Anglais, débarqués à Cadsand, pillaient la campagne, ravageaient Hugviet, Oostbourg et tentaient avec un contingent gantois de s'emparer du gros bourg de Bierviet, d'où les repoussait le Haze de Flandre, une escadre gantoise essayait, profitant d'intelligences dans la place, de se rendre maîtresse d'Anvers. Gui de la Trémouille les contraignait à la retraite ; et Jean de Jeumont et le vicomte de Meaux les refoulaient devant Audenarde. Mais Guillaume de Bavière, gendre de Philippe le Hardi, était obligé d'évacuer le pays des Quatre métiers. La situation était difficile pour les troupes franco-bourguignonnes. Des coureurs ennemis tenaient la campagne, et menaçaient les approvisionnements destinés à l'Écluse au point qu'on devait les faire accompagner par des hommes d'armes [2]. Les Anglais de Calais faisaient des sorties, brûlaient et ravageaient le pays.

Enfin, pour arrêter leurs adversaires, les Gantois se servaient des ressources que leur offrait le pays. Plaines basses, à peine au-dessus du niveau de la mer, arrosées par des cours d'eau qui aux eaux hautes se répandent en étangs sur les terres avoisinantes, le pays de Flandre devait se défendre contre les retours imprévus et toujours menaçants des flots, et se protéger contre les inondations de l'intérieur, en même

1. Sur ces événements consulter Meyer, *Annales Flandrie*, fos 201 à 206 ; — et Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. IV, p. 19.
2. Bibl. nat. ms. frs. 26021, n° 735 (publié par Bréard, *ouv. cité*, p. just. XXI).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

temps que réglementer l'alimentation aqueuse de ces riches prairies [1]. Dès le XIIIe siècle, on avait construit de vastes digues qui permettaient à volonté ou de contenir les flots ou d'inonder la campagne. Au moment de la guerre, on songea à utiliser ces défenses naturelles et à immobiliser l'adversaire en tendant contre lui les inondations, et dans la campagne de 1384-1385, ce moyen fut l'un de ceux auquel Anglais et Gantois recoururent contre leurs ennemis [2]. Mais plus que tout, l'entrée d'Ackerman à Damme était une dangereuse menace pour Charles VI et Philippe le Hardi.

Aussi toute l'armée qui avait été préparée pour la campagne d'Angleterre fut-elle dirigée vers la Flandre, afin de reconquérir la ville qui venait d'être perdue. Le 20 juillet Charles VI quittait Amiens ; le rassemblement général des troupes était fixé à Arras, où le roi se trouvait le 23 juillet [3] ; par Lens, Lille [4], Menin, Roulers, il arriva

1. Les travaux d'endiguement contre les inondations remontent aux XIIe-XIIIe siècles du côté de Deulemont, Marquete, Wambrechies, Quesnoy, Harlebecke ; on les rencontre dès 1285 à Dendre sur l'Escaut (cf. Blanchard, *La Flandre*, p. 107). — Sur les anciennes écluses de Damme, voir Gilliodts van Severen, *ouv. cité*, t. III, p. 315-344, et un article du même auteur dans *La Flandre*, année 1868.

2. En parlant des dévastations anglaises du côté d'Oosbourg, Meyer (f. 203 v°) dit « fractisque passim (gravo damno Flandrie) septis et aggeribus maris terram inundant... », et au sujet du complot tramé à l'Écluse en août 1385, il indique également (f. 204) parmi les projets des conjurés « septa maris frangerent, exercitum Gallorum Damni submergerant Gallosque aut caperent aut occiderent ». L'auteur de la *Chronique des quatre premiers Valois* rapporte qu'après la prise de Damme, lorsque les Gantois virent approcher l'armée française « ilz laisserent aller leurs escluses ; et si bien que les diz François ne feussent retournéz, ilz eussent esté par les eauez desd. escluses navrés. Car quant celles escluses sont levées, les eaues s'espandent trop grossement bien à une lieue loing tout autour Gant et viennent de trois rivieres qui passent parmi la ville de Gant ». (*Chronique des quatre premiers Valois*, éd. Luce, dans *Société de l'Histoire de France*, p. 312). — Sur ce même épisode voir Froissart (ed. Kervyn de Lettenhove, t. X, p. 563), et *Chronique de Pierre Cochon*, p. 177.

3. E. Petit, *Séjours de Charles VI* (extrait du *Bulletin du Comité des travaux historiques. Section d'histoire*), p. 27.

4. Les comptes de la ville de Lille renferment quelques mentions relatives au séjour de Charles VI : « à Jacques de la Cambe qu'il paia pour frais de bouce faiz à plusieurs fois par eschevins, leur conseil et autres adherens le temps durant que le roys, mons. de Bourgongne et les gens d'armes passerent parmi la ville (Arch. munic. de Lille, compte de 1385, f. 33 v°) ; — « à Jehan Claret, pour VIII keuwes de vin de Bourghongne à lui achetées de par la ville, presentees les IIII au roy n.s., les II à Philippe (*sic*) de Valois son frere, et les aultres à nostre tres redoubté seigneur mons. le duc de Bourghongne quant pour aler en Flandres il vinrent en ceste ville (*Ibid.*, f. 34). — Le 25 on présentait 25 lots de vin au connétable (*ibid*, f. 23 v°).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

devant Damme où le siège fut mis le 31 juillet[1], avec l'appui des contingents envoyés par Bruges, Ypres et le Franc de Bruges[2]. La ville fut défendue par Ackerman, qui opposa une vigoureuse résistance. L'instant était capital ; du résultat dépendait le triomphe de l'influence anglaise ou de l'influence française. Les assiégés escomptaient l'appui de l'Angleterre. De fait un échange constant de messagers avait lieu entre Gand et Londres. Le Parlement votait à Westminster 10.000 marcs afin de mettre sur pied une armée de secours[3]. On pensait que la flotte anglaise de la mer du Nord pourrait surprendre l'escadre française embossée à l'Écluse. Un complot fut fomenté dans cette dernière ville, pour arrêter et mettre à mort les officiers, brûler et couler les navires français[4], ce qui eut permis de rétablir des communications entre Damme et la mer, de secourir et de ravitailler Ackerman et ses troupes. Mais l'Angleterre occupée à lutter contre les Écossais et les Français de Jean de Vienne ne pouvait porter grande aide aux Gantois ; en outre les secours n'arrivèrent pas et on accusa le chancelier Michel de la Pole d'avoir gardé par devers lui les 10.000 marcs, d'avoir dirigé vers l'Écosse les soldats destinés à secourir Damme et d'avoir facilité le ravitaillement des Français en relâchant des navires génois qui avaient été capturés alors qu'ils se rendaient à l'Écluse[5]. Quelque énergique que fût la résistance des Gantois, quelque meurtrier que fût le siège pour les assaillants[6], la maladie, le manque de munitions devaient avoir raison des défenseurs. Le 27 août Ackerman et les siens, désespérant de sauver la ville

1. Bibl. nat., ms. lat. 14669, fol. 101 v°.
2. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. X, p. 361.
3. Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. IV, p. 24.
4. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. X, p. 361 ; — *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 370 ; — *Juvénal des Ursins* (éd. Michaud, p. 366) donne de cet événement un récit fantaisiste.
5. Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. IV, p. 24.
6. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove, t. X, p. 361. — *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 372. — D'après Froissart, de l'artillerie anglaise aidait Ackerman. Du côté français, on se munissait également de tout ce qui était nécessaire au siège. Le duc de Bourgogne envoyait au début d'août un messager Philippot Larcher à Lille « demander canons, engins et ouvriers pour le siège du Dam » (Arch. mun. de Lille, compte de 1385, f. 35). — Cf. un certain nombre de dons faits par le duc de Bourgogne pour remédier à des pertes subies devant Damme (Arch. de la Côte-d'Or, B 1463, f. 90 v°, 91 v°, 93, 95 v°, 97 v°).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'abandonnèrent et se replièrent sur Ertvelde [1], laissant Damme à la merci du vainqueur. Elle fut complètement pillée [2]. C'était un important succès que les Français accentuèrent encore en envahissant le riche pays des Quatre Métiers : châteaux, villages, hameaux, chaumières, tout fut pillé et détruit [3]. Quantité d'habitants furent faits prisonniers et amenés à Charles VI qui venait de s'emparer de la place d'Artevelde et un grand nombre furent mis à mort. Il semblait que rien ne put résister au roi et que Gand lui-même allait être assiégé et obligé de se soumettre, quand le 10 septembre le camp français fut levé[4]; Charles VI rentra en France ; l'armée fut licenciée[5]; une partie de la flotte quitta l'Écluse pour regagner soit la Normandie, soit la Bretagne, soit les ports de Saintonge. Mais tandis que plusieurs convois traversaient le Pas-de-Calais, ils furent assaillis par de violentes tempêtes, fréquentes au moment de l'équinoxe. Surpris par la tourmente, les navires furent soit dispersés, soit heurtés les uns contre les autres, soit jetés à la côte ; et d'ailleurs les Anglais veillaient et faisaient bonne garde en mer. C'est ainsi que le 15 septembre, jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, deux grandes galères, un lin, une barge, sept baleiniers coulèrent ; la garnison de Calais fit cinq cents prisonniers parmi les matelots échappés au naufrage. Le 17, au moment où un convoi de soixante-douze vaisseaux tentait de doubler Calais, la flotte anglaise le surprit et en amarina dix-huit. Le 20 septembre, un nouveau combat, qui dura six heures, se termina par la retraite précipitée des Français, qui laissèrent aux mains de l'ennemi trois navires et de nombreux prisonniers, entre autres deux capitaines, à qui Walsingham

1. *Chron. du Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 372; — *Chronique normande de Pierre Cochon*, p. 177 ; — *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. X, p. 565.

2. Avant de partir Ackerman fit défoncer les tonneaux de vin très nombreux (1800 d'après Walsingham et Froissart), qui étaient emmagasinés à Damme pour la cave royale, afin d'empêcher le ravitaillement des Français. Sur les massacres de Damme, voir les auteurs cités à la note précédente et *Juvénal des Ursins* (éd. Michaud), p. 366. Le nombre des victimes paraît avoir été de 4 à 500 personnes.

3. *Juvénal des Ursins*, p. 367 ; — *Froissart*, t. X, p. 370. — *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 380 ; — *Chronique de Jean Brandon* (éd. Kervyn de Lettenhove dans Collection des Chroniques belges), t. I, p. 7 ; — cf. également Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. IV, p. 28.

4. Le 11 septembre Charles VI était à Astene (E. Petit, *Séjours de Charles VI*, p. 27).

5. Les gens d'armes pillèrent les régions qu'ils parcoururent au retour (cf. Arch. nat. JJ. 127, n° 114, 132, 137.).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

donne la qualification d'amiraux. Parmi ces navires, deux étaient si grands qu'on ne put les faire entrer dans le port de Calais ; seul celui de Sandwich put les recevoir[1]. En même temps, la garnison de Calais tentait quelques sorties heureuses et le 9 octobre un coup de main lui permettait de se saisir de 4.000 brebis et 300 têtes de gros bétail, de mettre en fuite le capitaine de Boulogne et de ramener plusieurs centaines de prisonniers.

La première tentative d'invasion avait donc échoué, alors que tout semblait devoir réussir. Quelles raisons avaient après la victoire de Flandre motivé ce brusque abandon momentané, — car on pensait bien recommencer l'année suivante, — et ce retour précipité de Charles VI ?

On ne saurait sérieusement invoquer comme raison de la remise de l'expédition en Angleterre la saison trop tardive ; car en 1386 Charles VI ne quitta Lille pour se rendre à l'Écluse que dans le courant d'octobre. Mais plusieurs événements s'étaient produits qui provoquèrent cet arrêt de l'expédition. D'une part les nouvelles peu encourageantes que Jean de Vienne pouvait envoyer d'Écosse rendaient illusoire l'espoir que l'on avait fondé sur cette diversion au nord de l'Angleterre ; on pouvait même craindre qu'au cas d'invasion de ce dernier royaume les Écossais ne demeurâssent immobiles, n'apportant aucune aide à l'armée française. D'autre part les mesures prises sur mer par Richard II, la présence de sa puissante armée qui revenant d'Écosse et tenant encore les champs, pouvait en l'occurrence se porter rapidement à la rencontre des nouveaux envahisseurs et empêcher leur débarquement, rendaient plus douteux le succès du projet. En outre la nouvelle de la sanglante défaite que le roi de Castille venait d'essuyer à Aljubarotta[2] non seulement

1. *Walsingham*, t. II, p. 135. — *Knighton* (t. II, p. 205) évalue à 80 le nombre de navires ainsi capturés ; — Cf. également *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. X, p. 560. — Peut-être est-ce à ces deux galées que fait allusion un mandement de Charles VI du 7 octobre 1391, adressé aux gens des Comptes et accordant remise à Hervieu de Neauville de représenter certains objets dont il était responsable et qui avaient disparu par suite du siège de Damme et d'autres événements des campagnes de 1385-1386; on y mentionne « deux galées qui furent perdues devant Kalais et dont les gens de dedans pris prisonniers des Anglois ». (Bibl. nat., P. O. 2094, Neauville 9).

2. Jean Ier aussitôt la défaite se hâta d'en aviser Charles VI. Cf. G. Daumet, *Étude sur l'alliance de la France et de la Castille au XIVe et au XVe siècles*, p. 48. — D'après Santarem (*Quadro elementar das relaçoes politicas e diplomaticas de Por-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rendait impossible l'envoi d'une flotte castillane pour appuyer l'escadre française dans sa campagne maritime, mais encore allait obliger le gouvernement français à secourir son allié vaincu [1]. Enfin, et ce fut peut-être la raison décisive, la question flamande ne permettait pas de poursuivre la campagne. Si les Gantois avaient perdu Damme, si le pays des Quatre Métiers avait été conquis par les Français, la tentative d'avance sur Gand avait été rendue impossible par les inondations tendues autour de la ville par les rebelles [2]. Certes les Gantois, quelqu'encouragements qu'ils reçussent d'Angleterre, ne devaient guère s'illusionner sur l'issue d'une lutte dont ils souffraient grandement. Leur industrie pâtissait ; leur pays était ruiné. Certains de la défaite, ils devaient chercher à obtenir une paix avantageuse. Peut-être dès ce moment firent-ils des ouvertures en ce sens, et ils étaient assurés de rencontrer un appui auprès du duc de Bourgogne. Philippe le Hardi avait été le promoteur de l'expédition contre l'Angleterre. Attirant Charles VI en Flandre, il comptait bien que l'armée royale l'aiderait à soumettre la révolte flamande. Un chroniqueur contemporain lui prête même certains discours belliqueux, où faisant miroiter aux yeux de Charles VI la gloire dont se couvrirait le jeune roi, il l'avait décidé à entreprendre la descente en Angleterre [3]. Mais l'énergique résistance des Gantois, le

lugal comas diversas potencias domundo..., t. I, p. 265), cette défaite aurait eu lieu le 14 août. (Lettre du roi de Portugal au duc de Lancastre, lui rendant compte de sa victoire.)

1. Le roi de Castille, dès sa défaite, écrivit au roi de France (Daumet, *ouv. cité*, p. 48). Les lettres de Jean Ier demandant des secours et celles du roi de France promettant de l'aide ont été publiées par Santarem, *ouv. cité*, t. I, p. 265, et t. III, p. 36).

2. Voir plus haut, p. 425, note 2.

3. « Monseigneur, les rois vos predecesseurs ont fait de belles choses maintes, tant en acroissant le royaume, que en gardant et deffendant leur droit, et pour ce en ce temps de paix que nous avons, vous et nous de vostre sang, povons faire amassement de gens d'armes et provisions, si que nul ne nous offende ». Dont dit le roi au duc de Bourgogne « Vous dictes bien, beaulx oncle, mais pourquoy le dictes vous ? — Monseigneur, je le vous dirai : il me semble que ce n'est point fait, qui ne fait plus fort. Ces Anglois ont guerroyé monseigneur vostre pere longuement et vous, et ne font que passer souvent deça, et ne sont que pou de gens. Laissons ester toutes petites emprises, et en soit faicte une telle qu'il en soit memoire perpetuelle ! Vous estes le plus grant roi qui vive, et qui avez plus de gens, et me suis pencé maintes fois pourquoi nous ne faisons une emprise à passer en Angleterre pour abattre le grant orgueil de ces Anglois. Et pour ceci faire, monseigneur, est besoing mander à tous vos vassaulx et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sac de Damme, le pillage du pays des Quatre Métiers ruinaient les régions dont il venait d'hériter. Il craignait une complète dévastation qui atteindrait non seulement les Gantois, mais aussi la partie du pays qui lui était fidèle. Bruges souffrait de la guerre. Le grand entrepôt international, où dix-sept peuples d'Europe avaient des comptoirs, voyait tout son commerce, partant toute son activité et toute sa richesse disparaître. On n'importait plus rien dans cette ville qui ne vivait que de l'importation étrangère. La persistance de cette situation, le ravage du pays par les Bretons et autres soldats de Charles VI ne risquaient-ils pas d'indisposer les Flamands contre leur nouveau maître, et lui-même ne craignait-il pas de voir l'armée française et Charles VI s'implanter dans le pays ? Ces raisons étaient capitales pour Philippe le Hardi et l'influence qu'il exerçait auprès de Charles VI lui permettait d'arrêter une campagne qu'il jugeait devenir dangereuse pour ses intérêts. Il trouvait dans ce rôle nouveau un appui auprès de ceux qui dès l'origine s'y étaient montrés hostiles et l'avaient déconseillée. Ils durent appuyer l'action du duc de Bourgogne et conseiller de différer l'entreprise, et « estoit commune renommée que aucuns seigneurs du sanc de France en furent cause ». La descente en Angleterre ne serait-elle pas plus facile le jour où la Flandre pacifiée et le pays entièrement soumis à Philippe le Hardi, on pourrait l'entreprendre sans avoir à redouter des complications résultant de l'alliance des Gantois avec Richard II ? Tous ces motifs étaient suffisants pour déterminer la décision du conseil du roi, et ils trouvèrent un nouvel appui dans un incident de politique qui se produisit à Ertvelde.

Alors que Charles VI se trouvait dans cette localité, une ambassade hongroise se présenta devant lui, venant traiter une question fort importante pour l'influence française : le mariage du frère du roi avec la jeune reine de Hongrie. Ce projet remontait au règne de Charles V, qui de 1375 à 1378 avait caressé l'espoir d'une union entre son second fils, qui sera le célèbre Louis d'Orléans, et qui ne s'appelait encore que le comte de Valois, et la fille aînée et héritière de Louis roi de Hongrie, Catherine. La mort de la jeune princesse avait

subjects qui sont loyaulx serviteurs et aussi à vos alliés et pensionnaires, et... je me charge que, dedens demi an, je ferai venir au port de l'Escluse vaisseaulx par passer dix mille hommes d'armes. (*Chronique du bon duc Loys de Bourbon*, éd. Chazaud, dans *Société de l'Histoire de France*, p. 181.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mis fin à ces pourparlers[1]. Mais on les reprit en 1385 : il s'agissait cette fois de la seconde fille du roi de Hongrie, mort en 1382, la jeune reine Marie. Les avantages du premier projet étaient de beaucoup dépassés par ceux que la nouvelle union pouvait procurer à la France. Si la Hongrie était demeurée jusqu'alors fidèle au pape de Rome, ne pouvait-on pas espérer que sous l'influence d'un prince français, elle se rangerait au nombre des partisans de Clément VII ? C'eut été une victoire pour l'influence française dans l'Europe orientale, c'eut été aider au triomphe de Louis d'Anjou à Naples en ruinant les espoirs de son adversaire Charles de Durrazzo sur le trône de Saint-Étienne, en même temps que servir la politique française en Provence, dont Charles VI songeait à s'emparer au détriment de son cousin [2]; c'eut été aussi infliger un échec aux prétentions de la maison de Luxembourg ; une partie de la noblesse hongroise désirait en effet, contrairement à la politique de la reine-mère, un rapprochement avec l'empereur Wenceslas et son frère Sigismond, marquis de Brandebourg, candidat à la main de la jeune reine. Un mariage français eut servi à la fois la cause religieuse soutenue par la France, eut été un échec pour l'Angleterre, dont le roi était le beau-frère de Wenceslas et de Sigismond et eut aidé la politique du duc de Bourgogne allié des Witteslbach, rivaux de la maison de Luxembourg-Bohême. Enfin, la Hongrie était le royaume chrétien le plus puissant de la vallée du Danube. Au moment où les Turcs, ayant pris pied en Europe, menaçaient les principautés de la presqu'île balkanique, n'était-ce pas lui qui, aux avant-gardes de l'Europe chrétienne, devrait la défendre contre l'invasion des infidèles ? Quel rôle glorieux à remplir pour un prince français, quel rôle même pour la France qui pourrait ainsi, répondant aux vœux des princes et des peuples chrétiens de l'Orient menacé, se mettre à la tête d'une nouvelle croisade et sauver la chrétienté !

L'ambassade qui le 3 septembre 1385 se présenta devant Charles VI à Ertvelde[3] et qui était composée de l'évêque de Warasdin, de prélats,

1. Sur ces négociations voir : Jarry, *Louis de France, duc d'Orléans*, p. 22 ; — Noël Valois, *le projet de mariage entre Louis de France et Catherine de Hongrie, et le voyage de l'empereur Charles IV à Paris* (janvier 1378), extrait de l'*Annuaire bulletin de la Société de l'histoire de France*, t. XXX, 1893, p. 209-223.

2. Noël Valois : *La France et le grand schisme d'Occident*, t. II, p. 100-101.

3. Sur cette question consulter Jarry, *ouv. cité*, p. 22 ; — et Noël Valois, *la France et le grand schisme d'Occident*, t. II, p. 310.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de ducs et de comtes hongrois avec une suite de 400 chevaux[1], apportait vraisemblablement une réponse à des négociations préalablement engagées. Avant de se rendre auprès du roi de France, ces envoyés avaient fait en août un séjour auprès de Clément VII à Avignon, et s'étaient le 12 et le 13 de ce même mois rencontrés à Roquemaure avec le duc de Berry[2]. Dans ces entrevues on avait sans doute réglé divers points relatifs à l'union projetée, au retour possible de la Hongrie à l'obédience avignonnaise, et aux questions intéressant la politique française et angevine en Italie. Au reste, Charles VI avait de son côté dépêché dans le courant de 1385 des diplomates français à la cour de Hongrie : c'étaient Guillaume de Mauvinet, à qui le 9 octobre on donnait 1.100 francs d'or pour le voyage qu'il venait de faire dans ce royaume[3], et Étienne de la Porte, docteur ès lois et conseiller du roi, à qui à cette même date Charles VI faisait rembourser ses frais pour les « bons et agreables services faiz longuement et leaument à nous et à nostre tres cher et tres amé frere Loys, comte de Valoys, et en recompensation de plusieurs mises et despens qu'il lui a convenu faire lui estant ou royaume de Hongrie, où il est demouré par nostre ordenance pour plusieurs grans et grosses besongnes touchans nous et nostre dit frere et le bien de nostre dit royaume[4] ». Nous ignorons malheureusement le détail de ces négociations, mais il semble vraisemblable d'admettre que les pourparlers avaient repris depuis plu-

1. L'évêque de Warasdin est le seul qui soit nommé parmi les ambassadeurs hongrois. D'après P. Cochon (p. 178), l'ambassade se serait composée de trois ducs, deux comtes, deux évêques. Meyer dans ses *Annales Flandriae* (f° 205) parle d'un évêque, un duc et deux comtes.

2. Jarry, *loco citato*. — D'après le *Journal de Jean le Fèvre, évêque de Chartres* (éd. Moranvillé, p. 153), le duc de Berry serait allé au devant des envoyés hongrois à Roquemaure.

3. Bibl. Nat., P. O. 1902, Mauvinet 13. — Les négociations relatives à l'occupation de la Provence par Charles VI dans l'été de 1385, qui se relient à la question du mariage de Louis de Valois sont une nouvelle preuve de la reprise des pourparlers avec la Hongrie à ce même moment. (Cf. Noël Valois, *La France et le grand schisme d'Occident*, t. II, p. 100-101.)

4. *Ibid.*, ms. frs. 25705, n° 109. — Le paiement des frais de Étienne de la Porte devait être fait par Nicolas de Plancy entre les mains de Jacques Joc, facteur de Bernard du Cygne, pour que ce dernier remboursât les marchands de Bude, qui avaient avancé de l'argent à Étienne de la Porte. Bernard du Cygne ou mieux Bernardo di Cino était un Florentin anobli par Charles V ; fixé en France il semble, avec d'autres brasseurs d'affaires de Florence, avoir eu des comptoirs à Bude. (Cf. *Cronica di Buonaccorso Pitti*, éd. citée, p. 38.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sieurs mois déjà, et que les ambassadeurs hongrois venaient apporter une réponse définitive et régler les derniers détails de l'union projetée. Il importait que tout fut rapidement réglé, afin de mettre le parti bohêmo-luxembourgeois devant le fait accompli, et de faciliter par contre-coup la conquête du royaume de Naples, par Louis II d'Anjou. On peut supposer que l'urgence de l'affaire pesa avec tant d'autres raisons dans la décision de hâter le retour en France. Charles VI qu'accompagnaient les ambassadeurs hongrois s'achemina vers Paris où il arriva le 28 septembre. Là on prit les dernières dispositions. Jean de la Personne fut croit-on envoyé à Bude pour épouser la jeune reine au nom du comte de Valois[1], et ce dernier se mit en route pour se rendre dans son futur royaume. Mais arrivé à Troyes il apprit[2] — peut-être par Mauvinet et Étienne de la Porte revenant de leur mission[3] — que le devançant et déjouant les projets du parti français, Sigismond de Brandebourg s'était à la tête de 10.000 hommes emparé de la reine mère Élisabeth et la jeune reine Marie[4], qu'il épousait peu après, se rendant ainsi maître de la Hongrie, soustraite à l'influence française et à l'obédience du pape d'Avignon. Louis de Valois revint à Paris, tandis que comblés de présents les ambassadeurs hongrois quittaient la France[5].

C'était là un grave échec de la politique française et qui clôturait péniblement le premier projet d'invasion de l'Angleterre. Mais on ne désespérait pas, et l'on comptait bien réussir en 1386.

1. Jarry, *loco citato*. — *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove, t. X, p. 343) avance que l'évêque de Maillezais Pierre de Thury accompagna Jean de la Personne.

2. La nouvelle du mariage de la reine de Hongrie et de Sigismond parvint à Avignon, le 17 octobre (Cf. *Journal de Jean le Fèvre*, p. 187).

3. Les dates d'ordonnancement de paiement à G. de Mauvinet et à Étienne de la Porte (9 et 17 octobre), rendent cette hypothèse vraisemblable.

4. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. X, p. 372.

5. D'après P. Cochon (p. 178) les ambassadeurs n'auraient quitté la France qu'en décembre 1385 ; l'auteur des *Res gestae* (éd. Kervyn de Lettenhove, t. II, p. 208) place leur départ au 9 octobre. — Le 19 octobre Charles VI mandait à Nicolas de Plancy de payer à Jean Chanteprime 2.900 francs « pour la vaisselle que nous avons donnée aux ambassadeurs de la Royne de Hongrie et à certains chevaliers et escuiers de la compagnie (Bibl. Nat., ms. frs. 25705, nº 110). — Les Hongrois étaient partis en janvier 1386 ainsi qu'en témoigne le texte suivant : « à un messaige qui a apporté lettres à Monseigneur [le duc de Bourgogne] de par un des messaigers de Hongrie, qui darrein ont esté devers le roy n. s. pour le fait du mariage de monseigneur le comte de Valoys... XX fr. » (Arch. de la Côte-d'Or, B 1463, f° 100.)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IV

LA CAMPAGNE DE 1386

En licenciant ses troupes en septembre 1385, Charles VI leur avait ordonné de revenir au printemps suivant, le projet de campagne contre l'Angleterre étant non abandonné, mais simplement différé. Durant tout l'hiver les préparatifs français avaient, ainsi que nous avons pu le voir, été continués. Une garnison avait été laissée à l'Écluse où des travaux considérables étaient entrepris avant même que Guillaume de Namur l'eut cédée au duc de Bourgogne. Le roi de France entendait en faire une citadelle et un port de première importance. Il voulait, et cela montre bien le rôle que dans sa pensée l'Écluse était appelée à remplir, que le gouverneur fût toujours français. La ville fut entourée d'une forte enceinte de murs en pierres ; et tandis que le duc de Bourgogne y faisait élever une tour que l'on nomma le Châtelet ou la tour de Bourgogne, c'est par les ordres du roi et à ses frais que le grand château fut construit[1]. L'œuvre fut rapidement menée. La chapelle était terminée au mois de décembre de cette année ; la croix qui la dominait était achevée ; Pierre le Liz l'avait peinte et dorée, et avait armorié aux armes de France et à celles du duc de Bourgogne, comte de Flandre, une petite bannière de fer placée sur cette croix[2] ; un autre peintre de Bruges, Jean Ovrecht, avait peint pour la chapelle un tableau où étaient représentées sur un fond doré les images de plusieurs saints[3]. Pour préserver la Flandre contre toute tentative ennemie, on résolut de garder et de défendre les vallées de la Lys et de l'Escaut, en élevant des forteresses à Courtrai et à Audenarde. Les habitants d'Ypres durent renforcer les fortifications de leur ville, afin de dominer le cours de l'Yser ; l'église de Nieuport fut également fortifiée ; les portes de Dixmude reconstruites en pierres ; les défenses de Furnes, de Bergues, de Bourbourg furent augmentées. Ces mesures étaient destinées à prévenir contre toute nouvelle incursion anglaise en Flandre, et à briser les dernières résistances des Gantois[4].

En présence des précautions prises du côté français, le gouverne-

1. Meyer : *Annales Flandrie*, f° 206.
2. Bernard et Henri Prost, *inventaires des comptes des ducs de Bourgogne*, t. II, p. 197, n° 1271. Cette croix avait été faite par Bertram le Fevre, de l'Ecluse.
3. *Ibid.*, p. 196, n° 1265.
4. Meyer, *loco citato*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment anglais se préoccupait de son côté la défense du royaume. On redoutait que le débarquement des Français n'ait lieu entre Douvres et Sandwich. On renforça les garnisons de ces deux villes. Les oncles de Richard II, les comtes de Cambridge et de Buckingham se tenaient à Douvres avec cent hommes d'armes et deux mille archers. Les comtes d'Arundel, de Northumberland, d'Oxford, de Penbrocke, de Nottingham étaient prêts à assurer avec mille hommes d'armes, quatre mille archers et trois mille gros valets la défense de Sandwich [1]. L'Angleterre se flattait toujours de l'espoir d'entraver les négociations engagées entre Philippe le Hardi et les Gantois ; si la paix conclue à Tournai en décembre 1385 allait ruiner son espoir et la priver d'une utile diversion en cas de guerre, elle-même, à ce moment, profitant du médiocre résultat de la campagne de Jean de Vienne en Écosse et désireuse d'assurer la tranquillité de sa frontière septentrionale au cas d'invasion française, entamait avec l'Écosse une série de pourparlers qui, après avoir traîné durant de longs mois, allaient aboutir en juin 1386 à la conclusion d'une trêve [2]. Enfin la victoire des Portugais à Aljubarotta allait permettre au duc de Lancastre de poursuivre plus activement ses préparatifs en vue de la conquête du trône de Castille. L'imminence du danger amenait le Parlement à voter les diverses mesures que proposait le chancelier, telles que l'établissement de l'étaple en Angleterre — moyen propice pour y attirer le commerce étranger et pour ruiner les grands entrepôts de la Flandre — et un impôt du quinzième et d'un demi-quinzième [3].

Au milieu de ces préparatifs, on ne perdait cependant pas tout espoir de prévenir le conflit imminent entre les deux royaumes. Déjà en 1385 des négociations avaient été entamées ; elles n'avaient abouti, mais le parti qui désirait voir rétablir la paix n'y avait pas renoncé. Il avait, semble-t-il, pour chef le duc de Berry, et il trouvait un appui considérable auprès de l'ancien chancelier du royaume de Chypre, Philippe de Mézières [4] qui, retiré depuis plusieurs années au couvent des Célestins

1. Sur ces préparatifs, cf. *Froissart* (éd. *Kervyn de Lettenhove*, t. XI, p. 366).

2. Des sauf-conduits étaient donnés le 8 janvier 1386 aux ambassadeurs écossais (Rymer, III, III, 190) ; le 24 février pleins pouvoirs étaient accordés à H. Percy, comte de Northumberland pour traiter (*ibid.*, 193) ; finalement une trêve était conclue le 27 juin 1386 jusqu'au 31 mai 1387 (*ibid.*, p. 205).

3. Wallon, *ouv. cité*, t. I, p. 261 et suiv.

4. Sur ce personnage, consulter : N. Jorga, *Philippe de Mézières* (1327-1405) *et*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Paris, ne cessait d'encourager les princes chrétiens à oublier leurs discordes pour s'unir afin de repousser les Turcs et les infidèles qui menaçaient l'Orient. Par son nom, par son rôle politique, par la place qu'il avait tenue à la cour de Charles V, par la part qu'il avait prise à l'éducation de Charles VI, par ses relations avec les grands personnages du royaume, Philippe de Mézières avait une influence considérable. Les écrits qu'il répandait pour entraîner les chrétiens d'Occident vers l'Orient et pour les inciter à rétablir la paix entre eux devaient exercer une impression profonde, surtout sur ceux qui déconseillaient la poursuite de l'expédition anglaise et qui trouvaient dans les ouvrages et dans les exhortations du « viel pèlerin » une justification de leur attitude; d'autant plus qu'à ce moment séjournait à Paris un prince venu lui aussi implorer l'Occident en faveur de l'Orient chrétien, Léon VI, roi d'Arménie. Fait prisonnier à Sis par l'émir d'Alep en 1374, ce malheureux monarque avait été enfermé au Caire ; en 1380 il avait imploré l'intervention du roi de Castille ; remis en liberté grâce à ce prince et aux démarches du cardinal Th. de Farignano, général des Minimes et patriarche de Grado, il s'empressa à peine libre de venir en Europe, solliciter l'intervention des princes chrétiens d'Occident. Reçu tout d'abord à Rome par Urbain VI, il alla ensuite trouver le duc d'Anjou et Clément VII ; de là il se rendit en Castille auprès de son protecteur. Jean Ier le combla d'honneurs, lui donna les seigneuries de Madrid, de Villareal et d'Andujar; puis, pour lui permettre de poursuivre ses démarches en vue de l'organisation d'une expédition en Orient, lui conseilla d'aller à la cour de Charles VI[1]. Léon VI arriva à Paris au mois de juin 1384[2] et fut reçu ainsi qu'il convenait à son rang et à son malheur, car « eut-on grant pitié de luy pour tant qu'il estoit là venu de ung si loingtain pays querir conseil et confort et pour ce aussi que il estoit roy et l'avoit on bouté hors de son roiaulme et n'avoit à présent de quoy vivre ni tenir son estat[3] ». Le roi de France vint au-devant de lui[4] ; une fête magnifique fut donnée en son

la croisade au XIVe siècle ; et plus particulièrement sur son rôle au début du règne de Charles VI le chapitre XIII, p. 433-500.

1. Jorga, *ouv. cité*, p. 462.
2. Le 30 juin (Jorga, *ouv. cité*, p. 463).
3. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XI, p. 248.
4. *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 326.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

honneur au palais du roi; il fut logé à la noble maison de Saint-Ouen[1], et indépendamment de dons fréquents[2], une pension mensuelle de 500 l. lui fut assignée[3], dès le mois de novembre 1384. Dès lors, ce prince, à la taille petite, vertueux, très intelligent, très affable, très perspicace[4], travailla à intéresser le roi et la cour à sa cause et à celle de l'Orient. Il rencontra naturellement un auditeur favorable et un partisan déterminé dans Philippe de Mézières, qui s'occupant toujours de la croisade, s'efforçait alors de la réaliser grâce à l'*Ordre de la Passion*[5]. Comme lui, le roi d'Arménie ne voyait de salut que dans la réconciliation des princes chrétiens et dans leur action commune contre les infidèles. Aussi suivait-il avec attention et anxiété le développement de la politique française; il essayait d'éclairer ses auditeurs, et ils étaient nombreux, sur la marche en avant des Turcs et sur les visées d'Amurath vers l'Europe orientale et surtout la Hongrie, car, disait-il, il « a mis toute la paine et entente qu'il a peu comment il peust porter grant dommage au roiaulme de Hongrie[6] ». On peut même se demander si Léon VI ne fut pas mêlé aux négociations relatives à la reprise du projet de mariage entre Louis de Valois et Marie de Hongrie. C'est, en effet, au moment où le conseil du roi eut à délibérer sur cette importante question, qu'il apparaît comme mêlé activement à la politique française.

Bien que comprenant mal le français et le latin[7], Léon VI assistait aux séances du conseil du roi. A en croire le *Religieux de Saint-Denis*, ce serait à l'une de ces réunions que le monarque exilé serait intervenu au début de 1386, à l'incitation des membres du conseil partisans de la paix, et aurait offert de se rendre auprès de Richard II, qu'il ne connaissait pas, pour servir de médiateur entre la France et l'Angle-

1. D'après certains auteurs on lui assigna comme demeure « *palacium regale* »; *Froissart* (t. XII, p. 12) indique qu'il fut logé à la royale maison de Saint-Ouen.
2. Dès le 20 juillet, Charles VI lui donnait 1.000 fr. (Jarry, *ouv. cité*, p. 25, note 1).
3. Bibl. nat. Clairambault, VI, n° 629. Quittance donnée par le roi d'Arménie le 9 décembre 1384 à Jean Chanteprime de 500 fr. par lui reçus pour sa pension mensuelle du mois de novembre, pension à lui assignée à partir de la Toussaint. Ce chiffre de 6.000 fr. par an est donné par Froissart (t. XI, p. 248). Cf. également les quittances citées par Jarry, *ouv. cité*, p. 25, note 1.
4. Cf. le portrait que le *Religieux de Saint-Denis* (t. I, p. 320) fait de ce prince.
5. Jorga, *ouv. cité*, p. 453.
6. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove, t. XI), p. 238.
7. *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 418.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

terre[1]. En réalité, l'intervention du roi d'Arménie et son offre de médiation se manifestèrent vraisemblablement à la fin de septembre et au commencement d'octobre 1385, au moment où le projet hongrois paraissait devoir mettre sinon la France, du moins un prince français en contact direct avec l'Orient. Le moment était propice pour tenter un rapprochement entre la France et l'Angleterre. Les offres du roi Léon VI furent sans aucun doute facilement agréées par le conseil ; il se prépara de suite à accomplir sa mission, et le 24 octobre Richard II lui accordait un sauf-conduit de six mois pour lui-même, ses vassaux, sergents et familiers, et quarante chevaux, ainsi qu'à son maître d'hôtel J. Rusp[2]; ce dernier, quelques jours après, était autorisé à faire entrer en Angleterre cent cinquante coupées de vin de France pour l'usage de son maître[3].

Le sauf-conduit obtenu, Léon VI qui avait quitté Saint-Ouen et s'était rendu à Boulogne, s'embarqua pour Douvres, dans les derniers jours, semble-t-il, d'octobre[4]. Bien que les Anglais fussent assez mal disposés à son égard et l'accusassent de partialité en faveur de la France et de rechercher avant tout des présents, il fut cependant reçu ainsi qu'il convenait de le faire pour un roi. A Douvres, il trouva les oncles de Richard II, les comtes de Cambridge et de Buckingham, qui l'accueillirent avec honneur. Après un repos dans cette ville, Léon VI, accompagné d'une escorte, se dirigea vers Londres ; là, Richard II mit un hôtel à sa disposition, lui fit de nombreux cadeaux, ce qui

1. *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, ibid. Ce serait à l'expiration des trêves, c'est-à-dire au début de 1386 que le roi aurait réuni les gens du conseil au Palais, et leur aurait enjoint de rassembler les gens d'armes. A cette réunion, le duc de Touraine (qui n'était encore que comte de Valois), les ducs de Berry et de Bourgogne assistaient avec le roi d'Arménie. L'idée dominante était de reprendre la guerre. Mais les partisans de la paix prièrent Léon VI de défendre leur avis.

2. Rymer, III, III, 186 : « [rex Armenie] qui in nostrum regnum Anglie, pro providentiis et ejus negociis ipsius regis faciendis de licencia nostra est venturus ».

3. *Ibid.*

4. Les détails de cette ambassade sont principalement donnés par le *Religieux de Saint-Denis* (t. I, p. 418 et suiv.) et par *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove, t. XII, p. 12 et suiv.). Ce dernier auteur (ainsi que l'a remarqué M. Kervyn de Lettenhove, t. XII, p. 358 notes), s'est trompé d'une année en plaçant ces négociations aux mois d'octobre et de novembre 1386. Les détails que les deux chroniqueurs donnent sur cette réception concordent et font ressortir, d'une part, la répugnance des seigneurs anglais à accepter les propositions de Léon VI, d'autre part, l'accueil favorable du roi d'Angleterre et la part personnelle de Richard II à la reprise des négociations avec la France.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

excita fort l'animosité des grands, bien qu'un chroniqueur prétende que le roi d'Arménie refusa tous les dons, n'acceptant qu'un seul collier d'or. Admis à Westminster au conseil royal, le roi d'Arménie exposa l'objet de sa médiation, et tint le même discours sans doute que celui qu'il avait prononcé devant Charles VI. S'il ne convainquit pas complètement les conseillers de Richard II, il se fit cependant écouter avec faveur, et on ne repoussa pas d'entamer de nouveaux pourparlers. Les négociations, dont on ignore absolument le détail, furent assez longues, mais finalement semblèrent devoir réussir. Le 22 janvier 1386, Richard II en effet, eu egard « à les instanz prieres et requestes que nous ont esté faictes, disait-il, par nostre cousyn le roy d'Armenye, q'il nous plerroit condescender et encliner au bone tretee de pees ovesque nostre adversaire et ordeigner de par nous aucunes parsones notables pur assembler ovesque les gentz que mesme nostre adversaire envoieroit de semblable estat », donnait pleins pouvoirs au chancelier Michel de la Pole, comte de Suffolk, à l'évêque de Coventry, à Guillaume Beauchamp, capitaine de Calais, et à d'autres de ses conseillers d'entamer des pourparlers de trêve ou de paix avec la France[1]. De son côté, Charles VI désignait ses plénipotentiaires : c'étaient l'évêque de Bayeux, le chancelier Pierre de Giac, le comte de Sancerre et Bureau de la Rivière, comte de Dammartin, le premier président au Parlement, Arnaud de Corbie, Amauri d'Orgemont, Raoul de Reneval, Pierre de Semur[2]. Un premier résultat était ainsi obtenu[3]. Allait-on enfin aboutir à la paix depuis si longtemps attendue? On pouvait d'autant plus l'espérer, que Léon VI revenant en France[4] comblé de présents et gratifié d'une pension de 1.000 l. par an[5], pouvait donner quelques certitudes sur les intentions personnelles de Richard II. Ce dernier, à l'issue des conférences tenues avec son conseil, l'avait disait-il, assuré de ses desseins pacifiques, lui avait recommandé de poursuivre ses efforts en faveur de la paix, et ne lui avait pas caché

1. Rymer, III, III, 191.
2. Le sauf-conduit anglais leur était donné le 10 février 1386; il était valable pour leur suite, comprenant 300 personnes, jusqu'au 1er mai (Rymer, III, III, 193).
3. Les négociations semblent avoir duré du 10 février au 28 mars (Cf. Mirot et Deprez, *Ambassades...*, nos 683 à 685.
4. Son retour dut avoir lieu en février 1386, postérieurement au 3 février, date à laquelle il assistait à la séance du Parlement de Paris. Le 26 de ce mois, Richard II prorogeait son sauf-conduit pour six mois (Rymer, III, III, 195).
5. Rymer, III, III, 192.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

son vif désir de se rencontrer avec Charles VI[1]. De cette entrevue des deux rois pouvait résulter une entente définitive. Le gouvernement français le jugea ainsi ; on crut que Richard II, passant la mer, viendrait à Calais. Charles VI se disposa à se rendre au-devant de son adversaire. Après un voyage en Normandie[2], il se dirigea par Abbeville et Montreuil-sur-Mer vers Boulogne où il se trouvait le 21 mars[3]. Non seulement Richard II ne vint pas, mais encore les conférences entamées entre les négociateurs français et anglais se heurtèrent à des difficultés insurmontables; le roi d'Angleterre consentait bien à renoncer à la couronne de France, mais exigeait que la Normandie et la Guyenne lui fussent abandonnées. Il refusait en outre de comprendre la Castille dans la paix, afin de permettre à son oncle le duc de Lancastre de poursuivre son entreprise contre le roi Jean Ier[4]. C'étaient des exigences auxquelles on ne pouvait consentir. Charles VI quitta Boulogne. Le 25 mars il était à Hesdin et le 6 avril il était rentré à Paris[5]. Le 28 mars les négociations étaient rompues. La dernière tentative de paix avait échoué ; la guerre allait recommencer[6].

Si les Français avaient eu quelques doutes à ce sujet, ils auraient été facilement éclairés par l'attitude de l'Angleterre. Non seulement durant tout l'hiver les Anglais avaient continué d'aider le roi de Portugal et de préparer l'expédition du duc de Lancastre en Espagne[7], mais le jour même où se séparaient les négociateurs, des

1. *Chronique du Religieux de Sain!-Denis*, t. I, p. 420.

2. Il quitta Paris le 25 février, et par Mantes et Bourg-Achard gagna Rouen où il se trouvait les 6 et 7 mars (Petit, *Séjours de Charles VI*, p. 28-29).

3. Petit, *ouv. cité*, p. 29. Cf. quittance à Colart le Caron du 8 avril 1386 pour biscuits faits à Abbeville et destinés à être envoyés à Boulogne (Bibl. nat., P. O., 1725, de Linières, 19). Charles VI séjourna à Amiens le 27 mars (cf. *Inventaire des Arch. comm. d'Amiens*, t. IV, p. 6. — Cf. Bibl. nat. ms. lat. 14669, f° 101 v°.

4. Wallon, *ouv. cité*, t. I, p. 279.

5. Petit, *ouv. cité*, p. 29.

6. Le roi d'Arménie séjourna sans doute encore en Angleterre. Son sauf-conduit fut renouvelé en mars et en mai. Mais contrairement au récit de *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove, t. XII, p. 12) il ne proposa pas sa médiation à l'automne de 1386, au moment où Charles VI se trouvait à l'Écluse. Seul un de ses chambellans obtint un sauf-conduit le 8 novembre (Rymer, III, III, 11).

7. Autorisation à Th. de Asheton, Wil. Ledes et 100 personnes d'aller en Espagne au service du duc de Lancastre, 7 janvier 1386 (Rymer, III, III, 190); autorisation à J. Chatherton, J. Brown de Lathum, Hugh le Despenser et 248 personnes d'aller servir le duc de Lancastre en Espagne, 6 mars (*ibid.*, 194); pouvoir à J. Orewelle de retenir 20 navires et crayers de 70 tonneaux et de les conduire à Plymouth avant le dimanche des Rameaux 14 avril, pour le passage du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

actes décisifs étaient accomplis. C'était, tout d'abord, un mandement de Richard II ordonnant de rassembler le plus rapidement possible et de conduire à Londres tous les navires de 60 tonneaux et plus, barques et baleiniers, avec un nombre suffisant de marins, afin de résister aux ennemis. « Car, ajoutait le roi, nous avons appris que nos adversaires de France et leurs adhérents, ayant rassemblé toutes leurs forces, s'apprêtent à assiéger Calais et les autres châteaux et forteresses avoisinantes et à envahir notre royaume avec grande quantité de navires et de galées [1]. » C'était cette crainte d'invasion qui faisait organiser la défense sur les marches d'Écosse [2]; c'était pour résister aux attaques françaises contre Calais, que l'on renforçait les fortifications de la ville et qu'on les munissait de 60 canons [3]. Mais c'était aussi pour ne pas se laisser devancer par la flotte française que l'escadre anglaise essayait de surprendre l'Écluse. Gui de la Trémoille savait la repousser [4].

On n'ignorait pas en France les préparatifs anglais. On en était informé par les nouvelles que rapportaient les pêcheurs côtiers, qui au cours de leurs expéditions en mer rencontraient des pêcheurs anglais et conversaient avec eux; « car sur mer pescheurs, quelque guerre qu'il soit d'entre France et Angleterre, ne se feroient jamais mal, ainchois sont amis et aident l'un à l'autre au besoing [5] » ; à cette source d'informations, souvent à la vérité inexactes, s'ajoutaient ce qu'apprenaient des espions que le duc de Bourgogne entretenait dans le royaume ennemi, et dont les indications étaient plus exactes et par suite plus précieuses [6]. On savait ce qui se passait à la cour de Richard II

duc de Lancastre, 15 mars (*ibid.*, 195); commission à J. Joce, écuyer, de retenir 24 mineurs de la forêt de Dean, pour servir le duc de Lancastre 24 mars (*ibid.*, 196).

1. Rymer, III, III, 197.
2. *Ibid.*, 196.
3. Ch. de la Roncière, *ouv. cité*, t. II, p. 89 (note 1).
4. *Ibid.*, p. 89 (note 2).
5. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 8.
6. On peut croire que ces ystème d'espionnage était soigneusement organisé, à en juger par le document publié ici-même, et par les deux textes ci-contre se rapportant aux événements de 1385-1386 : « 1385, quittance de Clay le Molenaere qui s'est rendu vers le duc de Bourgogne à Artevelde, à Anvers, à Gand, à Middelbourg porter certaines nouvelles de chiaulx de Gant et des Englois à tout certainnes nouvelles d'Engleterre venant de l'*homme sans barbe*. (Arch. départ. du Nord B 1842); 12 nov. 1386 « à Godescalst van Ratuich, pour un certain voiage que nagaires il a fait au pais d'Angleterre pour savoir et rapporter à Monseigneur de l'estat et novelles des Anglais et du pais de par dela... XI fr.» (*Ibid.*, B 1465, f° 108).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et on surveillait tous les agissements anglais. Aussi dès le mois d'avril était-on averti des projets du duc de Lancastre et des rassemblements de vaisseaux en vue de son départ, que l'on jugeait imminent. « Tres chier et bien amé, écrivait le 23 avril de Paris le duc de Bourgogne à l'un de ses baillis de Flandre, monseigneur le Roy et nous avons entendu de pieça que le duc de Lancastre a fait une grant armée qui est toute preste pour entrer en mer et passer en Portugal et en Castille. Toutesfoiz ne povons savoir certainement l'ordenance de lad. armée, si elle est desjà sur mer ou quant elle y doit estre. Si vous mandons bien à certes sur tout le plaisir que faire nous povez, que par tous marchans et messages par lesquelx vous pourrez savoir le passage de ladicte armée et de l'estat d'Angleterre, pour ce que nous alons en nostre pais de Bourgongne vous escrivez à monseigneur le Roy et à biau frere de Berry par le porteur de ces presentes, et se presentement n'en savez certaines nouvelles quant ce porteur partira de vous, et depuis par bonne diligence en povez aucune chose savoir, faites le savoir incontinent par propre message hastif à mondit seigneur et à biau frere pour mettre sur ce telle provision comme il appartendra. En quoy vous nous ferez tres grant plaisir, et gardez qu'il n'y ait aucune deffaute, car de la diligence nous nous attendons à vous. Nostre Seigneur soit garde de vous. Escript à Paris le XXIIIe jour d'avril [1]. »

Les nouvelles de l'expédition d'Espagne intéressaient en effet grandement la France, et de fait l'Angleterre avait fait un pas décisif dans la voie de l'intervention. Le Parlement votait les subsides nécessaires pour subvenir aux frais qu'allait occasionner cette campagne lointaine [2]. La flotte qui devait transporter le duc de Lancastre était dès le début d'avril rassemblée à Plymouth [3]. On publiait dans tout le royaume une bulle d'Urbain VI promettant des indulgences à tous ceux qui serviraient dans l'expédition contre le prétendant de Castille et contre l'anti-pape Robert de Genève [4]. C'était encore la croisade qui recommençait contre les papes d'Avignon et contre

1. Arch. départ. du Nord, lettres missives non cotées. L'adresse est ainsi libellée « à nostre cher... Sclup, bailli... »

2. *Knighton*, t. II, p. 206. Le subside de 11.000 marcs fut accordé par le Parlement à la session de l'automne 1385.

3. Mirot et Deprez, *ambassades...*, n° 487.

4. Rymer, III, III, 197.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'influence française ; c'était la lutte entre les deux obédiences. Jean de Lancastre était le 22 avril solennellement reconnu comme roi de Castille par son neveu [1], et un traité d'alliance offensive et défensive était signé le 28 entre les deux couronnes [2]. En même temps deux ambassadeurs portugais l'évêque d'Evora et Gonzalve Gomez de Salva étaient envoyés par le roi Jean de Portugal en Angleterre [3] ; le 9 mai un traité d'alliance perpétuelle était signé entre le Portugal et l'Angleterre ; il était dirigé contre le roi Jean de Castille et contre la France. En effet Jean Ier s'engageait à envoyer à ses frais pour le service de Richard II dix galères, en reconnaissance des services que le roi d'Angleterre et le duc de Lancastre lui avaient rendus. En fait ce furent dix vaisseaux et six galères que l'amiral portugais Alfonse Furtado amena pour renforcer la flotte anglaise [4].

De son côté, Charles VI prenait des mesures nécessaires pour résister à la menace anglaise et pour reprendre, le moment voulu, l'expédition différée l'année précédente. Déjà au mois de février, alors que l'on était en pleines négociations, un ordre royal enjoignait aux baillis de Rouen et de Gisors de faire faire activement le guet afin de surveiller les ennemis et de parer à toute tentative contre les côtes normandes et les rivages de la basse Seine [5]. Lorsque les pourparlers furent rompus et que les actes accomplis fin mars par le gouvernement anglais furent connus, le conseil se réunit afin d'aviser aux mesures à prendre pour la reprise imminente de la guerre [6]. C'est alors qu'une nouvelle imposition fut établie [7], et qu'une recrudescence d'activité se manifesta dans les préparatifs de l'expédition. En même temps une troupe de secours commandée par Olivier du Guesclin et

1. Wallon, *ouv. cité*, t. I, p. 278.
2. Rymer, III, III, 199.
3. *Ibid.*, 198.
4. Ch. de la Roncière, *ouv. cité*, t. II, p. 89 et note 4.
5. Bibl. nat., *portefeuille Fontanieu*, C, f. 41 v°.
6. *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 428. — Ce conseil dut être réuni au mois d'avril (cf. plus haut, p. 257, note 3).
7. Cette imposition devait être levée fin mai et fin juin 1386. — C'est également à ce moment que le roi contracta de nouveaux emprunts (cf. *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, loco citato). — La *Chronographia regum Francorum* (t. III, p. 78) prétend que cette taille, supérieure aux précédentes, fut levée entre la Saint-Jean et la Madeleine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pierre de Villaines était envoyée au roi de Castille [1], en attendant qu'une armée plus considérable vint le renforcer; on négociait avec le seigneur de Milan, Jean Galeas Visconti, qui à ce moment prêtait au duc de Bourgogne 60.000 écus, destinés à couvrir une partie des frais occasionnés par la campagne de l'Écluse [2]; on agissait à l'intérieur du royaume près du duc de Bretagne, que l'on accusait de suivre une politique douteuse, et qui pour affirmer son loyalisme, allait assiéger les Anglais toujours maîtres de Brest. Ne pouvant plus compter sur l'appui de l'Écosse, on attendait le départ du duc de Lancastre pour l'Espagne, afin de profiter pour l'attaque de l'instant où l'Angleterre serait privée tant d'une partie de sa flotte que des contingents emmenés par le prétendant.

Il ne fallait plus en effet espérer surprendre l'ennemi ; il était au courant des projets de la France; non seulement les pêcheurs anglais rapportaient eux aussi les propos tenus par les pêcheurs français, mais l'activité déployée de toutes parts dans le royaume de France et à l'Écluse ne pouvait échapper aux Anglais. Richard II négociait activement avec l'ordre teutonique de qui sans doute il espérait obtenir encore des vaisseaux. Une ambassade envoyée par le grand maître de l'ordre et conduite par le comte de Kyborg était accréditée en Angleterre au début de juin 1386 [3]. Le 27 de ce même mois les trêves étaient signées avec l'Écosse [4]. Bientôt la diplomatie anglaise obtenait un succès qui devait avoir une influence considérable sur la suite des événements. Depuis longtemps Richard II avait entamé des pourparlers avec le duc de Gueldre, que menaçait l'extension de la puissance bourguignonne dans la Flandre et les pays environnants, et qui était en conflits perpétuels avec le Brabant, dont Philippe le Hardi était en quelque sorte devenu le véritable maître. Il importait beaucoup à l'Angleterre de susciter un ennemi sur la frontière orientale des

1. *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 438. Cette troupe forte de 1.000 h. d'armes partit en mai.

2. Jarry, *la Voie de fait et l'alliance franco-milanaise* (1386-1395), extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LIII (1892), p. 6. Ce fut un bourgeois de Dijon, Amiot Arnaud, qui fut chargé de cette négociation. (Arch. de la Côte-d'Or, B 1465, f° 40); il apporta la somme à l'Écluse.

3. Rymer, III, III, 204. Sauf-conduit accordé le 6 juin à Ralph, comte de Kyborg et à Gerard de Wisshemk, frères de l'ordre teutonique, et à Henri Hesfeld, envoyés du maître de Prusse.

4. Rymer, III, III, 205.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

domaines bourguignons, et qui pourrait le jour venu faire une utile diversion. Déjà en 1385 des envoyés anglais étaient venus à la cour de Gueldre ; en 1386 J. Felbrigg et J. de Hermesthorp furent chargés d'une nouvelle mission. Ils y réussirent et un traité fut signé le 10 juillet entre Richard II et le duc Guillaume IV. Ce dernier s'engageait à prêter hommage au roi d'Angleterre, à le servir à toute réquisition, et à envoyer dans un délai ce quatre mois des lettres publiques de défi à Charles VI et à Philippe le Hardi ; en récompense, il recevait une pension annuelle de 1.000 l. sterlings[1]. C'était un succès pour la politique anglaise, et dont les conséquences se firent par la suite lourdement sentir pour la France et pour le duc de Bourgogne.

Si la diplomatie de Richard II agissait efficacement, ce prince essayait également d'entraver par la force les projets de Charles VI. Les attaques dont la première avait eu lieu en avril contre l'Écluse se poursuivirent durant tout l'été. Le 31 mai, Henri Percy, que son courage faisait surnommer « Hotspur », et qui était venu renforcer la garnison de Calais, crut pouvoir surprendre les Français à Boulogne. Mais il fut repoussé, laissant dans cette affaire quarante hommes d'armes et quatre-vingt arbalétriers. Il ne voulut pas demeurer sur cet échec, et le lendemain, appuyé par le capitaine de Calais, Guillaume Beauchamp, il recommença de nuit son attaque ; cette fois, il fut plus heureux ; de nombreux Français furent tués ou demeurèrent aux mains des vainqueurs[2]. Ce même mois, un des capitaines de la flotte anglaise, Beaudoin Radynthon s'empara de deux vaisseaux richement chargés[3] ; peu après un amiral anglais amarinait dix navires qui furent amenés au port de Sandwich[4] ; en juillet l'amiral portugais Alfonso Furtado poussait une pointe hardie dans l'estuaire de la Seine et surprenait quatre vaisseaux français ; la prise était d'importance, car parmi eux se trouvait une des unités les plus somptueuses de la flotte, le navire d'Enguer-

1. Rymer, III, IV, 5. — Les lettres de défi du duc de Gueldre furent en réalité envoyées le 12 juillet 1387. (Cf. Douet d'Arcq, *Choix de pièces inédites sur le règne de Charles VI*, t. I, p. 78, n° XXXIX.)

2. *Knighton*, t. II, p. 210. — C'est à cet événement que se rapportent les « lettres hastives » envoyées le 5 juin par le duc de Bourgogne au roi, au duc de Berry, et au conseil soit à Paris soit partout où se trouvera le roi (Arch. de la Côte-d'Or, B. 1465, 8° 110° v), ainsi que l'envoi par l'échevinage d'Amiens de Thomas du Bos à Montreuil « pour savoir des nouvelles des Englois deschendus à Calais ». (*Inventaire des Archives communales d'Amiens*, t. IV, p. 6).

3. *Knighton*, ibid.

4. *Walsingham*, t. II, p. 147.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rand de Coucy[1]. Enfin, à peu près à la même date, l'escadre qui croisait au large, en avant de l'embouchure de la Tamise, put aborder un convoi qui se rendait à l'Écluse, chargé de vêtements d'or et d'argent, d'étoffes de soie, de vin et de pierres précieuses ; elle s'empars de cinq coggons et de six carriques qui furent amenées dans les ports anglais[2]. Mais ces attaques, quelque fructueuses qu'elles fussent, ne pouvaient avoir d'importance sur la campagne, ni arrêter les projets français contre l'Angleterre. On crut pouvoir s'y opposer plus efficacement lorsque le duc de Lancastre à la tête d'une flotte et d'une armée considérables quitta l'Angleterre, s'embarquant le 9 juillet pour faire voile vers l'Espagne. A ce moment, le duc de Bretagne, dont on suspectait grandement le récent loyalisme envers la cour de France, et que l'on accusait auprès du roi d'avoir été l'un des auteurs de l'échec des dernières négociations[3], avait, pour se disculper, mis le siège devant Brest ; Jean de Lancastre pensa pouvoir dégager la ville. Guidé par l'amiral portugais, il tenta de forcer le blocus établi par les Bretons. Mais il échoua et continua sa route vers la côte d'Espagne[4] ; quelques jours plus tard du reste, Jean IV levait le siège de Brest.

Le moment approchait où le grand effort français contre l'Angleterre allait s'exécuter. Si la trêve entre Richard II et l'Écosse privait Charles VI de l'appui de ce dernier royaume, le roi de France pouvait compter sur la fidélité du duc de Bretagne ; la soumission des Gantois au duc de Bourgogne assurait la tranquillité de la Flandre au moment où la flotte et l'armée française feraient voile vers l'Angleterre ; enfin les renforts envoyés au roi de Castille permettaient d'espérer que ce dernier prince saurait repousser les attaques du duc de Lancastre. Aussi se hâtait-on en France de tout préparer et d'activer la concentration à l'Écluse de tout ce qui était nécessaire pour l'expédition. On pouvait, provisoirement au moins, grâce aux aides et aux

1. Ch. de la Roncière, *ouv. cit.* t. II, p. 89
2. *Walsingham*, t. II, p. 146.
3. *Chronique du religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 432. — *Juvénal des Ursins* [éd. Michaud, p. 369) reproduit les allégations du précédent auteur, sauf qu'il attribue la levée du siège mis par le duc de Bretagne au défaut de paiement de la solde, tandis que le *Religieux* la donne comme émanant du duc, qui aurait ordonné de ne pas inquiéter les Anglais. — Cf. également *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove, t. XI, p. 331 et suiv.).
4. Il avait quitté Plymouth le 9 juillet, et il aborda à la Corogne le 25.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

emprunts, ne pas s'inquiéter de la question financière. Le plan de campagne était arrêté. Le roi avec ses oncles et le gros de l'armée devait se rendre à l'Écluse ; le sire de Sempy gardait la Picardie et l'Artois contre les incursions possibles des Anglais de Calais ; l'amiral Jean de Vienne croisait avec une escadre dans la Manche, surveillant la flotte anglaise massée entre Douvres et Sandwich ; Jean de Blaisy et Morelet de Montmor rassemblaient les vaisseaux bretons que devaient amener le connétable de Clisson et le sire de Rochefort ; Étienne de Dinteville concentrait à la Rochelle tout ce qu'il pouvait trouver de vaisseaux sur les côtes de Saintonge, et Gui de la Trémoille constituait une autre escadre en Normandie. Ce n'était pas une simple campagne militaire que l'on préparait ; il semblait que le royaume entier s'armait pour une expédition nationale qui anéantirait un ennemi contre lequel on luttait si longtemps, qui couvrirait de gloire le jeune roi, et lui permettrait d'égaler sinon d'éclipser ses plus illustres ancêtres. Partout les troupes s'armaient ; non seulement de toutes les provinces du royaume, mais aussi des pays avoisinants arrivaient les contingents savoyards, lorrains et hennuyers. Les villes envoyaient des arbalétriers, des canons, des munitions de guerre. Tout semblait concourir au succès du projet. Et le moins empressé n'était pas ce jeune roi, de belle prestance, au regard clair, enthousiaste, et joyeux à la pensée de dépenser la fougue de ses dix-huit ans dans une guerre d'où il reviendrait pour couronner de ses lauriers de victoire le berceau du dauphin dont on attendait impatiemment la prochaine naissance.

Aussi était-ce à la cour une fébrile activité. Déjà des fonctionnaires royaux étaient partis préparer le fonctionnement des principaux services. On achetait à divers marchands, Adam le Maréchal, Jean du Puis, Pietre Thiedroy, Jean Jacquin, Pierre Aveline, Aubert Lallemant, Girard le Filz, Jean de Crépy et autres des chevaux de trait et de selle, en vue du voyage [1]. Des commandes importantes étaient faites aux divers fournisseurs de la cour ; les haubergiers Gilet le Clerc, Colin Pileur, Raoulet de Reims, les brodeurs Henri et Raoulet Gontier, Imbert le Damoisel, Guillaume Climence, les orfèvres comme Henne-

1. Arch. nat. KK 34, f° 107 v°. « Chevaux achetés à Paris pour l'armée et passage de la mer, qui se deubt faire en Engleterre es mois de septembre et octobre IIII^xx^VI ». Il y eut 74 chevaux achetés pour 2762 livres tournois. Ces chevaux et les harnais du roi furent conduits par Didier Boisselet et Colart de Tanques qui partirent de Paris le 28 septembre (Arch. nat., KK 34. f° 111 v° et 112).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

quin du Vivier, les selliers comme Henri de Troies, travaillaient sans relâche[1]. On réparait les armures du roi, devenues trop courtes, ou les couronnes trop étroites; on fourbissait la grande épée de parement, on remettait des fleurs de lis, on refaisait des bouteroles, on ciselait sur le pommeau des cerfs volants, des images de saint Georges et celle de Notre-Dame pour l'épée volante que Guichard Dauphin avait offerte jadis à Charles VI, et pour celles qui appartenaient au comte de Valois. Des armures d'acier étaient livrées; jambières, brassards, gantelets, camails, bacinets et harnais complets, cotes d'armes semées de fleurs de lis et poursillées de perles de menue semence ou ornées sur la poitrine de plumes de coq d'or et d'argent, étaient apportées à la cour ainsi que des gasigans, et des cotes de satin de velours ou de brocard en graines, brodées sur la poitrine et les manches « d'annelets de brodeure fais d'or et d'argent, accouplés », ou encore des jaquettes de velours faites de « broderies de roches dont ist fontaine et brodées de fin or de chypre[2] ». C'étaient de riches bacinets « à couronnes partie faites à feuilles de tres grant ouvrage », le frontier et les queux du camail faits de plumes, à annelets pendants tout autour, la courroie entaillée de France; d'autres avaient le frontier en or; les clous en étaient soit en forme de fleurs de lys soit en forme de cerfs volants; sur le cimier se trouvait une terrasse surmontée soit d'un pied de griffon où l'on pouvait mettre des plumes, soit un cerf volant d'or fin, « esmaillé de blanc et la couronne autour, avec la devise du roi[3] ». C'étaient des harnachements de parement pour les chevaux, ornés de fleurs de lys, d'annelets accouplés ou de cerfs volants; des selles de guerre à couverture

1. Les comptes de ces commandes sont contenus dans le registre. Arch. nat. KK 34.

2. Arch. nat. KK 34, f° 92 v° « à Philippe Ridel, changeur à Paris, pour XV onces de perles de plusieurs sortes... pour asseoir et poursiller pluseurs fleurs de liz sur les cotes à armer du roy... pour l'armée et passage de la mer... VI^xx^XV l. t. »; — *ibid.*, f° 90, « à Ymbert le Damoisel, brodeur, une cote ..... à armer [pour le roi], faite et brodée à six fleurs de lis d'or de Chippre et poursillée de perles, brodée de bisette XXVIII l. t. »; — *ibid.*, f° 90 v° « à Hennequin du Vivier, orfèvre, pour avoir assis sur un tissu de soie vermeille la serreure d'argent dorée d'une vielle sainture pour le Roy... » Cf. *ibid.*, f° 88 v° et 115 les commandes faites à Robert à Henri Gontier.

3. *Ibid.*, f° 90 v° « A Hennequin du Vivier, orfevre... pour avoir fait la garnison d'or des harnois de corps du roi et du duc de Touraine, pour le vovage d'Angleterre, soit « un bacinet à couronne, partie faictes à feulles de tres grant ouvrage, le frontier et le cuiret du camail d'icellui bacinet fait à plumes et à enneles pendans entour et la couroye de derrieres d'icellui bacinet, la garnison

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de velours, et à la broderie de feuillages d'or de chypre et timbrées de la devise royale[1]; c'étaient 2.500 pennons, 3500 de bannières de boucassin vermeil ornées d'annelets entrelacés pour les gens d'armes de la bataille du roi, de grands étendards dont les armoiries étaient soit d'or battu, soit de peinture à l'huile, toujours à figures de cerfs volants, d'annelets et de fleurs de lys ; des hampes de bannières, de couleur vermeille et sémées de même devise ; une hampe d'or fin bruni pour l'oriflamme; le travail en avait été confié au célèbre peintre, valet de chambre du roi, Colart de Laon[2]. C'étaient aussi des écrins, des étuis, des caisses, des coffres et des charriots, les uns pour contenir tous ces

d'icelle entaillié de France, et fait un bon mordant et une grant fleur de lis sur ledit bacinet fermant à viz, et la visière d'icellui garnie et bordée à une fleur de lis couronnée, mise au visage de lad. visière, et les chaiennes des chevilles des charnieres et cloux tout couvert d'or ; Pour avoir fait avec ce la garnison d'or de deux autres bacinés pareilz, l'un pour le Roy et l'autre pour monseigneur de Valoys, c'est assavoir les frontiers d'iceulx et les couvertures des cuires des camaulx d'iceulx faiz à plumes d'or, et y a V plumes d'argent blanc en chascun cimet et à ennelés entretenans pendans aux chaines desd. plumes, et les couroies de derrières d'iceulx bacinés ferres de cloux faiz en manieres de cerfs volans et bons mordans pareils au bout, et dessus lesd. bacines fait deux elles esmailliés de blanc, l'un costé d'or fin fait de plumes enlevé de tres grant ouvrage, et fermant à viz et en chascun bacinet une elle pour mettre V plumes, etc... XV^c XVI l. X s. v. d. t. ». D'autres comptes (*ibid*, f° 64), se rapportant à 1385, donnent des renseignements sur les ornements surmontant ces bacinets, « ... et sus deux desd. bacinets avoir fait deux grans cerfs volans d'or fin esmaillez de blanc et à couronnes autour, de la devise du roy... » ...« et sur lequel il y a unz pié d'or de griffon pour mettre trois plumes dessuz... » ;... « et au dessus dud. bacinet un cerf volant d'or fin esmaillé de blanc... assis sur une terrasse... et une couronne entour le col dud. cerf... ».

1. Arch. nat. KK 34, f° 83 v° « A Jehan de Troyes sellier... une selle de coursier à parer pour le Roy, les arçons, devant et derrière bordés de laiton et taillez de haute taille, dorez de fin or, le siège et la couverture de fin veluiau en graine sur soie, la couverture ouvree tout autour d'une bordeure de feullage d'or de chippre et aux IIII. quingnes de lad. couverture IIII cerfs blancs volans, et ou milieu de la selle le timbre du Roy, devant et derrieres cerfs volans, et le champ de lad. selle semé d'enneles doubles d'or et d'argent de chyppre, le harnoiz de lad. selle, la cuilliere, poitrail et bride tout de soie vermeille, le mors, les estriers et les quarrefours de cuivre esmailliez de cerfs volans et la semence des pieces feruez en tar et de boulons grenetéz et tout finement dore, pour le voyage de la mer... CX fr. »

2. *Ibid.*, f° 87 v° « A Colart de Laon, paintre. XII grans bannieres de cendal tiercelin armoiez de France de fin or, dont il en y a IX où les fleurs de liz sont dorees de fin or brunies sur cendal et rapportées sur led. cendal tiercelin et diapprees de fin or dessus lesd. fleurs de liz, environ et sur le champ diapprees de fin or et frangiés tout entour, pour chascune des grans banieres XII l. t. la pièce, et pour chacune autre X l. t., valent VI^xx XVIII l. t. ; —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

objets, les autres pour servir à leur transport [1] ; le tout fut envoyé à l'Écluse, sous la direction de Colart de Tanques [2] et Didier Boisselet.

Ce fut au début de septembre, après avoir applani les dernières difficultés du côté de la Bretagne [3], et célébré à Saint-Ouen le mariage de sa sœur Catherine avec le fils du duc de Berry [4], que Charles VI se mit en route au milieu des plus grands espoirs. On escomptait un éclatant succès et « estoit son intencion que luy issu de Paris, il n'y retourneroit jamais si auroit esté en Angleterre [5] ». Cités et bonnes villes partageaient cet enthousiasme ; des prières et des processions étaient dites et célébrées dans tout le royaume pour le succès des armes du roi [6]. Après avoir oui la messe à Notre-Dame [7], Charles se rendit à Saint-Denis pour prendre l'ori-

pour VI grans pennons des d. armes faiz à la maniere dessus dicte, LX l. t. ; — pour deux lances de fin or burny pour mettre l'oriflambe du roy X l. t. ; — pour trois lances vermeilles semees de petis cerfs volans et d'aneles d'or et d'argent, pour ce VI l. t. ; — pour deux lances de rouge cler pour led. seigneur, pour ce VIII l. t. ; — pour franges, cordeaux, boutons et houppes de soie, pour deux arcigaies pour le roy, LX s. t. ; — pour deux milliers et V^c de pennons pour lances, dont il en y a V^c plus grans que les autres, iceulx pennons faiz de bourguerin vermeil à queue fendue dont l'une estoit de boucassin blanc à deux aneles entrelaciez de chascun costé, l'un d'or et l'autre d'argent, pour chascun milllier des petis VII l. t., et pour chascun cent de grans VIII l. t... » etc...

1. Arch. nat. KK 34, f. 94. Pierre du Fou, coffrier, fournit des coffres pour les epees, les harnais de guerre du roi, des sceaux de cuir pour baigner les coursiers et les palefrois, des torcheres, etc., pour le prix de 692 l. 10 s. t. ; — Jean de Beaubigny, charron fit un charriot pour les armures de guerre (*ibid.*, f° 96).

2. *Ibid.*, f. 112. « Pour les gages ou despens de Colart de Tanques, faiz en alant de Paris à Arras et d'illec à l'Ecluse au mandement dud. seigneur fait pour l'armee de la mer, et parti de Paris le XXVIIIe jour de septembre lui X^e de personnes et de chevaux monté et armé souffisamment, dud. XXVIIIe jour de septembre dessud. où il a vaqué et esté continuellement en la compaignie du Roy... VI^xx XII l. p. ; — *ibid.*, f. 111 v° : depens de Didier Boisselet pour mener les grands chevaux, le chariot d'armement, le harnais de corps du roi, plusieurs sommiers, les nouveaux chevaux de charroi et les charriots nouvellement achetés ; ils montent à 939 l. 2 s. p.

3. Il s'agit des lettres de non préjudice accordées au duc de Bretagne par lesquelles Charles VI s'engageait à ne tirer aucun avantage contre la noblesse et les libertés de cette province, du fait que le duc avait envoyé le sire de Rochefort aider le roi dans sa campagne contre l'Angleterre. Ces lettres sont datées du 9 septembre. (Bibl. nat., portefeuille Fontanieu CI, f° 51.)

4. Ce mariage fut célébré le 5 août 1386. — Cf. ms. lat. 14669, fol. 101 v°.

5. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 2.

6. *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 448.

7. Il dut quitter Paris vers le 6 septembre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

flamme[1]; et par Senlis, Compiègne et Noyon il s'achemina vers Amiens, où il séjourna quelques jours[2], puis vers Arras, où il apprit la naissance du dauphin[3], et il arriva à Lille dans les premiers jours d'octobre. Partout, à Compiègne, à Senlis, à Amiens, à Arras les gens d'armes venus des diverses provinces avaient rejoint l'armée royale. « Les seigneurs et leurs hommes arrivoient et applouvoient de tous costés; et se tenoient chevalliers et escuiers quant il partoient de leurs maisons... pour bien heureux quant en leur vivant ils aroient fait un voyage en Angleterre et disoient: sur ces malevis Anglois irons nous ores, qui ont fait tant de mauls et de persécution en France. A ces coups en aurons nous vengement de nos peres, de nos freres et de nos parens que ils ont mis à mort et desconfis[4] ». Leur nombre dépassait les prévisions; il fallait augmenter les approvisionnements, les armements, et trouver de nouvelles ressources[5]. Mais aussi les conséquences inévitables de ces nombreux rassemblements d'hommes se faisaient sentir. Le plat pays était dévasté et pillé; « rien n'y demouroit que tout ne fust à l'abandon, sans riens payer ne maille ne deniers. Les povres laboureurs qui avoient recueilli leurs blés et leurs grains, ils n'en n'avoient que la paille, et se ils en parloient, ils estoient batus ou tués ou affolés. Les estans et les rivières estoient peschiés, et les maisons abattus pour faire du feu... Là les maudistoient les povres gens qui veoient perdu leurs biens que pillars et garchons leur roboient, et n'en ousoient sonner mot, mais les souhaitoient tout bas mors et pendus, puis disoient « or alez en Angleterre, que jamais il n'en puist retourner piet[6] ». A Lille, le duc de Bourgogne rejoignit le roi[7]; la concentration de l'armée et de la flotte était terminée; rien semblait-il ne s'opposait au départ. Charles VI

1. Sur les difficultés qui surgirent, certains prétendant que l'oriflamme ne devait pas être pris puisqu'il ne s'agissait pas de la défense du royaume, cf. *Juvénal de Ursins* (éd. Michaud), p. 370.

2. Charles VI séjourna à Amiens du 7 au 16 ou 17 septembre. Sur les cadeaux présentés à cette occasion cf. *Inventaire des archives communales d'Amiens*, t. IV, p. 7.

3. Cet enfant naquit le 25 septembre 1386.

4. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 4.

5. Voir plus haut, p. .

6. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 11.

7. Petit, *Itinéraire de Philippe le Hardi*, dans *Collection des documents inédits*, p. 186. Le 30 septembre il était à Arras, le 10 octobre à Lille.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

après avoir tenu conseil avec son frère[1], l'évêque de Beauvais et ceux à qui il laissait en son absence le gouvernement du royaume[2], se dirigea sur Ypres, où il était le 17 octobre[3]; quelques jours plus tard, s'étant arrêté à Bruges[4], il arrivait le 29 octobre à l'Ecluse[5].

On peut facilement s'imaginer l'animation qui régnait alors dans le grand port flamand. Toute la flotte, forte de 1.200 navires[6], s'y trouvait mouillée ; c'étaient galères, barges, dromons, lins, cogues, baleiniers, navires de guerre et de transport, à éperons et à voiles, qui constituaient la flotte la plus considérable que l'on ait jamais vue. La cour de Charles VI, la suite du duc de Bourgogne, des ducs de Berry, de Bourbon, de Lorraine, de Bar, du comte de Savoie et de tant d'autres seigneurs, l'armée tout entière y étaient réunies ; tel était l'encombrement, qu'on ne pouvait songer à y loger tout le monde. Il fallait cantonner les troupes dans les environs[7] ; les seigneurs et non des moindres devaient chercher gîte à Ardenbourg, à Damme, à Oostburg, et jusqu'à Bruges, malgré les défenses faites au nom de Charles VI et de Philippe le Hardi de recevoir dans cette dernière ville, crainte de troubles, d'autres officiers que ceux de l'hôtel du roi ou des princes du sang[8]. Autour de Charles VI et de ses oncles, se pressaient les ducs de Lorraine et de Bar, les comtes d'Armagnac, de Saint-Pol, les sires d'Albret et de Coucy, le comte dauphin d'Auvergne, le comte d'Harcourt, le comte de la Marche, Louis de Sancerre, le connétable de Clisson, Philippe d'Artois, Girard de Bourbon, Philippe de Bar, Jean Harpedanne, Guillaume de Montauban, Gui et Guillaume de la Trémoïlle, Guillaume d'Orgemont, Dreux de Mello et maint autre seigneur, avec leur suite nombreuse de valets et de serviteurs, qu'ils devaient laisser à terre, un ordre royal défendant d'embarquer plus

1. Louis de Valois avait accompagné son frère à Lille. Il passa à son retour à Amiens le 21 oct. (*Inventaire des archives communales d'Amiens*, t. IV, p. 7.)
2. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 10.
3. Petit, *Séjour de Charles VI*, p. 31.
4. Gilliodts van Severen, *ouv. cité*, t. III, p. 90.
5. Petit, *ouv. cité*, p. 31. — Le ms. lat. 14669 fixe cette arrivée au 26 octobre.
6. Le *Diario dello Squittinatore*, publié par M. Giuseppe Odoardo Corrazini (*I Ciompi, chronache e documenti*), rapporte à la date du 25 octobre 1386, que des lettres (peut-être émanant de Buonaccorso Pitti ou d'un des florentins partis avec lui pour la Flandre), arrivées à Florence, évaluaient la flotte française à 1.000 vaisseaux.
7. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 11.
8. Gilliodts van Severen, *ouvr. cité*, t. III, n° 685.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'un valet et deux chevaux ; c'était l'encombrement de toutes les provisions que les plus importants avaient conduites avec eux ; c'était la suite obligée des armées, marchands, fournisseurs, usuriers et prêteurs, troupe interlope, toujours prête à s'enrichir et à profiter des besoins de ceux qui composaient la cour. Pour sa part, le comte de Savoie, et il n'était pas le seul, jouait un tel jeu qu'il dut emprunter pour acquitter ses dettes plus de 700 francs d'or à Buonaccorso Pitti, alors trafiquant et joueur de profession, avant de devenir ambassadeur de Florence [1].

Mais entre tous brillait au premier rang Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, comte de Flandre, d'Artois, de Nevers et de Rethel. Cet oncle du roi qui gouvernait en fait depuis 1382 le royaume de France, qui avait inspiré les campagnes de 1382 et de 1385, qui avait été l'instigateur de la présente expédition, paraissait faire aux côtés de son neveu une solennelle entrée dans ses nouveaux États. A Ypres, à Bruges [2], on lui avait offert ainsi qu'à Charles VI des présents de bienvenue. A l'Écluse [3], il semblait le véritable maître. Ses préparatifs pour la campagne anglaise, son luxe, le nombre de ses vaisseaux et de ses troupes semblaient pouvoir rivaliser avec ceux du roi de France ; les commandes qu'il avait faites à ses fournisseurs de Paris, d'Arras, de Bruges étaient quasiment celles d'un souverain [4]. Les peintres célèbres de Bruges et de l'Écluse, Michel Brœderlam et Pierre de le Lis avaient peint les bannières, les étendards faits de satin et de cendal rouge et bleu ou de serge, aux armes de Flandres, d'Artois, de Rethel et du comté de Bourgogne, et les panonceaux à sa devise [5] ; au milieu des navires qui formaient une véritable forêt de mâts dans le port de l'Écluse, parmi les vaisseaux richement peints et armoriés comme

1. *Cronica di Buonaccorso Pitti* (éd. citée), p. 71. — Sur les emprunts faits par Amé VI, cf. Cordey, *ouv. cité*, p. 263.

2. Sur l'entrée de Charles VI à Bruges voir Gilliodts van Severen, *ouv. cité*, t. III, p. 90.

3. On présenta à Jean de Nevers un cheval au nom de la ville, lors de son arrivée, et on tira le canon en son honneur. (Arch. départ. de la Côte-d'Or, B. 1465, f° 91 v°).

4. Sur ces commandes consulter B. et H. Prost. *ouv. cité*, t. II, n°s 1404, 1410, 1411, 1426, 1441-1446. On y relève des vêtements pour le duc, le comte de Nevers. Philippe de Bar, six chemises de Notre-Dame de Chartres pour mettre sur le haubergeon du duc, etc.

5. B. de Prost, *ouv. cité*, n°s 1426, 1439, 1440, 1465, 1473.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ceux du roi, tout recouvert de rouge éclatant[1] et ceux de Jean de Vienne, de Clisson, de la Trémoille[2], se distinguait aisément la grande nef de Philippe le Hardi. Sur la maîtresse voile Michel Brœderlam avait peint la devise du duc et avait orné l'étoffe de grandes initiales et de marguerites, en l'honneur de Marguerite de Flandre, duchesse de Bourgogne ; la couverture de la poupe, toute doublée de toile blanche, n'avait pas nécessité l'emploi de moins de cent cinquante-deux aunes de drap bleu ; on l'avait décorée de six grands écussons, deux aux armes du duc, et les autres à celles de ses comtés, de lettres et de devises en rouge et blanc, et de marguerites en drap vert et jaune. Aux mâts étaient attachés le grand étendard et le pavillon bleu aux armes de Philippe[3].

Fêtes et réjouissances se succédaient en attendant le départ. On faisait des promenades en mer ; Charles VI déclarait au connétable qu'il avait le pied marin : « Connetable, lui disait-il, j'ay esté en mon vaissel et me plaisent grandement les affaires de la mer, et croy pour vray que je seray bon marinier, car jusqu'icy la mer ne m'a fait point de mal[4]. » Le duc de Bourgogne[5], son fils Jean comte de Nevers allaient également « s'esbattre par la mer[6] ». On échangeait des cadeaux et le duc de Bourgogne se plaisait à combler ses hôtes du jour. Il commandait à ses artistes coutumiers, Pierre de Beaumetz et Michel Bernard, des tapisseries de l'histoire de Notre-Dame, de la bataille de Rosebecke, du Credo, de l'Apocalypse[7] ; la première pour remplacer celle qu'il venait d'offrir au duc de Berry, et les autres sans doute dans la même intention. C'étaient des patenotres, des images de Notre-Dame, des boucles d'ambre blonde qu'il offrait à son frère et au duc de Bourbon[8] ;

1. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 358.
2. Le duc de Bourgogne avait donné à Gui de la Trémoille un étendard de serge de couture, de 40 aunes de long, peint par Melchior Brœderlam (B. et H. Prost, *ouv. cité*, t. II, n° 1473).
3. B. et H. Prost, *ouv. cité*, t. II, n° 1445, 1456, 1464, 1475.
4. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 20.
5. Arch. dép. de la Côte-d'Or, B. 1465, f. 91. 31 octobre 1386 : « à plusieurs bateliers de l'Escluze qui menerent esbatre Monseigneur par la mer... x fr. »
6. *Ibid.*, f. 91 v° : 4 nov. 1386 « aux patrons de la nef du Roy n.s., à qui mond. seigneur les fist donner par mons. le comte de Nevers en III escuz, et à plusieurs mariniers qui ont mené mond. seigneur le comte esbattre par la mer... »
7. B et H. Prost, *ouv. cité*, t. II, nos 1427, 1447-1449, 1484.
8. *Ibid.*, t. II, nos 1460-1471, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le chancelier et le sire de la Rivière recevaient des dons de sa part[1]. On se réjouissait à l'avance du succès et le poète de la cour Eustache Deschamps encourageait de ses vers la poursuite de l'entreprise.

Princes, passez sanz point de demouree,
Vostres sera le pays d'Angleterre,
Autre fois l'a un Normant conquestée;
Vaillant cuer puet en tout temps faire guerre[2].

Il semblait que l'Angleterre ne saurait résister à cette force imposante. Et de fait, les récits de ces énormes préparatifs, les nouvelles que l'on donnait de la flotte et de l'armée suscitaient des sentiments divers dans le royaume ennemi. Au dire de Walsingham, les bourgeois de Londres étaient attérés et sans courage. Ces hommes qui auparavant, dit-il, ne parlaient que d'anéantir les Français, et semblables maintenant à des lièvres timides effrayés cherchent comme des rats des trous pour se cacher, comme si l'ennemi était déjà aux portes de la ville ; ils courent comme des hommes ivres aux remparts, et de crainte que les Français n'arrivent aux faubourgs, ils commencent eux-mêmes par en détruire et piller les maisons[3]; et suivant Froissart les craintes n'étaient pas moins vives dans le reste du pays : « grans seigneurs et prelas, abbés et bonnes villes s'en doubtoient trop grandement ». Mais le peuple et les hommes d'armes qui ne vivaient que d'aventures n'en avaient souci. « Dieux ! disaient-ils, comme il nous appert une bonne saison, puisque le roy de France veult venir par deçà. — Benoit soit-il quant il nous voult venir veoir ; car à ce coup serons nous tous mors ou tous riches, nous n'en povons ne dire, ne penser autre chose. Il en fault attendre l'aventure[4]. »

En attendant l'aventure, Richard II préparait la défense. On craignait un débarquement français soit à Orwell, soit entre Sandwich et Douvres[5]. La flotte qui, durant tout l'été avait croisé dans la Manche[6], avait à la fin de juillet rallié le port de Sandwich[7]. En août un ordre

1. *Ibid.*, n° 1479.
2. *Œuvres d'Eustache Deschamps* (éd. du marquis de Queux de Saint-Hilaire, dans *Collection des anciens textes*), t. VI, n° MCXLV.
3. *Walsingham*, t. II, p. 145.
4. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 6.
5. Ch. de la Roncière, *ouv. cité*, t. II, p. 93.
6. Voir plus haut, p. 445.
7. Mirot et Deprez, *Ambassades...*, n° 488.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

royal avait été proclamé dans les divers comtés, en vue de la guerre prochaine. « Charles notre adversaire de France et ses adhérents, mandait Richard, se sont rassemblés et unis afin de détruire complètement notre royaume, avec toutes leurs forces ; ils se proposent de l'envahir sans tarder, si, avec l'aide de Dieu, nous ne leur résistons pas virilement. » Aussi, sous peine de forfaiture, était-il ordonné à tous seigneurs, chevaliers et capitaines, suivant leur état et leurs facultés, d'explorer sans délai les ports et tous les endroits du rivage où pouvaient aborder des vaisseaux ; les habitants devaient s'armer pour s'opposer par la force à toute attaque française [1]. La défense était organisée tout le long des côtes. Le comte de Salisbury était envoyé dans l'île de Wight, le comte de Devonshire à Hampton, le comte de Northumberland à Raje, Th. Percy à Yarmouth. Douvres et Sandwich étaient défendues par les oncles du roi, les ducs de Glocester et d'York [2]. A tous les points de rivage de quelque élévation, des vigies avaient été placées. Montés sur des tonneaux vides, ces guetteurs surveillaient la mer, scrutaient l'horizon ; au cas où une voile suspecte, laissant supposer l'approche de la flotte ennemie, leur apparaîtrait, ils devaient allumer de grands feux, visibles au loin dans le pays. A ce signal, les habitants des villages côtiers devaient abandonner leurs maisons et se retirer dans l'intérieur des terres, en emportant tout ce qui pourrait servir au ravitaillement de l'ennemi. On laisserait les Français débarquer sans obstacle, et s'avancer pendant trois ou quatre jours dans un pays abandonné [3]. Puis, on reviendrait brusquement incendier leur flotte ; et les envahisseurs, privés de moyens de retour, seraient facilement pris à revers et anéantis par les troupes anglaises. L'armée avait été convoquée dans les derniers jours de septembre. Les chevaliers, les villes des comtes avaient été avisés d'envoyer leurs contingents au lieu fixé par le roi, à environ quarante lieues de Londres [4]. Pour éviter tout trouble, il était interdit de s'avancer plus près de la ville. Seuls les chefs étaient autorisés à venir soit à la cour du roi, soit au Parlement. Pour subvenir aux besoins de la cavalerie, les herbages étaient réquisitionnés et devaient dans la huitaine du mandement royal être apportés à l'hôtel de la Roberie à Londres, où habitait le comte

1. Rymer, III, iv, 7.
2. Wallon, *ouv. cité*, t. III, p. 287.
3. *Ibid.* p. 288.
4. *Knighton*, t. II, p. 212.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Maréchal [1]. Pour éviter toute spéculation au détriment des gens d'armes, défense était faite aux armuriers d'augmenter leurs prix [2].

Toutes les mesures étaient prises. La flotte gardait la mer ; l'armée était prête à rejeter dans les flots ou à exterminer les envahisseurs.

L'invasion semblait imminente ; tous les rassemblements de troupes et de vaisseaux étaient terminés à l'Écluse ; l'escadre bretonne de Clisson, l'escadre normande de la Tremoïlle avaient rejoint le port, bien qu'affaiblies par la tempête et par les attaques de la flotte anglaise [3]. Chaque jour on attendait le départ : chaque matin on venait aux nouvelles, espérant recevoir l'ordre d'embarquer. Mais « tousjours y avoit à dire quelque chose, et tousjours alloit le temps avant. Les jours devenaient cours et lais ; les nuits allonguoient ; de quoy moult de seigneurs se contentoient mal, et plus de ce que l'on mettoit si longuement à passer et que les pourveances amoindrissoient que de nul autre chose qui leur advenist [4] ». Les brouillards humides de cette région de plaines basses incommodaient les Français qui se plaignaient d'un pays où

> mauvais y fait longuement séjourner
> et quant il pluet, on ne scet où tourner [5].

Ces retards avaient un résultat déplorable ; les troupes qui avaient été au mois d'août payées d'une partie de leurs gages, avaient dépensé leur solde et ne recevaient plus rien. Les provisions s'épuisaient ; le prix des denrées augmentait ; on payait quatre francs ce qui en valait un [6] ; d'un denier le prix du pain était monté à dix-huit deniers ; l'œuf se vendait un denier [7]. Si les grands seigneurs pouvaient subvenir à leurs dépenses, il n'en était pas de même des hommes d'armes et des simples chevaliers et écuyers ; on leur devait un mois de gages ; à chaque réclamation, on leur conseillait de patienter, leur promettant de les payer bientôt. « Ainsi estoient-ils de sepmaine en sepmaine pourmenés ; et quant on leur fist payement, si ne fut-il que de huit

1. Rymer, III, iv, 9.
2. *Ibid.*, III, iv, 10.
3. Voir plus haut, p. 286 et note 5.
4. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 12.
5. *Œuvres d'Eustache Deschamps* (éd. citée, t. I, n° xix.
6. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 11.
7. *Knighton*, t. II, p. 212.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

jours, et on leur devoit largement de dix sepmaines[1]. » Aussi le découragement augmentait, et tous ceux qui avaient quelque argent ou qui en vendant à perte certains objets s'en purent procurer, s'empressèrent de regagner leur pays. Les autres durent forcément rester dans un pays dont ils ne connaissaient pas la langue, où la vie était chère, et où ils se livrèrent au pillage, ce qui augmenta contre eux l'animosité des habitants.

Les Flamands n'aimaient pas les Français. Ils se souvenaient des dévastations précédemment commises par les troupes mercenaires, par les Bretons comme on les nommait alors ; ils n'avaient pu oublier les campagnes de 1382, de 1383 et de 1385, et « encoires avoient les plusieurs la hayne des François pour la bataille de Rosebeque où leurs peres, leurs freres et leurs amis avoient esté occis [2] » ; ils se souvenaient du pillage de Courtrai, du sac de Damme, du ravage du pays des Quatre Métiers, des villages incendiés, des habitants mis à mort. Ils savaient aussi que, considérant la Flandre comme un pays conquis, Charles VI avait au début de 1386, renouvellé en faveur de Clisson la donation faite au connétable en 1382, des biens confisqués en Flandre sur les Anglais, et cela au grand détriment des habitants [3]. Ces sentiments d'hostilité étaient surtout sensibles dans les basses classes « Et que diable ! disait-on, que ne se delivre ce roy de passer oultre en Angleterre, se il doit passer ! Pourquoi se tient-il tant en ce pays ? Ne sommes nous pas povres assés, se encore ces François ne nous apovrissent [4]. »

Des rixes étaient à redouter. Elles éclatèrent à Bruges entre quelques soldats français et des habitants. Elles faillirent dégénérer en émeute. Déjà les bourgeois s'étant concertés, devaient se rendre en armes à un conciliabule, quand le gouverneur de la ville le sire de Ghistelles, averti, s'arma et parcourant à cheval et suivi de quelques hommes les principales rues, les détermina à rentrer chez eux. Mais ce ne fut pas sans peine et sans que des incidents pénibles se fussent produits. Plusieurs hommes d'armes de la suite du duc de Berry furent blessés, et le duc lui-même aurait été frappé. Il fallut pendant plus

1. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 11.
2. *Ibid.*, t. XII, p. 21.
3. Arch. nat. JJ. 128, n° 78.
4. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 21.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sieurs semaines établir des patrouilles et des gardes de nuit pour prévenir et au besoin éviter de nouvelles bagarres[1].

Ce découragement, ce départ d'un certain nombre d'hommes d'armes, ces pillages, cette pénurie et ce renchérissement des vivres, cette animosité entre Français et Flamands résultaient du retard inexplicable dans le passage en Angleterre. Tout était prêt depuis longtemps. Quelles raisons le faisaient différer? Tous les chroniqueurs sont unanimes à en rejeter la responsabilité sur le duc de Berry. Ce seraient sa mauvaise volonté, sa lenteur à rejoindre avec les contingents qu'il conduisait, le roi qui l'attendait à l'Écluse, son peu d'empressement à répondre aux lettres de Charles VI et du duc de Bourgogne le pressant de hâter sa venue, qui auraient été la cause déterminante de l'échec ; à son arrivée la saison était trop avancée, la mer intenable ; on n'aurait pu sans danger s'embarquer[2]. A examiner de près les accusations portées contre le duc, on est amené à conclure que, fausses en ce qui concerne son arrivée tardive à l'Écluse, elles sont exactes en ce qui touche le rôle qu'il joua en la circonstance. Jean de Berry avait rassemblé des troupes non seulement dans ses domaines, mais aussi en Guyenne, dont il était lieutenant général au nom du roi. Il ne paraît pas avoir accompagné Charles VI dans la première partie de son voyage. On raconte qu'il arriva à Paris après que Charles en fut parti, et qu'après avoir fait ses dévotions à Notre-Dame, il se mit lentement en route, et arriva à l'Écluse où le roi l'attendait depuis

1. Cet épisode est rapporté par *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 21. — Le duc de Berry, attaqué à Bruges et jeté à bas de son cheval, aurait été quasiment étouffé par les bourgeois ; il aurait dû demeurer trois semaines alité dans une auberge avant de se remettre de cette chaude alerte. Les chevaliers à l'annonce de ces troubles se seraient prudemment enfermés dans leurs hôtels ; le bruit courait que les corps de métiers allaient s'assembler en armes sur la place du Marché. Le sire de Ghistelles les calma ; mais divers écuyers auraient été blessés et soignés dans la ville. Le bourgmestre et les hommes de la loi s'efforcèrent de réprimer l'émeute et c'est en reconnaissance sans doute de ses services que le duc de Bourgogne fit don le 6 novembre à Jean de Mantenaye, bourgmestre de la ville, d'aiguières et de hanaps d'argent (B. et H. Prost, *ouv. cité*, n° 1477). Pendant quarante-neuf nuits le guet ne quitta pas la place du Bourg, et l'on veilla à la sécurité de la ville (Cf. Gilliodts van Severen, *ouv. cité*, t. III, p. 103.)

2. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 21, et notes de la p. 359. — *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 448. — *Juvénal des Ursins* (éd. Michaud), p. 370. — Ni P. Cochon, ni la Chronique des quatre premiers Valois, ni Buonaccorso Pitti, ni Walsingham, ni Knigthon ne parlent du duc de Berry.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

longtemps. Lorsqu'enfin il y parvint, son royal neveu l'aurait accueilli par des paroles de reproches « Ha ! beaux oncles ! que je vous ay desiré et que vous avés tant mis à venir ! Pourquoy aves-vous tant attendu ! Nous deussions ores estre en Angleterre, et avoir combattu nos ennemis[1]. » A la vérité, d'après le Religieux de Saint-Denis, le duc de Berry serait arrivé le 14 octobre[2]. Si même on peut révoquer en doute l'exactitude du chroniqueur, et si on veut n'attribuer aucune créance à un paiement fait le 25 octobre par le duc de Bourgogne à Willaume Le Fromaige, marchand de Bruges, pour des patenotres d'ambre blanc offertes au duc de Bourbon et de Berry[3], on sait pertinemment que le duc était à l'Écluse le 31 octobre.

Ce jour en effet, Charles VI lui faisait don à l'Écluse de 10.000 l. sur la recette des aides imposées en Languedoc[4]. Or le roi paraît n'être arrivé à l'Écluse que dans les derniers jours du mois d'octobre ; il était à Lille le 16 ; à Ypres le 19 ; on le trouve à Bruges le 28, et sa présence est pour la première fois certaine à l'Écluse le 29[5]. Mais on ne peut tirer argument contre le duc de Berry d'un retard qui n'est rien moins que prouvé, on ne saurait aussi aisément le disculper de la lenteur qu'il mit à rejoindre l'armée royale dans le nord de la France ; on peut admettre que le roi et le duc de Bourgogne l'attendirent pour se diriger vers l'Écluse, et que les tergiversations du duc de Berry retardèrent la marche du roi qui mit près de six semaines pour aller de Paris à Lille, et s'arrêta longuement à Amiens et à Arras. Il faut cependant tenir également compte de la nécessité pour Charles VI d'attendre l'arrivée des escadres bretonne et normande ; or la première quitta son port d'attache à la fin de septembre, et la seconde seulement le 10 octobre[6].

Mais, si même on pouvait admettre que ni par son arrivée tardive à l'Écluse ni par sa marche trop lente en cours de route le duc de Berry ne contraria en rien le projet d'invasion, cependant on ne saurait nier qu'il fut l'auteur de son échec. Prince fastueux, lettré, protecteur éclairé des arts, amateur au goût très fin, mais politique sans larges

1. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 22.
2. *Chronique du religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 458.
3. B. et H. Prost, *ouv. cité*, t. II, p. 237, n° 1460.
4. Bibl. Nat., nouv. acq. frs. 20027, n° 95.
5. Petit, *Séjours de Charles VI*, p. 31. — Le ms. lat. 14669 place son arrivée au 26 octobre.
6. Voir plus haut, p. 274.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vues, sans idées élevées, dépensier et dissipateur sans vergogne des deniers du royaume, incapable de se mettre à la tête d'un parti, cherchant avant tout à éviter les responsabilités, cet aîné des oncles de Charles VI voyait avec peu de sympathies cette expédition dont l'un des principaux inspirateurs était Olivier de Clisson, à qui il avait voué une haine implacable. Et, ainsi que le dit Froissart, s'il donnait à entendre à tous « que jamais ne retourneroit si auroit esté en Angleterre, il pensoit trop le contraire ne il ne avoit nul talent d'aler[1]. » Défenseur ardent de Clément VII, ayant eu personnellement l'espoir d'obtenir la principauté de Tarente[2], il jugeait que la politique française devait s'attacher à la conquête du royaume de Naples, et à une action directe contre le pape de Rome. Ennemi des décisions violentes, éloigné des moyens extrêmes, il avait été précédemment le chef des partisans d'une tentative d'apaisement entre les deux royaumes. Aussi sa présence à l'Écluse donna-t-elle espoir à ceux qui ne partageaient pas l'enthousiasme du roi et des jeunes seigneurs. Plus on tardait en effet, plus les causes d'hésitation augmentaient : hostilité des Flamands, découragement chez quelques-uns, manque d'argent chez beaucoup, diminution des ressources financières pour le trésor, pénurie de vivres, épuisement des approvisionnements, raisons auxquelles s'ajoutaient les complications de politique extérieure, ainsi que les surprises de l'escadre ennemie[3] et la prise de Thérouanne par les Anglais[4]. De plus la mer était mauvaise et les vents contraires ; une tentative de sortie ne fut pas heureuse ; à peine en haute mer, à 2.000 de la côte, on ne put tenir ; il fallut en toute hâte se réfugier à l'abri du port. A côté de ceux qui voulaient à tout prix persévérer, à l'exemple du roi qui en réponse aux conseils répondait « ou nom de Dieu, et se nul sy va, je iray[5] », beaucoup discutaient ouvertement l'utilité et la possibilité du passage.

> Le Cerf disoit : je me merveil comment
> L'en passera, car l'iver est trop fiers.

1. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 19.
2. Sur ces prétentions auxquelles le duc de Berry renonça en octobre 1385, voir *Journal de Jean le Fèvre*, p. 181.
3. Voir plus haut, p.286, note 5, et 287, note 1.
4. Kervyn de Lettenhove (éd. de Froissart, notes explicatives, t. XII, p. 357). Le récit de l'attaque de Bourbourg à ce moment provient d'une confusion avec les événements de 1383.
5. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 27.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

— Le Loup respont : Tres perilleusement
Courront vaisseaux ; vens sont en leurs dangiers.
— Li alans brait : où sera nos mangiers ?
— Et le chien dist : S'argent n'ay, on m'acule.
L'usaige faut que je praigne premiers
D'escrevice, qui en allant recule.
L'autre bestail aloit fort murmurant,
Qui requistrent vaisseaulx, vivres, deniers.
Mais pour leur plaist, ne cheval, ne jument
Ne passeront, ne au quart, ne au tiers.
Le Lion dist : Nostre fait est entiers ;
Passe qui veult, je n'y fais doubte nule,
Je passeray, sans estre coustumiers
D'escrevice, qui en alant recule[1].

Cependant, il fallait prendre une décision définitive. Un conseil fut réuni, auquel on convoqua les patrons de navires et plus notables mariniers pour avoir leur avis. Là, le duc de Berry exposa longuement les raisons qui lui semblaient militer en faveur de la remise de l'expédition. Froissart, qui se trouvait alors à l'Écluse[2], a laissé de cette réunion un récit des plus vivants et qui paraît bien résumer les arguments invoqués par le duc. « Et lors le duc de Berry se tourna vers son frere le duc de Bourgongne et assist toute sa parole à luy, et dit ainsi : « Beau frere, je ne me puis excuser ne ignorer que je n'aye esté en France à la greigneur partie des conseils par lesquels celle assemblee est faite. Or ay-je depuis pensé sur ces besongnes trop grandement, car elles sont tant à toucher que oncques emprise que roy de France entreprist à faire, ne fut si grande, ne si notable ; et toutes fois, consideré les perils et incidences merveilleuses qui par ce en peuvent naistre et venir ou royaulme de France, je n'oseroie conseiller que sur la saison qui est si tardive, au mois de decembre que la mer est froide et orgueilleuse, nous mettons le roy en mer, car si mal en venoit, on diroit que nous, qui avons le gouvernement du royaulme, l'aurions conseillé et là mené pour le trahir. Aveuc tout ce jà aves vous ouï dire aux plus sages maronniers de nostre costé qu'il n'est mie en leur puissance que nous puissions, sur le temps qu'il fait et sur le vent contraire, tenir deux cents voiles ensemble de une flotte, et Angleterre est un pais moult dangereux à arriver. Et prenons que nous

1. *Œuvres d'Eustache Deschamps* (éd. Queux de Saint-Hilaire), t. V, n° MLIX.
2. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 23 variantes 7.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

y arrivions ; c'est un pays sur la mer, qui est tres mauvais pour hostoyer et combattre et pour ardoir et destruire nostre navire et toutes nos pourveances sur une nuit, car nous ne pouvons tenir la terre et la mer. Pourquoy je dis que ce voyage est nul, car se par fortune nous estions desconfiz et le roy mort et pris, le royaume de France seroit par nous perdu sans recouvrir ; car cy est la fleur du royaume. Et qui voudroit faire un tel voyage par lequel nous sommes cy assemblés, il le faudroit faire sur l'esté, non pas sur l'hiver, que la mer est quoye et le temps bel et serein, et que les chevaux traisnent aux champs, les vivres appareillés, nonobstant que pour vie de chevaux vous trouverez en Angleterre petit, fors praieries, bois ou bruyères. De mon conseil, nous n'irons pour celle saison plus avant ; mais à l'esté conseillé-je bien que nous remettons sur icy ou à Harfleur nostre navire et toutes ces gens d'armes, et parfournissions ce que nous avons empris[1] ».

Le discours du duc de Berry était habile ; les mariniers consultés déclaraient en effet que la mer était trop mauvaise et la saison trop avancée pour que l'on put s'aventurer à sortir du port[2]. Le duc de Bourgogne défendit le projet, exposa tout ce qu'il avait coûté de frais, que des impositions très lourdes avaient été levées, et que le peuple murmurerait de se voir si lourdement frappé sans aucun résultat. Il montrait bien par ses paroles « qu'il avoit plus chier à passer oultre que à retourner », mais finalement il se rangea à l'avis de la majorité du conseil[3]. « Par ma foy, dit-il, au departir sans rien faire nous y avons plus de blasme que d'honneur ; et toutes foiz je vueil que le meilleur se fasse ». Le roi lui aussi, une partie des grands seigneurs qui avaient escompté gloire et butin dans la conquête de l'Angleterre étaient d'avis de poursuivre. Mais la « plus saine partie du conseil » ne s'y accorda pas[4]. On peut du reste se demander si

1. *Froissart* (éd. Kervyn de Letttenhove), t. XII, p. 24, 25, variantes.
2. *Cronica di Buonaccorso Pitti* (éd. citée), p. 71 ; — *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 25, variantes ; — *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 458. — D'après ce dernier auteur (p. 448) le calme aurait régné sur la mer durant trois mois, et le mauvais temps aurait seulement commencé le lendemain de l'arrivée du duc de Berry. *Walsingham* au contraire (p. 151), dit que le mauvais temps dura longtemps et empêcha le départ. Telle est également la raison donnée par Knighton (p. 213).
3. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 26.
4. *Ibid.*, t. XII, p. 27.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Philippe le Hardi tenait tant à ce moment à cette expédition hasardeuse et lointaine qu'il avait conseillée deux ans auparavant. Les circonstances avaient pour lui bien changé ; les Flamands, en 1384, étaient en partie révoltés contre lui ; l'Angleterre protégeait les rebelles. En la frappant, en attirant l'armée royale à l'Écluse, le duc de Bourgogne pensait priver les Gantois d'un puissant allié, et les effrayer par le déploiement de forces considérables. En 1386, la Flandre entière était soumise à sa domination. Il devait ménager ses sujets ; l'armée française qui leur rappelait leurs défaites leur était odieuse ; le pays était pillé par les hommes d'armes, et la présence du roi de France en Flandre pouvait devenir à la longue comme une sorte de main mise sur le pays. L'intérêt économique de la Flandre, la nécessité de son libre développement industriel et commercial exigeaient qu'elle conservât des rapports suivis avec l'Angleterre. Il ne fallait pas que ce dernier royaume fut écrasé par la France, pas plus qu'il ne fallait laisser la France succomber sous le poids de la puissance anglaise. La politique de bascule qui devait tant servir à la maison de Bourgogne commençait à être mise en pratique. En plus, le danger de la Gueldre devenait de plus en plus menaçant ; était-ce le moment de s'éloigner de la Flandre qui pouvait, en l'absence du duc, être subitement attaquée ? Enfin, et ce dernier point touchait plus la politique de la France, le roi de Castille avait besoin d'être militairement et pécuniairement soutenu contre le duc de Lancastre[1]. L'établissement dans le royaume de Castille de l'influence anglaise, déjà dominante en Portugal, eut été pour la France un échec beaucoup plus grave que ne l'était l'abandon du projet de descente en Angleterre.

Le retour fut donc décidé, après que dans des fêtes eurent été célébrés les accords et l'engagement de mariage du fils d'Amé VII de Savoie avec la fille du duc de Bourgogne âgée de quelques mois[2] ; Philippe le Hardi trouvait encore là le moyen de travailler à la grandeur de sa maison. Les hommes d'armes, les chevaliers et les écuyers

1. Daumet, *ouv. cité*, p. 49. — Le duc de Lancastre, après son débarquement, voyant la difficulté d'avancer en Castille, avait entamé des négociations avec le roi Jean. Ce dernier en prévint le roi de France qui le 9 septembre désigna Jean de Folleville, Robert Cordelier et Thibaut Hocié pour suivre les pourparlers. (Voir le texte de ces pouvoirs dans Doüet d'Arcq, *ouv. cité*, t. I, p. 74, n° XXXVII).

2. Cordey, *ouv. cité*, p. 263 ; — le traité de mariage est daté du 11 novembre (cf. Perard, *Histoire de Bourgogne*, preuves, t. III, n° CVII).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

regagnèrent leur pays « les uns las, les autres courroucés », surtout ceux qui venus de loin avaient espéré « avoir bonne saison » ; ils s'en retournaient « molt envis sans avoir veu Angleterre ». « Aussi, ajoute Froissart, faisoit le roy de France, mais il ne le povoit amender[1]. » Durant cette dislocation des forces françaises, les bourgeois de l'Écluse, de Damme, de Bruges, qui se réjouissaient de l'événement, achetaient à vil prix toutes les provisions que l'on ne pouvait emporter[2]. Ils y trouvaient leur profit, comme le duc de Bourgogne le trouvait aussi auprès de son neveu : la fameuse ville de bois demeurait sans objet ; Charles VI en fit don à son oncle, qui l'utilisa pour les travaux qu'il poursuivait dans la ville[3]. La flotte elle aussi regagna partie la Normandie, partie la Bretagne, partie la Saintonge ; mais elle rencontra l'escadre anglaise et plusieurs bâtiments furent capturés[4] ou coulés. Quant au roi, il quitta l'Écluse au milieu de novembre ; dans les premiers jours de décembre, il était de retour à Paris[5].

« Quant les nouvelles en furent sceues en Angleterre, les aucuns en furent tous resjouis, et les autres tous courrouchiés, qui y cuidoient avoir grant prouffit. Or se fist une feste à Londres tres grande et tres grosse et se recueillirent là toutes manieres de seigneurs qui avoient gardé les pors, les havres et les passaiges sur la mer[6]. » Cependant, lors que les princes avaient quitté l'Écluse, on avait annoncé bien haut que le projet d'invasion n'était pas abandonné ; on y avait laissé nombre de provisions ; Charles VI et Philippe le Hardi déclaraient que l'on exécuterait le passage de la mer au printemps de 1387[7]. Jean de

1. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 27.

2. Froissart donne des détails curieux sur ces ventes. Un objet de 100 fr. se vendait 10. Le comte dauphin d'Auvergne tira 1.000 l. de provisions qui lui avaient coûté 10.000. Seuls ceux dont les domaines étaient peu éloignés de la Flandre purent emporter chez eux ce qu'ils avaient amené à l'Écluse, tel le sire de Coucy.

3. Voir plus haut, p. 287.

4. *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 460.

5. Petit, *Séjours de Charles VI*, p. 31-32. — Les chevaux et chariots contenant les harnais et armures quittèrent Bruges les uns le 10 novembre (Arch. nat., KK 34, f° 112, quittance de Gilles de Malines de 40 l. 13 s. 4 den. par. pour avoir mené de Bruges à Paris vingt chevaux et trois chariots de harnais, partis de Bruges le 10 novembre), les autres le 20 (*ibid.*, quittance de Didier Boisselet, chargé de semblable service, de 32 l. 12 s. p.; il quitta Bruges le 20 novembre).

6. *Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XII, p. 28.

7. *Ibid.*, p. 27. — Le 24 novembre, Philippe le Hardi demandait des prières pour la réussite du voyage d'Angleterre (B. et H. Prost, *ouv. cité*, t. II, p. 246, n° 1493).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Vienne et Clisson l'espéraient et le préparaient[1]. Les événements qui survinrent empêchèrent de le réaliser. L'Angleterre avait échappé à un des plus graves dangers qui l'aient jamais menacée. Préparée avec soin, minutieusement organisée, l'expédition française avait échoué. Charles VI avait laissé échapper le moment favorable, et l'histoire de tous temps nous enseigne qu'on ne retrouve jamais l'occasion que l'on a laissé perdre.

LÉON MIROT.

1. Ch. de la Roncière, *ouv. cité*, t. II, p. 94.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Maguelone,

Unique fief pontifical en terre de France

Montpellier, qui devint bientôt une capitale, est né de Maguelone, où était, au xe siècle, l'âme agissante de la Septimanie[1]. C'est de cette province que sont issues toutes les dynasties qui gouvernent actuellement l'Europe ou qui prétendent à régner ; celles de France et d'Espagne, de Savoie et d'Autriche, de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de Prusse, par Isabelle, petite fille de Marie, fille de Jayme-le-Conquérant, femme de Philippe-le-Hardi ; celles de Bavière et de Belgique, de Danemark et de Portugal, de Wurtemberg et de Russie, de Suède et de Norvège, par Pierre III, roi d'Aragon et de Sicile, petit-fils de Marie de Montpellier, fils de Jacques Ier. La dynastie d'Angleterre remonte à un frère cadet de Guillem VI, Guillem d'Omelas, époux de Tiburge, fille du comte d'Orange, qui était le père du célèbre troubadour Raimbaud d'Orange[2]. Ses deux sœurs épousèrent, l'une Gansfred de Mornas, seigneur de Provence, l'autre en premières noces, le seigneur de Murviel, en secondes noces, le seigneur des Baux, qui ainsi hérita du comté d'Orange. Déjà, en 1630, un écrivain avait constaté que les souverains d'Europe descendaient de Guillem VI par les femmes. Enfin, dans un discours qu'il prononça, en 1890, à l'occasion des fêtes du 6e centenaire de l'Université de Montpellier, le cardinal de Cabrières a dit : « Si vous visitez un château ruiné, mais très curieux, le château d'Omelas, qui se trouve à 30 kilomètres de Montpellier, vous verrez le berceau de cette famille, autrefois si puissante, qui par les Guillem d'Orange est montée, un peu violemment sans doute, sur le trône d'Angleterre. Et pour rendre, en pas-

1. Thomas. *Le Concile d'Agde.* — Germain. *La Septimanie,* cf. *Mém. de la Soc. Arch. de Montpellier.*
2. Pégat. *Notice sur les Guillem. Mém. de la Soc. Arch. de Montpellier.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sant, un hommage légitime qui sur mes lèvres n'est pas suspect, à celle qui pendant 20 ans fut la souveraine de la France, l'Impératrice Eugénie représentait par la famille de Guzman une branche de la famille des Guillem... »

Montpellier est bâti sur une mine de mercure. Au delà des terrains jurassiques, de l'autre côté du Lez qui « par la variété et le pittoresque des sites qu'il traverse, rappelle les fleuves de la Grèce [1] », s'épanouit jusqu'au Vidourle, limite du département sur le Gard, uue plaine basse, de 10 à 50 mètres d'altitude au maximum. Le sol est nourri de molasses, de cailloux quartzeux d'origine diluvienne et de sables marins dans lesquels on découvre des vestiges de mastodontes. Les eaux de la mer et des rivières s'y mélangent en des courants hostiles, qui depuis des siècles désagrègent les îlots et par ce limon toujours croissant les relient les uns aux autres, en développant les plages. Si la prédominance des vents de terre refoulant à la mer les sables a préservé l'existence des étangs de Thau, de Frontignan, de Villeneuve et de Pérols, les autres étangs, au contraire, sont asséchés par les sables et par les alluvions des fleuves. Le Rhône charrie jusqu'à Cette, dont le port serait vite bouché sans le travail continu des dragues, l'amas de ses rocailles broyées. Richelieu savait bien les dangers que le port de Cette présenterait à la navigation, puisqu'il avait projeté de le construire vers le sud, près du grau d'Agde, en face de l'îlot volcanique de Brescou. Il y a toujours là, bâti sur la coulée de lave qui descend du cap d'Agde, un môle qui s'avance de 800 mètres dans la mer, et que les gens du pays appellent « le bras de Richelieu ». Mais Louis XIV voulut, par un caprice de sa toute-puissance, créer au pied du mont Saint-Clair, entre la mer et l'étang de Thau, le port dont le Bas-Languedoc, après l'anéantissement de Maguelone [2], de Lattes et d'Aigues-Mortes, éprouvait le plus impérieux besoin. Naguère, sur ces plages désolées, on ne rencontrait que des tamaris et des roseaux, et par endroits des tentes blanches sous lesquelles subsistaient, dans la simplicité la plus douce, des tribus de pêcheurs. Aujourd'hui, dans le sable réfractaire au phylloxera, les vignes prospèrent.

Entre Montpellier et Frontignan, il n'y a point de culture, pas un

1. Sainte-Beuve.

2. *Hist. générale du Languedoc*, éd. Privat. — Lenthéric. *Les villes mortes du Golfe de Lion.* — Fauriel. *Hist. de la Gaule méridionale.* — Astruc. *Mém. pour servir à l'histoire du Languedoc.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

arbre. Des petites eaux dorment dans le sable. Les rares citadins qui par le canal des Etangs viennent, à 15 kilomètres de leur ville, visiter le palais épiscopal de Maguelone, croisent de loin en loin un pêcheur rôdant sur sa barque par la vaste lagune, et debout, guettant le poisson. Il n'y a plus sur le rocher de Maguelone que des ruines. Ruines ignorées aujourd'hui du fief pontifical autrefois illustre, patrimoine de saint Pierre, l'unique en terre de France; ruines de la bourgade heureuse, qui meurent d'une lente agonie, dans le dédain de notre âge.

Le soir, quand l'horizon est pur, le voyageur peut assister à un spectacle plus impressionnant que les fantasmagories d'un songe. A l'heure où le soleil s'en va derrière les collines calcinées de Villeveyrac, il trouble l'étendue d'une flamme rouge. Une légère brume voile le visage de la mer. C'est le mirage. La terre monte lentement vers la mer, où le monde des eaux emporte, en se balançant comme une feuillée, un monde colossal de cultures et de bois, parmi lesquels on distingue des clochers bleus, des mâts dorés de tartanes, des tours et des remparts. Au souffle de la mer, le brouillard s'évanouit bientôt.

Maguelone [1] est en France le pays du merveilleux, où l'humain et le divin se confondent. Il vient à nous sous forme de légende, en célébrant dans un langage populaire la poésie de la souffrance et de l'amour. C'est le roman de Pierre de Provence et de la Belle Maguelone [2].

Un chevalier débarquait un jour dans l'île, et demandait assistance à l'hôpital Saint-Pierre. Comme il souffrait moins de son corps que de son âme, une sœur, après lui avoir, selon l'usage, lavé et baisé les pieds, le pria de lui dire le sujet de sa peine. Il raconta qu'il était le fils d'un gentilhomme de Provence et qu'un de ses frères l'avait dépouillé de ses États. Car, ayant quitté la Provence, il s'était rendu à la cour de Naples avec le désir d'y connaître Maguelone, jeune princesse renommée pour sa beauté et pour sa grâce. A la cour de Naples, il n'avait pas trahi son identité, parce qu'il entendait ne valoir que par les vertus de sa personne. Brave et généreux, il avait conquis, sous le

1. Gariel. *Maguelone suppliante.* — Thomas. *Géographie anc. du départ. de l'Hérault,* t. 1, p. 443.

2. Ce poème a été traduit dans presque toutes les langues. Pétrarque, qui « fit son cours pendant 4 ans à Montpellier, polit, pour se distraire de ses études, ce roman et lui donna des grâces nouvelles » (Gariel). Ceci, à la vérité, est contesté par M. Henri Cochin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nom de Chevalier des Clés, le cœur de Maguelone, que son père avait promise en mariage à l'un de ses courtisans. Mais, après que le chevalier des Clés lui eut révélé la noblesse de son origine et juré respect et fidélité sur les Saints Évangiles, elle consentit à le suivre chez ses parents de Provence. Ils partirent ensemble de grand matin, marchèrent tout le jour. Le soir, ils s'arrêtèrent dans un bois, près de la mer. Or, pendant que sous un arbre la princesse sommeillait, un oiseau vint furtivement dérober à ses doigts trois anneaux d'or que lui avait donnés Pierre, et que celui-ci tenait de sa mère. Dès que Pierre s'aperçoit du larcin, il veut d'un élan le reprendre. Mais l'oiseau s'envole, jusque sur un rocher de la mer. Pierre saute dans une barque ; malheureusement, cette barque, dépourvue de gouvernail, ne résiste pas à la rafale qui la rejette au loin. Pierre, voyant la mort prochaine, demande à Dieu de protéger la fiancée qu'il a perdue. Il ne meurt pas. Des corsaires, allant en Égypte, le recueillent dans leur tartane, non par compassion, mais pour le vendre à leur sultan. Pierre ne tarde pas à mériter la sympathie de son maître, qui lui rend la liberté, et il part pour sa Provence : après une dure traversée sur une nacelle légère, il aborde près du Rhône. Et, le long de la mer, il marche vers la Septimanie, en songeant à Maguelone qu'il chérit d'un cœur fidèle, et qui certainement l'accuse de trahison.

Au récit du chevalier, la sœur hospitalière ne peut longtemps contenir ses larmes. « Vos parents, lui dit-elle, vivent encore, ainsi que Maguelone. Maguelone, loin de croire à l'abandon de Pierre, n'a cessé de prier pour son retour... Sachez que, dans la forêt, lorsqu'elle s'éveilla, et qu'elle se vit seule au bord d'une mer inconnue, elle éprouva un sentiment de honte. Mais, au lieu de s'en retourner à la cour de son père, elle partit pour Rome s'engager dans un hospice réservé aux pèlerins, afin d'être agréable à Dieu. Songeant toujours à Pierre dont elle reste la fiancée, elle est venue ici avec la mission d'élever un hospice semblable à celui de Rome. Maintenant, elle s'y consacre au soulagement des malheureux... Si Maguelone apparaissait devant vos yeux, pourriez-vous la reconnaître ? »

La sœur ôta son voile. Pierre reconnut sa fiancée. Il lui prit les mains. Ensemble, ils rendirent grâces à Dieu de la bonté qu'il avait eu de les unir de nouveau... Pierre, en Égypte, avait caché un trésor dans des barils de sel, que bientôt le hasard amena sur ce rocher, auquel Maguelone avait donné son nom. Avec cet argent, ils appelèrent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

plusieurs ouvriers à la construction d'un bel hôpital et d'une belle église. Et les gens du pays apportèrent à ces édifices leurs plus grandes aumônes...

Après avoir écouté la légende, dont la poésie est plus savoureuse de contenir une part de vérité, accueillons l'histoire qui est chargée de tant de noblesse. L'église de Maguelone existe depuis les premiers temps du christianisme. Car la tradition[1] rapporte qu'après la mort du Christ, Madeleine, la pécheresse, fuyant la persécution, avec Simon le Lépreux, Marthe et Lazare d'Arimathie, s'embarqua sur un esquif sans voile ni rames. Ils abordèrent en Provence, près du Rhône, et tandis que Lazare à Marseille, Maximin à Aix, Marthe à Avignon et à Tarascon répandaient la foi nouvelle, Madeleine suivit son frère Simon dans l'île à qui elle légua son nom, *Magdalena,* Magdalone. Le premier évêque de Maguelone est donc Simon le Lépreux. « On voit encore dans le petit bois de chênes verts et d'oliviers, qui entouraient naguère l'église de la Madeleine, une grande cuve baptismale, sculptée de guirlandes et d'arabesques, et qui paraît remonter à une époque où le baptême s'administrait par immersion[2]. »

Sur ce rocher de Maguelone, « rond comme une boule », les Phéniciens avaient fondé, ainsi que sur d'autres points de la côte, un port. Les Romains y construisirent une cité, que saccagea Ch. Martel. L'île compte 30 hectares. La cité de Paris n'en comptait que 19 ; celle d'Aigues-Mortes, qui renferma jusqu'à 40.000 habitants, n'en comptait que 18. Les maisons d'une cité au moyen-âge étaient très petites, dispersées sans ordre, autour de l'église ou du château, dans une enceinte de remparts. Entre ces maisons, les chemins qui se rendaient au château ne se frayaient que malaisément un passage. Les habitants de Maguelone avaient, par la pêche sur la mer et sur les étangs, une vie facile. Les embarcations, galères, tartanes, barges, étaient d'un si faible tonnage, qu'elles n'avaient besoin ni de vastes chantiers, ni de rades.

Les évêques de Maguelone apparaissent dans l'histoire vers la fin du VIe siècle, aux conciles de Tolède, assemblées religieuses et populaires d'où sortit une législation qui servit de code à la chrétienté

1. Raban-Maur. *Vie des saintes Marie-Madeleine.* — S. Grégoire. *Hist. française,* IX. — Gariel. *Idée de la ville de Montpellier.*
2. Germain. Villeneuve-lez-Maguelone.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

naissante. En 1033, sur la demande de l'évêque Arnaud, qui avait déjà reconstruit la cathédrale-forteresse, et qui, après avoir obstrué de grands rochers le port sarrasin[1], en avait creusé un nouveau, mieux à l'abri des tempêtes, à l'est, le pape Jean XX adressa une lettre à toute la chrétienté en faveur de Maguelone, qu'il dédiait à saint Pierre, prince des Apôtres, et à saint Paul, docteur des Nations. Arnaud, fin diplomate, obtint ensuite de la comtesse de Melgueil la cession de l'étang de Maguelone, dont ses successeurs agrandirent le domaine par l'annexion de plus de 50 églises.

A cette époque, Maguelone provoqua, sur le versant de la colline qui regarde la mer, tandis que sur l'autre versant se trouvait déjà Montpelliéret, la naissance de Montpellier qui longtemps demeura un village. Ce nom de Montpellier ne vient pas, ainsi qu'on le croit généralement, des mots *mons Puellarum*, mont des Jeunes Filles, mais des mots *mons pessulanus*[2], mont élevé. A une lieue de là, sur une autre colline dominant le Lez, près de Castelnau, on voyait les ruines de l'importante ville de Substantio[3], ancienne colonie romaine, détruite par Ch. Martel.

Partout, en l'âge féodal, le pouvoir temporel s'inclinait devant le spirituel. Les seigneurs considéraient que Dieu a donné au Pape tous les peuples en héritage. A partir du 27 avril 1085, le privilège est accordé au comté de Maguelone, et à lui seulement, d'arborer les insignes du vicaire de Jésus-Christ. En juin 1096, Urbain II, prêchant la croisade à Maguelone, décréta que cette église est la première après celle de Rome[4]. En 1118, Gélase II[5], chassé de Rome par les Colonna, accourt y chercher un asile. En 1119, Calixte II[6] y vient célébrer la fête de saint Pierre. Tous les seigneurs de la Septimanie donnent, dans leur enthousiasme, au moment de s'embarquer pour la croisade, leurs revenus à cette église, des terres et des bois. En

1. Reinaud. *Invasion des Sarrasins en France.* — Thomas. *Montpellier, tableau historique pour servir de guide à l'étranger dans cette ville et ses environs.*
2. *Villa Montispessulani* (bulle d'Honorius III, 18 mars 1212).
3. Ph. de Saint-Paul. *Substantion. Mém. de la Soc. arch.*, t. I, pp. 5 et 7.
4. *Collection de sceaux*, par M. Douët d'Arcq, 6e partie, t. II. *Lettre de Clément IV à Bérenger de Frédol.* — Germain. *Études historiques sur les comtes de Maguelone, de Substantion et de Melgueil.* — Renouvier. *Maguelone.*
5. *Recueil des Historiens de France*, cf. dom Bousquet.
6. Martène. *Thesaurus anecdot.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mai 1130, Innocent II, contraint de fuir le palais de Frangipani [1], à Rome, où il sent que peu à peu ses défenseurs se tournent par ambition contre lui, vient sur une galère aborder à Maguelone. Raymond est de tous les évêques de France, ainsi que Guillem VI, seigneur de Montpellier, le premier à reconnaître son élection, car Innocent II est en butte aux persécutions de Pierre de Léon, un fils de juif converti, qui, puissamment riche et soutenu par des partisans nombreux, s'est fait proclamer pape sous le nom d'Anaclet II.

Ce Guillem VI était le suzerain de Bernard IV [2], seigneur de Maguelone. Celui-ci, en mourant, ne laissa qu'une fille, Béatrix, que Guillem, son tuteur, promit en mariage au comte de Provence, Raymond-Bérenger III, frère cadet du comte de Barcelone, beau-frère du roi de Castille et du comte de Foix, possesseur de vastes domaines dans le Rouergue, le Gévaudan et le Carladais.

En 1135, le mariage de Béatrix et de Raymond Bérenger est célébré en grande pompe à Melgueil. On avait le goût, en ce temps-là, de fêtes splendides et bruyantes sous le ciel : les gens du peuple venaient de loin participer aux réjouissances de leurs seigneurs. Le jeune Raymond-Bérenger, que poussait le sentiment de la gloire, ne tarda pas à provoquer les Génois, dont la prospérité maritime excitait sa jalousie. Il sortait du port de Melgueil, qui est aujourd'hui ensablé, lorsque dans les premières eaux de l'étang une galère ennemie se présenta. Il était debout sur une embarcation, impatient de combattre : mais un trait d'arbalète, lancé par un Génois, l'étendit roide mort. Il ne laissait qu'un fils, Raymond-Bérenger IV, que recueillit, par intérêt surtout, son oncle paternel, le comte de Barcelone.

Maguelone, au sein des tempêtes, conservait toujours son autonomie, qu'affectaient de respecter les Rois de France. Ainsi Louis VII, revenant d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, assista, le 9 février 1155, à une réunion du chapitre, où il déclara spontanément prendre sous sa protection les biens de cette église avec ses dépendances et maintenir Raymond dans son droit de justice criminelle. Peut-être était-ce là, pour Louis VII [3], une façon de protester contre la

1. Pandulph Pisan. *Vita Gelasii II.*
2. Germain. *Étude sur les comtes de Maguelone.*
3. *Recueil des Historiens de France.* Dom Bousquet. — Achille Luchaire. *Hist. des Institutions monarchiques sous les premiers Capétiens.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

suzeraineté du pape. Il se garde, en tout cas, de trahir la moindre convoitise, parce qu'il sait la solidité des liens qui, sur cette portion du littoral, rattachent la population au pays.

Comment les papes n'eussent-ils pas affectionné ce pays, où quelques-uns avaient vécu leurs plus jeunes années, les plus belles ?... Adrien IV [1], le seul Anglais qui ait ceint la tiare, avait commencé par être mendiant dans son village, Saint-Alban And'Albots Langley. Il était venu en France un bâton en main, il avait marché vers les pays de la lumière : à Mauguio il s'était arrêté pour entamer ses études de clerc, et il les avait achevées dans le chapitre de Maguelone. Maguelone, il ne l'oublia jamais. C'est par son intervention que fut retardée la mainmise du comte de Barcelone sur la seigneurie de l'île. Ce comte, qui se proclamait le protecteur de son neveu, Raymond-Bérenger IV, s'était allié déjà au roi d'Angleterre, Henri II, et il s'allia au seigneur de Montpellier, Guillem VII, afin d'annihiler en Bas-Languedoc l'influence du riche comte de Toulouse, Raymond V, beau-frère du roi de France, Louis VII.

Afin d'augmenter leur prestige auprès des populations si dévouées au pape, ils s'empressent l'un et l'autre, le comte de Barcelone et Guillem, de reconnaître l'élection d'Alexandre III, lequel, chassé de Rome par l'empereur Frédéric Barberousse et par l'anti-pape Victor III, s'était embarqué (janvier 1163) à Terracine pour Maguelone. Bientôt Guillem attire le pape chez lui, à Montpellier. C'est alors, par le chemin de sable, le long des étangs bleus parsemés de tartanes aux voiles blanches, une promenade triomphale au milieu des acclamations du peuple. De tous les points de la province, de Toulouse même, sont accourus les nobles, des paysans, et aussi les Juifs et les Sarrazins, ceux-ci très glorieux de marquer leur gratitude au chef d'une Eglise qui protège leur commerce. Le pape, revêtu de ses habits pontificaux, précédé de « moult barons et hommes d'armes, monte une haquenée blanche ». Guillem qui, par cette manifestation, s'avoue son homme-lige, marche à pied, au-devant de lui, en qualité d'écuyer.

Le comte de Barcelone [2], voyant avec dépit la faveur accordée à Guillem, va se joindre dans Rome au chef du parti révolté, l'empereur Barberousse. Il n'est pas seul à montrer de l'humeur. Bernard

1. *Hist. génér. du Languedoc.* — De Grefeuille. *Hist. de Montpellier.*
2. Diago. *Hist. des comtes de Barcelone.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pelet, le seigneur de Maguelone, est trop proche voisin de celui de Montpellier pour ne pas l'épier avec envie dans l'agrandissement de sa fortune. Alexandre III, d'ailleurs, a remarqué, pendant les fêtes, l'indifférence hargneuse de ce Bernard, et flairant en lui la trahison qui se prépare, il soupçonne que ce vassal brûle du désir de s'émanciper de la suzeraineté de Rome, et que Barberousse, avec l'anti-pape Victor III, afin de s'assurer en Bas-Languedoc un complice, lui ont promis sur l'île l'autorité suprême.

Soudain, l'antipape meurt[1]. Bernard, désemparé, exprime à Alexandre III[2] le repentir de sa perfidie. Le pape descend vers Maguelone où des pèlerins se préparent, sur quelques vaisseaux des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, à s'embarquer pour la Terre-Sainte. Mais le chemin de l'Italie n'est pas libre. Les douze cardinaux aperçoivent, dans les brouillards du matin, 6 galères pisanes de l'Empereur guettant le pontife au passage. Celui-ci rentre prudemment à Maguelone, jusqu'au jour où sur la mer déserte, un vaisseau sicilien l'emportera vers Messine.

II

Alphonse II, roi d'Aragon, avait obtenu de Manuel Comnène, Empereur d'Orient, la main de sa fille, Eudoxie[3]. Cette princesse tardant à paraître sur les rives de Barcelone, Alphonse soupçonna chez l'Empereur une intention de tromperie. Las d'attendre, il épousa tranquillement (7 janvier 1174) Dona Sancia, infante de Castille. Ce mariage était à peine célébré, qu'Eudoxie, accompagnée d'un évêque et de deux seigneurs, se présentait sur la route de Lattes à Montpellier. La déception fut grande, et la perplexité, pour les deux seigneurs de Constantinople, surtout pour la jeune princesse. Ayant informé son père de l'étrange mésaventure, elle demanda conseil à Guillem, seigneur de Montpellier.

Celui-ci, pour la consoler, lui offrit sa propre personne, en rêvant qu'il trouverait peut-être en ce mariage le moyen de monter quelque jour sur le trône de Byzance. Eudoxie, non sans mauvaise humeur,

1. *Arnaud de Verdale*, édit. Germain. — Jaffé. *Reg. pontif. rom.*
2. Germain. *Maguelone.*
3. *Familles byzantines. Recueil des Histor. de France*, Dom Bousquet. — Zurita. *Anales de la Corona de Aragòn.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tergiversa devant ce Montpelliérain, qui n'était ni roi ni fils de roi. Mais les rois de Castille et d'Aragon insistèrent auprès d'elle, et son père l'Empereur étant venu à mourir, elle accepta la mésalliance, toutefois à la condition que son premier enfant, quel qu'en fût le sexe, hériterait de la seigneurie de Montpellier, et que tous les habitants au-dessus de dix ans garantiraient par serment cette promesse.

Les nouveaux époux ne furent point heureux. Eudoxie cependant ne manquait ni d'intelligence ni de charme : le grand poète de cette époque, Foulques de Marseille, qui fut moine de Cîteaux, puis évêque de Toulouse, chanta ses vertus et sa beauté. Mais elle avait pour Guillem si peu de considération qu'elle lui reprochait à chaque instant sa petite noblesse, sa pauvreté. Guillem, excédé par ses injures, quitta un jour le Languedoc, et sur l'invitation d'Alphonse II, il se mit en route vers la cour d'Aragon, qui se trouvait alors à Perpignan.

Là, il s'éprit d'Agnès de Castille, sœur de la reine [1]. Pas plus que les autres princes de son temps, Alphonse II n'était difficile en matière de fidélité. Non seulement il ne s'étonna guère du penchant de Guillem pour Agnès, mais il l'y encouragea, dans l'espoir que par une alliance avec le seigneur de Montpellier il se fortifierait lui-même en Languedoc. Donc, en mai 1187, Guillem, après avoir chassé de son palais Eudoxie, épousa Agnès. Alphonse II, pressé de légitimer cette union, accorda aux nouveaux mariés, en présence de l'archevêque de Tarragone et de l'évêque de Lérida, la jouissance viagère du domaine de Budes [2].

Eudoxie, blessée dans son honneur de femme et d'épouse, en appela des outrages de son mari à l'évêque de Maguelone. Guillem, qui la punissait de ses railleries de naguère, se sentait le plus fort. Il affectait une ferveur chrétienne, faisant des donations aux églises de la cité, promettant au pape d'améliorer sa conduite. Heureusement pour lui, Eudoxie mourut à l'abbaye d'Aniane, au pied de la Cévenne, sur le seuil des Gorges des Saint-Guillem-le-Désert. Guillem, poursuivant alors, malgré l'évêque de Maguelone, le développement de sa puissance, en faveur d'un héritier mâle, se débarrassa de Marie, l'enfant de son premier mariage : il la maria loin de ses domaines, de l'autre côté du Rhône. Inspiré par Agnès, dont l'esprit souple ainsi

1. Gariel. *Séries Prasul. Magal. Hist. génér. du Languedoc.*
2. Germain. *Hist. de Montpellier. Etude sur les comtes de Maguelone.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que la beauté le captivaient de plus en plus, il avait exigé de Marie la renonciation complète à ses droits de succession sur Montpellier.

Au bout de quelques mois, Marie devint veuve. Agnès, sa marâtre, la dépouilla aisément de sa dot, des meubles, des bijoux, des 400 marcs que son mari lui avait légués. Sans ressources, Marie revint à Montpellier, s'accoutumant davantage aux rigueurs de la destinée. De nouveau, sa présence dans le palais, auprès d'Agnès, ne fut tolérée qu'avec peine. Son père, le cauteleux Guillem VII, eut tôt fait de la remarier, à 15 ans, vers les Pyrénées, avec Bernard VI, comte de Comminges, qui était le neveu du comte de Toulouse, Raymond V. Ce brave Bernard était déjà, selon la coutume trop répandue à cette époque, deux fois bigame. Car, les prétextes ne manquant jamais pour excuser les actions les moins excusables, il avait répudié deux femmes, Béatrix de Bigorre et Comtors de la Barthe.

Les seigneurs de ce temps-là ressemblent assez, dans notre midi, aux mahométans : si l'on en croit les chroniques ecclésiastiques, Raymond à Toulouse avait un harem. Mais quel intérêt poussait donc ce Bernard à rechercher cette fois une femme très jeune, pas jolie, déjà veuve ? Désirait-il revendiquer plus tard les biens de cette épouse aux dépens de ses frères, enfants d'un second mariage, toujours contesté ? Guillem donnait à sa fille Marie 200 marcs à titre de dot, et il l'obligeait encore à renoncer à ses droits éventuels sur la seigneurie de Montpellier. Bernard, de son côté, en donnant à Marie, comme douaire, le château de Muret, s'engageait à léguer tous ses biens à l'enfant qu'il aurait d'elle, sauf le pays de Comminges, si cet enfant était une fille.

Seulement, lorsque trois ans après, l'Eglise proclama valable le second mariage de Guillem, Bernard déclara cyniquement en avoir assez de sa femme Marie. Car Marie ne possédait plus maintenant aucun titre de revendication sur les biens de son père : ces biens appartiendraient tous, du moins il le crut, à ses frères, les fils d'Agnès. Comme l'évêque de Comminges, puis l'archevêque d'Auch, ne lui accordèrent pas une sentence de séparation, il maltraitra pis qu'une esclave la douce Marie, jusqu'à ce qu'excédée d'humiliations et de souffrances, elle repartît pour Montpellier chercher un asile.

Guillem VIII naïvement s'indigna de la désinvolture de son gendre, sans apercevoir, dans sa misère paternelle, le juste châtiment qui le frappait. Car enfin, lui qui avait autrefois résisté au Saint-Père lui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

enjoignant de reprendre Eudoxie, sa première épouse, il suppliait à présent ce même Innocent III [1] de contraindre son gendre à l'observance des lois religieuses du mariage qu'il avait violées sans scrupule.

Là-bas, dans son château de Comminges, Bernard ricane et raille. Quoi ! Que lui reproche-t-on ? N'est-il pas un vrai chrétien, d'avoir reconnu qu'il était lié avec Marie par une parenté au 4e degré, qui défend tout mariage, et d'être honnêtement revenu à sa première femme, très légitime, Béatrix de Bigorre, dont il s'était senti plus amoureux, depuis qu'il en était privé ?... Mais le Gascon a de la chance. En effet, Guillem, son beau-père, meurt en 1202, à 45 ans.

Par le testament que celui-ci a rédigé selon les préférences de sa femme Agnès, Marie est sacrifiée une fois de plus. Car Guillem IX succède à son père, dans la seigneurie de Montpellier. Mais le mourant, aveuglé par sa tendresse d'époux, n'a pas prévu que Montpellier protesterait avec énergie contre sa violation des droits à l'héritage. La cité estime, en effet, que la fille d'Eudoxie, non les fils d'Agnès, doit seule hériter de son père. Guillem IX gouvernait depuis deux ans, avec une autorité d'ailleurs intelligente, lorsque le peuple, guidé par les 12 consuls, lui arracha le pouvoir et, selon toute justice, en investit Marie.

Marie a 20 ans [2]. Seule dans son palais, elle se livre affectueusement aux élans dévoués de son peuple. A quel prince, digne d'elle et de la seigneurie, confiera-t-on sa destinée ? Les bourgeois de Montpellier s'en vont en Catalogne, à Perpignan, chercher un roi que n'ont point touché les rivalités languedociennes, Pierre d'Aragon, brillant troubadour, guerrier hardi. Devant la proposition qui le flatte, du moins en apparence, car peut-être en secret l'avait-il préparée par des émissaires, Pierre manifeste quelque incertitude. Au fond de lui, une joie s'allume. Il va donc mettre la main sur ce littoral du Languedoc qui continue le sien, celui de Catalogne. Et par des alliances, par des conquêtes, il songe à la possibilité déjà de créer un vaste royaume, que plus tard son fils Jayme réalisera presque, au sud de celui de France, des Alpes aux Pyrénées.

Veuf, Pierre est libre de ses gestes. Il accourt à Montpellier. Dans

1. *Innocent III, Épist.*
2. *Hist. de Languedoc.* — Germain. *Hist. de Montpellier. Le Petit Thalamas de Montpellier* (*Soc. archéol. de Montpellier*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le cimetière de la maison du Temple, le 15 juin 1204, il signe son contrat de mariage, au milieu d'une illustre assistance, où l'on remarque Sanche, son oncle ; Raymond, comte de Toulouse ; Bernard d'Anduze ; Guillaume des Baux, prince d'Orange ; Hugues, son fils ; Alphonse, comte de Provence ; toutes les notabilités de la ville. Deux jours après, il prête serment de fidélité à Guillaume d'Antignac, évêque de Maguelone, pour la seigneurie de Montpellier, dans l'église Notre-Dame des Tables [1]. Il promet à Marie, aux consuls, à l'évêque de Maguelone, au peuple, tout ce qu'on réclame de sa bonne volonté. Il ne touchera pas aux coutumes de la ville qui restera exemptée des servitudes féodales ; il accepte dans l'administration des affaires publiques la collaboration des douze consuls. En outre, il accorde à ses nouveaux sujets le privilège de trafiquer librement dans ses Etats espagnols [2].

Le 15 août, jour de fête, sous la voûte de Notre-Dame des Tables [3], tandis que les cloches sonnent dans un ciel calme, tandis que la foule bourdonne devant le portail grand ouvert, sur la place du parvis, qui est décorée de bannières aux couleurs catalanes, aragonaises et languedociennes, il jure sur les Saints Evangiles que par ses soins sera délivrée au peuple une charte en 123 articles. Le 28 août, dans la chambre du château, son serment est reçu par son épouse Marie, « reine d'Aragon, comtesse de Barcelone et dame de Montpellier ». Les consuls, qui étaient chaque année nommés le 1er mars, avaient déjà le 25 août prêté serment devant Marie, laquelle étonnée par tant de gloire, souriait timidement, avec sa mélancolie d'orpheline naguère méprisée.

Le roi ne se contenta pas de flatter par ses largesses les gens de Montpellier ; il voulut prévoir les compétitions possibles de ses rivaux, les enfants d'Agnès, aujourd'hui vaincue. Pour obtenir d'Agnès une adhésion irrévocable, il ne sut rien de mieux que de satisfaire en elle la mère : il maria sa fille aînée avec le riche Raymond-Roger II, vicomte de Béziers, lequel offrit en douaire à son épouse les châteaux de Pézenas et de Torves ; il amena ses fils au-delà des Pyrénées, dans l'Aragon. Séduits par sa bonne grâce, ceux-ci s'amusèrent avec lui dans ses parties de chasse, dans ses vagabondages de bon vivant à travers

1. Fabrège. *Hist. de Maguelone*, t. I.
2. Pierre de Vaux-Cernay. *Histoire générale du Languedoc.*
3. L. Guiraud. *Hist. du culte et des Miracles de N.-D. des Tables.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les campagnes parsemées de fermes, où l'on cueillait de belles femmes plantureuses, empressées au plaisir. Ils guerroyèrent même en sa compagnie contre les populations mauresques et le suivirent jusqu'en Sicile.

Pierre, lorsqu'il eut dispersé loin de Montpellier ses rivaux de la veille, lorsqu'il les eut nantis de charges et de bénéfices, ne prit pas le temps de regarder Marie, son épouse, et de lui plaire. Qu'avait-il à craindre maintenant ? Elle dépendait de lui. Il partit pour Rome, dans un élan de foi peut-être, sûrement afin de solliciter d'Innocent III la consécration de son titre de seigneur de Montpellier, et de se mettre en quelque sorte sous sa tutelle. Car il songeait à Maguelone, à l'île plusieurs fois sanctifiée par le séjour des Papes, ce qui lui permettrait, s'il la possédait un jour, d'avoir une issue directe sur la mer, surtout d'embellir sa couronne du prestige d'un fief pontifical.

Donc[1], il s'embarqua pour Rome avec cinq galères ; décidé à se donner un air de prince, non espagnol, mais français, il se fit escorter par des Français, l'archevêque d'Arles, le prévôt de Maguelone, Hugues de Baux et Rousselin, vicomte de Marseille. Le 11 novembre 1204, dans la basilique de Saint-Pancrace, Pierre promit solennellement au Pape de défendre les ennemis de l'église romaine. Le Pape lui prodigua les plus grands honneurs et le couronna.

III

Les hommes du XIIIe siècle, dans le midi de la France, ne sont plus des rustres, courbés tout le jour sur la glèbe, ou des chefs de guerre occupés à cavalcader toute l'année. Ces chefs pourtant sont encore « gloutons, buveurs, trop enfoncés dans la vie animale pour comprendre l'élégance des formes et l'harmonie des couleurs. » S'ils voient la fine lumière des choses de l'art, ils ne sont pas tout à fait sortis de la barbarie. Ils se plaisent surtout à consommer et à détruire. « La société du moyen-âge était composée des débris de mille autres sociétés. Les Francs, les Goths, les Anglo-Saxons, les Normands, y retenaient les usages et le caractère propres à leurs races... De là, ces spectacles incohérents, ces coutumes qui paraissent se contredire et ne se tiennent que par les liens de la religion... Notre temps laissera-

1. Pierre de Vaux-Cernay. *Historia.* — *Innocent III, épist.* — *Hist. générale du Languedoc.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

t-il des témoins aussi multipliés de son passage que le temps de nos pères ? Qui bâtirait maintenant des palais et des églises dans tous les coins de la France [1] ? »

La population en mouvement autour des édifices du Moyen-Age égalait presque la population d'aujourd'hui. Le pays était riche et bien cultivé : c'est ce que démontrent l'immensité et la variété des taxes royales et seigneuriales. Les diverses classes de la société se distinguaient par la forme des habits, et les différentes provinces par des modes locales. Du XIIe au XIVe siècle, le paysan et l'homme du peuple portèrent la jaquette ou la casaque grise, liée aux flancs par le ceinturon. Le sayon de peau, d'où est venu le surplis, était commun à tous les états. La pelisse fourrée et la longue robe orientale, semblable au cafetan turc d'aujourd'hui, enveloppaient le chevalier quand il quittait son armure. Par-dessus la robe, dans les jours de cérémonie, le chevalier attachait un manteau, tantôt court, tantôt long. Le manteau de Richard Ier était fait d'une étoffe à raies, semé de globes et de demi-lunes d'argent, à l'imitation du système céleste (Winisauf). Si les serviettes et les fourchettes étaient encore inconnues, au XIIIe siècle, on mangeait à peu près tout ce que nous mangeons, et même avec des raffinements que nous ne connaissons plus. On usait abondamment de bière, de cidre, de vins de toutes les sortes. Froissart nous permet d'assister au repas d'un baron de son siècle :

« Quand le comte de Foix venait à minuit souper dans sa chambre, devant lui avait douze torches allumées que douze varlets portaient devant sa table, et qui répandaient grand' clarté en la salle, laquelle était pleine de chevaliers et de écuyers ; toujours étaient à foison tables dressées pour qui souper voulait. Nul ne parlait à lui, si il ne l'appelait. Il mangeait par coutume foison de volailles, en spécial les ailes et les cuisses, et guère ne buvait. Il prenait en toute menestrandie (musique) grand ébattement. Il faisait devant lui ses clercs chanter chansons, rondeaux et virelais. On véait en la salle et ès chambres et en la cour chevaliers et écuyers d'honneur aller et marcher, et d'armes et d'amour les oyait-on parler. » Ce comte, si bien entouré de luxe, n'en avait pas moins de sa main tué son fils unique.

Les Français du nord, qui se croisèrent contre les Albigeois, ne furent guère étonnés de trouver en Languedoc des hommes ayant pris, sous

1. Chateaubriand.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les influences de l'air et du sol, l'urbanité, au moins chez les bourgeois, des mœurs romaines. Nous sommes au temps de la chevalerie. Dans les châteaux, dans les villes, la culture de l'esprit est générale. Autour des princesses, autour des dames des consuls, se réunissaient de véritables cours occupées de beau langage, de récits d'aventures aux lointains pays de l'Afrique ou de la Terre Sainte. On inventait des jeux de théâtre, des promenades à la campagne, des cérémonies carnalesques à travers la ville. Aux vastes appartements, décorés de vases d'argent, de tentures de soie et d'or, on préférait souvent les courses dans les plaines ombragées de mûriers et de platanes, sur les coteaux parés d'oliviers, ou même sur les étangs limpides de Thau, de Lattes, de Maguelone.

Alors, une cité était une élite, non une multitude [1]. On n'éprouvait guère le besoin d'une vie confortable. On voyageait à cheval, on vivait très bien en plein air. Les grands palais étaient magnifiques, mais incommodes; on y avait froid. Les sièges, sculptés de têtes de lion et de satyres dansants, étaient des chefs-d'œuvre d'art ; mais nous les trouverions très durs, nous autres. On peut dire de notre midi des XIIIe et XIVe siècles, ce que Taine a écrit des Italiens du XVe siècle : « Ces gens sont lettrés, polis, hommes du monde, en même temps hommes d'armes, assassins et meurtriers. » A la guerre, ils ne font point de quartier. Le manque de parole est d'usage courant. On ne s'en offusque guère, car c'est l'épée à la main qu'on règle toutes les questions en litige. C'est la guerre en permanence, mais aussi le plaisir. Et, dans le ciel du midi, la vie est si ardente, sensuelle ! Ces hommes trouvent dans le danger une joie profonde, enivrante, qui procure à la vision même de la mort une couleur de poésie et d'héroïsme. Ils sont des enfants, vaniteux, rusés et cruels. Ils aiment le bruit, la splendeur des fêtes, dans les rues, pour la satisfaction d'être admirés, portés en triomphe.

La douceur du climat, l'enivrement de la lumière, engendrèrent fatalement des goûts de paganisme. Nos fêtes populaires, où déjà se confondaient, d'une humeur meilleure qu'aujourd'hui, toutes les classes de la société, nous viennent de cette époque : les *treilles*, la danse gracieuse et symbolique de notre vigne toujours jeune ; les *farandoles* du carnaval ; les processions catholiques; les sérénades sous les balcons

1. Frédéric Fabrège. *Histoire de Maguelone*, les trois volumes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des fiancés, ou des magistrats nouvellement nommés ; la théorie des corporations de boulangers, de cordonniers, de jardiniers, s'en allant à l'église, dans la clarté de leurs drapeaux ou de leurs bannières, porter au son des cloches et au bruit des tambours, leurs vœux et leurs offrandes. Le trop-plein de l'imagination méridionale se déversait aussi dans des bombances où régnait la camaraderie, et où souvent, en de grandes cités telles que Montpellier, se manifestait même chez les ouvriers, le patriotisme municipal.

Le moyen-âge n'est pas le temps de l'ignorance et de la sottise, qu'on a voulu dire. Le besoin d'éprouver des joies plus pures que les joies matérielles jaillissait de l'âme du peuple en légendes, traditions et symboles. C'est au souffle de la croisade qu'éclôt la chanson de geste. Le troubadour, son capuchon sur la tête, s'en va de ville en ville, de château en château. Il s'arrête au pied des donjons, ou se promène lentement dans les rues d'une cité : il chante. Et s'accompagnant d'une lyre ou d'une vielle, il émeut les belles dames, ainsi que les gens du peuple, par le récit de prouesses guerrières, par les commentaires de quelque satire sociale, par l'histoire de galanteries amoureuses. Il est le messager, attendu et applaudi, des contrées du voisinage ou des contrées lointaines.

Le midi, étant plus préoccupé des Sarrasins qui pouvaient reconquérir le pays, la poésie devait y refléter surtout l'image des guerres entre chrétiens et infidèles. Le midi, bien avant que le nord eût une littérature, célébrait les premières croisades, celles d'au-delà des Pyrénées. « Les trouvères avaient beau être du nord, c'est le pays des troubadours qu'ils ont chanté. A supposer que les chansons de geste ne fussent pas des traductions de poèmes provençaux, comment expliquerait-on qu'en fait d'arbres, par exemple, on n'y ait mentionné que l'olivier [1] ? »

Il n'y a peut-être rien de plus frappant, dans l'histoire de la civilisation du midi, que la combinaison de la chevalerie et de la poésie. La chevalerie a un code spécial, dont le *Pontificat* de Guillaume Durand, une des gloires de Montpellier, prouve la magnificence. Saint Bernard appelle la chevalerie « un genre de milice nouveau sur la terre ». Comment s'étonner que le moyen-âge, qui spiritualisait la pierre, ait idéalisé la femme? « Seulement, c'est la femme mariée qui devient un

1. Fabrège, *Histoire de Maguelone.*

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

objet de prédilection, si bien que dès le XIIe siècle, en Aragon, en Catalogne, en Provence, l'amour dégénère en galanterie[1] ». Pour arrêter les invasions et parer à l'anarchie, le moyen-âge fait dériver l'autorité du sol, seul élément alors de stabilité. La vie féodale, resserrée dans l'ensemble du château, cantonnée dans le cercle du foyer-rend à l'homme la conscience de ses devoirs, à la femme le sentiment de la famille et de sa vocation domestique. Chevaliers et troubadours rivalisent de flatteries envers la dame qui acquiert, au milieu de ces louanges, plus de prix et d'autorité.

L'amour chevaleresque est toujours exempt de sensualité. Son exaltation toute morale ne peut être maintenue que par le sacrifice. Ainsi, l'amour de Guilhem de Balann (Balaruc), *un gentils castellas de la encontra de Monspelier*, chevalier de Guillelmine de Traviac : un pur amour qui alla jusqu'à la folie. Un jour, ce chevalier imagina, dans sa ferveur, qu'il aurait plus de félicité de reconquérir sa dame que de l'avoir conquise une première fois. Cherchant donc un prétexte de se brouiller avec elle, il la révolta par sa dureté et par sa malice. Bernard d'Anduze s'interposa entre les deux partis : la dame, pour accorder son pardon, exigea que le chevalier permît qu'un ongle de la main lui fût arraché et qu'il vînt ensuite à genoux la supplier, en récitant des vers.

Plus d'une châtelaine soutint, par la caresse de son regard et de sa voix, ses courtisans dans la noblesse de leur destinée. Plus d'une, du fond de son oratoire, contribua certainement à ramener la discipline dans les camps, et peut-être la victoire sur les champs de bataille. « Une vie sans gloire est pire que la mort, et richesse honnie au-dessous de l'honneur[2] ». Les gens du peuple connaissent, autant que les seigneurs, la pensée du dévouement et du sacrifice. Dans les fêtes, sur les champs de foire, aux pèlerinages, les ouvriers des villes, les travailleurs des campagnes, se plaisent à chanter de vieux refrains issus de leur terroir, à se transmettre des légendes pieuses, des récits d'aventures mêlées de réalité et de romanesque. Le peuple n'est pas du tout couvert d'imbécillité. « Dès le XIe siècle, en Normandie, les paysans savent lire et écrire, et sur cette terre de plumitifs, ils portent à à la ceinture un escritoire[3] ». Comme des croix guerrières tiennent

1. Jeanroy. *Revue des Deux-Mondes*, t. CLI.
2. Ozanam. *Dante*.
3. Léopold Delisle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lieu de signatures au bas des actes des XIe et XIIe siècles, on en a conclu que les seigneurs de ce temps ne savaient pas écrire. C'est une erreur. Car l'usage d'apposer sa signature sur les actes, missions, etc., n'existait pas encore ; et l'intéressé se contentait d'apposer pieusement une croix, qui valait bien la parole d'un marchand sur un champ de foire.

Dans les châteaux massifs et dans les tourelles gothiques la vie n'est pas grossière : à la rudesse extérieure des mœurs correspond parfaitement une élégance sociale. Il n'y a point de village qui ne possède son école. « Les abbayes de filles entretenaient non seulement des écoles, mais des bibliothèques, et l'on n'y donnait le voile qu'à celles qui savaient le latin [1] ». Dans les cours du Languedoc, de l'Aquitaine, de l'Aragon, la vie s'écoule heureuse, sous un beau soleil qui dispense d'efforts. C'est un chanoine de Maguelone, Bernard de Tréviers, qui a composé l'ouvrage le plus célèbre de cette époque, et que j'ai déjà mentionné, *Le roman de Pierre de Provence et de la Belle Maguelone.*

Le roi Pierre d'Aragon chante lui aussi, bon chevalier, savoureux troubadour. Par une exception très rare, car les poètes de cet âge ne se tournent pas vers la nature pour l'adorer, ce Roi n'ignore pas le silence émouvant des bois, la grâce des prairies, la richesse des vergers, le monde des oiseaux et des insectes. Il chante avec amour la terre toujours jeune et désirable. Cela ne l'empêche point d'exalter les vertus héroïques du chevalier, ni de raconter ses aventures galantes.

Pierre II fut un grand monarque, au moins à une certaine heure, parce qu'il eut l'honneur de représenter la très grande cause des Albigeois contre les Barbares d'au-dessus de la Loire. C'est lui qui à Muret, quelques années après son mariage avec Marie de Montpellier, commandait les armées de ces pays très civilisés qu'étaient la Provence, le Languedoc, la Catalogne, l'Aragon et la Gascogne. Le midi fut, en sa personne, vaincu à jamais par Simon de Monfort [2] (12 septembre 1213).

GEORGES BEAUME.

1. *Histoire littéraire de la France.*
2. *Chanson de la Croisade.* — Delpech. *La Tactique au XIIIe siècle.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

COMPTES RENDUS CRITIQUES

L. H. Labande. **Trésor des chartes du comté de Rethel**, tome III (1415-1490). Paris, Picard, 1911, in-4°, LIII-652 pp. — **Sceaux**. Paris, Picard, 1914, in-4°, XXIII-304 pp., 53 pl. héliogravées donnant les fac-similés de 577 sceaux.

La *Revue* a déjà signalé, avec les éloges qui lui sont dus, la publication du Trésor des Chartes du comté de Rethel, poursuivie par M. Labande, archiviste de la principauté de Monaco, dans la collection de documents édités par ordre du prince Albert. Le troisième volume a conduit le dépouillement méthodique de ce fonds, depuis l'aube jusqu'au crépuscule du XVe siècle. Les reproductions sont intégrales pour les documents royaux, les enquêtes, la plupart des aveux, et en général pour toute pièce importante ; dans les actes de procédure ou de transmission, on a sobrement émondé la phraséologie juridique, insipide et encombrante, qui fait perdre de vue les clauses essentielles et rend la lecture obscure et fastidieuse. Au point de vue philologique, ces élagages ne laissent aucun regret : la langue courante et la syntaxe normale sont rarement affectées par des particularités à retenir, soit quant au lexique (tel *apaisanteurs* pour « amiables compositeurs »), soit quant aux idiotismes (comme une femme *qui chiet en vefve*, pour « qui devient veuve »).

L'introduction du tome III comporte une histoire sommaire (pp. XIII-XL) du comté de Rethel de 1415 à 1490 qui, divisée en paragraphes intitulés à la manière de l'*Art de vérifier les Dates*, se substituerait avantageusement au texte de ce recueil (t. II, pp. 636-638), pour les principats de Charles de Bourgogne (25 octobre 1415-mai 1464) et de Jean son frère (juin 1464-juillet 1490). M. Labande avait établi déjà qu'Antoine et Philippe, oncle et père de ceux-ci, qui tous deux périrent à Azincourt, avaient été successivement comtes de Rethel ; l'*A. V. D.* n'avait point tenu compte du premier. Il y a lieu d'ajouter aux indications de cet ouvrage un relevé des enfants naturels (trois fils et une fille) que laissa le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

comte Charles. M. Labande n'a point trouvé de précision concernant la date funèbre de ce dernier; elle reste flottante entre le 21 avril et le 25 juin (l'*A. V. D.* dit vaguement « fin mai »). Il semble que l'examen de certains obituaires pourrait la faire découvrir.

C'est à tort que l'année 1491 a été indiquée pour la transmission du comté de Rethel à Jean d'Albret. Jean de Bourgogne, après son dernier testament du 5 juillet 1490, abandonna le pouvoir : « retiré complètement des affaires de ce monde, il s'éteignit à Nevers le 5 septembre 1491 (l'*A. V. D.* note le 25) et fut enseveli dans la cathédrale de Saint-Cyr ». Durant l'été de 1490, les prétendants à sa succession, Jean d'Albret et Engelbert de Clèves, bataillaient pour s'en emparer, et Jean d'Albret faisait hommage au roi pour les comtés de Nevers et de Rethel dès le 19 novembre.

La seconde partie de l'introduction expose l'administration du comté de Rethel pendant le gouvernement de Charles et Jean de Bourgogne.

M. Labande a pensé qu'au point de vue de la sphragistique, l'intérêt documentaire du Trésor de Rethel s'épuisait avec le règne de Charles VIII. Il a choisi ce stade de la publication pour faire paraître un volume consacré aux sceaux, dont il donne près de six cents reproductions. Il n'est jamais trop tôt pour décrire et quand c'est possible, pour photographier « ces monuments si fragiles » dont il faut admirer « la résistance à toutes les causes de destruction » : empilement, manipulations, transport, consultations de plus en plus fréquentes, sans parler des désastres causés — comme ce fut ici le cas — par le moulage en plâtre. En 1889 le prédécesseur de M. Labande, voulant faire étalage des richesses de ses archives aux yeux des visiteurs du pavillon monégasque à l'Exposition, imagina, pour remplir plusieurs grands tableaux, d'appliquer ce procédé à 122 spécimens, choisis naturellement parmi les plus beaux : le résultat de cette opération fut déplorable. M. Labande a voulu reproduire *tous* les sceaux, même connus ou mutilés, du fonds rethelois, à la seule exception de ceux qui sont tout à fait frustes. Classés d'après la méthode adoptée par Demay, ils sont suivis d'une table héraldique et d'une table alphabétique. Peut-être un troisième index, synoptisant les énoncés successifs des attributions, dans l'ordre de leur classement, n'eût-elle pas été inutile. A son défaut, il nous a fallu feuilleter tout le volume pour rechercher la date du plus ancien sceau conservé. Il est de 1191 environ et émane d'un comte Manassé de Rethel : on y voit les deux râteaux sans manche superposés. Les premières légendes en français paraissent sur des sceaux de Thibaud IV de Champagne (1223) et Garnier IV de Trainel (1226). La famille comtale et toutes celles qui lui sont alliées sont amplement représentées, et bon nombre de personnages nouveaux s'ajoutent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aux tableaux généalogiques connus. Parmi les sceaux ecclésiastiques, citons celui de « Guillaume de Parme, chapelain du Pape et auditeur des contradictoires » en 1251 ; ceux de Grimoard, évêque de Comminges et administrateur de Sauve-Majeure (1233), des abbés Geofroi (1249) et Jean (1421), d'Elan ; Barthélemi de Fleury (1218); André (1239) et Verri II (1301), de Mouzon ; Hugues II (1211) et Thibaud (1226), de Saint-Denis de Reims ; Simon (1238) et Philippe (1326), de Saint-Nicaise ; Gui (1209), Pierre de Nogent (1213), Pierre de Sacy (1241), Eudes de Betheniville (1255), Jean de Mons (1331), de Saint-Remi ; Guillaume (1200), Albert (1255), de Saint-Hubert en Ardenne ; Jérôme (1258 et 1268), Girard de Sully (1470), de Saint-Médard de Soissons ; des abbesses Mabile (1248) et Alice (1257) de Fontevrault ; Guibour (1228), de Saint-Pierre de Reims. Les sceaux d'échevinage de Beaumont en Argonne, Cambrai, Mézières, Rethel, sont à signaler et particulièrement celui d'Hébert, maire de Rethel en 1322. Cette commune, qui blasonne « de gueules à trois râteaux d'or » n'en portait alors que deux dans ses armes, à l'instar de la famille comtale.

J. Depoin.

Dauphin Meunier : **Louise de Mirabeau, marquise de Cabris, 1752-1807.** Paris, Emile-Paul, in-8, xi-460 pp.

On a dit, on n'a pas encore assez dit, à quel point les excès et les vices de Mirabeau furent héréditaires. Des siens, aucun ne put vivre normalement. Race étrange et turbulente, que M. Dauphin Meunier nous avait déjà fait connaître par son volume sur la comtesse de Mirabeau, et sur laquelle il nous apporte sans lasser un instant notre intérêt, de curieux et pittoresques détails. Il consacre aujourd'hui l'étude la plus fouillée à la marquise de Cabris, l'une des sœurs du tribun.

Louise de Mirabeau, née dixième, du singulier mariage que l'on sait, eut le malheur de ressembler à la ligne maternelle. Comme son frère, elle était « tout Vassan ». Que ne fut-elle « tout Mirabeau », la destinée lui eut dès lors épargné les sévérités paternelles qui firent le tourment de son existence, laquelle présente un tableau assez noir, des abus où l'acharnement d'un père pouvait se porter au xviiie siècle. Certes, le marquis de Mirabeau aurait pu, en dépit de ses préventions, reconnaître chez Louise certains caractères inquiétants auxquels il n'avait pas échappé lui-même ; notamment, ce tempérament « sulfureux... espèce de folie, d'effervescence du sang, d'ivresse luxurieuse dont les accès frénétiques ne se calmaient guère que vers la quarantaine ». Ajoutons que la folie devint démence furieuse chez la grand'mère et chez la sœur aînée de Louise.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

De leur côté les Cabris, vieille race provençale, ne demeuraient pas en reste. Le jeune marquis, après son père, sa grand'mère et une sœur, montrait bien avant son mariage, des signes de dérangement cérébral, si bien que l'union de Louise de Mirabeau et de Jean-Paul de Cabris alliait les folies de deux familles.

Il faut, évidemment, attribuer à cette tare, les extravagances de Mme de Cabris, ses aventures toujours romanesques et souvent malédifiantes, et, par voie de conséquence, ses efforts persévérants pour échapper aux griffes du père qui emploiera tout son crédit — et les ministres Amelot, Maurepas sont ses amis — pour faire interner Louise par lettre de cachet.

Fuites, poursuites, chicane, procédures, scandales, conflits d'autorité dans d'étroits milieux judiciaires de Provence, péripéties continuelles, tel fut le sort de Mme de Cabris. Contés par une plume finement aiguisée, ces détails pris sur le vif intéressent l'histoire en ce qu'ils touchent pour une part notable — et se mêlent — à la vie de Mirabeau.

J'avoue que sur le chapitre des rapports entre le frère et la sœur M. Dauphin Meunier apporte des documents qui ne laissent pas de donner à réfléchir — sans trop étonner. Rien n'étonne de Mirabeau. Retenons-en au moins ceci : que Louise, soit crainte du scandale, soit pour d'autres raisons, s'efforça d'empêcher son frère d'enlever Sophie de Monnier, qu'elle l'alla pour ainsi dire enlever lui-même, à Thonon, et qu'elle l'entraîna, à la barbe des limiers des familles Monnier et Mirabeau, en Suisse — où elle se fit prendre pour Mlle Raucourt, alors banqueroutière et en fuite — puis, de refuge en refuge jusqu'à ce petit bourg provençal de Lorgues, d'où Mirabeau, toujours traqué, parvint à s'échapper et à rejoindre Sophie à Verrières-Suisse.

Pourquoi le secret de la retraite de Lorgues fut-il, entre temps, livré aux policiers par Mme de Cabris? On ne nous le dit pas. Nous apprenons seulement que le frère et la sœur se brouillèrent, Mirabeau ayant d'ailleurs écrit à Sophie d'odieuses lettres au sujet de Louise. Bientôt, le tribun rentrerait en grâce auprès de son père, tandis que Louise à bout de vicissitudes et de procès, enfin touchée par la fatale lettre de cachet, devrait se laisser emmener prisonnière au couvent des Ursulines de Sisteron. Mais on y entendit parler d'elle — le surnom de Rongelime ne lui avait pas été donné en vain.

Elle écrivit force mémoires, joua force tours à l'abbesse, adressa requête au roi, intéressa de jeunes seigneurs à sa cause, finalement sortit, courut Paris et Versailles, et se lança bientôt à nouveau dans la procédure. Sans examiner ici la longue affaire dont le mariage de Pauline de Cabris (car la marquise avait une fille de treize ans hélas !) fut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'enjeu, nous voyons l'infatigable Louise, reparaître en maîtresse sur les terres de son mari.

La Révolution commençante allait lui démontrer que le temps n'était plus d'exercer sur son vasselage les droits attachés au marquisat depuis 1496. Elle vit paraître un jour le bout des piques, et se réfugia à Nice, croyant donner ainsi « une marque signalée de sa dévotion à l'ancien régime. » Là. elle crut bon de s'aviser que la succession du marquis de Mirabeau, mort en juillet 1790, réclamait sa présence à Paris. Elle y logea chez d'Eprémenil, fréquenta Lanjuinais, l'abbé Maury ; on la vit même chez Mirabeau quelquefois, en dépit de la haine qu'elle affiche pour ce frère tumultueux ; on la vit encore aux séances de l'Assemblée. L'impossibilité de retourner à Cabris, où, dès son arrivée elle fut lapidée dans l'avenue du château, la rejeta à Nice, puis dans l'été de 1792 en Piémont, enfin, talonnée par la misère, à Livourne, où Pauline, pour faire vivre ses enfants accepta de broder les uniformes des officiers de la République. Barras, sollicité par Mme de Cabris, procura une maigre pension à « la sœur de l'éloquent Mirabeau » qui, ralliée par intérêt à Bonaparte, obtint sa radiation de la liste des émigrés au cours de l'année 1801. Elle mourut dans de nouveaux procès, ayant racheté ses incartades de jeunesse par les soins touchants dont elle entoura M. de Cabris, plus fol que jamais, vieilli, devenu pauvre et infirme.

Il faut savoir gré à M. Dauphin Meunier de nous avoir révélé cette curieuse figure ; la riche collection de documents où il puise lui a permis de donner à son étude une abondance de détails qui ajoute à chacune des pages intéressantes de ce beau livre un titre nouveau à la reconnaissance de ceux qu'attire la psychologie de Mirabeau.

JEAN HARMAND.

JACQUES FLACH : **Essai sur la formation de l'esprit public allemand.** Paris, libr. Léon Tenin, 1915, in-16 de 137 p. — ÉMILE HOVELAQUE : **Les causes profondes de la guerre.** Paris, libr. Alcan, 1915, in-8 de 120 p. — CHARLES ANDLER : **Les usages de la guerre et la doctrine de l'État-major allemand.** Paris, libr. Alcan, 1915, in-8 de 117 p. — PIERRE DELBET : **L'Emprise allemande.** Paris, libr. Alcan, 1915, in-8 de 32 p.

Ces quatre belles études, d'une poignante actualité, se nouent en un faisceau : elles se complètent l'une l'autre ; aussi n'avons-nous pas voulu en détacher celle de M. Flach, bien que notre confrère Emmanuel Rodocanachi lui consacre une étude particulière dans ce même numéro.

On sait quel puissant esprit est M. Jacques Flach, la force, la maîtrise

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de sa méthode historique. Il a recherché les origines de cet esprit public allemand, qui étale aujourd'hui son prodigieux et naïf orgueil. L'Allemagne actuelle, en son grossier contentement de soi-même, en sa naïveté niaise, en sa lourde et massive conviction d'une supériorité générale et sur tous, provient d'un lent processus qui s'est développé à travers les siècles. « Il faut abandonner les concepts abstraits du droit, écrit Gœthe, en son livre célèbre outre-Rhin, *Deutsches Vislksgeot*. Le droit n'existe qu'en fonction de l'esprit allemand. » Prenez les quatre ouvrages dont nous avons transcrit les titres ci-dessus : ils aboutissent à cette même conclusion. Pour un esprit allemand le droit n'existe plus qu'en fonction de l'esprit allemand.

Ici vous trouvez l'explication de tant de crimes, de tant de sauvagerie, des plus monstrueux attentats qu'ait enregistrés l'histoire du monde, et que nos ennemis se trouvent tout étonnés de se voir reprocher : « Le droit n'existe qu'en fonction de l'esprit allemand. »

La vieille Allemagne a disparu ; elle a été « prussifiée » ; mais cette prussification n'a été rendue possible que par une période d'incubation, une période de façonnement intellectuel dont M. Flach indique le détail avec précision.

Dès la fin du XVIIIe siècle Novalis estimait que l'Allemagne « en une marche lente, mais assurée, devançait les autres pays européens, préparant au monde une période de culture supérieure ». Cette culture, on a vu ce qu'elle était ; elle ferait reculer d'horreur des Caffres et des Hottentots ; mais les Allemands demeurent pénétrés de son excellence. Des prisonniers allemands, qui savent à peine lire et écrire, des brutes primitives, interrogés pourquoi ils se battent, répondent en ouvrant de grands yeux émerveillés : « Pour la Kultur ! »

En 1870, Treitschke, le grand historien national, affirmait que l'Allemagne « avec sa haute culture morale allait devenir l'institutrice des peuples ».

Elle s'apprêtait, si on l'avait laissée faire, à lui donner une jolie instruction !

Cette conviction d'une incomparable supériorité intellectuelle et morale, dans le cerveau du peuple le plus brutal et le plus barbare, a été l'une des causes morales les plus importantes du conflit actuel. De cette barbarie prussienne, M. Hovelaque, en son beau livre sur les *Causes profondes de la guerre*, apporte plus d'un témoignage. Le « magistrat » de Prenzlau écrivait le 9 février 1639 : « La vie est devenue si chère qu'on entend partout des pleurs, des cris, des hurlements..., dans les campagnes, voire dans les villes, les hommes s'attaquent les uns les autres : le plus fort tue le plus faible pour le faire cuire et le manger. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Il faut rappeler que, à cette date, la France portait la civilisation moderne à son point de perfection. Plusieurs des plus belles pièces de Corneille avaient paru ou étaient terminées ; et les Prussiens en étaient encore à se faire cuire et à se manger les uns les autres. On sait les atavismes qui dorment en nous et s'éveillent à tout propos. Les Allemands n'en sont encore qu'à assassiner les femmes et les enfants du *Lusitania* sous prétexte que leur ravitaillement ne s'opère pas d'une manière régulière. Il ne faudrait pas être autrement surpris si, revenant aux grandes traditions de leurs ancêtres, les contemporains de Louis XIV, les contemporains de Saint-Vincent-de-Paul et de Mme de Sévigné, et de Leibnitz, ne l'oublions pas, ils se mettaient à faire pire encore.

La constitution de la monarchie prussienne lui fait de l'ambition une sorte de nécessité, écrivait Talleyrand dès 1814. Cette ambition et cette nécessité n'ont fait que croître durant le siècle qui s'est écoulé.

Nietsche, qui connaissait bien ses compatriotes, leur donnait, par la bouche mystique de Zarathustra, des conseils qui leur convenaient :

« Vous aimerez la paix, comme un moyen de guerres nouvelles... Je ne vous conseille pas le travail, mais la lutte... Une bonne cause, dites-vous, sanctifie la guerre ; et moi je vous dis : une bonne guerre sanctifie toute cause. »

Paraphrase de la parole célèbre de Frédéric II : « Je commence par prendre et, après cela, j'aurai des philosophes et des historiens qui démontreront que j'en avais le droit. »

M. Hovelaque poursuit ces citations empruntées à l'œuvre de Nietsche. Les événements actuels s'éclairent à leur contact d'un jour lumineux :

« Voici, ô mes frères, dit Zarathustra, la loi nouvelle que je promulgue pour vous. Soyez durs ! qui atteindra quelque chose de grand s'il ne se sent pas la force et la volonté d'infliger de grandes souffrances ? »

C'est l'affreux précepte que les publicistes, les généraux et les intellectuels allemands répandent sur le monde depuis un an ; et de quelle horrible façon ils le mettent en pratique et avec d'autant plus de sauvage et impassible rigueur que la horde des bandits est convaincue que c'est pour le bien de l'humanité. Fichte, le célèbre philosophe, auteur d'une *Essence de l'âme* et d'un *Traité de la conscience*, disait déjà dans son discours au peuple allemand :

« Des races encore à naître vous supplient, l'étranger dans des terres lointaines vous supplie : ceux-ci et tous les âges de l'humanité à venir ont foi en vous et vous supplient de veiller jalousement sur la possibilité que, dans la grande confédération d'une humanité nouvelle, ne disparaisse le membre qui est pour leur existence le plus important de tous, afin qu'ils n'aient pas à vous chercher en vain quand ils auront besoin de vos

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

conseils, de votre exemple, de votre aide... C'est vous qui, de toutes les nations modernes, avez spécialement reçu en dépôt les germes de la perfection humaine et à qui le premier rôle dans leur développement a été confié. Si vous succombez, l'humanité succombe avec vous, sans aucun espoir d'aucune rénovation future. »

Ce qui a sa conclusion immédiate dans la proclamation lancée en octobre 1914 par 53 universités et écoles supérieures d'Allemagne, revêtue de 3.200 signatures :

« Nous croyons fermement que le salut de toute la Kultur de l'Europe dépend de la victoire du militarisme allemand. »

En leur sotte outrecuidance, de pareilles manifestations, témoignant d'une lamentable faiblesse intellectuelle, ne prêteraient qu'à des haussements d'épaules et à des éclats de rire si elles n'étaient à l'origine des plus épouvantables catastrophes que l'humanité ait connues.

MM. Jacques Flach et Émile Hovelaque sont restés dans le domaine de la pensée : M. Andler nous met directement en face des doctrines de l'État-major allemand. Elles sertissent, en leur rude et brutale précision, les théories des philosophes, des historiens et des spéculateurs germaniques.

L'État-major allemand ne reconnaît plus de morale en dehors de ses commodités militaires. Tout ce qui tend au succès des armées allemandes est licite et recommandable ; on ne peut blâmer que ce qui leur est contraire.

Déjà Clausewitz, le grand homme de la littérature militaire allemande, l'avait formellement déclaré :

« Il n'y a qu'un principe à la guerre : c'est de vaincre. »

Dès lors toutes les atrocités sont permises. Le général Julius von Hartmann en déduit naturellement :

« La souffrance et le dommage de l'ennemi sont les conditions inéluctables sans lesquelles on ne peut ni fléchir, ni briser sa volonté. Dès lors qu'elles peuvent atteindre ce but précis, elles sont inattaquablement fondées. »

Et c'est ainsi que l'incendie de Louvain et celui de Senlis, les gaz asphyxiants et le torpillage du *Lusitania* paraissent à ces Messieurs « inattaquablement fondés ». Il est vrai que la présence dans nos armées des chères troupes indigènes, tirailleurs algériens ou marocains, ne leur paraît plus fondée du tout. C'est qu'il ne faut pas oublier le grand principe posé au début : « Le droit n'existe qu'en fonction de l'esprit allemand. » Vous vous récriez ? — Songez que le peuple allemand est le peuple élu de Dieu, destiné par lui à la régénération et à la culture du monde.

M. Ch. Andler expose la doctrine de l'État-major allemand en sa logique inflexible :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« L'objet immédiat n'est pas de conquérir le pays ni d'anéantir la force combattante de l'ennemi ; mais plus généralement de causer du dommage à l'ennemi. Aussi convient-il de diriger nos entreprises contre les objets dont la destruction augmente le dommage de l'adversaire. »

De là ces ravages épouvantables que l'Europe avait ignorés depuis le temps des Huns, les chers ancêtres — l'un des fils du Kaiser ne s'appelle-t-il pas Eitel, c'est à dire Attila? — De là les raids des Zeppelins tuant les femmes inoffensives et la piraterie des sous-marins. Cela ne permet pas, il est vrai, d'admettre les bombes sur la cartoucherie de Karlsruhe. « Le droit n'existe qu'en fonction de l'esprit allemand. »

M. Pierre Delbet, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris, aboutit exactement aux mêmes conclusions en se tenant dans le domaine de la science pure. « Les Allemands, écrit l'éminent professeur, sont convaincus que tout ce qui est allemand a, par son caractère, quelque chose d'absolument supérieur à tout ce qui n'est pas allemand. Ils l'ont tant de fois répété que bien des gens ont fini par le croire. » Ils l'ont tant de fois répété qu'ils ont fini par le croire eux-mêmes. Et cela se lie encore à la déclaration des universités allemandes citée plus haut : « La Kulture de l'Europe dépend de la victoire du militarisme allemand. » Ce militarisme ayant triomphé en 1870, la Kulture qui en était issue était irréfutablement la première Kulture du monde. Aussi bien l'université de Berlin ne vient-elle pas de décerner, *honoris causa*, le titre de docteur en philosophie au commandant Bauer, l'un des inventeurs du mortier de 420.

« La mentalité allemande, observe très justement M. le professeur Delbet, est du ressort de la pathologie : Sur un vieux fond de mysticisme rationaliste de caractère médiéval, a évolué une crise de mégalomanie qui a pris les allures d'une démence collective. »

M. Pierre Delbet rappelle, comme les précédents auteurs, que les Allemands se croyaient, en 1914, appelés à régénérer le monde.

« Rien ne doit être organisé en ce monde sans l'intervention de l'Allemagne et de l'empereur allemand », dit le Kaiser. Le peuple allemand, le peuple divin, est dirigé par une Providence particulière. C'est ce « vieux bon Dieu », qui n'a pas été créé par Guillaume II, mais dont l'invention se trouve dans les cervelles allemandes dès le début du XIXe siècle.

« Le peuple allemand, dit M. Pierre Delbet, a pour mission spéciale d'organiser le monde suivant la volonté divine. Il ne peut, il ne doit tolérer aucune résistance. » Comme les inquisiteurs se croyaient le droit de brûler les hérétiques, les Allemands se croient le droit de supprimer les peuples qui mettent obstacle à sa mission divine. Leurs professeurs d'université l'enseignent du haut de leurs chaires « scientifiques ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« La Prusse polonaise devrait être supprimée et la société polonaise anéantie sans la moindre hésitation, » écrit Daniels, professeur à Halle. La nation belge doit être anéantie également. Aussi bien, comme le proclame le célèbre Lasson : « Le faible *se flatte* de l'inviolabilité des traités. »

Or, à y regarder de près, rien ne justifie ces prétentions germaines à une supériorité quelconque dans le domaine de la pensée, des sciences ou des arts. Il est vrai que les Allemands sont des monteurs de publicité merveilleux. M. Delbet le montre à propos de leurs prétendues découvertes pour la guérison de la tuberculose ou du cancer. L'éminent professeur les résume en deux mots : bluff ou erreur. Les Allemands ont sû organiser la publicité autour de leurs gloires nationales comme autour du pneu Continental, du dentifrice Odol ou du crayon Hartmuth. Gœthe en est un des plus surprenants exemples. Les Allemands nous ont imposé à nous-mêmes le culte de Gœthe. Je n'irai pas jusqu'à imprimer que Gœthe était un imbécile ; mais c'était un écrivain de second ordre ; on l'apprécierait d'une manière équitable en le définissant un amateur de grand talent. En poésie, en histoire, en art dramatique, voire dans les sciences et en sociologie, il a écrit des œuvres hautement estimables ; mais en rien il ne s'est placé au premier plan. J'ai été effaré quand j'ai assisté à la représentation du *Faust* de Gœthe à l'Odéon, en une traduction fidèle et heureuse. Ce chef-d'œuvre tant vanté est un médiocre *mélo*. Le livret sur lequel Gounod a mis sa musique est beaucoup mieux. Je mets au défi un admirateur de Gœthe de me citer de lui une œuvre originale et forte. La littérature moderne — je l'oppose à l'antiquité — a connu des écrivains comme Dante, Shakespeare, Cervantès, Molière, Pascal, Beaumarchais, Balzac et Tolstoï, dont chacun, dans la partie littéraire qu'il a cultivée, a produit des œuvres d'une originalité complète, entièrement à lui et qui dépassent, sans comparaison aucune, tout ce qui a jamais été produit dans le même genre : peut-on en dire autant de Gœthe ? Le plus grand écrivain de l'Allemagne est un juif, Heine, et de même aujourd'hui, Sudermann.

« Quelles que soient les horreurs de cette guerre, écrit en terminant M. le professeur Delbet, malgré ses deuils et ses ruines, il faut avoir le courage de s'en réjouir. Elle marque l'aurore de temps nouveaux. Une sorte d'épouvante planait. Comme je ne sais quel géant ébranlait la terre en se retournant, les gestes de l'empereur de Barbarie ébranlaient les grandes œuvres de la paix. Nous allons être libérés du militarisme oppresseur et régressif. Les races qui, au travers de vicissitudes séculaires, ont su conserver intact leur idéal national, vont être reconstituées en nations. Toutes contribueront pour leur part aux progrès de l'humanité. La part

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la France sera belle : elle va reprendre son rôle historique. Elle coopérera à tous les progrès : dans l'ordre social par ses généreuses initiatives, par son amour de l'équité ; dans les sciences par sa puissance d'invention et de généralisation ; dans les arts par son sens profond de l'équilibre, du rythme, de l'harmonie, et elle répandra sur tout la clarté et l'élégance françaises. »

Ces lignes ne sont-elles pas parfaites ?

FR. FUNCK-BRENTANO.

ÉMILE BOURGEOIS, LOUIS RENAULT, LE GÉNÉRAL MALLETERRE, RAPHAËL-GEORGES LÉVY, DANIEL BELLET. **La Guerre**, Conférences faites à l'École libre des Sciences politiques. Félix Alcan, 1 vol. in-16, 227 pages, 1915.

Ce volume, tout d'actualité, contient cinq conférences qui traitent les principales questions politiques et économiques du moment, et qui, sous une forme à la fois très étudiée et très simple, présentent les divers aspects de la crise formidable et profonde que traverse l'Europe et surtout notre pays.

Nul n'était plus désigné que M. Émile Bourgeois, le très distingué professeur de la Faculté des Lettres de Paris, pour exposer, avec son esprit critique et sa science impartiale, les « Origines » de cette guerre déchaînée avec une brutalité si sauvage par l'Empire germanique.

L'éminent maître et jurisconsulte, M. Léon Renault, n'a pas eu de peine, avec sa science et son sens juridique, à anéantir les sophismes diplomatiques de nos ennemis et de condamner leurs abominables pratiques.

Le glorieux blessé de la bataille de la Marne a expliqué autant que peut le faire un stratégiste compétent la manœuvre française qui a sauvé Paris et la France, — peut-être même le monde, — et que certains, tout en rendant, comme le conférencier, pleine justice à la valeur de nos troupes et à l'habileté de nos généraux, n'ont pas craint d'attribuer à une intervention supérieure en lui donnant le nom de « miracle ».

La situation financière des belligérants, ce nerf de la guerre ainsi qu'on l'a appelée, a été merveilleusement résumée par M. Raphaël-Georges Lévy.

Enfin, un technicien averti, M. Daniel Bellet, a, sous le titre de « l'industrie moderne et la guerre », mis en lumière avec une clarté très vive et une précision saisissante les différentes industries développées par la guerre.

Ces cinq conférences forment donc un faisceau compact et complet de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

renseignements et d'enseignements sur la crise qui secoue si profondément l'Europe et le monde entier en ce moment. Elles constitueront pour ceux qui voudront écrire plus tard l'histoire de ces temps de trouble et d'abomination les documents les plus précieux.

E. Deborde de Montcorin.

Jacques Flach, Membre de l'Institut, **Essai sur la Formation de l'Esprit public allemand**. Paris, 1915.

Nul n'était mieux qualifié que M. Flach pour exposer les données du problème que pose la crise extraordinaire et déconcertante de l'esprit allemand à l'heure actuelle et en faire entrevoir la solution. Les circonstances lui ont permis d'acquérir une longue familiarité avec les mœurs, les habitudes d'esprit, le caractère du peuple allemand. Il a connu l'Allemagne au lendemain de la grande secousse de 1848 et lors de la guerre de 1859, après Sadova et après Sedan ; il a pu suivre le développement de la prussification de l'Allemagne et a pénétré sa constitution sociale et politique. C'est pourquoi il explique si clairement et de façon si documentée comment s'est formée l'âme prussienne, comment elle a envahi tout le pays et l'a transformé en une immense machine de guerre à laquelle l'esprit prussien sert de moteur. Alors que le patriotisme des autres pays est fait d'amour, celui de l'Allemagne est fait de haine et de mépris. L'idée de race l'a incarné dans le peuple, car il n'y a jamais eu de véritable nation allemande. Par la même raison, l'État, ne pouvant faire corps avec une nation allemande, a cherché sa raison d'être en lui-même et a abouti à une création artificielle et monstrueuse, mécanisme de despotisme sur les territoires subjugués, mécanisme de domination militaire et économique sur le monde entier.

Le germanisme ainsi constitué ne peut s'avouer vaincu puisque son principe est le succès.

Par conséquent, il ne faut pas seulement avoir raison de cette machine de guerre, il faut aussi à tout prix avoir raison de la malfaisance d'un état d'esprit : Delenda Carthago.

E. Rodocanachi.

J. Paquier : **Le Protestantisme allemand. Luther-Kant-Nietsche.** — Paris, Bloud et Gay, 1915, petit in-8, 141 p. (Publications du Comité catholique de propagande française à l'étranger).

L'étude de M. l'abbé Paquier n'est point une attaque contre le protestantisme, comme pourrait le faire supposer la qualité d'ecclésiastique de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'auteur. La question confessionnelle est complètement mise de côté ; c'est le caractère allemand de ce protestantisme qui est mis en lumière avec une méthode, une sobriété, une modération qui donnent à ce travail une force et nous laissent une impression que tous les superlatifs et les mots à effet n'auraient pu qu'affaiblir. En trois chapitres l'auteur expose les trois étapes de la pensée allemande : Luther, Kant, Nietsche.

Luther : c'est la négation de la liberté morale, la négation de la croyance religieuse objective ; c'est l'érection en dogme du subjectivisme religieux : les Allemands ne disent pas « Dieu », ils disent « Unser Gott », *notre* Dieu.

Kant : c'est la négation de la connaissance objective. Nous ne pouvons connaître que l'impression que les choses font sur nous ; quant à ce que ces choses sont en elles-mêmes, nous ne pouvons le savoir ; il est donc inutile de le rechercher. C'est le subjectivisme intellectuel.

Nietsche, enfin : lui, c'est surtout le point de vue moral qu'il envisage. Son résultat est simple : il n'y a point de morale ; la seule morale c'est la force. C'est la théorie du surhomme ; l'honneur, la loyauté, la vertu, la bonté, la pitié, la justice, tout cela c'est bon pour les esclaves, les faibles ; le surhomme n'a point de règle, la limite de son droit c'est sa force ; il peut voler, mentir, tuer, commettre des infamies, des platitudes, des crimes, s'il réussit, c'est bien ; son seul point de vue doit le guider : c'est le subjectivisme moral.

Quant au travail de M. l'abbé Paquier, il est par contre terriblement objectif ; ce ne sont pas ses impressions personnelles qu'il nous donne : ce sont des faits, des textes, des vérités qui ne prêtent pas à la discussion. Et je ne sache pas de jugement plus inexorable pour l'âme allemande que ce tableau clair et précis où nous la voyons partir de Luther pour aboutir aux absurdités et à la frénésie criminelle de Nietsche.

LÉO MOUTON.

M. A. REBELLIAU qui s'est si heureusement spécialisé depuis de longues années dans l'histoire religieuse du XVIIe siècle, a publié récemment une courte mais très substantielle étude sur **la compagnie du Saint-Sacrement de Grenoble.** (Paris, Letouzey, 22 pp. in-8.) On connaît déjà plusieurs ouvrages ou articles consacrés à la puissante compagnie dans diverses villes du royaume notamment à Marseille, à Toulouse, à Caen. M. Rebelliau, en résumant l'activité de la maison de Grenoble a soin de montrer que très étroitement liée à celles de Paris et de Marseille, elle observe le premier règlement de l'ordre : le silence ; c'est dans une atmosphère mystérieuse qu'elle mène ses enquêtes ; société secrète au premier chef, elle en a la puissance habituelle, dénonce aux autorités

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ecclésiastiques ou royales les abus qu'elle veut faire réformer, insiste sur certaines améliorations qu'elle sollicite pour le bien général ou des cas particuliers ; c'est par eux qu'elle a commencé ; bien instruite elle s'est fait craindre ; fondée en 1642, elle n'intervient dans les grandes questions que dix ans plus tard ; à cette époque elle tient en main les membres du Parlement de Grenoble ; M. de Beauchêne le président, M. de Galles le procureur, tremblent devant les avis, (qui sont des ordres,) de la puissante société, tout autant d'ailleurs que les membres du clergé ; l'évêque, Mgr Scarron, veut-il garder son indépendance et résister à des pressions qu'il méprise, il se fait réprimander de Paris ou de Versailles par les gens bien en cour qu'il ne peut dédaigner. Il arrive pourtant qu'une volonté assez sûre d'elle-même, celle de Mgr Le Camus par exemple, entame la lutte avec la compagnie et la gagne. Les confrères du Saint-Sacrement, à partir de 1668, durent se renfermer à Grenoble dans leurs pieuses pratiques.

P. R.

La publication que M. Combes de Patris a faite à la veille de la déclaration de guerre, des **Procès-verbaux de la Société populaire de Rodez** pendant la révolution (Rodez, 740 pp. in-8), fait grand honneur à l'éditeur et à la Société des archives historiques du Rouergue pour le compte duquel il l'a entreprise. Celle-ci qui a déjà mis au jour le *Cartulaire de Silvanès* et *les Mémoires d'un calviniste de Millau* se classe par ce troisième volume parmi les plus actives sociétés historiques de notre pays. Le Rouergue est une région dont l'histoire est souvent curieuse ; il est naturel que les Rouerguais revendiquent l'honneur de la faire mieux connaître. Le choix qu'ils ont fait d'un de leurs concitoyens les plus érudits, les plus au courant des méthodes scientifiques rigoureuses pour la publication des Procès-verbaux est particulièrement heureux. Félicitons le jeune historien, qui a aujourd'hui quitté la plume pour l'épée, de ce travail accompli avec un soin scrupuleux et une connaissance approfondie de l'histoire révolutionnaire : de nombreuses notes éclairent le texte, renseignent sur les divers personnages cités, notamment sur les Ruthenois qu'il eut été souvent difficile, pour un étranger au pays, d'identifier.

Fondée le 3 mai 1790, la Société populaire de Rodez, d'abord appelée *Société des amis de la Constitution*, puis *Société des amis de l'égalité et de la liberté*, subit l'évolution générale de tous les clubs révolutionnaires, reflet des assemblées populaires de Paris, avec qui elle était en correspondance suivie ; elle avait ses règlements, émettait des vœux, rédigeait des adresses, exerçait sur les municipalités du département, sur les individus une surveillance tyrannique ; composée d'abord de bour-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

geois et de prêtres, elle devint vite la propriété presque exclusive des violents; elle fut présidée bien souvent par le citoyen Fualdès plus connu par sa mort violente en 1817 que par son action pendant la Révolution ; le 1er septembre 1795 la société était dissoute ; elle avait vécu quatre ans et demi. Les procès-verbaux rédigés avec un certain soin par des gens qui n'avaient peut-être pas l'instruction requise pour être de bons secrétaires, constituent l'histoire la plus vivante en même temps que la plus impartiale de la société ; on ne peut malheureusement dire qu'elle soit complète, puisque des quatre cahiers sur lesquels avaient été écrits ces procès-verbaux, le second a disparu depuis la Restauration, non sans doute par le fait du hasard et n'a pu être découvert malgré de minutieuses enquêtes ; il contenait les procès-verbaux du 9 mai 1791 au 5 novembre 1793 ; la lacune est hélas irréparable. Telle quelle, cette publication, très intéressante en elle-même, rendra les plus grands services aux historiens de la Révolution ; c'est avec des documents de cette sorte, aussi scrupuleusement présentés, qu'on peut essayer, avec quelque chance d'être véridique, de tracer un tableau d'ensemble d'une époque aussi troublée : l'effort et le travail des éditeurs de pareilles publications est d'autant plus louable qu'il est plus ingrat.

P. R.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Bibliothèque de l'École des Chartes, tome LXXVI, janvier-avril 1915 : H. Omont, *Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1913-1914,* 5-96. — Ch. Petit-Dutaillis, *De la signification du mot « forêt » à l'époque franque. Examen critique d'une théorie allemande sur la transition de la propriété collective à la propriété privée,* 97-152. — H.-François Delaborde, *Du texte des actes reproduits dans le premier registre de Philippe-Auguste* 153-160. — Henri Stein, *Émile Campardon,* 215-219. [Bibliographie]. — E. Lelong, *Arthur-Bertrand de Broussillon,* 219-221. — A. Morel-Fatio, *Mario Schiff,* 221-223. — Henri Stein, *L'École des Chartes et la Guerre* (suite), 224-231 [Notices sur les élèves de l'École tombés au champ d'honneur : Maurice Deroy, Henri Vallet, François Baudry, François Boucher, Paul Cornu, Étienne Fages, Gabriel Garric, Henri Prost, Marcel Ferrand, Jean Pelletier, Raymond Houdayer]. — *L'École des Chartes en 1848,* 232-236. — Ch.-V. Langlois, *Rapport au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sur l'activité des archives nationales pendant l'exercice 1913,* 242-256. — H. O., *Une conjecture du XIIe siècle sur l'origine de l'encre,* 256-257. — H. O., *Nouveau document sur Bérard de Naples,* 257-259. — *L'exil de Baluze en 1710,* 259-262. [Lettres de Baluze à Jérôme de Pontchartrain]. — E.-G. L., *La collection Godefroy,* 262. — *La nouvelle société paléographique de Londres,* 263-264.

Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français, mai-août 1915 : Jules Pandin de Lussaudière, *Un épisode de la persécution religieuse en Saintonge. Le prédicant Pierre Bigeon,* 493-504 [Article posthume, dont l'auteur a succombé au commencement de juin à une blessure reçue au champ d'honneur]. — M. Naert, *Les Huguenots*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du Calaisis au XVIIe siècle (fin), 505-537. — F. Reverdy, *Relevé des noms des prosélytes et réfugiés figurant aux Registres du consistoire de Genève à partir de 1660*, 538-560. — Henri Lehr, *Les registres paroissiaux de Fontaine-sous-Prémont (Blainville, Eure-et-Loir)*, 561-569. — R. Garreta, *A propos du château de Villebon*, 572-575 [Notes sur l'ouvrage de M. Philippe des Forts consacré à ce château qui appartint à Sully]. — N. W., *Le cinquième centenaire du martyre de Jean Hus*, 576-578. — F. P., *Après la révocation de l'édit de Nantes. Aveux d'un évêque*, 579. — Frank Puaux, *Le pape Clément XI et les Camisards*, 580-582. — *Notes sur E. Cambolive*, 582-586. — *Le sac de Privas en 1627*, 586-587.

Correspondant, 25 juillet 1915 : Fernand Engerand, *L'Allemagne et le fer* (suite). *La France et le bassin houiller de la Sarre*, 193-229 ; suite le 10 août, 385-416. — Miles, *Le général Cadorna*, 230-242. — M. Eydoux-Démians, *Dix frères au front. Une famille française pendant la guerre* (suite), 257-282. — A. Morel-Fatio, *Les néo-carlistes et l'Allemagne*, 283-302. — Henri Davignon, *La poésie belge et la guerre*, 303-310. — M. Marion, *La question des loyers en 1871*, 311-324. — Max Turmann, *Le second échange des « Grands blessés ». Un voyage avec les blessés français de Zurich à Genève*, 325-335. — Charles Stiénon, *La campagne austro-serbe* (suite). *La 2e et la 3e invasion de la Serbie. La victoire de Suvobor. La reprise de Belgrade*, 336-352. — Amédée Britsch, *Voltaire, inventeur militaire*, 353-357. = 10 août : Miles, *Le Voïvode Putnik*, 417-425. — Hervé de Gruben, *Les Allemands à Louvain*, 426-462. — Lieutenant Z., *Carnet de route d'un officier d'alpins*, 463-475. — *La conquête des colonies allemandes*, 476-498. — De Lanzac de Laborie, *Pourquoi et comment Mme de Staël a-t-elle visité l'Allemagne ?*, 499-515. — Jean Limosin, *Le prêtre à l'armée*, 534-546. = 25 août : Mgr Henri Chapon, *La France et l'Allemagne devant la doctrine chrétienne sur la guerre*, 577-633. — Miles, *Le duc des Abruzzes*, 634-646. — René Milan, *Notes d'un exilé. La mer, champ de bataille*, 647-670 ; suite le 25 septembre : *Les engins modernes de la guerre navale*, 1029-1050. — Jacques de Coussange, *L'esprit public et la situation en Suède*, 680-711. — Henri d'Estre, *D'Oran à Arras. Feuilles détachées d'un carnet de guerre*, 712-723 ; suite le 10 septembre, 823-838 ; 25 septembre, 1051-1065. — Edmond Pilon, *Les tableaux français du roi de Prusse*, 724-739. — M. Hélys, *La guerre vue d'un coin de province*, 740-750. = 10 septembre : P. Villey, *Un examen de conscience. La France et la pensée pacifiste (avec des extraits d'un « journal » intime)*, 769-795. — Miles, *L'amiral sir Henry*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bradwardine Jackson, 796-803. — L. Delorme, *La campagne allemande contre la liberté du commerce des armes aux États-Unis*, 804-822. — Ferdinand Passelecq, *L'effort de l'Allemagne pour diviser et teutoniser la Belgique*, 839-872. — *Le coton contrebande de guerre*, 893-919. — M. Hélys, *Les petites mains parisiennes*, 920-935. — Alexandre Masseron, *Les inscriptions des trains militaires allemands et autrichiens*, 936-942. = 25 septembre : Léon Polier, *L'encaisse d'or et le problème des paiements à l'étranger*, 961-988. — Miles, *La duchesse d'Aoste*, 989-1000. — *Un pays neutre au milieu des belligérants. La Suisse depuis un an*, 1001-1028 ; suite le 10 octobre, 146-164. — *L'esprit public et la situation dans deux républiques de l'Amérique latine : Uruguay. Argentine*, 1006-1087. — Georges Fonsegrive, *Notes de province. Après un an de guerre*, 1088-1104. — Olivier Guiheneuc, *Une révolution dans la guerre maritime. Les flottes militaires de demain*, 1105-1121. — A. Celarié, *Parmi les aveugles*, 1122-1132. — Félix Klein, *Paris in Herric Days*, 1136-1139 [A propos du livre d'Élisabeth Dryden], = 10 octobre : *L'esprit public et la situation en Espagne. I. La genèse historique des sentiments et des idées*, 3-55. — Miles, *L'amiral sir Percy Scott*, 56-67. — Jean Brunhes, *La leçon géographique de la guerre*, 68-96. — Victor Bucaille, *Les catholiques italiens et la guerre européenne*, 116-136. — Giulia Mengotti, *Une Italienne en Autriche*, (*Gratz, 28 juillet 1914-23 mai 1915*), 165-174. — Francis Marre, *Grenades et bombes*, 178-183.

École française de Rome, Mélanges d'archéologie et d'histoire, août-décembre 1914 : L. Duchesne, *Notes sur la topographie de Rome au moyen âge*. XII. *Vaticana* (suite), 307-356 ; suite en janvier, 3-17. — G. Schneider Graziosi, *L'iscrizione di Claudio Callisto nel cimitero di Domitilla*, 357-368. — Jean Marx *Les registres de bannis à Pérouse au XIIIe siècle*, 369-381. — L. A. Constans, *Les jardins d'Epaphrodite*, 383-387. — Maurice Besnier, *Pierre Bourdon* (*1880-1915*), 389-396. = Janvier-mai 1915 : G. Biasiotti, *La basilica di S. Maria Maggiore di Roma, prima delle innovazioni del secolo XVI*, 15-40. — Jean Marx, *Quatre documents relatifs à Guillaume d'Estouteville, cardinal du titre de Saint-Martin, archevêque de Rouen et archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure*, 41-55. — L. Duchesne, *Les protégés de Théodora*, 57-79. — M. Cerrati, *Il tetto della Basilica Vaticana rifatto per opera di Benedetto XII*, 81-117 ; p. justif. — L. A. Constans, *Le « Bourgeois gentilhomme » et le « Festin de Trimalchion »*, 119-124 [Emprunt d'une chanson et de deux entrées de ballets fait par Molière à Pétrone]. — G. Mercati, *Dagli epistolografi del cod. Vat. gr. 306*, 125-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

139. — Louis CANET, *Sur une rubrique du missel romain*, 141-160. [*In sabbato sancto Paschae.*]

Feuilles d'histoire, mars 1915 : A. CHUQUET, *Fol orgueil*, 161-163 ; — *Atrocités allemandes*, 164-167 ; — *Gœthe dans la campagne de 1792*, 171-177 ; *Les Prussiens en 1814*, 178-179 ; — *Les prisonniers de guerre en 1815*, 180-181 ; — *Bismarck en 1867*, 182-184 ; — *Chanzy en 1870*, 186-193. — EUGÈNE WELVERT, *Siéyès*, 202-221. = Avril : A. CHUQUET, *Les Prussiens à Saint-Mihiel en 1792 ; — Un officier prussien à Valmy ; — Les Bavarois de 1806 ; — L'Alsacien Stüber et la presse allemande en 1814 ; — Les Prussiens à Neufchâtel en 1815 ; — Un prisonnier allemand de 1870*, 241-253 ; — *Atrocités allemandes*, 276-280. — Félix ROCQUAIN, *Pierre Leroy-Beaulieu*, 283-284. — Eugène WELVERT, *La « Kultur » dans une cour allemande à la fin du XVIIe siècle*, 285-297. = Mai : Arthur CHUQUET, *Fanfaronnades prussiennes d'autrefois ; — Les Prussiens à Varennes en 1792 ; La nouvelle d'Iéna ; — Les Français à Leipzig en 1806 ; — Les Berlinois de 1807 ; — Les gardes d'honneur entre Rhin et Vosges (1813-1814) ; Nouveaux rapports belges ; — Les trois premiers mois de la campagne : lettre d'un officier français*, 321-341. — A. CHUQUET, *Bucy-le-Long. Scènes d'invasion*, 342-347 [Lettres d'une jeune fille]. — A. CHUQUET, *Lettres d'Allemands. Août-septembre 1914*, 348-361. — Henri MALO, *L'histoire se répète. Sur les bords de l'Yser*, 362-365. — Rodolphe REUSS, *La Révolution en Alsace*, 366-371 ; suite en juin, 441-450 ; juillet, 32-40 ; août, 109-119. — Gabriel VAUTHIER, *Les premières nominations aux grandes dignités impériales*, 373-383. = Juin : A. CHUQUET, *La neutralité de la Belgique en 1870 ; — Flamands et Wallons*, 401-405 ; — *Le retour des prisonniers civils*, 428-430. — Louis HALPHEN, *Le chiffon de papier*, 436-437. — Gabriel VAUTHIER, *Le cardinal Fesch durant l'invasion de 1814*, 451-453. — Eugène WELVERT, *Les dernières années de Lakanal*, 454-463 ; suite en juillet, 54-65. — Charles DEJOB, *La politique de Cavour à l'égard du clergé des États sardes*, 464-473 ; suite en juillet, 41-53 ; août, 133-145. = Juillet : A. CHUQUET, *L'alerte de 1875*, 5-12. — Eugène d'EICHTHAL, *Miettes d'histoire relatives à la guerre*, 66-71. = Août : A. CHUQUET, *Armes et munitions*, 81-84 [Fabrique des armes sous la Révolution] ; — *Le Hanovre en 1866 ; — Bavarois et Prussiens en 1870*, 88-91. — Gabriel VAUTHIER, *Trois documents littéraires : Racine et la comédie italienne. Un petit cousin de Corneille. La famille de Michel-Ange*, 120-123. — Gabriel VAUTHIER, *La théologie sous le premier empire*, 124-127. = G. VAUTHIER, *Les gardes d'honneur*, 128-132. — Félix BERTRAND, *Les Allemands de 1882 d'après le Père*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Didon, 146-150. = Septembre : Arthur CHUQUET, *Saint-Mihiel en 1792*, 162. — J. DURIEUX, *Lettre d'un parisien sur le 14 juillet*, 162-163. — R. REUSS, *La Révolution dans le Bas-Rhin (1793)*, 164-172. — Eugène WELVERT, *Les observateurs de 1793 et de l'an II*, 173-186. — Marcel N. SCHWEITZER, *La Chouannerie et le brigandage dans l'Eure sous le Directoire*, 187-196 ; suite en octobre, 252-261. — G. VAUTHIER, *Variétés historiques*, 197-212 [Termes universitaires. De quelques édifices sous la Révolution. La Rue de la Paix. Le Monténégro au commencement du XIXe siècle, etc.] — R.-G. LÉVY, *Histoire des banques d'émission suisses de 1826 à 1913*, 213-220. = F. BERTRAND, *Français d'adoption*, 221-224. [Volontaires étrangers]. — A. CHUQUET, *Le carnet d'un soldat saxon*, 225-229. = Octobre : A. CHUQUET, *Nieuport en 1793*, 241-251. — G. VAUTHIER, *Les membres de l'expédition d'Égypte*, 262-275. — E. WELVERT, *Les conventionnels régicides. I. Maignet*, 276-284. — Arthur CHUQUET, *Thiers et Ranke en 1870*, 285-296. — A. CHUQUET, *Oh ! les braves gens*, 297-298. [Étude sur le mot attribué à l'empereur Guillaume].

Mercure de France, avril 1915 [La publication de cette revue a été suspendue depuis le 1er août 1914 et devient mensuelle jusqu'à la fin de la guerre] : André FONTAINAS, *Villes flamandes dévastées, Louvain-Malines-Ypres*, 710-726. — Henry-D. DAVRAY, *Huit mois de guerre et de neutralité*, 734-753. = Mai : Maurice MURET, *Guillaume II, d'après M. Karl Lamprecht*, 5-27. — Raoul NARSY, *Le Saint-Siège et la guerre*, 31-43. — Louis LUCE, *L'attaque des Dardanelles. La première phase*, 44-52. — Léon BLOY, *Jeanne d'Arc et l'Allemagne*, 53-64. — Pierre MAES, *Nieuport, place de guerre*, 66-74. — René D., *Fragments d'un carnet de route*, 75-80. — Henri ALBERT, *Les origines de la guerre européenne*, 81-92. = Juin : Henri MALO, *Les débuts de la guerre en Flandre occidentale*, 193-212. — Jacques MESNIL, *L'Allemagne et l'histoire de l'art. Réponse à M. Bode*, 263-278. — Paul NEMO, *Le blocus de l'Angleterre par les sous-marins*, 294-302. — Albert HEUMANN, *Ce que la France doit aux écrivains belges*, 303-308. = Juillet : José THÉRY, *Le palais de Justice pendant la guerre*, 456-471. — André FONTAINAS, *Notes sur le courage belge. Août 1914-mai 1915*, 473-485. — Paul DERMÉE, *L'Allemagne jugée par ses grands hommes*, 486-495. = Août : Pierre LASSERRE, *La jeunesse d'Ernest Renan. Le voyage en Italie. Patrice*, 625-639. — CLAUDIEN, *Montparnasse et la guerre*, 703-712. = Septembre : Georges BATAULT, *Les écrivains militaires français et la guerre*, 5-26. = Octobre : Charles MERKI, *Ce qu'était la vieille ville d'Ypres*, 244-261.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Révolution française, juin-juillet 1915 : *Doctorat de M. Benaerts : Le régime consulaire en Bretagne. Les commissaires de Napoléon Ier en 1814*, 289-300. — A. Aulard, *Patrie, patriotisme, sous Louis XVI et dans les Cahiers*, 301-339. — Ferdinand-Dreyfuss, *Un précédent d'adoption nationale : Les combattants des trois Glorieuses*, 340-343. — R. Bonnet, *Le conventionnel Baudot et la « Biographie nouvelle des contemporains »*, 344-347. — Louis Dubreuil, *Les origines de la Chouannerie dans le département des Côtes-du-Nord*, 348-365. suite en août, 455-462. = Août-septembre-octobre : Eugène Lintilhac, *La défense posthume de Vergniaud, d'après son manuscrit*, 385-414. — A. Aulard, *Patrie, patriotisme au début de la Révolution française*, 415-443. — P. Mautouchet, *Carnot et l' « Union sacrée » en 1815*, 444-454. — *La chasse aux embusqués en l'an III*, 463-464. — *Le marquis de Mirabeau et l'entente franco-anglaise*, 464. — A. Aulard, *Napoléon et Guillaume*, 465-467.

Revue de Paris, 15 juillet 1915 : William Morton Fullerton, *La France et l'Europe (1871-1913)*, 245-273. — A. Chaboseau, *Légendes épiques des Serbes*, 352-362. — C. Bonnel, *De Jérusalem à Tours (31 juillet-26 août 1914)*, 363-372. — *De Jérusalem à Beyrouth (août-décembre 1914). Lettre d'un religieux*, 373-383. — Dr P. J. M***, *Impressions de guerre. Extraits d'un carnet de route*, 405-420. — Louis Batiffol, *Les barbares de la guerre de Trente ans*, 421-439. = 1er août : André Chevrillon, *Lettres d'un soldat*, 471-495 ; fin le 15 août, 797-824. — Pierre Nothomb, *L'Yser. Les villes saintes*, 542-561. — Ferdinand Brunot, *La civilisation française en Allemagne au XVIIe siècle*, 562-589. — Max Hoschiller, *La Russie sur le chemin de Bysance*, 590-616 ; suite le 15 août, 766-796. — Enseigne X., *Avec les fusiliers marins*, 617-635. — Prosper Bourée, *Une mission secrète en Allemagne (mai-juin 1859)*, 636-647. — L. Houllevigne, *Le fer en Lorraine*, 648-665. = 15 août : Jacques Blanche, *Cahiers d'un artiste (1914-1915)*, 721-765 ; suite le 1er septembre, 42-83. — Jean Poirier, *Les Allemands en 1870 d'après un témoignage belge*, 841-865. — Aline Borel, *A Vitry-le-François*, 866-880. = 1er septembre : Contre-amiral Degouy, *La guerre sous-marine*, 84-113. — Ferdinand Bac, *Quelques souvenirs sur François-Joseph*, 114-136. — Gustave Glotz, *Les lois de la guerre dans l'antiquité grecque*, 190-206. = 15 septembre : Pierre Boutroux, *Les soldats allemands en campagne d'après leur correspondance*, 323-343 ; fin le 1er octobre, 470-491. — Auguste Dupouy, *Les Anglais à Rouen*, 344-375. — Jules Bertaut, *La première ambassadrice de Belgique à Paris*, 376-395. — René Maublanc, *La guerre vue par des enfants*, 396-418. [Récits faits

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

par des enfants de Champagne]. = 1er octobre : Charles Géniaux, *La Tunisie pendant la guerre*, 532-556. — Félicien Pascal, *Les Cosaques et la littérature*, 557-581. — *Récits de la guerre inconnue*, 627-638 [Guerre maritime]. — Émile Gabory, *Les Prussiens dans les pays chouans en 1815*, 639-656. — Albert Mousset, *La propagande allemande en Espagne*, 657-672. = 15 octobre : *Aux Dardanelles (Février-mars 1915). L'attaque des Détroits. Récit d'un témoin*, 736-772. — Thomas Barclay, *L'effort anglais*, 773-780. — L. Guerrini, *Lamartine, secrétaire de légation*, 803-828. — Olivier Guihéneuc, *La résurrection de la marine russe*, 829-847. — Martine Rémusat, *Christine de Suède prétendante au trône de Pologne*, 848-866. — Fernand Farjenel, *Les Allemands en Extrême-Orient*, 867-894.

Revue des Deux-Mondes, 15 juillet 1915 : Nelidow, *Souvenirs d'avant et d'après la guerre de 1877-1878*, 241-277. — Victor du Bled, *L'idée de patrie à travers les siècles. II. La France : moyen âge et temps modernes*, 329-360. — Paul Renaudin, *Une dame de Saint-Cyr. Madame de La Maisonfort*, 390-428. — Charles Nordmann, *Impressions d'un combattant. Notes de route. V. Autour des tranchées*, 429-448. = 1er août : T. de Wysewa, *Un chapitre de l'histoire des « Atrocités allemandes ». Le départ des baigneurs russes (août 1914)*, 526-550. — R. Descubes, *Mon carnet d'éclaireur*, 576-606. — *La reine Hortense et le prince Louis. Extraits du Journal de Valérie Masuyer. VII. L'affaire de Strasbourg, octobre 1836-février 1837*, 617-645. = 15 août : E. Bertin, *Droit international et Guerre navale, Les Croisières et le Blocus. Les sous-marins*, 758-771. — Louis Bertrand, *L'éternel champ de bataille. I. La question vitale. Nos pays lorrains. Premières impressions*, 772-798 ; suite le 1er septembre, 79-108. — Achille Viallate, *Hollandais, Anglais, Allemands, en Afrique Australe*, 799-822. — Gabriel Faure, *Les six voyages de Chateaubriand en Italie*, 861-880. — René Doumic, *Alexandre Dumas fils et la Guerre de 1870*, 923-934. = 1er septembre : L. de Launay, *Le problème de la houille*, 50-78. — Ernest Daudet, *Les dernières années de la dictature de Bismarck (Notes et souvenirs), 1887-1890*, 126-157 ; suite le 15 octobre, 799-828 — Pierre Arminjon, *Le Soudan égyptien*, 158-189. — Charles Rope, *Les îles de la côte allemande*, 190-202. — André Beaunier, *Récits de combattants*, 203-214. = 15 septembre : Pierre Nothomb, *La bataille de l'Yser*, 286-329. — André Beaunier, *L'historien de l' « Empire libéral*, 330-356. — Jacques de Dampierre, *Un glorieux centenaire. Marignan*, 357-370. — Albert Pingaud, *Impressions de guerre allemandes en 1870*, 371-395. — Victor Bérard, *L'éternelle Allemagne d'après le livre de M. le prince de Bülow* (suite). IV. *De la misère à l'apogée*, 396-433. —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

René Doumic, *Le théâtre de Jules Lemaître*, 445-456. = 1er octobre : Jacques Bainville, *Le mois historique de l'Italie. Mai 1915*, 559-587. — *En Argonne. La bataille dans la forêt*, 623-651. — André Beaunier, *Chroniques de la guerre* [*Derniers articles d'Albert de Mun ; L'âme française et la guerre*, par M. Barrès ; les *Commentaires de Polybe*, par J. Reinach]. — 15 octobre : René Pichon, *Mommsen et la mentalité allemande*, 762-798. — Raphaël-Georges Lévy, *Les États-Unis d'Amérique pendant la grande guerre*, 829-861. — Ferdinand Bac, *Théodore Körner et la Prusse. La fin du Parnasse*, 862-893. — Avesnes, *Émile Nolly (capitaine Détanger)*, 894-908. — Victor Giraud, *Les illusions perdues de deux germanophiles*, 909-922.

Revue d'histoire des Colonies françaises, 1er trimestre 1914 : Henri Malo, *Épisode de navigation aux Antilles*, 5-40. — Eugène Saulnier, *Les Français en Casamance et dans l'archipel des Bissagos (mission Dangles, 1828)*, 41-76. — H. Froidevaux, *L'histoire des colonies françaises à l'exposition cartographique de la Bibliothèque nationale*, 77-104. = 2e trimestre : Antoine Cabaton, *Les Hollandais au Cambodge au XVIIe siècle*, 129-220. — Pierre Heinrich, *Les premiers établissements français dans le bassin supérieur du Mississipi*, 221-230. — Henri Dehérain, *Une enquête de Silvestre de Sacy sur la langue du Maroc en l'an VII*, 231-238. = 3e et 4e trimestres : Henri Froidevaux, *Une enquête scientifique et économique sur Madagascar au XVIIe siècle*, 239-290. — Eugène Guénin, *Chute de Chandernagor et perte du Bengale*, 291-352 [En appendice longue lettre de Courtin à sa femme racontant l'évacuation de Dacca]. — Claude Faure, *Notice sur les archives du Sénégal*, 353-374 = 1er trimestre 1915 : Alfred Martineau, *Les origines de Mahé (de Malabar)*, 5-98 ; suite dans le 2e trimestre, 129-234, p. justif. — *Les archives du Ministère des Colonies. Conservation, classement, consultation*, 99-110. — H. Froidevaux, *Notes critiques sur la « Relation du détroit et de la baie d'Hudson » de Jérémie*, 119-124. = 2e trimestre 1915 : G. Desdevises du Dezert, *La Louisiane à la fin du XVIIIe siècle*, 235-260.

Revue historique, Juillet-août 1915 ; Louis Bréhier, *Constantin et la fondation de Constantinople*, 241-272. — Émile Amélineau, *La conquête de l'Égypte par les Arabes*, 273-310. — E.-W. Dahlgren, *Une contestation franco-espagnole au sujet d'une affaire d'inquisition. L'affaire du capitaine Lopez (1712-1720)*, 311-325. — Georges Nestler Tricoche, *Le siège de Nauvoo ou la bataille des Maladroits. (Épisode de l'histoire des Mormons)*, 326-337. — Ch. Mortet, *A quelle époque le détroit des Dardanelles a-t-il reçu ce nom ?*, 338-341.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

REVUES LOCALES

Revue de la Haute-Auvergne, 3e fascicule 1914 : Eugène WELVERT, *Les trois Milhaud*, 191-194 [E.-J.-B. Milhaud sous la Révolution, l'Empire et la Restauration. Cf. les *Feuilles d'histoire*]. — Pierre MARTY, *Un portrait de Louise-Adélaïde d'Orléans, fille du Régent*, 195-200. — H. BOUFFET, *Les templiers et les hospitaliers de Saint-Jean en Haute-Auvergne* (suite), 201-235. — Marcellin BOUDET, *Notes pour servir à l'histoire du commerce de la Haute-Auvergne*. III. *Les abus dans le commerce de l'argent*, 236-245.

Bulletin de la Société de Borda. Dax (Landes), 1er trimestre 1915 : J.-J.-C. TAUZIN, *Saint-Sever cap de Gascogne* (suite), 327-358. — C. DAUGÉ, *Le mariage et la famille en Gascogne d'après les proverbes et les chansons* (suite), 375-390.

Revue historique de Bordeaux, juillet-août 1915 : Georges CIBOT, *Les Juifs à Bordeaux. Leur situation morale et sociale, de 1580 à la Révolution* (suite), 169-185. — Michel LHERITIER, *La Révolution à Bordeaux de 1789 à 1791* (suite), 186-201. — MEAUDRE DE LA POUYADE, *Un portrait de Madame Dauberval par Lonsing*, 202-210. — Georges MARTIN, *Le cru de Langon* (fin), 211-216. — Fernand THOMAS, *La pêche de l'esturgeon en Garonne au XVIIIe siècle*, 217-219. — P.C., *La statue de la Renommée de Pierre Biard, à Bordeaux*, 220-221.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, tome XXXV (1912) : Michel JOUVE, *La beauté de Nîmes*, v-xx. — Salomon KAHN, *Les Juifs de Posquières et de Saint-Gilles au moyen âge*, 1-21. — Chanoine François DURAND, *L'église de Montfrin (Gard)*, 23-37. — Ferdinand GACHE, *Racine, à propos du livre de M. Masson Forestier « Autour d'un Racine ignoré »*, 39-83. — Eugène MARGIER, *Notes sur la faune malacozoologique terrestre et fluviale du département du Gard*, 85-103. — Félix MAZAURIC, *Les musées archéologiques de Nîmes. Recherches et acquisitions*, 119-144 [Inscriptions, monnaies, etc.]

Revue de Bourgogne, Janvier-février 1914 : P. LAURENT, *Les Romans de M. Gaston Roupnel*, 1-9. — N. GARNIER, *Le Drapeau d'Arc-sur-Tille*, 10-17. — Louis STRIFFLING, *Une lettre inédite de Lamartine*, 26-28. — M. M. *Une lettre inédite de Diderot*, 28-32. = Mars-avril : A. CORNEREAU, *L'Hospice Sainte-Anne à Dijon*, 59-94. — E. ANDRIEU, *Les pleurants aux tombeaux des ducs de Bourgogne*, 95-151. = Mai-juin : M. EMMANUEL, *Chansons bourguignonne (pays de Beaune)*, 173-190, fin

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en juillet, 237-255. Ch. Croix, *La sériculture et le travail de la soie en Bourgogne au XVIIIe siècle* (essai historique), 191-197. — E. Fyot, *Les artistes bourguignons, Une famille d'ébénistes, Les Demoulin*, 198-211. — H. Drouot, *Note sur quelques pleurants des tombeaux des Ducs*, 212-216? — E. Fyot, *Le mariage de Mistral à Dijon*, 228-230. = Juillet-août: E. Picard, *L'obélisque du Canal de Bourgogne à Dijon*, 256-277. = Septembre-décembre: H. Hauser, *Guerre inévitable, guerre inexpiable*, 301-320. — J. Legras, *Allemagne et Russie*, 321-330. — M. Mayer, *La Gare de Dijon pendant la mobilisation*, 350-354. — R. de Villiers, *Le Val-des-Choux*, 380-384.

Revue catholique de Normandie: Mars 1914 : Abbé Guéry, *Deux bénédictins normands : Dom Louis-Ambroise Blandin (1760-1848). Dom Louis-Charles-Magne Fontaine* (1715-1782), 377-396, suite en mai, 473-492 ; fin en juillet, 569-583, p. justif. — Louis Duval, *Saint-Gervais de Falaise* (suite), 397-415. — L. Couppey, *L'abbaye de Notre-Dame du Vœu*, près Cherbourg (suite), 416-426 ; fin en mai, 493-505. — Étienne Deville, *L'Hôtel-Dieu de Bayeux* (fin), 433-442. — Em. Sevestre, *L'enquête gouvernementale et l'enquête ecclésiastique sur le clergé de Normandie et du Maine de l'an IX à l'an XIII* (suite), 443-449 ; suite en juillet, 619-632. — *Bibliographie normande*, 457-471 ; mai, 553-568 ; juillet, 655-669 ; septembre, 741-748 ; novembre, 824-828. = Mai : Abbé Gosselin, *L'église du Canada depuis Mgr de Laval jusqu'à la conquête* (suite), 506-516. — Gaëtan Guillot, *Une spéculation agricole au XVIIIe siècle*. I. *La Lande de Lessay et le comte de Briqueville*, 517-534 ; suite en juillet, 584-605 ; septembre, 706-723 ; novembre, 749-767 ; fin en janvier, 29-44. — L. Régnier, *Histoire de l'abbaye de Lire* (suite), 535-546 ; suite en septembre, 728-739. = Juillet : Alexandre Dallet, *Essai d'histoire et d'archéologie sur le prieuré de Saint-Cyr-le-Friardel*, 606-615 ; fin en septembre, 691-702. = Septembre : Chanoine Lerosey, *Jean Loret de Carentan ou le poète chroniqueur au XVIIe siècle*, 673-690 ; suite en novembre, 768-787 ; suite en janvier, 14-28 ; fin en mars, 81-92. — L. Duval, *Patois guernesiais*, 723-724. — A. Tougard, *Menues curiosités historiques*, 725-727. = Novembre : Abbé Guéry, *Correspondance inédite de Bénédictins normands avec Montfaucon*, 788-812 ; suite en janvier, 70-75 ; mars, 122-139 ; juillet, 241-263 ; fin en septembre, 347-364 = Janvier 1915 : Abbé Bourrienne, *Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux, 1142-1163* (suite), 1-13. — Étienne Deville, *Les manuscrits de Mortemer à la Bibliothèque nationale* (fin), 45-65. — Abbé Tougard, *Du Cange et la philologie allemande*, 66-69. — *Bibliographie normande*, 76-80 ; suite en mars, 156-159 ; mai, 233-240 ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

juillet, 318-322 ; septembre, 397-404. = Mars : L. Couppey, *Guillaume de Troismonts et le Cotentin à la fin du XIVe siècle*, 93-100 ; suite en mai, 219-225 ; juillet, 290-295 ; fin en septembre, 382-391. — F. Clérembray, *Journal du voyage à Paris d'un prêtre neufchatelois en mai 1810*, 101-121 [par Pierre-Antoine Cochois]. — Abbé Gosselin, *Les Normands au Canada. France et Canada. Dieppe-Québec (1639) ; Québec-Dieppe (1912)*, 140-175. = Mai : Dom Léon Guilloreau, *Un fragment de coutumier de l'abbaye du Mont Saint-Michel édité en l'an de grâce 1258*, 161-175. — Chanoine A. Legris, *Saint Filleul, évêque de Rouen. Première moitié du VIe siècle*, 176-183. — L. Tabourier, *Apologétique et archéologie*, 184-200. — Gaëtan Guillot, *Un moine architecte, peintre et sculpteur au XVIII siècle (R. P. Restout, 1655-1748)*, 201-218. — L. Régnier, *Sous Louis XIII. Fragments inédits des mémoires et des lettres de P. Caussin*, 226-232 ; suite en juillet, 264-277 ; fin en septembre, 365-381. = Juillet : Chanoine Legris, *Le Précieux sang de Fécamp*, 278-289. — Jean Porquet, *Les Prussiens à Vire en 1815*, 296-304 [Extrait des *Annales* manuscrites de Vire par Étienne Crespin]. — Gaëtan Guillot, *La femme et les filles du peintre Jouvenet dans l'œuvre du peintre*, 305-313. = Septembre : Chanoine Lerosey, *Les évêques et abbés de la famille Goyon de Matignon*, 325-346. — Henry Le Court, *Un épisode du privilège de Saint-Romain au XVIIe siècle. Anne de Voré, sieur de l'Espicière. Sa famille et ses alliances*, 392-396.

Société archéologique de l'Orléanais, Mémoires, tome XXXIV (1913) : G. Baguenault de Puchesse, *Pierre Fongeu d'Escures, maréchal des camps et armées de Henri IV, maire d'Orléans (1554-1621)*, 7-59. — Pierre Dufay, *La destruction du pont de Blois et de la chapelle Saint-Fiacre par la débâcle de 1716*, 61-70. — Jacques Soyer, *Abrégé de l'histoire de France par un chroniqueur anonyme vivant sous le règne de Louis XII*, 71-99. — Anatole Basseville, *Une paroisse de Sologne. Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher)*, 101-156 ; pièces justif., parmi lesquelles le cahier des doléances de 1789. — Pierre Bouvier, *Étude sur l'Hôtel-Dieu d'Orléans au moyen âge et au XVIe siècle*, 157-332 ; p. justif. [Étude très complète sur cet établissement administré par une congrégation religieuse qui présente, au point de vue de l'histoire hospitalière, cette particularité curieuse de n'avoir pas été soumise à une règle écrite. — L'auteur a utilisé de façon très intéressante les comptes anciens conservés dans les archives.] — Albert Depréaux, *L'odyssée d'un Orléanais pendant la Révolution. Souvenirs de Charles Levé. 4 juin 1769-4 brumaire an V (25 octobre 1796)*, 333-480 ; p. justif. — Eugène Jarry, *L'ancien grand cimetière d'Orléans*, 481-654 ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

p. justif. — Alexandre Pommier, *Essai sur le monastère d'Ambert. Son origine et sa suppression*, 655-668, p. justif. = **Bulletin**, 1er et 2e trimestres 1914, n° 206 : Jacques Soyer, *Jetons d'argent offerts en 1776 par la ville de Blois à l'échevin Pierre Boucherat*, 34-37. — L. A., *La traduction de Boèce par Jean de Meun*, 38-39. — Eug. Jarry, *La construction de l'hôtel Groslot (Hôtel de ville d'Orléans) et les origines de la famille Groslot*, 40-62 ; p. justif. — A. Pommier, *Note sur la démolition de la tour Saint-Paterne à Orléans*, 63-64. — Albert Depréaux, *Note sur un dessus de boite en cuivre doré appartenant au musée historique de l'Orléanais*, 65-66 [En souvenir du départ des chevau-légers lanciers polonais, en 1814]. = 3e et 4e trimestres, n° 207 : Jacques Soyer, *Tableau des archives communales et hospitalière du Loiret*. II. *Arrondissement de Gien*, 81-93. — A. Pommier, *Note sur une inscription relevée à Orléans dans une maison de la rue de Bourgogne*, 96-100 [Fondation d'une école de filles par Mlle de Menou de Charnizay en 1779]. — Jacques Soyer, *Le mausolée de Louis Philippeaux de La Vrillière, à Châteauneuf-sur-Loire, pendant la Révolution, d'après des documents inédits*, 101-108. — Aug. Baillet, *Inondation de la Loire et du Loiret en 1608*, 109. — Dr Garsonnin, *Musée historique orléanais. Rapport annuel*, 110-115. — Dr Garsonnin, *Une inscription relative au nombre des notaires à Orléans*, 116-123.

Bulletin de la société de l'Histoire de Paris, 5e et 6e livraisons 1914 : Marcel Fosseyeux, *La dévolution des biens de l'hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins aux XVIIe et XVIIIe siècles*, 117-134. — Lucien Lambeau, *Note rectificative à propos du capitaine Marchant*, 135-136 [Établit que le Maître des œuvres de charpenterie de la ville et le capitaine des trois nombres ne sont qu'un seul et même personnage]. — E. Mareuse, *Chronique de l'année 1914*, 136-143.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1er trimestre 1913 : Abbé Bouvier, *Les tombeaux des saints Fuscien, Victoric et Gentien et l'épitaphe mérovingienne de l'église de Sains*, 19-43. — Baron de Bonnault, *Les seigneurs de Thézy d'après les archives du château*, 44-50. — Abbé de Sérent, *Saint Geoffroy*, 51-55. — E. Héren, *Station néolithique de Molliens-Montigny*, 56-61. = 2e trimestre : Georges Beaurain, *A propos des souterrains-refuges du Forestel, près Liomer*, 84-85. — Hackspill, *Lettre de MM. les officiers municipaux de la ville d'Amiens à ceux de la ville de Moulins (9 juillet 1777)*, 86-87. — Vte de Calonne, *Note sur une matrice mérovingienne en bronze trouvée à Roussent (Pas-de-Calais)*, 88-92. — Oct. Thorel, *Sur un vieux toton*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

93-102. — Cte DE LOUVENCOURT, *Église Saint-Michel, à Amiens. Analyse du compte rendu du marguillier chargé des recettes et dépenses de la dite église pour l'année 1746-1747*, 103-113. = 3e trimestre : E. HÉREN, *Note sur l'antiquité de l'homme quaternaire dans la vallée de la Somme*, 122-187. — A. PONCHON, *Sur un cachet d'apothicaire*, 128-130. — Abbé C. CARDON, *Un touriste italien en Picardie, sous François Ier (1517-1518)*, 131-142 [Antonio de Beatis, secrétaire du cardinal d'Aragon]. — Abbé C. CARDON, *Éphémérides de Querrien*, 143-159 [Notes inscrites par les curés, de 1704 à 1742, sur un inventaire des biens de la fabrique]. — A. DE FRANCQUEVILLE, *Poteries d'Esmery-Hallon (canton de Ham)*, 160-165. — Oct. THOREL, *Sur une trinité anthropomorphe*, 166-181. = 1er trimestre 1914 : Adrien HAGUET, *Fragment du manuscrit d'un bâllet d'origine inconnue (fin du XVIIe siècle)*, 325-352. — A. DE FRANCQUEVILLE, *Des bornes seigneuriales*, 353-362. = 2e trimestre 1914 : Octave THOREL, *Un « dragon » à Lincheux en 1719*, 379-383 [Incendie causé par la foudre]. — X. DE BONNAULT, *Un député aux États généraux de 1588*, 384-391 [Arthus Boitel, curé de Mézières-en-Santerre]. — Alf. DEMAILLY, *Sur un jeton à l'effigie de Raoul de Lannoy*, 392-396. = 3e et 4e trimestres : Octave THOREL, *Une estampe politique Amiénoise de 1787*, 411-419. — COLLOMBIER, *Découverte numismatique à Picquigny*, 420-422. = 1er trimestre 1915 : Alf. HACKSPILL, *Landiers des XVe et XVIe siècles trouvés en Picardie*, 12-39.

Revue des Hautes-Pyrénées, juin 1915 : L. CADDAU, *La Guerre. L'intervention italienne*, 161-168 ; suite en juillet, 193-202. — N. ROSAPELLY, *A propos de la grande guerre. L'enquête sur l'histoire de la guerre*, 168-170. — Fr. MARSAN, *Ordonnance de Louis XIV mettant sous sa protection et sauvegarde les terres et seigneuries du marquis d'Antin, 6 février 1654*, 170-173. — N. ROSAPELLY, *Contribution au folklore du pays de Bigorre* (suite), 174-185 ; suite en juillet, 212-219 ; août, 233-243 ; septembre, 263-275. — *Éphémérides de la guerre (1er-31 mai 1915)*, 185-189. = Juillet : J. PUCHEU, *Un pèlerin d'Ibos à Saint-Jacques de Compostelle*, 202-205. — N. ROSAPELLY, *Une proclamation de Monestier (du Puy-de-Dôme) aux femmes françaises*, 208-212. — *Éphémérides de la guerre (1er-30 juin 1915)*, 219-223. = Août : L. CADDAU, *Rouget de Lisle et la Marseillaise. L'anniversaire de la déclaration de guerre*, 225-233. — A. DUFFOURC, *La présidence des États de Bigorre*, 243-250. — *Éphémérides de la guerre (1er-31 juillet 1915)*. 250-254. = Septembre : Fr. MARSAN, *Lettre de Bernard Lacassin, président de l'assemblée électorale des Hautes-Pyrénées, au comte Louis-Hector de Ségur (30 mai 1790)*, 260-263. — H. LOUCHET, *La vie municipale au*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

XVIIIe siècle. Un des anciens hôtels de ville de Tarbes (suite), 275-282. — *Éphémérides de la guerre (1er-31 août 1915)*, 283-285.

Revue de Saintonge et d'Aunis, février 1915 : Ch. Dangibeaud, *Haussmanisation de Saintes*, 3-9. [Programme antérieur à 1830.] — A. Chesnier du Chesne, *Les Laplanche, seigneurs d'Artillac et de La Chapelle*, 9-23 ; fin en avril, 93-109. — Guérin, *La justice de paix de Saintes*, 23-30. — *Fragment d'un récit du voyage en Saintonge* (fin), 30-37. — P. Lemonnier, *La déportation ecclésiastique à Rochefort (1794-1795), d'après les documents officiels* (suite), 37-47 ; suite en avril, 109-119. — Ch. Dangibeaud, *Minutes de notaires. Notes de lectures* (suite), 47-67. = Avril : Ch. Dangibeaud, *Remarques sur l'église Saint-Pierre de Saintes*, 72-93. — L. Grasilier, *Les Cent jours en Charente-Inférieure*, 120-123. [Lettres interceptées par la police]. — Guérin, *Prestation de serment de Mgr de Beaumont*, 124-127 [Évêque de Saintes, 1718]. — Merle, *Procès-verbal de découverte de reliques dans l'église du Petit-Niort*, 127-130 [1733]. 3e livraison, juin 1915 : Ch. Dangibeaud, *Remarques sur l'église Saint-Pierre de Saintes* (fin), 135-146. — Edmond-Jean Guérin, *Les justices de paix de Saintes* (fin), 146-186. — *Vieilles lettres de Saintais, 1334-1346*, 186-191 ; fin en août, 248-252. = 4e livr. août : J. Depoin, *Le catalogue de Guillaume Tessier*, 203-216. [Liste des bénéfices à la collation de l'évêque et catalogue des évêques de Saintes ; milieu du xvie siècle]. — Ern. Labadie, *Quelques notes d'état civil pour servir à l'histoire des faïenceries de la Saintonge et de l'Aunis*, 217-230. — P. Lemonnier, *La déportation ecclésiastique à Rochefort* (1794-1795), *d'après des documents officiels* (suite), 230-247.

Mémoires de l'Académie des Sciences de Savoie, 5e série, tome II (1914) : Joseph Révil, *Géologie des chaînes jurassiennes et subalpines de la Savoie (Petit-Bugey. Environs d'Aix-les-Bains et de Chambéry, Massif des Bauges, Massif de Curienne-la-Thuile, Extrémité septentrionale du Massif de la Chartreuse)*, 3e et 4e parties, 1-304. — Gabriel Pérouse, *Étude sur les usages et le droit privé en Savoie au milieu du XVIe siècle, d'après les minutes des notaires de Chambéry déposées aux Archives départementales*, 305-631 [A la suite, nombreux spécimens d'actes, notamment des testaments et des contrats d'apprentissage. Table des noms et glossaire].

Bulletin de la Société archéologique de Sens, tome XXVII (1912) : de Traynel, *Deux statuettes gallo-romaines trouvées aux environs de Sens*, xxvi-xxix. — Dr Moreau, *Le mur adjacent à la porte Saint-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Hilaire, XLI-XLV. — DUCHEMIN, *Note additionnelle à l'histoire de l'imprimerie à Sens*, XLV-XLVIII. — Chanoine HORSON, *Inscription relatant une fondation du XVIIe siècle dans l'église de Villeneuve-sur-Yonne*, LIV-LV. — Abbé CHARTRAIRE, *Le caveau funéraire du Dauphin et de la Dauphine*, LXXXII-LXXXVI. — Abbé CHARTRAIRE, *Note sur un couteau plié ayant servi à une donation au XIIe siècle*, XCII-XCVI. — PERRIN, *Un four romain à Courgenay*, CII-CV. — Abbé PISSIER, *Notice historique sur Lixy*, 1-165 ; p. justif. — Jules LAMBERT, *Origine des sources sur la rive droite de la vallée de l'Yonne aux environs de Sens*, 166-192. — Maurice ROY, *Peintures décoratives exécutées par Jehan Cousin père pour l'entrée à Paris de l'empereur Charles-Quint le 1er janvier 1540*, 193-206, p. justif. — Abbé CHARTRAIRE, *Lettres de Jehan du Perron, archevêque de Sens*, 207-229. — L. F. LABOISE, *L'église Saint-Léon de Sens*, 230-245. — Abbé A. PARAT, *Un atelier moderne de silex taillés dans le Sénonais*, 246-251. — E. CHARTRAIRE, *La Vierge de la cathédrale de Sens*, 252-273 [Vierge assise du XIVe siècle].

Recueil de la Société havraise d'études diverses (1912), 1er trimestre : Abbé Joseph DUBOIS, « *L'abbé Cochet : sa vie, son œuvre* », 17-43. — Pierre DUBOIS, *Les beffrois et les hôtels de ville de la Belgique, du nord de la France et de la Normandie* (analyse de la conférence faite, à l'hôtel de ville du Havre, le mardi 12 mars 1912), 65-81. — *Centenaire de la naissance de l'abbé Cochet*, 81-89. = 2^e trimestre : Alphonse MARTIN, *Les eaux souterraines de la région du Havre*, 121-139. — A. LECHEVALLIER, *Angerville-l'Archer* (deux anciennes épitaphes), 163-167. — LE MENUET DE LA JUGANNIÈRE, *Campagne d'Outre-Loire de l'armée vendéenne* (suite), *la débâcle, le désastre*, 167-203. — Philippe BARREY, *L'École royale de marine du Havre*, 203-225. = 3^e trimestre : Abbé ANTHIAUME, *Recherches sur l'histoire de la science nautique, antérieurement à la découverte du nouveau monde* (suite et fin), 243-343. — Alphonse MARTIN, *Négoce et guerilla d'autrefois*, 343-349. — Abbé Joseph DUBOIS, *Une gerbe de fleurs archéologiques en excursion de vacances dans le centre*, 349-391. = 4^e trimestre : A. LECHEVALLIER, *Historique des marchés de Genneville-la-Mallet, de Criquetot-l'Esneval et des autres petits marchés du canton de Criquetot-l'Esneval*, 415-451. — P. BARREY, *Quelques lettres de marins et de soldats havrais, de 1792 à 1794*, 451-473. — Dr LEROY, *L'abbé Malais, célèbre hagiographe havrais (1812-1882)*, 473-483.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHRONIQUE

Institut. — Académie française. — 20 août : Conformément à la décision de l'Académie en vertu de laquelle l'hommage de ses prix littéraires devait être réservé cette année à la mémoire des écrivains tués à l'ennemi, la liste suivante a été établie par l'Académie, et le montant des prix sera remis aux familles des lauréats : Prix Gobert, à MM. le commandant Vidal de La Blache, fils de l'éminent géographe, et Hennequin ; — prix Thérouanne à MM. le capitaine Sautai et Laurentie ; — grand prix de littérature au capitaine Detanger (Émile Nolly) ; — grand prix Broquette-Gonin à M. Charles Péguy ; — prix du roman à M. Paul Acker ; — prix Alfred Née, au lieutenant Psichari ; — prix Vitet au colonel P. Mahon (Art Roë) ; — prix Narcisse Michaut à M. Louis Codet ; — prix Botta, au capitaine Drevet (Léo Byram) ; — prix de Soussay, au poète Charles Dumas ; — prix J. J. Weiss, à M. Max Doumic, frère de l'académicien ; — prix Monbinne, à M. Charles Muller ; — prix Charles Blanc, à MM. Albéric Magnard, Cornu et Ecorcheville ; — prix Jules Davaine à M. Alain Fournier ; — prix Marcelin-Guérin à MM. le lieutenant-colonel Duruy, Pierre Leroy-Beaulieu, fils du savant économiste, Georges Weil, Pighetti de Rivasso, Lotte, Cazin, Loubers, Fréville de Lorme, Robert André-Michel et Louis Laffitte ; — prix Lambert, à M. Joseph Déchelette ; — prix de Jouy, à M. Guy de Cassagnac ; — prix Montyon à MM. Lapertot (Dacre), Lassargue, Pierre Gilbert, Pierre Ginisty, Claude Casimir-Périer, Noël Trouvé, Beaurepaire, Froment, les capitaines Massacrier et de Saligny, Léon Bernardin, le lieutenant-colonel d'André, du Rouvre, Arren, Brunel de Perard, Du Breuil de Saint-Germain, Frédéric Charpin, Jean Bayet, Pierre Nivet, le commandant Minart ; — prix Furtado, à M. Sazerac de Forges ; — prix Fabien, à MM. Léon Bonny et Louis Laffitte ; — prix Langlois à M. Robert d'Humières ; — prix Saintour, à MM. Léon Vouaux, Georges Feuilloy, Maxime David et Sturel ; — prix François Coppée, à M. Allard Méens ; — prix Saint-Cricq-Théis, à M. Lionel des Rieux ; — prix Jules Davaine, à MM. Charles Perrot, Louis Sailhan, Jacques Nayral et Olivier Hourcade ; — prix Sobrier-Arnould, à MM. Charles Picard, Jean Maspero, Jean-Marc Bernard et Dulhom-Nogués ; — prix Archon-Despérouses, à MM. Gauthier-Ferrières, Émile Despax, Paul Drouot, André Lafon, Paul Feuillâtre, Marcel Drouët et Cottineau ; — prix de la langue française, à l'École normale supérieure pour être réparti par moitié entre la caisse de secours et l'association des anciens élèves. Parmi les attributions de prix de vertu, on peut noter celle d'une somme de 1.000 francs

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à la Société bibliographique en raison des soins qu'elle a pris pour l'envoi de livres aux soldats et aux prisonniers et celle de pareille somme à l'œuvre des Bibliothèques populaires de Paris. — 14 octobre. A cette séance est annoncée à l'Académie la mort de son doyen, M. Alfred Mézières, décédé à Réhon où il avait été surpris l'année dernière par l'invasion ennemie.

Académie des Inscriptions et belles-lettres. — 6 août : Élection à l'unanimité de S. M. Victor-Emmanuel III, roi d'Italie, comme membre associé étranger. — 20 août : Communication du docteur Capitan sur les fouilles des arènes de Lutèce. Des travaux auxquels on s'est livré on peut tirer cette conclusion que la construction du monument était peu soignée et que cette construction a été probablement faite sur l'emplacement d'une ancienne carrière. Les débris de poteries ou d'ossements qu'on a pu rencontrer offrent peu d'intérêt.

Monuments historiques. — Par décrets en date du 6 août et du 2 octobre, ont été classés parmi les monuments historiques le chœur de l'église de Guéron (Calvados) ; la façade de la maison dite du Bon-Pasteur, sise rue Vieille-Peignerie, n° 9, à Orléans ; le donjon de Moricq, à Angles (Vendée) ; le tympan et les pieds-droits de la porte de l'ancienne église de Mervilliers (Eure-et-Loir).

Bibliothèque nationale. — Un rapport de l'Administrateur général en date du 9 juillet 1915 expose l'état de cet établissement pendant le premier semestre de cette année ou à la fin de la précédente, et montre le contre-coup de la guerre sur son fonctionnement. La statistique complète de l'année 1914 accuse une diminution d'une cinquantaine de mille de lecteurs sur celle de l'année précédente (143.982 au lieu de 182.193 pour la salle de travail ; 29.855 au lieu de 40.864 pour la salle publique de lecture ; 1.914 au lieu de 2.564 pour la salle de géographie). Le nombre total des communications a fléchi de 607.622 à 442.774.

La mobilisation d'une partie du personnel et des imprimeurs a entravé la publication des catalogues : cinq volumes seulement du catalogue général au lieu de six, ont été achevés et distribués en 1914, et il faut prévoir une diminution notable pour 1915. Le *Bulletin mensuel des publications françaises*, qui s'imprimait à Lille, a dû être suspendu jusqu'à la fin de l'année et il a été publié un numéro semestriel août-décembre. Parmi les plus importantes acquisitions du département des imprimés, il convient de signaler plusieurs achats d'incunables rares faits à la vente des livres du libraire Claudin. L'administration de la Bibliothèque fait tous ses efforts pour réunir une collection aussi complète que possible des publications provoquées par la guerre. Au département des manuscrits, la mise en ordre de la série dite des cartons non classés a permis de constituer près de 300 volumes qui ont pris rang dans les nouvelles acquisitions du fonds français ; parmi les manuscrits les plus importants entrés au département, il y a lieu de noter le Cartulaire de la Nation de France de l'Université de Paris (ms. lat. des XIVe et XVIe siècles) ; l'obituaire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Saint-Vast de Beauvais (1301); les papiers et la correspondance de Jacques de Germiny, ambassadeur en Levant (1577-1584); papiers et correspondance de Roland de La Platière; la correspondance de Masparault, maître des requêtes de l'hôtel (1572-1593), donnée par la Société des Amis de la Bibliothèque.

Le livre d'or de l'Université. — Des glorieuses listes publiées sous ce titre par le *Bulletin du Ministère de l'Instruction publique*, nous extrayons, pour le dernier trimestre écoulé, les mentions suivantes concernant de jeunes hommes voués par leur profession à l'étude de l'histoire.

Tués à l'ennemi : Robert Galichet, élève de l'École des Chartes; Paul Lecestre, élève de l'École des Chartes; M. Lecestre, aspirant au 146e régiment d'infanterie, a été l'objet de la citation suivante : « Au cours d'un combat de rues, a fait preuve des plus grandes qualités d'énergie et de sang-froid dans la conduite de sa section. » (Ordre de la brigade). Jules Pandin de Lussaudière, archiviste de la Charente-Inférieure. Daniel Robert, élève de l'École des Chartes.

Blessés : Charles Chevreux, archiviste-paléographe. Marcel Griffoin, élève de l'École des Chartes. Jean Verrier, archiviste de l'Eure. Jean Loew, archiviste paléographe. Pierre Paul, élève de l'École des Chartes.

Citations à l'ordre de l'armée : Augustin Cochin, archiviste paléographe, lieutenant au 146e régiment d'infanterie. « Le 25 septembre, à l'attaque d'une position, malgré deux blessures graves, a conservé le commandement de sa section et, par son énergie, a maintenu celle-ci sur le champ de bataille sous un feu violent de l'ennemi. » (Ordre du 2 juillet 1915). Depuis sa citation, M. Cochin a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Jean Cordey, archiviste paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, brancardier au 167e régiment d'infanterie : « Sous un bombardement violent d'artillerie a fait preuve pendant trois jours et trois nuits d'un courage et d'un dévouement inlassables en allant chercher sur la ligne de feu ses camarades blessés et en leur prodiguant ses soins. » (Ordre du 8 mai 1915).

François Gebelin, archiviste paléographe, conservateur à la Bibliothèque de la ville de Bordeaux, sergent au 38e régiment d'infanterie : « Excellent sous-officier qui a toujours donné à ses hommes l'exemple des plus belles qualités militaires. Grièvement blessé, le 3 mai, par un obus, à son poste de combat, a montré le plus grand courage, s'oubliant lui-même pour ne s'inquiéter que de ceux de ses hommes qui avaient pu être blessés avec lui. » (Ordre du 16 mai 1915).

Jacques Mercier, élève de l'École des Chartes, sous-lieutenant au 125e régiment d'infanterie : « Le 11 mai, s'est élancé à la tête de sa section à l'assaut des tranchées allemandes. Quoique blessé une première fois, a continué à courir à l'ennemi ; est tombé très grièvement atteint par une seconde blessure après avoir dépassé la première tranchée allemande. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Autres citations :

Louis Barbeau, archiviste paléographe, bibliothécaire de la bibliothèque française de Tunis, caporal-fourrier au 8e régiment de marche de tirailleurs : « Agent de liaison du capitaine. S'est acquitté de toutes les missions avec un sang-froid remarquable. » (Ordre du régiment).

Robert Burnand, archiviste paléographe, ancien sous-bibliothécaire à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, lieutenant au 266e régiment d'infanterie : « Le 5 novembre, au combat d'Ajoncourt, bien que blessé grièvement, a conservé pendant plusieurs heures le commandement de sa section, appuyé sur son ordonnance, et ne l'a quitté qu'épuisé par la perte de son sang. » (Ordre de la division).

Joseph Macquart de Terline, archiviste paléographe, sous-lieutenant au 130e régiment d'infanterie : « Belle conduite au combat de Rethonvilliers, au cours duquel il a été blessé le 23 septembre. » (Ordre de la division).

Légion d'honneur. — Ont été nommés chevaliers :

Vincent Flipo, élève de l'École des Chartes, lieutenant au 186e régiment d'infanterie : « Le 16 juin 1915, malgré un violent barrage d'artillerie et de mitrailleuses, a brillamment entraîné sa section hors de la tranchée. Grièvement blessé en marchant à l'assaut en tête de sa troupe. »

Georges Gazier, archiviste paléographe, conservateur de la bibliothèque de Besançon, capitaine au 223e régiment d'infanterie : « Au cours d'une attaque de nuit, a conduit sa compagnie avec un sang-froid, une méthode et un courage remarquables. Blessé au début de l'action, a conservé son commandement pendant plus de deux heures et ne l'a abandonné qu'au moment de défaillir. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIVRES NOUVEAUX

Bibliographie. Archives. — Ed. Albe, *Cahors*, Inventaire raisonné et analytique des archives municipales. 1er partie, xiiie siècle. Cahors, impr. Rougier, in-8, 217 p. — G. Henriot et Jean de La Monneraye, *Répertoire des travaux publiés par les sociétés d'histoire de Paris* depuis leur fondation jusqu'au 31 décembre 1911. Paris, Impr. nationale, in-8 à 2 col., vii-358. (*Bulletin de la Bibliothèque et des travaux historiques de la ville de Paris.*) — A. Tuetey, *Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*. Tome XI. Convention nationale. Quatrième partie. Paris, Champion, in-4 à 2 col., c-916 p.

Documents. — A. Brette, *Recueil de documents relatifs à la convocation des États généraux de 1789*. Tome 4. Paris, Leroux, in-8, 707 p. (*Documents inédits*). — F. Massereau, *Recueil de documents inédits et d'ordre économique contenus dans les registres de délibérations de la ville et des quatorze communes rurales du canton d'Amboise* (Indre-et-Loire), de 1788 à frimaire an VII. Orléans, Impr. moderne, in-8, xiv-263 p. — Notices, Inventaires et Documents. III. *L'instruction primaire en France aux XVIIIe et XIXe siècles*. Documents d'histoire locale publiés et analysés par MM. Decap, de La Martinière et Bideau. Paris, F. Rieder (1914), in-8, 210 p. — *Lettres de Madame Roland*, publiées par Claude Perroud. Nouvelle série (1767-1780), tome 2. Paris, Leroux, in-8, xx-590 p. (*Documents inédits*).

Histoire générale. — L. Jacob, *La clause de livraison des archives publiques dans les traités d'annexion*. Thèse pour le doctorat. Paris, M. Giard et Brière, in-8, 120 p. — A. E. Robert, *Traités et conventions diplomatiques entre la France et la Russie depuis 1814*, Paris, Rousseau. in-8, viii-208 p.

Histoire de la guerre 1914-1915. — *L'action de l'armée belge* pour la défense du pays et le respect de sa neutralité. Rapport du commandement de l'armée (Période du 31 juillet au 31 décembre 1914). Paris, Imhaus et Chapelot, 1 vol. oblong. — C. Andler, *Les usages de la guerre et la doctrine de l'État-major allemand*. Paris, F. Alcan, in-8, 119 p. — Gabrielle Bertrand, *Journal de guerre. Senlis, Crépy-en-Valois, Nanteuil-le-Haudouin, Marcilly, Etrépilly*, etc. Crépy-en-Valois, impr. E. Leconte, in-8, 28 p. — Loup Bertroz, *Senlis pendant l'invasion allemande 1914*, d'après le carnet de notes d'un Senlisien.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Senlis, Impr. administrative et commerciale, in-8, 96 p. — J. Bonzon, *Le brûlement de Senlis*. Plaidoirie prononcée le 30 octobre 1914 devant le premier conseil de guerre de Paris. Paris, Bureaux de la « Liberté d'opinion », in-16, 19 p. — A. Boyesen, *La guerre vue par un neutre*. Paris, Victorion, in-16, 238 p. — F. de Brinon, *En guerre. Impressions d'un témoin*. Paris, Bloud, in-16, 77 p. — J. Brunel de Pérard, *Carnet de route (4 août-25 septembre 1914)*. Paris, G. Crès, in-18. — *La campagne de l'armée belge* (31 juillet 1914-1er janvier 1915), d'après les documents officiels. Paris, Bloud, in-16. — A. Cantrelle, *Méru pendant la guerre*. Méru, impr. du « Réveil de Méru », in-16, 140 p. — *Carnet de route d'un officier d'alpins*. Paris, Berger-Levrault, in-8. — *Carnet de route d'un soldat allemand*. Avant-propos de M. Frank-Puaux. Paris, Berger-Levrault, in-16. — Abbé Cavillon, *L'hôpital de Senlis pendant l'occupation allemande* du 2 au 10 septembre 1914. Senlis, impr. Vignon, in-8, 18 p. — L. Cham, *Causes de la guerre de 1914*. Paris, Libr. des Publications pratiques, in-18, 110 p. — A. Chuquet, *De Valmy à la Marne*, 1914-1915. Fanfaronnades prussiennes. De Gœthe à Bernhardi. Atrocités et culture. Joffre et Foch. Canons et constance. Paris, E. de Boccard, in-16, 332 p. — L. Colin, *Les Barbares à la trouée des Vosges* (1914-1915). Récit des témoins. Paris, Bloud, in-16, xvi-335 p. — P. Dauzet, *Guerre de 1914. De Liège à la Marne*. Paris, Charles Lavauzelle, in-8, 94 p. — P. Delannoy, *L'Université de Louvain*. Conférences données au Collège de France en février 1915. Paris, A. Picard, in-12, xx-230 p. — A. Demar-Latour, *Cent héros de la grande guerre (1914-1915)*. Paris, Les éditions pratiques, in-8. — Abbé Duhomme, *Martin-Eglise. Un an de guerre (1914-1915)*. Servaville-Salmonville, impr. Bocquet, in-8 à 2 col., 11 p. — *En captivité ! La vie que nous y menons*. Lettres et récits de soldats, français, belges et anglais, prisonniers en Allemagne, recueillis par J. Montvert. Paris, Payot, in-18. — E. Flandin, *L'Allemagne en 1914*. Institutions. Gouvernement. Armée. Empire allemand. États confédérés. Paris, Le Soudier, in-16, 457p. — G. de Gibel, *Correspondance d'un héros tombé au champ d'honneur*. Ces lettres sont d'un soldat colonial de la guerre 1914-1915. Tonneins, impr. G. Ferrier, in-8, 40 p. — Abbé Griselle, *Le martyre du Clergé français*. Récits des témoins. Paris, Bloud, in-16. — *La guerre de 1914*. Premières notes recueillies par une Française. Lyon, A. Rey, in-8, 85 p. — E. Jeanneton, *Récits patriotiques sur la guerre de 1914*. Pau, impr. G. Lescher-Montoué, 1er fasc. (1914), in-8, 36 p. — Mgr Lacroix, *Le Clergé et la guerre de 1914*. I. L'histoire de la guerre. Comment la préparer ? II. Le Pape. III. Le Clergé et l'union nationale. IV. Les prières publiques. — V. Les évêques et la guerre. VI. Les évêques et l'invasion. VII. Les évêques et l'invasion (suite et fin). VIII. La grande pitié de Reims. Paris, Bloud, 8 fasc. in-12 de 24 p. — C. Leleux, *Feuilles de route d'un ambulancier*. Alsace. Vosges. Marne. Aisne. Artois. Belgique. Paris, Berger-Levrault, in-8. — *Lettres de héros (1914-1915)* recueillies par Robert Lestrange. Paris, impr. Rugelmann, in-16, 191 p. — P. Maire, *Pont-à-Mousson et ses environs*. Histoire. Archéologie. Industrie. L'occupation allemande. Pont-à-Mousson sous les obus. Pont-à-Mousson, Reboulet, in-16, 84 p. — *Le martyre de Reims*. L'occupation allemande. Le bombardement. Notes personnelles et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vécues de deux Rémois, avec documents officiels. Reims, Gaston Étienne (provisoirement 64, rue Beaunier, à Paris), 6 fasc. in-8 de 16 p. chaque. — G. Montorgueil, *Les cités meurtries. Meaux pendant la bataille.* Paris, impr. P. Dupont, in-fol. à 2 col. 36 p. — R. Narsy, *Le supplice de Louvain.* Paris, Bloud, in-8, 160 p. — H. Papin, *Impressions de guerre.* Paris, E. Rey, in-8, 38 p. — J. Pégat, *Les cités meurtries. Gerbeviller.* Paris, impr. P. Dupont, in-fol. à 2 col., 32 p. — R. de Planhol, *Étapes et batailles d'un hussard.* (Août-décembre 1914). Paris, Attinger, in-12. — A. Raffalovich, *La Russie et la la guerre.* Paris, F. Alcan, in-8, 24 p. — H. de Rothschild et G. Gourraigne, *La grande guerre d'après la Presse parisienne.* Recueil d'articles avec une préface de Jules Roches I. (août 1914). Paris, Hachette, in-8. — A. Sauveur, *L'Allemagne et la guerre européenne.* Paris, Bloud, in-16, 78 p. — G. Somville, *Vers Liège.* Le chemin du crime. Août 1914. Paris, Perrin, in-16. — *Les Vandales en France.* Senlis. Soissons, Arras... Eglises et villages de la Marne, de l'Aisne et des départements du nord. Numéro spécial de « l'Art et les Artistes ». Paris, in-8, 68 p. — H. Welschinger, *La Belgique héroïque.* Paris, Lethielleux, in-16, 48 p.

Histoire religieuse. — H. Le Floch, *L'acte d'union du vénérable Libermann et de ses disciples à la congrégation du Saint-Esprit,* d'après les actes et les documents de la sainte congrégation de la Propagande. Rome, Séminaire français, in-8, ix-52 p. — Le P. de Rochemonteix, *Joseph Amiot* et les derniers survivants de la mission française à Pékin (1750-1795). Paris, A. Picard, in-8, lxiii-564 p.

Archéologie. — E. Male, *La cathédrale de Reims.* Paris, Bloud, in-16, 39 p. — J. Mayor, *La cathédrale de Reims.* Paris, Eggimann, in-16.

Histoire locale. — D. Banse, *Vieux Fécamp.* L'ancienne église Saint-Léger de Fécamp. Fécamp, impr. Banse, in-8, 53 p — Ch. Portal, *Documents sur le commerce des draps à Lavaur au XVIe siècle.* Albi, impr. Nouguiès, in-8, xxiv-122 p. — A. Croze, *Études et documents pour servir à l'histoire hospitalière lyonnaise.* II. Lyon, A. Rey, in-8, 47 p. — Otis-Cox, Pages normandes. Souvenirs d'hier (1870-1871), *Mirville* (Seine-Inférieure). Le Havre, impr. du « Journal du Havre », in-16, 30 p. — *Notes du premier président Pellot sur la Normandie.* Clergé, gentilshommes et terres principales. Officiers de justice (1670-1683), éditées par G. A. Provost. Paris, A. Picard, in-8, xxxiv-400 p. — C. Porée, *Histoire des rues et des maisons de Sens.* Fascicule 1 : Partie occidentale de la Grande Rue. Auxerre, impr. A. Gallot, in-8, 84 p. — J. Hardy, *Les Prussiens à Tonnerre* (1870-1871). Journal de Jules Hardy, exerçant les fonctions de maire. Tonnerre, S. Paquelet, in-8, viii-68 p. — A. Puis, *Les lettres de cachet à Toulouse au XVIIIe siècle,* d'après les documents conservés aux archives départementales. Paris, Ed. Champion (1914), in-8, 333 p.

Biographie. — P. Nothomb, *Le roi Albert.* Paris, Bloud, in-16, 32 p. — H. Graillot, *Nicolas Bachelier,* imagier et maçon de Toulouse au xvie siècle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Paris, A. Picard (1914), in-8, XXXII-397 p. — J. CORNILLON, Un poète soldat au commencement du XIXe siècle, *Jean-Baptiste Barjaud de Montluçon*. L'Écolier. Le Poète. Le Soldat. Moulins, L. Grégoire, in-8, III-64 p. — *L'abbé Bonnegent*, 1863-1914. Caen, impr. Domin, in-8, 56 p. — A. VOLLARD, *Paul Cézanne*. Paris, galerie A. Vollard, in-4, 192 p. — J. FABRE, *Les bourreaux de Jeanne d'Arc et sa fête nationale*. Notices sur les personnages du procès de condamnation. Documents sur les fêtes du patriotisme. Paris, Hachette, in-16, 221 p. — S. COUBÉ, *Jeanne d'Arc et le patriotisme*. Paris, Lethielleux, in-32, 16 p. — Abbé RICHAUD, *Mgr Meirieu, évêque de Digne*. Sa vie et son œuvre. Avignon, Aubanel (1914), in-16, LXII-292 p. — E. MALLET, *Thaumas de La Thaumassière*, commentateur des coutumes du Berry (thèse). Paris , uchemin, in-8, 456 p.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Revue des Études historiques

ANNÉE 1915[1]

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

A

Académies [*Séance publique des cinq*], chronique, 106.
Académie des Beaux-Arts, chronique, 106.
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, chronique, 104, 242, 367.
Académie des Sciences morales, chronique, 105, 242, 368.
Académie française, chronique, 104, 242, 367.
Albanie (*L'*) *et Napoléon*, par A. Boppe (1797-1814), C. R., 71.
Allemand [*Essai sur la formation de l'esprit public*], par J. Flach, C. R., 490.
Allemand dans les Flandres au XVe siècle [*Un gouverneur*], par A. Muteau, 310-3.
Allemande (*L'emprise*), par Pierre Delbet, C. R., 490.
Allier (Raoul) : *Une société secrète au XVIIe siècle : la compagnie du S. Sacrement à Toulouse*. C. R., 204.
Alsace-Lorraine [*la protestation de l'*], par H. Welschinger, C. R., 78.
Ancre [*La cour de France et l'assassinat du maréchal d'*], par A. Franklin., C. R., 63.
Andler (C.), *Les usages de la guerre et la doctrine de l'État-major allemand*, C. R., 490.
Angleterre pendant la guerre de Cent ans [*Une tentative d'invasion en*], 1385-1386, par Léon Mirot, 249-288, 417-466.
Annual report of the american historical association for the year 1911, C. R., 79.
Antonin (*Saint*) *fondateur du couvent de Saint-Marc, archevêque de Florence*, 1389-1459, par R. Morcay, C. R., 326.
Arènes de Paris, chronique, 371.
Armée française [L'épaulette dans l'], par E. Deborde de Montcorin, 121-146.
Auzoux (A.), *Lettre d'un chirurgien de l'expédition de Linois*, 319-26. — C. R. des ouvrages de G. Mangeot, 203 ; Souville, 333 ; A. Powel, 342.

B

Barth (Jacques), Nécrologie, 112.
Beaume (G.), *Maguelonne. Unique fief pontifical en terre de France*, 467-485.

[1] La Table des Matières de 1914 a été, par erreur, brochée à la fin du numéro de Juillet-Septembre 1915, alors qu'elle devait être seulement encartée dans ce numéro pour pouvoir être placée par les soins du lecteur à la suite du dernier numéro de 1914 (Juillet-Août).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Begouen (Le comte) : *L'AA de Toulouse au XVIIe siècle et au XVIIIe siècle*, C. R., 204.

Belfort [*Une ville de garnison sous la Restauration ;* le complot militaire de], par le capitaine Louis Blaison, C. R., 347.

Bergman (H.), E. Cahen, H. G. Ibele, L. de la Laurencie, J. Letaconnoux, D. Momet, J.-J. Olivier, M. Rouff, *La vie parisienne au XVIIIe siècle*, C. R., 69.

Bernard (E.) : *Un chef chouan dans les Côtes-du-Nord, Bras de Forges, seigneur de Boishardy*, 377-417.

Besançon (M.) [G. Martinet], *L'Histoire du crédit en France sous le règne de Louis XIV*, C. R., 327.

Beuve (O.), *L'Invasion de 1814-1815 en Champagne*, C. R., 346.

Bibliographie de la guerre de 1914-1915, chronique, 244.

Bibliothèque nationale, chronique, 244.

Blaison (Louis) : *Une ville de garnison sous la Restauration ; le complot militaire de Belfort*, C. R., 347.

Bliart (Louis) : *Les rapports de la France et de l'Espagne après le pacte de famille jusqu'à la fin du ministère du duc de Choiseul*, C. R., 328.

Boishardy [Un chef chouan dans les Côtes-du-Nord : Bras de Forges, seigneur de], par E. Bernard, 377-417.

Boppe (A.) : *L'Albanie et Napoléon*, 1797-1814, C. R., 71.

Bossuet et Louis XIV, par A. Gazier, C. R., 65.

Bossuet [*Correspondance de*], par C. Urbain et F. Levesque, C. R., 218.

Bourgeois (Émile), Louis Renault, le général Malleterre, R.-G. Lévy. Daniel Bellet : *La guerre*, C. R., 496.

Bourgogne [*Une invasion allemande en*], par P. Perrenet, 170-177.

Brereton (Cloudesley), *Qui est responsable* (la guerre européenne), etc., C. R., 339.

Bressonnet (Maurice), C. R. des ouvrages de P. Montarlot et L. Pingaud, 207.

Brousse (J.) et C. Lejeune : *La question d'Uxellodunum*, C. R., 76.

Burnand (R.), C. R. de l'ouvrage de A. Franklin, 63 ; H. Bergmann, L. Cahen, etc., 69.

C

Cahuet (A.), *Napoléon délivré, le second retour de l'empereur*, C. R., 335.

Calmon Maison (Marquis de), *Le général Maison et le 1er corps de la Grande Armée*, C. R., 73.

Castille au XIIIe siècle [*La France et la*] (à propos d'un ouvrage récent), par A. Coulon, 58-62.

Céleste Empire (Le) avant la Révolution, par Jean Rodes, C. R., 212.

Champagne [*L'Invasion de 1814-1815 en*], par O. Beuve, C. R., 346.

Château-Verdun (M. de), *Un officier de marine au XVIIIe siècle : Mengaud de la Haye*, 146-170.

Choiseul [*Les rapports de la France et de l'Espagne après le pacte de famille jusqu'à la fin du ministère du duc de*], par Louis Bliart, C. R., 328.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Chuquet (Arthur) : *1814*, C. R., 77.
Collignon (Maxime), *Le consul Jean Giraud et sa relation de l'Attique au XVIIe siècle*, C. R., 64.
Colomb (Capitaine Von), *Carnet de campagne d'un officier prussien (1813-1814); la guerre de partisans contre Napoléon*, C. R., 71.
Combes de Patris (B.), *Procès-verbaux de la Société populaire de Rodez*, C. R., 499.
Comité des travaux historiques et scientifiques, chronique, 369.
Constantinople et la question égyptienne en 1882 [*La conférence de*], par Sayed Kamel, C. R., 240.
Coulon (Aug.), *La France et la Castille au XIIIe siècle* (à propos d'un ouvrage récent), 58-62.
Cours professés à Paris sur des matières historiques, chronique, 108.
Couvreu (E.), C. R. de l'ouvrage de G. Delahache, 338.
Coynart (Ch. de), *Le chevalier de Folard (1669-1752)*, C. R., 67.
Crédit en France sous le règne de Louis XIV [*L'histoire du*], par G. Martin et M. Besancon, C. R., 327.

D

Damas (Comte Roger de), *Mémoires*, publiés et annotés par M. J. Rambaud, C. R., 75.
Daudet (Ernest), *De la Terreur au Consulat*. Récits romanesques et tragiques en marge des temps révolutionnaires, C. R., 70.
Dauphin-Meunier, *Louise de Mirabeau, marquise de Cabris*, C. R., 488.
Daville (L.), C. R, des ouvrages de Georges Gazin, 77.
Deborde de Montcorin (E.), *L'épaulette dans l'armée française*, 124-146, C. R. des ouvrages de C. Brereton, 339, E. Bourgeois, L. Renault, etc. 496.
Delahache (G.), *L'exode*, C. R., 338.
Delbet (Pierre), *L'emprise allemande*, C. R., 490.
Delebecque (J.), *La première Restauration et les fourgons de l'étranger* C. R., 344.
Depoin (J.), C. R. des ouvrages de V. Sanson, 330, Labande, 486.
Descamps (Maurice), C. R. des ouvrages de Jean Rodes, 212.
Deslandres (P.), Les débuts de la Réforme en France d'après un livre récent, 196-202, C. R. des ouvrages de P. Raymond Gleizes, 62, 64.
Doctorat ès lettres, chronique, 106.
Doctorat ès lettres, Thèses, chronique, 243, 369.
Duvernoy (E.), C. R. de l'ouvrage de H. Roy, 217.

E

Écoles d'Extrême-Orient, chronique, 369.
Épernon [*Le duc d'*] *et l'archevêque de Bordeaux* (II), par Léo Mouton, 6-27.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

F

Fain (baron), *Manuscrit de 1814 ; souvenirs de la campagne de France*, réédités par G. Lenôtre, C. R., 218.
Filon (Augustin), *Le prince impérial*, C. R., 336.
Flach (Jacques), *Essai sur la formation de l'esprit public allemand*, C. R., 490.
Folard [*Le chevalier de*], par Ch. de Coynart, C. R., 67.
Forgues (E.), C. R. des ouvrages de A. Gazier, 65 ; capitaine von Colomb : 71, Calmon Maison, 73, Neville Figgis, 79.
Franklin (Alfred), *La cour de France et l'assassinat du maréchal d'Ancre*. C. R., 63.
Frémy (E.), C. R. de l'ouvrage de G. Martin et M. Besançon, 327.
Funck-Brentano, C. R. des ouvrages de J. Flach, E. Hovelaque, C. Andler, P. Delbet, 490.

G

Gailly de Taurines (Ch.), *La reine Hortense en exil*, C. R., 209.
Gauvain (A.) : *Les origines de la guerre européenne*, C. R., 215.
Gazier (Augustin), *Bossuet et Louis XIV*, C. R., 65.
Gazier (Georges), *Les jeux à Besançon dans l'ancien temps*, C. R., 77.
Giraud [*Le consul Jean*] *et sa relation de l'Attique au XVII*e *siècle*, par M. Collignon, C. R., 64.
Gleizes (P. Raymond), *Jean le Vacher, vicaire apostolique et consul de France à Tunis et à Alger* (1619-1683), C. R., 62.
Grenade [*Une lettre inédite sur le combat de la*], par Jean Vivielle, 52-57.
Grenoble [*La compagnie du Saint-Sacrement de*], par A. Rebelliau, C. R.
Grivel (Amiral baron), *Mémoires*, publiés par G. Lacour-Gayet, C. R., 334.
Guerre (la) en Flandre, par A. Powell, C. R., 342. — *Guerre* [*Les causes profondes de la*], par E. Hovelacque, C. R., 490.— *Guerre* [*Les usages de la*] *et la doctrine de l'état-major allemand*, par C. Andler, C. R., 490. — *Guerre* [*La*], par E. Bourgeois, L Renault, général Malleterre, R. G. Lévy, D. Bellet, C. R., 496.
Guerre [*Recueil de documents relatifs à la*], chronique, 370. — *Guerre* [*Conservation de la tradition orale pendant la présente*], chronique, 370.
Guerre européenne. Qui est responsable ? par Cloudesley Brereton, C. R., 339.
Guerre européenne [*Les origines de la*], par A. Gauvain, C. R., 215. — *Guerre de 1914* [*Les responsabilités de l'Allemagne dans la*], par P. Saintyves, C. R., 215.
Guillaume II et la Belgique, par Van Houtte (P.), C. R., 340.

H

Habsbourg [*La monarchie des*], par W. Steed, C. R., 213.
Harmand (Jean), C. R. des ouvrages de A. de Maricourt, 331 ; Paul Van Houtte, 340, Dauphin Meunier, 488.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Hauterive (E. d'), C. R. de l'ouvrage de C. de Coynart, 67.
Henri II [*La vie à la cour de Lorraine sous le duc*], 1608-1624, par H. Roy, C. R., 217.
Hortense en exil [*La reine*], par Ch. Gailly de Taurines, C. R., 209.
Houssaye (Henry), *Le dernier jour de Napoléon à la Malmaison*, C. R., 344.
Hovelaque (E.), *Les causes profondes de la guerre*, C. R., 490.

I

Impérial [*Le prince*], par A. Filon, C. R., 336.
Institut (L'), *et l'Université de France aux intellectuels d'Allemagne*, chronique, 243. — *Institut français d'archéologie du Caire*, chronique, 243. — *Institut*, chronique, 367.

L

Labande (L. H.), *Trésor des Chartes du comté de Rethel*, tome III, C. R., 486.
Lacour-Gayet (G.), éditeur des mémoires de Grivel, C. R., 334.
Laverne (J.), C. R. de l'ouvrage de E. Daudet, 71.
Lebon (*Joseph*), *membre de la Convention*, par Lucien Misermont, 288-310.
Le Brethon (Paul), *Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat*, tome VIII, C. R., 208.
Lejeune (C.), et J. Brousse : *La question d'Uxellodunum*, C. R., 76.
Lenôtre (G.), éditeur du *Manuscrit de 1814 ; souvenirs de la campagne de France*, par le baron Fain, C. R., 218.
Le Vacher (Jean), vicaire apostolique et consul de France à Tunis et à Alger (1619-1683), par P. Raymond Gleizes, C. R., 62.
Levesque (F.), [C. Urbain], *Correspondance de Bossuet*, C. R., 218.
Lévy (R. G.), E. Bourgeois, le général Malleterre, Louis Renault, D. Bellet : *La guerre*, C. R., 496.
Linnois [*Lettre d'un chirurgien de l'expédition de*], par A. Auzoux, 319-26.
Livres nouveaux, 113, 245, 372.

M

Maguelonne, unique fief pontifical en terre de France, par G. Beaume, 467, 484.
Maison (*Le général*) *et le 1er corps de la Grande Armée*, par le marquis de Calmon-Maison, C. R., 73.
Malleterre (le général), E. Bourgeois, Louis Renault, R. G. Lévy, D. Bellet : *La guerre*, C. R., 496.
Mangeot (G.), *Autour d'un foyer lorrain. La famille de Saint-Lambert* (1596-1795), C. R., 203.
Marcel (Le Chanoine), *Une tante de Molière au monastère de l'Annonciade de Langres : sœur Marie-Alexis Poquelin* (1609-1682), C. R., 206.
Maricourt [baron André de], *La duchesse d'Orléans mère du roi Louis-Philippe*, C. R., 331.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Martin (G.) et Besançon (M.) : *L'histoire du crédit en France sous le règne de Louis XV*, C. R., 327.

Mengaud de la Haye [*Un officier de marine au XVIIIe siècle*], par M. de Chateau-Verdun, 146-170.

Meurthe de 1814-1816 [*L'esprit public dans le département de la*], par René Perrin, C. R., 345.

Mirabeau (Louise de), marquise de Cabris, 1752-1807, par Dauphin Meunier, C. R., 488.

Mirot (Léon), *Une tentative d'invasion en Angleterre pendant la guerre de Cent ans (1385-1386)*, 249-288 ; 417-466.

Misermont (Lucien), *Joseph Le Bon, membre de la Convention*, 288-310. C. R. des ouvrages de R. Morçay, 326.

Montarlot (P.) et E. Pingaud : *Le congrès de Rastatt*, 11 juin 1738-24 avril 1799 tome III, C. R., 207.

Monuments historiques, chronique, 243, 369.

Morçay (R.), *Saint Antoine fondateur du couvent de Saint-Marc, archevêque de Florence*, 1389-1459, C. R., 326.

Mouton (Léo), *Le duc d'Épernon et l'archevêque de Bordeaux* (II), 6-27. C. R. de l'ouvrage de J. Paquier, 497.

Muteau (Alfred), *Un gouvernement allemand dans les Flandres au XVe siècle*, 310-19.

Mylès (Henri), C. R. de l'ouvrage de A. Boppe, 71.

N

Napoléon [*Carnet de campagne d'un officier prussien (1813-1814), La guerre de partisans contre*], par le capitaine von Colomb, C. R., 71.

Napoléon à la Malmaison [*Le dernier jour de*], par H. Houssaye, C. R., 344.

Napoléon délivré (Le second retour de l'empereur), par A. Cahuet, C. R., 335.

Neville-Figgis : *The divine right of Kings*, C. R., 79.

O

Origine des villes [*Coup d'œil sur l'*], *sur les causes de leur situation, de leur développement, de leurs transformations et de leur décadence* (II), par Roger Peyre, 27, 52.

Orléans [*la duchesse d'*] *mère du roi Louis-Philippe*, par A. de Maricourt, C. R., 331.

P

Paquier (J.), *Le protestantisme allemand : Luther, Kant, Nietsche*, C. R., 497.

Parisienne [*La vie*], par H. Bergmann, L. Cahen, H. G. Ibels, L. de la Laurencie, J. Letaconnoux, D. Momet, J.-J. Olivier, M. Rouff, C. R., 69.

Perrenet (P.), *Une invasion allemande en Bourgogne*, 170-177.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Perrin (René), *L'esprit public dans le département de la Meurthe de 1814 à 1816*, C. R., 345.

Peyre (Roger), *Coup d'œil sur l'origine des villes, sur les causes de leur situation, de leur développement, de leurs transformations et de leur décadence* (II), 27-52, C. R. des ouvrages de Raoul Allier, 204 ; Comte Begouen, 204.

Pingaud (L.) [P. Montarlot et], *Le congrès de Rastatt* (11 juin 1798-28 avril 1799), tome III, C. R., 207.

Powell (A.), *La guerre en Flandre*, C. R., 342.

Protestantisme [*Le*] *allemand* : *Luther, Kant, Nietsche*, par J. Paquier, C. R.; 497.

Q

Quatrelles l'Épine (M.), C. R. des ouvrages de Ch. Gailly de Taurines, 209 ; A. Cahuet, 335, A. Filon, 336.

R

Rain (Pierre), *1915*, 1-6. C. R. des ouvrages de R. de Damas, 75 ; capitaine Tanera, 75 ; H. Welschinger, 78 ; W. Steed, 213 ; A. Gauvain, 215 ; P. Saintyves, 215; Amiral Grivel, 334; H. Houssaye, 344 ; J. Delebecque, 344; R. Perrin, 345 ; O. Beuve, 346 ; L. Blaison, 347 ; de la Roche, 348 ; Combes de Patris, 499.

Rambaud (Jacques), éditeur des *Mémoires* du comte R. de Damas, C. R., 75.

Rastatt [*Le congrès de*], par P. Montarlot et L. Pingaud, C. R., 207.

Rebelliau (A.), *La compagnie du Saint-Sacrement de Grenoble*, C. R., 498.

Réforme en France [*Les débuts de la*], par P. Deslandres, à propos d'un livre récent, 196-202.

Renault (L.), E. Bourgeois, le général Malleterre, R.-G. Lévy, D. Bellet, *La guerre*, C. R., 496.

Restauration et les fourgons de l'étranger [*La première*], par Jean Delebecque, C. R., 344.

Restauration [*Souvenirs d'un officier de gendarmerie sous la*], par de la Roche, C. R., 348.

Rethel [*Trésor des chartes du comté de*], par L.-H. Labande, C. R., 486.

Roche (de la), *Souvenirs d'un officier de gendarmerie sous la Restauration*, publiés par le Vicomte A. de Courson, C. R., 348.

Rodes (Jean) : *Le Céleste Empire avant la Révolution*, C. R., 212.

Rodez [*Procès-verbaux de la Société populaire de*], par B. Combes de Patris, C. R., 499.

Rodocanachi (E.), C. R. de l'ouvrage de J. Flach, 497.

Rousseau (F.), *La fin d'un étourdi* : *Charles de Sévigné marguillier de Saint-Jacques du Haut Pas*, 177-196, C. R. des ouvrages de Paul le Brethon, 208 ; Louis Bliart, 328.

Roy (Hippolyte), *La vie à la cour de Lorraine sous le duc Henri II* (1608-1624), C. R., 217.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

S

Sage (H,) C. R. de l'ouvrage de Sayed Kamel, 210.
Saint-Lambert [*Autour d'un foyer lorrain ; la famille de*] (1596-1795), C. R., 203.
Saint-Louis [*Septième centenaire de*], chronique, 108.
Saintyves (P.), *Les responsabilités de l'Allemagne dans la guerre de 1914*, C. R., 215.
Sanson (Abbé Victor), *Répertoire bibliographique pour la période dite révolutionnaire (1789-1801) en Seine-Inférieure*, C. R., 330.
Sayed Kamel : *La conférence de Constantinople et la question égyptienne en 1882*, C. R., 210.
Seine-Inférieure [*Répertoire bibliographique pour la période dite révolutionnaire 1789-1801 en*], par l'abbé Victor Sanson, C. R., 330.
Sévigné (*Charles de*), *marguillier de Saint-Jacques du Haut Pas* [*La fin d'un étourdi*], par F. Rousseau, 177-196.
Sociétés des Beaux-Arts des départements [*Réunions des*], chronique, 107.
Souville (E.), *Mes souvenirs maritimes*, C. R., 333.
Steed (W.), *La monarchie des Habsbourg*, C. R., 213.

T

Tanera (capitaine), *Souvenirs anecdotiques d'un officier d'ordonnance allemand, 1870-71*, C. R., 75.
Terreur [*De la*] *au Consulat*. Récits romanesques et tragiques en marge des temps révolutionnaires, par E. Daudet, C. R., 70.
Toulouse [*Une société secrète au XVIIe siècle : la compagnie du Saint-Sacrement de l'autel à*], par Raoul Allier, C. R., 204. — *Toulouse* [*L'AA de*] *au XVIIe et au XVIIIe siècles*, par le comte Begouen, C. R., 204.
Travers [*Prix Émile*], chronique, 371.

U

Urbain (Ch.), et F. Levesque, *Correspondance de Bossuet*, C. R., 218.
Uxellodunum [*La question d'*], par J. Brousse et C. Lejeune, C. R., 76.

V

Van Houtte (P.), *Le crime de Guillaume II et la Belgique*, C. R., 340.
Vivielle (Jean), *Une lettre inédite sur le combat de la grenade*, 52-57.

W

Welschinger (H.), *La protestation de l'Alsace-Lorraine*, C. R., 78.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LISTE DES REVUES ET PUBLICATIONS DE SOCIÉTÉS SAVANTES ANALYSÉES

REVUES GÉNÉRALES

Académie des sciences morales et politiques, 220.
Annales révolutionnaires, 221, 349.
Bibliographe moderne (Le), 349.
Bibliothèque de l'École des Chartes, 221, 501.
Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 222.
— *historique et philologique du Comité des travaux historiques*, 223.
— *de la Société de l'histoire de France*, 349.
— *de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 351, 501.
— *de la Société des antiquaires de France*, 350.
— *monumental*, 81.
Chronique médicale (La), 221.
Correspondance historique et archéologique, 81.
Correspondant (Le), 81, 224, 352, 502.
Études. Revue des Pères de la Compagnie de Jésus, 226, 353.
Feuilles d'histoire, 83, 226, 504.
France médicale (La), 84.
Grande Revue (La), 84, 353.
Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome, 225, 503.
Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France, 85.
Mercure de France, 354, 505.
Révolution française (La), 85, 227, 354, 506.
Révolution de 1848 (La), 227.
Revue de l'art chrétien, 86.
— *de Paris*, 87, 228, 355, 506.
— *des bibliothèques*, 247.
— *des Deux-Mondes*, 86, 229, 356, 507.
— *de l'histoire des colonies françaises*, 508.
— *d'histoire littéraire de la France*, 88, 359.
— *d'histoire moderne et contemporaine*, 89.
— *des questions historiques*, 87.
— *du Clergé français*, 231.
— *du XVIe siècle (des études rabelaisiennes)*, 232.
— *du XVIIIe siècle*, 91.
— *hebdomadaire*, 357.
— *historique*, 90, 232, 359, 508.
— *historique de droit français et étranger*, 85, 354.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Revue historique de la Révolution et de l'Empire, 92, 359.
— *maritime*, 90, 361.
— *Romania*, 90.

REVUES LOCALES

Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux, 96, 233.
— *de Bretagne*. 98, 234, 363.
— *du Gâtinais*, 364
— *Fléchoises*, 234.
— *de l'Académie de Mâcon*, 236.
— *du Midi*, 102, 365.
Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 93.
— *de la Société belfortaise*. 95.
— *de la Société de Borda*, 95, 233, 362, 509.
— *de la Société d'émulation du Bourbonnais*, 98.
— *de la Société scientifique et artistique de Clamecy*, 364.
— *de la Société historique et archéologique de la Corrèze*, 99, 364,
— *de la Société Gorini (diocèse de Belley)*, 365.
— *de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 102.
— *de la Société des Antiquaires de Normandie*. 366.
— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, 513.
— *de la Société de l'histoire de Paris*, 237, 366, 511.
— *de la Société de géographie de Rochefort*, 240.
— *de la Société archéologique de Sens*, 514.
— *de la Société des sciences de l'Yonne*, 103.
Mémoires de la Société d'agriculture d'Angers, 93, 361.
— *de la Société académique de l'Aube*, 361.
— *de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, 99.
— *de la Société historique du Cher*, 363.
— *de la Société éduenne*, 100.
— *des travaux de la Société libre de l'Eure*, 100.
— *de l'Académie de Lyon*, 101.
— *de la Société académique de l'Oise*, 237.
— *de la Société d'émulation de Roubaix*, 240.
— *de l'Académie de Nîmes*, 509.
— *de la Société archéologique de l'Orléanais*, 511.
— *de l'Académie des Sciences de Savoie*, 514.
Province du Maine (La), 101.
Recueil de la commission des arts de la Charente-Inférieure, 98, 363.
— *de la Société d'études havraises*, 515.
Revue de l'Agenais, 232, 361.
— *de l'Anjou*, 362.
— *de la Haute-Auvergne*, 94, 233, 509.
— *historique ardennaise*, 94.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Revue historique de Bordeaux, 96, 233, 363, 509.
— *historique du Béarn et du pays basque*, 94.
— *de Bourgogne*, 509.
— *de Gascogne*, 235.
— *historique de Lyon*, 236.
— *historique du Maine*, 102.
— *du Nord*, 102.
— *catholique de Normandie*, 510.
— *du Bas-Poitou*, 238.
— *des Hautes-Pyrénées*, 238, 513,
— *de Saintonge et d'Aunis*, 240, 514.

L'Éditeur-Gérant : A. Picard

DIJON, IMP. DARANTIERE.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
AA 000 926 250 2

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA